

Université de Bourgogne  
UFR Sciences Humaines et Sociales - Artheis UMR CNRS 6298

Thèse  
Pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université de Bourgogne  
Discipline : Archéologie

Marion Foucher

10 décembre 2014

La pierre et les hommes en Bourgogne.  
Archéologie et histoire d'une ressource en œuvre  
du Moyen Âge à l'Époque moderne

Tome I - Texte et annexes

Directeur de thèse :  
Jean-Pierre Garcia

Jury :

BECK P., *Professeur honoraire - Univ. de Lille 3*

BERNARDI Ph., *Directeur de Recherche CNRS - Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne*

FRONTEAU G., *Maître de Conférences HDR - Univ. de Reims Champagne-Ardenne*

GARCIA J.-P., *Professeur - Univ. de Bourgogne*

MELO A. S., *Professeur - Univ. du Minho (Braga/Portugal)*

SAPIN Ch., *Directeur de Recherche CNRS - Univ. de Bourgogne*

Invité

Rapporteur

Examineur

Directeur de thèse

Rapporteur

Examineur

De Boscodon à Cîteaux,  
À Jacques F.

*La pierre seule est innocente*  
Hegel - *Phénoménologie de l'Esprit*, 1807

*Approchez-vous de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse  
devant Dieu ; et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une  
maison spirituelle*

I Pierre II : 4 et 5.



## LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

---

### **Abréviations**

ADCO : Archives Départementales de Côte d'Or

ADSL : Archives Départementales de Saône et Loire

ADY : Archives Départementales de l'Yonne

AM de Dijon : Archives Municipales de Dijon

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CACO : Commission des Antiquités de Côte d'Or

CEM : Centre d'Études Médiévales d'Auxerre

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

fol. : folio

LRMH : Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques

Ma : Million d'années

SRA : Service Régional de l'Archéologie

TCA : Terre Cuite Architecturale

UC : Unité de construction

### **Code site**

Ar : Pont-aqueduc des Arvaux

FX : Cellier de la Perrière de Fixin

G : Prieuré-château de Gilly

GM : Château de Germolles

GY : Cellier aux Moines de Givry

VG : Cellier de Vougeot

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

---

- Les mots suivis d'un astérisque renvoient au glossaire en fin de volume.
- La notion de cellier monastique fait référence à une réalité particulière, indépendante de la

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

seule dénomination architecturale. Pour le monde cistercien, le terme cellier se rapporte avant tout à l'exploitation vinicole dans son ensemble, avant de référer au bâtiment de stockage des productions.

Pour éviter toute équivoque dans le texte, le cellier au sens d'exploitation apparaîtra dans le texte avec une majuscule, alors que le bâtiment de stockage gardera une simple minuscule.

- Conformément à la nomenclature en usage en géologie, les appellations de formations\* comportent systématiquement une majuscule (Pierre d'Asnières, Pierre de Dijon-Corton, etc.). Dans ce travail, les mêmes locutions peuvent alternativement comporter ou non des majuscules : dans le premier cas, la présence de la majuscule renvoie au système d'appellation géologique, qui se fonde sur la reconnaissance d'une unité sédimentologique, à laquelle on a donné un nom par convention (généralement de lieu, ou lié à un élément de faciès\*), dans le second, l'absence de majuscule indique la mention de pierres réellement issues du lieu (pierres venues d'Asnières, etc.) quelle qu'en soit la nature géologique.

- Nous avons choisi de citer de nombreux extraits de documents d'archives : conformément à l'usage, les textes en langue étrangère (latin) sont en italique et entre guillemets, ceux en moyen français apparaissent simplement entre guillemets. Nous avons choisi de faire une seule entorse à cette règle, par mesure de lisibilité et de distinction entre les appellations de pierre issues des textes en moyen français et les nomenclatures modernes : pour démarquer les appellations anciennes, nous avons utilisé dans le plein texte l'italique.

Pour une lecture plus aisée de ces documents, nous avons restitué ponctuation et accentuation modernes ainsi que les noms propres.

- Les césures : [...]

- Les mots manquants : (...)

- Lettres restituées : en italique

- Les ajouts remplaçant la citation dans son contexte (ajout d'un sujet par exemple) ou pour l'adapter à la structure de la phrase dans laquelle elle est insérée (changement de conjugaison par exemple) : entre crochets.

## REMERCIEMENTS

---

Tout au long de ces années, ce travail s'est nourri de nombreux échanges, de rencontres et de discussions. Avant toutes choses, je souhaite remercier chaleureusement et très sincèrement Jean-Pierre Garcia, Professeur de Géoarchéologie et de Géologie sédimentaire à l'Université de Bourgogne, qui a accompagné ce travail depuis 2007. Cette thèse s'est particulièrement nourrie de la discussion entre nos différentes disciplines, lui apportant une dimension imprévue et passionnante. Pour la richesse de ces innombrables conversations, pour avoir aussi eu la patience de me transmettre un peu de son savoir géologique et pour sa confiance au long de toutes ces années : merci.

Mes plus sincères remerciements vont aussi à Christian Sapin, Daniel Russo, Patrice Beck, Denis Cailleau, Lise Leroux et Françoise Vannier, pour l'intérêt que vous avez porté à cette étude et la richesse de vos conseils.

Mes très sincères remerciements à Philippe Bernardi et Arnaldo Sousa Melo pour avoir accepté d'être rapporteurs de cette thèse. Je vous remercie également, ainsi que Christian Sapin, Gilles Fronteau et Patrice Beck de me faire l'honneur de faire partie du jury.

À tous les propriétaires et habitants des différents lieux dans lesquels j'ai travaillé, tous mes vifs et chaleureux remerciements pour votre accueil, votre patience, votre confiance et toute la gentillesse dont vous avez fait preuve au long de ces années. Sans vous et sans les excellentes conditions de travail que vous m'avez offertes, cette étude n'aurait simplement pas pu avoir lieu : à Claude Carlier et Richard Fussner ainsi qu'à toute l'équipe du Clos de Vougeot ; à Matthieu Pinette, Christian Degrigny et à la SARL du Château de Germolles ; à la famille Joliet du Clos de la Perrière à Fixin ; à Catherine et Philippe Pascal et au personnel du Cellier aux Moines de Givry ; à Messieurs Boutin et Besozzi, à Florence Caramelle, et toute l'équipe du château de Gilly ; à Sylvain Pitiot et Claire Magne du Clos de Tart.

Toute ma reconnaissance va également à Ronan Steinmann, Gaëlle Pernelle, Leïf Hébert, Marianne Escoffier, Thomas Foucher, Élise Cellier-Holzem et Emmanuel Chevigny, vous qui êtes venus prêter main-forte sur le terrain. À Thomas Labbé, Alessia Trivellone, Marie-José Gasse-Grandjean, Coraline Rey et Germain Butaud, vous qui m'avez aidée dans l'univers des

## REMERCIEMENTS

archives et du latin médiéval. À Laetitia Bassereau, à Christophe Petit et Patrice Méniel, pour votre soutien technique, administratif et matériel à la réalisation des campagnes archéologiques.

À mes patients et courageux relecteurs, Alessia Trivelonne, Guilhem Ferrand, Agnès Fieux-Foucher et Christian Rivoire, pour votre amitié, la richesse de nos discussions, vos précieux conseils et votre soutien irremplaçable.

Et évidemment, à mes proches et à mon compagnon, sans qui...

## RÉSUMÉ

---

Pour dépasser les limites inhérentes à la déconnexion des disciplines ou celles imposées par les sources, les périodes ou les sites, cette thèse propose une approche pluridisciplinaire et diachronique de la question de l'approvisionnement en pierre des chantiers médiévaux et modernes. Grâce à la confrontation de bâtiments d'origines et de fonctions différentes, ce travail cherche à décortiquer les processus de choix et réseaux d'approvisionnement en pierre, pour envisager le rapport des hommes à une ressource naturelle.

Archéologie du bâti, cistercien, duc, calcaire, carrière, approvisionnement, géoarchéologie, archives, ressource naturelle, réseau d'approvisionnement

## ABSTRACT

---

In order to go further limits inherent to subject disjunction, or those imposed by sources, periods or sites, this thesis emphasises a multidisciplinary and diachronic approach of stone supply on medieval and modern building sites. Thanks to the confrontation of buildings with different origins and functions, this work tries to dissect process of choices and stone supply network. It finally considers connection between people and a natural resource.

Buildings archeology, geoarcheology, archives, cistercian, duke, limestone, stone quarry, natural resource, supply network

## RÉSUMÉS

---

LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES.....	3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	3
REMERCIEMENTS.....	5
RÉSUMÉ.....	7
ABSTRACT.....	7
SOMMAIRE.....	9
INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE.....	15
<b>PARTIE I. CADRES NATURELS, CADRES CULTURELS, CADRES MÉTHODOLOGIQUES .....</b>	<b>23</b>
CHAPITRE I. CONTEXTE NATUREL, CONTEXTE HISTORIQUE.....	25
<i>A. Un territoire contrasté : genèse et exploitation.....</i>	<i>25</i>
A.I. Un territoire contrasté.....	25
A.II. Localisation des ressources lithiques potentielles.....	26
A.II.1. Côte et arrière-côte : entre viticulture et exploitation carrière.....	26
A.II.2. La plaine : de terre et de bois.....	27
<i>B. Les différents acteurs : implantations et pratiques.....</i>	<i>27</i>
B.I. Duché de Bourgogne : châtelainies, résidences duciales et infrastructures de production domaniales.....	27
B.I.1. Les résidences.....	28
B.I.2. Infrastructures de production : le vignoble ducal.....	29
B.II. Le modèle cistercien et son implantation locale.....	30
B.II.1. Deux exemples hors du réseau cistercien : un autre rapport au foncier et aux ressources.....	30
B.II.2. Le renouveau cistercien.....	31
B.II.3. Articulations d'un modèle économique spécifique.....	32
B.II.4. Les Cisterciens sur le territoire entre Dijon et Givry : répartition et évolution.....	34
CHAPITRE II. SOURCES ET MÉTHODES.....	37
<i>A. Les sources.....</i>	<i>37</i>
A.I. Archives et documentation ancienne.....	37
A.I.1. Chartes et cartulaires.....	37
A.I.2. Documentation comptable.....	39
A.I.3. Terriers, visites et archives révolutionnaires.....	40
A.I.4. Descriptions moderne du territoire et de ses ressources.....	41
A.I.5. Sources iconographiques.....	42
A.II. Documentation contemporaine.....	44
A.II.1. Données géologiques.....	44
A.II.2. Pierre et Patrimoine.....	45
<i>B. Études de terrain.....</i>	<i>47</i>

## SOMMAIRE

B.I. Étude des sites bâtis.....	47
B.I.1. Étude archéologique du bâti.....	47
B.I.2. Campagnes de relevés .....	48
B.I.3. Prospections géophysiques.....	49
B.II. Étude des pierres de construction.....	52
B.II.1. La pierre en œuvre.....	52
B.II.2. La pierre en carrière .....	54
<b>PARTIE II. LA PIERRE EN ŒUVRE.....</b>	<b>57</b>
CHAPITRE III. À L'ÉCART DES BASSINS CARRIERS : LES SITES DE PLAINE .....	59
A. <i>Les sites cisterciens</i> .....	59
A.I. L'abbaye de Cîteaux .....	59
A.I.1. Ce que les sources disent des constructions.....	59
A.I.2. Histoire du site : les chantiers successifs .....	61
A.I.3. L'abbaye aujourd'hui : les vestiges médiévaux et modernes.....	65
A.I.4. Étude des matériaux de construction.....	68
A.II. Le Pont des Arvaux.....	76
A.II.1. Les chantiers successifs .....	77
A.II.2. L'état du bâtiment.....	78
A.II.3. Matériaux : identification, répartition et usage .....	85
B. <i>Un site bénédictin puis cistercien : le prieuré - château de Gilly</i> .....	90
B.I. Prieuré bénédictin, grange cistercienne et château abbatial.....	90
B.II. Les constructions d'après les sources.....	92
B.III. Localisation et présentation des bâtiments.....	94
B.III.1. le cellier .....	94
B.III.2. Le château et ses anciennes cuisines.....	104
B.IV. Analyse du bâti et phasage des constructions.....	108
B.IV.1. Phasage et chronologie relative.....	108
B.IV.2. Éléments de datation absolue (Fig. 10) .....	115
B.V. Étude des matériaux de construction .....	121
B.V.1. Indentification des matériaux .....	121
B.V.2. Répartition par phase (Fig. 71).....	124
C. <i>Les sites ducaux en plaine : l'apport de la documentation comptable</i> .....	129
C.I. Le château d'Argilly : de la pierre dans un château de terres cuites.....	129
C.I.1. Histoire d'un château et de sa destruction .....	129
C.I.2. Sources et historiographie .....	131
C.I.3. Un aperçu du château et de ses matériaux de construction.....	132
C.II. Le château de Rouvres-en-Plaine : un château de pierre.....	139
C.II.1. Les comptes de châtellenie et la thèse de G. Frignet .....	139
C.II.2. Un aperçu du château et de ses aménagements (fin XIV <sup>e</sup> siècle – début XV <sup>e</sup> siècle) .....	140
C.II.3. L'approvisionnement en pierres entre 1360 et 1420.....	144
CHAPITRE IV. À PROXIMITÉ DE LA PIERRE À BÂTIR : LES SITES DE COTEAU .....	153
A. <i>Les Celliers de l'abbaye de Cîteaux en Côte de Nuits</i> .....	153
A.I. Le Cellier et le Clos de Vougeot .....	153

## SOMMAIRE

A.I.1. Sources textuelles et historiographie.....	153
A.I.2. Du Cellier cistercien à l'emblème de la viticulture de Bourgogne : histoire d'un site hors normes .....	154
A.I.3. Un ensemble bâti complexe .....	160
A.I.4. Analyse et chronologie relative des différents chantiers.....	187
A.I.5. Les grandes étapes de la construction du Clos de Vougeot.....	196
A.I.6. Les pierres de construction au cours du temps .....	208
A.II. Le Cellier et Clos de la Perrière à Fixin : un autre Cellier de l'abbaye de Cîteaux .....	217
A.II.1. Histoire du site.....	218
A.II.2. Présentation des bâtiments.....	220
A.II.3. Analyse du bâti.....	233
A.II.4. Éléments de chronologie absolue et grandes phases de construction .....	240
A.II.5. Étude des matériaux de construction .....	247
<i>B. Les Cisterciens de la Ferté-sur-Grosne en Côte chalonnaise : le Clos et le Cellier aux Moines de Givry</i> .....	253
B.I. Un Cellier de l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne.....	254
B.II. Le Cellier aux Moines : étude des bâtiments.....	257
B.II.1. Chronologie relative des constructions .....	257
B.II.2. Éléments de chronologie absolue .....	273
B.II.3. Synthèse des grandes phases de construction et restitution des espaces.....	282
B.III. Usage des matériaux .....	286
B.III.1. Identification des matériaux .....	286
B.III.2. Analyse de la répartition par phase (Fig. 205).....	288
<i>C. Les sites seigneuriaux et ducaux</i> .....	291
C.I. Le château de Germolles.....	291
C.I.1. De la grange au palais ducal : histoire d'un site .....	291
C.I.2. Quelles sources anciennes pour éclairer les chantiers successifs ? .....	297
C.I.3. Description des bâtiments .....	300
C.I.4. Analyse du bâti.....	323
C.I.5. Étude des matériaux de construction .....	351
C.II. La chartreuse de Champmol.....	357
C.II.1. Une brève histoire de la chartreuse de Champmol.....	358
C.II.2. Une abondance de documentaton .....	360
C.II.3. La chaîne opératoire de la pierre .....	362
C.II.4. Les matériaux de construction : l'apport des textes et du bâti .....	365
<b>PARTIE III. TEMPS, ESPACE, STRATÉGIES. DE L'ÉCONOMIE DE LA RESSOURCE À UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE.....</b>	<b>385</b>
CHAPITRE V. – DES ÉCONOMIES DE LA PIERRE .....	387
<i>A. Indentification des districts carriers anciens.....</i>	<i>387</i>
A.I. Les carrières du pourtour dijonnais.....	387
A.I.1. Le secteur Resne/Talant .....	388
A.I.2. Les carrières de Chenôve.....	392
A.I.3. Les carrières d'Asnières.....	393
A.I.4. Le secteur d'Is-sur-Tille.....	394

## SOMMAIRE

A.II. Du sud de Dijon à Nuits-saint-Georges.....	395
A.II.1. Une multitude d'exploitations.....	395
A.II.2. Les carrières du Clos de la Perrière.....	397
A.II.3. Les carrières du Clos de Vougeot .....	400
A.III. Le district carrier de la Côte chalonnaise, entre Givry et Germolles .....	403
A.III.1. Le secteur entre Mellecey et Dracy-le-Fort.....	403
A.III.2. Les carrières autour du Cellier aux Moines .....	407
A.III.3. Les carrières de Givry : calcaires rouges et calcaires blancs .....	410
<i>B. Stratégies et réseaux d'approvisionnement.....</i>	<i>411</i>
B.I. Au sein du domaine cistercien.....	412
B.I.1. Un fonctionnement en circuit fermé : Granges polyvalentes et production locale.....	412
B.I.2. Du recyclage endogène aux apports exogènes.....	416
B.I.3. Approvisionnement centripète et réseaux convergents .....	421
B.II. Un domaine en porte-à-faux : le cas particulier du Prieuré de Gilly .....	431
B.II.1. Le chantier bénédictin (fin XII <sup>e</sup> – début XIII <sup>e</sup> siècles).....	432
B.II.2. Les chantiers cisterciens - Fig. 284 .....	434
B.II.3. Un réseau carrier bénédictin ? .....	435
B.III. L'économie des matériaux dans la sphère ducale .....	435
B.III.1. Une multiplicité de ressources .....	436
B.III.2. Commanditaire et approvisionnement .....	439
B.III.3. Les carrières et les pierres : gestion et stratégies .....	443
B.III.4. Stocks et remplois : Exemple de la gestion d'une ressource parallèle dans les chantiers du château de Rouvres (fin XIV <sup>e</sup> siècle – début XV <sup>e</sup> siècle) .....	447
<i>C. Synthèse – Polymorphie des réseaux : particularités et pratiques récurrentes .....</i>	<i>449</i>
C.I. Spécificités du réseau cistercien médiéval : un réseau autarcique et exclusif.....	450
C.II. Entre réseaux locaux et importations : les chantiers du domaine ducal .....	452
C.II.1. Les ressources propres du domaine ducal.....	452
C.II.2. Savoir-faire et artisans, un réseau en miroir .....	454
C.III. Les réseaux d'approvisionnement parallèles : le recyclage, le stock et le fournisseur .....	455
C.III.1. Remploi ou recyclage ? .....	455
C.III.2. "Les matériaux d'occasion se récupèrent, se transforment (parfois)..." .....	456
C.III.3. "... et se (re)vendent" : une économie de "bout de chandelles" ou une économie parallèle ?.....	456
CHAPITRE VI. HOMME ET MILIEU : VERS UNE APPROCHE DU RAPPORT DE L'HOMME À LA RESSOURCE NATURELLE .....	461
<i>A. Dire et concevoir la ressource.....</i>	<i>461</i>
A.I. Pierre et carrière dans les textes (le statut des carrières) .....	461
A.I.1. Le domaine décrit .....	461
A.I.2. Parler de la pierre.....	465
A.II. La carrière dans le territoire : l'exemple de l'espace cistercien .....	471
A.II.1. L'organisation du domaine cistercien de Vougeot .....	471
A.II.2. Clôture monastique et carrière : le problème des carrières doubles du Cellier de la Perrière de Fixin... ..	474
<i>B. Les pratiques du choix.....</i>	<i>478</i>
B.I. Critères opportunistes et techniques.....	479
B.I.1. L'opportunisme en question .....	479

## SOMMAIRE

B.I.2. La recherche de paramètres géotechniques.....	482
B.II. Nouveaux schémas.....	487
B.II.1. Le rôle de l'individu.....	487
B.II.2. La pierre pour elle-même : paramètres visuels.....	492
B.II.3. Vers une économie de marché.....	495
B.II.4. Un processus en marge (et tardif) : la pierre dans la restauration .....	500
<i>C. Synthèse - Comprendre le rapport de l'homme à la ressource pour replacer hommes et chantiers dans leurs contextes .....</i>	<i>500</i>
C.I. Pierres et carrières : une ressource aux marges .....	500
C.II. Transformations du paysage, mutations des protagonistes .....	502
C.III. Rapport homme/matière première : de la terre à la pierre.....	503
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES .....	507
Pierre et territoire .....	508
Réseau grangier et symboles chez les Cisterciens.....	509
La pierre : matière et objet .....	511
Du réseau domanial au réseau indépendant.....	511
La pierre : bien et marchandise .....	512
Les natures du matériau .....	513
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	515
GLOSSAIRE .....	553
ANNEXES.....	563
<i>Textes et sources.....</i>	<i>563</i>
<i>Échantillons et analyses.....</i>	<i>563</i>
<i>Analyse de sources .....</i>	<i>563</i>



## INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE

---

Depuis plusieurs décennies, le processus de production d'une œuvre attire autant l'attention du chercheur que l'œuvre elle-même<sup>1</sup> et l'étude de la chaîne opératoire s'oriente également sur les chemins de la production de la matière première, depuis son origine, son extraction des ressources qu'offre la Nature, jusqu'à sa transformation par les différents acteurs qui y participent.

Dans l'univers du chantier médiéval, l'intérêt des chercheurs pour la pierre matière naît d'abord du souci de restauration des Monuments Historiques et de la quête de la juste pierre de remplacement. Devenue champ disciplinaire en soi, la pierre d'œuvre intéresse à la fois les historiens, les historiens de l'art, les géologues et les archéologues, les uns cherchant à appréhender l'univers artisanal et l'histoire des techniques, quand les autres sont concentrés sur l'identification des faciès\* et de leur origine, les derniers sur les modes opératoires, l'évolution et l'histoire du chantier. Les modes d'extraction, la taille de la pierre, son commerce, son transport, sa mise en œuvre sur le chantier ont d'ores et déjà fait l'objet d'une multitude d'études, qui toutes témoignent de la richesse de ces problématiques et de la variété des processus, de la multiplicité des protagonistes et de la diversité des modes d'approche<sup>2</sup>.

Au sein de l'univers du chantier, une étape reste malgré tout encore assez méconnue, celle du processus d'approvisionnement des chantiers, pas tant dans les modes techniques d'extraction et de transport ou dans leurs ressorts économiques, mais dans ce que ce processus a de plus intangible, lié au choix du matériau, à l'appréciation du terroir par l'homme médiéval, sa position dans l'espace et ses capacités d'accès aux ressources<sup>3</sup>. Si "la présence de pierres suscite un mur"<sup>4</sup>, encore faut-il pouvoir accéder à ces pierres, les sélectionner, et leur destiner un usage précis au sein de l'ouvrage bâti.

---

<sup>1</sup> BARRAL I ALTET X. (dir.), 1983, p. 1.

<sup>2</sup> e.g. CHAPELOT-LECLERC O., 1975 ; KIMPEL D., 1977 et 1995 ; BLANC A., 1983 ; BESSAC J.-C., 1986 (rééd. 1993) ; BERNARD J.-F., BERNARDI P., ESPOSITO D. (dir.), 2008 ; BÜTTNER S., 2010 , etc. ou encore les colloques successifs du CTHS sur le thème *Carrières et construction*.

<sup>3</sup> BERNARDI PH., BOISSEUIL D., 2007.

<sup>4</sup> LEROI-GOURHAN A., 1943 (rééd. 2000), p. 27.

En termes d'appropriation d'une ressource naturelle, les processus artisanaux sont d'abord encadrés par le milieu naturel au sein duquel le choix est "inévitabile et limité"<sup>5</sup>. Dans l'univers du chantier, particulièrement le chantier médiéval qui sera au cœur de cette étude, le choix du bâtisseur reste ainsi avant tout contraint par l'offre de son sous-sol. Le panel de techniques dont il dispose, pour extraire et transformer la matière naturelle, constitue un autre niveau de contraintes qui peuvent avoir influencé les choix de matière. Certains travaux, comme ceux de J.-C. Bessac mettent clairement en lumière le choix de l'outillage en fonction des natures de matériaux travaillés, et leurs impacts respectifs sur le produit fini<sup>6</sup>. L'on estime enfin que les bâtisseurs ont toujours cherché à édifier des structures viables, dans une certaine mesure pérennes. Ces différents paramètres, ce jeu de contraintes élémentaires, sont-ils suffisants pour déterminer un processus unique et commun à tous ?

Le quatrième volume des colloques du CTHS consacrés aux *Carrières et Constructions*, envisage déjà la multiplicité des paramètres impactant l'utilisation des matériaux, depuis les contraintes techniques, socio-économiques ou politiques<sup>7</sup>. Mais dans beaucoup d'études consacrées à la construction ou dans le cadre de monographies monumentales, les principaux critères invoqués définissant le choix d'un matériau de construction se résument presque toujours à la proximité de la carrière, son accessibilité et la qualité des pierres qui en sont extraites<sup>8</sup>. Ces trois points présupposent pourtant que les notions de rapport qualité/prix (induit entre autres par la proximité de la carrière, les voies de communication, etc.) et de rentabilité sont, d'une part, des contraintes absolues, communes à tous les chantiers, mais également que ces contraintes sont de même nature et de même valeur quels que soient l'époque, le commanditaire ou le contexte géographique et naturel du chantier.

Pourtant, l'ethnologie et l'anthropologie démontrent souvent que "les tendances générales peuvent donner naissance à des techniques identiques mais sans lien de parenté matérielle, et les faits, quelle que soit leur proximité géographique, sont individuels, uniques"<sup>9</sup>. Dans le cadre du chantier médiéval, d'autres auteurs soupçonnent ainsi des processus de choix

---

<sup>5</sup> LEROI-GOURHAN A., 1943 (rééd. 2000), p. 14.

<sup>6</sup> BESSAC J.-C., 1985 et 1986 (rééd. 1993).

<sup>7</sup> LORENZ J. et GÉLY J.-P., dans LORENZ J., GÉLY J.-P. (dir), 2004, p. 9-11.

<sup>8</sup> "Les versants abrupts de la vallée de la Seine et de ses affluents offraient aux constructeurs normands des pierres aux qualités diverses dont ils surent tirer parti pour édifier les châteaux et églises de la région. Il était rare de faire appel à une seule qualité de pierre pour un édifice donné. Le plus souvent, il y avait un mélange rationnel qui tenait compte des aptitudes à la taille, des capacités de résistance au poids ou à la gelée ou des possibilités de sculpture, ce qui donnait naissance, en temps de paix à un commerce actif sur la Seine et l'Oise depuis les environs de Paris jusqu'à Harfleur." LARDIN Ph., dans JAMES-RAOUL D., THOMASSET C. (dir), 2010, p. 37.

<sup>9</sup> LEROI-GOURHAN A., 1943 (rééd. 2000), p. 15.

complexes, largement modelés par la culture des bâtisseurs ou des commanditaires. Jean-Paul Deroin, notamment, envisage l'approvisionnement des chantiers de la filiation des abbayes cisterciennes de Cîteaux et de Clairvaux comme héritant d'une "recherche systématique d'un matériau conforme à l'esthétique de l'Ordre, particulièrement résistant –notamment à l'humidité – et qui renferme des potentialités de taille exceptionnelles – naturellement non exploitées par les moines-bâtisseurs"<sup>10</sup>. Ces conclusions supposent plusieurs paramètres dans le processus de choix : que les bâtisseurs ont d'abord toute latitude pour sélectionner leurs carrières, qu'en bons ingénieurs, ils font des recherches préalables à leurs chantiers et choisissent leurs ressources en fonction d'un certain cahier des charges, et, qu'enfin, des facteurs socioculturels (ici la spiritualité cistercienne) peuvent influencer sur ce processus de sélection. De fait, dans la spiritualité chrétienne, la pierre est une image récurrente et riche de métaphores variées, notamment autour de la pierre d'œuvre. Depuis le roc solide et stable sur lequel s'appuie la foi<sup>11</sup>, un jeu de symboles s'articule autour de l'amalgame entre pierres et église, et communauté des croyants et Église<sup>12</sup>. Dans ses sermons, Bernard de Clairvaux reprend abondamment cette parabole, insistant sur le rôle des croyants comme "*pierres vivantes*" formant les moellons des murs de l'Église, dont les trous "doivent être comblés par les hommes, comme des ruines destinées à être réparées par des pierres vivantes" (Sermons sur le Cantique, 62 I-1). Le Christ est à la fois le fondement, le "rocher inébranlable" (Sermons divers, 5-4), de cet édifice et la pierre angulaire qui réunit les murs de pierres vivantes, afin de constituer l'édifice unifié de l'Église (Sermons pour les fêtes des Saints, 1-3). Le parallélisme est ailleurs poussé plus loin, soulignant encore la charge symbolique dont peut être chargée la pierre : "Voilà ceux que Dieu aime comme ses enfants, ce sont comme les **pierres vivantes dont la Sagesse construit un temple**, et pour qu'ils ne puissent se détacher de cet édifice, quelque effort qui soit tenté pour cela, avec l'aide de Dieu qui en a fait son habitation, **ils se sont taillés carrément à l'instar des pierres, de quatre manières différentes, par dessus, par dessous, à droite et à gauche**. Par dessus en soumettant avec autant de sagesse que d'humilité leur volonté à celle de Dieu ; par dessous en conduisant la chair selon les règles de la tempérance ; à droite en embrassant avec justice les bons, et à gauche en souffrant les méchants avec force et courage" (Sermons divers - 98).

---

<sup>10</sup> DEROIN J.-P., 1991, p.35.

<sup>11</sup> "Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église" (Matthieu, 16-18)

<sup>12</sup> "Vous approchant de la pierre vivante, vous-même, comme des pierres vivantes, prêtez-vous à être édifiés en maisons spirituelles" Première épître de Pierre (1P, 2), citée par Bernard de Clairvaux (Sermons sur le Cantique, 62-1).

Une première campagne d'archéologie du bâti, réalisée sur les bâtiments médiévaux du Cellier cistercien du Clos de Vougeot (21), a permis de replacer cette étude de site ponctuelle dans un paysage plus large et d'envisager ces chantiers dans le contexte de la gestion du terroir et de ses ressources lithiques<sup>13</sup>. Rapidement, pourtant, la caractérisation du réseau d'approvisionnement s'est heurtée à la rareté des études sur les processus et contextes de sélection de la pierre d'œuvre qui auraient permis de distinguer les paramètres pragmatiques de proximité, d'une spécificité cistercienne éventuelle dans l'exploitation de son terroir et le choix de sa pierre d'œuvre. Ce premier point de vue, focalisé sur un seul Cellier cistercien gothique, est ainsi apparu trop restrictif, interdisant de distinguer ce qui relève d'une réaction propre au groupe cistercien, de comportements partagés par tous. Sans point de repère extérieur hors de la sphère cistercienne des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, hors de ce terroir riche en pierres à bâtir, ou encore hors de l'univers de l'architecture utilitaire, ce point de vue unique ne permettait pas d'extraire la réflexion des paramètres fixes, imposés par la localisation des chantiers, leur cadre social et l'époque de leur création –ni d'en jauger la force– et risquait finalement de perpétuer certains *a priori*.

Aussi, devant les contradictions soulevées par des hypothèses toutes pragmatiques, techniques ou économiques, et des lectures culturelles ou symboliques, nous avons cherché à interroger la variabilité des processus de sélection et de mise en œuvre de la matière première sur différents chantiers de construction. Pour tester l'impact éventuel de la culture du bâtisseur sur les modalités de recours à la pierre, il nous est apparu intéressant de confronter non seulement l'homme médiéval à l'homme moderne, mais également de comparer différents ensembles culturels au sein de l'univers médiéval, aux contraintes et lois propres.

Pour répondre à ces différentes interrogations, nous avons réuni un corpus de sites volontairement variés pour contourner l'obstacle du point de vue unique, et être ainsi ensuite à même de critiquer l'approvisionnement en fonction de paramètres contrôlés et *a priori* indépendants, de confronter les différents groupes sociaux que ce soit au cours du Moyen Âge, comme au-delà (Tableau 1).

---

<sup>13</sup> FOUCHER M., 2007 ; FOUCHER M., GARCIA J.P., PETIT CH. (collab.) , MÉNIEL P. (collab.), 2008.

Site/paramètres		Clos de Vougeot	Cellier de la Perrière	Cellier aux Moines	Cellier et château de Gilly	Abbaye de Cîteaux	Pont des Arvaux	Chartreuse de Champmol	Château de Germolles	Château de Rouvres	Château d'Argilly
Commanditaire / utilisateurs	Abbaye de Cîteaux										
	Autres cisterciens										
	Bénédictins										
	Ducs de Bourgogne										
	Seigneur/châtelain										
Statut/utilisation	Arch. utilitaire										
	Arch. de prestige										
Localisation	Plaine										
	Côte										
Sources	Vestiges matériels										
	Corpus doc.										

**Tableau 1 :** Répartition du corpus de cas d'études en fonction des principaux critères (sociaux, architecturaux, localisation, nature des sources).

Essentiellement réparti entre les communautés monastiques, en premier lieu l'abbaye de Cîteaux, et les ducs de Bourgogne, le corpus recouvre une dizaine de sites dont les commanditaires peuvent bénéficier de finances suffisantes pour simplement se permettre de recourir à l'architecture en pierre, mais surtout pour ne pas être seulement contraints par les critères de coût. Cette plus grande latitude dans le choix des matériaux rend possible l'existence d'autres critères de choix et d'un approvisionnement plus complexe et diversifié.

Pour questionner les théories sur l'approvisionnement en fonction de la destination des chantiers, et des notions de technicité et d'ostentation, la nature des sites est volontairement variée. Une part de ce corpus regroupe des bâtiments monastiques d'exploitation vitivinicole. Deux d'entre eux, les Celliers de la Perrière de Fixin et de Vougeot, dépendent de l'abbaye de Cîteaux. Pour établir un éventuel distinguo, nous avons choisi de les confronter à trois autres celliers étrangers à l'abbaye de Cîteaux : l'un dépendant de l'abbaye cistercienne de la Ferté-sur-Grosne, le Cellier aux Moines de Givry, le second de la communauté bénédictine du prieuré de Gilly-lès-Cîteaux et un dernier, à Germolles, dont l'origine est vraisemblablement seigneuriale. L'autre grand ensemble regroupe des bâtiments plus prestigieux, voire ostentatoires, et recouvre deux grands monastères, l'abbaye de Cîteaux et la chartreuse de

Champmol, ainsi qu'un ensemble de maison forte (Germolles), châteaux ducaux (Germolles, Argilly et Rouvres) et abbataux (Vougeot et Gilly).

Sur l'ensemble de ces sites, nous avons dans la mesure du possible étendu l'investigation à l'ensemble des phases de construction, permettant d'une part d'obtenir un panel de données sur le long terme (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), mais aussi de pouvoir envisager l'évolution de l'approvisionnement au sein de chacun des sites, indépendamment des questions de proximité des ressources. Sur ce temps long, les changements de propriétaires et de statuts intra sites devraient permettre d'aborder les questions de choix en fonction des commanditaires et des projets architecturaux, dans un contexte naturel inchangé.

Leur répartition dans le territoire n'est pas non plus anodine (Fig.1) : nous avons choisi un territoire à la géologie fortement contrastée (Fig. 2), déterminant des zones riches en pierre à bâtir de qualité (Côte viticole) et, *a contrario*, des secteurs sans ressource lithique locale (plaine de Saône). De ce fait, les stratégies mises en œuvre, quels que soient la nature du site, le statut des commanditaires ou l'époque, devraient refléter les solutions d'adaptation à la plus ou moins grande richesse du terroir, comme aux infrastructures de communication permettant de faire le lien entre les secteurs carriers et les chantiers.

Ces sites, par l'état de leurs vestiges et les sources disponibles sur cette question de la pierre et de l'approvisionnement des chantiers, permettent une approche pluridisciplinaire décloisonnée. Ce choix méthodologique devrait nous permettre d'envisager tant les résultats matériels de cette sélection de matériaux, par l'analyse archéologique des constructions combinée à l'étude géologique des faciès en œuvre et en carrière, que les circonstances de cette sélection et le traitement de la pierre exprimés par les contemporains des constructions, au travers de l'analyse de la très riche documentation liée à certains chantiers. La majeure partie des sites a conservé quelques vestiges qui permettent cette approche archéologique. Certains, comme la chartreuse de Champmol et le château de Germolles, présentent même le double avantage de pouvoir confronter le bâti aux archives de chantiers. Seuls les châteaux de Rouvres et d'Argilly ne sont plus aujourd'hui accessibles qu'à partir des données textuelles.

Au-delà de ces jeux de confrontation généraux, le corpus permet d'abord de comparer des sites aux caractères proches (Celliers cisterciens XII-XIII<sup>e</sup> siècles ; châteaux ducaux fin XIV<sup>e</sup> siècle, etc.) pour essayer de faire émerger d'éventuelles tendances communes qu'il sera ensuite possible de critiquer en jouant sur les multiples paramètres de test possibles (localisation, chronologie, commanditaire, etc.). Certains sites s'intègrent aussi à des problématiques plus ponctuelles. Comme le pont des Arvaux, élément du réseau hydraulique de l'abbaye de

Cîteaux, qui nous a paru intéressant puisqu'il permet de confronter une construction "industrielle" aux bâtiments résidentiels et prestigieux de l'abbaye, dans le même contexte de pauvreté en ressource lithique et avec les mêmes commanditaires. Cette structure est également le vestige le plus précoce conservé de l'abbaye.

L'étude du prieuré/château de Gilly devrait également permettre de tester un ensemble de questions relatives à la proximité de la ressource et l'accessibilité aux carrières. Ce prieuré bénédictin puis cistercien se situe en bord de plaine de Saône, à proximité de la carrière cistercienne de Vougeot. Confronter l'état bénédictin de ce bâtiment aux constructions cisterciennes contemporaines de Vougeot et de Cîteaux, mais aussi à ses propres phases de construction après l'annexion cistercienne du site au XIV<sup>e</sup> siècle, devrait permettre d'aborder finement les questions de modalités d'accès aux ressources.

En parallèle des sites bâtis, nous avons également concentré nos efforts sur les carrières. Dans la littérature spécialisée, l'identification des carrières susceptibles d'avoir approvisionné un chantier se fonde généralement, sauf mention textuelle, sur la présence d'exploitations proches, relativement anciennes, d'un calcaire de la même formation\* géologique. Cette méthode est d'abord peu appropriée dans le secteur de la côte viticole, grevée d'une multitude d'exploitations, mais réduit également la question de l'accessibilité de la ressource à une simple variable géographique. La présence d'un banc calcaire est certes immuable, à l'échelle du temps humain, mais son accès est contraint par la propriété du sol, les modalités de son exploitation, les voies de communication, etc. Dans la gestion de l'approvisionnement d'un chantier, plusieurs paramètres entrent en jeu : le plus évident étant la capacité du terroir à fournir de la pierre de construction. Mais, vu les stratégies d'importation mises en place dans les régions<sup>14</sup>, ce premier critère reste relatif. Les autres paramètres sont humains, sociaux et historiques et définissent concrètement la capacité (ou l'incapacité) d'un commanditaire à pouvoir accéder à une ressource. En ce sens, l'étude historique des carrières nous a paru fondamentale non seulement pour affiner le dessin des réseaux d'approvisionnement mais surtout pour tenter de définir les caractéristiques de ces réseaux et du recours à la pierre.

### ORGANISATION DU MANUSCRIT

Le double raisonnement, fondé sur les groupes sociaux et individus opérant sur les chantiers comme sur les ressources d'un territoire, impose d'en préciser finement le cadre tant historique, chronologique que spatial (I). Partant de là, les vecteurs d'informations sont

---

<sup>14</sup> e.g. MADELINE F., 2011.

nombreux qui permettent d'aborder les différents aspects de notre problématique, et ce, à plusieurs degrés. Chacune de ces sources, par essence de nature différente, appelle une méthodologie et un protocole d'investigation qui lui sont propres, à même de converger vers une réflexion commune sur l'approvisionnement en pierre à bâtir et le rapport de l'homme à la ressource et son environnement (II).

Malgré la disparité de ces sources, nous avons tenté d'organiser l'étude monographique de chaque site du corpus selon un schéma récurrent. Le premier volet se concentre sur l'analyse historique destinée à mettre en évidence toutes les données nécessaires au contexte historique et social des différentes phases de construction, à caractériser les commanditaires et la destination des bâtiments. Le second volet, l'étude des bâtiments proprement dite, s'attache à délimiter et définir les différentes phases de construction, permettant dans un troisième temps de localiser avec précision les différents matériaux de construction dans le temps et l'espace, de déterminer les différents modes opératoires (mise en œuvre, techniques, outils, etc.), permettant *in fine* d'obtenir une vision précise de la pierre de construction par bâtiment, par époque, par type de bâtiment et de commanditaire. Cette partie centrale de l'étude est scindée en deux chapitres, le premier consacré aux sites de plaine (III), le second aux sites installés sur le coteau (IV).

La dernière partie s'attache enfin à replacer l'approvisionnement en matériaux dans un contexte historique, économique, social et culturel. Le premier chapitre (V) intègre la pierre de construction dans son contexte territorial, passant par l'identification des carrières et bassins carriers, pour ensuite redessiner les différents réseaux d'approvisionnement des chantiers et mettre en lumière les stratégies d'accès à la ressource. Le dernier chapitre (VI) intègre le chantier dans son contexte humain, culturel et social. Nous avons tenté d'utiliser la pierre à bâtir comme objet anthropologique et, à travers la façon dont pierres et carrières sont évoquées dans la documentation, puis par une interrogation des processus de choix sur les chantiers, nous avons abordé la question du rapport de l'homme à la ressource et à son territoire.

PARTIE I.

CADRES NATURELS, CADRES CULTURELS, CADRES  
MÉTHODOLOGIQUES



## CHAPITRE I. CONTEXTE NATUREL, CONTEXTE HISTORIQUE

---

Cette présentation des contextes naturels et humains n'a pas pour vocation de retracer un panorama géologique, un historique local, ni d'expliciter les différentes étapes chronologiques propres à chacun des sites. Ce dernier aspect sera traité ponctuellement en ouverture des études qui leur sont consacrées, dans les chapitres III et IV. Nous cherchons ici à présenter d'abord le potentiel local en matière de calcaires exploitables, puis, dans un second temps, les différents protagonistes et les cadres dans lesquels ils opèrent, d'abord pour replacer chaque site au sein d'un contexte plus large, mais aussi pour souligner les particularismes culturels, économiques, politiques ou idéologiques qui peuvent expliquer l'organisation des chantiers, la nature des projets architecturaux, ou encore encadrer l'approvisionnement en pierre.

### A. UN TERRITOIRE CONTRASTÉ : GENÈSE ET EXPLOITATION

#### A.I. UN TERRITOIRE CONTRASTÉ

Trois grandes unités géographiques composent aujourd'hui ce paysage organisé autour de l'axe nord-sud de la Côte, qui sépare à l'ouest le plateau calcaire, de la plaine de Saône à l'est (Fig. 2). Le coteau et le plateau occidental résultent tous deux des phases d'immersion marine que la Bourgogne a connues entre le Trias moyen (245,9 – 228,7 Ma BP) et le Crétacé supérieur (99,6 – 65,5 Ma BP)<sup>15</sup>. Lors de ces épisodes marins, des sédiments plus ou moins grossiers et d'épaisseurs variables s'accumulent sur les fonds<sup>16</sup>. Vers 35 Ma BP, un événement majeur, lié à l'importante activité tectonique alpine, fracture l'ensemble du territoire, en créant un jeu de failles nord-sud continu depuis l'Alsace jusqu'à la vallée du Rhône<sup>17</sup>. Si le compartiment\* occidental, avec ces niveaux marins, remonte, le compartiment oriental s'enfoncé progressivement, avec une différence de l'ordre du millier de mètres de part et d'autre de la faille.

La Côte est directement installée sur cette faille. Le décalage des deux compartiments est visible dans la morphologie des terrains, avec les falaises en calcaires durs en haut de versant

---

<sup>15</sup> RAT P., 1986.

<sup>16</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972. p. 11.

<sup>17</sup> GARCIA J.-P., 2010a.

et la pente induite par les différents niveaux marno-calcaires sous-jacents lui conférant, selon leur nature, un modelé de convexe à concave. La Côte est entrecoupée par de nombreuses combes, résultant de l'érosion postérieure, au débouché desquelles des cônes alluvionnaires\* entraînent plus bas dans la plaine les matériaux du versant. À l'arrière, les calcaires massifs des niveaux marins constituent un plateau sec.

La grande faille oligocène et l'enfoncement du compartiment oriental, créant la dépression du Fossé Bressan, ont fait descendre les niveaux calcaires à plusieurs centaines de mètres de profondeur à l'est. L'érosion postérieure et l'activité hydrologique ont peu à peu comblé ce fossé avec les matériaux alluvionnaires issus des cours d'eau (comme la Saône) et colluvionnaires\* venant de l'érosion des reliefs, créant un paysage de faible modelé. Ces couches majoritairement argileuses, imperméables, permettent la résurgence de très nombreuses sources faisant de cette plaine une zone particulièrement humide.

### A.II. LOCALISATION DES RESSOURCES LITHIQUES POTENTIELLES

Seuls les faciès d'origine marine ont été exploités et mis en œuvre sur les chantiers médiévaux vus au cours de cette étude. Les nombreux épisodes d'émersion et d'érosion ayant fait disparaître la quasi-totalité des dépôts du Crétacé, seuls ceux du Jurassique restent disponibles à l'exploitation.

#### A.II.1. CÔTE ET ARRIÈRE-CÔTE : ENTRE VITICULTURE ET EXPLOITATION CARRIÈRE

Les très nombreuses carrières de calcaires sont l'une des plus importantes exploitations concentrées sur ce coteau. L'affleurement de ces niveaux, remontés à la surface par le jeu de la tectonique, ainsi que la forme du versant rendent leur accès et l'évacuation des matériaux particulièrement aisés. S'il ne reste aujourd'hui qu'un nombre restreint de carrières, concentrées sur quelques secteurs, la Côte est constellée de petites exploitations à ciel ouvert témoins d'une époque où la vigne était moins présente et l'extraction de pierre plus importante sur le versant. L'inventaire de ces exploitations sur la Côte de Nuits, longue de seulement 22 kilomètres, a permis de dénombrer un minimum de 80 carrières et districts carriers<sup>18</sup>. Tout au long de la côte, les faciès de calcaires varient beaucoup, en fonction d'abord de l'empilement stratigraphique, mais aussi des nombreuses failles est-ouest qui mettent à niveau des compartiments calcaires d'âges et de natures différents (Fig. 258, 262, 272). Conjuguée aux

---

<sup>18</sup> Inventaire réalisé par C. Montel, dans le cadre du programme de recherche HCPER "Ancienneté et spatialisation des pratiques viticoles de la Côte bourguignonne". GARCIA J.-P., 2010b, p. 297-299.

variations latérales propres à chaque faciès, cette succession d'évènements géologiques implique une très grande variabilité de calcaires disponibles à la construction, et ce sur des espaces très restreints.

Sur le plateau, les exploitations de pierre sont plus délicates à cause de l'accès vertical aux niveaux calcaires, mais les carrières, notamment contemporaines, sont nombreuses à exploiter ces niveaux marins.

### A.II.2. LA PLAINE : DE TERRE ET DE BOIS

Conséquence de l'effondrement du fossé bressan et de son comblement postérieur par alluvions et colluvions, la pierre n'affleure nulle part dans la plaine de Saône : les premiers sédiments calcaires se situent à plusieurs centaines de mètres de profondeur, recouverts par ces terrains hétérogènes. Si la pierre est ici inaccessible, cet espace permet par contre l'exploitation de deux autres matériaux de construction fondamentaux : le bois et la terre cuite (briques, tuiles, carreaux de pavement, etc). Outre les forêts, dans lesquelles les ducs de Bourgogne et l'abbaye de Cîteaux possèdent et exploitent d'immenses domaines forestiers, la plaine est jalonnée de nombreuses tuileries et briqueteries, notamment au cours du Moyen Âge et de l'Époque moderne<sup>19</sup>.

## B. LES DIFFÉRENTS ACTEURS : IMPLANTATIONS ET PRATIQUES

### B.I. DUCHÉ DE BOURGOGNE : CHÂTELLENIES, RÉSIDENCES DUCALES ET INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DOMANIALES

Sauf au château de Germolles, pour lequel nous allons également nous intéresser aux périodes antérieures à l'occupation ducale, les chantiers laïcs de notre corpus relèvent tous de l'administration du duché de Bourgogne. En terme de chronologie, la période concernée est en outre brève, puisqu'elle concerne essentiellement la dynastie ducale des Valois (1363-1477), et plus particulièrement sa première génération, avec le couple Philippe le Hardi et Marguerite de Flandres (1362-1404) particulièrement actif dans la réorganisation et la modernisation de ses propriétés architecturales.

D'après les termes de la donation du duché par le roi de France en 1363, le nouveau duc Philippe le Hardi devient le principal propriétaire foncier et seigneur de Bourgogne : il possède un ensemble de domaines comprenant des infrastructures liées à la défense du territoire

---

<sup>19</sup> BECK C., 2008 ; BECK P., 2012 ; CHAPELOT-LECLERC O., 1975 ; PICARD E., 1883, 1885 et 1887 ; PLOUVIER M., 1998 ; PLOUVIER M., ORGEUR M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. dir, 1998, p. 101-119.

(châteaux, fortifications, etc.), à la gestion de son état et à sa puissance politique (locaux administratifs et judiciaires), à la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte de son domaine foncier (granges, fermes, celliers, tuileries, moulins, pêcheries, fours banaux, etc.), et enfin à la résidence d'une cour encore itinérante (châteaux et hôtels urbains)<sup>20</sup>. La gestion de cet ensemble immobilier et la perception des revenus directs ou indirects qui y sont rattachés s'appuient sur un réseau de quarante ou cinquante châtelainies selon les auteurs<sup>21</sup>. À celles-ci incombe notamment l'entretien des infrastructures bâties qui en dépendent, en puisant essentiellement dans leurs ressources propres, parfois complétées par des financements extraordinaires. Au sein de ce parc immobilier immense, deux catégories de bâtiments vont plus particulièrement nous intéresser : les résidences duciales, au travers des sites de Rouvres, d'Argilly et de Germolles et les infrastructures de production, via celles présentes à Germolles.

### B.I.1. LES RÉSIDENCES

Sauf le palais ducal de Dijon, la plupart des résidences duciales du sud du duché sont installées dans les forteresses héritant du réseau préexistant des châtelainies, voire, comme c'est le cas à Germolles, d'anciennes maisons fortes rachetées à de petits seigneurs locaux<sup>22</sup>. La nature de ce parc immobilier, ancien et très marqué par son caractère féodal, explique en partie l'élan édilitaire particulièrement soutenu sous Philippe le Hardi. Sa présence fréquente, ainsi que celle de sa cour, dans la partie méridionale de son duché en est une autre explication.

Dans un premier temps, il semble que ses principaux efforts concernent seulement les travaux nécessaires de consolidation et d'entretien. Mais avec son mariage avec Marguerite de Flandres, en 1369, les travaux prennent une nouvelle envergure, soutenus par les moyens financiers conséquents issus de cette union avec la fille unique du comte de Flandres. Cet élan édilitaire commence à s'essouffler dès les décès du comte de Flandres et du roi de France (1380 et 1384), qui conduisent le duc à délaisser le sud de son duché, dont il confie fréquemment la gestion à Marguerite de Flandres, quand il se concentre sur Paris et ses États du nord<sup>23</sup>.

À propos des résidences qui vont effectivement être utilisées par le couple ducal, il s'agit d'abord de moderniser un parc immobilier ancien et disparate et, surtout, d'adapter d'anciennes

---

<sup>20</sup> BECK C., BECK P., 2007, p. 93 ; SCHNERB B., 1999, p. 46-47 ; RAUZIER J., 1996, p. 569.

<sup>21</sup> e.g. BECK C., BECK P., DUCEPPE-LAMARRE F., 2001, p. 100 ; CASSAGNES-BROUQUET S., 2004b, p. 140.

<sup>22</sup> CASSAGNES-BROUQUET S., 2004b, p. 140 ; BECK P. (dir.), 2002.

<sup>23</sup> BECK P., 2004a, p. 137.

forteresses et maisons fortes à l'accueil et l'apparat de la cour. Outre la nécessité d'agrandir les espaces, de les moderniser en installant escaliers à vis, eau courante et étuves, ou encore de les conformer aux usages protocolaires princiers, ces résidences participent également à l'expression monumentale du pouvoir ducal<sup>24</sup>. Elles s'inscrivent ainsi dans un mouvement général de modernité, d'effervescence artistique, qui se traduit par un programme artistique complexe, ostentatoire et confié aux meilleurs artistes des cours de Bourgogne ou de France<sup>25</sup>. Les extérieurs sont également retravaillés et participent à la fois d'une certaine idéalisation de la nature, avec jardins clos, tonnelles et labyrinthes, mais aussi d'une véritable recherche dans les pratiques culturelles, avec diverses tentatives d'acclimatation de nouvelles espèces, et plus prosaïquement d'une exploitation raisonnée des jardins pour l'alimentation de la table ducale<sup>26</sup>.

Les châteaux de Rouvres, de Germolles et d'Argilly sont parmi les principaux chantiers ducaux au sein de la douzaine de résidences privilégiées du sud du duché : tous trois bénéficient d'aménagements importants initiés par Philippe le Hardi, plus souvent entrepris par Marguerite de Flandres, voire ponctuellement par leur fils Jean Sans Peur et son épouse Marguerite de Bourgogne.

### B.I.2. INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION : LE VIGNOBLE DUCAL

Sur la côte, les ducs possèdent près de 80 hectares d'un vignoble qui, contrairement à l'ensemble de leurs propriétés agricoles, est exploité en faire-valoir direct. Réparties en autant de clos, les productions viticoles sont transformées dans des structures souvent monumentales installées à proximité des principales demeures ducales. Autour de la capitale dijonnaise, la cuverie et les pressoirs de Chenôve assument la gestion du vignoble méridional, et les infrastructures associées au château de Talant, celle de l'est. Le vignoble beaunois est, lui, réparti entre les pressoirs, cuveries et celliers de l'hôtel ducal de Beaune et le site de Pommard. En côte chalonnaise, le grand clos de Germolles, hérité comme le château d'une exploitation de petits seigneurs locaux, est associé à un cellier et un pressoir compris dans l'enceinte du château de Germolles<sup>27</sup>. L'importance, voire la monumentalité, des bâtiments vitivinicoles découlent du soin marqué apporté à la production du vin, dont l'essentiel n'est

---

<sup>24</sup> BOVE B., 2009, p. 224. De même à la cour de France, "la multiplication des palais dans la capitale met en scène la majesté royale". (BOVE B., 2009, p. 208).

<sup>25</sup> Voir le catalogue de l'exposition *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*. (Collectif, 2004). BOVE B., 2009, p. 208-212, p. 228-232.

<sup>26</sup> BECK C., BECK P., DUCEPPE-LAMARRE F., 2001, p. 101-106 ; FOUCHER M., 2012c.

<sup>27</sup> BECK P., LOCHOT E., 2011, p. 127-129.

pas destiné à la vente, mais participe des fastes de la cour de Bourgogne, qu'il ait été servi à table ou utilisé comme cadeau diplomatique<sup>28</sup>.

## B.II. LE MODÈLE CISTERCIEN ET SON IMPLANTATION LOCALE

Sans s'appesantir sur l'histoire de l'Ordre cistercien, cette présentation vise surtout à mettre en lumière l'organisation économique cistercienne, puisqu'elle constitue un canevas sous-jacent aux relations entre plusieurs des sites de notre corpus. Le modèle économique spécifique, observé par toutes les abbayes de l'Ordre, structure non seulement les relations entre ses différentes composantes, implique un certain rapport aux ressources et à leur production, mais forme surtout un cadre contraignant, dont nous allons tenter de mesurer, au long de cette étude, l'impact sur les solutions d'approvisionnement dans le cadre des chantiers cisterciens.

### B.II.1. DEUX EXEMPLES HORS DU RÉSEAU CISTERCIEN : UN AUTRE RAPPORT AUX FONCIER ET AUX RESSOURCES

Sur le territoire concerné par notre étude, les protagonistes issus de l'univers monastique sont nombreux, mais seuls le prieuré de Gilly et la chartreuse de Champmol dépendent d'une autre congrégation religieuse que celle de l'Ordre cistercien. Le premier hérite d'un monachisme ancien, aux domaines fonciers excessivement morcelés et éparpillés, puisqu'il dépend de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Depuis le VI<sup>e</sup> siècle et jusqu'à son annexion par Cîteaux au XIII<sup>e</sup> siècle, cette abbaye possède le petit prieuré de Gilly et un domaine foncier, mais les études manquent quant à son histoire primitive, son organisation et son implantation territoriale<sup>29</sup>. D'après une enquête succincte dans divers cartulaires de communautés voisines, le prieuré de Gilly et, à travers lui la communauté bénédictine de Saint-Germain-des-Prés, transmet biens fonciers et droits d'usages à d'autres, mais paraît surtout soucieux de préserver la perception de ses nombreux revenus fiscaux<sup>30</sup>. Son rapport au terroir paraît alors différent de celui que mettent primitivement en place les Cisterciens, fondé ici sur une exploitation indirecte du domaine foncier<sup>31</sup>.

---

<sup>28</sup> DION R., 1959 (réed. 1977), p. 181-182 ; PICARD E., 1912, p. 202-204 ; BECK P., CANAT Ch., LAUVERGEON B., LOCATELLI Ch., PORTET F., 1999, p. 4-5 ; BECK P., LOCHOT E., 2011 ; BECK P., 2012 ; LABBÉ TH., 2013, p. 104-105.

<sup>29</sup> CHAUME M., 1927-1937, p. 542. GUÉRARD M. B., 1844, vol. 2, p. 262 (XXIV – n°127).

<sup>30</sup> À propos de ses transactions avec Cîteaux, voir MARILIER J., 1961, textes n<sup>os</sup> 35, 39-III, 50-3, 239, 240. À propos d'une donation à Saint-Étienne de Dijon, voir <http://philologic.cbma-project.eu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.12886:1.CBMA.2162> [consulté le 22/07/14].

<sup>31</sup> MAZEL F., 2010, p. 172-176.

Le cas de la chartreuse de Champmol est totalement différent. Non seulement la fondation est excessivement tardive (fin XIV<sup>e</sup> siècle), mais l'aspect qui nous intéresse, celui de la construction et de l'approvisionnement en pierre du chantier, ne concerne pas directement la communauté cartusienne. Fondée par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, cette chartreuse est de fait un projet quasi exclusivement ducal, destiné à accueillir la dépouille du duc, financé exclusivement par les fonds du duché et géré uniquement par l'administration ducal. À ce titre, la chartreuse rejoint l'ensemble du parc immobilier ducal et participe à la mise en scène monumentale et symbolique du pouvoir<sup>32</sup>.

### B.II.2. LE RENOUVEAU CISTERCIEN

Le mouvement cistercien participe à un vaste élan d'expériences monastiques en rupture avec le monde, actif dès la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Le projet, porté par Robert de Molesme et ses compagnons, se fonde sur un retour à un monachisme ascétique "plus rigoureusement et plus parfaitement" attaché à la Règle de Saint Benoît, se traduisant par un retrait du monde, la mise en valeur du travail manuel et le refus de posséder églises et dîmes<sup>34</sup>. Soutenue par les autorités ecclésiastiques et aidée par les élites laïques bourguignonnes, la nouvelle communauté se fixe en 1098 au sud de Dijon<sup>35</sup>.

Les chroniques cisterciennes et historiens modernes exacerbent beaucoup les difficultés des premières années<sup>36</sup>, mais, dès la seconde décennie du XII<sup>e</sup> siècle, la communauté est capable d'essaimer, fondant de nouvelles communautés à La Ferté-sur-Grosne en 1113 (ou 1112), Pontigny en 1114, Clairvaux et Morimond en 1115, Bonnevaux en 1117, Preuilley en 1118, l'Aumône en 1121 et la Cour-Dieu en 1123. La vitalité de la communauté de Cîteaux s'observe également par son dynamisme intellectuel et spirituel, d'une grande maturité politique pour certains<sup>37</sup>, très marqué. La rédaction, entreprise par l'abbé Etienne Harding, de plusieurs documents fondateurs du "projet cistercien" et de l'Ordre témoignent de cette volonté spirituelle ferme de forger, fixer puis transmettre un idéal commun à une communauté

---

<sup>32</sup> MONGET C., 1898 ; TABBAGH V., 2004 ; PROCHNO R., 2004a. ; SCHNERB B., 1999, p. 125-133 ; LECUPPRE-DESJARDIN E., dans SCHNERB B. (dir.), 2009, p. 18-19 ; BORCHERT T.-H., dans SCHNERB B. (dir.), 2009, p. 52-58 ; JUGIE S., 2004a.

<sup>33</sup> MAZEL F., 2010, p. 302-321.

<sup>34</sup> Lettre au légat du pape, d'après AUBERGER J.-B., 1986, p. 67. MAZEL F., 2010, p. 308.

<sup>35</sup> MARILIER J., 1961.

<sup>36</sup> Si la première installation est vraisemblablement inadaptée (d'où son déplacement 2 km au sud, quelques années plus tard), la pauvreté et le vieillissement de la communauté primitive sont souvent exacerbés par les chroniqueurs cisterciens et les historiens modernes, accentuant ainsi le rôle de l'arrivée de Bernard de Clairvaux et ses compagnons en 1113. BREDERO A. H., 1998 ; AUBERGER J.-B., 1986 ; PLOUVIER M., SAINT-DENIS A., (dir.), 1998, p. 44, 130 ; MAZEL F., 2010, p. 310.

<sup>37</sup> e.g. TRIVELLONE A., 2010.

en expansion<sup>38</sup>. À la mort d'Etienne Harding, en 1134, la construction de la structure de l'Ordre cistercien est achevée : la Charte de Charité et l'Exorde Primitif, bientôt augmentés des *capitula* (chapitres), régissent l'ensemble de la vie monastique et les relations entre les différentes maisons.

Les bases instaurées dès la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle perdurent jusqu'à la Révolution, modelées de nombreuses évolutions tant spirituelles, qu'institutionnelles, structurelles ou économiques<sup>39</sup>. Parmi celles dont on constate les effets au cours de cette étude, se trouve l'introduction du régime de la commende dans le processus d'élection des abbés et la gestion financière des ressources de l'abbaye. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les communautés perdent leur droit à élire leur abbé, au profit des papes puis des rois qui confient la charge à des clercs étrangers aux monastères. Non seulement la mise en commende sectionne le lien entre communauté et abbé, mais elle implique aussi régulièrement le détournement des ressources financières aux fins personnelles des nouveaux abbés : pour la communauté de Cîteaux, les châteaux de Vougeot et de Gilly en sont une expression monumentale dont la construction nous intéresse ici pour les différences de projets et de moyens qu'ils représentent.

### B.II.3. ARTICULATIONS D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE SPÉCIFIQUE

#### *B.II.3.1. Granges et convers*

Le principe cistercien se fondant sur l'humilité, la pauvreté et le travail manuel pour l'autosubsistance exclut d'emblée le faire-valoir indirect et la perception de revenus rattachés à des terres : dans ces conditions, les biens donnés aux moines ne sont primitivement utiles que si ces derniers peuvent les exploiter eux-mêmes. Or, l'éloignement significatif de certaines terres par rapport aux abbayes, existant dès la donation de la vigne de Meursault à la Noël 1098 faite par le duc Eudes de Bourgogne à l'abbaye de Cîteaux<sup>40</sup>, se révèle incompatible avec l'idéal cénobitique et la clôture stricte imposée par la règle bénédictine. Même s'il est difficile de déterminer si la solution appartient d'ores et déjà au projet primitif, ou si elle s'impose à l'usage des premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle, les Cisterciens choisissent rapidement de faire appel aux frères convers, sans qui "les moines ne pensaient pas pouvoir sans leur soutien observer pleinement de jour comme de nuit les préceptes de la Règle"<sup>41</sup>.

---

<sup>38</sup> La Charte de Charité et d'Unanimité vers 1114 (disparue), l'Exorde Primitif avant 1123, et vraisemblablement une première version des *Usus Conversorum*. AUBERGER J.-B., 1986.

<sup>39</sup> PACAUT M., 1993 ; HENNEAU M.-E., 1997.

<sup>40</sup> MARILIER J., 1961, texte n°12.

<sup>41</sup> *Exordium Parvum*, Ch. XV, d'après ESCOFFIER M., 2005, p. 20-25 ; AUBERGER J.-B., 1986, p. 63-65.

S'inspirant d'un concept déjà usité dans d'autres ordres cénobitiques (Camaldules, Chartreux, Vallombreuse, Grandmontain, etc.), les abbés de Cîteaux, Aubri peut-être, Etienne Harding sans doute, vont faire des frères convers une véritable institution, partie intégrante et force vive de l'Ordre en train de se construire<sup>42</sup>. Alors que la vie monacale cistercienne se codifie, plusieurs générations de coutumes, depuis les *Usus Conversorum* vraisemblablement composés dans le second quart du XII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la *Disctinctio XIV "De Conversis"* au siècle suivant, réglementent les aspects matériels et liturgiques de la vie du frère convers et explicitent son statut vis-à-vis du monde et de la communauté cistercienne<sup>43</sup>.

Si les auteurs oublient souvent que l'institution des convers est une forme évoluée et aménagée à partir du modèle monacal, ils restent conscients de leur rôle dans l'exploitation des domaines : ces frères, puisqu'ils ne sont pas cloîtrés à l'image des moines, peuvent sortir de l'enceinte du monastère et mettre en valeur les domaines éloignés de l'abbaye-mère. Grâce à ce système, les Cisterciens ont pu organiser et développer à l'envi un système d'exploitation organisé et efficace. Au cœur de ces domaines, ils installent des granges, unités d'exploitation regroupant les infrastructures d'exploitation et de stockage correspondant au foncier, et, parce qu'ils y envoient travailler les frères convers, des lieux de vie appropriés.

### *B.II.3.2. La vitiviniculture cistercienne*

Au cours de cette étude, nous allons essentiellement nous intéresser, à propos des exploitations agricoles cisterciennes, aux nombreux domaines viticoles. Localement, leur organisation a généré plusieurs structures architecturales, différemment réparties dans le territoire, et toutes connues sous le terme de cellier alors même qu'elles recouvrent trois réalités différentes, trois étapes de la chaîne opératoire de la production, de la consommation et de l'écoulement du vin<sup>44</sup>.

Le premier cellier est celui qui se trouve au cœur même de l'abbaye, bordant le cloître. Il n'est pas spécifiquement vinicole et regroupe toutes les denrées produites dans les multiples domaines agricoles dépendants de l'abbaye et censées subvenir aux besoins de la communauté. Le second cellier, identifié dans cette étude par une majuscule, est installé hors de l'abbaye et consiste en une grange spécialisée associée à un vignoble. Il ne s'agit plus ici

---

<sup>42</sup> Pour tout ce qui concerne l'institution des frères convers, voir ESCOFFIER M., 2005 ; WADDELL C., 2000.

<sup>43</sup> "Quant à ces convers, avec la permission des évêques, nous les prenons en charge comme nos proches et nos aides, de la même façon que nous accueillons les moines : pour nous, ce sont des frères et ils participent à nos biens tant spirituels que matériels au même titre que les moines."(*Capitula* XIX et XX), d'après ESCOFFIER M., 2005, p. 31.

<sup>44</sup> NICOLAS C., 2007, p. 251.

d'un simple entrepôt, mais d'un complexe associant les infrastructures de production du vin, de son stockage temporaire, mais aussi les espaces de vie des frères convers chargés de l'exploitation. La dernière catégorie de cellier n'intervient que tardivement dans l'organisation économique cistercienne, puisqu'elle découle de l'assouplissement progressif des principes rigoristes cisterciens, autorisant ici le commerce vers l'extérieur<sup>45</sup>. Ces derniers Celliers sont installés en ville, où ils permettent d'écouler sur les marchés urbains les surplus de production. Notre brève étude des Celliers cisterciens dijonnais met en lumière des structures polyvalentes et complexes, associant non seulement les espaces de stockage des denrées destinées à la vente, les boutiques et tavernes où, notamment, le vin est écoulé, mais aussi des espaces résidentiels accueillant les frères convers attachés à la structure et servant de relais aux abbés de passage. À Dijon, architecture et sources anciennes démontrent également que ces Celliers urbains sont en parallèle des espaces de production, associés à un vignoble périurbain<sup>46</sup>.

### B.II.4. LES CISTERCIENS SUR LE TERRITOIRE ENTRE DIJON ET GIVRY : RÉPARTITION ET ÉVOLUTION

#### *B.II.4.1. L'abbaye de Cîteaux et son réseau*

Pour subvenir à l'ensemble de ses besoins et selon les principes primitifs d'autarcie, l'abbaye de Cîteaux s'attache à réunir un ensemble de propriétés foncières variées. Par donation, bientôt par achat et par échange, elle réunit un foncier organisé autour d'une vingtaine de granges plus ou moins polyvalentes en fonction de la nature des terroirs. En plaine de Saône, autour de l'abbaye, la dizaine de granges assure essentiellement l'élevage ovin, porcin, piscicole et l'exploitation des bois et forêts. À mesure de l'éloignement, les granges se spécialisent notamment autour de l'élevage ovin sur les plateaux calcaires, la céréaliculture en plaine de Saône, la viticulture sur le coteau (Fig. 3). Ailleurs, l'abbaye exploite le minerai de fer (vallée de l'Ouche) ou perçoit du sel à Lons-le-Saunier et Salins<sup>47</sup>. Cette organisation, fondée conjointement sur la mise en valeur du terroir en fonction de ses capacités, et sur la volonté de réunir l'ensemble des ressources nécessaires au fonctionnement de la communauté nous intéresse à plus d'un titre : elle constitue d'abord le cadre historique et culturel de plusieurs sites du corpus, mais elle souligne une volonté d'appropriation des ressources et des chaînes de production qui n'a jamais été interrogée en détail à propos de la pierre et des carrières.

---

<sup>45</sup> PACAUT M., 1993, p. 168. CHAUVIN B., PERRAULT, Ch., 2006, p. 277.

<sup>46</sup> FOUCHER M., 2012b.

<sup>47</sup> POLONI J., 1983 ; CHAUVIN B., 1983 ; CHAUVIN B., 1998.

○ *Le réseau vitivinicole*

Résultat d'une lente acquisition, d'abord par la charité des laïcs, puis au terme d'une entreprise économique fondée à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, sur l'achat et l'échange (Fig.4), le vignoble de Côteaux forme progressivement des domaines cohérents<sup>48</sup>. Selon le recensement du frère M. Lebeau, évidemment lacunaire faute de sources complètes, ou les travaux universitaires de B. Bourély, les moines auraient possédé des vignes, et/ou les droits associés, sur 33 communes de la Côte entre Plombières-lès-Dijon au nord et Meursault au sud, avec des halos plus concentrés autour des domaines et des infrastructures de productions à Vougeot-Gilly, Beaune-Meursault, Fixin-Brochon, etc.<sup>49</sup>.

Selon le schéma d'organisation théorique de la chaîne opératoire monumentale vitivinicole, l'abbaye de Côteaux possède au moins huit Celliers (Fig.3). Outre le cellier principal installé au cœur de l'abbaye, cinq grands Celliers viticoles sont installés sur la Côte, depuis Fixin au nord, Vougeot et Gilly entre Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, Aloxe-Corton et Meursault autour de Beaune au sud, et concentrent les productions du vignoble. Enfin, deux Celliers urbains à Beaune (faubourg Saint-Nicolas et rue des Tonneliers) et le Petit Côteaux à Dijon (rue Condorcet) assument l'écoulement commercial de ces denrées<sup>50</sup>. Parmi cet ensemble, nous avons sélectionné, en fonction de leur état de conservation, de leur importance et de leur accessibilité, les trois Celliers de la côte de Nuits (Vougeot, Gilly et Fixin).

*B.II.4.2. Un enchevêtrement de domaines : d'autres Cisterciens sur le coteau*

Dans l'espace de la côte viticole, l'abbaye de Côteaux n'a pas le monopole des vignes cisterciennes, puisque plusieurs de ses filles et petites-filles possèdent de nombreux domaines vitivinicoles<sup>51</sup>. D'après un rapide examen des structures conservées, comme au Clos de Tart dépendant de l'abbaye de Tart, ou au Petit Clairvaux à Dijon, il nous semble que l'organisation de la production, de la consommation et de la commercialisation du vin suit le même schéma que celui mis en place à Côteaux. Dans le cadre de cette étude, nous allons essentiellement nous intéresser au Cellier aux Moines, dépendant de l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne, première fille de l'abbaye de Côteaux. À l'instar des Celliers de Vougeot et de Fixin, il constitue l'une des granges éloignées de l'abbaye, spécialisée dans la production de vin et attachée à un domaine viticole installé sur le coteau au nord de Givry (71).

<sup>48</sup> FOUCHER M., 2010.

<sup>49</sup> LEBEAU fr. M., 1986 ; BOURÉLY B., 1998.

<sup>50</sup> NICOLAS C., 2007, p. 80-93 et p. 104-117 ; FOUCHER M., 2012b, p.75.

<sup>51</sup> On recense entre autres les domaines des abbayes de Tart, de Maizières, de Clairvaux, de la Ferté, de la Bussière-sur-Ouche, d'Auberive, etc. Pour le détail des domaines, voir notamment NICOLAS C., 2007.

## CHAPITRE II. SOURCES ET MÉTHODES

## CHAPITRE II. SOURCES ET MÉTHODES

---

La volonté d'une étude pluridisciplinaire, conjuguée à la variété du corpus de sites choisis, se répercute dans les différentes natures de sources sollicitées pour aborder la question de la pierre sur ces chantiers bourguignons.

### A. LES SOURCES

#### A.I. ARCHIVES ET DOCUMENTATION ANCIENNE

Les archives départementales de la Côte d'Or (ADCO) réunissant un fonds exceptionnel regroupent, notamment, l'essentiel des fonds des deux principaux protagonistes de cette étude. Sauf les manuscrits enluminés, regroupés à la Bibliothèque Municipale de Dijon, l'ensemble des archives de l'abbaye de Cîteaux est conservé depuis la Révolution aux ADCO, au sein de la série H dédiée aux communautés ecclésiastiques bourguignonnes. Concernant le fonds ducal, les documents ont définitivement été reversés aux archives départementales à la Révolution : la documentation relative à la gestion du duché et des différents domaines, gérée avant la Révolution par la Chambre des Comptes, appartient à la série B.

Les archives de Saône et Loire (ADSL) ne nous ont intéressée que dans une moindre mesure. Nous avons cantonné notre étude aux quelques documents relatifs aux deux sites méridionaux du corpus : le château de Germolles, dont l'essentiel du fonds est par ailleurs intégré au fonds ducal des ADCO, et le Cellier aux Moines de Givry, dépendant de l'abbaye cistercienne de la Ferté-sur-Grosne (71).

##### A.I.1. CHARTES ET CARTULAIRES

###### *A.I.1.1. Documentation originale et sources publiées*

Chartes et cartulaires ont été la source primordiale d'informations sur la plupart des sites de ce corpus, principalement ceux dépendant des abbayes cisterciennes de Cîteaux et de la Ferté. Ces documents diplomatiques, consistant essentiellement en actes de donation et de confirmation de donation, plus tard d'achat ou de vente, de baux ou d'amodiations, de règlement de litiges, de délimitation de droits d'usage, de justice ou de fiscalité, etc.

permettent d'apercevoir le domaine foncier de ces grands propriétaires et son évolution au cours du temps. Dans le cadre de cette étude, l'intérêt de ces sources est double, permettant à la fois de glaner des données relatives à l'histoire (sociale, architecturale, etc.) de chacun des sites, mais également d'aborder la question des exploitations carrières en tant qu'élément du paysage foncier.

### *A.I.1.2. Cartulaires publiés et base de données des actes diplomatiques CBMA*

Depuis quelques années, les principaux cartulaires de l'abbaye de Cîteaux<sup>52</sup> font l'objet d'une campagne de numérisation, dans le cadre du projet *Chartae Burgundiae Medii Aevi* (CBMA – Chartes de la Bourgogne du Moyen Âge), et sont accessibles en ligne, sur le site web du projet<sup>53</sup>.

En parallèle de cette documentation originale, une part de ces fonds a également fait l'objet de publications. Concernant l'abbaye de Cîteaux, le chanoine J. Marilier (1961) a transcrit et analysé les actes relatifs au premier siècle de l'histoire cistercienne (1098-1182). La poursuite de cette entreprise, déjà envisagée dans sa préface pour les années 1182-1220 (p. VI), reste encore à venir<sup>54</sup>. Des entreprises similaires concernent la plupart des communautés monastiques bourguignonnes, comme celle menée par G. Duby en 1953, avec l'édition des pancartes de l'abbaye de la Ferté, sur une période également courte (1113-1178), celle entreprise par H. Flammarion pour le chapitre de Langres en 1995, etc. Ces différentes éditions, dans le même mouvement de collecte que les cartulaires originaux, sont regroupées au sein du portail documentaire des CBMA et librement accessibles en ligne.

L'équipe des médiévistes du projet CBMA développe également une plateforme documentaire regroupant les actes diplomatiques bourguignons antérieurs à 1300<sup>55</sup>, riche à l'heure actuelle de quelques 15 000 actes numérisés. L'intérêt majeur de ce projet, au-delà de l'accessibilité et la mise en commun des données, reste l'outil d'interrogation associé au corpus documentaire, développé sous *philologic*. Cette application permet des investigations sémantiques, simples ou croisées, des tris (chronologiques, etc.) et des analyses statistiques<sup>56</sup>.

Dans le cadre de notre enquête, cet outil complexe n'a été utilisé que ponctuellement, à l'occasion de prospections sur différents champs lexicaux (carrières, granges, etc.).

---

<sup>52</sup> Cartulaires n<sup>os</sup>166, 167, 168, 169, 171, 172 et cartulaire de Jean de Cirey.

<sup>53</sup> <http://www.cbma-project.eu/> [consulté le 12/06/14]

<sup>54</sup> Projet CHARCIS – Chartes cisterciennes du XII<sup>e</sup> siècle. TOCK B.-M. 2013

<sup>55</sup> E. Magnani et M.-J. Gasse-Grandjean (resp.), "Le projet CBMA", mise à jour le 20 juillet 2012 - (<http://www.artehis-cnrs.fr/Le-projet-CBMA>) [consulté le 03/06/14]

<sup>56</sup> MAGNANI E., GASSE-GRANDJEAN M.-J. 2008.

### A.I.2. DOCUMENTATION COMPTABLE

Un autre volet du travail de collecte documentaire a concerné les documentations comptables de la fin du Moyen Âge des châtelainies et du pouvoir central du duché. Nous avons accordé une place importante à cette documentation, qui constitue, dans certains cas, la seule source pour l'étude de bâtiments disparus et des matériaux de construction mis en œuvre.

#### *A.I.2.1. Les comptabilités ordinaires*

Philippe le Hardi, à la tête d'un duché étendu, depuis son mariage, des Flandres jusqu'à l'actuelle Bourgogne, met en place une administration stricte et centralisée de ses territoires. Le sud du duché est géré par la Chambre des Comptes, qui centralise à Dijon la gestion économique<sup>57</sup>. À cette administration, chaque châtelainie doit rendre l'exercice détaillé des recettes et des dépenses de l'année écoulée. Dans ce cadre quotidien, apparaissent ponctuellement les dépenses engagées pour l'entretien courant des bâtiments, mais aussi certains chantiers de construction de plus grande envergure, sous les rubriques "Ouvrages et réparations", ou dans celle de la "dépense commune". Outre l'aperçu qu'elles donnent sur les sites, plus ou moins précis en fonction des auteurs, ces comptabilités présentent le détail des matériaux employés, leur nombre, leurs coûts unitaire et total, leur destination et parfois leur origine.

Le fonds dijonnais, très bien conservé, permet d'accéder à des séries longues de plusieurs décennies : à Germolles, sur un siècle d'occupation ducale (fin XIV<sup>e</sup>- fin XV<sup>e</sup> siècles), 55 années conservées contiennent des indices relatifs aux bâtiments ou aux différents chantiers de construction ou d'entretien<sup>58</sup>. Au-delà, la série est moins complète mais livre de petites séries, notamment dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle (1563-1573)<sup>59</sup>. Les séries relatives à la châtelainie d'Argilly sont beaucoup plus complètes et recouvrent de manière presque ininterrompue une première période allant de 1350 à 1407, et avec quelques lacunes jusqu'en 1481<sup>60</sup>. Concernant Rouvres, enfin, le fonds est également bien conservé, quoique de manière discontinue, entre 1341 et 1619<sup>61</sup>. Nous nous sommes essentiellement intéressée à une période comparable à celles étudiée pour Argilly et Germolles, ici étendue à l'occupation des deux

---

<sup>57</sup> PROCHNO R., 2004a

<sup>58</sup> ADCO B4781 à B4816.

<sup>59</sup> ADCO B4818 à B4822.

<sup>60</sup> ADCO B2151 à B2212.

<sup>61</sup> ADCO B5742 à B5850.

premiers ducs de Valois, et pour laquelle le fonds se répartit en deux petites séries (1360-1385 et 1403-1421<sup>62</sup>).

### *A.I.2.2. Les comptes de construction*

Au sein de la mécanique administrative mise en place par le duc de Bourgogne à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, certains chantiers sortent de la gestion ordinaire et bénéficient d'une comptabilité qui leur est propre. C'est le cas des premières années du chantier ducal de Germolles<sup>63</sup>, avant que l'installation d'un châtelain ne prenne le relais via les comptes ordinaires de châtelainie. Ces derniers sont particulièrement bien conservés, quoiqu'en petites séries discontinues, depuis l'installation du premier châtelain en 1385 et jusqu'en 1572<sup>64</sup>.

C'est par excellence le cas de la comptabilité exceptionnelle du chantier de Champmol, fonctionnant sur un financement propre et exclusivement consacrée à l'établissement de la chartreuse. L'exceptionnelle richesse de ce fonds, dans lequel C. Monget (1898) a largement puisé pour relater annuellement l'évolution de la fondation, recouvre l'ensemble de la construction et, pour ce qui nous intéresse, les différentes étapes de la chaîne opératoire de la pierre, depuis son extraction jusqu'à sa mise en œuvre. Bien conservé, ce fonds s'étend sur l'ensemble du chantier de construction depuis 1377 jusqu'à 1428<sup>65</sup>.

### A.I.3. TERRIERS, VISITES ET ARCHIVES RÉVOLUTIONNAIRES

L'autre source fondamentale à l'étude des différents sites concerne les différents documents de dénombrements, descriptions et visites des domaines, datés pour l'essentiel de la fin du Moyen Âge et de l'Époque Moderne et dispersés dans les séries H, B et Q (série révolutionnaire). Les visées –et les périodes– sont multiples, fondées, dans le cas des terriers, sur l'inventaire des possessions, des revenus et des impôts, dans celui des visites, sur l'estimation de l'état des biens, voire la préconisation des travaux à prévoir, et enfin pour les archives révolutionnaires, sur l'estimation financière des biens avant la Vente des Biens Nationaux.

Cette documentation, riche mais souvent tardive, permet également d'aborder les deux aspects de ce travail, fournissant des jalons, parmi les plus précoces et les plus précis, sur l'état et la

---

<sup>62</sup> ADCO B5744 à B5775.

<sup>63</sup> Cahier perdu. BECK P., 2002, p. 23.

<sup>64</sup> ADCO B4781 à B4822.

<sup>65</sup> ADCO B11670 à B11675. Pour une analyse détaillée du dossier documentaire, voir la partie consacrée à l'étude de la chartreuse de Champmol ci-après (Partie II, chapitre IV).

morphologie des constructions et permettant de poursuivre l'enquête sur la place des carrières dans les domaines fonciers, sur le temps long.

Ponctuellement, d'autres types de sources éclairent également les différents aspects de notre problématique. Parmi ces documents, présentés au fil du texte, se trouvent notamment le procès long qui a opposé l'abbaye de Cîteaux et la communauté de Vougeot entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle à propos de droits d'usage dans la carrière de Vougeot. Ce dossier documentaire est particulièrement intéressant puisqu'il oppose les deux communautés, villageoise et monastique, autour des usages relatifs à la Perrière de Vougeot. Outre l'aperçu donné de cette carrière sur cette période, de son état et de l'exploitation qui en est faite, le procès est également l'occasion aux protagonistes de fournir des preuves de leurs droits sur la carrière, donnant ainsi un aperçu de la documentation conservée par l'abbaye sur ce domaine, entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

### A.I.4. DESCRIPTIONS MODERNE DU TERRITOIRE ET DE SES RESSOURCES

Avec l'esprit encyclopédique et naturaliste de l'Époque moderne, émergent d'autres formes de témoignages sur l'environnement local et son exploitation par l'homme. Le plus connu est sans doute la *Description générale et particulière du duché de Bourgogne* de C. Courtépée et E. Béguillet parue au cours du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Cette entreprise encyclopédique touche à la fois l'histoire du duché et des villages qui le composent, évoque les sites les plus remarquables mais, surtout, fait référence aux différentes ressources naturelles du duché et à l'exploitation qui en a été faite. Ce type d'entreprise a une longue postérité jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec nombre de monographies communales, parfois émaillées de références aux sources anciennes, études spécifiques et/ou techniques sur différentes spécificités locales (unités de mesures...).

Dans le même esprit et à la même période que l'ouvrage de C. Courtépée et E. Béguillet, le Sieur Taisand publie, en 1769, un exposé des différentes carrières des alentours de Dijon, avec une description qualitative et technique des matériaux qui en sont extraits (couleur, résistance aux intempéries, dureté, poids, etc.)<sup>67</sup>. Mais, loin d'être un document objectif et seulement naturaliste, ce mémoire est le réquisitoire d'un entrepreneur carrier qui entend lutter contre des "préjugés si extraordinaires", quant aux qualités de certaines pierres, qu'ils ont

---

<sup>66</sup> COURTÉPÉE C., BÉGUILLET E., 1775 ; COURTÉPÉE C., BÉGUILLET E., 1777 ; COURTÉPÉE C., 1778 ; COURTÉPÉE C., 1779 ; COURTÉPÉE C., 1780.

<sup>67</sup> TAISAND, 1769.

conduit à "une erreur manifeste et une ignorance impardonnable" (p. 5). Son argumentaire, fondé sur une description *a priori* objective et quasi scientifique des différents niveaux calcaires, lui permet de critiquer les pierres dijonnaises tout en vantant les qualités des matériaux qu'il entend exploiter lui-même. Au-delà, il critique également l'organisation économique-sociale de l'extraction carrière dijonnaise, laissée à "la fainéantise et l'ivrognerie des ouvriers qui en ont fait l'exploitation à leur gré", ou à des "carriers [...] sans que personne *ne* les dirigeât", alors que les entrepreneurs sont taxés d'indifférence, voire d'incompétence quant aux traitements de la pierre une fois extraite (p. 11-12). Malgré cette absence d'objectivité flagrante et avouée, le mémoire offre un aperçu unique des problématiques de ce métier à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et propose un panorama des carrières en exploitation autour de Dijon, de la destination et l'utilisation des différents matériaux et des "préjugés" qui leurs sont attachés.

L'exemplaire conservé à la bibliothèque municipale de Dijon présente en outre l'avantage d'avoir été complété de plusieurs documents figurés, et annoté par la même main pendant plusieurs années au XIX<sup>e</sup> siècle, puisqu'on retrouve, dans les marges, des dates contradictoires<sup>68</sup>. Les détails ajoutés sont scrupuleusement datés et documentés ; confirmant notamment que Taisand est effectivement un grand propriétaire carrier aux portes de Dijon au moment de la rédaction du mémoire (p. 12), et commentant le devenir des constructions mentionnées par l'auteur ou critiquant ses analyses de qualité. Parmi les documents figurés ajoutés, se trouve la coupe d'un forage réalisé en 1821 "pour connaître la possibilité d'ouvrir une nouvelle carrière de pierre blanche (...) les anciennes carrières dites d'Asnières". Les différentes strates calcaires sont représentées sur une coupe, d'après l'extrait du *Journal pol. et litt. de la Côte d'Or*, daté du 7 octobre 1841. Deux plans des carrières souterraines complètent l'ensemble, datés selon C. Montel (2006), vers 1890 et réalisés par Drioton.

### A.I.5. SOURCES ICONOGRAPHIQUES

#### A.I.5.1. Cartes et plans

Les plus anciens documents et plan connus pour les sites de ce corpus sont tous postérieurs au Moyen Âge et apparaissent, ponctuellement, dans les manuels de cens, projets de travaux ou éléments de procès et concernent généralement de petites portions de territoire (Fig. 80).

Au cours de l'Époque moderne, plusieurs grandes entreprises cartographiques maillent le territoire plus ou moins complètement. La plus générale, la carte de Cassini, n'offre qu'un

---

<sup>68</sup> "1822", "aujourd'hui le 16 août 1831", "1838", etc.

aperçu synthétique de l'ensemble du territoire et de son occupation. Dans le secteur qui nous intéresse les levés ont eu lieu entre 1756 et 1758<sup>69</sup>.

D'autres documents correspondent à des entreprises plus ciblées, comme l'*Atlas général des routes de la Province de Bourgogne*<sup>70</sup> réalisé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et offrent ainsi des fenêtres d'observation du territoire ponctuelles et bien datées (Fig. 297). Parmi ces documents, l'*Atlas de Cîteaux*, dressé entre 1680 et 1730, est l'un des plus utiles. Ce document correspond à l'inventaire avec "plans géométriques des bois, rentes, terres et autres dépendances de l'abbaye de Cisteaux"<sup>71</sup>. Outre les représentations cartographiques des domaines fonciers réalisés par André et Bernard Gambu, les bâtiments de l'abbaye et des domaines (entre autres Vougeot et Gilly) sont figurés en vue cavalière par Etienne Prinset, moine de Cîteaux (Fig. 9, 36, 37, 78, 79).

Couvrant l'ensemble du territoire, le cadastre napoléonien est généralement considéré comme la première représentation géométriquement exacte de la totalité du territoire. Planches et matrices cadastrales (où est précisée la nature des parcelles) donnent un instantané du paysage au cours la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de l'organisation spatiale, des anciens toponymes et de l'exploitation du terroir (notamment carrière – Fig. 260).

### *A.I.5.2. Représentations figuratives*

Exception faite des deux tibériades de Dijon, datées respectivement de 1550 et de 1567-1571<sup>72</sup>, il n'existe guère, à notre connaissance, de représentation figurative précise des sites de notre corpus avant l'Époque moderne. Les plus anciennes représentations remontent notamment aux voyages de l'architecte E. Martellange au début du XVII<sup>e</sup> siècle et constituent, pour Argilly (1611) et Cîteaux (1613) les premières (voire les seules) vues de bâtiments aujourd'hui disparus (Fig. 8, 73)<sup>73</sup>.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle, les sites pittoresques attirent artistes et graveurs, souvent pour illustrer des ouvrages régionaux ou récits de voyage. Notamment, le château de Germolles a souvent été représenté, comme en témoigne la collection réunie par la famille Pinette, propriétaire du château de Germolles (Fig. 206, 207). Dans le même esprit, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s., de nombreux sites et même certaines grandes carrières, vont être les modèles

---

<sup>69</sup> [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1\\_navigation.php](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php) [consulté le 03/06/14]

<sup>70</sup> ADCO C3882-3883.

<sup>71</sup> ADCO 11H138.

<sup>72</sup> GARCIA J.-P., LABBÉ Th., dans GARCIA J.-P. (dir.), 2011, p. 153-158.

<sup>73</sup> SÉNARD A., BREJON DE LAVERGNÉE B., LÉPAPE S., MIGNOT C., 2013.

pittoresques de nombreuses cartes postales. Ces campagnes successives, malgré certaines mises en scènes, constituent des jalons essentiels dans l'histoire architecturale des bâtiments. Concernant le Cellier de la Perrière à Fixin (21), la famille Joliet, exploitante et propriétaire du domaine, a eu la gentillesse de nous faire partager d'anciennes photographies de famille, datées de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces documents inédits et sans scénographie constituent des témoignages rares et explicites de l'histoire architecturale de ce domaine.

### A.II. DOCUMENTATION CONTEMPORAINE

#### A.II.1. DONNÉES GÉOLOGIQUES

L'identification des pierres à bâtir disponibles sur le secteur de notre étude, comme ponctuellement au-delà, s'appuie sur différents outils qui ont permis de reconnaître les différents faciès, localiser les affleurements et restreindre l'aire des prospections. Deux organismes publics, le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et le LRMH (Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques), travaillent à la connaissance de la pierre présente sur l'ensemble du territoire et proposent au public une importante documentation technique. Mais la finalité de ces informations diffère en fonction des missions des deux institutions.

##### *A.II.1.1. Cartes et notices géologiques*

Les cartes géologiques au 1/50 000e réalisées par le BRGM<sup>74</sup> sont l'outil essentiel à l'identification des faciès calcaires et de leurs zones d'affleurement. Les notices géologiques correspondant aux différentes feuilles de ces cartes, ont également permis de travailler sur l'identification des faciès repérés dans les bâtiments comme sur les affleurements.

Au-delà de ces notices et cartes géologiques, les études de faciès suffisamment précises pour nous permettre d'affiner la détermination de zones d'extraction, sont assez rares. Citons, à titre d'exemple, le mémoire universitaire de J.-F. Ingargiola (1981) sur *Les séries sédimentaires d'âge bajocien supérieur-bathonien inférieur et leur organisation dans le seuil de Bourgogne et ses abords*, ainsi que les travaux de doctorat de J.-P. Garcia sur *Les variations du niveau marin sur le bassin de Paris au Bathonien-Callovien. Impacts sur les communautés benthiques et sur l'évolution des Ornithellidés (Terebratellidina)*, thèse soutenue à l'Université de Bourgogne en 1993.

---

<sup>74</sup> <http://infoterre.brgm.fr/> [consulté le 03/06/14]

### *A.II.1.2. Base de données Pierbourgogne et le Mémento des pierres ornementales*

Le BRGM, en partenariat avec la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) de Bourgogne et l'association Pierre de Bourgogne, via le projet "PIERBOURGOGNE"<sup>75</sup>, référence les différents matériaux utilisés en construction ou pour l'ornementation. L'optique première du projet vise une gestion plus responsable et mieux organisée des secteurs d'extraction et du patrimoine minéral.

Deux outils mis en place par ce projet permettent d'accéder aux données : le *Mémento des pierres ornementales*, sous format .pdf, collationne notamment les différentes fiches d'inventaire de chacune des pierres, comprenant un ensemble d'éléments descriptifs (dénominations, description de faciès, macro et photos de lames minces). La base de données est également accessible en ligne sous la forme d'un SIG (Système d'Information Géographique), permettant de localiser les différentes pierres "ornementales et de construction" et leurs quelques 600 carrières d'origine.

### A.II.2. PIERRE ET PATRIMOINE

Ces différents outils n'ont pas *a priori* de finalité scientifique ou patrimoniale : ils sont essentiellement destinés à l'administration (gestion du territoire, etc.) et à la filière pierre contemporaine. À l'usage et en fonction de notre problématique, nous nous sommes rapidement heurtée à différents écueils inhérents à la confrontation de méthodologies, de finalités et de problématiques différentes. On notera, entre autres, l'absence dans ces inventaires des exploitations anciennes, ou encore l'incompatibilité des nomenclatures et des systèmes descriptifs, fondés les uns sur les appellations carrières, agissant comme des marques à la typologie précise, les autres sur les définitions scientifiques (âge, milieu et type de dépôt, etc.) ou les usages anciens.

### *A.II.2.1. Données du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH)*

La pierre "patrimoine" est au cœur des problématiques du LRMH, principalement dans l'optique de la conservation des monuments et de la restauration durable des éléments sculptés et bâtis. Pour répondre à cet engagement, le pôle pierre<sup>76</sup> s'attache à référencer non seulement les natures de pierres en œuvre dans les bâtiments patrimoniaux, mais également, en prévision

---

<sup>75</sup> <http://pierbourgogne.brgm.fr/Default.aspx> [consulté le 03/06/14]

<sup>76</sup> <http://www.lrmh.fr/lrmh/html/pierre.htm> [consulté le 03/06/14]

d'un éventuel remplacement de matériaux, d'identifier les matériaux disponibles en carrière. Plus que les inventaires du BRGM ou de la filière pierre contemporaine, le LRMH envisage également les carrières anciennes, dans la mesure où elles peuvent éventuellement fournir quelques blocs nécessaires à une restauration ponctuelle.

Le laboratoire a ainsi regroupé une bibliographie conséquente tant sur les monuments, que sur la pierre ou les exploitations carrières. Mais il dispose également d'une source originale que sont les enquêtes menées par les chercheurs du pôle, sur les bâtiments (Fiches "Monument") ou sur les ressources disponibles (Fiches "Carrière"). Ces fiches sont également associées à une lithothèque, riche d'échantillons prélevés en œuvre ou en carrière.

Dans le cadre de cette étude, outre l'apport des données concernant les carrières anciennes, ce sont essentiellement les données concernant les sites de l'abbaye de Cîteaux (particulièrement l'accès aux échantillons de la lithothèque) et de la chartreuse de Champmol qui seront exploités.

### *A.II.2.2. Corpus Lapidum Burgundiae, Plateforme numérique et mutualiste sur l'usage de la pierre bourguignonne*

À l'échelle de la Bourgogne, la richesse du patrimoine bâti en pierre, comme l'importance des études qui lui sont consacrées, sont à l'origine du jeune projet *Corpus Lapidum Burgundiae* porté par S. Büttner et Ch. Sapin (Artehis – CEM) et mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire associant les chercheurs concernés du laboratoire Artehis, ceux du laboratoire d'informatique LE2i et la plateforme GéoBFC de la MSH de Dijon<sup>77</sup>. Cette entreprise a d'abord permis de confronter les usages, les compétences et les exigences des différents protagonistes (issus de la recherche scientifique comme de la filière pierre contemporaine) afin de construire une plateforme mutualiste sous la forme d'un *wiki*, adaptée aux questionnements des chercheurs sur les sites et objets archéologiques, des carriers ou des restaurateurs sur les usages et les disponibilités des matériaux<sup>78</sup>.

Du point de vue de l'archéologue du bâti et de l'historien d'art, l'outil offre différentes échelles d'approche, soit comme simple source d'information (plateforme en ligne), soit comme outil de recherche en soi via la base de données et le SIG qui sous-tendent l'architecture du site<sup>79</sup>. En l'état actuel du projet, encore en cours d'alimentation, ces deux aspects du *Corpus Lapidum Burgundiae* n'ont pu être réellement exploités comme source effective d'informations. Ce sont

---

<sup>77</sup> SAPIN Ch., BÜTTNER S., *et al.*, 2014.

<sup>78</sup> <http://lapierre.u-bourgogne.fr> [consulté le 03/06/14]

<sup>79</sup> BÜTTNER S., FOUCHER M., MONTAGNE D., STEINMANN R., 2014 (à paraître).

au contraire les données issues de notre étude qui participent à l'alimentation de la base de données.

### B. ÉTUDES DE TERRAIN

#### B.I. ÉTUDE DES SITES BÂTIS

##### B.I.1. ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE DU BÂTI

###### *B.I.1.1. Analyse archéologique*

Plus de la moitié des sites du corpus de bâtiments réunis a pu faire l'objet d'une étude archéologique du bâti. Sur les trois Celliers cisterciens (Vougeot, Fixin et Givry), les châteaux de Gilly et de Germolles et le pont des Arvaux, nous avons pu mettre en place une réelle campagne d'analyse archéologique, alors que la chartreuse de Champmol et l'abbaye de Cîteaux n'ont pu bénéficier que d'observations plus ponctuelles. Les conditions d'intervention n'ont pas été partout les mêmes, contraintes par l'état des bâtiments, leur usage actuel et la volonté des propriétaires. Dans tous les cas, le degré d'intervention accepté par eux a toujours été minimum, sans altération du monument ni installation d'échafaudage. Par contre, l'accessibilité aux différents espaces a, dans la plupart des cas, été complète.

La même méthodologie a été appliquée à tous les sites, plus ou moins étendue à l'ensemble des bâtiments en fonction du temps accordé à la campagne d'étude, et se reflète dans l'organisation des chapitres qui leur sont dédiés ci-après. La première partie du travail est essentiellement consacrée à l'étude archéologique du ou des bâtiments, pour en comprendre l'histoire architecturale, la fonction et l'évolution. Le but étant de dater avec le plus de précision possible l'usage des matériaux au cours du temps, l'étude s'est concentrée sur la délimitation des unités de construction (UC), l'établissement de chronologies relatives et la datation absolue des différentes phases observées.

Ponctuellement, pour compléter des analyses problématiques, nous avons eu l'opportunité de réaliser des datations absolues en laboratoire. Dans le cadre de l'étude du cellier et de la cuverie du Clos de Vougeot, plusieurs séries de datations radiocarbone ont été entreprises : une première campagne d'échantillonnage a d'abord concerné des charbons de bois inclus dans les mortiers de chaux, une seconde concerne un carottage réalisé dans une pièce de bois prise dans les maçonneries. Dans les deux cas, nous avons pris soin de prélever des éléments indubitablement associés aux mortiers et suffisamment loin de la surface pour n'avoir pas subi de pollution atmosphérique. Les deux séries d'échantillons ont été transmises au laboratoire de

Poznan (Pologne) qui en a assuré l'extraction du  $^{14}\text{C}$  et l'analyse. Dans le cadre de l'étude du site du Cellier aux Moines de Gilly, la commande initiale a compté dans le montage du projet un volet entier d'étude et de datation dendrochronologique. Le travail a été confié à Ch. Perrault du C.E.D.R.E. (Centre d'Étude en Dendrochronologie et Recherche en Écologie) et a concerné l'ensemble des éléments en bois des bâtiments (charpentes, planchers, pressoirs)<sup>80</sup>.

### B.I.2. CAMPAGNES DE RELEVÉS

Pour mieux compléter l'analyse des unités de construction et localiser les différentes natures de pierres de construction, nous avons réalisé une importante campagne de relevés pierre à pierre. Lorsque les conditions l'ont permis, les relevés manuels, plus précis, ont été privilégiés. Mais dans la grande majorité des cas, l'absence d'échafaudages, l'ampleur des surfaces à traiter rapportée au timing des campagnes et l'absence d'équipe de travail, nous ont fait privilégier les relevés assistés par ordinateur.

Reprenant une méthodologie mise en œuvre dans le cadre d'un travail de master<sup>81</sup>, nous avons systématisé les campagnes de relevés assistés par ordinateur sur l'ensemble des sites où les vestiges s'y sont prêtés. Dans ses grandes lignes, le principe se fonde sur le redressement de clichés photographiques à partir de points de repères fixes. Sur le terrain, le mur photographié est divisé en plusieurs clichés, pour diminuer les effets de parallaxe et augmenter la résolution du rendu final. En parallèle, une série de points de repères sont localisés en 3D au moyen d'une station totale à visée laser (ici, *Leica Geosystems* - TCR 407). Les modules *Archeocad*<sup>TM</sup> et *Photoplan*<sup>TM</sup> du logiciel *Autocad*<sup>TM</sup> permettent ensuite d'associer les points de repères localisés en trois dimensions aux pixels correspondant sur les photos, pour ensuite les redresser. Ces modules permettent de toujours rester critique quant aux calculs réalisés par l'ordinateur et de minimiser les erreurs de déformation. Le protocole est appliqué à chacun des clichés séparément, ils sont ensuite superposés pour donner une image complète du mur. La seconde étape correspond ensuite au dessin pierre à pierre, réalisé en DAO sous *Adobe Illustrator*<sup>TM</sup>.

La méthode, si elle coupe l'archéologue du parement\* à analyser, permet néanmoins de couvrir rapidement et par un seul intervenant de grandes surfaces. Ces dernières années, l'évolution de la qualité des appareils photo numériques a largement atténué les critiques

---

<sup>80</sup> PERRAULT Ch, dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, annexe 3.

<sup>81</sup> FOUCHER M., 2007 ; FOUCHER M., 2008.

relatives à la lisibilité des maçonneries. Mais il a toujours été nécessaire de revenir sur le terrain, vérifier, corriger ou ajouter *in situ* les informations fines.

### B.I.3. PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES

Dans le cadre des deux campagnes d'étude menées sur les sites du château de Germolles et du Cellier aux Moines de Givry, un volet de l'enquête a été consacré à l'exploration non-destructive du sous-sol. Le matériel a été emprunté aux universités de Bourgogne (magnétomètre G-858 et tomographie électrique Syscal Junior de la société IRIS Instruments) et de Lyon I (Radar GSSI TerraSirch SIR 3000), ou loué à une entreprise privée (Radar HIMOD de la société IDS).

La manipulation et le post-traitement des données ont été assumés par R. Steinmann, M. Roche et M. Lavergne de l'université de Bourgogne. Pour éviter de dénaturer leur expertise, la description des méthodologies, protocoles et grilles de lecture qui va suivre s'appuie (en les synthétisant) sur leurs comptes-rendus issus des rapports d'opération SRA<sup>82</sup>.

#### *B.I.3.1. Prospections magnétiques*

##### *o Principes et mise en œuvre*

Développée depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle dans le domaine des prospections archéologiques, cette méthode se fonde sur l'enregistrement des variations fines du champ magnétique terrestre. La nature du sous-sol, et *a fortiori* les artefacts qui peuvent s'y trouver, influent sur l'enregistrement global par leur degré d'aimantation propre.

Le principe entend cartographier ces variations fines et doit permettre, par les valeurs d'intensité magnétique et la morphologie des anomalies, de mettre en évidence des structures (naturelles ou anthropiques) enfouies, et d'en supposer la nature.

Le dispositif de mesure permet, via deux capteurs de vapeur de césium 133 non-radioactif, de mesurer en parallèle les champs magnétiques global et local, afin d'ôter le bruit du champ global et ainsi percevoir, avec une plus grande finesse, les variations propres au sous-sol. Également pour s'affranchir des variations journalières du champs magnétique.

---

<sup>82</sup>STEINMANN R., LAVERGNE M, dans FOUCHER M., STEINMANN R., LAVERGNE M., 2012, p. 13-24 ; STEINMANN R., ROCHE M., , dans FOUCHER M, STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, p. 43-47.

### *○ Finalités et limites*

L'image obtenue fournit une vision en plan des anomalies magnétiques du sous-sol, anomalies dont la profondeur n'excède que rarement le mètre (sauf anomalie à très forte aimantation). L'échelle du pseudo-gradient magnétique permet de distinguer différentes natures d'anomalies en fonction de leur degré de magnétisme : allant des gammes froides pour les éléments les moins magnétiques (eaux, argiles humides, etc.) aux couleurs chaudes pour les éléments plus magnétiques (calcaires, TCA\*, etc.). Le métal se distingue particulièrement bien, et se caractérise par une double coloration, associant les deux extrêmes du gradient.

Particulièrement sensible au métal, qui peut totalement saturer l'enregistrement, la méthode n'est que moyennement appropriée à la prospection en milieu construit. À Germolles comme à Gilly, tuyauteries, gouttières, grilles et grillages, sans parler des cuves à fioul, etc. ont été de sérieux freins à la réalisation d'images lisibles.

### *B.I.3.2. La tomographie électrique*

#### *○ Principes et mise en œuvre*

Développée initialement pour les prospections géologiques et pétrolières, la tomographie électrique est utilisée en archéologie depuis les années 1940. Le principe de la méthode se fonde sur la capacité des éléments à transmettre un courant électrique : pour obtenir une image des différentes natures d'éléments enfouis, l'appareil de tomographie injecte un courant dans le sol et mesure, en sortie, la valeur de la résistivité ou de la conductivité apparentes des matériaux traversés.

Contrairement à la méthode précédente, l'outil de tomographie électrique que nous avons utilisé sert uniquement à réaliser des coupes de terrains : l'image obtenue suit un transect et reflète la succession stratigraphique théorique des natures géologiques traversées à son aplomb et la présence éventuelle d'anomalies.

Sur le terrain, ce transect se matérialise par une succession, en général rectiligne, de 48 électrodes fichées dans le sol, à travers lesquelles le courant est injecté. La résolution de la prospection est directement corrélée à la longueur du transect : plus les électrodes sont éloignées (et par conséquent le transect long), plus l'investigation sera profonde, mais moins elle sera fine.

Le post-traitement permet, entre autres, d'ajouter à la mesure des anomalies le profil topographique et ainsi restituer une morphologie de la succession des milieux plus conforme à la réalité.

### ○ *Finalités et limites*

Les coupes de terrains obtenues rendent compte de la nature des terrains sous la surface, en fonction de leur capacité à conduire le courant électrique et à condition que les distinctions soient suffisamment contrastées. La teneur en eau, en minéraux métalliques, la densité, etc. sont autant de paramètres qui peuvent faire varier cette capacité. Par essence, les milieux humides (eaux, argiles, etc.) et métalliques sont particulièrement conductifs et apparaissent dans le bas de l'échelle de valeur de résistivité (ici, gris à bleu). À l'opposé, les roches massives ou le vide constituent l'extrémité de l'échelle de résistivité (Fig. 5).

Dans le cadre d'une prospection en milieu bâti, les maçonneries semblent (après étalonnage sur des structures connues) donner des valeurs de résistivité assez importantes, comparables à celles connues pour les roches altérées (bleu clair à orangé).

À l'usage, cette méthode s'est révélée la plus appropriée aux problématiques posées et aux terrains explorés. La seule (et majeure) contrainte reste l'impossibilité de planter des électrodes à l'intérieur des bâtiments.

### *B.I.3.3. Prospection Géoradar (Ground Penetrating Radar)*

#### ○ *Principes*

Cette technique d'imagerie du sous-sol n'apparaît que tardivement appliquée à l'archéologie. Le principe est ici basé sur la capacité des milieux à réfléchir des ondes électromagnétiques. L'outil de mesure injecte dans le sol une succession d'impulsions d'ondes électromagnétiques, qui se propagent, se diffractent ou se réfléchissent en fonction des changements de milieux (Fig. 6). En retour, l'appareil de mesure capte les ondes réfléchies et mesure les temps de réponses.

#### ○ *Finalités et limites*

Cette méthode de prospection présente l'avantage de pouvoir réaliser des images en coupe, le long d'un transect selon lequel sont impulsées les séries d'ondes, ou en plan, en cumulant une succession de transects parallèles faiblement espacés. Pour faciliter la lecture des images obtenues, nous avons d'abord cherché à calibrer les types de signaux, à partir de structures enfouies connues, et ainsi définir une typologie de réponses caractéristiques. Non seulement le métal et les vides sont aisément identifiables, par leur différence marquée avec l'encaissant, mais les milieux très contrastés, comme une maçonnerie mêlant moellons\* et mortier, ont également une signature qui leur est propre. Ils font apparaître un enchevêtrement de petites hyperboles à chaque changement de milieu (moellon/mortier).

Dans le cadre de ces deux études de terrain, cette méthode s'est révélée la moins probante, par la difficulté à interpréter les milieux en fonction des variations du signal d'abord, mais aussi par le manque de lisibilité des enregistrements sur les premiers décimètres et au-delà de 2 mètres.

Ces trois méthodes de prospection et les images obtenues n'offrent ni une lecture immédiate du sous-sol ni ne représentent son état exact. Dans tous les cas, nous avons non seulement cherché à conjuguer les différentes méthodes d'analyse pour confronter les résultats, éviter les artefacts liés à l'enregistrement ou au matériel, et reconstituer avec coupes et plans une vision en 3D du sous-sol. Ces prospections ont également toujours été faites à la suite ou en parallèle de l'étude archéologique et historique, permettant ainsi de replacer les anomalies dans un contexte bâti souvent complexe et stratifié.

### B.II. ÉTUDE DES PIERRES DE CONSTRUCTION

La seconde étape de l'étude de terrain concerne exclusivement l'identification des pierres de construction, dans les monuments bâtis, en carrières ou à l'affleurement.

#### B.II.1. LA PIERRE EN ŒUVRE

##### *B.II.1.1. Identification*

La première étape de l'étude des pierres de construction vise essentiellement à isoler, lors de l'étude de terrain, les différents faciès et microfaciès utilisés dans un parement, à les décrire avec précision et à les associer aux différentes UC. Dans un second temps, en laboratoire, nous avons cherché à associer à ces descriptions lithologiques des formations et des âges géologiques, par comparaison avec la littérature spécialisée (notice de la carte géologique, travaux universitaires, etc.). Le but étant, avant tout, de définir des lieux d'extractions probables, plutôt que de définir l'âge géologique du matériau, nous avons non seulement privilégié les études basées sur des points d'observation précis, avec des descriptions fines des lithofaciès, mais aussi et surtout cherché à comparer nos matériaux à des échantillons prélevés en carrière ou à l'affleurement et dans des collections de référence.

Dans la majeure partie des cas, les calcaires des séries locales ont des faciès suffisamment dissemblables pour qu'une simple observation macroscopique suffise à les discriminer les uns des autres. Au-delà des identifications globales, nous nous sommes concentrée sur les nuances

plus fines, correspondant à des variations latérales au sein des grandes formations et devant permettre *a posteriori* de discuter de l'origine des matériaux.

Dans des cas plus douteux, soit à cause de l'altération des surfaces et de la patine, soit dans le cas de matériaux rares ou faciles à confondre, nous avons ponctuellement prélevé des échantillons, pour observer en lame mince (microscope et loupe binoculaire) les microfaciès.

### *B.II.1.2. Localisation*

Dans chaque UC, les différents types de faciès sont décrits et enregistrés avec, pour chacun d'eux, un ensemble de critères comprenant entre autre le type d'emploi dans le mur (moellon, pierre de taille\*, encadrement de baie, élément de support, etc.), le gabarit (petit, moyen, grand appareil\*), les traces d'outils, etc. Les relevés pierre à pierre ont également servi à localiser avec précision les différents faciès sur les parements.

Couplé à l'analyse et à la datation (relative ou absolue) des phases de construction, ce protocole permet d'avoir une idée assez précise des matériaux utilisés en fonction des époques et d'observer les éventuelles évolutions dans la mise en œuvre.

### *B.II.1.3. Analyses quantitatives*

À l'usage, il est vite apparu que les différents bâtiments, même au sein d'une même phase de construction, ont été construits avec des ensembles très variés de faciès calcaires. Pour jauger la composition de ces approvisionnements et pouvoir les comparer les uns aux autres, nous avons ponctuellement réalisé des comptages.

Une partie de ces comptages se base sur les relevés pierre à pierre eux-mêmes. À partir de ces relevés, sur lesquels nous avons attribué un code couleur à chaque faciès et redessiné les limites des UC, le logiciel Adobe Illustrator<sup>TM</sup> permet d'isoler chaque UC (sous un même calque par exemple) et d'y sélectionner et comptabiliser automatiquement les différents objets d'une même couleur (et donc d'un même faciès). Avec cette méthode, il est facile de traiter de grandes surfaces et d'obtenir le nombre exact de pierres, en fonction des faciès et des UC (ou, après analyse, des phases de construction). Le danger de la méthode est de prendre en compte toutes les formes, indépendamment de ce qu'elles sont : par exemple, lors du comptage des pierres indéterminées, auxquelles nous n'avons pas attribué de code couleur, le logiciel isole toutes les formes à contour noir et sans fond, qu'il s'agisse de pierres, de dessins de moulures, de traits de limite de relevé, d'éléments de légende, etc. De même, ces premiers comptages tiennent compte de l'ensemble des pierres quel que soit leur gabarit (du grand appareil à la pierre de calage). Aussi, nous avons choisi de "nettoyer" manuellement les sélections des

éléments à éliminer, pour obtenir des nombres représentatifs de l'approvisionnement en pierres de construction.

Pour les UC jugées intéressantes, mais pour lesquelles nous n'avons pu réaliser de relevé, nous avons mis en place un substitut. Sur le terrain, dans l'UC à analyser, nous avons découpé une fenêtre fictive caractérisée par un appareil homogène. Dans ce périmètre, manuellement, nous avons reproduit le même protocole et compté le nombre de pierre de chaque faciès.

### B.II.2. LA PIERRE EN CARRIÈRE

L'autre volet de l'étude des matériaux concerne l'identification des zones de provenance, voire des carrières potentielles.

#### *B.II.2.1. Prospections*

À partir des descriptions de faciès repérés lors de l'étude des sites, nous avons isolé grâce aux cartes et notices géologiques les secteurs à prospector. Dans ces secteurs, majoritairement concentrés dans le vignoble actuel, nous avons prélevé des échantillons à l'affleurement pour pouvoir comparer les qualités de faciès à ceux observés ou prélevés sur les sites bâtis. Cette petite lithothèque d'échantillons est complétée par les données du LRMH (fiches carrières), celles du BRGM, et par l'inventaire réalisé par C. Montel dans le cadre du programme de recherche HCPER "Ancienneté et spatialisation des pratiques viticoles de la Côte bourguignonne".

#### *B.II.2.2. Identification des carrières anciennes*

Au-delà de la localisation de l'aire potentielle des approvisionnements, nous avons cherché à inventorier les carrières anciennes tant sur le terrain que dans les documents d'archives. La finalité est double, à la fois liée à la précision de la provenance, mais surtout destinée à aborder les aspects historiques et sociaux de ces exploitations carrières et de l'approvisionnement des chantiers, de l'organisation technique et sociale de la chaîne opératoire, des circuits de diffusion des matériaux.

Cet inventaire s'est appuyé sur de nombreux facteurs : sur le terrain, en complément du travail d'inventaire de C. Montel, nous avons recherché tous les anciens fronts de taille, creux topographiques anormaux, etc. pouvant signifier l'existence de carrières disparues. L'étude de terrain n'a malheureusement pas pu être approfondie, les carrières étant non seulement largement remblayées, et souvent plantées en vigne, ou bâties. Pour l'époque médiévale, il ne semble pas qu'aucune d'entre elles n'ait été souterraine, si bien que les fronts de taille visibles

sont souvent trop érodés pour conserver des traces d'outil. Et, dans le cas des grandes carrières, l'exploitation intensive a souvent fait disparaître les phases d'extraction anciennes.

Ce premier inventaire est complété par des prospections dans la documentation ancienne, cartulaires, terriers, cartes, plans et autres documents décrivant le paysage médiéval. La base de données réalisée joint un ensemble d'informations variées :

- dont la localisation (plus ou moins précise en fonction des sources) de ces exploitations ;
- les matériaux extraits : la qualité et la nature de ces informations varient en fonction des sources et de la possibilité de replacer ces exploitations anciennes dans le paysage. Dans ces cas là, les informations varient à l'échelle de la formation (grâce à la carte géologique) jusqu'aux microfaciès lorsqu'il a été possible d'accéder aux fronts de taille. La documentation ancienne contient parfois quelques indices, voire une description des matériaux.
- et toutes les informations relatives à l'époque de l'exploitation, les protagonistes et les modalités de l'organisation du travail, de l'accessibilité de la ressource, etc.

L'ensemble de ces informations (carrières et bâtiments) est en cours d'intégration à la base de données de la *Plateforme numérique et mutualiste sur l'usage de la pierre bourguignonne "Corpus Lapidum Burgundiae"*.



PARTIE II.

LA PIERRE EN ŒUVRE



## CHAPITRE III. À L'ÉCART DES BASSINS CARRIERS : LES SITES DE PLAINE

---

### A. LES SITES CISTERCIENS

#### A.I. L'ABBAYE DE CÎTEAUX

L'étude de ce site n'était pas initialement prévue dans ce projet. Toutefois la proposition de Lise Leroux du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH) de poursuivre l'analyse pétrographique d'un échantillonnage ancien fut trop providentielle pour être écartée, aussi avons-nous intégré les pierres de l'abbaye à notre corpus sans avoir pu réaliser d'analyse archéologique sur les structures prélevées. Au sujet de l'histoire des différents chantiers nous nous sommes essentiellement appuyée sur les travaux dirigés par M. Plouvier et A. Saint-Denis en 1998, constituant une synthèse complète et documentée sur l'ensemble des bâtiments de l'abbaye, mais aussi sur les documents et réflexions publiés en 2007 par B. Chauvin sur les chantiers gothiques<sup>83</sup>.

##### A.I.1. CE QUE LES SOURCES DISENT DES CONSTRUCTIONS

Les sources écrites concernant l'histoire architecturale de l'abbaye de Cîteaux sont rares, en témoigne le rapide inventaire ouvrant l'article de B. Chauvin : dans le corpus de documents de l'abbaye de Cîteaux entre 1098 et 1182, publiés par J. Marilier en 1961, les textes évoquant un chantier ou des bâtiments ne représentent pas même 1% de l'ensemble et jusqu'à 2% dans la suite du corpus (1183-1218) encore en cours de publication<sup>84</sup>. Dans cette maigre moisson, certaines mentions sont déjà largement exploitées dans les différentes versions de l'histoire du site<sup>85</sup>, posant des jalons comme la dédicace d'une première église en pierre en 1106 ou la consécration d'une nouvelle abbatiale le 16 ou 17 octobre 1193. Ces jalons ne semblent pas avoir été récemment sujets à caution mais découlent de sources largement postérieures<sup>86</sup>.

---

<sup>83</sup> PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998 ; CHAUVIN B., 2007a et b.

<sup>84</sup> CHAUVIN B., 2007a, p. 143. L'auteur en recense deux publiés par J. Marilier en 1961 (n<sup>os</sup> 27,27) et en répertorie encore une dizaine jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle (transcriptions et analyses, p. 164-167).

<sup>85</sup> e.g. LEBEAU M. 1980 et 1987, PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998.

<sup>86</sup> La dédicace de 1109 n'est connue que grâce à la copie d'une inscription du XIV<sup>e</sup> siècle par Dom Marc-Antoine

Sur cette question des premiers états de l'abbaye, B. Chauvin a exhumé en 2007 quelques documents relatifs aux chantiers de l'abbatiale et de l'aile des convers. Deux documents évoquent explicitement, mais toujours laconiquement, la construction de l'église abbatiale : en 1188, l'abbaye reçoit de Gérard de Montsaugon une vigne directement associée au chantier de l'église<sup>87</sup> et deux ans plus tard, le 11 juillet 1190, le roi d'Angleterre destine les revenus de l'église de Scarborough à la gestion des chapitres généraux de l'Ordre ainsi qu'aux travaux de l'abbatiale<sup>88</sup>. Ce chantier, ou plus largement ceux qui ont été entrepris à l'abbaye sur cette période, se détectent avec plus ou moins de clarté à travers des dons "pour les travaux du monastère" (1186) ou dans les exemptions sur les transports de matériaux de construction (1184-1193?)<sup>89</sup>.

Concernant le bâtiment des convers, il s'agit d'un ensemble de chartes émanant du roi de Castille Alfonso VIII et conservées au monastère cistercien de Las Huelgas. Le premier document, daté du 28 juin 1203, rappelle un ancien don de 2500 pièces d'or "pour la construction du bâtiment des convers" que le roi complète d'une rente supplémentaire de 300 pièces d'or pour l'achèvement du bâtiment. Dans l'hypothèse où le bâtiment serait achevé avant épuisement de la somme, le surplus est destiné à servir ensuite à la construction de l'église, puis du reste des bâtiments conventuels, enfin aux granges<sup>90</sup>. Par la suite (1215, 1223, 1255), le don est confirmé à plusieurs reprises, mais le bâtiment des convers n'est plus mentionné qu'en 1215, renforçant l'hypothèse de l'achèvement de sa construction<sup>91</sup>.

À partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les témoignages et les descriptions plus ou moins détaillées permettent d'avoir un aperçu des bâtiments, de leur fonction et parfois de leur organisation. M. Plouvier cite notamment les descriptions de plusieurs moines, dont la plus ancienne remonte aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle (Jean-Conrad Tachler de Raitenhaslach), et surtout une série de chroniques et collations de documents anciens<sup>92</sup> qui permettent de bénéficier d'une documentation aujourd'hui disparue. Ces témoignages modernes sont complétés par un ensemble de plans et vues des bâtiments, réalisés avec une recherche

Crestin. (PLOUVIER M., dans PLOUVIER M, SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 131). La consécration de l'église en 1193 est, elle, recopiée à l'Époque moderne à partir d'anciens documents. (CHAUVIN B., 2007a, p. 144).

<sup>87</sup> ADCO 11H454, traduction B. CHAUVIN, 2007a (texte n°A3, p. 165).

<sup>88</sup> ADCO 11H24, traduction B. CHAUVIN, 2007a (texte n°A4, p. 165).

<sup>89</sup> ADCO 11H528, traduction B. CHAUVIN, 2007a (texte n°A2, p. 164). ADCO 11H67, fol. 101v., traduction B. CHAUVIN, 2007a (texte n°A5, p. 165).

<sup>90</sup> Arc. Monasterio Las Huelgas, leg. 11, n°354-C, traduction B. CHAUVIN, 2007a (texte n°A8, p. 166).

<sup>91</sup> Arc. Monasterio Las Huelgas, leg. 11, n°354-B, traduction B. CHAUVIN, 2007a (texte n°A10, p. 167).

<sup>92</sup> Dom Moreau (*Chroniques*, 1666 à 1705), Dom Cotheret (premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle), Marc-Antoine Crestin (*Histoire de Cîteaux*, 1724 - ADCO 1F17 ms.140), Dom Martene et Dom Durand (*Voyage littéraire de deux bénédictins de la Congrégation de Saint Maur*, Paris, 1717-1724) et Louis-Bénigne Baudot (XIX<sup>e</sup> siècle).

d'exactitude variable, depuis un dessin de l'église en 1542 (Fig. 7), la vue de la bibliothèque et du clocher de l'abbatiale depuis le cloître des copistes en 1613 (Fig. 8) ou les nombreux plans, projets, vues d'Etienne Prinstet, Bernard et André Gambu (Fig. 9<sup>93</sup>).

#### *Les chantiers et la pierre à bâtir*

Dans cette documentation déjà peu fournie, les mentions de pierre de construction sont encore plus rares. À notre connaissance, et en l'attente d'un éventuel dépouillement systématique de la comptabilité de l'abbaye, seuls deux jeux de sources peuvent éclairer l'approvisionnement en pierre des chantiers, un seul de façon directe. Ce document unique date de 1211 et émane de l'abbaye dijonnaise de Saint-Bénigne où, en présence de deux convers cisterciens, l'abbé Adam et sa communauté donnent à Cîteaux l'usage de leurs carrières sur Dijon<sup>94</sup>.

Le second jeu de sources concerne les carrières associées aux domaines viticoles de la côte, dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle au Clos de Vougeot et les dernières années du XII<sup>e</sup> siècle à la Perrière de Fixin<sup>95</sup>. Aucun document n'établit toutefois de lien strict entre ces ressources et les chantiers successifs de l'abbaye.

### A.I.2. HISTOIRE DU SITE : LES CHANTIERS SUCCESSIFS

Restituer l'histoire architecturale de l'abbaye, redessiner l'organisation des bâtiments au fil du temps apparaissent être une entreprise trop ambitieuse et cette étude n'a pas la prétention de renouveler les jalons posés par M. Lebeau, M. Plouvier et dernièrement B. Chauvin<sup>96</sup>. Dans cette brève présentation nous cherchons avant tout à envisager les grandes époques de construction, leur envergure, sans rentrer dans le détail de l'histoire de Cîteaux. En annexe, la frise chronologique des chantiers de l'abbaye propose la synthèse des trois publications précédemment citées (Fig. 10).

#### *A.I.2.1. Les grandes étapes des chantiers médiévaux*

La première église de Cîteaux, celle de l'implantation primitive sur le site de la Forgeotte, a totalement disparu, de même que tous les bâtiments conventuels. La tradition, portée par

---

<sup>93</sup> Voir l'inventaire des plans et vues de l'abbaye, PLOUVIER M. et VERNET fr. J., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 380-396.

<sup>94</sup> ADCO 11H487.

<sup>95</sup> MARILIER J. 1961, n°166-I, FLAMMARION H., 1995, n°279 ; ADCO 11H66, fol. 157v, 11H557 et 558, 11H1158.

<sup>96</sup> LEBEAU fr. M., 1980 et 1987 ; PLOUVIER M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 123-153 et p.165-195; CHAUVIN B., 2007a.

*l'Exordium Parvum*, indique que ces premières constructions étaient en bois<sup>97</sup>. Au-delà de cette seule mention, le site primitif (Cîteaux I) disparaît de la documentation.

Avec le déménagement de la communauté sur les bords de la Vouge dans les premières années du XII<sup>e</sup> siècle, il est certain qu'un grand chantier s'ouvre pour la construction du nouvel ensemble monastique. Le seul témoin de ce premier élan est la dédicace de l'église en 1106, sauvée par la copie d'une inscription du XIV<sup>e</sup> siècle relevée par Dom Crestin et L.-B. Baudot aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>98</sup>. L'église que la tradition voit perdurer sous le vocable de chapelle Saint-Robert, puis Saint-Edme jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est construite en pierre<sup>99</sup> (Fig. 11, n°1).

Se basant sur les dimensions connues de cet édifice (22 m x 7 m), M. Plouvier estime que l'accroissement important de la communauté dès la seconde décennie du XII<sup>e</sup> siècle a rapidement exigé la construction d'une nouvelle église (Cîteaux III – Fig. 11, n°4). En l'absence de sources écrites, les bornes de ce chantier sont délicates à placer, entre 1125-1130 pour M. Aubert et la Marquise de Maillé et 1130-1150 pour M. Plouvier<sup>100</sup>. L'amorce de grands travaux hydrauliques, dont le creusement d'un canal détournant une partie des eaux de la Vouge entrepris vers 1130-1140<sup>101</sup>, correspond peut-être à un vaste chantier d'agrandissement de l'ensemble des structures conventuelles.

La bénédiction et l'agrandissement du cimetière en 1147<sup>102</sup> révèle pour les uns la fin du chantier de l'église romane (Cîteaux III) et pour les autres l'annonce du futur chantier gothique (Cîteaux IV – Fig. 11)<sup>103</sup>. La chronologie et l'emplacement de cette quatrième abbatale comme sa relation avec la précédente sont au cœur de l'article de B. Chauvin précédemment évoqué. Rappelant les quelques mentions textuelles qui indiquent une église en construction à la fin des années 1180<sup>104</sup> et sa consécration en 1193<sup>105</sup>, il fait remonter le début du chantier aux années 1165-1170 grâce à la découverte d'une consécration d'autel datée de 1178.

<sup>97</sup> MARILIER J., 1961, n°8.

<sup>98</sup> "*Haec prima fuit sacra aedes Cistercii constructa ac consecrata anno 1106, die 16 novembris, per manus venerab. Gualteri cabilonensis episcopi, in honorem Dei, sub invocatione triumphantis coelorum imperatricis Virginis Deiparae praepotentis ac tutissimae cisterciensium Patronae*". MARILIER J., 1961, n°27.

<sup>99</sup> PLOUVIER M., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir), p. 130.

<sup>100</sup> AUBERT M., DE MAILLÉ M<sup>isc</sup> (collab.), 1947, T. I, p. 191-192 ; PLOUVIER M., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir), p. 130-131.

<sup>101</sup> BERTHIER K., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), p. 68-69 ; MARILIER J., 1961, n°81.

<sup>102</sup> MARILIER J., 1961, n° 131-p. 114.

<sup>103</sup> citant M. Untermann, CHAUVIN B., 2007a, p. 157.

<sup>104</sup> 1186 : don de 5 marcs d'argent "pour les travaux du monastère" (ADCO 11H528-traduction CHAUVIN B., 2007a, p. 164-A2), 1188 : don d'une vigne "pour les travaux de construction de l'église" (ADCO 11H454-traduction CHAUVIN B., 2007a, p. 165-A3) ; 1190 : les revenus de l'église de Scarborough sont destinés, entre autre, aux "travaux de l'église" (ADCO 11H24-traduction CHAUVIN B., 2007a, p. 165-A4).

<sup>105</sup> CHAUVIN B., 2007a, p.166-A6.

Estimant, par comparaison avec Clairvaux, une durée minimum d'une dizaine d'années entre le début des travaux et la consécration des premières chapelles<sup>106</sup>. La consécration de 1193 ne semble toutefois pas marquer la fin du chantier de l'abbatiale : à cette date, le chevet est sans doute suffisamment avancé pour la cérémonie mais l'église semble encore en travaux dans les donations des rois de Castille de 1203 et 1215.

Si la grande tranche de travaux, autour du chevet, semble achevée avant 1193, reste à situer le chantier du transept et de la nef. Développant l'idée traditionnelle qui veut que Cîteaux IV se superpose à Cîteaux III, M. Aubert, M. Plouvier et B. Chauvin<sup>107</sup> envisagent les remplois possibles à partir de l'église préexistante et l'ampleur des transformations, estimant que les plus grands efforts dans la nef ont concerné l'allongement du vaisseau et l'installation d'un voûtement d'ogives. Malgré leurs conclusions sur la précocité de cette forme de voûtement en Bourgogne et la nécessaire modernité du chef de l'Ordre, une seconde tranche de travaux visant l'ouest de l'abbatiale reste envisageable pendant la vingtaine d'années suivant la consécration et où l'église apparaît toujours en travaux.

La construction de Cîteaux IV, envisagée comme l'agrandissement de l'église romane, implique de fait des transformations des bâtiments adjacents. L'allongement des modules vers l'ouest et le sud (nef et transept), n'est sans doute plus compatible avec un cloître roman adapté à d'autres dimensions : l'extension du bras méridional du transept empiétant sur l'aile des moines antérieure et le probable bâtiment des convers ne correspondant plus à l'extrémité de la nef, selon le schéma rigoureux de l'organisation des espaces autour du cloître<sup>108</sup>. À partir de 1204, la reprise des grands aménagements hydrauliques, dont le détournement de la Cent-Fonts<sup>109</sup>, amorcé en 1212<sup>110</sup>, traduit vraisemblablement ce changement d'échelle et la nécessité de modifier les aménagements. Les donations successives des rois de Castille, déjà évoquées, corroborent parfaitement l'hypothèse, puisque elles financent depuis un certain temps et au moins jusqu'en 1215 le chantier de construction de l'aile des convers. Selon Dom Cotheret et L.-B. Baudot<sup>111</sup>, suivent en 1233-1234 le réfectoire des moines et l'infirmerie, puis en 1262 le cloître des copistes, petit cloître accolé à l'est de l'aile des moines<sup>112</sup>. Malgré

---

<sup>106</sup> CHAUVIN B., 2007a, p. 146-147.

<sup>107</sup> AUBERT M., 1947, t.I, p. 191-192, PLOUVIER M., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), p. 142, CHAUVIN B., 2007a, p. 154 et suivantes.

<sup>108</sup> e.g. ESCOFFIER M., 2005, p. 46 et suivantes (notamment à propos de la relation dortoir/nef pour les offices de nuit. p. 54-55). CASSIDY-WELCH M., 2001, p.47 et suivantes, p. 171 et suivantes.

<sup>109</sup> Aujourd'hui la Sansfond.

<sup>110</sup> BERTHIER K., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A.(dir.), p. 69-70.

<sup>111</sup> dans PLOUVIER M., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), p.133.

<sup>112</sup> LEBEAU M. fr. p. 17.

l'absence de données relatives à chacun des bâtiments, le renouvellement du cloître impliqué par la nouvelle église, la construction de quelques nouveaux espaces avérée et la découverte en sondage de deux cloîtres superposés<sup>113</sup>, laissent présager de l'envergure du chantier gothique (Fig. 11, n<sup>os</sup> 2 à 14).

Les rois de Castille envisageaient bien l'ampleur de l'opération puisque leurs deux donations se destinaient, une fois l'aile des convers achevée, à la construction de l'église, puis "à celle des autres bâtisses du monastère et quand ce quartier sera fini, aux granges"<sup>114</sup>. Il faut sans doute rattacher deux des rares mentions de carrières à cet impressionnant élan édilitaire lors que l'abbaye s'assure en 1197 l'usage de la "perrière" de Fixin<sup>115</sup> et qu'en 1211, l'abbaye Saint Bénigne donne à celle de Cîteaux l'usage de sa carrière de Dijon.

Durant les deux siècles suivant, l'élan bâtisseur ralentit, essentiellement accaparé par les réparations dues aux multiples incendies, pillages et dégradations (Fig. 10). La fin du Moyen Âge est marquée par un dernier chantier, celui d'une grande bibliothèque installée au-dessus des cellules et de la galerie nord du cloître des copistes (Fig. 11, n<sup>o</sup>15). Le millésime M V<sup>c</sup> IX peint sur le formeret occidental annonce la fin d'un chantier commencé, selon Dom Cotheret, sous l'abbatiat de Jacques III Theuilley de Pontailler (1501-1516)<sup>116</sup>.

#### *A.I.2.2. L'abbaye moderne*

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs sources concordantes<sup>117</sup>, certaines contemporaines, évoquent un vaste chantier destiné à renouveler les espaces résidentiels. À partir de 1685 commencent la restructuration des bâtiments des novices et définites (Fig. 11, n<sup>o</sup>26, 27)<sup>118</sup> à l'arrière du dortoir des moines et la construction d'un nouveau logis abbatial (Fig. 11, n<sup>o</sup>21)<sup>119</sup>. Une dizaine d'années plus tard les travaux du dortoir des novices semblent achevés ou en voie de l'être alors que débute son ameublement.

Au cours des décennies suivantes, plusieurs projets visent à réformer totalement l'organisation générale mais ne sont pas réalisés faute de moyen. Il faut attendre les années 1760 pour que

<sup>113</sup> Sondage réalisés en 1996, CHAUVIN B., 2007a, p. 163.

<sup>114</sup> Arch. Monasterio Las Huelgas, leg. 11, n<sup>o</sup>354-C, traduction B. CHAUVIN, 2007a (texte n<sup>o</sup>A8, p. 166).

<sup>115</sup> FLAMMARION H., 1995, texte n<sup>o</sup>269 ; ADCO 11H568.

<sup>116</sup> DAMONGEOT M.-F., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A.(dir.), p. 242. PLOUVIER M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A.(dir.), p.149.

<sup>117</sup> Voir notamment le récit de Dom Cotheret (arch. de l'abbaye de Tamié, ms. Dom Cotheret, fol. 471) et le *Règlement de monsieur Petit, abbé de Cisteaux* (BM Louviers, ms. 38). PLOUVIER M., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 170-171.

<sup>118</sup> Collège d'abbés nommés pour le Chapitre Général. COOMANS T., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 154.

<sup>119</sup> PLOUVIER M., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 170 et suivantes.

soient entrepris les vastes travaux jugés nécessaires. Le projet envisagé par les architectes Samson-Nicolas Lenoir et Jean Caristie et par l'abbé Dom François Trouvé modifie totalement l'organisation préexistante héritée des campagnes successives : l'église doit constituer le centre du nouvel ensemble et sa morphologie en croix latine impose le découpage orthonormé en cours (cloîtres) autour desquelles se répartissent les différents bâtiments. Des structures préexistantes, ne devaient être conservés que le réfectoire des moines, sa cuisine attenante et l'église, dont un nouveau porche devait marquer le centre de la façade principale. Avant 1771, le logis des hôtes est terminé. Mais dans le même temps, plusieurs chantiers de construction sans rapport (église Saint-Nicolas dans la basse-cour, noviciat, infirmerie) attestent de l'abandon du grand projet Lenoir. Du vaste ensemble classique, seule l'aile accolée au nord de l'abbatiale a été construite (Fig. 11, n°31)<sup>120</sup>.

À partir de la vente de l'abbaye au titre des Biens Nationaux en 1791, l'ensemble est remodelé pour s'adapter aux projets successifs de ses nouveaux propriétaires. Les constructions nécessaires aux nouveaux usages (usines, château, théâtre, sucrerie, phalanstère et colonie pénitentiaire) vont de pair avec la destruction de bâtiments devenus inutiles ou trop vieux. Dès les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la chapelle Saint-Edme (Cîteaux II?), la nef de l'église, l'escalier du dortoir, la sacristie, le noviciat ont d'ores et déjà disparu, le cloître est en cour de démontage. En 1807, la totalité de l'église n'apparaît plus sur les plans, en 1820, c'est au tour du dortoir des moines. Le cadastre napoléonien de 1834 témoigne de la disparition des bâtiments médiévaux et modernes de l'abbaye, autres que ceux qui subsistent toujours<sup>121</sup>.

#### A.I.3. L'ABBAYE AUJOURD'HUI : LES VESTIGES MÉDIÉVAUX ET MODERNES

De l'ensemble médiéval, ne restent aujourd'hui que l'aile nord du cloître des copistes surmontée de la bibliothèque de la fin du Moyen Âge (Fig. 11, n°14 et 15) et, des constructions modernes, seulement le définitoire de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (nommé d'après la salle de réunion des définites, n°26), l'aile unique du grand projet Lenoir au XVIII<sup>e</sup> siècle (n°32) et l'église Saint-Nicolas (n°33). Cette dernière, contemporaine du bâtiment Lenoir, a été très transformée et n'a semble-t-il intéressé ni les historiens de l'art et architectes, ni la campagne d'échantillonnage du LRMH. Pour ces raisons, ce dernier bâtiment n'apparaîtra pas dans l'étude.

<sup>120</sup> PLOUVIER M., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 188.

<sup>121</sup> ADCO 3P PLAN 565/4.

*A.I.3.1. Le cloître des copistes et la bibliothèque*

Isolés au sud du site, le cloître des copistes et la bibliothèque forment aujourd'hui un grand bâtiment rectangulaire est-ouest, correspondant à l'aile nord de l'ancien cloître des copistes qui se développait au sud. Les façades extérieures présentent un bâtiment majoritairement construit en briques, vernissées au sud, plus sobres sur le reste de la construction (Fig. 12 et 13). Sur le pignon occidental, la pierre n'est présente qu'au niveau de l'encadrement de la baie du premier étage, alors que sur les grands gouttereaux, elle est non seulement réservée aux ouvertures, mais également aux arcades et surtout aux contreforts qui rythment les gouttereaux sur toute leur hauteur.

Le rez-de-chaussée associe à l'arrière six cellules de copistes communiquant entre elles via la galerie voûtée d'ogives les longeant au sud (Fig. 14 et 16). Ce reliquat de la galerie du cloître est conservé sur six travées de mêmes dimensions et correspondant aux cellules. Il est complété à l'ouest par une dernière travée, plus courte, celle de l'escalier à vis hors-œuvre de la bibliothèque. Diverses traces d'arrachage indiquent la poursuite du cloître au-delà de cet escalier, alors qu'à l'est l'arc et le négatif d'un rampant en façade précisent l'emplacement de la galerie en retour.

À l'étage, la bibliothèque est une salle unique à l'aplomb des six travées du rez-de-chaussée (Fig.15). La transformation de la salle en théâtre, après la Révolution, avait supprimé trois des six travées voûtées d'ogives aujourd'hui restituées. Chaque travée est percée de deux grandes baies en arc brisé, l'une au nord, l'autre au sud, dont les remplages\* primitifs ont disparu. Toutes ces baies, ainsi que la porte d'accès du pignon occidental appartiennent à la phase de construction de la bibliothèque.

L'installation de la bibliothèque à l'étage, l'insertion de l'escalier à vis, entre autres, ont entraîné des transformations de l'étage inférieur, qui restent difficiles à localiser, particulièrement maintenant que la restauration est achevée. La datation proposée pour le cloître des copistes (1262) n'apparaît que dans la chronologie de M. Lebeau sans que ses sources soient mentionnées. L'analyse préalable à la restauration de E. Pallot, critique sur ce point, a malgré tout permis de dater certains éléments du cloître de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans la galerie, il estime que le soubassement, les bases, les remplages et une partie des arcatures, le tout en pierre, appartiennent à une première phase, concordante avec un chantier de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>122</sup>. Le voûtement d'ogives, par contre, daterait de l'installation de la bibliothèque à l'étage et les différentes ouvertures vers les cellules des copistes seraient des

<sup>122</sup> PALLOT E. 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), p. 347.

ajouts postérieurs. Dans les cellules elles-mêmes, la première phase de construction est difficilement décelable, les ouvertures vers le nord ayant toutes été refaites vraisemblablement lors de la campagne du XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans la salle du premier étage, les ogives et culots des trois travées occidentales et les grandes baies brisées, également en pierre, appartiennent à la seconde phase de construction, celle du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour l'analyse des matériaux qui va suivre, il est cependant regrettable que les résultats de cette analyse préalable n'aient pas été localisés plus précisément sur le bâtiment.

#### *A.I.3.2. Le définitoire*

Aujourd'hui installé à l'extrémité méridionale du site et déconnecté du reste des bâtiments, l'ancien dortoir des novices qui formait l'aile sud du cloître est le seul vestige de l'ensemble destiné aux novices et reconstruit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Malgré la disparition d'une partie de ses extensions (comme la salle du définitoire du rez-de-chaussée qui lui a donné son nom) et les remaniements ultérieurs, le bâtiment actuel permet d'apprécier la construction primitive (Fig.17). Les grands gouttereaux nord et sud sont encore largement ouverts sur l'extérieur : les façades sont rythmées par l'alternance des grandes baies avec les contreforts. Au sud, trois avant-corps complètent ce jeu des volumes. Les matériaux employés participent à l'esthétique de cette architecture, les pierres soulignant les éléments structurants (contreforts, chaînages\*, baies) dans une construction de briques.

Au rez-de-chaussée, une galerie longe la façade nord et formait primitivement l'aile méridionale du cloître des novices. À l'arrière, le reste de l'espace tourné vers les jardins est toujours divisé en plusieurs pièces que l'analyse préalable à la restauration d'E. Pallot restitue en trois grandes salles voûtées<sup>123</sup>. De cette organisation, une seule salle a survécu (Fig. 18). Elle est toujours divisée en deux par un alignement de six colonnes qui soutiennent la voûte d'arêtes. Ces colonnes, circulaires, reposent sur des bases octogonales et sont coiffées de chapiteaux moulurés de plan carré. Sur les murs, les voûtes retombent sur des culots dont le dessin rappelle le tailloir des colonnes centrales. On retrouve dans cet espace le jeu entre briques et pierres où la pierre est réservée aux colonnes, aux culots, à certaines portions du voûtement et à l'encadrement des baies (Fig. 18, détail).

---

<sup>123</sup> PALLOT E., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p.356-361.

*A.I.3.3. Le bâtiment Lenoir*

La seule aile construite du vaste projet de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est l'un des rares bâtiments à n'avoir subi que peu de transformations. Les façades, classiques, s'organisent en grands ensembles horizontaux renforcés par plusieurs corniches : le rez-de-chaussée forme un soubassement décoré d'un bossage en table un-sur-deux alors que les deux étages au-dessus ne font apparaître la pierre qu'au niveau des grandes ouvertures. L'attique est souligné par la frise d'inspiration classique de l'entablement, initialement surmontée d'une balustrade décorée (pots-à-feu, statues, etc.)<sup>124</sup>.

A.I.4. ÉTUDE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

*A.I.4.1. Les premières analyses : les observations d'A. Blanc*

Le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH) possède un ensemble de données sur les quelques bâtiments et blocs épars de l'abbaye, comprenant photos et déterminations ainsi qu'un ensemble d'échantillons. Le dossier "n° Monument 269" se présente sous la forme d'un court inventaire, illustré de photos noir et blanc et de croquis, réalisés entre 1988 et 1996 par A. Blanc.

Les observations recouvrent le cloître des copistes, l'escalier menant à la bibliothèque, le définitoire, le bâtiment Lenoir, différents éléments du lapidaire de l'abbaye, ainsi que des structures associées (pont des Arvaux, puits de la Forgeotte)<sup>125</sup>. Pour chacun, souvent sur des zones réduites (un contrefort, une porte, etc.), l'auteur a localisé et identifié les matériaux en définissant la couleur, les caractères principaux (oolites\*, entroques\*, finesse du ciment) et souvent l'âge du calcaire.

Dans le cloître des copistes, A. Blanc relève essentiellement la présence de calcaires oolitiques du Bathonien et de calcaires à entroques bajociens. Dans les éléments associés à l'escalier de la bibliothèque et le voûtement de l'étage, le faciès des calcaires à entroques est différent, marqué par un ciment rouge. Elle retrouve également des calcaires oolitiques blancs du Bathonien. Les faciès se diversifient dans le définitoire, où elle retrouve les calcaires à entroques bajociens, les calcaires oolitiques bathoniens mais aussi des calcaires fins roses et des calcaires oolitiques jaunes calloviens qu'elle nomme Pierre de Dijon. Simplement anecdotiques dans le définitoire, ces calcaires deviennent prépondérants dans le bâtiment

---

<sup>124</sup> PLOUVIER M., 1998 dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 182-189.

<sup>125</sup> Sauf le pont des Arvaux qui fera l'objet d'une étude à part et les structures où la pierre est simplement différenciée de la brique, la totalité de ces observations sont synthétisées en annexe (Annexe. E).

Lenoir, accompagnés de calcaires micritiques rosés et de calcaires bathoniens ou bajociens. Parmi les éléments déposés, remarquons encore un chapiteau à feuilles d'eau (retrouvé dans un sondage dans l'église) en calcaire à entroques, une vierge sculptée dans un calcaire fin blanc ou encore le remploi d'une ancienne meule en arkose ou grès à la base d'une colonne dans le parc.

À part la Pierre de Dijon, aucune formation n'est identifiée dans ce dossier et les faciès ne sont que sommairement décrits. Grâce à la mention de silex dans une des occurrences du calcaire fin rosé (définitoire), ce matériau s'apparente vraisemblablement aux Calcaires de Prémieux, micritiques, souvent rosés et riches en chailles\*. L'identification des formations est toutefois plus précise dans l'article de 1998<sup>126</sup>, dans lequel les zones d'affleurement et quelques carrières connues sont mentionnées et les faciès nommés. A. Blanc rattache notamment les calcaires à entroques à ciment rouge à la même formation que les autres calcaires à entroques bajociens, dont ils seraient une variation latérale de faciès. Les nombreux calcaires blanc-gris, à fines oolites sont associés à la formation comprise entre les Calcaires de Prémieux et ceux de Comblanchien. Ce calcaire qu'elle ne nomme pas, mais qui est défini entre autres dans la notice de la carte géologique comme la formation de l'Oolithe Blanche, paraît avoir plusieurs faciès différents puisque elle associe les éléments de la porte de la bibliothèque aux carrières du sud de Nuits-Saint-Georges, et ceux du définitoire à celle du Clos de Vougeot. Dans le bâtiment Lenoir, la description est également plus aboutie, définissant notamment la présence de Calcaires de Prémieux et de Dijon sur le premier niveau du bâtiment et de Pierre d'Asnières dans la balustrade qui couronnait le bâtiment.

L'abbaye de Cîteaux possède également un ensemble d'éléments lapidaires déposés, certains redécouverts lors de la démolition du clocher de l'église en 1997. Si l'origine exacte des pierres reste à définir, M. Plouvier, A. Blanc et C. Souchon estiment qu'elles peuvent provenir de bâtiments médiévaux et modernes détruits. Divers éléments architecturaux (dont un chapiteau à feuilles d'eau), attribués à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle ont été taillés dans un calcaire blanc oolitique, qu'elles rattachent à la formation bathonienne de la côte de Nuits. Deux demi-bases, qu'elles rattachent à l'église du XII<sup>e</sup> siècle, sont taillées dans un calcaire blanc grossier daté du Kimméridgien et venant d'Is-sur-Tille. Des éléments de l'entablement du bâtiment Lenoir, ainsi qu'un des fragments du *lavatorium*\* aurait la même origine, dans un faciès différent, oolitique et coquillé. D'autres fragments, l'un venant également du *lavatorium*, l'autre d'un remplage, selon elles daté du XVI<sup>e</sup> siècle et issu du

---

<sup>126</sup> BLANC A., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 92-100.

cloître de la bibliothèque, mais aussi des éléments de colonnade (bases et tambours) de provenance indéterminée, sont eux, en calcaire à entroques bajocien<sup>127</sup>. Malgré l'éclairage providentiel apporté par ces éléments sur des structures souvent inaccessibles par ailleurs, la manipulation de ces données se doit de rester prudente : le bref article où sont exposés ces résultats ne développe pas l'argumentaire associé non seulement aux datations des éléments architecturaux et à leur localisation d'origine sur le site ni même à l'attribution d'un faciès géologique.

*A.I.4.2. Poursuite de l'étude : analyses macro et microscopiques de la collection*

Dans l'optique de notre travail, ces identifications larges et sans détails sur la nature des éléments ne suffisent pas à envisager finement les faciès, tenter de retrouver les provenances et comparer les matériaux de l'abbaye que ce soit entre les différents chantiers du site, les carrières potentielles ou établir des comparaisons avec d'autres sites. Pour y remédier, nous avons d'abord tenté de comparer les échantillons conservés au LRMH à ces observations, mais aucun numéro d'inventaire ou description de faciès ne permet de faire le parallèle entre les deux jeux de données.

Au pôle Pierre du LRMH, L. Leroux nous a offert l'opportunité de retravailler à partir de cet échantillonnage. Consultée dans les locaux du laboratoire, l'intégralité du corpus a été étudiée, photographiée et nos observations confrontées à celles de l'inventaire associé. Au terme de ce premier travail, un protocole plus détaillé a été mis en place : une partie des échantillons a été ramenée à l'Université de Bourgogne, pour réaliser une étude macroscopique plus approfondie et quelques lames minces<sup>128</sup>. Sur les 51 échantillons, nous en avons sélectionné 26, parmi lesquels se trouvaient les plus anciens (cloître des copistes et bibliothèque), mais aussi ceux des deux chantiers modernes (définitoire et bâtiment Lenoir). Parmi les premiers échantillons de l'inventaire du LRMH, les échantillons "1", "2" et "non numéroté", dont le rattachement à des phases de construction bien établies est douteux, hasardeux ou à revoir, ont été exclus de l'étude.

Pour limiter l'impact sur cette collection et correspondre aux contraintes budgétaires, nous avons fait le choix de retirer les plus petits individus et d'éviter les doublons avec des faciès de toute évidence identiques pour n'envoyer que cinq spécimens à l'atelier de lames minces : le premier issu du cloître des copistes, au départ des voûtes (PC16), le second issu de la porte

---

<sup>127</sup> BLANC A., PLOUVIER M., SOUCHON C., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 376-379.

<sup>128</sup> Les échantillons d'origine et les lames minces retourneront dans les collections du LRMH dès l'étude achevée.

menant de la bibliothèque dans le cloître des copistes (PC20), le troisième issu de la première colonne du définitoire (Col Def 20), le quatrième issu du cloître accolé au définitoire (Col Def 22) et le dernier issu du bâtiment Lenoir (BL3).

○ *Le cloître des copistes et la bibliothèque*

Les onze échantillons prélevés dans le cloître des copistes sont loin de former un ensemble homogène de faciès (Fig. 19). Les plus représentés sont des biosparites riches en entroques, avec des entroquites\* grisâtres (PC14-MFth36) à rousses (PC23-MFth43 et PC24-MFth44) mais aussi des calcaires à entroques à ciment piqué de rouille (PC17-MFth39) et deux exemples à entroques plus ou moins grossières, où le ciment est rouge sombre (PC15-MFth37 et PC22-MFth42).

Dans tous ces micro-faciès, l'omniprésence et la surreprésentation des fragments d'entroques confirment les conclusions de A. Blanc, permettant de rattacher ces échantillons à la formation bajocienne des Calcaires à Entroques. Même si l'on raisonne à partir de petits éléments, l'absence de gros organismes, types polypiers ou ostréidés, tend à rapprocher ces éléments au second faciès de la formation, les Calcaires à Entroques *stricto sensu*<sup>129</sup>. Les petites ponctuations de rouilles, relevées sur l'échantillon PC17-MFth39, corroborent cette première observation. La couleur rouge de plusieurs échantillons n'est par contre jamais évoquée dans la notice de la carte géologique. Elle peut effectivement correspondre à une variation latérale de faciès, conséquence de la dolomitisation\* et l'apparition d'oxyde de fer dans les espaces intergranulaires<sup>130</sup>.

Le corpus se complète d'un faciès micritique, rosé, à cassures presque conchoïdales (PC11-MFth34). La couleur et la pâte de ce calcaire l'apparentent aux calcaires inférieurs du Bajocien, les Calcaires compacts de Prémieux<sup>131</sup>.

Les quatre derniers fragments se distinguent des précédents par leur aspect fin, massif et leur couleur blanc-beige. PC12-MFth35 se caractérise par un aspect légèrement crayeux, finement oobioclastique\* (éclats spathiques\*). Si ce n'est une proportion plus faible d'éclats cristallins, cet échantillon est macroscopiquement comparable à l'échantillon PC16 (MFth38), un calcaire blanc, légèrement crayeux, très finement oolitique et présentant quelques très rares éclats spathiques. L'échantillon présente des dépôts d'infiltration orangés (figures de Liesegang\*). En lame mince, PC16-MFth38 se présente comme une oobiosparite\* massive, riche en oolites

<sup>129</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 7-8.

<sup>130</sup> INGARGIOLA J.-F. 1981, p. 64.

<sup>131</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 9.

et rares fragments de bioclastes\* encroûtés, dont un piquant d'oursin (*cidaridæ*). Les oolites sont bien triées, finement granoclassées. À fort grossissement, les grains apparaissent liés par un ciment sparitique.

Ce faciès, blanc, légèrement crayeux, riche en oolites bien triées peut correspondre à la formation de l'Oolithe Blanche<sup>132</sup> dans laquelle on retrouve, outre les oolites, des fossiles rares, fragmentaires et oolitisés. Dans l'assemblage de faune possible, on retrouve des échinodermes\* qui peuvent correspondre au piquant d'oursin.

Le faciès des échantillons PC19-MFth40 et PC20-MFth41 paraît plus fin, riche en fragments d'entroques. Les oolites sont rares. L'échantillon PC20 (MFth 41), jaune-beige, présente un aspect grenu, plus massif que le précédent et également plus riche en éclats spathiques. La lame mince, malheureusement très épaisse, révèle une pelsparite à bioclastes pouvant s'apparenter à la formation des Calcaires à Entroques dans un faciès légèrement différent de celui des entroquites grises (PC14-MFth36) à rouges (PC23-MFth43 et PC24-MFth44).

○ *Le définitoire*

L'échantillonnage du définitoire est beaucoup plus riche que l'ensemble précédent, certains numéros d'inventaires correspondant à plusieurs fragments de nature différentes. L'ensemble recouvre 19 individus (Fig. 20).

Comme précédemment, on retrouve des faciès du Calcaire à Entroques, avec plusieurs fragments d'entroquite, avec ou sans ponctuation de rouille (Col Def 22-MFth54) et des Calcaires de Prémieux (Col Def 1-MFth46, Col Def 11-MFth50 et Col Def 20-MFth52) dans un faciès très rose. Observés à la loupe binoculaire ou en lame mince, ils se révèlent finement oomicritique. Ces différents échantillons correspondent peut-être à un faciès transitionnel entre l'Oolite Blanche et les Calcaires de Prémieux sous-jacents.

Dans ce second groupe, apparaissent également plusieurs nouveaux faciès. Le premier, très blanc, est une oosparite massive très riche en oolites *infra* millimétriques à millimétriques (Col Def 1-MFthMFth46, Col Def 17-MFth51, Col Def 20-MFth 52 et Col Def 23-MFth55). La cimentation n'est pas partout identique, certains échantillons plus grossiers se désagrègent, tandis que d'autres paraissent solides et bien cimentés. Malgré ces distinctions de micro faciès, ces éléments sont caractéristiques de la formation de l'Oolite Blanche. Deux éléments se distinguent plus nettement de cet ensemble : il s'agit de deux petits fragments numérotés Col Def 22-MFth54. Oosparitiques comme les précédents, ils se caractérisent par

---

<sup>132</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 10.

une franche coloration saumonée de la surface des oolites qui les apparenterait à un second faciès différent.

Ce second faciès apparaît pour la première fois dans ce corpus et recouvre plusieurs éléments de l'ensemble Col Def 20-MFth52 et Col Def 2-MFth47. Tous se présentent sous la forme d'une oobiosparite jaune à roux. En lame mince (Col Def 20-MFth52), la prépondérance nette d'oolites se vérifie, complétée d'un seul fragment coquillé. La très petite dimension des échantillons rend l'identification délicate. Si le faciès oolitique, la présence de quelques éclats spathiques ou encore la coloration jaune-rouse peut rappeler certains aspects des calcaires bathono-calloviens, la petite dimension des échantillons (<2cm) ne permet pas de comprendre les éventuels bioclastes centimétriques caractéristiques (brachiopodes\* entre autres). Leur aspect plus oosparitique que bioosparitique pourrait les rapprocher du faciès inférieur dit "Grenu inférieur" ou Pierre de Dijon-Corton<sup>133</sup>.

On retrouve enfin des faciès problématiques : il s'agit d'une oobiosparite, blanc-beige, riche en éclats spathiques (Col Def 5-MFth48) et d'une oobiomicrite, à la coloration similaire (Col Def 24-MFth56). Ces deux éléments constituent peut-être des faciès transitionnels Calcaires de Prémieux/Oolithe Blanche ou Oolithe Blanche/Comblanchien.

○ *Le bâtiment Lenoir*

Les différents échantillons issus du bâtiment Lenoir recouvrent des faciès déjà décrits. Ainsi retrouve-t-on les calcaires oobiosparitiques jaune à roux pouvant correspondre à la Pierre de Dijon-Corton (BL9-MFth59), des calcaires micritiques rosés (BL5) semblables aux Calcaires de Prémieux (Fig. 21).

L'échantillon BL3-MFth58 s'apparente aux faciès bathoniens supérieur-calloviens, présentant une oobiosparite riche en bioclastes oolités, quelques belles oolites et un bel exemple de brachiopode fréquent dans les assemblages de faune de la formation<sup>134</sup>.

Nous n'avons vu qu'un seul nouveau faciès (BL7), une micrite\* grise à cassure conchoïdale. Sa texture, moins rugueuse que dans les Calcaires de Prémieux, évoque les Calcaires de Comblanchien.

○ *Église : chapiteaux corinthiens sur les colonnes noires*

Sur les deux chapiteaux installés sur les colonnes noires, un seul fragment a été prélevé, trop petit pour réaliser une lame mince (MFth45 – Fig. 22). Le faciès est fin, massif, blanc et

<sup>133</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 11-12.

<sup>134</sup> GARCIA J.-P., 1993 ; p. 67.

légèrement crayeux. À la loupe binoculaire, on aperçoit quelques rares petits grains à sa surface (oolites ? pellets\* ?).

Avec ces seuls critères, il reste délicat d'affirmer la nature exacte du faciès, qui ressemble néanmoins fortement aux descriptions macroscopiques de la Pierre d'Asnières issues de l'étude pétrographique de C. Montel<sup>135</sup>.

*A.I.4.3. Synthèse : un approvisionnement changeant (Fig. 24)*

*○ Répartition des faciès par phases*

Différentes tendances très nettes apparaissent entre les différentes phases de chantiers, perçues au travers de l'étude d'A. Blanc et de l'échantillonnage du LRMH.

Dans le **bâtiment du cloître des copistes/bibliothèque**, l'absence d'étude de bâti réelle rend délicate l'attribution de certaines observations et la localisation des échantillons, peu précise, ne permet pas toujours de différencier ce qui est de la construction primitive, du chantier d'adjonction de la bibliothèque. En confrontant les résultats de l'étude préalable aux descriptions de A. Blanc, trois cas se distinguent : les matériaux appartenant explicitement au chantier de la bibliothèque (PC 11, 12, 14, 15, 22, 23, 24), ceux pouvant appartenir à celui du cloître (éléments des arcades), et enfin les secteurs problématiques où la limite entre les deux chantiers n'est pas clairement définie ou la localisation des observations imprécise (PC 16, 17, 19, 20).

Le chantier de la bibliothèque, d'après les matériaux de son voûtement et ceux de l'escalier à vis qui lui est associé, est majoritairement marqué par les faciès roux à rouge des Calcaires à Entroques, de rares Calcaires de Prémieux et des faciès fins de l'Oolithe Blanche. Au niveau du cloître, les seuls secteurs que l'étude de E. Pallot rattache explicitement à l'état du XIII<sup>e</sup> siècle sont les colonnettes et éléments sculptés des arcatures et quelques pièces du voûtement : ces éléments sont majoritairement taillés dans une Oolithe Blanche fine et, contrairement aux éléments de la bibliothèque, dans un Calcaire à Entroques gris.

Ces deux assemblages, qui divergent sur la variabilité de coloration du Calcaire à Entroques, peuvent-ils permettre de reclasser les matériaux d'origine douteuse ? Concernant les contreforts et piédroits des arcatures du cloître, deux groupes se distinguent : le contrefort de la bibliothèque en Calcaire à Entroques rouge et les bases et piédroits des arcatures en Calcaire à Entroques gris. Sachant que le premier appartient à la seconde phase de construction, cette distinction signe-t-elle la limite entre les deux chantiers ? Dans cette

---

<sup>135</sup> MONTEL C., 2006, p.26.

hypothèse, la base du cloître jusqu'aux arcatures dateraient du XIII<sup>e</sup> siècle, complétée au début du XVI<sup>e</sup> siècle par les contreforts, doublant peut-être un contrefortement primitif. Au-delà de la prudence qu'impose ce raisonnement inversé, il reste également très probable que de nombreux matériaux aient été réemployés dans le second chantier.

Ces mêmes calcaires à entroques gris se retrouvent dans un chapiteau à feuille d'eau, attribué à la fin du XII<sup>e</sup> – début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>136</sup>, retrouvé en sondage sous l'église. D'autres pièces, dont des fragments d'ogives, ont également été retrouvés à l'emplacement de l'ancienne abbatale. D'après A. Blanc, ils ont été taillés dans une Oolithe Blanche très fine<sup>137</sup>, sans doute comparable à celle du cloître des copistes.

L'assemblage de matériaux du **définitoire** est légèrement plus varié que les deux chantiers précédents : si les Calcaires à Entroques rouges disparaissent, les faciès gris sont à nouveau largement représentés, accompagnés des Calcaires de Prémieux, d'une Oolithe Blanche beaucoup plus grossière que précédemment et, pour la première fois de la Pierre de Dijon-Corton. La répartition des matériaux apparaît stricte : la Pierre de Dijon-Corton semble réservée aux soubassements, l'Oolithe Blanche aux éléments de support et premiers claveaux, le Calcaire de Prémieux aux bases et tailloirs, le Calcaire à Entroques est lui cantonné à l'extérieur.

Dans le dernier chantier, celui du **bâtiment Lenoir**, la Pierre de Dijon-Corton devient majoritaire, accompagnée simplement des faciès durs et micritiques\* des Calcaires de Prémieux et de Comblanchien au niveau du rez-de-chaussée. L'originalité de ce dernier chantier tient aussi aux éléments de décors, balustrades, statuaire et lavabos pour lesquels on retrouve des matériaux spécifiques comme les Pierres d'Asnières et d'Is-sur-Tille et, à nouveau, un Calcaire à Entroques rouge vif.

*o Pierres et usages : une évolution ?*

Dans ce panel de matériaux, assez varié, plusieurs usages spécifiques se dégagent, en fonction de la destination de la pierre ou de l'époque de sa mise en œuvre.

L'exemple le plus évident concerne les calcaires blancs plus ou moins fins, régulièrement réservés à la sculpture. Toutefois, si l'usage perdure au cours du temps, les faciès employés passent de l'Oolithe Blanche sur les chantiers médiévaux (cloître des copistes, ogives et autres retrouvés sous l'église, bibliothèque) aux Pierres d'Asnières et d'Is-sur-Tille dans les chantiers

<sup>136</sup> DEMARTHE S., 2006, vol. I., p. 210. ROBLIN S., 1998.

<sup>137</sup> BLANC A., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 377.

modernes (baldaquin du maître autel du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>138</sup>, statuaire du bâtiment Lenoir). Dans les chantiers médiévaux, on note quelques exceptions comme les bases et chapiteaux à feuilles d'eau en Calcaire à Entroques, dispersés dans l'abbaye et dont l'origine reste à définir.

Sauf dans le chantier de la bibliothèque, où le faciès rouge des Calcaires à Entroques est utilisé comme pierre à bâtir, on rencontre plusieurs exemples de son utilisation comme pierre marbrière avec exploitation de sa couleur et ses capacités de poli, notamment dans le lavabo du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'entrée du bâtiment Lenoir, ou encore dans celui de l'oratoire Saint-Benoît<sup>139</sup>. M. Plouvier, décrivant le réfectoire, mentionne enfin un troisième élément de pierre rouge, un *lavatorium* de près de 2 m de diamètre<sup>140</sup>. Cette structure, visiblement composite, a notamment une vasque en Pierre d'Is-sur-Tille.

○ *Les matériaux de la restauration*

Avant de clore cette partie consacrée à l'abbaye de Cîteaux, il paraît intéressant de présenter rapidement les matériaux envisagés lors de la restauration du cloître des copistes<sup>141</sup> :

- Pierre d'Anstrude pour les colonnettes, les oculi et les remplages de la galerie du cloître. D'après le memento des pierres ornementales du BRGM<sup>142</sup> cette "appellation générique" recouvre plusieurs faciès icaunais de la formation de l'Oolithe Blanche. Ce sont des calcaires blancs, fins, oobioclastiques qui remplacent les faciès naitons de la même formation.
- Pierre de Saint Martin de Belleroche du Bajocien inférieur pour les contreforts extérieurs et le soubassement. Ce calcaire à entroques de beige à jaune et brun est exploité en Saône-et-Loire. Dans le cloître des copistes, ce matériau remplace les calcaires à entroques gris-beige du bajocien affleurant sur la côte de Nuits.
- Pierre de Chamesson pour le dallage. Il s'agit d'un calcaire oolitique exploité sur la commune éponyme.

## A.II. LE PONT DES ARVAUX

Installé à 8 km au nord de l'abbaye de Cîteaux, sur la commune de Noiron-sous-Gevrey, le pont-aqueduc des Arvaux fait partie des aménagements satellites du site monastique, lié à son réseau hydraulique (Fig. 23).

---

<sup>138</sup> BLANC A., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 379.

<sup>139</sup> BLANC A., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 98.

<sup>140</sup> PLOUVIER M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 148.

<sup>141</sup> PALLOT E., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 352.

<sup>142</sup> DESSANDIER D., AMBROISE G. (collab.), LONGET A. (collab.), 2006.

## A.II.1. LES CHANTIERS SUCCESSIFS

Nécessaire à la vie monastique, tant pour la table, l'hygiène ou l'artisanat, l'eau reste chez les moines le centre d'un soin constant à travers la constitution d'un réseau hydraulique efficace et complexe<sup>143</sup>. À Cîteaux, cette question a d'abord vraisemblablement contraint les frères à quitter le site primitif seulement alimenté par un puits pour s'installer plus au sud, à la confluence de deux petits cours d'eau, la Vouge et le Coindon<sup>144</sup>. Mais, malgré les différents aménagements (dont un bief construit vers 1130-1140), le réseau hydraulique est entièrement repensé entre l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement en lien avec la refonte gothique des bâtiments claustraux (*cf.* Cîteaux IV). Le nouveau projet vise à détourner un troisième cours d'eau, plus abondant et pérenne, la Cent-Fonts (ou Sansfond), pour alimenter non seulement les nouveaux bâtiments de l'abbaye, mais aussi moulins et étangs. En parallèle des lourdes démarches d'acquisition des droits et des terres, les travaux de détournement commencent vers 1212 et, au moins dès 1221, le monastère est irrigué par le nouvel aménagement<sup>145</sup>.

Pendant ce laps de temps, les Cisterciens aménagent 10 km de canal depuis Saulon-la-Chapelle jusqu'à l'abbaye. Pour réaliser cet ouvrage d'ingénierie hydraulique complexe, dont la pente reste quasi constante sur tout son parcours<sup>146</sup>, un franchissement élaboré des obstacles est incontournable sur une telle distance. Au nord de Noiron-sous-Gevrey, le détournement de la Cent-Fonts croise, presque à angle droit, une dépression au fond de laquelle coule la Varaude : le canal devient alors pont-aqueduc avec les eaux de la Cent-Fonts enjambant celles de la petite rivière (Fig. 23, 25, 26).

Les circonstances exactes de la construction du pont-aqueduc, au sein du grand chantier du canal, sont assez floues : d'après un acte de novembre 1212<sup>147</sup>, le chantier a déjà atteint Noiron-sous-Gevrey, sans que l'ouvrage lui-même ne soit mentionné, achevé ou en projet. Les spécialistes s'accordent pourtant sur cette date comme celle du départ des travaux, qui seraient achevés au plus tard en 1218<sup>148</sup>.

Au-delà du contexte, c'est la forme exacte de la structure qui pose question, puisque, selon la découverte de B. Sonnet<sup>149</sup>, le pont-aqueduc est intégralement reconstruit entre 1746 et 1747.

---

<sup>143</sup> PRESSOUYRE L., BENOIT P. (dir.), 1996.

<sup>144</sup> BERTHIER K., 1998, dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 66.

<sup>145</sup> pour l'étude historique détaillée du projet, voir BERTHIER, K., 1996.

<sup>146</sup> BERTHIER K., 1996, p. 42.

<sup>147</sup> ADCO 11H67

<sup>148</sup> *e.g.* BERTHIER K., 1998, p. 69.

<sup>149</sup> SONNET B., 1988.

À cette époque, le canal est toujours actif et doit rester fonctionnel, si bien que les États du Duché de Bourgogne lancent un appel d'offre pour la reconstruction du pont<sup>150</sup>. Si le texte ne décrit pas l'ancienne structure, qui doit être arasée "jusqu'au lit de la rivière", il impose néanmoins que sa reconstruction soit faite à l'identique. "Les culées auront d'épaisseur les mêmes qu'elles se trouvent actuellement puisqu'on est obligé de se servir des anciennes fondations [...]; de même que la pile qui sera élevée sans avant et arrière bec et aura d'épaisseur la même qu'elle a actuellement"<sup>151</sup>. Outre ce respect de la forme ancienne, c'est surtout la réutilisation des matériaux qui nous intéresse ici, puisque, d'après les termes du devis, "les pierres de l'ancien pont serviront à la construction des voûtes et des bajoyers\*"<sup>152</sup>. Toujours selon B. Sonnet (1988), un relevé et une coupe datés des années 1779-1790 (Fig. 25) reflètent le projet de reconstruction et démontrent, d'une part, sa réalisation quasi fidèle, mais aussi la bonne préservation de cet état de construction.

La pérennité du canal de la Cent-Fonts obligeant, le pont des Arvaux a été restauré dans les années 1980<sup>153</sup> et continue aujourd'hui d'assumer sa fonction au sein du domaine de l'abbaye de Cîteaux. Il a été classé au titre des Moments Historiques le 14 Mars 1991.

Loin de l'univers viticole, commun à la majorité des sites de cette étude, c'est avant tout l'ancienneté – certes relative – de la structure du pont des Arvaux qui nous a conduit à l'intégrer à cette étude. D'après la bibliographie et malgré la reconstruction de 1746-1747, sa forme et une grande partie des matériaux de ses parements datent du début du XIII<sup>e</sup> siècle, faisant du pont-aqueduc l'une des plus anciennes constructions de l'abbaye de Cîteaux "préservée". L'autre intérêt de ce site réside dans son rapport à la ressource en matériaux de construction : le pont des Arvaux, installé à proximité de l'abbaye de Cîteaux, est l'une des rares constructions de pierre située en plaine argileuse que nous ayons pu observer dans le cadre de ce travail. À ce titre, également, son intégration au corpus nous a paru intéressante.

#### A.II.2. L'ÉTAT DU BÂTIMENT

L'intersection entre le canal et le ruisseau de la Varaude se situe à la sortie nord de l'agglomération de Noiron-sous-Gevrey. Le canal, d'axe nord-sud, est installé sur une levée de terre qui domine de plusieurs mètres la plaine avoisinante : au niveau de la Varaude, la

---

<sup>150</sup> SONNET B., 1988, p. 287.

<sup>151</sup> d'après BERTHIER K., 1996 et SONNET B., 1988 : ADCO C3870 fol. 64. Nous n'avons pu retrouver l'extrait correspondant à cette cote.

<sup>152</sup> BERTHIER K., 1996, p.42. L'auteur indique la référence au plan.

<sup>153</sup> SONNET B., 1988. p. 285.

différence d'altitude entre les deux cours d'eau est de l'ordre de 5 m. À ce niveau, la levée de terre est interrompue par un ouvrage maçonné long de 7,30 m et large de 12,80 m. Dans sa partie basse, deux arches parallèles, voûtées en plein cintre et séparées par une pile étroite sans avant ni arrière bec, permettent le passage des eaux de la Varaude. Au dessus, le petit canal perpendiculaire est installé au centre de la structure. L'espace entre ses bajoyers et les parements extérieurs du pont-aqueduc forme deux caissons pleins assumant le même rôle que la levée de terre (Fig. 25), alors que cette dernière est contenue au nord comme au sud par des murs d'aile fortement talutés.

Dans leur état actuel, les voûtes des deux arches sont largement cimentées, si bien que l'appareil et les matériaux de construction ne sont guère visibles. Des pierres de grand appareil constituent la base des murs. Leur parement très altéré par la gélifraction\* a conservé peu de traces d'outil lisibles : seules, aux extrémités est et ouest, le meilleur état des pierres permet de voir des traces de broche\* (ou pic\* ?) et de ciselure. Au-dessus, les voûtes sont construites en moellons allongés grossièrement assisés. L'impact de l'eau et du gel étant beaucoup moins marqué que sur les assises\* inférieures, on peut encore lire des traces de pic ou de broche assez grossières.

Les deux façades est et ouest, dans lesquelles sont percées ces arches, sont en pierre apparente (Fig. 27, 28). Ces deux parements sont organisés symétriquement : divisés en deux niveaux, ils sont percés en partie basse par les deux arches. Hautes de près de 2,50 m, elles occupent toute leur largeur. Au-dessus, et sur un peu moins de 3 m, le parement se poursuit jusqu'à un petit parapet couronné d'une corniche saillante. Ces portions de parements sont strictement aveugles, à l'est comme à l'ouest.

#### *A.II.2.1. Parement est*

À l'est, l'appareil est constitué de pierres de petit à moyen appareil très régulièrement assisées. L'horizontalité et la continuité des assises est quasi parfaite sur toute la largeur du parement, si ce n'est quelques décalages à l'approche des murs d'aile (dans les parties hautes et à la liaison avec les arches) et une césure\* dans les dernières assises (Fig. 29). Dans l'unité de construction principale (UC Ar1), les pierres de tailles utilisées sont mises en œuvre selon des assises continues, hautes de 10 à 20 cm. La régularité de l'appareil est plus délicate à l'approche des deux arcs en plein cintre : elles ne sont pas continues de part et d'autres des arcs et sont complétées par de petits éléments de ramassage à la jonction avec les extradados\*. Sur l'ensemble des pierres taillées, les traces d'outils sont assez variées : on observe, sans

distinction d'emplacement, de rôle architectonique ou de nature de calcaire, des traces de bretteuse\*, de ciseau\*, de broche et de pic\* (Fig. 29, 30). Les deux arcs sont eux réalisés en grand appareil de pierre de taille très soigneusement taillés et mis en œuvre. Sur ces éléments, et contrairement au reste du parement, les traces d'outils sont extrêmement homogènes : leurs parements ont tous été dressés à la broche alors que les arêtes ont été dégagées au ciseau. Sur la totalité de cet ensemble, les joints creux laissent apparaître un mortier de tuileau riche en gros fragments de TCA (Fig. 30c).

Dans les parties hautes, sur environs cinq assises, l'appareil se dérègle brutalement : les pierres ne sont plus homogènes tant dans leur gabarit que dans le soin apporté à leur taille ou leur mise en œuvre, et les dérèglements d'assises sont fréquents. Sur les premières assises, les matériaux restent d'un gabarit semblable à celui observé dans le reste du parement et se mêlent à quelques pierres de taille de plus grand format (>30cm). Ces éléments, bien taillés et patinés, ne dépareillent du reste du parement que par leur mise en œuvre, moins régulière. Ces assises sont en outre complétées de matériaux moins soignés et plus hétérogènes.

Une césure nette interrompt ce premier ensemble. Les trois dernières assises (UC Ar2), sont riches en pierres très allongées et moellons grossiers mis en œuvre selon des assises toujours horizontales et continues. Toutefois, l'épaisseur des joints, beurrés au ciment, est beaucoup plus importante ( $\pm 5$ cm) et a souvent nécessité l'introduction de petits éléments de calage, voir de courtes assises de rattrapage. Sur ces éléments, les traces d'outils sont toujours variées, puisque on retrouve différents layages (ciseau et/ou bretteuse), piquetages et, pour la première fois, des traces de scies. L'ensemble est couronné par une corniche saillante, faite de plaques de béton.

○ *Analyse des matériaux de construction*

Grâce à la bonne lisibilité et accessibilité de ce parement, nous avons eu la possibilité de réaliser une analyse de répartition de la nature des éléments. L'ensemble des matériaux a été comptabilisé, d'abord sur la totalité de la surface considérée, puis en fonction des différentes unités de construction.

Sur l'ensemble du parement, nous avons identifié sept matériaux différents (Fig. 32). La part des indéterminés reste toutefois importante, puisqu'ils représentent plus de 12,7%. Le reste du profil est caractérisé par la surreprésentation des calcaires à entroques (26,7%) et des calcaires oolitiques blancs (26,9%). La proportion des calcaires à entroques à pâte rouge vineuse apparaît significative (14,1%), supérieure aux calcaires oobioclastiques jaunes (9,2%) et

micritiques rosés (7,1%). Par contre, les calcaires micritiques blanc bleuté et les TCA sont anecdotiques (2,9% et 0,4%).

Dans le détail, on retrouve les grandes lignes de ce profil dans celui de l'UC Ar1 (Fig. 32-2), avec la surreprésentation, quasi à parts égales, des calcaires oolitiques blancs (32,8%) et des calcaires à entroques (30,4%), mais aussi la forte présence des calcaires à entroques rouge vineux (16,9%). La part des calcaires micritiques roses (6,2 %), et *a fortiori* celle des calcaires oobioclastiques jaunes (4,6%), est nettement moins significative. Les calcaires micritiques blanc bleuté et la TCA restent anecdotiques.

L'observation des traces d'outils de cette unité de construction avait démontré une certaine différence dans le traitement de l'arc (exclusivement à la broche et au ciseau) et le reste du parement (layages divers, pic, etc.). Par l'analyse de la répartition des matériaux spécifique à chacune de ces unités architectoniques, nous avons cherché à tester la portée de cette distinction et son éventuelle répercussion sur la composition géologique de l'assemblage. Les résultats sont particulièrement probants puisque les deux profils ne sont strictement pas interchangeables (Fig. 32 -2 A et B). Le parement reste, lui, marqué par la tendance générale, essentiellement constitué de calcaires oolitiques blancs (35,9%) et de calcaires à entroques (30,3%), ainsi que de calcaires à entroques rouge vineux (18,1%). *A contrario*, et si l'on retrouve toujours une proportion importante de calcaires à entroques (30%) dans les arcs, les calcaires micritiques rosés (35%) et oobioclastiques jaunes (25%) y deviennent majoritaires.

Le profil de l'UC Ar2 (Fig. 32 -3) diffère totalement de la tendance générale comme des différents éléments de l'UC précédente, tendant même à s'inverser : les calcaires oobioclastiques jaunes jusqu'à présent faiblement représentés, sont ici majoritaires (29,5%). La proportion de matériaux indéterminés est également particulièrement importante (32,6%), alors que celle des calcaires à entroques (10,5%) a nettement diminué. Les calcaires oolitiques blancs sont quant à eux presque anecdotiques dans cette unité de construction (2,1%). Enfin, deux matériaux jusqu'ici peu ou presque pas représentés, les calcaires micritiques rosés (10,5%) et micritiques blanc bleuté (12,6%), occupent ici une place plus conséquente.

#### *A.II.2.2. Parement ouest*

La façade ouest est composée selon le même schéma que la précédente : les deux arches et leur pile centrale, sans avant bec, occupent toute la largeur du premier niveau ; un parement aveugle se développe ensuite jusqu'à un parapet (Fig. 28). De même qu'à l'est, le parement constitue une unique unité de construction (UC Ar3) jusqu'aux dernières assises, où deux

césures isolent d'une part une portion de maçonnerie au sud (UC Ar4), au-dessus de la jonction avec le mur d'aile méridional, et d'autre part, les deux dernières assises et le parapet (UC Ar5).

Dans les grandes lignes du parement, on retrouve un profil déjà observé à l'est, fait de pierres de taille de petit et moyen appareil, mises en œuvre en assises horizontales, continues et régulières. Les joints, fins et creux, laissent également deviner un mortier de tuileau rouge. Toutefois, les différences entre ce parement et celui déjà décrit à l'est sont nombreuses : les assises, et ce dès la base du mur, ne sont pas strictement continues : les décalages d'assises et changements de gabarit de matériaux sont nombreux et le recours aux assises de rattrapage et petits éléments (pierres de ramassage, TCA, etc.) glissés dans les interstices fréquent (Fig. 31). L'utilisation de ces petits matériaux est particulièrement marquée à la jonction avec les arches, où se sont essentiellement des briques qui permettent d'assurer la liaison entre l'appareil régulier du parement et l'extrados des arcs. Ces derniers sont, eux, strictement semblables à leurs symétriques, construits en moyen et grand appareil de pierre de taille, à joints très fins. Les traces d'outils sont également comparables puisqu'on retrouve l'utilisation stricte de la broche et du ciseau pour les claveaux et piédroits des arches alors que le parement témoigne toujours d'un mélange de traces diverses, essentiellement divers piquetages et plus rarement de layages au ciseau et à la brette.

Dans les parties hautes, on ne remarque pas de dérèglement aussi important qu'à l'est. Les joints, toutefois plus irréguliers et plus larges, sont toujours liés par un mortier de tuileau. Entre les assises, des alignements de tuiles plates permettent de rattraper les niveaux. À l'extrémité sud, l'appareil devient plus hétérogène, mêlant des pierres de gabarits et de qualités variés très grossièrement assisées (UC Ar4). Le mortier de tuileau n'apparaît plus, remplacé par un ciment beige clair, très gras, noyant de nombreux petits éléments de calage (pierres de ramassage, fragments de TCA, etc.). Le sommet du mur est couronné par une corniche alternée de pierres de taille formant merlons\*. Ces éléments et les assises sur lesquelles ils reposent sont jointoyés au ciment.

#### ○ *Analyse des matériaux de construction*

Pour des raisons d'accessibilité et de lisibilité, lors de la campagne d'étude du pont des Arvaux, nous n'avons pu reproduire l'analyse détaillée présentée ci-dessus sur ce parement occidental, ni même effectuer de relevé pierre à pierre. Les remarques présentées ci-dessous résultent de l'observation macroscopique des matériaux lors de l'étude de terrain et ne seront illustrées que par le relevé photo.

On retrouve dans ce parement (UC Ar3), des matériaux de natures géologiques comparables à celles du parement précédent, à savoir des calcaires à entroques de gris à rouge vineux, des calcaires micritiques, rosé ou blanc-bleu, des calcaires oolitiques blancs et des calcaires oobioclastiques jaunes et riches en stylolites\*. Malgré l'apparente ressemblance, cette unité de construction se distingue de l'UC Ar1 par la proportion moins anecdotique en calcaire micritique blanc-bleu et surtout par la forte proportion de TCA. Briques et tuiles sont ici le matériau par excellence des rattrapages d'assises et liaisons délicates, nombreuses dans cet appareil plus irrégulier : dans les parties basses, des briques assurent la liaison entre l'extrados des arches et l'appareil ; et dans les parties hautes, des tuiles plates constituent plusieurs assises de réglage. Briques et tuiles se retrouvent également à la verticale, intercalées dans les joints montants.

Les arcs résultent toujours d'un assemblage de divers calcaires dont essentiellement des calcaires oobioclastiques jaunes et des calcaires à entroques gris à rouge.

Dans les deux unités de construction plus irrégulières (UC Ar4 et UC Ar5), on remarque à nouveau la proportion importante de calcaires micritiques blancs et rosés.

#### *A.II.2.3. Mur d'aile sud-est*

Strictement aveugles, les murs d'aile assurent, de part et d'autre de la Varaude, le soutènement de la levée de terre portant le canal. Leurs rampants sont tous couronnés de plaques de béton formant corniche (Fig. 33).

Au sud-est, la base du mur d'aile débute par trois assises de pierres de taille de moyen appareil (Fig. 33b). Au-delà, la maçonnerie n'est plus composée que de moellons mis en œuvre selon des assises régulières, horizontales et continues. Les pierres sont jointoyées avec un ciment dur, beige-jaune, à petit granulats alluvionnaire. L'homogénéité de l'ensemble se retrouve également dans les traces d'outils puisque ne sont visibles que des traces de broche sur les pierres de taille. Les moellons sont eux simplement équarris.

#### *○ Analyse des matériaux de construction*

Les calcaires à entroques, dont les nuances varient du gris au beige, et de l'orangé au rouge vineux, forment l'essentiel de cet assemblage, complété également par des calcaires oolitiques blancs, des calcaires oobioclastiques à stylolites jaunes à rosés et quelques calcaires micritiques (Fig. 34).

*A.II.2.4. Mur d'aile nord-est*

Au nord-est, le mur d'aile est construit avec un soin identique, si ce n'est l'absence à sa base d'assises de pierres de taille (Fig. 33a). L'appareil régulier de moellons jointoyés au ciment gris, n'est pas chaîné au mur oriental du pont-aqueduc mais semble postérieur.

*o Analyse des matériaux de construction*

Symétriquement à son pendant méridional, ce parement mêle des matériaux hétérogènes, essentiellement des calcaires oobioclastiques jaunes et des calcaires à entroques rouges et gris. Se rencontrent également quelques éléments oolitiques blancs ou micritiques.

*A.II.2.5. Mur d'aile nord-ouest*

Beaucoup plus soigné que les précédents, ce mur d'aile est lui composé de pierres de taille de petit à moyen appareil, très régulièrement assisées (Fig. 33c). À la liaison avec le rampant, les maçons ont eu recours à de petites pierres de ramassage disposées sans mortier. Ailleurs, les joints sont majoritairement creux et certains ont été rejointoyés au ciment. Ce pan de maçonnerie vient s'appuyer contre le mur occidental du pont-aqueduc sans lui être chaîné.

*o Analyse des matériaux de construction*

Ce mur se caractérise par sa très grande richesse en calcaire oobioclastique jaune à grisâtre, riche en stylolites, qui constitue la quasi totalité de l'assemblage. De même qu'à l'est, on retrouve également quelques rares exemples de calcaires oolitiques blancs et calcaires micritiques. Ce parement est le plus homogène de la structure du pont des Arvaux.

*A.II.2.6. Mur d'aile sud-ouest*

Totalement différent des trois précédents murs d'aile, celui-ci se caractérise par un certain manque d'homogénéité et de régularité (Fig. 33d). Sur sa moitié inférieure, la maçonnerie mixte mêle des pierres de taille de petit à grand appareil en assises discontinues. Le grand appareil disparaît ensuite brutalement, laissant la place à une maçonnerie plus régulière de petit à moyen appareil et moellons. Les joints sont creux. On retrouve, sur ce parement, les traces d'outils observées seulement sur les deux grands murs est et ouest du pont-aqueduc : des traces de piquetages réguliers et de divers layages (ciseau et brette).

La relation entre ce parement et le mur occidental est également singulière, puisque ce mur d'aile sud-ouest est le seul à être chaîné à la structure du pont-aqueduc. En partie basse, les pierres de taille formant le piédroit de l'arche se poursuivent dans l'appareil du mur d'aile.

○ *Analyse des matériaux de construction*

Ce dernier mur d'aile est également le plus proche des deux grands murs est et ouest, puisque on retrouve strictement le même profil d'assemblage, caractérisé par la prépondérance des calcaires à entroques gris et rouge vineux et des calcaires oolitiques blancs.

A.II.3. MATÉRIAUX : IDENTIFICATION, RÉPARTITION ET USAGE

*A.II.3.1. Définition des faciès*

○ *Calcaires à entroques*

Très présents dans la construction du Pont des Arvaux, les calcaires à entroques se déclinent en plusieurs faciès distincts, essentiellement différenciés par leurs coloris et la proportion d'entroques. La catégorie des calcaires gris à gris-mauve est composée en majeure partie d'entroquite à l'éclat spathique bien reconnaissable (Fig. 35B, C-d). Certains exemples biosparitiques sont également agrémentés de petites taches de rouille. Parallèlement, d'autres faciès riches en entroques se distinguent de cette première série par la couleur rouge-violet ou rouge vineux de leur ciment et la teinte blanche des entroques (Fig. 35A, C-e). Les proportions en entroques assez variables au sein même des blocs, montrent des évolutions rapides intra-faciès.

L'omniprésence des fragments de crinoïdes\* des calcaires gris renvoie localement à la Formation du Calcaire à Entroques et, en fonction de la présence de taches d'oxyde de fer, vraisemblablement au niveau éponyme de la formation<sup>154</sup>. Quant aux éléments rouge sombre, leur coloration si particulière ne semble pas avoir d'autre équivalent que la Pierre de Brochon, décrite par P. Rat notamment dans son article sur les pierres de Saint-Bénigne<sup>155</sup>. D'après le *Mémento des pierres ornementales et de construction de la Région Bourgogne*<sup>156</sup> du BRGM, ce faciès appartiendrait également à la formation du Calcaire à Entroques.

○ *Calcaires oolitiques blancs*

Les calcaires oolitiques blancs se présentent eux sous la forme d'une oosparite compacte, très blanche, présentant parfois des litages obliques (Fig. 35C-c). Dans les environs, seule la formation de l'Oolithe Blanche, calcaire d'âge bajocien<sup>157</sup>, correspond à ce type de faciès.

---

<sup>154</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 7.

<sup>155</sup> RAT P., 1999b, p. 347.

<sup>156</sup> Ce rapport est téléchargeable sur le site de PIERBOURGOGNE (<http://pierbourgogne.brgm.fr/frmMemento.aspx>) [consulté le 22/08/14]

<sup>157</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 10.

○ *Calcaires micritiques blancs et roses*

Parmi les calcaires massifs et micritiques, on observe deux faciès légèrement différents : le premier, très compact, à cassures conchoïdales franches est une micrite d'une teinte allant du beige clair à un blanc bleuté. Certains éléments présentent des stylolites. Selon toute vraisemblance, ces éléments appartiendrait à la formation du Calcaire de Comblanchien, datée également du bajocien. Le second faciès micritique, malgré des cassures assez franches, a un aspect beaucoup plus rugueux et une coloration moins froide, tirant sur le rosé. Il correspondrait à la formation du Calcaire de Prêmeaux.

○ *Calcaires bio-oolitiques jaunes*

Enfin, les calcaires oolitiques et bioclastiques\* jaunes, riches en stylolites, ont un aspect grenu caractéristique de l'un des matériaux les plus exploités sur les reliefs autour de Dijon et sur la Côte : la Pierre de Dijon-Corton, ou "Grenu Inférieur".

*A.II.3.2. Répartition des faciès et critique de l'ancienneté des matériaux*

Dans le cadre de cette étude, l'intérêt de ce pont réside essentiellement dans la réutilisation des matériaux anciens. Avec ce qu'elle comporte de complexité, l'analyse de la reconstruction totale du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec ses éléments recyclés, permet d'envisager l'assemblage de matériaux utilisés dans la phase de construction antérieure et de les distinguer des nouveaux matériaux introduits lors des différentes phases de reconstruction et restauration. Bien que le type d'appareil et les traces d'outils ne soient pas des marqueurs chronologiques absolus, ils permettent néanmoins de distinguer différents ensembles cohérents au sein des unités de construction envahies par les remplois.

La chronologie relative des différentes unités de construction démontre que les deux parements est et ouest, ainsi que le mur d'aile sud-ouest, sont les éléments les plus anciens du site. Ils servent d'appui aux trois autres murs d'aires et leurs parties hautes ont subi plusieurs phases de restauration (UC Ar2, Ar4 et Ar5). D'après la similitude entre l'apparence de cette structure centrale et le dessin réalisé entre 1779 et 1790 (*cf.* Fig. 25), et l'absence d'indice contraire, il est très probable que les unités de construction anciennes datent de la restauration du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cas des trois murs d'aires, non chaînés à la structure principale, et tous différents d'un point de vue matériaux, est plus délicat à trancher.

Le petit et moyen appareil réglé à joints très fins des parements est et ouest (UC Ar1 et Ar3) ressemble à la construction de fin de l'époque romane et de l'époque gothique<sup>158</sup>. Et, parmi les pierres qui le constituent, on retrouve la plupart des exemples de layages, obliques ou brettelés. Si ciseaux et marteaux taillants sont d'usage courant dans l'architecture romane, ils perdurent pourtant jusqu'à la fin du Moyen Âge malgré l'introduction d'outils comme les brettures et gradines\*<sup>159</sup>. Ces derniers sont eux caractéristiques de l'architecture gothique et apparaissent en Bourgogne dès 1150<sup>160</sup> pour disparaître à la fin de cette période<sup>161</sup>.

En parallèle de ces layages, on observe de nombreux exemples de piquetages réguliers et fins. Le gabarit de ces éléments, la nature des matériaux, leur patine, etc., ne permettent pourtant pas de les dissocier des éléments précédents. Selon J.-Cl. Bessac, ce type de taille n'apparaît que rarement dans l'architecture de grand appareil, généralement effacé lors des étapes de finition. Il remarque néanmoins que la queue des pierres, c'est-à-dire les faces situées à l'intérieur de la maçonnerie, n'est pas concernée par les phases de finition et pourrait donc, "lors du démontage", révéler ces fameuses traces<sup>162</sup>. La tentation est donc grande, dans le cas du remontage avéré du pont des Arvaux, d'imaginer le remploi des matériaux primitifs en dépit de leurs finitions initiales. La découverte, en partie haute du parement oriental, d'une moulure remployée (Fig. 30b) démontre la réutilisation aléatoire des pierres taillées.

Par ailleurs, l'irrégularité évidente des parties hautes, qui pourrait être due à la baisse du stock de pierres taillées en fin de chantier de reconstruction et au difficile mariage des individus restants, tendrait à souligner le choix des bâtisseurs à réutiliser tous les matériaux anciens, quitte à renoncer à la régularité de l'appareil, plutôt que de produire de nouvelles pierres de taille.

Le cas des arches est plus problématique : elles se distinguent nettement du reste de la reconstruction à la fois par leurs traces d'outils (ciselure périmétrique et broche), mais aussi par la nature de leurs matériaux. Si l'on y retrouve les faciès du Calcaire à Entroques, de la Pierre de Brochon et de l'Oolithe Blanche, la part de Calcaire de Prêmeaux et de Pierre de Dijon-Corton est anormalement élevée (35% et 25% à l'est). Cette proportion, notamment de Pierre de Dijon-Corton, pose question : dans le reste du parement, les rares exemples observés présentent soit un piquetage grossier soit des traces de boucharde\*, qui semblent les exclure

<sup>158</sup> PRIGENT D., SAPIN CH. 2004, p. 127-131.

<sup>159</sup> BESSAC J.-CL., 1986 (rééd. de 1993), p. 51 et 136. À noter que l'auteur insiste sur la persistance du ciseau dans les constructions de moindre ostentation.

<sup>160</sup> TIMBERT A., 2000 p. 76-77 ; 2009 p. 194-195.

<sup>161</sup> BESSAC, J.-CL., 1986 (rééd. 1993), p. 67.

<sup>162</sup> BESSAC, J.-CL., 1986 (rééd. 1993), p. 24.

tous du groupes des matériaux anciens. Sur les claveaux, les traces d'outils soulèvent également quelques incertitudes : si J.-C. Bessac souligne la persistance du ciseau au-delà du Moyen Âge essentiellement pour les ciselures périmétriques<sup>163</sup>, A. Timbert affirme l'existence de cette tradition en Bourgogne romane<sup>164</sup>. Dans les deux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, simultanément au premier chantier de construction du pont, les claveaux sont travaillés tout autrement au cellier de Clairvaux à Dijon<sup>165</sup> : d'une part, on ne remarque aucune trace de ciselure périmétrique ni de piquetage, mais un layage brettelé. En outre, les arcs sont extradossés, c'est-à-dire que le dessin de leur extradados est concentrique à celui de l'intrados. Au pont des Arvaux, les claveaux ont des longueurs variables, ne dessinant aucune ligne continue.

Le cas des murs d'aile est plus complexe, puisque ni l'appareil ni les traces d'outils n'apportent de réelle indication sur l'époque de leur construction. On ne retrouve pas de matériaux taillés avec des outils ou selon un gabarit qui rappelleraient des savoir-faire précis et le rejointoiement de deux d'entre eux au ciment ne permet pas de comparer les mortiers. Le fait est, par contre, que les assemblages de matériaux sont très différents entre est et ouest : si on retrouve à l'est les faciès prédominants (essentiellement le Calcaire à Entroques, la Pierre de Brochon et quelques exemples de Pierre de Dijon-Corton), le mur d'aile nord-ouest se caractérise lui par l'omniprésence de ce dernier matériau.

Pour finir, dans les parties hautes où les matériaux sont plus hétérogènes et grossièrement mis en œuvre (UC Ar2, Ar4 et Ar5), on remarque quelques rares cas de débitage à la scie, sans recherche esthétique. Elles sont strictement cantonnées au Calcaire de Comblanchien, par ailleurs assez rare sur le site où il apparaît essentiellement sans finition et le plus souvent avec de nombreuses cassures conchoïdales caractéristiques. Dans ces secteurs, l'utilisation de la scie sur ce matériau aurait tendance à caractériser un travail moderne à contemporain<sup>166</sup>. Cette modernité est renforcée par l'association de cet outillage au sein de la même unité de construction à du ciment et des éléments bouchardés<sup>167</sup>.

---

<sup>163</sup> BESSAC J.-CL., 1986 (rééd. 1993), p. 136.

<sup>164</sup> TIMBERT A., 2009 p. 193.

<sup>165</sup> ROBLIN S., 1998, p. 252.

<sup>166</sup> RAT P. 1990, p.133, 142-143.

<sup>167</sup> BESSAC J.-CL., 2004, p.28.

*A.II.3.3. Profil d'assemblage par phase (Fig. 24)*

*○ Phase I : le pont-aqueduc du XIII<sup>e</sup> siècle*

Le profil de cette phase ancienne, dans ce que l'on peut encore en discerner, tourne essentiellement autour de trois faciès bien distincts : l'Oolithe Blanche, le Calcaire à Entroques et la Pierre de Brochon. De manière plus anecdotique, des matériaux plus massifs, les calcaires de Prêmeaux et de Comblanchien, sont également présents. Si l'on n'observe aucune différence de rôle dans l'architecture, sans toutefois oublier qu'ils apparaissent en position secondaire, quelques différences de traitement sont à noter : contrairement à l'Oolithe Blanche, la Pierre de Brochon ou le Calcaire de Prêmeaux, mis en valeurs par un layage très fin, le Calcaire à Entroques est plus généralement taillé à la broche ou au pic. Le Calcaire de Comblanchien est lui mis en œuvre sans finition apparente.

*○ Phase II : la reconstruction au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.*

Outre la réutilisation des matériaux anciens, selon l'exigence du devis de construction, la nouvelle structure se caractérise essentiellement par l'introduction de deux matériaux nouveaux : les TCA et la Pierre de Dijon-Corton. Cette dernière est introduite sous toutes les formes depuis la pierre de taille (arches), jusqu'aux moellons et petits éléments de calage.

Briques et tuiles n'interviennent, elles, que dans cette phase de construction. Elles servent, sous forme d'assises de réglage de tuiles plates ou en calage, à adapter l'appareil aux formes courbes, à palier les manques et irrégularités de la reconstruction avec des matériaux anciens.

*○ Phase III : Reconstruction des murs d'aile*

Les calcaires utilisés dès la première phase de construction sont toujours présents dans les murs d'aile, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'apports nouveaux ou la réutilisation de matériaux anciens, sans mise en forme spécifique. Par contre, ces constructions se caractérisent par la Pierre de Dijon-Corton qui devient d'usage courant, voire systématique.

*○ Phase IV : Phases de restaurations*

On retrouve, dans les phases les plus récentes trop délicates à dater, le goût pour la Pierre de Dijon-Corton. Ces phases dévoilent également un regain d'intérêt pour les matériaux très durs comme les calcaires de Prêmeaux et de Comblanchien que la modernisation de l'outillage (boucharde et scies) rendent plus accessibles.

## B. UN SITE BÉNÉDICTIN PUIS CISTERCIEN : LE PRIEURÉ - CHÂTEAU DE GILLY

### B.I. PRIEURÉ BÉNÉDICTIN, GRANGE CISTERCIENNE ET CHÂTEAU ABBATIAL

Le processus de création du site de Gilly est plus complexe, et ancien, que celui du Cellier de Vougeot qui se situe au Moyen Âge sur le même territoire<sup>168</sup>. À l'époque de la création de l'abbaye de Cîteaux, un prieuré bénédictin est déjà installé à Gilly. Il dépend de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à laquelle il appartient, selon la tradition, depuis le VI<sup>e</sup> siècle<sup>169</sup>. D'après les textes relatifs à la gestion de son domaine, soit au travers des biens que le prieuré reçoit<sup>170</sup>, soit par les donations qu'il fait ensuite<sup>171</sup>, ses propriétés foncières et l'aire de ses droits semblent, entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle, témoigner d'une forte emprise territoriale locale. Le prieuré fait notamment partie des quelques acteurs locaux qui, dans les premières décennies après la fondation de l'abbaye de Cîteaux, vont la doter en biens et en droits suffisants à sa subsistance : avant 1110, les Bénédictins donnent aux Cisterciens quatre journaux de terre et bois à Gilly<sup>172</sup>, vers 1111-1112, ils leurs cèdent des terres à Brétigny<sup>173</sup>, les droits qu'ils possèdent sur une tenure à Gémingy<sup>174</sup> et un droit de pâture à Gilly<sup>175</sup>. Mais les familles seigneuriales locales, les Marigny, les Mont-Saint-Jean ou les Vergy et leurs vassaux, mais aussi l'abbé de Saint-Bénigne ou le duc de Bourgogne, complètent ces dons, permettant à l'abbaye de Cîteaux de poser les bases de trois de ses principaux domaines (le Cellier de Vougeot et les granges de Brétigny et Gemigny) et d'étendre ses possessions sur Chambolle, Gilly, etc<sup>176</sup>. De cette façon, les Cisterciens acquièrent progressivement une large part des terres et droits tout autour du prieuré.

Avec l'intrication grandissante de ce domaine en construction avec celui des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, les litiges, désaccords et luttes d'influence augmentent. En témoigne l'accord auquel ils parviennent en 1179-1180 et dont les termes tendent essentiellement à réfréner l'emballlement cistercien et redéfinir les obligations respectives de chacun –

---

<sup>168</sup> Le territoire de Gilly "nous apparaît flanqué des localités de Villebichot, Vosne, Chambolle, Ville sous Gevrey (aujourd'hui Saint-Philibert). Mais il englobe encore Flagey et Vougeot, qui ne s'individualisent qu'au cours du XII<sup>e</sup>". MONIOT, 1955, p. 1. 10.

<sup>169</sup> CHAUME M., 1927-1937, p. 542. GUÉRARD M. B., 1844, vol. 2, p. 262 (XXIV – n°127).

<sup>170</sup> MONIOT H. 1955, p. 11.

<sup>171</sup> MARILIER J., 1961, textes n°35, 39III, 41 III-V, 51III, 239, 240.

<sup>172</sup> MARILIER J., 1961, textes n°35.

<sup>173</sup> Commune de Saint-Bernard (ROSEROT A., 1924, p. 59).

<sup>174</sup> Lieu disparu : près de Brétigny ou Villebichot (ROSEROT A., 1924, p.181).

<sup>175</sup> MARILIER J., 1961, p. 60, n°39III.

<sup>176</sup> MARILIER J., 1961, textes n°39, 40, 41, 46, 47, 50, 130, 179, 217 ; MONIOT H., 1955 p. 12-13, 15-16.

principalement celles des Bénédictins<sup>177</sup>. L'analyse de la répartition des biens et des droits entreprise par H. Moniot<sup>178</sup> souligne nettement la position, d'une relative instabilité, du prieuré bénédictin : alors qu'il partage la seigneurie du village avec les Mont-Saint-Jean, le reste du territoire est totalement morcelé entre l'abbaye de Cîteaux à l'ouest (domaine de Vougeot) et à l'est (domaine de Brétigny), la communauté de Saint-Vivant de Vergy (à l'ouest), l'abbaye de la Bussière-sur-Ouche (au nord), sans compter les grandes familles seigneuriales.

L'asphyxie amorcée du prieuré, l'éloignement entre la petite communauté et son abbaye-mère, et les difficultés financières de cette dernière facilitent progressivement l'incorporation du prieuré au domaine cistercien. Si les raisons exactes et le déclencheur du processus restent encore flous, qu'ils se rapportent aux querelles répétées sur le montant et le paiement des redevances<sup>179</sup>, ou à la propriété de la voie traversant le territoire de Gilly et reliant Cîteaux et sa carrière de Vougeot<sup>180</sup>, les deux communautés semblent s'accorder sur l'échange. Le 10 mars 1300, alors qu'elle emprunte de fortes sommes à Cîteaux, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés envoie une lettre au pape Boniface VIII par laquelle elle demande l'autorisation d'aliéner le prieuré aux Cisterciens. La réponse positive du pape, datée du 28 septembre, impose une transaction à hauteur de 10 000 livres et le paiement d'une rente annuelle de 400 livres jusqu'à ce que l'abbaye de Cîteaux soit en mesure d'offrir aux Bénédictins un bien équivalent en région parisienne<sup>181</sup>. L'année suivante, le 9 mars 1301, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés renonce officiellement à tous ses biens et droits sur son ancien prieuré<sup>182</sup>.

Les textes conservés, relatifs à la transaction, ne dénombrent pourtant pas ces biens<sup>183</sup>, ni ne détaillent les constructions du prieuré lui-même. Et, outre la volonté apparente de construire des domaines cohérents et sans contrainte, les intentions cisterciennes au moment de l'achat ne sont guère plus explicites quant à la destination du prieuré et de ses bâtiments. Dans un premier temps, les Cisterciens réunissent la cure au prieuré (1309), puis ce dernier est incorporé à l'abbaye et réduit, en 1328, à trois prêtres<sup>184</sup>. Parallèlement, le rythme des acquisitions qui accroîtraient encore le domaine cistercien sur ce territoire semblent

---

<sup>177</sup> MARILIER J., 1961, texte n°240. Pour le détail des litiges, voir MONIOT H., 1955 p. 18.

<sup>178</sup> MONIOT H., 1955, p. 19.

<sup>179</sup> MONIOT H., 1955, p. 18.

<sup>180</sup> GARNIER J., 1841, p. 247-248.

<sup>181</sup> ADCO 11H634.

<sup>182</sup> ADCO 11H634.

<sup>183</sup> À partir de documents postérieurs, H. Moniot propose de restituer un domaine comprenant les constructions du prieuré, une grande de la dîme, la grange de la Bouherie, le moulin de la Bouhote, des corvées, des terres, ainsi que des cens et dîmes... (MONIOT H., 1955, p.21)

<sup>184</sup> GARNIER J., 1841, p. 252.

diminuer : contrairement à Vougeot, où l'abbaye poursuit la construction d'un domaine viticole cohérent, à Gilly, elle privilégie l'acensement des terres<sup>185</sup> et cherche surtout à renforcer sa position. Le dernier obstacle, à proximité immédiate du prieuré, reste la forteresse de Montbis, détenu par les Mont-Saint-Jean puis par Guillaume de Vienne, avec lesquels les Cisterciens se partagent les droits seigneuriaux du territoire de Gilly et se disputent certaines des prérogatives associées. Au terme d'une lutte longue, ils obtiennent le 20 janvier 1469 ou 1470 la vente de la coseigneurie et récupèrent la maison forte de Montbis pour la détruire immédiatement. Conjointement, l'abbaye qui a subi deux mises à sac en 1348 et 1360 (Fig. 10), demande l'autorisation de fortifier l'ancien prieuré<sup>186</sup>. La position stratégique de Gilly, au bord de deux voies importantes (Beaune-Dijon et la voie *salinaria*), lui vaut d'abord l'aval du duc de Bourgogne, intéressé par la construction d'un point fort à cet emplacement tactique, mais fera également de la nouvelle forteresse le passage obligé en temps de guerre, notamment lors des troubles relatifs à la succession de Charles le Téméraire ou lors des Guerres de Religion<sup>187</sup>. L'enjeu stratégique est si marqué que le Duc de Nemours fait démanteler le château de Gilly à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'instar de ce que les Cisterciens avaient fait subir à la forteresse de Montbis un siècle auparavant.

Le château actuel est une reconstruction postérieure, alors que l'utilité d'une place forte devient moins pressante : à partir de 1623, les abbés Nicolas II Boucherat († 1625) puis Pierre III Nivelles établissent à la place des ruines une vaste demeure de plaisance. À la Révolution, lorsque les biens de Cîteaux sont saisis au titre des Biens Nationaux, le château fait encore partie d'un vaste domaine, comprenant, sur Gilly, des bâtiments agricoles (ferme, bergerie, moulin), des granges et terres sur Saint-Bernard et Brétigny et enfin le domaine viticole de Vougeot<sup>188</sup>. Après la vente, l'ensemble est lentement démantelé, le château servant d'abord d'habitation et de ferme, avant de devenir le siège du théâtre de Bourgogne en 1978, puis un hôtel restaurant, après d'importants travaux de transformation<sup>189</sup>.

## B.II. LES CONSTRUCTIONS D'APRÈS LES SOURCES

Si les documents concernant l'ancien prieuré et château de Gilly sont assez nombreux, rares sont ceux qui permettent de restituer l'état et la fonction des bâtiments puisque, avant

---

<sup>185</sup> MONIOT H., 1955, p. 24.

<sup>186</sup> Autorisation accordée par l'évêque d'Autun et le Duc de Bourgogne en 1367 (ADCO 11H661).

<sup>187</sup> Pour le détail des épisodes de conflit, voir GARNIER J., 1841.

<sup>188</sup> ADCO 1Q178.

<sup>189</sup> CLERC J., 1991, p. 21-25.

l'intégration au domaine cistercien en 1301, l'emplacement, l'organisation ou le rôle des bâtiments n'est jamais précisé. Après cette date, et plus particulièrement à l'occasion des travaux de fortification entrepris au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, les documents conservés nous permettent de dessiner un aperçu du site. Les copies du document ducal autorisant la fortification mentionnent alors la création de "murs, tours, fossez, bretoiches et autres choses nécessaires" autour du prieuré et de l'église<sup>190</sup>. L'année suivante, le duc ordonne aux habitants de Gilly de participer aux travaux, au prétexte qu'ils pourront bénéficier de la nouvelle protection, pour hâter la mise en défense du prieuré devenu "forteresse". Un texte postérieur vient démontrer qu'il ne s'agit pas de formules types, mais que le prieuré a effectivement fait l'objet d'une fortification ainsi que le duc la décrit. Le terrier de Gilly, daté de 1474 propose ainsi la première description détaillée de la "maison fort ou chastel que l'on appelle le grant chastel de Gilley" : entouré "de bons et grans murs tout alentour d'une grosse tour quarrée en manière de donjon et de six aultres tours quarrées [...], et avec on a des faulses brayes alentour des dits grans murs, esquelles sont huit petites tourelles rondes sur piles qui sont a la deffense des foussez dud(it) chastel, lesquels foussez sont plains de fontaine et d'eau vive. Et a esdits grand murs alentour dudit chastel une porte colisse (?) et esdits faulses brayes une porte et le pont et planche levis, et hors dudit pont a une petite maison basse en manière de chambre, une aultre chambre dessus pour le portier et une porte a guichet. Et hors ladite porte a ung bellouart (?) de bois et de pierre et une autre porte et hors ladite porte a une barrière volant et une maisonnette pour les premiers portiers"<sup>191</sup>. Depuis la fortification, de très nombreux textes, essentiellement relatifs aux litiges avec la population locale, démontrent que l'église paroissiale se trouve également à l'intérieur des fossés et lignes de fortification<sup>192</sup>.

Les grands travaux de reconstruction du château et sa transformation en palais de plaisance n'ont malheureusement pas laissé de trace dans les liasses de documents consacrés aux domaines de Gilly-Vougeot : sans doute faudrait-il étendre la prospection sur les comptes de l'abbaye elle-même. Dans l'attente de source nouvelle, les seuls témoignages qui restent sont tous beaucoup plus tardifs : il s'agit des plans et vues réalisées par Gambu et Prinstet pour l'Atlas de Cîteaux, et datés, pour Gilly, de 1719 (Fig. 36 et 37). D'après ces documents, les fossés défensifs n'ont pas disparu, et sont enjambés par trois ponts-levis permettant d'entrer au château, dans l'église paroissiale (comprise dans l'aire de fortification) ou de mettre en relation le château et le grand jardin à la française à l'est. Ces fossés sont bordés de hauts murs,

---

<sup>190</sup> ADCO 11H661.

<sup>191</sup> ADCO 11H620, fol. 22.

<sup>192</sup> ADCO 11H620, 11H661, etc.

renforcés dans leurs angles et en leur centre par des pavillons de plan carré. Le château lui-même comprend deux ailes perpendiculaires occupant l'angle nord-est. Le plan détaille diverses salles et chambres mais aussi la cuisine, une grande cheminée et un four à pain. Ces deux ailes bordent une cour au centre de laquelle se trouve un grand bâtiment isolé, dont la cave a une voûte soutenue par dix piliers. À l'arrière et séparés de la cour principale par un mur, se trouvent l'église et son cimetière, ainsi que des écuries facilement accessibles depuis la cour. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les travaux entrepris par l'abbé François Trouvé concernent essentiellement les aménagements des terrasses orientales et des jardins<sup>193</sup>.

Les descriptions issues des minutes d'estimation du domaine du 30 novembre 1790 ou du cadastre napoléonien (Fig. 38) ne montrent que peu de changement : la visite de 1790 ajoute encore une bergerie, un colombier attenants aux écuries et les logements des domestiques<sup>194</sup>. On retrouve dans ce texte, comme sur les plans du cadastre napoléonien, l'ajout de nouvelles constructions accolées aux murs de clôture au sud et à l'ouest.

Entre cette époque et le début du XX<sup>e</sup> siècle, la façade principale du château (l'aile nord) est abattue, modifiant de ce fait la morphologie générale.

### B.III. LOCALISATION ET PRÉSENTATION DES BÂTIMENTS

Les contraintes liées à sa nouvelle fonction d'hôtel-restaurant nous ont amenée à cibler notre problématique d'étude sur ce site, pour ne nous intéresser qu'aux bâtiments que la tradition a attribué aux phases médiévales du site : à savoir le cellier au centre de la cour et les cuisines noyées dans le château moderne<sup>195</sup>.

#### B.III.1. LE CELLIER

Au centre de la cour, se dresse le bâtiment du cellier. Il abrite au sous-sol une vaste salle voûtée d'ogives et des espaces transformés récemment en pièces de spectacle et de réception dans les étages. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes concentrée sur les extérieurs et la cave semi-enterrée (Fig. 39, 40), laissant volontairement de côté les espaces peu accessibles des étages.

---

<sup>193</sup> ADCO 11H662.

<sup>194</sup> ADCO 1Q178 et 3P Plan 305/20.

<sup>195</sup> ADCO 11H138. À consulter en ligne :

[http://archivesenligne.cotedor.fr/console/ir\\_ead\\_visu.php?PHPSID=7ea92a5d0fb17d8fda97788e83cd4dbf&ir=5867](http://archivesenligne.cotedor.fr/console/ir_ead_visu.php?PHPSID=7ea92a5d0fb17d8fda97788e83cd4dbf&ir=5867) [consulté le 23/05/13]

○ *Mur gouttereau nord*

Le grand parement nord constitue la façade principale du bâtiment (Fig. 41). Percée de nombreuses ouvertures organisées sur trois niveaux et rythmée par plusieurs contreforts, la façade regroupe un ensemble assez complexe d'unités de construction (Fig. 43).

À l'extrémité orientale, une première unité (UC G01) englobe le contrefort d'angle. L'appareil, très régulier, associe au grand appareil de pierre de taille des chaînages d'angle, un assemblage de pierres et moellons de plus petit gabarit dont l'essentiel a été dressé à la broche. Le contrefort d'angle associe beaucoup de faciès, avec notamment des calcaires pelmicritiques bioturbés\*, des calcaires micritiques et pelmicritiques rosés, des calcaires beiges massifs plus ou moins lités et des calcaires bioclastiques à oncolites\* allongés.

À partir de la moitié inférieure de la porte au sommet de l'escalier extérieur (Fig. 42b), autour de la porte charretière du rez-de-chaussée et sur une bande de maçonnerie, coincée entre les baies du sous-sol et l'appareil du premier étage et allant jusqu'au premier contrefort, se développe un moyen appareil de moellons bien taillés et mis en œuvre selon des assises horizontales régulières à joints peu épais (<2,5cm) (UC G02). L'encadrement des deux portes est en grand appareil de pierre de taille, simplement bretturé pour la première, complété d'une ciselure périmétrique pour la grande porte. Si les matériaux utilisés pour la maçonnerie sont assez variés (calcaires bio-oolitiques à ciment rouge vineux, calcaires pelmicritiques gris à rosés, calcaires oolitiques, calcaires bio-oolitiques piqués d'oxyde de fer...), l'encadrement des deux portes a été réalisé essentiellement en calcaire massif beige. On remarque cependant, en partie basse, l'utilisation d'un calcaire bioclastique bioturbé (terrier) et un calcaire bio-oolitique rouge vineux et, concernant la porte haute, un calcaire bioclastique à oncolites allongés.

On retrouve le même appareil entre les trois contreforts et jusqu'au contrefort d'angle ouest (UC G03, G04, G05). Entre le premier et le second contrefort (UC G03) et à droite du troisième contrefort (UC G05), les unités de construction comprennent également le linteau en grand appareil des baies inférieures. Il s'agit de pièces monolithiques à fort ébrasement\*, en calcaire pelmicritique à terrier, soigneusement layées à la bretture. L'ampleur des rejointoyages empêche de déterminer avec certitude si les contreforts sont appuyés sur cet appareil, ou s'ils lui sont chaînés.

En partie basse, depuis la grande porte charretière et jusqu'à la quatrième baie basse occidentale, un appareil grossier à joints larges, fait de moellons grossièrement équarris, se développe entre chaque contrefort (UC G06 à G09). Outre les calcaires bioclastiques à

oncolites allongés, on retrouve également des calcaires micritiques à cassures conchoïdales ainsi que divers faciès micritiques ou oolitiques lités. Il comprend également les baies, pour l'encadrement desquelles on retrouve quelques éléments en pierre de taille en calcaire jaune vacuolaire.

Dans les parties hautes et entre les contreforts (UC G10 à G13), la maçonnerie n'est plus constituée que d'un appareil de moellons allongés, assez homogènes, dressés à la broche. En très grande majorité, ces moellons sont en calcaire bioclastique massif à stylolites gris, riche en oncolites allongés et *Trichites*\*. Sur la gauche, cette unité de construction comprend l'arc de la porte au sommet de l'escalier. Son encadrement est réalisé dans le même calcaire à oncolites allongés que les moellons, dans un faciès toutefois riche en fossiles de *Trichites*. Le mur est percé de trois grandes baies à meneau et traverse –et murs d'allège\* correspondants– faites en grand appareil de pierre de taille. On y retrouve le même matériau que pour les moellons ainsi qu'un calcaire beige massif. Quelques éléments en calcaire jaune vacuolaire, notamment en haut de la porte orientale semblent appartenir à une phase différente (UC G46). Dans l'unité G13, une petite baie à meneau chanfreinée\* complète l'ensemble. Outre deux éléments taillés en calcaire jaune vacuolaire, l'intégralité des pierres de taille est en calcaire beige massif.

Nous n'avons pas décelé de césure entre l'appareil de moellons et le contrefort d'angle à l'extrémité occidentale. Au contraire, les assises se poursuivent et semblent correspondre au chaînage en grand appareil du contrefort.

Le cas des contreforts (UC G14 à G16) est assez délicat, leurs relations aux différentes autres UC étant assez difficilement lisibles (Fig. 42a). On retrouve pour chacun d'eux le mode de construction déjà décrit pour le contrefort d'angle nord-est, à savoir, des chaînages en grand appareil de pierre de taille, en calcaires variés (calcaire bioclastique à stylolites et oncolites allongés, parfois riche en *Trichites*, calcaire beige massif, calcaire pelmicritique gris-rosé, calcaire oolitique et micritique rosé). Entre ces éléments de grand appareil, le reste de la maçonnerie est complété par des éléments de gabarits différents, pierres de moyen appareil et petits moellons allongés bien assisés. Les parties basses des contreforts ont été récemment envoyées dans un crépis au ciment.

#### ○ *Mur gouttereau sud*

Tout aussi complexe que la façade nord, le parement extérieur sud est un assemblage de nombreuses unités de construction. Deux contreforts rythment la façade, délimitant ainsi trois grandes travées (Fig 44).

L'extrémité occidentale, à gauche du premier contrefort ouest, est constituée d'un appareil régulier de petits moellons allongés régulièrement assisés (UC G18) majoritairement taillés dans des calcaires bioclastiques rouges et des calcaires à oncolites allongés. On remarque quelques remplois bretturés, alors que l'essentiel est broché. Cette unité encadre, au dessus et à droite, un appareil irrégulier et hétérométrique, comprenant de nombreux blocs de moyen appareil brochés (UC G19). L'assemblage de matériaux est varié, comprenant des calcaires à oncolites allongés et stylolites ainsi que des calcaires micritiques de gris à rosés. En plein centre, une césure délimite l'encadrement d'un petit aménagement à encadrement de pierre de taille à feuillure extérieure (UC G02). En partie basse, se développe un moyen appareil régulier brochés (UC G21) dont l'assilage, à joints larges, est régulier. On y retrouve des calcaires bioclastiques rouges à violets, des calcaires oolitiques blancs, des calcaires micritiques et des calcaires beiges, fins et massifs. Cette première travée se complète par un appareil désorganisé de tout venant noyé dans du mortier (UC G22). Le premier contrefort (UC G23) est en grand appareil de pierre de taille pour les chaînages d'angle. Sur les parements en retour, on voit, plus clairement qu'au nord, se répartir un moyen appareil dans les parties basses et un appareil de moellons allongés dans les parties hautes. On y retrouve aussi sensiblement les mêmes matériaux que dans l'unité G21, complété, pour le grand appareil de pierre de taille, par des calcaires bioclastiques bioturbés et des calcaires à oncolites allongés.

La travée centrale, entre les deux contreforts, est scandée par deux grandes unités verticales aux césures nettes (UC G27 et 31) : toutes deux sont constituées d'un appareil très grossier et irrégulier fait de tout venant noyé dans du mortier (Fig. 45 à 47). Entre le premier contrefort ouest et la première de ces unités (UC G27), le pan de maçonnerie ainsi délimité est lui-même divisé en trois unités de construction bien distinctes. En partie basse, autour d'une baie qui éclaire la salle semi-enterrée, se développe un appareil hétérogène et hétérométrique plus ou moins régulier (UC G24), riche en calcaire micritique blanc, à cassures conchoïdales et en calcaire oolitique fin. L'encadrement de la baie comprend notamment quelques éléments de grand appareil taillés dans un calcaire jaune, vacuolaire. Au dessus de cet appareil, on retrouve une unité de construction (UC G25) semblable, tant dans son mode de construction que dans le cortège de matériaux qui la compose, à l'unité G21 décrite sur la gauche du contrefort. Les parties hautes, enfin, sont caractérisées par une maçonnerie régulière de petits moellons allongés (UC G25). Comme pour l'unité G18, semblable, on retrouve essentiellement des calcaires bioclastiques rouges et des calcaires à oncolites allongés. Au

centre, une baie à meneau et traverse chanfreinés complète l'unité. Son encadrement, en grand appareil de pierre de taille soigneusement taillé, a été réalisé dans un calcaire à oncolites allongés et stylolites et dans un calcaire massif beige.

Le second pan, entre les deux grandes unités verticales UC G27 et UC G31, est à nouveau divisé en trois unités de construction horizontales, semblables, dans leur mise en œuvre, comme dans les matériaux qui les composent, aux trois unités précédentes. En partie basse, une petite unité de construction (UC G28) comprend la seconde baie éclairant la cave du bâtiment. Appareil et baie sont strictement comparables à l'UC G24. En partie médiane, l'appareil régulier (UC G29) s'apparente à l'UC G25 et les parties hautes (UC G30) rappellent l'UC G26. La seule différence, concernant cette dernière unité de construction, est l'absence de baie à meneau et traverse en son centre.

Le troisième pan, juste avant le second contrefort (UC G34), est plus simple, seulement divisé en deux grandes unités. En partie basse et jusqu'à mi-hauteur, on retrouve un moyen appareil régulier à joints larges (UC G33) et le cortège de matériaux déjà évoqué pour les unités G21, G25 et G29. L'unité comprend en outre une grande baie en plein cintre, dont l'encadrement, très soigné, a été réalisé en grand appareil de pierre de taille à joints fins. Pour cet élément, c'est essentiellement un calcaire beige massif finement dressé à la broche, qui a été utilisé. Au-delà, on retrouve un appareil régulier de petits moellons allongés percé d'une grande baie à meneau et traverse (UC G32), strictement comparable aux unités 18, 26 et 30.

Le second contrefort (UC G34), identique au premier (UC G23), délimite la dernière travée (Fig. 48). Celle-ci est en partie masquée par l'aménagement moderne d'un appentis à bois qui masque l'essentiel de son développement (Fig. 49). Il semble que la partie basse soit constituée, en partie gauche, par un moyen appareil régulier (UC G35). Au centre du parement se trouve une porte murée qui, malgré l'état du rejointoyage au ciment et la relative inaccessibilité du parement, semble être à rattacher à l'UC G37. Cette porte a été bouchée par un appareil hétérogène à mortier au ciment (UC G36). Les parties hautes sont, elles, construites avec des petits moellons, régulièrement assisés (UC G37). Au centre, une petite baie rectangulaire, au linteau et à l'appui en bois, éclaire l'étage. Ses piédroits sont simplement faits des moellons de l'appareil.

L'extrémité orientale du parement s'achève par un contrefort d'angle (UC G38) dont la maçonnerie régulière mêle le grand appareil pour les chaînages d'angle à un petit et moyen appareil. Les matériaux sont assez variés, comprenant des calcaires à oncolites allongés, des

calcaires bioclastiques bioturbés, des calcaires bio-oolitiques rouges et différents faciès de calcaires micritiques.

○ *Pignon est*

Le pignon oriental, le seul à être encore accessible, présente également plusieurs unités de construction plus ou moins distinctes à cause du rejointoyage de la façade (Fig. 50). En partie basse, un appareil assisé de moellons noyés dans un mortier au ciment encadre la grande baie vitrée coiffée d'un linteau en bois (UC G40). Sur la gauche et comprenant le contrefort d'angle, on retrouve la suite de l'appareil déjà décrit sur le parement sud (UC G38). Il est réalisé en pierre de taille de moyen et grand appareil très régulier et petites pierres longues servant d'assises de réglage. Le grand appareil, plus spécifiquement réservé aux chaînages d'angle a été taillé à la brette. La couverture, par contre, est postérieure (UC G44). L'appareil du contrefort d'angle opposé est strictement semblable et correspond à l'unité décrite sur le parement nord (UC G01). Dans ces deux unités, on retrouve des calcaires micritiques rosés, rouge violacé, des calcaires oolitiques beiges et oolitiques et micritiques blancs. Entre le contrefort gauche et la première unité de construction, l'appareil fait de remploi, se dérègle (UC G39). Au dessus de ces niveaux, l'appareil devient très hétérogène, mêlant à de petits moellons des pierres de moyen appareil (UC G41). L'ensemble est grossièrement assisé et à joints larges. Sans césure nette, on note cependant la prépondérance des pierres de plus gros volume, d'un faciès calcaire gris violacé marqué, dans les parties hautes. À ce niveau, deux baies rectangulaires sans ébrasement percent le mur. Leur encadrement en pierre de taille semble réalisé dans un calcaire beige, massif. L'oculus en pierre de taille qui les surplombe n'appartient pas, lui, à la même unité de construction : une césure circulaire suit son pourtour et délimite un appareil de petits blocs noyés dans du mortier (UC G42). Tout en haut du parement une césure nette dessine la limite d'anciens rampants (UC G43). Au-delà, la maçonnerie irrégulière est faite de moellons hétérométriques et de nature hétérogène.

○ *La salle inférieure*

La salle inférieure, semi-enterrée, est aujourd'hui accessible depuis la cour au nord et, à l'est, via un passage souterrain situé sous la cour et qui relie le château à la salle de restaurant. Au sud et à l'ouest, plusieurs ouvertures permettent de relier la salle basse, transformée en salle de restaurant, aux nouvelles cuisines installées à l'ouest du cellier (Fig. 39, 51).

Au nord, la descente d'escalier est couverte par un berceau rampant en plein-cintre (UC G47). Le soin apporté à cet élément, déjà annoncé par la qualité de l'arc extérieur, se retrouve dans le grand appareil de pierre de taille soigné, utilisé pour la voûte comme pour les murs de cage (Fig. 52, 54). Les joints sont généralement assez fins, si ce n'est quelques exceptions visiblement liées à une restauration (mortier récent) ou à l'intégration de câbles électriques entre les pierres. Le matériau qui domine cette construction est un calcaire beige clair, finement oolitique, massif et à tendance siliceuse. Certains blocs présentent des cassures conchoïdales. Plus rares sont les calcaires massifs rougeâtres très bioturbés, les calcaires rouges massifs à stylolites et les calcaires micritiques. Sur l'ensemble de ces éléments, les traces d'outils sont encore assez nettes : si les calcaires beiges, finement oolitiques, présentent majoritairement des traces de brettage, avec dans certains cas une ciselure périmétrique, les calcaires plus massifs (à terrier ou à stylolites) ou micritiques sont eux essentiellement dressés au pic. On note, enfin, quelques pierres de taille de tout petit volume qui complètent l'appareil. Ces éléments sont systématiquement taillés dans des calcaires micritiques très durs sur lesquels on ne remarque aucune trace d'outil.

Les pierres du sommet des murs de cage sont taillées en biseau pour s'adapter à l'appareil formant le berceau de la voûte. Encore plus soigné que les murs, il s'agit d'un appareil de pierres de taille, longues, très soigneusement assisées. Contrairement à la relative richesse en matériaux des murs, les bâtisseurs ont ici uniquement utilisé un calcaire blanc-beige, finement oolitique et massif. Ce matériau est systématiquement taillé à la brettage et comporte toujours une ciselure périmétrique.

Parmi les pierres de taille, on note enfin un calcaire jaune vacuolaire assez présent et qui se caractérise par un piquetage fin voire une surface sans trace d'outil visible (UC G48 à G50).

Le revers du mur de cage occidental (UC G47) est également accessible et avance sur la première travée nord jusqu'à 88 cm du pilier circulaire (Fig. 39, 56). On retrouve sur ce parement, l'appareil de pierre de taille soigné et à joints fins déjà observé à l'intérieur de la cage d'escalier, particulièrement régulier dans les parties hautes. Au dessous du niveau correspondant, au revers, à l'embranchement, l'appareil se dérègle légèrement : les joints se font plus larges et on note, à plusieurs reprises, l'utilisation de petites pierres insérées dans les irrégularités de l'appareil de pierre de taille. Dans les parties hautes, la pierre formant le sommet du chaînage d'angle forme également le départ de l'ogive en direction de la pile (Fig. 56). Comme pour le reste de l'escalier, on retrouve dans ce parement une majorité de

calcaire beige oolitique et massif, mais aussi des calcaires massifs, rosés et grenus, un calcaire massif très bioturbé ainsi qu'un calcaire riche en entroques.

Au nord, le parement est construit en moellons de petit et moyen gabarit, régulièrement assisés (UC G51). Dans les joints, parfois assez larges, de petites pierres viennent servir de calage. Le cortège de matériaux utilisé est assez varié : on retrouve des calcaires micritiques parfois rosés, des calcaires oolitiques plus ou moins grossiers, un calcaire rose massif bioclastique et bioturbé, un calcaire gris bioclastique. L'ensemble de ces éléments a été dressé au pic. Cet appareil se dérègle toutefois à l'approche des ogives et de certains culots qui les reçoivent : de petits moellons assurent la transition entre les pierres de taille du voûtement et l'appareil du parement. La restauration générale, particulièrement le rejointoyage, empêche de préciser s'il s'agit de reprises en sous-œuvre ou d'un agencement contemporain de la construction.

Le parement est percé de quatre baies rectangulaires strictement identiques : ce sont des fenêtres à linteau plat et fort ébrasement intérieur. Si l'encadrement est en grande partie en pierre de taille brettelée, les parties basses sont aménagées dans le parement, dont les moellons forment la fin des piédroits, et l'appui est remplacé par un glacis cimenté. Les pierres sont taillées dans un calcaire blanc, fin et massif et un calcaire massif bioturbé. Dans l'embrasure\*, ces éléments sont brusquement interrompus et remplacés par un appareil assez grossier de moellons hétéroclites (UC G52 à G55).

Au sud, le mur en regard est assez semblable : les pierres de petit et moyen appareil qui constituent le parement sont régulièrement assisées (UC G56). Dans les joints, refaits au ciment, de petites pierres de calage comblent certains interstices. Les matériaux, dressés au pic, recouvrent des calcaires bioclastiques rouges (à bioclastes blancs), des calcaires micritiques à cassures conchoïdales (dont certains à géodes), des calcaires gris à stylolites riches en oxydes de fer, des calcaires oolitiques blancs, souvent grossiers, ainsi que plusieurs variations de calcaires micritiques de rosés à violacés. (Fig. 57).

Cette principale unité de construction comprend plusieurs ouvertures : dans la première travée, une grande porte, dont la partie basse est murée (UC G57), en occupe presque toute la largeur. Son encadrement est fait de pierres de taille de très grand appareil de calcaires bioclastiques (dont crinoïdes) piqués d'oxyde de fer, de calcaires pelmicritiques roses grenus ou bioturbés, de calcaires bio-oolitiques massifs à ciment rouge vineux, de calcaires oolitiques et micritiques beiges. Les traces d'outils sont variées, alternant un layage à la bretture à une finition à la broche et ciselure périmétrique. Son arc en plein cintre à intrados rampant, outre

quelques pierres restaurées, est quasi intégralement construit en calcaire oolitique beige, à litages grossiers. Sur ces éléments, on retrouve les mêmes traces d'outils que sur l'intrados de la voûte de l'escalier, à savoir un layage à la brettüre accompagné d'une ciselure périmétrique. Les deux travées suivantes sont occupées par deux grandes baies rectangulaires, de même module que les baies septentrionales. Leur encadrement de pierre de taille ne se poursuit pas non plus jusqu'au niveau de l'appui : la première assise correspond à l'appareil du parement. Ce niveau est systématiquement souligné, sur la seconde assise, par une croix gravée sur la face de l'encadrement. Les accidents observés dans les embrasures, au nord, se retrouvent également ici, avec parmi les éléments hétéroclites, des pierres bouchardées (UC G58 et G59). L'encadrement en grand appareil est en grande majorité construit en calcaire oolitique lité beige, mais comporte aussi quelques éléments bioclastiques, rouge vineux ou piqués d'oxyde de fer. Si les calcaires oolitiques sont indifféremment taillés à la brettüre, avec ou sans ciselure périmétrique, ou au pic, les calcaires bioclastiques massifs sont eux systématiquement dressés au pic.

Entre la porte à l'extrémité orientale et la première baie, se trouve encore un petit placard dont l'encadrement est fait de pierres de taille hétérogènes, tant dans leur nature que dans les traces d'outils ou dans leur décor. Une césure ténue semble se dessiner entre cet aménagement et l'appareil autour (UC G60).

Si la troisième travée est aujourd'hui masquée par une tenture, elle ne semble pas avoir jamais été percée par une baie identique aux précédentes. La dernière travée non plus, quoique une importante césure encadre une autre unité de construction (UC G61). Il s'agit du percement moderne d'une porte de service, associée à la salle de restaurant. Son encadrement, jointoyé au ciment, est composé d'éléments hétérogènes, faits vraisemblablement de remplois et de pierres neuves.

Le mur occidental en retour, outre le rejointoyage, est en grande partie masqué par deux grandes tapisseries. La majeure partie du parement (UC G62) est construite selon le même mode de construction que les deux parements en retour au nord et au sud, et avec les mêmes matériaux (calcaire oolitique massif, calcaires micritiques rosés et gris, calcaire bioclastique gris). De petites pierres de calage servent, ici aussi, à rattraper les niveaux entre les éléments du voûtement, toujours en grand appareil de pierre de taille bretturé, et l'appareil général.

Plusieurs césures délimitent des unités de construction plus réduites : le centre de la travée septentrionale a été repercé pour l'installation d'une porte moderne communiquant avec les cuisines du restaurant (UC G63). Dans les deux autres travées et vraisemblablement derrière

les tapisseries qui en masquent le développement, deux césures isolent des appareils plus grossiers de moellons assisés sommairement parallélépipédiques (UC G64 et G65). On ne retrouve ici que des calcaires micritiques rosés et gris, des calcaires beiges massifs et surtout un calcaire noir à bioclastes infra centimétriques blancs.

La partie orientale de la cave est totalement perturbée par les aménagements modernes, particulièrement le percement du passage sous la cour et l'installation de toilettes dans les angles de la pièce. L'ensemble de ces aménagements occupe toute la travée orientale, dont le voûtement a été démonté, et masque murs et culots.

Le volume de la salle est occupé par les dix piliers circulaires qui soutiennent les voûtes d'ogives (UC G66). De cette structure, seuls les éléments en pierre de taille –les piliers eux-mêmes, les ogives et les culots –sont encore accessibles (Fig. 39 et 58). Les dix piliers sont des piliers à tambours, supportés par une base moulurée et surmontés d'un chapiteau à décor varié. Dans tous les cas, un tailloir octogonal surmonte la corbeille qui se termine par un astragale à profil en amande. Les distinctions concernent essentiellement la corbeille elle-même, soit totalement lisse (n<sup>os</sup> 2, 4 et 7 - Fig. 58g), soit avec des arêtes à peine esquissées et se fondant dans la corbeille (n<sup>os</sup> 1, 5, 6, 8, 9, 10), soit, avec un décor plus complexe de feuilles d'eau (n<sup>o</sup>3 – Fig. 58a). Tous ces chapiteaux sont toutefois réalisés dans un calcaire oolitique fin et massif, à tendance siliceuse. On observe toutefois quelques variations dans ce faciès, avec le chapiteau 2, à litage oolitique oblique et le sixième chapiteau à géodes et terriers. Tous, par contre, présentent des traces fines d'un layage oblique à la brettüre. Les fûts à tambours ne respectent pas une telle homogénéité. Si à la base on retrouve systématiquement un calcaire gris massif, dont la patine ne laisse pas deviner les détails du faciès, les fûts se décomposent en deux grandes catégories de matériaux : dans les parties basses, sur 1 à 3 tambours, on retrouve des calcaires jaunes, massifs, souvent grenus, facilement reconnaissables à leurs nombreuses figures de Liesegang. Ces éléments se caractérisent également par un layage à la brettüre vertical. Les tambours supérieurs, eux, sont réalisés dans des faciès de calcaires semblables à ceux des chapiteaux, avec un layage à la brettüre toujours oblique. Malgré l'absence de césure visible, ces parties inférieures ne semblent pas appartenir à la même unité de construction que le reste du voûtement. Pour éviter de démultiplier la numérotation, ces parties inférieures, aux matériaux et traces de taille caractéristiques, seront regroupées dans l'UC G67.

Les culots, à l'image des chapiteaux des piliers, sont tous différents (Fig. 39 et 58). Au sud, à l'ouest et au centre du parement nord, ils sont simplement composés d'une corbeille à cinq

pan, couronnée d'un tailloir à chanfrein\* droit (n<sup>os</sup> A à H ; L – Fig. 58e-f). Dans l'angle nord-ouest, le profil du culot (I) se complexifie, associant au tailloir un abaque et une corbeille au dessin galbé (Fig. 58d). Suivent ensuite, sur le parement nord, un culot massif (J), sans tailloir, et dont le bas de la corbeille à cinq pans est décoré de petits cavets convergents (Fig. 58c), puis un culot (K) à tailloir et à corbeille nue (Fig. 58b). Le dernier culot visible (M), dans l'angle nord-est formé avec l'escalier, est déporté dans le mur de cage. D'assez petites dimensions, il a un profil semblable aux culots du sud et de l'ouest. Les matériaux varient également, indépendamment de la morphologie : si les culots A et E assemblent un tailloir en calcaire blanc fin à une corbeille en calcaire gris bioturbé, les culots B, C, D et L ont, eux un tailloir en calcaire gris sans bioturbation\*, alors que la corbeille est riche en terriers. Les culots G et H ne présentent aucune bioturbation. Le culot I résulte lui de l'association d'un tailloir en calcaire oolitique fin avec un calcaire gris sans bioturbation (corbeille). Le culot F, le seul qui soit monolithique, est taillé dans un calcaire gris sans bioturbation. Les culots J, K et M, enfin, voient leur tailloir et leur corbeille réalisés dans un calcaire oolitique fin, micritique.

Les ogives trapues, aux arêtes simplement abattues, se croisent par une pierre cruciforme sans clef. On retrouve essentiellement un calcaire oolitique assez fin, siliceux et quelques rares occurrences de calcaires roses micritiques.

#### B.III.2. LE CHÂTEAU ET SES ANCIENNES CUISINES

##### *B.III.2.1. Les anciennes cuisines*

Au sein du château, nous nous sommes essentiellement concentrée sur les anciennes cuisines, noyées dans les bâtiments postérieurs (Fig. 59 et 60). Bien que les transformations, dont la plus récente en salle de réception, aient considérablement remodelé l'ensemble, les différents éléments en pierre de taille (ouvertures, cheminées, voûtement, contreforts) sont encore accessibles.

L'importance des enduits est telle que nous n'avons pas jugé pertinent d'attribuer d'unité de construction à chaque pierre de taille laissée nue.

##### *o La salle intérieure*

Plaque tournante du château, les anciennes cuisines mettent aujourd'hui en relation tous les espaces utiles à la réception des hôtes. Les ouvertures sont donc nombreuses sur chacun des parements (Fig. 59).

Le parement oriental est percé de deux grandes baies à fort ébrasement intérieur, installées de part et d'autre de la retombée d'ogive centrale (Fig. 62). Toutes deux ont été réalisées en pierre de taille mais leurs encadrements respectifs diffèrent.

Au sud, l'encadrement de pierre de taille de la baie montre une différence nette entre intérieur et extérieur : l'encadrement intérieur taillé à la bretture et au ciseau fait cependant apparaître une reprise à la broche des faces tournées vers l'intérieur de la pièce. Sur l'extérieur, les traces d'outils sont plus grossières, associant du pic ou broche grossière à des éléments bouchardés. L'embrasure intérieure est en outre complétée, à hauteur d'appui, par une grande pierre d'évier monolithe. Cette dernière, polie sur sa face supérieure, montre des traces de boucharde dans les zones non utilisées. Dans cet ensemble, plusieurs matériaux distincts ont été mis en œuvre : un calcaire pelmicritique rosé, plus ou moins dolomitisé, un calcaire gris foncé bleuté et un calcaire oolitique blanc, lité ou massif. Ce dernier, outre les murs, est utilisé pour la totalité de l'arc couronnant l'embrasure intérieure de la baie. La baie septentrionale est recouverte d'un enduit épais qui ne laisse visibles que quelques éléments : ces pierres montrent le même traitement que pour la baie précédente, avec des pierres dressées à la bretture et au ciseau repiquetées ensuite. Sur l'extérieur, les traces d'outils sont plus grossières, associant pic ou broche grossière à des éléments bouchardés. On retrouve dans le cortège de matériaux un calcaire gris foncé bleuté, un calcaire pelmicritique rosé et un calcaire oolitique blanc, massif, un peu rugueux.

Au nord, le mur est percé par trois portes de styles différents qui mettent en relation la pièce avec la partie nord du château, les salles voûtées pour les deux portes à l'ouest et au centre, et, pour la porte de l'extrémité occidentale, à un couloir et l'escalier qui dessert les étages. Cette dernière est la plus élaborée avec un linteau supporté par deux coussinets\* sobres. Piédroits et linteau, en grand appareil bretturé, ont été réalisés dans des faciès calcaires oolitiques plus ou moins fins et crayeux sans litage apparent. On note en outre quelques éléments de TCA disposés dans l'épaisseur des joints. Au centre du parement, la porte est également constituée d'éléments de pierre de taille, mais le traitement entre le linteau, bouchardé et à ciselure périmétrique, et les piédroits, à la surface grossièrement dressée au pic, diffère. Le linteau, en calcaire oolitique fin et crayeux, présente des litages obliques nets, alors que les piédroits associent des faciès oolitiques sans litages et des calcaires pelmicritiques rosés. La troisième porte, à l'ouest, est plus homogène que les précédentes : son encadrement intégralement bouchardé a été réalisé avec un calcaire oolitique assez grossier, à litages obliques marqués.

Comme à l'est, les ouvertures du parement occidental se répartissent également entre les deux travées avec deux grandes baies dont l'encadrement en pierre de taille est coiffé, à l'intérieur, par un arc segmentaire. L'une et l'autre ont été réalisées dans des calcaires oolitiques clairs (blancs à beiges) et des calcaires pelmicritiques rosés à violets. Si l'essentiel de leurs encadrements respectifs a été taillé à la brette, par endroits piquetés, leurs parties basses ont été perturbées. Au nord, la baie est divisée en deux par un linteau monolithe isolant une baie haute de la porte donnant sur la cour du château. Au niveau de cette dernière, les pierres sont bouchardées. La seconde baie n'a pas été modifiée jusqu'au niveau du sol actuel : toutefois, son embrasure intérieure a été reprise et poursuivie au-dessous de ce niveau lors de l'ouverture, très récente, du passage souterrain reliant cet espace à la salle basse du cellier. Pour ce faire, les pierres ont été reprises en sous-œuvre au pic, à la broche ou à la boucharde.

Le parement méridional est presque entièrement occupé par une grande cheminée double (Fig. 61). Son manteau est supporté par deux piédroits extérieurs et un montant intermédiaire qui délimitent deux foyers distincts. Ces éléments sont faits en calcaire oolitique blanc (sans litage observé). Au-dessus, le linteau –en deux pièces– est surmonté par une corniche moulurée en doucine puis par le manteau de la cheminée. Le linteau de gauche a été réalisé dans un calcaire bio-oolitique jaune alors que celui de droite, de teinte semblable, est un bloc micritique scié puis bouchardé. La corniche a été réalisée dans un calcaire blanc-beige, pelmicritique sur lequel se lisent des traces de gradine et de ciseau. Enfin, les pierres de taille du manteau, jointes au ciment, associent aux calcaires oolitiques blancs déjà vus, des calcaires bioclastiques gris-mauve sur lesquels se mêlent des traces de boucharde, de brette ou de pic. Pour le reste, et sauf mention contraire, l'ensemble des pierres des cheminées a été bouchardé.

De part et d'autre de la cheminée, dans les espaces restants, deux portes permettent d'accéder à la partie méridionale du château. Ces deux portes ont un encadrement en pierre de taille, décoré sur tout le pourtour, d'une moulure en doucine. Si les pierres de taille sont bouchardées, la moulure elle-même a été réalisée par un outil plus fin, dentelé (sans doute une gradine). Concernant la baie sur la gauche de la cheminée, l'ensemble des éléments a été réalisé dans un calcaire oolitique blanc, fin, crayeux, alors que, pour la seconde porte, on retrouve également un faciès oolitique à veines recristallisées et un faciès bioclastique très grossier.

La pièce est voûtée d'ogive qui retombent sur un pilier circulaire central et, au centre des parements intérieurs, sur des culots sculptés (Fig. 62 et 63). Ces derniers, d'un modèle similaire, présentent un dessin plus ou moins complexe ou trapu, fait d'une pointe de diamant

surmontée d'un ou plusieurs cavets et de tores polygonaux (Fig. 63a, c, d, f). Tous sont réalisés dans un faciès calcaire oolitique blanc à beige, massif, parfois crayeux. Certaines pierres présentent également un litage oblique fin. Les ogives, au profil recreusé en cavet, ont été réalisées dans un matériau similaire. Leur particularité, par rapport au voûtement du cellier, réside dans leurs clefs de voûte sculptées et toutes différentes (Fig. 63e, g). Sur le parement sud, les retombées et culots diffèrent de ce premier ensemble : situés légèrement plus haut que le niveau commun des précédents culots, ils montrent également un dessin moins complexe avec une moulure en quart de rond encadrée de listels saillants. Dans l'angle sud-ouest, la retombée est plus complexe, faite de deux ressauts de pierre de taille successifs, chacun porté par un culot. Si celui du haut est semblable aux deux autres culots du mur sud, le culot inférieur rappelle le dessin de ceux du reste de la pièce, fait d'un cavet encadré de petites baguettes (Fig. 63b). Il n'est toutefois pas polygonal. On retrouve, pour l'ensemble de ces éléments, un calcaire oolitique massif à litage oblique.

La colonne centrale est constituée de trois tambours et d'une base polygonale (Fig. 62). Le chapiteau est réduit à une simple moulure en glacis. Si les éléments inférieurs sont taillés dans un calcaire bio-oolitique massif, le dernier tambour et la première pierre du bouquet d'ogives sont eux réalisés dans un calcaire oobioclastique blanc à litages obliques très grossiers.

○ *Les extérieurs : les contreforts*

Conséquence du voûtement d'ogives intérieur, on retrouve contre les parements est et ouest les trois contreforts qui contrebutent leurs poussées (Fig. 60). Ils sont les seuls éléments, en grand appareil de pierre de taille, que les enduits aient laissé nus. On retrouve là les matériaux de l'intérieur de la pièce, avec des calcaires oolitiques massifs, avec ou sans litage oblique, et des calcaires pelmicritiques rosés. D'autres matériaux ont été vus comme un calcaire pelmicritique gris, bioclastique (oncolites allongés, *Trichites*), et à nombreux stylolites ainsi qu'un calcaire très micritique blanc bleuté.

*B.III.2.2. Quelques remarques sur le château*

Concernant le château et la question de ses matériaux de construction, nous avons pu relever quelques données significatives.

À l'endroit de la destruction de l'aile nord, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, l'angle entre l'ancien bâtiment disparu et l'aile orientale en retour a été repris en sous-œuvre. Si les enduits recouvrent les changements de maçonnerie, la transition se laisse deviner dans de menus détails, comme l'arrêt brusque de la corniche qui règne sur les façades intérieures, au niveau

de l'appui des baies des premier et second étages. Ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est le changement de matériaux entre les parties anciennes et les baies refaites *a posteriori*, malgré un évident souci de respect des formes et des volumes : sur les façades primitives, il s'agit d'un calcaire blanc oolitique et massif, alors que sur les baies récentes, le calcaire est jaune, bio-oolitique et riche en stylolites.

Dans l'aile orientale du château, au rez-de-chaussée de la façade intérieure, nous nous sommes intéressée à une porte monumentale dont l'encadrement en pierre de taille a fait l'objet d'un soin particulier (Fig. 64). Les piédroits, traités en pilastres\*, le linteau et les chapiteaux au sommet des pilastres sont tous taillés dans un calcaire oolitique blanc et massif, bouchardé. Par contre, tous les éléments qui ont nécessité un travail de sculpture plus élaboré (fronton interrompu, blason, volutes, modillons, etc.) sont, eux, en calcaire blanc, très fin et crayeux sur lesquels on distingue des traces de ripe. Ces éléments ont été incrustés dans l'encadrement général. (Fig. 65). En partie basse, les premiers éléments à la base du piédroit sont de natures différentes : sur la gauche, si la base est cimentée, le second bloc est taillé dans un calcaire pelmicritique rose-beige avec un lit bio-oolitique grossier et des liserés rouges. Sur la droite, il s'agit d'un calcaire oolitique et bioclastique, jaune, à stylolites. Le seuil diffère totalement du reste de l'ensemble, puisqu'il s'agit d'un calcaire poli rouge foncé et riche en entroques.

#### B.IV. ANALYSE DU BÂTI ET PHASAGE DES CONSTRUCTIONS

##### B.IV.1. PHASAGE ET CHRONOLOGIE RELATIVE

En l'absence d'observation sur les mortiers, l'analyse des différentes unités qui va suivre s'appuie essentiellement, outre les relations directes, sur les caractéristiques d'appareil, de stylistique, de nature géologique des pierres et les traces d'outils visibles.

###### *B.IV.1.1. Cellier*

Les façades extérieures sont les plus complexes à analyser, particulièrement les deux grands murs gouttereaux nord et sud.

###### *o Mur nord (Fig. 66)*

Malgré l'absence de relation directe, mais par analogie tant des matériaux que des modes de construction, nous sommes tentée d'associer les différentes unités de moyen appareil régulier (UC G02 à G05). L'assemblage de matériaux, les traces d'outils et l'appareil y sont strictement identiques.

Le même raisonnement peut également s'appliquer aux parties hautes du mur où l'on retrouve, dans les unités G10 à G13, un appareil régulier de moellons allongés identique. L'omniprésence d'un même calcaire et la répétition d'un module de baie et de moulure renforce l'analogie.

Un troisième groupe semble se dégager, toutefois de manière moins évidente : il s'agit des unités comprenant les quatre baies basses, éclairant la salle semi-enterrée (UC G06 à G09). L'hétérogénéité des matériaux, tant dans leur gabarit, leur forme ou encore leur mise en œuvre les distingue des précédents ensembles. Du point de vue des matériaux, ces unités se caractérisent par une grande mixité de faciès géologiques, avec notamment une importance plus marquée que précédemment des calcaires micritiques très durs et, pour le grand appareil, le recours aux calcaires jaunes vacuolaires. Les encadrements des parties inférieures de ces baies sont en outre systématiquement en moellons assisés de calcaires à oncolites allongés.

La chronologie relative de ces trois premiers ensembles se devine aisément : l'antériorité de l'ensemble en moyen appareil (UC G02 à G05) par rapport aux parties hautes semble assez évidente, puisque l'ensemble supérieur prend simplement appui sur les maçonneries sous-jacentes. *A contrario*, les maçonneries en moyen appareil ne viennent pas s'appuyer sur l'ensemble situé à la base du parement (UC G06 à G09), mais sont au contraire repercées par ces unités. On remarque d'ailleurs, dans ces unités postérieures, des traces d'outils "fraîches", sans aucune patine bien que les outils semblent toujours rester les mêmes (bretture et pic).

Le cas des contreforts est plus complexe à démêler : l'analogie de matériaux et mode d'appareillage, renforcée par la fonction identique des éléments, incite à placer tous les contreforts dans le même ensemble. Malgré l'ensemble des rejointoyages, il semble que l'UC G03 et l'UC G15 (contrefort central) soient chaînées. Toutefois, il semble peu logique que les contreforts puissent appartenir à une phase antérieure à celle des parties hautes, puisqu'ils s'appuient indifféremment sur les deux principaux ensembles maçonnés (UC G02 à G05 et UC G10 à G13). La contemporanéité du chaînage d'angle nord-ouest avec l'appareil des parties hautes (UC G13) semble, elle, plus évidente puisque les assises entre les moellons de l'appareil de l'UC G13 correspondent au moyen et grand appareil du contrefort d'angle (UC G17). À l'autre extrémité, la césure et surtout la réfection des parties hautes (UC G45) ne permet pas d'observer la liaison entre les deux unités.

○ *Mur sud (Fig. 66)*

La façade opposée, au sud, peut se prêter au même raisonnement : par analogie, on peut associer les unités de construction de moyen appareil (UC G21, G25, G29, G33 et G35) en un

premier ensemble. De même, les parties supérieures (UC G18, G26, G30 et G32), toutes construites avec un appareil de moellons de calcaire à oncolites allongés, semblent également apparentées. Dans la dernière travée orientale, une nouvelle unité de construction (UC G37) prend la suite du moyen appareil des parties basses (UC G35). Si l'appareil ne diffère pas beaucoup de celui des parties hautes des travées précédentes, le style de l'encadrement de la petite fenêtre se démarque pourtant des grandes baies en pierre de taille (UC G26 et G32). En l'absence de césure visible autour de la petite fenêtre, il reste délicat d'attribuer l'unité G37 au grand ensemble en moellons allongés. Enfin, on retrouve également un troisième ensemble, à la base du mur, qui concerne les deux petites baies qui éclairent le sous-sol (UC G24 et G28). Comme au nord, ces deux unités sont comparables, indépendamment de leur emplacement, dans leurs matériaux et le mode de construction des baies.

La chronologie relative de ces trois grands ensembles semble identique à celle relevée au nord : les UC des parties hautes prennent appui sur les UC en moyen appareil. Ces dernières ont été repérées *a posteriori* par les deux UC relatives aux baies basses.

À l'extrémité occidentale, ces premiers grands ensembles sont perturbés par plusieurs reprises et aménagements en sous-œuvre : l'UC G21, en moyen appareil, est surmontée par la grande unité G19, comprenant de nombreux emplois. Il est probable que cette reprise s'intercale entre l'UC en moyen appareil et celle des parties hautes (UC G18). Dans un second temps, cette unité a été repérée pour l'introduction du petit aménagement G20. Dans un dernier temps, enfin, tout ce pan de maçonnerie est modifié par l'UC G22.

Au centre du parement, les deux grandes unités verticales (UC G27 et G31) sont particulièrement intéressantes pour cette chronologie relative. Visiblement, elles recourent toutes les unités depuis celles en moyen appareil (UC G29 et G33) et les unités des parties inférieures (UC G24 et 28), mais aussi les unités en moellons des parties hautes (UC G26, G30 et G32). L'absence de parement laisse envisager l'existence d'éléments arrachés que l'emplacement et le rythme permettent d'apparenter à des contreforts dérasés. Le fait que ces deux unités recouvrent les trois grands ensembles *a priori* non contemporains soulève plusieurs points : si l'on part de l'hypothèse que l'ensemble en moyen appareil est le plus ancien, soit il fonctionne déjà avec ces contreforts (dérasés par la suite), soit la construction de ces contreforts a perturbé les unités préexistantes, peut-être pour en améliorer l'adhésion au bâtiment. L'observation des deux autres contreforts conservés (UC G23 et G34) corroborerait plutôt la première hypothèse, puisque les assises, entre parement et contrefort, semblent se poursuivre parfaitement (Fig. 48). Toutefois, dans ce cas de figure, l'antériorité des contreforts

par rapport aux parties hautes du bâtiment reste problématique. *A contrario*, la liaison entre le contrefort d'angle sud-est et l'UC 37 met bien en valeur deux chantiers différents. Le coup de sabre vertical qui met fin à l'appareil de moellons (UC G37) pourrait indiquer qu'il est venu s'appuyer sur une contrainte préexistante (UC G38 ?).

○ *Pignon est*

On retrouve sur le pignon oriental la suite du contrefort d'angle sud-est (UC G38). L'unité est toutefois immédiatement interrompue et ne semble correspondre qu'au contrefort d'angle opposé (UC G01), tant du point de vue des matériaux que de l'appareil et du profil des larmiers intermédiaires. La majeure partie de la façade (UC G41), postérieure à ces deux contreforts, sur lesquels elle vient s'appuyer, a subi plusieurs remaniements : en partie basse, elle a été reperçée pour l'introduction de la grande baie vitrée (UC G40) et, dans les parties hautes, pour celle d'un oculus circulaire (UC G42). Tout en haut du pignon, la dernière unité qui suit les rampants signe, selon toute vraisemblance, une réfection de la toiture, avec un rehaussement du pignon et un léger changement dans la pente du toit (UC G43). Peut-être à ce moment, les sommets des deux contreforts ont-ils été restaurés (UC G44 et G45).

○ *Salle basse (Fig. 67).*

Contrairement aux extérieurs, la salle basse semble beaucoup moins complexe. Les principales UC des parements nord, sud et ouest sont parfaitement similaires d'un point de vue matériaux et modes d'appareillage (UC G51, G56 et G62). De plus, quand la liaison a pu être observée (UC G56 et G62), les unités semblent parfaitement chaînées l'une à l'autre. Par ailleurs, et malgré la différence nette d'appareil entre le parement nord (UC G51) et le mur de cage en retour (UC G47), on note une excellente corrélation dans les niveaux d'assises des deux parements.

Quant au voûtement d'ogives (UC G66), il semble également correspondre à la même phase, comme en témoigne la parfaite insertion des culots et retombées d'ogives dans les parements nord, sud et ouest, ou l'intégration d'une ogive dans le grand appareil du mur de cage occidental de la descente d'escalier (Fig. 56).

Ce grand ensemble très cohérent a subi *a posteriori* plusieurs modifications. Outre les aménagements du secteur oriental (installations de WC dans les angles nord et sud, percement du passage souterrain jusqu'aux cuisines du château), les parements ont aussi été reperçés par plusieurs portes, au sud (UC G61) et à l'ouest (UC G63), ainsi que par un petit placard (UC G60). Par ailleurs, l'ensemble des parties basses des baies nord et sud, au centre de chaque travée, a été repris en sous-œuvre et le pan incliné de l'embrasure intérieure agrandi. Plusieurs

restaurations ponctuelles sont également lisibles, la plus importante concernant les parties basses des piles du voûtement (UC G67).

La plupart de ces réaménagements se différencient également de l'ensemble primitif par des traces d'outils, caractéristiques d'outils modernes comme la boucharde (UC G52 à G55, G58 et G59) ou de pratiques contemporaines comme les gestes de restauration (UC G48 à G50, G61 ou G67).

On note enfin quelques reprises non identifiées, comme particulièrement celles au centre des travées du parement occidental (UC G64 et G65).

○ *Synthèse sur le cellier*

On retrouve sur les parements extérieurs nord et sud les mêmes grands ensembles qui, malgré l'absence de relation directe, sont vraisemblablement apparentés :

- **Ensemble 1** : il regroupe les unités de construction de moyen appareil, généralement situées à mi-hauteur des murs extérieurs (UC G02 à G05, G21, G25, G29, G33 et G35). Ce premier ensemble se caractérise également par les deux grandes portes en plein-cintre qui se font face dans l'avant-dernière travée orientale et les parties hautes de certaines des baies basses (UC G07 et G09).

À l'intérieur du cellier, on retrouve ce même appareil pour l'essentiel des maçonneries et le même soin (et les mêmes matériaux) apporté aux éléments de pierre de taille (baies, voûtement et piles). Les deux grandes baies en plein-cintre sont les deux seuls points de vérification de la contemporanéité des unités extérieures et intérieures : leurs intrados et voûtement en berceau rampant respectifs, la totalité de leur encadrement en pierre de taille, est un ensemble parfaitement cohérent en lui-même, bien intégré dans les parements intérieurs et extérieurs.

- **Ensemble 2** : présent à la fois sur les parements nord et sud, cet ensemble regroupe les unités de construction faites de moellons allongés et régulièrement percées de grandes baies à meneau et traverse (UC G10 à G13, G18, G26, G30 et G32). Ce second ensemble ne correspond pas à la salle basse puisqu'il se situe au niveau du premier étage et semble n'avoir aucun écho sur le pignon oriental.

- **Ensemble 3** : ce troisième groupe englobe les ouvertures des parties basses. Sur les parements extérieurs nord et sud, il s'agit des reprises en sous-œuvre autour des petites baies et entre les contreforts (UC G06 à G09, G24 et G28). Sur le revers intérieur de ces murs, l'étude des maçonneries démontre cependant qu'il ne s'agit que de modifications de baies

préexistantes (appartenant au premier ensemble), vraisemblablement pour en augmenter l'ouverture. Outre la stratigraphie relationnelle entre les différentes unités, la postériorité de ce troisième ensemble est renforcée par la présence de boucharde, outil moderne à contemporain<sup>196</sup>.

La question des contreforts nécessite un certain recul et surtout une réflexion globale, toutes façades confondues. L'absence totale de césure évidente autour et sur aucun de ces contreforts et surtout la similarité de rythme et de fonction entre tous nous a d'abord amenée à les regrouper au sein d'un seul ensemble cohérent et contemporain. Pourtant l'analyse des relations entre chacun de ces éléments et les unités de construction adjacentes, la chronologie relative impossible qui en découle, nous permet d'entrevoir une logique différente.

À la première lecture, nous avons relevé plusieurs faits *a priori* incompatibles : les ensembles 1 et 2 ne peuvent pas être contemporains, mais pourtant, à l'emplacement des contreforts dérasés, la simultanéité de ces derniers et des appareils à l'arrière semble très vraisemblable. La chronologie relative étant illogique, c'est donc que le postulat de départ, basé sur l'unicité des contreforts, est à reprendre.

Quelques faits sont cependant assez peu critiquables, comme, à plusieurs reprises, la continuité parfaite des assises entre contreforts et parement de l'ensemble 1 (UC G03-G15 ; UC G33-G34-G35 ; etc.). Le fait, en outre, que le moyen appareil ne se poursuive pas derrière les contreforts dérasés renforce l'hypothèse d'une construction contemporaine chaînée.

Une fois ce fait établi, reste la question de la relation aux parties supérieures. L'absence de césure bien visible, à l'intérieur même des contreforts, nous a d'abord conduite à les considérer comme construits chacun en une seule fois. Pourtant, si l'on reprend l'analyse des parements en retour des contreforts, on note une différence ténue dans l'appareillage, mieux lisible sur la façade méridionale : dans les zones où les assises des contreforts correspondent parfaitement à celles des parements de l'ensemble 1, ces petites portions de maçonnerie sont construites avec des pierres de petit et moyen appareil de même gabarit que les éléments des parements. Au-delà de ce niveau, le petit et moyen appareil est progressivement remplacé par des moellons allongés, semblables, eux, à l'appareil de l'ensemble 2 situé à même hauteur. Enfin, si l'on reprend la lecture de la face des contreforts, essentiellement en grand appareil de pierre de taille, on remarque à présent une distinction légère dans le mode d'appareillage sur et sous cette limite. L'organisation et le gabarit des pierres de taille diffèrent plus ou moins

---

<sup>196</sup> BESSAC J.-CL., 1986 (rééd. 1993), p. 84-85.

subtilement suivant les contreforts concernés (Fig. 41, 42a et 43) : constitué sur toute leur hauteur d'une superposition de pierres alternativement en carreau\* (de la largeur du contrefort) et en boutisse\*, l'espace entre les deux boutisses est complété en partie basse par une étroite pierre de calage sur champ. *A contrario*, dans les parties hautes, cet espace entre deux boutisses est systématiquement complété par une pierre de plus gros volume. L'ensemble de ces indices laisse envisager une césure à mi hauteur des trois contreforts nord et deux contreforts sud (et vraisemblablement du contrefort nord-ouest) et permet d'imaginer une construction en deux temps, l'une contemporaine de l'ensemble 1, la seconde de l'ensemble 2 (Fig. 66).

Les deux contreforts d'angle orientaux (UC G01 et G38) présentent un problème à part, une fois le postulat d'un tout contemporain écarté. Contrairement aux précédents contreforts, ils ne présentent pas les mêmes distinctions d'appareillage entre haut et bas, mais se démarquent au contraire par les ressauts successifs, protégés par des larmiers saillants. En dehors des chaînages d'angle, en grand appareil de pierre de taille, le reste de l'appareil de ces deux contreforts mêle à la fois des pierres de moyen appareil et des petits moellons souvent utilisés en assises de réglage. Ces caractéristiques les isolent à la fois des contreforts de l'ensemble 1 comme de leur prolongation postérieure (ensemble 2). Il reste par contre assez délicat de replacer strictement leur construction au sein de la chronologie générale.

#### *B.IV.1.2. Cuisine*

L'isolement respectif de chacun des éléments de pierre de taille, les maçonneries étant intégralement masquées par un enduit saillant, rend très délicate toute chronologie relative dans cet espace et ne permet que quelques remarques éparses.

Loin de former un ensemble cohérent, les différentes portes et fenêtres présentent de nombreuses disparités entre elles (voire des hiatus internes) puisque s'y mêlent des matériaux et des traces d'outils différents. Les embrasures intérieures des baies orientales et de la baie sud du mur ouest constituent un ensemble assez cohérent, notamment en ce qui concerne les traces d'outils (bretture et avec une ciselure périmétrique). Les traces de boucharde, concentrées sur les embrasures extérieures, signeraient, elles, une reprise moderne à contemporaine des baies.

Une seule autre ouverture ne comporte pas de trace de boucharde : il s'agit de la porte à l'extrémité est du mur nord. Toutefois, si son encadrement soigné et bretturé semble antérieur à tous les éléments bouchardés, la présence de petites TCA glissées dans l'épaisseur des joints soulève la question d'un remontage.

Les ouvertures restantes, au nord comme au sud, présentent toutes des traces de boucharde, sans néanmoins constituer un ensemble cohérent. Par le soin apporté à leur réalisation, le profil (et la qualité) de leur moulure, les deux portes méridionales se distinguent nettement des deux portes nord, d'une réalisation plus grossière et sans parenté.

Le principal ensemble d'éléments de pierres de taille à être en connexion reste le voûtement d'ogives et ses supports. Par analogie de matériaux, traces d'outil ou profil de moulures, l'ensemble des ogives, la pile centrale et les culots des murs nord, est et ouest constituent un tout cohérent. La contemporanéité de ce système de voûtement avec les murs reste, par contre, insondable. Il est également difficile, voire impossible, de déterminer l'appartenance des ouvertures intérieures est et ouest à la phase de voûtement. Outre l'absence de connexion entre ces ensembles, les matériaux utilisés sont également différents, mais dans le cellier, nous avons pu constater une différence dans le choix des calcaires entre les éléments de voûtement et le reste des maçonneries, sans qu'il existe de distinction chronologique.

Au sud, les éléments du voûtement ont été repris en sous-œuvre, le niveau des trois culots surhaussé et leur style décoratif a été modifié, correspondant à celui des portes qui encadrent la grande cheminée. La hauteur du manteau de cette dernière interdit aussi d'envisager un culot plus bas (à même hauteur que ceux des trois autres parements). L'introduction des deux portes et de la cheminée centrale est donc postérieure au voûtement et leur insertion dans le bâti existant semble avoir demandé le surhaussement des éléments de voûtement déjà en place.

#### B.IV.2. ÉLÉMENTS DE DATATION ABSOLUE (FIG. 10)

##### *B.IV.2.1. Phase I : les parties basses du cellier*

L'ensemble très cohérent constitué par la salle inférieure du cellier comporte de nombreux éléments distinctifs, comparables à divers exemples de l'architecture médiévale plus ou moins locale.

Dans ce cellier semi-enterré, la solution mise en place pour son voûtement trouve de nombreux points de comparaison dans l'architecture bourguignonne, notamment parmi les celliers monastiques. Par leur profil assez trapu, à pan coupé, les ogives rappellent celles du cellier de l'abbaye de la Bussière-sur-Ouche (21)<sup>197</sup> ou du Petit Maizières (Beaune-21)<sup>198</sup>, celui situé sous l'hôtel Perreney de Balleure (23, place Bossuet, Dijon-21) ou encore le cellier

---

<sup>197</sup> D'AIRE X. 2000.

<sup>198</sup> NICOLAS C., 2007, p. 205-221.

ducal de Talant (21)<sup>199</sup>. Parmi ces quatre exemples, le plus semblable et le seul pour lequel nous disposons d'une estimation de la date de construction, est le cellier de la Bussière-sur-Ouche. X. D'Aire en situe la construction entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>200</sup>. Dans ce bâtiment, comme aux celliers du Petit Clairvaux (Dijon-21) ou dans les forges de l'abbaye de Fontenay (21), les ogives retombent sur des culots également prismatiques. Si le cellier du Petit Clairvaux encore conservé a été daté des deux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>201</sup>, les forges de Fontenay<sup>202</sup>, très semblables au second cellier disparu du Petit Clairvaux<sup>203</sup>, seraient légèrement plus anciennes avec une construction estimée entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. On retrouve également dans ces exemples des chapiteaux identiques, que leurs corbeilles soient nues (cellier disparu du Petit Clairvaux) ou décorées de feuilles d'eau lancéolées et nervurées.

La distinction majeure concerne l'élanement relatif des colonnes du cellier de Gilly, comparativement au type trapu observable partout ailleurs. Plutôt que d'appartenir à une variation nouvelle de ce style de voûtement, il est probable que la restauration constatée des parties basses des fûts (*cf.* UC G67), en ait aussi concerné l'allongement. Les dernières marches de l'escalier qui permet d'accéder à cette salle étant neuves, l'hypothèse reste vraisemblable.

À l'extérieur, les modifications très importantes des parties basses des parements nord et sud, donnent une image en négatif des baies primitives : si l'on restitue le niveau de sol primitif, indiqué notamment par la rupture de parement des contreforts, ces baies ne pouvaient pas présenter les mêmes dimensions qu'actuellement, au mieux réduites de moitié. Les quelques linteaux conservés imposent non seulement des encadrements rectangulaires mais évoquent aussi des baies soit ramassées soit barlongues. La partie inférieure de la Tour Saule, à Gisseysous-Flavigny (21) illustre bien ce modèle de baie à large ébrasement intérieur surmonté d'un arc en plein cintre, et glacis et ébrasement extérieur rectangulaire de petite dimension. L'analogie est renforcée par la position de ces baies qui éclairent un cellier semi-enterré à la base de la tour<sup>204</sup>. L'auteur date cet ensemble du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans ce cas, toutefois, l'encadrement extérieur est souligné d'un chanfrein large alors que les quelques linteaux conservés à Gilly montrent, outre un chanfrein sur les piédroits, un ébrasement horizontal

---

<sup>199</sup> BECK P., 2001, p. 106-107 et 2012, 66-67.

<sup>200</sup> D'AIRE X., 2000, p. 117.

<sup>201</sup> ROBLIN S., 1998, p. 252.

<sup>202</sup> CAILLEAUX D., 1991, p.327.

<sup>203</sup> CHABEUF H., 1901.

<sup>204</sup> SAINT-JEAN-VITUS B. 2006, vol. 6, ill. 240, 291 et 316.

important. Cet élément serait à rapprocher de baies barlongues à ébrasement extérieur, comme celles du cellier de Germolles dont la construction serait, elle, comprise dans une fourchette allant de la fin du XII<sup>e</sup> siècle au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>205</sup>.

L'ensemble de ces éléments tend de manière assez uniforme vers un chantier de construction compris entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au maximum les deux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. Le chevet de l'église paroissiale voisine, daté lui des deux décennies suivantes (1220-1250<sup>206</sup>), a déjà des ogives élancées, au profil franchement torique et aminci en amande. Dans le cellier, l'utilisation du plein-cintre dans les deux grandes baies nord et sud serait-elle alors l'indice d'une certaine ancienneté, à l'intérieur de cette fourchette de datation, avec un chantier peut-être moins distant de ceux de la salle des moines de Fontenay ou du Clos de Vougeot (datés tous deux de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>207</sup>) que l'on ne pouvait l'imaginer de prime abord ?

#### *B.IV.2.2. Phase II : L'étage du cellier*

Les éléments sont maigres, pour dater cette phase du chantier, puisqu'ils ne concernent que les baies à meneau et traverse de l'étage situé au dessus du cellier. D'après l'étude engagée par B. Saint-Jean-Vitus sur les maisons médiévales de Dijon, les plus anciens exemples – à Dijon – datent de 1366 avec les baies de la Tour de Bar. On retrouvera encore cette formule au cellier aux moines de Givry dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle, avant qu'elle n'évolue avec, d'abord, une complexification des moulures de congés, le remplacement du chanfrein par un tore puis, à l'inverse, son creusement en cavet<sup>208</sup>. À Gilly, la simplicité de l'encadrement, où seul le chanfrein du meneau se termine par un congé biais ou encore l'absence d'accolade, semblent écarter les formules architecturales développées au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Si l'on revient ensuite à des linteaux sans accolade, les moulures périmétriques restent complexes, avec, comme au château du Clos de Vougeot (milieu du XVI<sup>e</sup> siècle), un décor plus classique de doucines.

Dans l'hypothèse d'un réaménagement situé entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle, la fortification du prieuré autorisée par le duc de Bourgogne en 1367 est le seul chantier de construction contemporain qui soit connu des textes. Pourtant les larges ouvertures à meneau correspondent difficilement aux travaux évoqués ("murs, tours, fossez, bretoiches et

<sup>205</sup> FOUCHER M. 2011 p. 58-59 et 2012c, p. 134-138.

<sup>206</sup> DEMARTHE S. 2006, vol. 2, p. 96.

<sup>207</sup> BOURGEOIS P. 2000, vol. 1 p. 87.

<sup>208</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 1988, vol. 1 62-63.

autres choses nécessaires"<sup>209</sup>). Et la description de cet espace, près d'un siècle après, renforce l'impression de flou autour des bâtiments médiévaux. Dans ce texte, le cellier n'est pas évoqué. Mais, par analogie avec des sites comme la Tour-Saule à Giséy-sous-Flavigny<sup>210</sup>, la "grosse tour carrée en manière de donjon"<sup>211</sup> pourrait-elle alors correspondre à un bâtiment haut installé sur le cellier ? À cette date, et d'après l'analyse de H. Mouillebouche sur l'usage des termes servant à nommer les sites, l'appellation de "tour" se réfère déjà à une construction verticale<sup>212</sup>. Mais reste à savoir si le qualificatif de "carrée", peu conforme aux dimensions du cellier (12x22m), possède le même sens à l'époque qu'aujourd'hui.

S'il est délicat d'envisager une restitution des espaces primitifs avant ces transformations ultérieures, nous pouvons toutefois remarquer que les éléments anciens de la salle basse (voûtement, baies, escalier, etc.) présentent tous les stigmates d'une surcharge importante. Son origine pourrait éventuellement se trouver dans un surpoids (postérieur ?) des étages, formant, pourquoi pas, un bâtiment haut<sup>213</sup>.

#### *B.IV.2.3. Phase III : Le voûtement des cuisines*

Également voûtée d'ogives, la pièce dite des anciennes cuisines présente cependant un style différent de tous les exemples précédemment cités. D'une part, les ogives sont creusées de cavets en lieu et place des pans coupés précédents, avec une clef de voûte systématiquement décorée d'un médaillon sculpté. Les culots prismatiques sont, eux, agrémentés de tores et d'un profil souvent concave. L'ensemble est également plus élancé.

Alors que les formes vues dans le cellier permettaient de nombreuses comparaisons avec divers exemples de l'architecture bourguignonne, les analogies sont beaucoup plus complexes pour ce second voûtement. D'après les écrits d'A. Colombet (1966), repris ensuite par P. Arabeyre et M. Bathelier (1998), ces anciennes cuisines auraient été construites au XIII<sup>e</sup> siècle, avant d'être transformées dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle. Toutefois, aucun de ces auteurs n'appuie ses conclusions sur le style des éléments sculptés ou sur une quelconque mention textuelle. La différence évidente existant entre ce voûtement et celui du cellier, et la

---

<sup>209</sup> ADCO 11H661.

<sup>210</sup> CECAB/MOUILLEBOUCHE H., 2012. Fiche de la "tour de Giséy-sous-Flavigny".

<sup>211</sup> ADCO 11H620.

<sup>212</sup> MOUILLEBOUCHE H., 2002, p. 104.

<sup>213</sup> MOUILLEBOUCHE H., 2002, p. 208-220. D'après l'inventaire des tours (fig. 132-p. 210), le nombre d'étage (et donc la hauteur) peuvent rester limités, majoritairement autour de deux étages.

simple observation des cheminées, riches en traces de boucharde et sans comparaison possible avec des cheminées bien datées du XV<sup>e</sup> siècle<sup>214</sup>, rendent ces hypothèses douteuses.

En parallèle des ogives à simple pan coupé vues précédemment, d'autres ogives vont au contraire s'arrondissant vers des formes toriques qui auront un grand succès au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>215</sup>. *A contrario*, les formes en cavet creux observées dans les anciennes cuisines ont un succès plus tardif et se retrouvent dans des constructions telles que les cuisines (1435) ou le logis neuf (1450-1460) du Palais des ducs de Bourgogne<sup>216</sup> et, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, dans l'église Sainte-Barbe de Chambolle-Musigny (2<sup>o</sup> quart XVI<sup>e</sup> siècle<sup>217</sup>), les anciennes cuisines du Clos de Vougeot (1551) ou dans la nef de l'église de Saint-Jean-de-Losne (1<sup>ère</sup> moitié XVI<sup>e</sup> siècle<sup>218</sup>). Avec la réfection totale des éléments de supports dans les cuisines du Clos de Vougeot et l'absence de clef de voûte, la comparaison entre les deux constructions, voisines et sœurs, est avortée. Mais dans les divers autres exemples où ces ogives retombent sur une colonne, le passage de l'un à l'autre se fait systématiquement de manière continue, sans le relais d'un chapiteau. À Gilly, s'il n'existe pas à proprement parler de chapiteau à l'interface des deux corps, une moulure en glacis souligne pourtant la transition et trahit peut-être l'ancienneté relative de ce voûtement au sein du groupe. Cet archaïsme est renforcé par l'analyse de la base polygonale, qui rappelle volontiers des formes développées dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, alors qu'au Palais des ducs à Dijon ou dans l'église de Saint-Jean-de-Losne, les bases deviennent circulaires, préfigurant le retour aux formes classiques<sup>219</sup>.

Les éléments sculptés (clefs et culots) restent plus hermétiques à la comparaison. Ils ne s'apparentent ni aux culots à tête humaine largement représentés au XIII<sup>e</sup> siècle et encore présents au XVI<sup>e</sup> siècle (église Sainte-Barbe), ni aux formes semi-circulaires du Palais des ducs ou de la bibliothèque de Cîteaux. Ils constituent un groupe à part, empreint de variations internes quant au nombre de tores, au profil ou à la cambrure des moulures, qui semble hériter à la fois des anciens culots prismatiques, encore utilisés au XV<sup>e</sup> siècle dans les caves du nouveau logis du Palais des ducs, mais aussi des bases polygonales en vogue dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Ils constituent enfin une expression épurée de culots comme ceux de l'église

---

<sup>214</sup> Voir notamment au logis neuf du palais des ducs de Dijon (1450-1455).

<sup>215</sup> Comme, entre autres exemples, dans la salle basse du cellier du Petit Clairvaux où se mêlent des ogives à profil torique aminci en amande à des doubleaux de section rectangulaire (1200-1220 env.), dans l'église Notre-Dame de Dijon avec des ogives qui semblent n'être que la poursuite des colonnettes engagées (1220-1240 – BORLÉE D., 1997, p. 307), ou encore dans la Tour de Bar du palais des ducs de Dijon (c. 1370 – BECK P., 2004b)

<sup>216</sup> JUGIE S., 1997, p.211.

<sup>217</sup> Base Mérimée, fiche n° PA00112175. URL [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr) [consultée le 22/08/14]

<sup>218</sup> CHÉDEAU C., 1997a, p. 124-125.

<sup>219</sup> CHÉDEAU C., 1997a, p. 128.

Sainte-Barbe, dans lesquels se lit comme le reliquat atténué des anciennes formes polygonales, ou une variation des modèles de coussinets de l'oratoire de Marguerite de Flandres au château de Germolles (dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle) Les derniers exemples auxquels nous pouvons les comparer se trouvent dans l'église paroissiale voisine, l'église Saint-Germain de Gilly. Dans le reliquat du bas côté nord, on observe encore deux culots dont le profil rappelle peut-être plus encore ceux des anciennes cuisines. Toutefois, la dissolution du tore supérieur dans le corps de la corbeille, donnant au culot un profil sinueux, évoque un style plus baroque. Malgré l'étude approfondie de S. Demarthe (2006), leur datation reste irrésolue. Par déduction à partir des grandes phases qu'il parvient à déterminer, ces voûtes appartiendraient soit à la phase de construction de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, correspondant à la nef et ses bas-côtés, soit à une phase de restauration consécutive à l'effondrement de la voûte en 1698, voire celle de la création de "fausses voûtes" en 1866<sup>220</sup>. Le fait que ces culots diffèrent totalement de ceux de la nef ou du reliquat du bas-côté sud écarte définitivement la première hypothèse, mais ne permet pas d'affiner leur datation au-delà de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Au terme de tout ce jeu de comparaisons, ne restent que des observations contradictoires, oscillant entre un archaïsme présumé et des morphologies tardives, entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle. Malgré la rupture évidente avec la tradition sur l'histoire de Gilly, il est tentant de rapprocher les anciennes cuisines de chantiers assez tardifs, comme celui du château du Clos de Vougeot au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Et pourquoi pas à l'énigmatique "ancienne demeure de plaisance" construite en 1565 que J. Clerc est le seul à mentionner et sans en apporter la preuve<sup>221</sup>.

#### *B.IV.2.4. Phase IV : transformation des cuisines et éléments du château*

Dans les anciennes cuisines, l'introduction des cheminées, le percement des deux portes méridionales associées aux modifications du voûtement semblent appartenir à une seconde phase de travaux. Le vocabulaire architectural est radicalement différent avec l'utilisation de moulures en doucines ou en talon droit. C'est également la première phase du site où l'on retrouve des traces de boucharde, qui, d'après J.-C. Bessac, n'apparaîtrait qu'au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>222</sup>.

---

<sup>220</sup> DEMARTHE S., vol. 2, p. 87-96.

<sup>221</sup> CLERC J., 1991, p. 34.

<sup>222</sup> BESSAC J.-CL., 1986 (rééd. 1993), p. 85.

Dans la porte monumentale, observée dans la cour, on retrouve également un vocabulaire et l'utilisation d'outils résolument modernes. Le fronton interrompu, le grand blason bombé, l'angelot, etc., n'appartiennent déjà plus au style strictement inspiré de l'antiquité développé au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle au château du Clos de Vougeot. Selon toute vraisemblance, ces transformations sont à rattacher à l'important chantier de construction d'un château des abbés de Cîteaux, initié par Nicolas II Boucherat en 1623.

#### *B.IV.2.5. Phase V : Reprises modernes*

L'une des plus importantes reprises, en terme d'impact et d'espace concerné, reste la reprise en sous-œuvre des baies du rez-de-chaussée. L'utilisation du ciment, les traces de boucharde, entre autres, plaident généralement en faveur de travaux contemporains, ce que confirme le personnel du Château de Gilly. L'entreprise a visé essentiellement à élargir les ouvertures éclairant la salle basse, aménagée en salle de restaurant suite à la transformation des lieux en hôtel en 1988. Si, à l'intérieur, les baies primitives présentaient vraisemblablement une ouverture suffisante pour que les modifications ne concernent que le glacis et la dernière assise sous appui, côté extérieur, le besoin de lumière a nécessité l'élargissement des encadrements, rendu possible par l'abaissement du niveau de sol extérieur.

L'autre reprise que nous souhaiterions mentionner, concerne le linteau du foyer ouest de la cheminée des anciennes cuisines. Le témoignage du personnel chargé de l'entretien du château a confirmé un travail récent, déjà envisagé par la superposition de traces de boucharde à celles de sciage.

### B.V. ÉTUDE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

#### B.V.1. INDENTIFICATION DES MATÉRIAUX

##### *B.V.1.1. Le calcaire à oncolites allongés*

Vu dans toutes les phases du chantier, ce calcaire a un faciès particulier qui le distingue sans peine des autres : de couleur beige, roussâtre à mauve, ce calcaire oncobioclastique se caractérise par ses oncolites de forme allongée (Fig. 68d). Certains individus complètent ces attributs par la présence de grands fragments de lamellibranches\*, identifiables en coupe comme des coquilles de *Trichites* (Fig. 68b).

L'omniprésence de ces petits organismes encroûtants est caractéristique de deux faciès calcaires distincts : les Calcaires à Nubéculaires\*, appartenant à la formation des Calcaires à

Entroques du Bajocien et les Calcaires à Oncolithes Cannabines du Bathonien inférieur<sup>223</sup>. Distinguer ces deux formations est assez délicat d'autant plus que les auteurs mêlent les appellations : dans la thèse de J.-F. Ingargiola, le niveau identifié par P. Rat, est encore appelé Calcaire à Oncolithes Cannabines. La confusion est d'autant plus marquée que les deux niveaux contiennent des nubéculaires.

Plusieurs arguments permettent toutefois de trancher avec une relative certitude en faveur des Calcaires à Nubéculaires de la formation des Calcaires à Entroques. En terme d'affleurement, d'abord, ce faciès existe localement contrairement à celui à Oncolithes Cannabines qui n'apparaît qu'au nord de Dijon, en direction de Châtillon-sur-Seine<sup>224</sup>. Par ailleurs, les fossiles de grands lamellibranches (*Trichites*), caractéristiques du faciès exploité pour la construction du cellier, peuvent correspondre, d'après l'analyse précise de J.-F. Ingargiola, au niveau supérieur de ce faciès<sup>225</sup>.

#### *B.V.1.2. Le calcaire oolitique blanc*

Assez présents dans toutes les phases de construction, les calcaires oolitiques clairs se répartissent en deux faciès légèrement différents : une oosparite très blanche, parfois crayeuse où les oolites sont assez grosses et mal triées (Fig. 68a) et un faciès blanc-beige, massif, à ciment sparitique d'aspect siliceux. Ce second faciès présente un litage oblique particulièrement marqué. Tous deux, par contre, sont pauvres en bioclastes.

Ces deux faciès, malgré leurs différences, correspondent sans beaucoup de doute possible à la formation de l'Oolithe Blanche affleurant sur la côte<sup>226</sup>.

#### *B.V.1.3. Les calcaires pelmicritiques*

##### *o Le calcaire pelmicritique bioturbé*

Il s'agit d'un calcaire pelmicritique, assez massif, dont la coloration va du gris-rose au gris-roux. La caractéristique visuelle la plus marquante de ce calcaire concerne les abondantes bioturbations (terriers) qui donnent à la pierre un aspect troué (Fig. 68c). Les terriers sont parfois remplis par un ciment dolomitique riche en oolites.

Si la notice de la carte géologique et les différentes sources concernant les pierres locales ne rentrent pas suffisamment dans le détail des formations pour isoler ce faciès, la thèse de J.-F.

<sup>223</sup> RAT. P., 1966; INGARGIOLA J.-F., 1981.

<sup>224</sup> RAT. P., 1966, p. 82. Localement, ce niveau correspond aux Calcaires de Prémieux, niveaux micritiques, parfois riches en chailles, également exploités dans le cadre de ces chantiers.

<sup>225</sup> INGARGIOLA J.-F., 1981, p. 41-49.

<sup>226</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 10.

Ingargiola (1981) apporte quelques éléments de réponse. D'après les faciès que l'auteur décrit dans la coupe de Gevrey-Chambertin, ce calcaire pourrait correspondre à un niveau particulier d'une formation qu'il appelle les calcaires compacts à chailles et correspondant, sur la carte géologique, aux Calcaires de Prémieux<sup>227</sup>. Ceux-ci sont généralement rugueux, à cassure franche et lisse, micritique, de couleur claire (de l'ocre au rose)<sup>228</sup>. Le micro-faciès des calcaires compacts à chailles, en outre, présente comme caractéristique une importante bioturbation et une forte présence de pellets<sup>229</sup>. Les populations de fossiles présents ne permettent cependant pas d'approfondir la comparaison, étant communes à plusieurs formations du Jurassique<sup>230</sup>.

○ *Le calcaire micritique à pelmicritique, de gris à rosé*

Légèrement différent, le calcaire pelmicritique à micritique, dans les gammes de gris à rosé, se singularise du précédent par l'absence de bioturbation et la présence (assez rare) de chailles.

D'après les descriptions de la carte géologique et celles, plus précises, de J.-F. Ingargiola, ce calcaire correspondrait à la formation du Calcaire de Prémieux (ou calcaire compact à chailles), vraisemblablement dans un faciès très micritique, rose, en banc épais et où les chailles ne sont pas systématiques. Une lame-mince pourrait compléter l'analogie en précisant la composition de la faune (radiolaires, spicules, foraminifères\*, etc.).

*B.V.1.4. Le calcaire bio-oolitique massif à ciment rouge-violet ou piqué de rouille*

Ce groupe de calcaires recouvre les calcaires bio-oolitiques riches en entroques vus dans les parties anciennes du cellier. Deux faciès principaux se distinguent, l'un par un ciment de gris-rouge à rouge franchement vineux (Fig. 68e), l'autre par des petites ponctuations de rouille. Ils s'apparentent néanmoins par l'importance des entroques.

Si cette richesse en fragments de crinoïdes tendrait à les rattacher à la formation du Calcaire à Entroques, les descriptions de la notice de la carte géologique et des observations de J.-F. Ingargiola ne mentionnent toutefois jamais de coloration significativement rouge. Toutefois, dans sa description de la formation des Calcaires à Entroques, J.-F. Ingargiola décrit une dolomitisation dans les espaces intergranulaires<sup>231</sup>. La dolomitisation, qui altère le calcaire,

---

<sup>227</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 9.

<sup>228</sup> INGARGIOLA J.-F., 1981, p. 56.

<sup>229</sup> INGARGIOLA J.-F., 1981, p. 57 et 60.

<sup>230</sup> GARCIA J.-P., comm. orale.

<sup>231</sup> INGARGIOLA J.-F., 1981, p. 64.

pourrait être la cause des différentes gammes de teintes de gris-rouge à rouge sombre de ces calcaires. Ce faciès spécifique pourrait correspondre à la Pierre de Brochon décrite par P. Rat<sup>232</sup> ou le *Mémento des Pierre Ornementales* du BRGM<sup>233</sup>. Concernant les ponctuations de rouille, enfin, la carte géologique fait état de tâches d'oxyde de fer à la base du sous-faciès des Calcaires à Entroques<sup>234</sup>.

#### *B.V.1.5. Le calcaire micritique blanc*

Ce calcaire, présent en faible quantité sur le site, a un aspect assez caractéristique empêchant toute confusion : d'un blanc vif, froid, presque blanc bleuté, il s'agit d'une micrite très dure, à cassures conchoïdales et très pauvre en bioclastes (Fig. 68f). Cette description correspond au Calcaire de Comblanchien, roche exploitée aujourd'hui comme pierre marbrière, notamment dans les grandes carrières de la commune éponyme de Comblanchien à 9km au sud-ouest.

#### *B.V.1.6. Le calcaire fin, blanc et crayeux*

Assez rare sur ce site, ce calcaire fin, massif, à tendance crayeuse et pauvre en bioclastes se différencie des calcaires oolitiques blancs (avec lesquels ils partagent leur couleur éclatante) par la finesse de leur grain et l'absence d'oolites visibles (Fig. 64).

Ces différentes spécificités (finesse, blancheur, aspect crayeux) l'apparentent assez certainement à la formation des calcaire du Kimméridgien inférieur et plus spécifiquement au faciès de la Pierre d'Asnières<sup>235</sup>.

### B.V.2. RÉPARTITION PAR PHASE (FIG. 71)

#### *B.V.2.1. Phase I : Le cellier*

Dans le cadre de cette étude, cette première phase de construction présente un intérêt spécifique, puisqu'elle est antérieure à l'annexion cistercienne. Pour pouvoir aborder par la suite les questions de stratégies respectives entre Bénédictins et Cisterciens quant aux ressources et aux réseaux d'approvisionnement, nous avons porté un intérêt plus particulier aux matériaux présents dans cette phase de construction.

En première analyse, les matériaux utilisés dans cette phase I sont très variés, puisqu'on dénombre quatre formations géologiques différentes (Calcaires à Entroques, Calcaires de

---

<sup>232</sup> RAT P., 1999b, p. 347.

<sup>233</sup> Ce rapport est téléchargeable sur le site de PIERBOURGOGNE (<http://pierbourgogne.brgm.fr/frmMemento.aspx> [consulté le 22/08/14])

<sup>234</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 7.

<sup>235</sup> RAT P., 1978, p. 9-10 ; MONTEL C., 2006 p. 10.

Prémeaux, Oolithe Blanche, Calcaire de Comblanchien) avec de nombreuses distinctions de faciès (Fig. 69-A). La répartition n'est toutefois pas homogène, puisque les calcaires de Prémeaux et Calcaires à Entroques recouvrent plus de 60% de l'assemblage alors que les calcaires de Comblanchien sont sous représentés (2%).

L'analyse de cette répartition peut se faire plus subtile en distinguant l'appareil de moellons des éléments de pierre de taille, permettant ainsi de révéler des tendances fines. Le diagramme consacré à l'appareil de moellons ne diffère pas des grandes lignes des tendances globales de cette phase de construction : on y retrouve un cortège de matériaux jouant sur les variations intra faciès des grandes formations. Les grandes tendances sont également les mêmes, quoique plus explicites : le faciès dolomitique des Calcaires à Entroques (Pierre de Brochon) domine largement l'ensemble (32%), complété dans des proportions décroissantes par les Calcaires à Nubéculaires (19%), les Calcaires de Prémeaux pelmicritiques (13%) et par l'Oolithe Blanche (12%). Les calcaires de Comblanchien et le faciès piqué d'oxyde de fer des Calcaires à Entroques sont tous deux anecdotiques (4%).

Ces différents matériaux, tous assez massifs et de bonne qualité, sont employés indifféremment dans cet appareil de moellons. Ni leurs couleurs, du blanc au rouge sombre, ni les différences de qualités, entre des calcaires biooobioclastiques ou micritiques, ne semblent avoir orienté de choix spécifique sur leur mise en œuvre. Les calcaires de Comblanchien sont peut-être les seuls à déroger à la tendance, puisqu'on les retrouve majoritairement sous forme de petits éclats, plus rarement sous la forme de moellons parallélépipédiques.

La distinction des assemblages entre moellons et pierres de taille prend tout son sens dans le second diagramme où les tendances sont significativement différentes. Les bâtisseurs ont choisi pour la pierre de taille des matériaux massifs mais faciles à tailler. Alors que l'Oolithe Blanche recouvre plus de la moitié des éléments (57%), on retrouve également en bonne place les Calcaires à Nubéculaires (10%), alors que la proportion de calcaires durs diminue franchement (Calcaires pelmicritiques de Prémeaux-6% ; Calcaire de Comblanchien – 0%). Concernant l'Oolithe Blanche, choisie préférentiellement pour les éléments les plus visibles et/ou les plus complexes (comme la voûte à berceau rampant), le faciès est moins grossier que celui utilisé pour les moellons. Souvent marqué par un litage oblique, ce faciès est massif, finement oolitique et légèrement siliceux. Le cas le plus intéressant reste celui du faciès bioturbé des Calcaires de Prémeaux qui ne semble avoir été utilisé dans cette phase du chantier que pour la pierre de taille et ce, dans des proportions significatives (12%). D'après

les différents relevés, son usage se révèle spécifique aux organes de support (culots de la salle voûtée d'ogives, contreforts extérieurs), voire à quelques pierres de très gros volume.

La surreprésentation de l'Oolithe Blanche se retrouve également dans les éléments de voûtement et de support intérieurs absents de ces pourcentages<sup>236</sup>. Une seule ogive et un seul tambour dérogent à cette uniformité, taillés dans le faciès pelmicritique des Calcaires de Prémieux. Tout le reste des éléments –ogives, chapiteaux et tambours– a été taillé dans le même faciès massif et légèrement siliceux de l'Oolithe Blanche.

Sur l'ensemble de ces éléments, les traces d'outils sont peu variées. La majorité des pierres a été layée à la brette, avec, pour les pierres les plus soignées, une ciselure périmétrique. *A contrario*, les éléments les plus durs montrent surtout des traces de pic.

#### *B.V.2.2. Phase II : l'étage du cellier*

La même méthode de comptabilité appliquée à la seconde grande phase de construction du cellier a révélé un profil totalement différent des précédents, marqué par une très faible diversité des faciès (Fig. 69-B). Les trois quarts des matériaux sont issus des Calcaires à Nubéculaires, le quart restant, outre les matériaux indéterminés, recouvrant l'Oolithe Blanche (4%), les Calcaires de Comblanchien (2%), le faciès dolomitisé des Calcaires à Entroques-Pierre de Brochon (2%) et les Calcaires pelmicritiques de Prémieux (1%). Leur répartition sur le relevé du mur extérieur nord (Fig. 43) précise la position de ces matériaux rares, cantonnés aux parties basses de l'unité de construction. Bien que les traces d'outils ne permettent pas de distinction, leur absence totale dans les parties hautes permet d'envisager le remploi de matériaux utilisés lors de la phase de construction précédente.

Dans le détail de l'appareil de moellons, les tendances générales restent inchangées, alors qu'une variation nette se dégage de l'analyse des pierres de taille. Si les Calcaires à Nubéculaires dominent toujours la construction, ils n'en représentent plus que la moitié (55%), complétés par de l'Oolithe Blanche (19%). La proportion de Calcaire de Prémieux augmente également (5%), quoique réservée, comme pour le faciès bioturbé précédemment, aux contreforts.

---

<sup>236</sup> La comptabilité des matériaux a été réalisée à partir des relevés pierre à pierre des murs sud (intérieur), nord (extérieur) et des deux murs de cage de l'escalier.

*B.V.2.3. Phase III : Le voûtement des cuisines*

Faute de pouvoir observer les différents parements, nous n'avons pu associer dans cette phase de construction que les éléments du voûtement et, selon toute vraisemblance, les contreforts extérieurs. Concernant les éléments de voûtement, on retrouve l'écrasante prévalence d'Oolithe Blanche, déjà constatée pour les colonnes et ogives du cellier, et qui s'étend ici jusqu'aux culots. Comme précédemment, le faciès est massif, fin, à tendance presque crayeuse et on retrouve un faciès très siliceux dans la colonne recueillant les tombées d'ogives et le premier bloc du bouquet d'ogives. Cette spécificité avait déjà été remarquée dans le cellier, où la plupart des pierres de taille associées au voûtement ou aux supports ont été réalisées dans ce même faciès siliceux. Dans ces calcaires, la présence de silice assure une bonne cimentation des grains et doit permettre une meilleure résistance à la compression.

À l'extérieur, les matériaux utilisés pour les trois contreforts sont plus variés : on retrouve le faciès massif et/ou lité de l'Oolithe Blanche vu à l'intérieur de la pièce, mais aussi un faciès plus grossier, des faciès pelmicritiques rosés des Calcaire de Prémieux, des Calcaires à Nubéculaires, ainsi qu'un calcaire très micritique blanc qui pourrait bien être du Calcaire de Comblanchien malgré la rugosité de sa surface, sans doute due à son exposition aux intempéries.

*B.V.2.4. Phase IV : Le château du XVII<sup>e</sup> siècle*

Rappelons que, sur l'importante phase de construction du second quart du XVII<sup>e</sup> siècle, nous ne présentons que deux points d'observation ponctuels, en rien représentatifs de l'ensemble de la construction (surtout de son gros-œuvre), puisqu'il s'agit des cheminées et reprises de voûtement dans les anciennes cuisines (noyées au cours de ce chantier dans la grande aile orientale du nouveau château) et de la porte monumentale donnant sur la cour intérieure.

La grande majorité de ces éléments, tous de pierre de taille, est réalisée dans un faciès assez fin de l'Oolithe Blanche. L'exception majeure concerne la porte monumentale dont toutes les parties sculptées ont systématiquement été taillées à la ripe dans un faciès crayeux de la Pierre d'Asnières. Le seuil, lui, est fait d'une pierre polie de Calcaire à Entroques et ciment dolomitique rouge sombre (Pierre de Brochon).

Jusqu'à cette phase de chantier, aucun changement dans les traces d'outils n'avait été remarqué : cette phase de construction est au contraire marquée par l'introduction massive de la boucharde pour la finition de tous les éléments de grand appareil non sculptés.

*B.V.2.5. Phase V : Les transformations modernes*

Parmi l'ensemble des reprises modernes, nous ne reviendrons pas sur les diverses réfections du pignon oriental, trop mal comprises et impossibles à dater, mais plutôt sur certains travaux de restauration ou de transformation récents.

Les travaux d'homogénéisation des nouvelles façades du château avec les anciennes, après la destruction de l'aile nord, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, sont parfaitement identifiables par l'utilisation d'une Pierre de Dijon-Corton jaune qui se démarque nettement des anciennes baies taillées dans un calcaire très blanc. C'est également ce premier calcaire qui a été utilisé pour des réparations ponctuelles des cheminées des anciennes cuisines et l'évier associé.

Dans la façade nord du cellier, outre des matériaux nouveaux, on retrouve les matériaux vus dans les phases précédentes, vraisemblablement en remploi (Fig. 70). Par contre, le Calcaire de Comblanchien, jusqu'ici peu représenté, est beaucoup plus présent (10%), régulièrement associé à des traces de scie.

Parmi les restaurations vraisemblablement récentes observées en divers points du cellier (reprise des baies basses des façades nord et sud, bases des piles restaurées, etc.), la plupart se caractérisent par l'utilisation d'un faciès calcaire jaune vacuolaire qui pourrait être de la Pierre de Beaunotte<sup>237</sup>. Ce matériau est largement exploité et commercialisé pour la restauration et l'imitation d'ancien. Sur ces éléments, les traces d'outils sont comparables aux différents layages à la brette du site, quoique souvent verticales.

Dans les anciennes cuisines, enfin, la restauration récente de l'un des linteaux de cheminée a fait l'objet d'un travail pour le moins original : d'après le témoignage du personnel en charge des travaux d'entretien des bâtiments, le linteau est un bloc de Comblanchien commandé à la société Rocamat. Pour effacer les traces de scie dues à son exploitation et sa mise en forme et s'accorder au reste de la structure, la pierre a ensuite été bouchardée. La couleur du Calcaire de Comblanchien a été retravaillée pour se fondre dans la masse : initialement blanche, la pierre a été teintée pour paraître plus sombre et ne pas dépareiller avec le linteau oriental fortement patiné par la fumée<sup>238</sup>.

---

<sup>237</sup> DESSANDIER D., AMBROISE G. (collab.), LONGET A. (collab.), 2006. Fiche "Pierre de Beaunotte".

<sup>238</sup> Huile de lin, terre à vigne, cendre.

## C. LES SITES DUCAUX EN PLAINE : L'APPORT DE LA DOCUMENTATION COMPTABLE

Contrairement aux sites précédents, les deux châteaux de Rouvres et d'Argilly ont totalement disparu. Mais, si l'on ne peut pas mettre en œuvre le même processus d'analyse que précédemment sur ces deux bâtiments, la richesse de la comptabilité des deux châtelainies, éclairant des chantiers de construction ou d'aménagement, permet d'obtenir un certain aperçu de l'origine des matériaux de construction, de leur mise en œuvre et de leur emploi dans l'architecture.

Ces comptes émanent de l'administration ducale et concernent l'ensemble du domaine du duc de Bourgogne. Au sein de ces deux châtelainies, les différentes recettes et dépenses concernant le domaine tant bâti que foncier, sont annuellement consignées : dans la rubrique "Ouvrages et réparations", ou dans celle de la "dépense commune", figure le descriptif de tous les travaux de construction ou d'entretien. Dans bien des cas, les comptes sont d'une telle précision qu'ils permettent d'aborder en finesse les questions relatives à l'origine des matériaux, au travail des artisans ou au coût des matières premières, du travail d'approche à celui de mise en œuvre, offrant ainsi un éclairage différent (plus précis, plus subjectif, plus social et également lacunaire) de celui apporté par l'étude matérielle des vestiges.

### C.I. LE CHÂTEAU D'ARGILLY : DE LA PIERRE DANS UN CHÂTEAU DE TERRES CUITES

Installé le long de l'ancienne voie romaine entre Dijon et Chalon-sur-Saône, au sud de Cîteaux et de Nuits-Saint-Georges, le château d'Argilly est implanté sur la plaine de Saône au cœur des grands massifs forestiers ducaux et cisterciens (Fig. 1). Il correspond à une importante châtelainie ducale qui s'étendait jusqu'à la côte viticole, les comptes mentionnant l'entretien de vignes, d'un pressoir à Comblanchien et de bâtiments à Nuits. De ce fait, le site d'Argilly présente un intérêt certain : déconnecté des secteurs carriers par son implantation en plaine, il s'y retrouve rattaché par l'extension de sa châtelainie.

#### C.I.1. HISTOIRE D'UN CHÂTEAU ET DE SA DESTRUCTION

L'histoire des origines du site semble essentiellement relatée par C. Courtépée<sup>239</sup>, qui mentionne l'existence d'une maison de plaisance des ducs de Bourgogne de la lignée capétienne. La première mention du site remonterait à 1030, sans que l'on connaisse son statut

---

<sup>239</sup> COURTÉPÉE C., 1778, p. 150-154.

précis<sup>240</sup>. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, en 1297, la propriété fait l'objet d'importants travaux de transformation par le duc Robert II, qui, notamment, en assure la fortification avec quelques quatorze tours. Un cinquantaine d'années plus tard, en 1345, le duc Eudes IV complète l'ensemble en y incluant une chapelle.

Ces mentions ponctuelles laissent deviner l'intérêt croissant des ducs successifs pour ce petit château, où ils semblent séjourner parfois puisque le duc Hugues V y décède en 1315<sup>241</sup>. Mais le rôle de la demeure d'Argilly va devenir prépondérant pendant la courte période qui suit le mariage de Philippe le Hardi et Marguerite de Flandres, avant que la politique du duché ne renvoie le duc vers le nord<sup>242</sup>. Durant cette période, le couple ducal, puis la duchesse seule, vont privilégier leurs résidences bourguignonnes, Argilly parmi d'autres, et les maintenir ou les rendre susceptibles de recevoir leur cour. L'analyse des comptes de la châtellenie montre qu'Argilly bénéficie de ce mouvement édilitaire et connaît plusieurs campagnes de transformation et de décoration, avec notamment la reconstruction de la grande salle entre 1366-1369 et 1393-1395, la construction d'un beffroi au dessus de la chapelle, divers travaux dans les tours et autres aménagements<sup>243</sup>.

Comme pour beaucoup de ces demeures duciales bourguignonnes, l'avènement de Jean sans Peur, fils de Philippe le Hardi, puis de ses successeurs, semble marquer la fin de l'épanouissement du site. La description qu'en donnent les terriers, avant comme après l'intégration de la propriété au domaine royal après 1477, souligne le déclin du domaine où "la grange est bien ruyneuse", le colombier vide, la maison du portier "a besoing de réparacion"<sup>244</sup>, les oratoires de la chapelle "sont fort ruyneuses", la muraille pour "la plupart est en ruyne, abatue et sans réparation"<sup>245</sup>.

Pillé une première fois en 1364, par les comtois, le château d'Argilly est définitivement abattu à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au moment des guerres de Religion. Le site est brûlé en 1590 et ne semble pas, par la suite, avoir fait l'objet de quelconques travaux de restauration<sup>246</sup>.

---

<sup>240</sup> À cette date, le roi Robert signe un acte à Argilly. Il n'y est pas fait mention du statut du lieu. ADCO H1 ; PETIT E., 1885, t. I. texte n°15 (p. 356-357).

<sup>241</sup> COURTÉPÉE C., 1778, p. 151 ; DEBOUIGE P., 2004a, p.11.

<sup>242</sup> BECK P., 2004a, p. 137.

<sup>243</sup> ADCO B2155, 2162, 2163, 2164, 2165, 2168 et 2169.

<sup>244</sup> ADCO B470, fol. 2. – 1455-1473. Transcription DEBOUIGE P. 2004a, t. III.

<sup>245</sup> ADCO B474, fol. 7v, 9r - 1518. Transcription DEBOUIGE P. 2004a, t. III.

<sup>246</sup> MOUILLEBOUCHE H., 2002, p. 340 ; DEBOUIGE P., 2004a, p.12. COURTÉPÉE C., 1777, p. 373.

#### C.I.2. SOURCES ET HISTORIOGRAPHIE

La structure, assez méconnue, n'est plus perceptible dans le paysage actuel qu'à travers la large plateforme de terre de 75 m de diamètre, surélevée et entourée de fossés, visible dans les terres cultivées au nord-ouest du village.

Un dessin d'Etienne Martellange, réalisé lors de son passage à Dijon et daté du 18 Juillet 1611 est la seule vue existante du château et témoigne de sa relative destruction après sa ruine en 1590<sup>247</sup>. À cette date et dans l'hypothèse d'un dessin réaliste, le pont-levis semble encore fonctionner et plusieurs bâtiments sont encore largement conservés. L'une des tours flanquant la porte ainsi qu'une seconde tourelle à l'arrière ont encore leurs toitures. Ce que ne révèle cependant pas ce dessin, quel que soit son degré d'objectivité, ce sont l'agencement du plan et la fonction des espaces, ni évidemment le type de matériaux employés.

La documentation textuelle sur laquelle nous nous sommes basée, essentiellement composée des comptes de la châtelainie d'Argilly et de terriers du XVI<sup>e</sup> siècle, est d'une tout autre richesse. Si ces derniers n'évoquent que rapidement les espaces concernés, les comptes de la châtelainie permettent non seulement d'envisager les différents espaces avec une idée de leurs fonctions précises mais rendent également compte des différents travaux entrepris, et surtout des marchés relatifs aux matériaux nécessaires. La vision qu'ils apportent recouvre une très longue période, allant de 1340 à 1631, avec des documents répartis en 130 cotes de la série B des archives départementales de Côte d'Or<sup>248</sup>. Sur près de trois siècles, la série documentaire est presque ininterrompue entre 1350 et 1407, encore assez continue jusqu'en 1481. Au-delà, et jusqu'au premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, les lacunes deviennent beaucoup plus nombreuses.

Malgré un certain intérêt de la part des historiens de l'art pour l'un des châteaux privilégiés de la cour de Bourgogne, le site n'a fait l'objet que d'études archéologiques limitées. Les campagnes successives de photographies aériennes de R. Goguy ont d'abord nettement mis en valeur la plateforme encadrée de ses larges fossés et révélé certains indices topographiques témoins de l'organisation spatiale ancienne<sup>249</sup>. Le site a ensuite fait l'objet de deux campagnes de sondages, en 1955 et 1967, au cours desquelles P. Quarré cherchait à localiser l'ancienne chapelle. Les premiers sondages lui ont permis de dégager un pavement à motifs figurés et géométriques. Lors de la seconde campagne de fouilles, il a mis au jour un tronçon de mur en briques ainsi que des fragments de moulures (bases, ogives, etc.) du XIV<sup>e</sup> siècle ou encore des

---

<sup>247</sup> SÉNARD A., BREJON DE LAVERGNÉE B., LÉPAPE S., MIGNOT C., 2013. (Fig. 73).

<sup>248</sup> ADCO B2141 à 2270.

<sup>249</sup> DEBOUIGE P., 2004a, T. II, photographies I à VI.

carreaux de pavement vernissés datés eux de la fin de ce même siècle<sup>250</sup>. Ces quelques travaux ne permettent toutefois pas de reconstituer le plan du bâtiment et n'ont pas permis de localiser la chapelle.

Dernière étude en date à notre connaissance, le travail de maîtrise de P. Debouige, réalisé sous la direction de P. Beck et J. Burnouf<sup>251</sup>, apporte non seulement une synthèse globale sur ces études éparses, mais reprend également l'analyse textuelle pour restituer un aperçu de l'organisation des bâtiments, et décortique l'un des chantiers les mieux documentés (la grande salle du château). Son analyse textuelle, dont elle publie une petite partie, lui permet enfin de lister les différentes ressources en matériaux sur les chantiers successifs de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces différents travaux peinent cependant à aborder les questions de chronologie – relative ou absolue – entre ces constructions.

### C.I.3. UN APERÇU DU CHÂTEAU ET DE SES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

#### *C.I.3.1. D'après les textes ... le château*

La destruction du château, l'absence de sources textuelles éloquentes avant 1350 et l'exiguïté des sondages réalisés ne permettent pas d'avoir une quelconque idée du château d'Argilly avant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Grâce à la rédaction des comptes, à partir du milieu de ce siècle, la restitution de la morphologie ancienne du château d'Argilly a pu être largement envisagée par P. Debouige (Fig. 72). Cette présentation s'inspire largement de ses conclusions<sup>252</sup>.

Le plan, ainsi restitué par déduction des relations spatiales mentionnées entre les différents lieux, montre un système centré autour de la chapelle et contraint par les limites de la plateforme fossoyée. À l'intérieur de l'enceinte, que l'on devine peut-être encore sur le dessin de E. Martellange, et autour de la chapelle, sont installés de nombreux espaces domestiques, privés, de réception ou de stockage. La définition des espaces et leur dénomination changeante au cours du temps ne permet toutefois pas de restituer avec une certitude absolue l'organisation spatiale, les jeux de communication entre les différents lieux ou encore la fonction des différentes pièces.

L'entrée du château se faisait via un pont-levis et une porte fortifiée encadrée de deux tours à proximité desquelles se situait la chambre du capitaine. Il semble qu'il s'agisse là des seuls

---

<sup>250</sup> QUARRÉ P., 1970, p. 99-103.

<sup>251</sup> DEBOUIGE P., 2004a.

<sup>252</sup> DEBOUIGE P., 2004a, vol. 1, p. 40-107.

éléments de défense, malgré le nombre important de tours (22) mentionnées dans les textes<sup>253</sup>. L'espace s'organise ensuite entre les appartements, les pièces de réception, et les communs du château. Sans surprise, ces derniers semblent avoir majoritairement occupé le rez-de-chaussée des constructions, alors que les appartements plus nobles se trouvaient situés au premier étage. Au rez-de-chaussée, la hiérarchisation des espaces se poursuit par une forte spécialisation des pièces, entre espaces de stockage de denrées précises (garde-manger, épicerie, lardier, grenier, cellier, cave) et ceux dévolus à la préparation des repas, divisés en autant de cuisines, rôtisserie, paneterie, maison du four, saucerie et échansonnerie<sup>254</sup>. À l'étage, se retrouvent à la fois la plupart des appartements, *a minima* ceux qui ont pu être positionnés, mais aussi les pièces de réception (grande et petite "saules"). On retrouve ici aussi une organisation stricte des fonctions, transcription architecturale du protocole. D'après l'analyse de P. Debouige, la grande salle et ses espaces connexes (petite salle et petit pavillon), lieux de réception par excellence, précédaient les appartements du duc. Dans ces derniers, une succession de pièces permettaient enfin d'atteindre la sphère la plus privée, chambre à coucher, garde-robe, retrait\* ou latrines. La plupart des membres de la cour possèdent également une chambre, qu'elle soit individuelle (duc, duchesse, Guy de la Trémouille, Mme de Beauvais, etc.) ou collective (dames de compagnie, maîtres d'hôtel, etc.). Escaliers de bois et escaliers à vis devaient enfin souligner ces jeux de hiérarchie et d'ostentation, comme ailleurs à Germolles ou à Champmol. Au centre de la cour et visiblement indépendante des autres bâtiments, se trouvait la chapelle concentrant un maximum de décors et d'ostentation (clocher, briques vernissées, peintures murales, vitraux, sculptures, etc.).

Le peu de mentions de grands chantiers de construction, dans les comptes de construction pourtant bien conservés entre 1350 et 1407, et encore avec une certaine constance jusqu'à la destruction du château, témoigne d'un gros-œuvre préexistant. Le seul bâtiment qui soit daté, la chapelle, aurait été construit selon C. Courtépée en 1345<sup>255</sup>. Quant au reste des constructions, la comptabilité traduit surtout un entretien régulier, les toitures souvent refaites, les travaux de menuiserie et de charpenterie annuels. Certains chantiers ponctuels démontrent également des campagnes de modernisation, d'embellissement, de mise à neuf. Sur une dizaine d'années entre 1364 et 1377, les campagnes de restauration des appartements sont

---

<sup>253</sup> DEBOUIGE P., 2004a, vol.1 p.107-108.

<sup>254</sup> DEBOUIGE P., 2004a, vol.1 p. 99.

<sup>255</sup> COURTÉPÉE C., 1778, p. 150-154.

nombreuses : peintures, lambris, pavements sont restaurés ou remplacés. On augmente les capacités d'accueil, en accroissant certains espaces<sup>256</sup>, et les commodités modernes (latrines) sont installées dans de nombreux appartements<sup>257</sup>. Dans plusieurs pièces, généralement de réception, on ouvre de large baies, soit que l'on cherche à améliorer le confort, comme avec l'installation de coussièges\* dans la grande salle en 1370, soit la luminosité dans des pièces jusque là "petitement enluminées"<sup>258</sup>. Sur cette période, de très nombreuses cheminées sont également construites, dans les appartements comme dans les pièces de réception. Les deux campagnes de travaux de la grande salle illustrent bien la modernisation, un souci d'amélioration de la qualité de vie, et peut-être un changement de mode. Entre 1366 et 1369 d'abord, puis entre 1393 et 1395<sup>259</sup>, et ponctuellement (1370, 1373, 1398, 1399)<sup>260</sup>, la grande salle est intégralement rénovée depuis la toiture jusqu'aux cheminées, fenêtres et décorations peintes. Les baies sont augmentées de coussièges, refaites en pierre de taille, une grande cheminée est faite à neuf, avec sa vis.

#### *C.I.3.2. D'après les textes ... les matériaux*

À une époque où les ducs construisent largement en pierre, les nombreux chantiers ponctuels ou d'envergure entrepris à Argilly au cours de la période évoquée par les comptes ne montrent qu'un très faible recours à la pierre à bâtir<sup>261</sup>. L'essentiel des matériaux provient de la plaine, que ce soit le bois, majoritairement issu des forêts ducales d'Argilly ou de celles de Cîteaux, les terres cuites architecturales (briques, carreaux et tuiles) des tuileries avoisinantes, à Argilly, Gerland ou Montot, et le sable de la Saône proche<sup>262</sup>.

Le premier compte où la pierre apparaît est relativement tardif : en 1365, les deux piles du pont enjambant les fossés et menant au château se sont effondrées. Avant cette date, elles sont faites d'un assemblage mixte de pierres et briques, sans que l'on sache si les deux matériaux sont mêlés ou destinés à des usages différents. Pour la réparation, le châtelain fait appel à deux maçons, dont l'un au moins vient de Comblanchien. À celui-là, il commande également

---

<sup>256</sup> ADCO B2159-2.

<sup>257</sup> ADCO B2159-2.

<sup>258</sup> ADCO, B2163-4, fol. 15.

<sup>259</sup> DEBOUIGE P., 2004a, vol. 3.

<sup>260</sup> ADCO, B2158-4, fol. 11 ; ADCO, B2159, fol. 12 ; ADCO, B2166-1 fol 15r et v, 16r, ADCO B2166-2, fol. 21.

<sup>261</sup> Pour plus de détail sur le bois ou les terres cuites architecturales, voir DEBOUIGE P. 2004a ; CHAPELOT-LECLERC O., 1975 ; BECK P., 2002.

<sup>262</sup> Pour le bois : ADCO, B2164-5 (transcription DEBOUIGE P., 2004a, vol. 3). Pour les terres cuites architecturales : ADCO, B2156-2 (transcription DEBOUIGE P., 2004a, vol. 3), B2156-2, fol. 14, B2166, Pour le sable : B2166-1 fol 16r.

"LX gros ourneaux\* de pierre" de sa perrière de Prêmeaux qui serviront "au fondement des diz piles"<sup>263</sup>.

À plusieurs reprises, dans la suite des comptes, la pierre apparaît en partie basse des constructions, où les parties supérieures sont de briques ou de bois. En 1368, Oudot Berrault livre depuis la carrière de Comblanchien des pierres employées pour la base des piliers de la grande salle<sup>264</sup>. Dans les espaces où les colonnes et piliers de bois ne sont pas isolés du sol par une base de pierre, comme dans le dressoir et la grange à foin en 1396, les structures de bois sont "avaulées et porries ou pye pour ce quelles n'estoient pas soubassées de pierre"<sup>265</sup>. On installe alors des pierres de taille sous les colonnes de bois dans ces espaces, comme plus tard en 1403 au siège du bailli à Nuits-Saint-Georges<sup>266</sup>. Dans le même esprit, l'évier de la cuisine est également en pierre<sup>267</sup>.

Parallèlement à cet usage restreint et outre quelques rares maçonneries mixtes pierres et briques, les plus importantes commandes de pierre, en terme de volume comme de qualité<sup>268</sup>, concernent des pièces et des éléments architecturaux particulièrement mis en valeur dans des espaces de prestige. Dans la grande salle, organe essentiel du protocole ducal, comme dans la chambre à parer, cheminées, baies à coussièges, escaliers à vis, gargouilles<sup>269</sup>, etc. sont tous réalisés en pierres de taille, soigneusement travaillées par des spécialistes. Pour ne prendre l'exemple que des gargouilles, réalisées en 1369 pour la décoration de la grande salle, le maître Jacques, maçon, est chargé d'ébaucher les dix pierres issues de la carrière d'Asnières. Il délègue ensuite les étapes minutieuses du percement et de la finition à Guillaumin de Gans<sup>270</sup>. L'atelier de taille ne semble d'ailleurs pas se situer au château, ni même dans les carrières, mais plutôt à Dijon où charpentiers et maçons œuvrent ensemble à façonner les gabarits pour les moulures et tailler les pierres<sup>271</sup>.

---

<sup>263</sup> ADCO B 2154 – 6. fol. 5r.

<sup>264</sup> ADCO, B 2155-fol 5r.

<sup>265</sup> ADCO B2165-2, fol. 15v.

<sup>266</sup> ADCO B2168- 3, fol. 11r.

<sup>267</sup> ADCO B2162, fol. 6.

<sup>268</sup> En 1368, on commande "300 et demi de tables\*, 200 et demi de membres" (pierre de taille) aux carrières de Comblanchien pour la salle du château (ADCO, B 2155-fol 5r). L'année suivante, on commande 10 pierres d'Asnières pour la réalisation de gargouilles (ADCO, B2156-2 fol 15v). Lors de la seconde campagne de travaux de la grande salle, pour la réalisation des baies, 523 pierres de taille sont livrées des carrières de Nuits-Saint-Georges (ADCO, B2164-5 fol 2r, 5r), etc.

<sup>269</sup> ADCO, B 2155-fol 5r ; ADCO, B2156-2 fol 15v ; ADCO, B2158-4, fol. 11 ; ADCO, B2159, fol. 12 ; ADCO, B2163-4 fol 15r ; ADCO, B2164-5 fol 2r, 5r ; ADCO, B2164-5 fol 11v, 12v ; ADCO, B2166-1 fol 15 ; ADCO, B2166-1 fol 16r ; ADCO B2166-2, fol. 21, etc.

<sup>270</sup> ADCO, B2156-2 fol 15v.

<sup>271</sup> ADCO, B2164-5 fol 11v, 12r.

Les comptes de construction évoquent enfin une dernière utilisation de la pierre sur ces chantiers : il s'agit des laves\* de couverture. L'élément toutefois le plus intéressant de la pratique reste la localisation de ces toitures de pierres, non pas au château d'Argilly ni dans sa basse-cour, mais dans divers édifices installés sur la côte et dont l'entretien, au moins, dépend de la châtellesie d'Argilly. Le pressoir des ducs à Comblanchien<sup>272</sup>, le "bans du maiseaul à Nuy"<sup>273</sup> ou encore les halles de Nuits-Saint-Georges et leur auditoire<sup>274</sup>, sont tous couverts de laves issues des environs immédiats (lavières de Comblanchien, Chaux et Nuits-Saint-Georges). Pendant le même temps, les édifices de la châtellesie installés dans la plaine sont eux tous couverts de tuiles.

*C.I.3.3. Du texte à la formation géologique : difficile essai d'identification des matériaux*

Les comptes relatifs à la construction de la grande salle mentionnent à plusieurs reprises les commandes de matériaux, que ce soit en bois, tuiles et carreaux, sable ou encore pierres, effectuées auprès de nombreux interlocuteurs. Le chantier, majoritairement tourné vers la brique, a nécessité un approvisionnement en pierres limité aux carrières voisines de Comblanchien, Prémieux, Nuits-Saint-Georges et, plus au nord, d'Asnières.

Mais, bien que les noms de localités évoquent des pierres souvent mentionnées dans cette étude (Calcaire de Comblanchien, Pierre d'Asnières, etc.), il n'est cependant pas évident que ces carrières permettent d'extraire exclusivement ces faciès éponymes. Même au sein du territoire d'un village, faciès et formations sont nombreux à l'échelle du coteau, soit par simple empilement stratigraphique, soit par le jeu des failles qui mettent à niveau des formations d'âges (et de nature) différents. Le faible éloignement des territoires évoqués, particulièrement les villages voisins de Nuits-Saint-Georges, Prémieux et Comblanchien où affleurent les séries sédimentaires bathoniennes et calloviennes, rend enfin possible l'exploitation de matériaux similaires en divers points de la côte.

Le cas le plus aisé reste celui des carrières d'Asnières, mentionnées à plusieurs reprises au cours de ces travaux. La tradition, d'une part, les rattache exclusivement à l'extraction de cette pierre éponyme d'un blanc crayeux et de très bonne qualité pour les tailles fines. Nous savons par ailleurs, grâce notamment aux comptes plus détaillés de la Chartreuse de Champmol, que cette pierre, souvent dite blanche, est largement exploitée pour les ouvrages sculptés, et la

---

<sup>272</sup> ADCO B2164-2 fol. 19 r.

<sup>273</sup> ADCO, B2165-3, 4v. Sans doute "mazel", boucherie dans le monde occitan. Ferrand G. (com. orale).

<sup>274</sup> ADCO, B2168-2.

confrontation entre documentation et vestiges confirme les corrélations entre les carrières d'Asnières et ce faciès. Toutefois, dans les archives du chantier de la grande salle du château d'Argilly, les éléments qui permettraient d'affirmer l'utilisation de la Pierre d'Asnières sont moins nets, bien que ce soit le seul matériau dont on précise la carrière d'origine et qui soit également dénommé "pierre de"<sup>275</sup>. C'est également la pierre employée avec le plus de parcimonie (quelques dizaines de pierres contre près d'un millier d'unités des trois autres matériaux) et celle, enfin, systématiquement destinée à des réalisations spéciales, les gargouilles et la cheminée monumentale, pour laquelle d'ailleurs les charpentiers façonnent des gabarits nécessaires à la taille des moules<sup>276</sup>. Il faut encore noter que P. Quarré, lors de sa seconde campagne de fouilles réalisée en 1967, a mis au jour divers éléments architecturaux sculptés, qu'il considère comme de la Pierre d'Asnières<sup>277</sup>.

La destination et le traitement différentiel des trois autres matériaux permettent d'envisager, si ce n'est leur faciès précis, au moins une certaine idée de leur qualité. Parallèlement à la pierre d'Asnières qui apparaît comme un matériau de choix, les pierres issues de Nuits-Saint-Georges, Comblanchien et Prêmeaux approvisionnent largement le chantier depuis les moellons équarris jusqu'aux éléments de pierres de taille. Si ce ne sont les matériaux extraits à Prêmeaux qui servent essentiellement au gros œuvre<sup>278</sup>, les pierres de Nuits-Saint-Georges et de Comblanchien répondent à une demande précise : les premières sont cantonnées aux nouvelles baies de la salle, quant aux secondes, elles sont mises en œuvre dans les soubassements des colonnes et l'entablement au sommet des murs<sup>279</sup>. Avec ces seules précisions, il reste impossible de déterminer avec certitude les natures de calcaires extraites dans ces carrières. Mais il est possible que faciès ou qualités diffèrent au point que l'origine des matières premières corresponde à des rôles architectoniques précis et se répercute dans l'organisation du chantier.

Dans le cas des matériaux exploités à Comblanchien, l'exploitation actuelle des matériaux est exclusivement consacrée au faciès dit de Comblanchien, une micrite massive que les carriers actuels associent à un marbre. Or, ces grandes carrières sont d'une part modernes, mais, pour l'exploitation de ces faciès massifs, cassants et d'une très grande dureté, les artisans préfèrent

---

<sup>275</sup> "pour IX journées qui a faites tant au esboicher grosses pierres d'Asnières". ADCO B2164-5 fol 12r, transcription DEBOUIGE P., 2004a.

<sup>276</sup> ADCO B2164-5 fol 12r.

<sup>277</sup> QUARRÉ P., 1970, p. 101.

<sup>278</sup> ADCO, B 2155-fol 6r.

<sup>279</sup> ADCO B2164-5 fol 2r, 5r et B2155-1 fol 5r.

un outillage spécialisé (scies mécaniques, pointes diamantées, etc.<sup>280</sup>) qui n'existe pas encore au Moyen Âge. D'après la carte géologique, seul un autre faciès apparaît largement : il s'agit des calcaires bathono-calloviens anciennement appelés "grenus", correspondant aujourd'hui à la Pierre de Dijon-Corton. Ils se situent sur le haut du coteau et ont largement été exploités pour la construction (pierres à bâtir, laves). Au-delà, sur l'arrière du plateau, affleurent les calcaires calloviens de la Pierre de Ladoix, plus fréquemment réservés aux toitures en lave. Enfin, et bien que la carte géologique n'en fasse pas mention, il n'est pas impossible qu'apparaisse, en bas du coteau, sous les affleurements de Comblanchien et donc au niveau du village, le sommet de la formation de l'Oolithe Blanche. Excellente pierre à bâtir lorsque les oolites sont bien cimentées, ce faciès peut éventuellement être un second candidat possible pour la réalisation du soubassement des colonnes et les entablements de la grande salle.

Sur Nuits-Saint-Georges, les possibilités sont plus vastes, le village étant situé au débouché de la combe du Meuzin dans un secteur très faillé. Au nord de la combe, affleurent plusieurs calcaires de bonne qualité pour la construction, comme les Calcaires de Prémieux et l'Oolithe Blanche. Sur le haut du coteau, on retrouve également la Pierre de Dijon-Corton. Au sud du village, on retrouve ces mêmes faciès et, d'après les mentions de la carte géologique, un important secteur carrier. Comme à Comblanchien, ce secteur carrier concerne principalement les affleurements de cette micrite dure et cassante. Toutefois, en l'absence d'outillage adapté, il reste peu probable que les grandes baies à meneaux de la salle du château d'Argilly aient été réalisées en Calcaire de Comblanchien. En somme, ces dernières ont vraisemblablement été réalisées dans l'un des faciès inférieurs du Bathonien (Calcaire de Prémieux ou Oolithe Blanche) ou dans le faciès dit grenu de la transition Bathonien-Callovien (la Pierre de Dijon-Corton).

Les laves, issues de carrières spécialisées (les lavières), proviennent de secteurs à proximité immédiate de chacun des chantiers hors du château : de Chaux et Nuits-Saint-Georges pour les constructions de la ville et de Comblanchien même, pour le pressoir qui s'y trouve. Dans ce secteur, les laviers exploitent un faciès des calcaires Bathonien-Calloviens en petits bans, appelée Pierre de Ladoix ou plus largement Dalle Nacrée. Ce matériau, qui se débite en plaquettes, est particulièrement adapté à la réalisation de toitures en pierre.

Un moyen de poursuivre l'enquête serait de s'intéresser aux rares éléments conservés, les trouvailles de P. Quarré ou les remplois présents notamment au 21 rue de la Glacière à

---

<sup>280</sup> Rat P. 1990, p. 143.

Argilly, qui, même s'ils ne peuvent être associés à un chantier précis avec certitude, permettraient cependant de faire un tri dans ces différentes hypothèses.

## C.II. LE CHÂTEAU DE ROUVRES-EN-PLAINE : UN CHÂTEAU DE PIERRE

À 21 km au nord d'Argilly, sur la commune de Rouvres-en-Plaine dans la périphérie actuelle de Dijon, se trouvait jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le château ducal de Rouvres (Fig. 1). Canonné par le général Gallas en 1636, incendié en 1666, il servira ensuite de carrière<sup>281</sup>, disparaissant après 1783, date à laquelle il restait encore plusieurs bâtiments (Fig. 74).

Le schéma est identique à celui d'Argilly, puisque les constructions ont disparu et le château ducal n'est connu que par l'exceptionnel fonds documentaire de la châtellenie, essentiellement constitué de la comptabilité annuelle du châtelain. Par sa position géographique, le château de Rouvres s'apparente également à tous ces sites de plaine, situés à l'écart des secteurs carriers mais à proximité des zones d'exploitation de bois, de sable et de production de terres cuites architecturales.

### C.II.1. LES COMPTES DE CHÂTELLENIE ET LA THÈSE DE G. FRIGNET

La châtellenie de Rouvres, pleinement intégrée au domaine ducal, est, à l'instar des châtellenies d'Argilly ou de Germolles évoquées dans ce travail, régie par l'administration ducale et gérée par un châtelain. Ce dernier, en charge de la gestion du domaine, de la perception de l'imposition ou de l'entretien des infrastructures, rend annuellement à l'administration centrale ses comptes, conservés dans le cas de Rouvres sur une large période allant de 1341 à 1629.

Cette impressionnante documentation a notamment été étudiée dans le cadre de la thèse de G. Frignet sur le château et la châtellenie (2005). Ce travail a le mérite de relater strictement, année après année, les différents travaux entrepris au château et dans les jardins sur une période allant de 1360 à 1421. Cette fourchette chronologique représente, aux yeux de l'auteur, la période la plus significative du château, à la fois par la suite quasi continue de la comptabilité<sup>282</sup>, mais aussi et surtout par la présence fréquente de la cour<sup>283</sup>.

*A contrario*, et malgré une meilleure conservation des archives notamment sous le principat de Philippe le Bon, l'auteur se désintéresse des périodes postérieures où les ducs sont de

---

<sup>281</sup> FRIGNET G., 2004, p.152. FRIGNET G., 2010, p. 93. ADCO, Q 454, 6.

<sup>282</sup> Sur une période de 56 ans, l'auteur ne révèle qu'une lacune de 19 ans, notamment entre 1385 et 1403. FRIGNET G., 2005, Introduction p. 5.

<sup>283</sup> FRIGNET G., 2010, p. 89-90.

moins en moins présents au château de Rouvres. Dans les faits, après la mort de Jean Sans Peur et le retrait de Marguerite de Bavière en 1419, l'élan édilitaire s'essouffle effectivement : la cour ne réside presque plus sur place et les grands chantiers initiés par le couple ducal sont abandonnés avant d'être achevés<sup>284</sup>.

Nous avons donc choisi de concentrer cette étude sur ces périodes de fait actives et bien documentées du château de Rouvres, avant tout parce que la chronique annuelle des travaux établie par G. Frignet a rendu possible l'intégration de cette immense documentation dans ce corpus. Par ailleurs, cette fourchette chronologique présente aussi l'intérêt d'être contemporaine des grands chantiers de Germolles et Champmol et des travaux ponctuels d'Argilly.

## C.II.2. UN APERÇU DU CHÂTEAU ET DE SES AMÉNAGEMENTS (FIN XIV<sup>E</sup> SIÈCLE – DÉBUT XV<sup>E</sup> SIÈCLE)

### *C.II.2.1. Les aménagements antérieurs*

Le château de Rouvres est ancien, construit en grande majorité avant l'arrivée du dernier duc capétien Philippe de Rouvres. D'après G. Frignet, la plus ancienne mention d'un château à Rouvres date de 1232<sup>285</sup>. La base de données "Châteaux, territoires, identités", coordonnée par H. Mouillebouche et le CeCab<sup>286</sup> et dans laquelle sont inventoriées les sources relatives à tous les sites castraux de Bourgogne, mentionne un second document, de deux ans plus tardif<sup>287</sup> mais de même teneur : à cette époque, la duchesse Alix de Vergy demande la fondation d'une église paroissiale dans le village pour désengorger celle existante à l'intérieur des murs du château. Cette première église semble complétée plus d'un siècle après par un second lieu de culte, puisque le compte de 1363 mentionne des travaux à faire dans la chapelle neuve<sup>288</sup> alors que l'ancienne chapelle semble toujours fonctionner<sup>289</sup>.

S'il est difficile à partir de cette documentation, de systématiquement retracer les contours de la demeure du temps des ducs capétiens, les comptes postérieurs, par les transformations à porter dans des espaces préexistants, donnent un aperçu en négatif du site avant l'arrivée de Philippe le Hardi et Marguerite de Flandres. L'ensemble fortifié et entouré de douves en eau est déjà doté de la plupart des infrastructures liées à la vie de cour, depuis les appartements

---

<sup>284</sup> FRIGNET G., 2005, partie II, p. 145-146, 152.

<sup>285</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 3-4. ADCO cartulaire 92, fol. 350.

<sup>286</sup> Accessible en ligne : <http://www.artehis-cnrs.fr/Chateaux-territoires-identites> [consulté le 4/09/14]

<sup>287</sup> ADCO, G 2908, n° 910.

<sup>288</sup> ADCO B5747-2, fol. 25r, 26v.

<sup>289</sup> Entre 1418 et 1420, la vieille chapelle sert de grenier, mais l'un de ses oratoires est toujours utilisé par les filles du duc. FRIGNET G., 2005, partie III, p. 24.

ducaux, aux logements plus simples, des espaces de réception aux espaces de cuisine et de stockage des denrées alimentaires<sup>290</sup>.

*C.II.2.2. Entre entretien et constructions nouvelles : les chantiers sous les ducs de Valois*

Sur cette période, et malgré la lacune entre 1385 et 1403, les comptes mentionnent plus de 200 interventions allant d'un simple changement de serrure ou autre réparation de vitre à des chantiers pluriannuels complexes et coûteux (Fig. 75).

Sur la période observée, les travaux de fortification restent non seulement mineurs<sup>291</sup>, mais décroissent au cours du temps, la majorité des interventions les concernant relevant d'ailleurs de l'entretien. Ces structures étant pour la plupart de bois, elles nécessitent donc des réparations fréquentes. Quelques chantiers majeurs sont cependant à remarquer, comme la construction à partir de 1360 d'une tourelle de guet (lanterne) au sommet de l'une des tours<sup>292</sup>, cinq ans plus tard, l'extension progressive du réseau de douves et palissades autour de la basse-cour et des jardins, et de fait l'installation des ponts-levis correspondant<sup>293</sup>, enfin l'adjonction en 1374 et 1380 de bretèches le long de l'enceinte<sup>294</sup>.

La fin de la période est marquée par un dernier chantier d'envergure, à cheval sur les aspects défensifs, mais aussi résidentiels et ostentatoires : il s'agit de la grosse tour, dite par la suite "tour Marguerite". À partir de 1416, les comptes relatent les étapes de la construction, coûteuse et délicate, de cette grosse tour le long de l'enceinte<sup>295</sup> qui, contrairement à la plupart des éléments de fortifications construits depuis 1360, est intégralement faite en pierre. Mais, outre les questions de coût et d'approvisionnement, le choix de ce matériau pose de graves problèmes structurels et contraint le responsable du chantier à démolir son bâtiment après une année de travaux : le poids du nouveau bâti installé au droit des douves le rendant instable<sup>296</sup>. La seconde tentative concerne un bâtiment installé en retrait des fossés, légèrement plus vaste que le précédent et toujours en pierre. L'édifice, d'au moins trois étages, accueillait des chambres largement ouvertes sur l'extérieur grâce à de grandes baies en pierre de taille et

---

<sup>290</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 35, p.101, p. 122, etc.

<sup>291</sup> Dans cet inventaire, nous n'avons pas pris en compte le curage des douves, récurrent, mais ne relevant pas de travaux de construction.

<sup>292</sup> ADCO B5744-1, B5745, B5748-2, B5755-2, B5763, B5764.

<sup>293</sup> ADCO B5748-2, 5750-2.

<sup>294</sup> ADCO B5753-2, B5757.

<sup>295</sup> ADCO B5772-2, B5774, B5775, B5776-1.

<sup>296</sup> FRIGNET G., 2005, Partie II, p. 93 et suiv.

chauffées par des cheminées<sup>297</sup>. Au terme de près de cinq années de chantier, le décès de Jean Sans Peur et surtout le départ de Marguerite de Bavière, porteuse effective du projet, marquent la fin des travaux : la tour reste inachevée, et sans toiture, vraisemblablement jamais utilisée.

À part ce projet ambitieux, et presque hors norme à Rouvres, les aspects défensifs du château perdent en vigueur à partir des années 1370, délaissés au profit des quartiers résidentiels et des communs que la présence récurrente de la cour place au centre des problématiques. Les anciens appartements sont d'abord remis à neuf et modernisés. Mais rapidement, l'ancienne géographie de la demeure semble revisitée, adaptée à la nouvelle cour de Bourgogne, son protocole, son goût et surtout la naissance des enfants du couple ducal. Ce sont d'abord les appartements du duc et de la duchesse qui sont déplacés, divisés en deux espaces distincts. Puis les appartements des enfants organisés progressivement, au gré de leurs naissances et des exigences protocolaires dues à l'évolution de leurs charges politiques. Ainsi l'appartement de Jean Sans Peur est-il mentionné dès 1372 (moins d'un an après sa naissance), aménagé d'abord pour un nourrisson, puis pour deux en 1373 après la naissance de Charles. Lorsque Jean Sans Peur atteint l'âge de 7 ans, ses appartements sont éloignés de ceux de ses parents, augmentés en 1381 d'écuries et d'une pièce aménagée pour qu'il "tienne son état"<sup>298</sup>. Les incessantes variations de la cour, depuis les naissances, mariages, et autres nominations, se répercutent sur l'organisation spatiale du château : dans la majorité des cas, ces appartements sont aménagés dans des pièces préexistantes, de fonctions diverses. Les constructions *ex nihilo* sont par contre rares, sans doute faute de place : en 1382, pour loger Marguerite de Bourgogne, un nouveau bâtiment est incrusté au milieu des constructions préexistantes, transformant une cour intérieure en nouveau logement<sup>299</sup>.

Le second pôle cristallisant les efforts financiers de la châtellenie concerne les communs et particulièrement tous les espaces relatifs au stockage et à la transformation des denrées alimentaires. La multiplicité et l'extrême spécialisation de ces espaces sont peut-être plus impressionnantes qu'à Argilly, puisqu'on dénombre sept espaces de stockage (cellier, cave, garde-manger, fruiterie, échansonnerie, bouteillerie, petite cave des vins de bouche) et huit de transformation (cuisines, cuisine de la bouche, saucerie, paneterie, saurerie, fours, moulins, boucherie).

---

<sup>297</sup> FRIGNET G., 2005, Partie II, p. 143.

<sup>298</sup> FRIGNET G., 2005, Partie III, p. 131-144.

<sup>299</sup> FRIGNET G., 2005, Partie III, p. 109, p. 152.

Dans les faits, ces transformations concernent avant tout l'entretien des vieux bâtiments qui paraissent souvent en mauvais état ou de mauvaise construction : les toitures fuient<sup>300</sup>, les vitres sont régulièrement brisées<sup>301</sup>, les pavements disloqués<sup>302</sup>, les boiseries régulièrement pourries d'humidité<sup>303</sup>, les cloisons "trouées" ou affaissées<sup>304</sup>, les cheminées parfois instables<sup>305</sup> et enfin les latrines continuellement malsaines<sup>306</sup>, etc. Certains bâtiments sont dans un tel état de décrépitude qu'il en va parfois de la sécurité de leurs occupants : ainsi, le compte de l'année 1380 évoque le danger couru par Jean Sans Peur alors que le bâtiment où sont ses appartements menace de verser dans les douves<sup>307</sup>. Tous les ans, les comptes mentionnent ces interventions plus ou moins complexes, qui dans la plupart des cas ne relèvent que de l'entretien courant.

En restant dans le registre des dépenses récurrentes, les questions de salubrité et de confort restent au cœur des dépenses engagées par le châtelain : la plupart des pièces qu'elles soient résidentielles (chambres, garde-robes, retraits, salle du commun), de réception (salle du "tinel", chambre du "pelle"), de culte (chapelles) ou de travail (paneterie, saucerie, fourrière, cuisines) possèdent une ou plusieurs cheminées. L'humidité, qu'elle soit en lien avec les latrines, le puits, les douves ou les eaux de pluie, apparaît comme le principal fléau du château, responsable de l'essentiel de son inconfort et de la rapidité de dégradation de tout ce qui n'est pas construit en pierre : ainsi boiseries, planchers, charpentes, mobilier de bois, literie, etc. sont-ils régulièrement attaqués par les moisissures, réparés et remplacés.

Mais parallèlement à ces aspects, l'apparat et la modernité des lieux ne sont pas délaissés. Cette dernière se retrouve non seulement dans le nombre de latrines "privées", mais aussi dans des installations comme l'eau courante dans la cuisine<sup>308</sup>, l'horloge installée en 1380 sur une bretèche<sup>309</sup> ou les escaliers à vis qui remplacent progressivement les anciennes volées droites<sup>310</sup>. L'apparat se traduit lui par la qualité, de matière ou de décor, de certains matériaux (pierres, tuiles vernissées, vitraux imagés et colorés, peintures murales, pavements colorés, boiseries sculptées) employés dans les appartements, les chapelles ou les salles de réception.

---

<sup>300</sup> ADCO B5747-1, 5763, fol. 118v, 19r, B5773-2, B5773-2, etc.

<sup>301</sup> ADCO B5753-2, fol. 34v, B5754-1, fol. 8r, B5758, fol.27r, etc.

<sup>302</sup> ADCO B5750-1, fol. 6r, B5761, B5753, etc.

<sup>303</sup> ADCO B5760, B5754-2, fol. 17v, B5773-2, etc.

<sup>304</sup> ADCO B5760, B5774-1, etc.

<sup>305</sup> ADCO B5760, etc.

<sup>306</sup> ADCO B5754-1, B5761, etc.

<sup>307</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 136 et suiv.

<sup>308</sup> ADCO B5771-1. 1412.

<sup>309</sup> ADCO B5757.

<sup>310</sup> ADCO B5761, B5773-2, B5775.

En 1385, en vue de l'arrivée du roi de France, une entrée monumentale (grand vis ?) est aménagée à l'emplacement d'une ancienne garde-robe. Le luxe s'exprime ici non seulement à travers la nouvelle vis mais aussi dans les matériaux employés (pierres d'Asnières, de la "Boussière en Bordon", Chenôve et Raine)<sup>311</sup>. Les six hectares de jardins et espaces verts aux portes des principaux appartements, dont la duchesse initie l'aménagement dès son premier séjour long en 1371, participent à l'ostentation et la plaisance du lieu<sup>312</sup>.

### C.II.3. L'APPROVISIONNEMENT EN PIERRES ENTRE 1360 ET 1420

Ce descriptif factuel des différents chantiers et travaux permet d'envisager les différentes catégories d'intervention, leur rythme ou encore leur destination. Couplé aux mentions de matériaux, il en ressort de grandes tendances à la fois dans le choix du matériau et sa destination, comme dans la gestion des ressources ou encore de leurs origines.

#### *C.II.3.1. L'architecture de pierre : espace et rôle*

La lecture des comptes fait souvent apparaître le caractère minoritaire de l'approvisionnement en pierre au château de Rouvres. Dans les articles qui rendent compte de la nature des bâtiments préexistants à l'arrivée de Philippe le Hardi, le bois, les terres cuites architecturales et les systèmes de cloisons périssables (de celles qui s'affaissent régulièrement), semblent largement dominer dans la majeure partie des constructions. Pourtant, en filigrane, beaucoup de bâtiments ou de structures semblent tout ou partie en pierre. Que les matériaux périssables des structures anciennes apparaissent fréquemment dans la comptabilité postérieure traduit sans doute un besoin plus régulier de réparations.

Il reste cependant délicat de dépasser le cap des mentions ponctuelles et de redessiner le portrait du château des ducs capétiens. Dans de nombreux bâtiments, particulièrement dans les espaces associés à la table (anciennes cuisines<sup>313</sup>, maison des fours<sup>314</sup>, paneterie<sup>315</sup>), mais aussi dans les appartements ducaux<sup>316</sup> ou divers communs<sup>317</sup>, les mentions de pierres sont fréquentes, surtout associées aux cheminées. En 1380, après l'effondrement de la vieille maison dans laquelle avait été aménagée la chambre de Jean Sans Peur, le tri des gravats trahit

---

<sup>311</sup> ADCO B5762.

<sup>312</sup> Les jardins sont plantés d'espèces tant comestibles qu'esthétiques, rythmés par le jeu des allées, treilles et ruisseau ou encore le labyrinthe de la "maison dedalux" (ADCO 5752, fol. 38).

FRIGNET G., 2005, partie IV ; BECK C., BECK P., DUCEPPE-LAMARRE F., 2001, p. 103-104.

<sup>313</sup> ADCO B5747-2, 5750-2.

<sup>314</sup> ADCO B5748-2.

<sup>315</sup> ADCO B5757.

<sup>316</sup> ADCO B5755-2.

<sup>317</sup> ADCO B5748-2.

également l'existence de maçonneries de pierre, notamment dans les fondations<sup>318</sup>.

Un secteur de l'ancienne forteresse semble pourtant concentrer une part importante de pierres à bâtir : il s'agit sans surprise de l'enceinte. Si les structures de bois sont fréquentes, d'autres sont indubitablement en pierre. Une mention particulière, à l'occasion d'un renforcement des fortifications, stipule qu'on retaille les "redans" de la paroi, pour en interdire une éventuelle escalade<sup>319</sup> : est-ce à dire, comme au château de Montbard (21 - Fig. 76), que le mur est non seulement construit de pierres, mais que tout ou partie du parement est à bossage ? D'autres informations semblent également aller dans le sens de cette première observation : en 1365, lors du chantier d'extension des fortifications à la basse-cour, on démonte d'anciennes constructions dont on récupère les pierres des cheminées : ces dernières sont immédiatement réutilisées sur le chantier de fortification<sup>320</sup>. L'année suivante, un manœuvre est missionné pour récupérer dans les douves les pierres de cette nouvelle muraille qui présente déjà des faiblesses<sup>321</sup>. On retrouve des mentions similaires dès 1362, puis en 1366, à propos des créneaux qui sont alternativement débouchés puis rebouchés de pierre<sup>322</sup>.

Le système de fortification est complété par de nombreuses structures de bois, depuis un important système de palissades le long des fossés, faites de pieux<sup>323</sup>, mais également les nombreux hourds, bretèches, etc. D'autres éléments sont en briques, comme la tourelle du guet (la lanterne) installée au sommet d'une des tours de l'enceinte. D'après les différentes mentions de matériaux, elle est construite en briques liées au mortier de chaux, couverte d'une charpente en bois et de tuiles plombées<sup>324</sup>.

Dans les communs et les quartiers résidentiels, les transformations entreprises au cours de la période des deux premiers ducs de Valois relèvent non seulement de l'entretien courant du château, de ses nombreuses cloisons de torchis, lambrissages, plafonds, planchers, escaliers et charpentes de bois, mais, dans la plupart des cas, les grands chantiers décrits concernent la reconfiguration intérieure d'espaces préexistants au gré des besoins en logements.

Parmi les mentions de pierres dont on connaisse la destination, se trouvent de nombreuses baies tant dans les communs que dans les appartements ou les chapelles<sup>325</sup>, mais aussi le

---

<sup>318</sup> FRIGNET G., 2005, partie III p.136.

<sup>319</sup> FRIGNET G., 2005, partie II, p. 10-11, partie III, p. 37.

<sup>320</sup> FRIGNET G., 2005, partie II, p. 15.

<sup>321</sup> FRIGNET G., 2005, partie II, p. 22.

<sup>322</sup> ADCO B5747, B5747-2 ; B5748-1.

<sup>323</sup> FRIGNET G., 2005, partie II.

<sup>324</sup> ADCO B5744-1, B5745, B5748-2, B5755-2.

<sup>325</sup> ADCO B5771-1, B5774, B5761 etc.

pavement des cuisines<sup>326</sup>, des seuils<sup>327</sup> et surtout de nombreuses marches d'escalier<sup>328</sup>, des corbeaux, des larmiers, les margelles de puits, les fours, les latrines de Guy de la Trémoille<sup>329</sup> ou encore le "montoir" de pierre de la duchesse<sup>330</sup>. Et enfin une multitude de cheminées, depuis celles des nouvelles cuisines (dont le manteau est supporté de piliers de pierres et le conduit en pierres d'Asnières), à la fourrière, les chambres à parer, les retraits, la chambre du "moitant" ou encore la "chambre vert" du duc<sup>331</sup>.

Ce rapide inventaire démontre les limites de cette source, qui plus est de seconde main : seules sont évoquées les réalisations d'une certaine complexité, nécessitant souvent le travail d'ouvriers spécialisés. Il reste délicat d'apprécier les maçonneries elles-mêmes, dont on ignore généralement la nature. Quelques rares mentions, comme celle de la construction d'un mur entre la cuisine et une chambre à parer et jusqu'à la salle du "tinel", sous-entendraient que les pierres ne sont pas toujours réservées à des secteurs précis<sup>332</sup>. Ailleurs, dans les appartements prestigieux comme les chambres de Philippe le Hardi ou de Jean Sans Peur, certaines cloisons intérieures, initialement en torchis et en mauvais état, sont refaites en pierre de taille<sup>333</sup>. D'autres chantiers, comme celui de la grand vis du château, où interviennent 10 000 briques et un millier de membres de pierre, témoigneraient plutôt d'une maçonnerie mixte<sup>334</sup>.

En termes de couverture, tuiles et bardeaux sont omniprésents : nous n'avons relevé qu'une seule mention de toiture de pierre, concernant la maison du jardinier, laquelle est couverte, avant 1381, à la fois de tuiles, de bardeaux et de laves<sup>335</sup>.

À l'inverse du château d'Argilly, on ne retrouve pas une utilisation systématique de la pierre dans les secteurs en contact avec l'eau. Lorsque en 1384, puis en 1407, les trois ponts permettant d'enjamber les douves sont intégralement refaits, les comptes ne mentionnent que le travail de charpentiers, la coupe et le transport de bois, et enfin le travail du fer. Et si les tailleurs de pierre apparaissent en 1407, leur travail se cantonne à la réalisation de gonds de pierre pour la porte. Il ne semble donc pas y avoir, comme à Argilly, de soubassement de pierre pour les piles. Un choix différent est pourtant fait lors de la reconstruction de la maison

---

<sup>326</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 46.

<sup>327</sup> ADCO B5754-1.

<sup>328</sup> ADCO B 5572-2 ; FRIGNET G., 2005, partie III, p. 127.

<sup>329</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 71-72, 77, 80, 82 et 167.

<sup>330</sup> Sorte de marchepied de pierre ouvragé permettant de monter seul à cheval. G. Frignet, 2005, partie III, p. 127.

<sup>331</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 47, 68, 97, 106, 109, 124, etc.

<sup>332</sup> ADCO B5760.

<sup>333</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 124 et p. 132.

<sup>334</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 114.

<sup>335</sup> ADCO B5758.

du jardinier en 1413<sup>336</sup>. Installée au bord des fossés, une partie de son soubassement paraît avoir les pieds dans l'eau. Les nouvelles fondations, sur lesquelles on pose la partie supérieure de la structure en bois, sont elles faites de cinq piles intégralement en pierre. De même, lors du creusement du nouveau puits, en 1369 et son élargissement en 1384, le conduit est maçonné, accompagné de marches et surtout d'une margelle de pierre de taille<sup>337</sup>.

Indépendamment de cette impression d'une pierre réservée aux éléments notables, plusieurs cheminées de pierre, celles de la paneterie<sup>338</sup>, des appartements de Jean Sans Peur<sup>339</sup> ou encore de ceux de Robinet de Florigny<sup>340</sup>, mais aussi des murs maçonnés<sup>341</sup>, sont démontés et remplacés par des constructions de briques. Dans les appartements, quelle que soit la nature des murs, ceux-ci sont systématiquement recouverts de lambris, chaux et peinture. L'usage de la pierre n'est pas non plus systématique dans les cheminées : ainsi dans les chantiers successifs qui concernent les espaces résidentiels, on note, alternativement et *a priori* sans distinction de statut, l'usage de la brique et de la pierre.

*C.II.3.2. L'approvisionnement en pierres des chantiers : localisation des carrières et mise en œuvre des faciès (Fig. 77)*

Sur les années observées, les carrières sollicitées sont peu nombreuses et assez semblables à celles mentionnées dans la comptabilité du château d'Argilly : on retrouve les carrières du pourtour dijonnais, Resne, Chenôve et Asnières, mais aussi celles de la côte, Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges et Vougeot, ainsi que des pierres plus lointaines venues d'Is-sur-Tille. Seule la carrière de la "Boussière en Bordon" s'est révélée plus problématique à situer.

○ *Un choix des carrières en fonction des chantiers ?*

Dans l'utilisation faite des différents matériaux, de grandes spécificités apparaissent : ainsi la pierre d'Asnières semble-t-elle strictement réservée à des chantiers restreints, comme les nombreux manteaux de cheminée<sup>342</sup>, les escaliers à vis<sup>343</sup> ou le chantier sans doute

---

<sup>336</sup> ADCO B5772-1.

<sup>337</sup> ADCO 5750-2, B5761.

<sup>338</sup> ADCO B5757.

<sup>339</sup> FRIGNET G., 2005 partie III, p.142.

<sup>340</sup> ADCO B5760.

<sup>341</sup> FRIGNET G., 2005 partie III, p. 150, p. 152.

<sup>342</sup> ADCO B5750-2, B5755-2, B5758.

<sup>343</sup> ADCO B5762.

ostentatoire de la grande tour<sup>344</sup>. Dans ce dernier, la pierre d'Asnières est également destinée à la vis, mais aussi aux fenêtres et aux linteaux des portes.

Les pierres de Resne jouent un rôle identique et dans des bâtiments similaires (tour, appartement de Guy de la Trémoille, etc). Mais, contrairement aux pierres d'Asnières, elles sont également destinées à des secteurs moins prestigieux comme les cuisines, le puits, le cellier ou encore la maison du jardinier. Pour ces secteurs plus fonctionnels, on fait également appel à la pierre de Chenôve.

Les trois carrières de la Côte, Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges et Vougeot, correspondent exclusivement au chantier de la tour de Marguerite de Bavière, chacune, semble-t-il selon ses spécificités. La majeure partie des matériaux semble issue des carrières de Vougeot qui livrent plusieurs centaines de membres, dont de la "menue pierre" ou encore des marches. Les carrières de Gevrey-Chambertin fournissent, elles, des matériaux, parfois mentionnés comme des moellons ("orneaux"). Seule la carrière de Nuits-Saint-Georges représente un apport plus ciblé : les deux seules mentions concernent des marches et des pierres de taille à destination de la vis de la tour.

L'apport le plus spécialisé reste la pierre livrée des carrières d'Is-sur-Tille, à une trentaine de kilomètres au nord de Rouvres : ces pierres ne sont mentionnées qu'à deux reprises, lors des travaux du puits en 1383-1384<sup>345</sup>. Si l'essentiel des matériaux en lui-même provient des carrières locales, le châtelain fait venir d'Is-sur-Tille, malgré un transport difficile et coûteux, huit grandes pierres pour la margelle<sup>346</sup>.

○ *Quelques réflexions sur les faciès calcaires*

L'identification des faciès reste, comme dans le cas d'Argilly, délicate et hypothétique. Vue la multiplicité des secteurs d'approvisionnement, les calcaires sont de fait très différents, et il reste souvent délicat de rattacher les mentions textuelles à des faciès précis.

Le cas des carrières d'Asnières semble confirmer la première analyse faite pour la grande salle d'Argilly : à Rouvres, cette pierre est également cantonnée aux réalisations prestigieuses, ostentatoires et/ou nécessitant un certain travail de sculpture. Il reste donc très probable qu'il s'agisse de ce faciès fin, blanc et crayeux, caractéristique des carrières d'Asnières.

Les pierres venues de Resne et de Chenôve paraissent également être des calcaires de bonne qualité puisqu'on peut y prélever des pierres de volume suffisant pour les gros éléments

---

<sup>344</sup> ADCO B5773-2, B5774, B5775, B5776-1.

<sup>345</sup> ADCO B5760, B5761.

<sup>346</sup> 108 x 45 x 45 cm. FRIGNET G., 2005, patrie III, p. 64-65.

(marches, dalles de sol, pierres de taille), susceptibles d'être taillées pour des encadrements de baies et suffisamment résistantes pour les destiner à des corbeaux. Les carrières de Resne, se situent à l'ouest de Dijon, sur les pentes de la butte de Talant. Le faciès qui y est extrait est un calcaire bio-oolitique massif du Jurassique moyen, la Pierre de Dijon-Corton, autrefois mentionnée comme le faciès "Grenu inférieur" de la Dalle Nacrée<sup>347</sup>.

Il faut sans doute rattacher à la carrière de La Boissière, quelques centaines de mètres à l'Ouest des carrières de Resne, l'énigmatique carrière de la "Boussière en Bordon" évoquée par G. Frignet. Bien que cette dénomination de "Boussière en Bordon" ne corresponde à rien parmi les toponymes anciens ou les lieux-dits modernes, dans ce secteur comme sur l'ensemble de la Côte d'Or<sup>348</sup>, la comptabilité de Rouvres fournit de sérieux arguments en faveur du secteur carrier de la Boissière. G. Frignet précise qu'en 1385 le coût du transport entre cette carrière et le chantier de Rouvres revient à 6 blancs le membre de pierre<sup>349</sup>. Même s'il est hasardeux de comparer des prix sur des périodes où notamment les valeurs fluctuent, sur une même année et dans le cadre du même chantier, les tarifs restent constants. Outre la pierre de la "Boussière en Bordon", ce chantier de Rouvres fait également intervenir des pierres des carrières de Chenôve, pour un coût de transport de 7 blancs le membre, de Resne, pour 6 blancs le membre, et d'Asnières où le transport atteint 10 blancs le membre<sup>350</sup>. Si l'on estime que la distance à parcourir est le critère principal qui définit le prix du transport, ce qui semble vraisemblable étant donné les corrélations systématiques entre éloignement et prix, la carrière de la Boussière en Bordon se situerait à une distance équivalente de la carrière de Resne, moins éloignée, par contre que celle de Chenôve. Si l'on ajoute le lieu de résidence de son carrier (Joffroy le Perrier habitant à Dijon), il est très probable que cette carrière se situait dans le pourtour dijonnais immédiat. Au-delà de ce raisonnement logique qui place la carrière dans l'aire induite par les critères de distance liés aux prix de transport, nous savons également grâce à la comptabilité de Champmol<sup>351</sup> que ce secteur carrier est largement sollicité pour la construction de la chartreuse, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Qui plus est, les comptabilités relatives à ces deux sites renvoient conjointement à une carrière du duc, exploitée dans les dernières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle par le même Joffroy, perrier de Dijon.

---

<sup>347</sup> RAT P., 1978, p. 4-5 ; RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 11-12. Pour plus de détail, voir la partie consacrée au secteur carrier de l'ouest dijonnais dans le chapitre V.

<sup>348</sup> ROSEROT A., 1924.

<sup>349</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 115-116.

<sup>350</sup> ADCO B5761. FRIGNET G., 2005.

<sup>351</sup> ADCO B11670.

Dans ce contexte, le toponyme "en bordon" transcrit par G. Frignet résulte sans doute d'une mauvaise lecture de la locution récurrente de "perrière de Monseigneur en la Boissière en l'ourdon\* de Joffroy le perrier" que l'on retrouve par ailleurs dans la comptabilité de Champmol<sup>352</sup>. Dans le contexte des carrières, comme dans celui du chantier, l'ourdon correspond simplement à un secteur de travail dévolu à un artisan ou une équipe, ici à un carrier.

Si ce raisonnement s'avère exact, le matériau ainsi exploité pour le chantier de Rouvres correspond, à l'instar de la carrière de Resne, à la Pierre de Dijon-Corton.

Le même matériau affleure à Chenôve, où il a également été exploité. Mais on retrouve aussi sur le bas du coteau des formations bathoniennes plus anciennes, l'Oolithe Blanche et le Calcaire de Comblanchien. Ce dernier étant rarement exploité au Moyen Âge, les possibilités peuvent sans doute se résumer à la Pierre de Dijon-Corton et/ou à l'Oolithe Blanche.

Sur la côte de Nuits, où se situent les carrières mentionnées de Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin et Vougeot, on retrouve la succession des calcaires jurassiques, avec quelques affleurements de Calcaires à Entroques, mais surtout les Calcaires de Prêmeaux, l'Oolithe Blanche, le Calcaire de Comblanchien et la Pierre de Dijon-Corton. Même si l'on est toujours tenté d'écarter les Calcaires de Comblanchien, les possibilités de trouver de la bonne pierre à bâtir, tant sous forme de pierres de taille, de marches, de dalles ou de moellons, restent trop nombreuses pour être plus précis.

L'usage unique et spécifique de la pierre venue d'Is-sur-Tille rend, par contre, son identification plus facile. Dans Dijon, mais aussi sur la côte, les réalisations en contact répété avec l'eau, margelles, larmiers, dalles de couvertures, etc. sont régulièrement taillées dans un calcaire oobioclastique à la fois légèrement crayeux, oolitique, parfois très fossilifère. Ces calcaires massifs sont également marqués par des litages obliques plus ou moins grossiers facilement repérables. Ils correspondent, en termes de faciès, à celui de la Pierre d'Is-sur-Tille, calcaire du Kimméridgien inférieur<sup>353</sup>.

○ *Une évolution au cours du temps ?*

Dans l'inventaire des livraisons successives de pierres à bâtir sur les chantiers de Rouvres, certaines tendances se dessinent (Fig. 77), mais il faudrait, pour être plus précis, revenir aux sources de première main.

---

<sup>352</sup> ADCO B11670, fol. 19.

<sup>353</sup> CATTANÉO G., PASCAL A., RAT P., AMIOT M., JOLY J., 1978, p. 9-10 ; RAT P., 2004.

Parmi tous les matériaux mentionnés, seule la Pierre d'Asnières fait preuve d'une certaine persistance puisqu'on la retrouve dès 1369 et jusqu'à la fin de notre fenêtre chronologique. Sur toute cette période, nous remarquons également que son usage ne varie pas : la pierre d'Asnières reste une pierre d'exception, souvent destinée aux réalisations fines ou ostentatoires. Il serait par contre intéressant de poursuivre l'enquête dans la comptabilité antérieure, pour tester la concomitance de l'arrivée de Philippe le Hardi et Marguerite de Flandres à Rouvres et celle de la Pierre d'Asnières.

Dans les premières décennies, les maçons se contentent des carrières du pourtour Dijonnais, Resne essentiellement, mais aussi Chenôve, et de la Boissière ("Boissière en Bordon"). Mises à part les commandes spécifiques où l'on fait appel non seulement aux carriers d'Asnières, mais aussi d'Is-sur-Tille.

La perte des comptes entre 1385 et 1403 ne permet pas de voir les étapes de transition, mais toujours est-il que le profil de l'approvisionnement est radicalement différent après 1410. Le pourtour dijonnais n'est plus représenté que par Resne, toujours largement sollicitée, alors que le secteur carrier de la côte de Nuits devient un fournisseur quasi exclusif lors du long chantier de la tour de Marguerite de Bavière. Les carrières de Chenôve et de la Boissière n'apparaissent plus dans la comptabilité après 1385.



## CHAPITRE IV. À PROXIMITÉ DE LA PIERRE À BÂTIR : LES SITES DE COTEAU

---

### A. LES CELLIERS DE L'ABBAYE DE CÎTEAUX EN CÔTE DE NUITS

Les Celliers de Vougeot et de la Perrière participent, à l'instar des différentes catégories de granges et d'exploitations spécialisées, à la recherche de l'autarcie primitive au cœur du système cistercien<sup>354</sup>. En parallèle des granges céréalières, des élevages bovins, piscicoles ou des tuileries, tous installés en plaine, ou encore des élevages ovins sur les plateaux calcaires (Fig. 3), les moines de Cîteaux ont également investi le coteau pour y développer une viticulture initialement propre à approvisionner l'abbaye<sup>355</sup>.

#### A.I. LE CELLIER ET LE CLOS DE VOUGEOT

Le Cellier et Clos de Vougeot, recouvrant par cette appellation la parcelle close au milieu du domaine viticole de Vougeot et les bâtiments qui se situent dans son angle nord-ouest, est l'un de ces domaines vitivincules de l'abbaye de Cîteaux, distant du monastère de près de 8 km (Fig. 78).

##### A.I.1. SOURCES TEXTUELLES ET HISTORIOGRAPHIE

Contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, étant donné la renommée et l'excellent état de conservation des bâtiments, il n'existe que peu d'ouvrages relatifs au Clos de Vougeot, encore moins concernant ses vestiges matériels. L'essentiel de la bibliographie regroupe des travaux datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>356</sup>. Tous proposent un bref aperçu historique du Clos, essentiellement fondé sur des documents issus du *Cartularium Antiquum Cistercii*<sup>357</sup>, ainsi qu'une visite sommaire des bâtiments. Quant à

---

<sup>354</sup> HIGOUNET C., 1983.

<sup>355</sup> FOUCHER M., 2012b, p. 73-74.

<sup>356</sup> ARBAUMONT J. d', FOISSET P., 1864 ; LUCHET A., 1859 ; PROVINS M., 1896 ; RODIER C., 1949.

<sup>357</sup> ADCO 11H64 (Cart. n°166). Consultable en ligne : <http://www.cbma-project.eu/manuscripts.html> [consulté le

l'histoire primitive du domaine, la première source réellement fiable reste la publication en 1961 du recueil de documents d'archives liés à l'histoire de l'abbaye de Cîteaux par J. Marilier<sup>358</sup>. Si la plupart des textes relatifs à la constitution du domaine de Vougeot jusqu'en 1182 sont déjà connus de ses prédécesseurs, l'ouvrage présente l'immense avantage de citer et critiquer les sources et de proposer une transcription objective, complète et en latin, des documents anciens.

Un renouveau s'amorce en 2006 avec la parution de la première étude entreprise sur les bâtiments, associant à l'analyse historique des documents d'archives de B. Chauvin, les datations dendrochronologiques de Ch. Perrault du C.E.D.R.E.<sup>359</sup>. Cet article pose les bases d'une première chronologie des constructions, *a minima* des structures de bois, bientôt complétée par une analyse plus poussée de la documentation concernant la constitution du domaine viticole<sup>360</sup>.

Depuis 2006, notre travail s'est inscrit sur cette lancée et concentré à la fois sur les bâtiments, la caractérisation des différentes phases de construction et des matériaux utilisés. Depuis, bénéficiant de l'élan généré par la création du dossier scientifique en vue du classement des climats au patrimoine mondial de l'UNESCO, nous nous sommes intéressée, en parallèle des études de bâti, à l'analyse de l'intégration du site dans le coteau et à la construction de ce paysage en relation avec l'extraction de matériaux de construction.

#### A.I.2. DU CELLIER CISTERCIEN À L'EMBLÈME DE LA VITICULTURE DE BOURGOGNE : HISTOIRE D'UN SITE HORS NORMES

##### *A.I.2.1. Bref aperçu du coteau avant le XII<sup>e</sup> siècle : un Cellier primitif en question*

Avant l'arrivée des Cisterciens, le territoire est morcelé en de nombreuses petites parcelles appartenant à différents propriétaires. Des domaines religieux existent pourtant déjà dans ce secteur, puisque, depuis le VI<sup>e</sup> siècle, les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés ont réuni un vaste domaine à l'est, autour de leur prieuré de Gilly<sup>361</sup>, rejoints plus tardivement par les Clunisiens au sud, autour de leur vendangeoir de Vosne<sup>362</sup>.

---

04/09/14]

<sup>358</sup> MARILIER J., 1961.

<sup>359</sup> Centre d'études en dendrochronologie et de recherche en écologie et paléoécologie. CHAUVIN B., PERRAULT Ch., 2006.

<sup>360</sup> CHAUVIN B., 2010.

<sup>361</sup> cf. *supra*

<sup>362</sup> Le monastère Saint-Vivant, implanté sur l'arrière côte, étoffe son domaine qui comprend notamment des terres, avant 1130-1140 à Vougeot et Vosne-Romanée (où se trouve leur vendangeoir) et dès 1188 à Flagey-Echezeaux. PINGUET 2010, p. 96-98 ; RICHE D., 2010, p. 52-53 ; DEMARTHE S., 2006, p. 45-46.

La monoculture n'est pas encore de mise dans ce secteur, les diverses donations faites à Cîteaux sur Vougeot évoquant non seulement des vignes mais aussi des terres destinées à d'autres cultures, voire alors incultes<sup>363</sup>. Un tournant est marqué à partir des premiers dons aux Cisterciens où de nombreuses donations de parcelles non cultivées se font à la condition de les planter en vignes<sup>364</sup>. Ce dirigisme prédestine la monoculture qui caractérisera ensuite le domaine de Vougeot et participe à la colonisation viticole des versants de la Côte.

Devant tant de biens disparates, il est difficile d'appréhender la réalité des diverses exploitations préexistantes au clos monastique et la question d'une structure de production antérieure se pose raisonnablement. Les premières mentions du Cellier sont précoces mais toujours lapidaires : dans les premières donations faites à Cîteaux, elles servent essentiellement à situer les divers biens. De cette manière, nous retrouvons le Cellier dans un document daté de la seconde décennie du XII<sup>e</sup> siècle où un certain Gales Giles donne une terre "*in qua cellarium constructum est*"<sup>365</sup>. À nouveau, dans un texte juridique daté du 26 Août 1155, le Cellier sert de point de repère pour localiser la carrière du domaine ("*Pro petraria coram cellario*"<sup>366</sup>). Le premier document, daté des environs de 1112, est le plus intéressant mais aussi des plus problématiques. En substance, il relate diverses donations en terres et vignes faites par plusieurs personnages, aux environs des premières terres que les moines de Cîteaux ont précédemment reçues sur le territoire de Gilly. Parmi ces donations, l'une concerne un cellier et une terre enclose. Dans le commentaire précédant la transcription qu'il fait du texte, J. Marilier (1961) souligne qu'il s'agit de terres closes où sera construit le cellier. On comprend bien que les questions de traduction d'une part comme celles relatives à la datation et la fiabilité du texte lui-même sont primordiales pour appréhender l'ancienneté du clos et du cellier. Apparaîtrait en filigrane un domaine primitif, déjà équipé d'un cellier, qui aurait pu être donné tel quel aux Cisterciens.

À propos de la traduction du texte latin, le passage qui nous concerne commence par les termes "*Terram quoque in qua cellarium constructum est sicuti clausura continetur*". Le temps employé pour conjuguer le verbe semble indiquer que le cellier a déjà été construit au moment de la rédaction du texte et, par conséquent, qu'une clôture existe aussi ceinturant une petite parcelle. Le texte n'étant pas daté, J. Marilier s'appuie sur la liste des témoins de l'acte pour proposer une datation aux alentours de 1112, ce qui ferait de cette mention du cellier et

---

<sup>363</sup> ADCO 11H64

<sup>364</sup> MARILIER J., 1961, textes n<sup>os</sup>33, 35, 39-III, 40.

<sup>365</sup> MARILIER J., 1961, texte n<sup>o</sup>44-V.

<sup>366</sup> MARILIER J., 1961, texte n<sup>o</sup>166.1.

de la parcelle close la plus ancienne qui soit. Toutefois, le document en parchemin ne date pas du début du XII<sup>e</sup> siècle, l'original ayant disparu, mais vient de la copie dans un cartulaire d'une notice (également disparue) de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Ce cartulaire (n°166<sup>367</sup>) a été rédigé entre 1210 et 1240 environ, et plus sporadiquement jusque vers 1275<sup>368</sup>. La perte du texte original, et le nombre d'intermédiaires le séparant de la version du XIII<sup>e</sup> siècle rendent sceptique quant à la fiabilité de l'information<sup>369</sup> et pour beaucoup, le cellier et la parcelle close ne datent pas des alentours de 1112 mais bien de l'époque de la copie, soit du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans sa communication à la table ronde de l'École des Chartes de décembre 1991, L. Morelle<sup>370</sup> démantèle le processus de copie pour permettre de jauger l'exactitude des cartulaires. Selon lui, ce sont essentiellement les formules diplomatiques, la graphie, les abréviations, etc. qui sont sujettes à réduction ou réactualisation. Et si le corps de texte n'est pas exempt d'oublis ou d'erreurs, il semblerait que sa teneur même ne fasse pas l'objet de remaniements fréquents. Concernant spécifiquement le cartulaire 166 des archives de Cîteaux, J. Marilier le juge particulièrement fidèle et l'utilise préférentiellement comme source en l'absence des originaux. Et de fait, si l'on cherche à comparer ce texte, dans la version du cartulaire 166, avec une seconde version à peine plus tardive issue du cartulaire 168<sup>371</sup>, on remarque que seuls la graphie, les systèmes d'abréviation ou encore l'orthographe des noms propres changent. Le reste est strictement identique.

Reste à savoir si la constitution des notices se fait selon le même processus et avec le même désir de rigueur apparent : le cas échéant, les biens dont il est question seraient pré-cisterciens. Dans le cas contraire, d'après l'époque de rédaction de la notice, ils seraient seulement attribuables à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle sans que l'on puisse différencier un cellier primitif d'une première construction réalisée par les moines<sup>372</sup>.

#### *A.I.2.2. Morphogenèse du Clos de Vougeot, bâtiments et domaine*

Les premières donations en terres et vignes à l'origine de la constitution du domaine de Vougeot trahissent l'élan de dotation dont bénéficie le jeune monastère de Cîteaux. Sont jetés, à ce moment, les prémices de futurs grands centres agricoles, qui n'ont d'autre vocation

---

<sup>367</sup> ADCO 11H64. Disponible en ligne : <http://www.artehis-cnrs.fr/IMG/pdf/CBMA/citeauxAD21Cart166/Citeauxc166b.html> [Consulté le 06/02/14]

<sup>368</sup> MARILIER J., 1961, p. 7-9.

<sup>369</sup> Comme entre autres, l'actualisation des temps des verbes par le cartulariste du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>370</sup> MORELLE L., 1993.

<sup>371</sup> Entre 1256 et 1262 environ. MARILIER J., 1961, p. 12. ADCI 11H66. Disponible en ligne : [http://www.artehis-cnrs.fr/IMG/pdf/CBMA/citeauxAD21\\_168/citeaux168b.html](http://www.artehis-cnrs.fr/IMG/pdf/CBMA/citeauxAD21_168/citeaux168b.html) [Consulté le 06/02/14]

<sup>372</sup> FOUCHER M., 2010.

originelle que d'assurer la subsistance de la communauté monastique et de respecter son voeu de travail.

En parallèle des donations à l'origine de la grange de Brétigny, Elizabeth de Vergy et Aymon de Marigny dotent également l'abbaye de terres et de droits sur le territoire de Gilly au cours de la première décennie du XII<sup>e</sup> siècle<sup>373</sup>. Bientôt complétés par les moines de Saint-Vivant de Vergy, ce premier domaine atteint déjà 12 journaux entre 1112 et 1115/1119<sup>374</sup>. Par la suite, les documents cotés 39, 40 et 41 dans le recueil de J. Marilier témoignent de cet élan amorcé par les familles de Vergy et de Marigny, immédiatement suivis par leurs vassaux respectifs. C'est dans ce contexte de petites donations concomitantes qu'intervient celle controversée de la terre "*in qua cellarium constructum est*"<sup>375</sup>.

Après cette première phase, le domaine naissant de Vougeot disparaît pendant quelques décennies de la documentation conservée, puis n'est que ponctuellement évoqué lors de querelles et confirmations de donations. Mais, avant le dernier quart du siècle, les cartulaires semblent témoigner en filigrane d'un certain changement : le domaine paraît acquérir une identité propre, distincte du territoire de Gilly auquel il était jusqu'ici associé. En 1164-1167 apparaît Hugo, le premier "*cellarii magister*"<sup>376</sup> et, en 1167, le site est pour la première fois qualifié de "*cellarium de Voget*"<sup>377</sup>. Divers textes accompagnent cette métamorphose, comme l'accord passé vers 1165-1168 entre les moines de Saint-Vivant de Vergy et ceux de Cîteaux<sup>378</sup>. Dans ce texte, les moines de Vergy reconnaissent les droits de ceux de Cîteaux sur les terrains qu'ils possèdent ou viendraient à posséder dans le quadrilatère qui définit plus ou moins le clos actuel (Fig. 83). S'appuyant sur les résultats de l'étude dendrochronologique qui situe l'abattage des bois des charpentes du cellier entre 1157 et 1194<sup>379</sup>, B. Chauvin et Ch. Perrault estiment que ces divers indices marquent le changement d'échelle du Cellier de Vougeot, avec la reconstruction d'un bâtiment neuf et le renforcement de la position cistercienne sur l'aire du clos. Et de fait, alors que l'exploitation n'est pas mentionnée dans la précédente confirmation de possessions faite par le pape en 1165, celle du 15 mai 1182 mentionne explicitement le Cellier de Vougeot parmi les Celliers et granges de l'abbaye de Cîteaux<sup>380</sup>.

---

<sup>373</sup> MARILIER J., 1961, textes n<sup>os</sup>33, 34.

<sup>374</sup> MARILIER J., 1961, texte n<sup>o</sup>35 et p. 63.

<sup>375</sup> MARILIER J., 1961, texte n<sup>o</sup>41.V.

<sup>376</sup> MARILIER J., 1961, textes n<sup>o</sup>171.

<sup>377</sup> MARILIER J., 1961, texte n<sup>o</sup>179.

<sup>378</sup> ADCO 21H701.

<sup>379</sup> CHAUVIN B., PERRAULT Ch., 2006, p. 268.

<sup>380</sup> MARILIER J., 1961, texte n<sup>o</sup>250.

Ce passage, estimé être celui d'un système autarcique à celui d'une viticulture commerciale<sup>381</sup>, ne s'achève pas avec la construction du cellier et sa reconnaissance comme épicerie d'une exploitation vitivinicole. Au contraire, à cette date, le clos ne semble pas exister puisque les derniers textes du XII<sup>e</sup> siècle ne mentionnent encore que le "cellier de Vougeot et ses dépendances" alors qu'en 1212, et dans la plupart des textes postérieurs, le clos apparaît enfin<sup>382</sup>.

Ce n'est qu'au terme d'une entreprise économique raisonnée, étalée sur plusieurs siècles, que les moines sont parvenus à assembler un patrimoine foncier cohérent dont le clos de Vougeot forme le noyau. Si dans les premiers temps, les Cisterciens se contentent des donations faites, ils ne tardent pas à prendre en main leur politique d'expansion domaniale en provoquant d'abord des donations, puis en pratiquant l'achat et l'échange (Fig. 4). Réalisé à partir des textes relatifs aux différents domaines viticoles de l'abbaye<sup>383</sup>, le graphique met en valeur la répartition de chaque type d'actes : s'il est net que les donations et confirmations de donation sont majoritaires au XII<sup>e</sup> siècle, les acquisitions, qui apparaissent seulement au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>384</sup> composent déjà plus de 45% du corpus d'actes pour cette première période. À cette époque, apparaissent également les échanges. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le nombre d'actes concernés diminue nettement, trahissant la fin de l'expansion des Cisterciens. Quant à la nature des accords passés, elle souligne un changement majeur intervenant dans la gestion des domaines agricoles : l'importance croissante des baux et amodiations, qui constituent jusqu'à 55% des actes au XV<sup>e</sup> siècle, souligne l'adoption du faire-valoir indirect, alors que l'abbaye, moins capable d'exploiter le domaine entier grâce aux frères convers, loue et baille à des laïcs de nombreux terrains<sup>385</sup>.

---

<sup>381</sup> CHAUVIN B., PERRAULT Ch., 2006, p. 277.

<sup>382</sup> "*in vinea que est intra clausum de Vougeot*" (ADCO 11H66, fol. 137v). CHAUVIN B., 2010, p.17-18 et p. 40-43.

<sup>383</sup> Le choix a été fait de ne pas prendre seulement les données relatives au Clos de Vougeot, puisque le nombre faible d'actes conservés aurait rendu les résultats moins probants et qu'il ne semble pas exister une politique spécifique à ce domaine. Ces sources sont toutefois à prendre avec précaution, d'une part à cause de la perte de très nombreux documents faussant la vision que l'on peut avoir de ces tractations, mais aussi, du fait de la difficulté de collecte.

<sup>384</sup> CHAUVIN B., 2008.

<sup>385</sup> Nous nous sommes cependant demandée si la dimension des terrains acquis augmentait, compensant ainsi la diminution du nombre de transactions. Toutefois, le nombre de vignes, dont la contenance n'est pas exprimée, est trop important (plus de 61%). En ne considérant que les parcelles quantifiées, on remarque que l'essentiel concerne des pièces de 1 à 10 ouvrées, avec un maximum pour les parcelles d'entre 2 et 4 ouvrées. Cette répartition se vérifie du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

*A.I.2.3. De l'exploitation monastique au château des Abbés de Cîteaux*

Si les archives permettent d'obtenir une certaine image du domaine viticole et d'appréhender les politiques d'exploitations successives, le cœur même de l'exploitation – les bâtiments – reste presque inconnu avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle. L'appellation "Cellier", au sens de grange spécialisée, sous-entend pourtant de nombreuses infrastructures tant de production agricole que d'accueil des frères convers. La première description connue émane d'un terrier que l'abbaye a obtenu le droit de dresser sur son territoire de Gilly en 1475. L'énumération des biens confirme l'hypothèse d'un centre domanial complexe, avec "ung grant meix cloux de meurs alentours, ouquel a plusieurs maisons que l'on appelle communément le celier de Vougeot, ouquel maisonnement a une chappelle fonder en l'onneur de Sainte Marie Magdeleine avec plusieurs celliers, chambres, cuveries et deux presseurs a vin"<sup>386</sup>. Deux ans plus tard, la totalité de la charpente de la cuverie, voire le bâtiment dans son ensemble, est reconstruite, puis deux nouveaux pressoirs sont installés en 1478 et 1489<sup>387</sup>.

Les terriers postérieurs, de même que les rares représentations figurées ne montrent déjà plus cet état des bâtiments : la chapelle et les chambres ont disparu alors que le secteur au nord-est du cellier et de la cuverie est occupé par un château qui délimite une cour peut-être nouvelle (Fig. 79 et 80). La seconde description connue, extraite de la déclaration de biens de l'abbaye de 1636<sup>388</sup>, témoigne cependant de l'organisation des structures anciennes, notamment au niveau des deux celliers, le petit et le grand, dont le grenier de ce dernier aurait servi de "dortoir pour les religieux", ou encore de la cuverie organisée en "halle en cloître" avec ses deux pressoirs. Le château, construit au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>389</sup>, est fait de deux ailes perpendiculaires accueillant à l'étage les appartements de l'abbé.

L'organisation des espaces bâtis est beaucoup mieux connue à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle E. Prinstet réalise les planches de l'Atlas de Cîteaux consacrées au Clos de Vougeot<sup>390</sup>. Les plans et vues des bâtiments, comparés aux vestiges restants, offrent un aperçu particulièrement fidèle de l'organisation des espaces et de la position des différentes baies. Au sud et à l'ouest, se trouvent les espaces purement agricoles comprenant le cellier, une cour fermée attenante à l'est, avec grange et cave, et à l'ouest la cuverie. On remarque non seulement qu'il n'existe plus de petit cellier, ni aucune construction contre le mur gouttereau

---

<sup>386</sup> ADCO 11H620.

<sup>387</sup> CHAUVIN B., PERRAULT Ch., 2006.

<sup>388</sup> ADCO 11H133.

<sup>389</sup> D'après les blasons aux armes de l'abbé Dom Jean Loisier (1494-1559), complétés du millésime 1551, présents sur certaines portes du château.

<sup>390</sup> ARABEYRE P., BATHELIER M., 1998, n°31. (Fig. 79).

occidental du cellier, mais qu'il reste également quelques ruines au sud de la cuverie. Le château est, lui, fidèle à son aspect actuel : au rez-de-chaussée, l'espace est divisé en diverses salles voûtées qui accueillent, selon le terrier perdu de 1720<sup>391</sup>, une cuisine, un puits, un four et diverses caves, dont celle de la Madeleine.

#### *A.I.2.4. Après la Révolution : un château sans vignes, des vignes sans château*

La vente des Biens Nationaux<sup>392</sup> et le départ des Cisterciens marquent une nouvelle ère dans l'histoire du domaine et des bâtiments. D'abord vendu d'un seul tenant à divers banquiers et spéculateurs, la crise du phylloxera et l'immensité du domaine ont raison de son unicité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1889, les descendants de son dernier acquéreur, Jules Ouvrard, sont contraints de vendre, fractionnant les vignes en une quinzaine de lots et isolant le château associé simplement à une dernière parcelle viticole. Léonce Bocquet, propriétaire des bâtiments jusqu'en 1920 est le premier à redonner à l'architecture du lieu un cachet spectaculaire en restaurant l'ancien château. Ses successeurs, Etienne Camuzet d'abord, la confrérie des Chevaliers du Tastevin après la seconde guerre mondiale, poursuivent l'œuvre de restauration et travaillent à faire du Clos de Vougeot l'icône de la viticulture bourguignonne, l'ambassadeur spectaculaire d'une certaine culture<sup>393</sup>.

Ces nombreux changements de propriétaires et morcellements (plus de 80 propriétaires aujourd'hui), ont à l'inverse contribué à augmenter la superficie du clos viticole. L'ancien mur autour des bâtiments disparaît rapidement<sup>394</sup> : les parcelles de la Garenne, de la Muscadière et des Petits Musigny sont alors plantées en vignes et intégrées au grand clos viticole<sup>395</sup>.

#### A.I.3. UN ENSEMBLE BÂTI COMPLEXE

Actuellement, les bâtiments du Clos de Vougeot s'organisent autour d'une cour quadrangulaire, délimitée au nord et à l'est par les deux ailes perpendiculaires du château, à l'ouest, par la cuverie, et au sud par le cellier, le "vestiaire" et divers bâtiments utilitaires (Fig. 81, 82 et 84). Notre intervention s'est essentiellement concentrée sur l'ancien cellier et la

---

<sup>391</sup> Certains extraits en ont été recopiés en 1780. Malheureusement, la totalité de la description des bâtiments ne figure pas dans les extraits. ADCO 11H1143.

<sup>392</sup> ADCO Q178

<sup>393</sup> Sur l'histoire du Clos et du château de Vougeot après la Révolution, voir RODIER C., 1949 ; CHAUVIN B., 2008, p. 125-141.

<sup>394</sup> Voir le cadastre napoléonien de 1827.

<sup>395</sup> Sur l'histoire du clos viticole de Vougeot, voir FOUCHER M., 2010 ; FOUCHER M., 2012a et FOUCHER M., GARCIA J.-P., 2013.

montée d'escalier attenante, secteurs les plus accessibles à une étude archéologique. La cuverie et le château, très remaniés et restaurés, ont fait l'objet d'une étude plus succincte.

*A.I.3.1. Au sud : le cellier, son dortoir, son escalier*

Le cellier est une construction rectangulaire, longue de 27,5 m et large de 17 m, divisée en deux espaces superposés : le cellier proprement dit, et à l'étage, une vaste pièce sous combles traditionnellement appelée le dortoir des frères convers. Cet espace est accessible via la volée d'escalier droite installée contre la façade septentrionale du bâtiment.

*o Les façades extérieures du cellier et de son dortoir*

Le **pignon nord du cellier** est aujourd'hui sa façade principale, la seule à être accessible depuis la cour d'honneur du château (Fig. 86). La moitié orientale de la façade n'est visible que depuis la montée d'escalier hors-œuvre qui permet d'accéder à l'étage. Les parties basses, enfin, sont accessibles sous la galerie bordant les bâtiments occidentaux (Fig. 85).

La principale unité de construction s'étend depuis le rez-de-chaussée jusqu'au troisième niveau : elle est délimitée à l'ouest par une césure verticale située entre la baie en plein cintre et la porte du rez-de-chaussée et, dans les parties hautes, par une césure rampante (UC VG1). Très homogène, cette unité est constituée d'une maçonnerie régulière de pierres de petit et moyen appareil brochées, organisées en assises continues. Sous l'auvent de l'escalier, cet appareil a été rejointoyé et les joints tirés au fer.

Plusieurs baies et aménagements correspondent à cette première unité de construction. Au rez-de-chaussée, il s'agit d'une petite baie étroite en plein cintre éclairant la salle basse du cellier (Fig. 87). Son encadrement de pierre de taille, broché et layé, est largement ébrasé sur l'extérieur. Sur sa droite, la césure verticale est bordée d'un alignement de pierres de grand appareil brochées et/ou layées. Au premier étage, aucune césure ne paraît isoler la grande porte au sommet de l'escalier. Ornée d'un tympan monolithe sous un arc en plein cintre, elle conserve des traces de taille identiques à celles de la petite baie du rez-de-chaussée. Sur sa gauche, à l'extrémité du pignon, la fenêtre rectangulaire à large ébrasement extérieur et les quelques éléments de pierres de taille (un appui et deux pierres du piédroit est) présentent les mêmes caractéristiques et, autant que le rejointoiement permette d'en juger, semblent s'inscrire dans l'alignement des assises de l'UC VG1. Au-dessus de ce niveau, un larmier de pierre de taille et trois corbeaux s'étendent sur toute la largeur du pignon. Les parties hautes, enfin, sont percées de deux ouvertures superposées. La première, à l'encadrement

rectangulaire broché largement ébrasé, rappelle la baie du premier étage. La seconde est un petit oculus circulaire taillé dans deux grandes pierres.

En ce qui concerne les matériaux de construction, la variété des calcaires est particulièrement réduite : les moellons sont exclusivement taillés dans des calcaires blancs soit très micritiques, soit riches en grosses oolites. Pour les pierres de taille, quelle que soit leur position dans le parement, elles sont exclusivement taillées dans de ce même calcaire oolitique blanc, sans distinction de faciès.

Plusieurs césures perturbent l'unité VG1. Autour de l'insertion d'une poutre de l'auvent, l'appareil est légèrement désorganisé, jointoyé au ciment et l'alignement vertical de pierres de taille localement interrompu (UC VG2). Au premier étage, sous l'auvent de l'escalier, une petite unité de construction perce le parement et englobe une baie oblongue à meneau (UC VG3). Son encadrement rectangulaire de pierre de taille est simplement décoré d'un chanfrein. Les pierres, un calcaire oolitique blanc, montrent une ciselure périmétrique et des traces de brettüre. Hors de l'emprise de la galerie de l'escalier, une seconde baie perce le parement et éclaire la vaste pièce du premier étage (UC VG4). Cette baie géminée est ornée d'un linteau à tympan trilobés supporté par une colonnette centrale (Fig. 87). Son chapiteau est finement sculpté de feuillages parmi lesquels on reconnaît figuier et chêne. Sauf une pierre qui semble restaurée, l'ensemble de la structure est en calcaire fin, rugueux et légèrement siliceux.

À l'ouest de la césure verticale marquant la fin de l'extension de l'UC VG1, un pan de maçonnerie assez complexe et largement rejointoyé au ciment, rejoint le mur oriental de la cuverie. L'appareil semble réalisé à partir des mêmes matériaux que la majeure partie du pignon, quoique organisé avec moins de régularité et complété de pierres anormalement longues et de remplois (UC VG5). Au centre, deux césures délimitent un appareil très désorganisé de petits moellons de calcaire bio-oolitique jaune, briques et matériaux de remploi (UC VG6). Il comprend le linteau monolithe et le piédroit gauche de la porte du rez-de-chaussée, alors que le piédroit droit appartient à un ensemble plus régulier de pierres de taille (UC VG7). En partie haute, une seconde césure délimite la porte supérieure (UC VG8). Cette porte a été bouchée par un appareil très régulier exclusivement composé de moellons de calcaire bioclastique jaune (UC VG9).

Les parties hautes du pignon, enfin, constituent deux dernières unités de construction aveugles (UC VG11 et VG12). Alors que dans la seconde unité, au-dessus du vestiaire, l'appareil hétérogène est largement noyé dans du mortier, au centre, la maçonnerie associée en assises

continues des moellons, des pierres de taille, de petites pierres allongées. Dans les parties hautes, des briques et des tuiles complètent l'ensemble sous la forme d'assises continues.

La grande **façade est**, accessible depuis l'extérieur du bloc architectural, est d'une lecture particulièrement complexe, à la fois par le grand nombre d'unités de construction, mais aussi à cause des différents enduits et campagnes de rejointoyages qui rendent certaines césures floues (Fig. 89). Dans certains secteurs problématiques, ce sont essentiellement les ruptures d'assises, changements de gabarit ou de nature de matériaux qui ont permis de proposer ce découpage de la façade (pour le détail complet, se reporter au relevé et sa légende (Fig. 88).

Sur la gauche du parement et jusqu'à la seconde baie en plein cintre méridionale, se développe une maçonnerie de pierres de petit et moyen appareil en assises régulières et continues, alternant des gabarits différents (UC VG13). L'appareil, en calcaire oolitique blanc et calcaire micritique à cassures conchoïdales, est rejointoyé par un mortier beige à granulats cryoclastique lessivé, aux joints tirés au fer. Le chaînage d'angle, ainsi que les deux baies en plein cintre à double ébrasement du rez-de-chaussée (Fig. 89b) et la petite baie rectangulaire du premier étage (Fig. 89c) sont construits en grand appareil broché et layé, exclusivement taillés dans des calcaires oolitiques blancs. La petite baie du premier étage est bouchée par une maçonnerie désorganisée prise dans un mortier beige orangé (UC VG55). Entre les deux fenêtres du rez-de-chaussée, l'appareil se désorganise mais le rejointoyage empêche de cerner une éventuelle reprise.

Après deux césures délimitant un appareil de plaquettes riches en calcaires bioclastiques (UC VG19) et une plage d'enduit beige à granulats alluvionnaire (UC VG21), un appareil similaire en tout point à l'UC VG13 se retrouve sur la moitié nord du mur, depuis la porte murée au centre jusqu'à l'extrémité nord (UC VG24). Le même modèle de fenêtre en plein cintre à large ébrasement se répète également dans cet appareil. Partiellement conservée, la porte, au centre du parement, est ornée d'un tympan monolithe et d'un arc en plein cintre (Fig. 89a). Les pierres portent à la fois des traces de layage et de broche.

Au sein des deux principales unités de construction des parties basses (UC VG13 et VG24), plusieurs petites plages d'enduits divers recouvrent partiellement les maçonneries et plusieurs césures interrompent le développement. Sur la gauche, l'appareil régulier est interrompu dans les parties hautes au niveau de la seconde baie à encadrement rectangulaire (UC VG54), également bouchée (UC VG53). Sur la droite de cette baie, plusieurs ensembles maçonnés se répartissent dans le parement, se distinguant essentiellement par le gabarit de leur appareil, la nature des matériaux, l'absence ou la présence de TCA et le suivi des assises (UC VG48 à

VG52). Ils sont tous largement recouverts par un rejointoyage à joints beurrés. L'unité la plus significative se situe autour de la petite baie en accolade (UC VG49 – Fig. 90). Cet ensemble maçonné hétérogène associe des pierres de moyen appareil, des moellons, des briques, des pierres plates et des remplois, disposés en assises à joints larges. Au centre, se trouve une petite baie dont l'encadrement en pierre de taille est décoré d'un tore sur base prismatique se poursuivant sur l'accolade du linteau. Cet appareil est interrompu à droite par une unité faite de plus petits éléments (UC VG47), également recouverte par l'enduit à joints tirés au fer.

La moitié nord du parement est percée d'une succession d'ouvertures parfois superposées. Au centre, un enduit saumon craquelé (UC VG46) est surmonté par une large baie rectangulaire, dont l'appui se situe au-dessous du niveau du reste des baies de l'étage. Cette baie est bouchée en grande majorité de briques (UC VG41). Bordant une petite unité verticale (UC VG45), une ouverture se situe dans son angle supérieur gauche (UC VG42), également bouchée (UC VG43 et VG44). Sur la droite, deux baies rectangulaires à chanfreins et accolades se distinguent par leur encadrement bouchardé (Fig. 91). L'une est intégralement construite en calcaire bio-oolitique à stylolites (UC VG39), l'autre en calcaire rosé micritique et rugueux (UC VG34). Leurs liaisons respectives avec les appareils désorganisés, riches en TCA et remplois sous-jacents (UC VG33, VG37 et VG40) sont masquées par un crépi ocre. L'extrémité du parement est marquée par une succession de petites unités de construction liées au ciment (UC VG27 à VG30), un long aplat de mortier de biais (UC VG32) et plusieurs petites unités verticales (UC VG26 et VG31).

Le **pignon méridional** se révèle moins complexe que la façade précédente (Fig. 92 et 96). On retrouve un petit et moyen appareil broché régulièrement assisé sur les deux tiers de sa hauteur, jusqu'à une césure rampante (UC VG56). Le premier niveau est percé de trois baies en plein cintre à double ébrasement éclairant le cellier (Fig. 93). Elles sont surmontées d'un alignement de trois corbeaux de pierre répartis à intervalles réguliers sur la façade. Au second niveau, les aménagements appartenant à UC VG56 se résument à une seule petite baie à l'extrémité orientale de la façade. Bouchée par un appareil de briques noyées dans un mortier (UC VG63), son ouverture étroite et rectangulaire est moins soignée que le grand appareil du rez-de-chaussée (Fig. 94). Au troisième niveau, une large baie occupe le centre du pignon. Son encadrement en pierre de taille partiellement démonté semble s'inscrire parfaitement dans les maçonneries. Au niveau de son appui, un ressaut horizontal règne sur la totalité du pignon. Il est partiellement recouvert d'un placage de mortier et gros morceaux de TCA (UC VG65), interrompu seulement par deux corbeaux de pierre. Cette grande unité de construction est

essentiellement composée de calcaires oolitiques blancs et calcaires micritiques à cassures conchoïdales (Fig. 96), alors que les éléments de pierre de taille en moyen et grand appareil pour les chaînages d'angle et les baies, sont exclusivement taillés dans des calcaires oolitiques blancs de même faciès que les moellons. Sur ces éléments, on retrouve à la fois des traces de broche et de layage. L'appareil est régulièrement masqué par des poches d'enduits à pierre vue, sous lesquels se perçoivent néanmoins les assises de l'appareil.

Le premier étage concentre l'essentiel des césures importantes. Sur la gauche de la façade, une première césure englobe une large portion de maçonnerie mixte de pierres et TCA (UC VG61). L'appareil hétérogène est fait de petits éléments allongés, moellons et pierres de moyen appareil. Au centre de cette unité se trouve une large baie à encadrement rectangulaire en pierre de taille. Outre les éléments de terre cuite, l'essentiel des matériaux observés se résume au seul calcaire oolitique blanc pour les moellons et un calcaire micritique rose pour le grand appareil. Cette baie est bouchée par une maçonnerie noyée dans un mortier à joints larges où se mêlent briques et moellons de calcaire bio-oolitique jaune et oolitique blanc (UC VG62).

Au centre du pignon, une seconde baie perce l'unité VG56, mais elle semble se diviser elle-même en deux unités distinctes. En partie haute, l'encadrement de cette porte est relativement bien inséré dans l'UC VG56, si ce n'est l'insertion de petites pierres de calage et TCA dans les interstices (UC VG58). Son encadrement en pierre de taille broché est orné d'un linteau en bâtière supporté par deux coussinets moulurés. Tous les éléments sont en calcaire oolitique blanc. Les deux dernières pierres des piédroits et l'appui se distinguent de l'ensemble précédent essentiellement par l'utilisation d'un calcaire plus beige, sans litage oblique, systématiquement bouchardé (UC VG57). Ces pierres sont en outre liées par un ciment beige lissé débordant largement.

Sur la droite de cette baie centrale, une dernière césure délimite une troisième baie. Comme la précédente, l'insertion de cette baie dans l'UC VG56 est limitée à l'encadrement de la baie et une petite zone de moellons et pierres de calage noyés dans un mortier. La baie, en pierre de taille bretturée, est ornée d'un linteau en accolade (UC VG59). À l'instar de la baie à l'extrémité occidentale, son encadrement est intégralement réalisé dans un calcaire micritique rose. Un appareil grossier de moellons de calcaire bio-oolitique jaune noyés dans un mortier grossier bouche cette dernière baie (UC VG60).

Au-delà de la césure rampante délimitant l'unité principale, l'appareil est largement noyé dans un mortier à pierre vue, laissant apparaître petits moellons allongés, pierres de moyen appareil et briques (UC VG67 – Fig. 95). Cette maçonnerie est strictement aveugle.

Le bâtiment du vestiaire, installé le long du cellier, s'appuie contre son **mur occidental** et en masque une partie des élévations (Fig. 85). Le rez-de-chaussée est visible sur toute la longueur du bâtiment, malgré le cloisonnement interne du vestiaire. La majeure partie du parement est construite en petit et moyen appareil, composé essentiellement de calcaire oolitique blanc assez grossier, de calcaire micritique blanc à cassures conchoïdales et quelques éléments plus rugueux et rosés (UC VG68). Seules deux ouvertures peuvent éventuellement<sup>396</sup> appartenir à cette unité de construction : il s'agit d'un fragment de piédroit, situé à droite de la porte centrale et d'une grande baie en plein cintre bouchée, décalée vers le sud et en grande partie masquée par une tapisserie contemporaine. Ces deux éléments en pierre de taille, s'apparentent non seulement par les traces d'outils (broche et brettüre), mais aussi par le faciès oolitique dans lequel ils ont été taillés.

Malgré le rejointoiement, les césures encadrant les trois grandes portes restent très nettes. L'unité de construction principale est interrompue à trois reprises, à ses deux extrémités et en son centre, remplacée par des maçonneries très irrégulières de moellons grossiers noyés dans un ciment à joints beurrés autour de trois grandes portes. L'encadrement de pierre de taille, en arc segmentaire au nord et au sud (UC VG69 et VG71), est systématiquement bouchardé alors que la porte centrale à linteau plat est layée au ciseau (UC VG70).

Dans les combles du vestiaire, une seconde portion de l'ancien mur extérieur du cellier est également visible. Elle s'étend également sur toute la longueur du bâtiment. On retrouve un appareil similaire à celui vu au rez-de-chaussée, riche en calcaire oolitique blanc, complété de quelques rares éléments micritiques (UC VG72). L'ensemble est également rejointoyé.

Sur l'extrémité septentrionale, cet appareil est perturbé autour d'une porte maladroitement logée dans l'angle et permettant d'accéder à l'étage du cellier (UC VG73). Son encadrement en pierre de taille porte des traces de brettüre. Immédiatement sur sa droite, l'unité de construction principale est à nouveau interrompue, ici par un grand arc en brique, sans piédroit visible, supportant un appareil également de briques (UC VG74). L'espace sous l'arc est comblé par de petits moellons mêlant calcaires bio-oolitiques jaunes et oolitiques blancs

---

<sup>396</sup> L'observation de l'appareil est particulièrement délicate aux alentours de ces deux éléments, en raison des tapisseries et éléments de décoration présents, comme du rejointoyage général au ciment.

(UC VG75). Après une cloison légère, propre aux combles du vestiaire contemporain, un alignement vertical dépasse du nu du mur (UC VG76 – Fig. 113). Il est décoré sur sa face nord d'un chanfrein à congé, sur sa face ouest d'un élément en saillie rappelant un coussinet en V concave et agrémenté sur sa face sud de gonds. L'ensemble des pierres, en calcaire oolitique blanc, est bretturé.

L'ampleur du rejointoyage, qui s'apparente dans ce secteur à un enduit au ciment à pierre vue, gêne la compréhension d'une saignée verticale, coiffée d'un linteau grossier soutenu par deux pierres formant coussinet (UC VG77). La saignée se poursuit jusqu'au plancher des combles et le ciment ne laisse apparaître qu'un seul piédroit en pierre de taille, au nord.

Au centre du parement, une grande porte perturbe l'appareil. Son encadrement en pierre de taille est, à l'instar des éléments observés plus au nord, fait de calcaire oolitique blanc layé à la bretture (UC VG78).

La moitié méridionale du parement est plus difficile d'accès, si bien qu'il est délicat de se prononcer sur deux baies qui éclairaient l'étage avant d'être bouchées. Seule la petite baie à mi parcours présente un ébrasement important (UC VG79). Leurs encadrements respectifs, en calcaire oolitique blanc, présentent tous deux des traces identiques de broche.

○ *Au rez-de-chaussée, le cellier*

Au rez-de-chaussée, la salle basse, le cellier proprement dit, est rythmée par deux alignements de quatre piles de pierres en trois travées de largeurs inégales (Fig. 97). Ces dernières supportent d'imposants madriers, eux-mêmes posés sur des semelles de bois. Aux madriers correspondent les poutres de rives, soutenues par deux séries de onze et douze corbeaux. Le tout reçoit un plancher de chêne.

Assez homogènes, les murs du cellier ne semblent avoir subi que peu de remaniements. Pour l'essentiel, ils sont construits en pierres de petit et moyen appareil régulièrement assisés (UC VG81). Les calcaires oolitiques blancs dominent largement, complétés sporadiquement par des calcaires micritiques à cassures conchoïdales.

Le parement nord est percé de trois ouvertures, qui toutes paraissent appartenir à cette première unité de construction. Il s'agit non seulement du grand portail central, en plein cintre, mais également de la petite porte basse à linteau plat donnant accès au réduit sous l'escalier et de la petite baie en plein cintre à double ébrasement à sa gauche. Quatre baies identiques à cette dernière se retrouvent sur le parement oriental et trois sur le parement méridional. L'ensemble de ces baies, ainsi que le portail et la petite porte au nord, en pierre de taille, sont exclusivement taillés dans des calcaires oolitiques blancs. Toutefois, si la plupart des pierres

sont layées ou brochées, certains claveaux des baies orientales présentent des traces de brettature dans leur ébrasement.

Sur le parement ouest, la baie en plein cintre murée et le reliquat de piédroit, à gauche de la porte centrale, sont d'appartenance plus douteuse (Fig. 98b et 99). Aucune césure n'isole strictement ces deux éléments du reste de l'UC VG81. Toutefois, sous l'appui de la baie, l'appareil est plus désorganisé qu'ailleurs et une césure semble isoler le piédroit gauche de la fenêtre en plein cintre de l'UC VG81 alors que l'arc en plein cintre paraît s'insérer parfaitement dans l'appareil. Sur la droite, les assises sont continues entre le piédroit droit de la fenêtre en plein cintre et le piédroit isolé. Une seconde caractéristique distingue ces deux baies du reste des ouvertures en grand appareil de cette unité de construction VG81 : alors que ces dernières sont préférentiellement layées ou brochées, les deux baies sont majoritairement bretturées. Seul l'arc en plein cintre de la baie est broché.

Sur la droite du piédroit isolé se retrouve la grande césure qui englobe la porte centrale à linteau plat (UC VG82). Son encadrement, en calcaire gris massif, porte des traces profondes d'un layage au ciseau. On retrouve également les césures isolant les deux grandes portes aux extrémités nord et sud de ce même parement (UC VG83 et VG84 – Fig. 98a). Sur le parement opposé, à l'est, d'autres césures encadrent une quatrième grande porte dont le pourtour est enduit (UC VG85). Elle communique avec le secteur des cuisines modernes.

Enfin, l'intégralité des parties hautes est perturbée autour de l'insertion dans l'appareil de vingt et un corbeaux soutenant poutres de rives et madriers (UC VG86 à VG107). À l'est, l'un d'entre eux est installé dans le bouchage d'une des petites baies rectangulaires hautes (UC VG93). Ces corbeaux ne forment pas un ensemble cohérent : ils se distinguent par leurs morphologies, leurs dimensions ou leur adaptation plus ou moins réussie aux poutres de rive (Fig. 100, 105 et 106). Parmi ces corbeaux, le troisième corbeau nord du parement oriental est décoré d'une croix agrémentée de trois clous : un sur la branche verticale, deux sur les bras horizontaux (UC VG88– Fig. 100d).

Au centre de la pièce, les **piliers**, organisés en deux alignements de quatre piles, en trois travées de largeurs inégales, rythment l'espace intérieur du rez-de-chaussée et supportent le plancher de l'étage (Fig. 101 à 104). Leur aspect permet de les associer en plusieurs groupes selon la nature des roches dans lesquelles ils ont été taillés (Fig. 101). Les piliers 1 et 2 sont constitués chacun d'un bloc monolithe de calcaire bioclastique d'aspect massif, bioturbé (Fig. 103). Le calcaire utilisé dans le pilier 3, constitué de plusieurs éléments, ressemble aux deux premiers piliers si ce n'est la présence de lits de gros coraux roulés. Ces trois piliers sont de

gros volume<sup>397</sup> et leur section est proche d'un carré. Toutefois, alors que les deux premiers sont brochés, le troisième est le seul à être soigneusement layé. Le pilier 4, lui, est constitué de deux blocs de calcaire rugueux, fin, à stylolites, dans lequel on remarque quelques oolites. Les deux piliers 5 et 6, en plusieurs éléments superposés, sont taillés dans un calcaire micritique à lits de bivalves. On note la présence de stylolites. Le pilier 7, semblable aux deux précédents, comporte en outre de nombreux terriers longs et rectilignes, avec un lit de chailles (Fig. 104). Ces quatre piliers forment un second groupe homogène, de moindres dimensions<sup>398</sup> ; plus étroits que les précédents, ils correspondent exactement à la largeur des madriers qu'ils supportent. Le dernier pilier, au sud-ouest, est constitué d'un assemblage de nombreux blocs de calcaire bio-oolitique jaune à stylolites. Il se démarque de l'ensemble des autres piliers, non seulement par le nombre et la nature des éléments qui le constituent, mais aussi par leur mode d'assemblage, les traces de boucharde encore nettement visibles et la moulure soignée de sa base (Fig. 104-détail).

○ *À l'étage, le "dortoir des frères convers"*

Le second niveau de ce bâtiment est occupé par un espace de même superficie, traditionnellement interprété comme le dortoir des frères convers (Fig. 110). Une imposante charpente couvre la pièce et supporte une toiture à double rampant en tuiles (Fig. 108). La lecture de l'espace y est moins aisée du fait de l'installation d'une salle de projection en son centre et d'un local technique à son extrémité méridionale.

Le **revers du pignon nord** est le seul qui soit entièrement accessible. Il se divise en deux unités de construction majeures séparées par une césure rampante en ressaut (Fig. 109). Les parties basses (UC VG110) sont construites en petit et moyen appareil régulièrement assisé, majoritairement constitué de calcaire oolitique blanc.

Sur la gauche, cet appareil est partiellement dégrossi et perturbé par l'insertion d'une porte à l'extrémité nord du parement occidental (UC VG111). Au-delà, une seconde césure entoure la grande baie géminée, agrémentée de coussièges dans son embrasure, et un petit placard chanfreiné qui lui est associé à sa droite (UC VG112). Ces deux éléments sont liés par un mortier beige à petit granulat alluvionnaire. Tous deux sont en pierre de taille bretturée, mêlant des calcaires oolitiques blancs et des calcaires micritiques légèrement rugueux.

Au centre du parement, se trouve la porte d'accès principal, au débouché de l'escalier extérieur. Son encadrement, en pierres de taille brochées, parfois layées, semble s'inscrire

---

<sup>397</sup> Pilier 1 : 54 x 56 cm. Pilier 2 : 53 x 53 cm. Pilier 3 : 41 x 41 cm.

<sup>398</sup> Pilier 4 : 47 x 33 cm. Pilier 5 : 41 x 29 cm. Pilier 6 : 47 x 33 cm. Pilier 7 : 43 x 36 cm.

dans l'unité VG110. Mais, immédiatement sur sa droite, un jeu de césures délimite une troisième baie, à meneau, dont l'encadrement de pierre de taille est finement bretturé (UC VG113).

L'extrémité orientale du parement est percée d'une dernière ouverture, dont l'encadrement rectangulaire à fort ébrasement intérieur semble, malgré les divers enduits présents, s'inscrire dans l'appareil VG110. Ses pierres, intégralement taillées dans un calcaire oolitique blanc sont brochées. Sur sa droite, dans l'angle du bâtiment, une césure et un ressaut dévoilent un aménagement disparu : le ressaut est recouvert d'un enduit blanc lui-même masqué par une petite unité de construction mêlant moellons et pierres de moyen appareil (UC VG114).

Dans les parties hautes, au centre, le parement est encore percé de deux ouvertures superposées. La première est bouchée (UC VG115), son encadrement enduit et la seconde est fermée d'un volet de bois intérieur. Au-delà du ressaut rampant, une nouvelle maçonnerie se développe jusqu'à la toiture. Assez régulière, elle est composée de petits moellons, briques et pierres de moyen appareil éparses. Totalement aveugle, elle ne comporte que quelques trous de boulin et reçoit les sous-faîtières de la charpente (UC VG116).

Outre les diverses phases de rejointoyages, l'ensemble de ce mur est recouvert de plusieurs plages d'enduits, soit simplement unis, soit figurant un faux appareil. La première catégorie comprend essentiellement des fragments d'enduits blancs, souvent de faible épaisseur, localisés dans l'embrasure des différentes baies. L'absence totale de relation entre ces différentes plages d'enduits interdit toute observation quant à la chronologie de ces enduits. La question relative aux enduits à joints feints est plus complexe, puisque plusieurs phases semblent se superposer. Le plus lacunaire est un enduit rose à joints blancs dont le tracé a d'abord été marqué par deux traits parallèles dans l'épaisseur de l'enduit avant d'être peint. Cet enduit se retrouve exclusivement dans les recoins du tympan de la porte centrale (face extérieure), dans son embrasure et sur ses piédroits ainsi que dans l'embrasure des deux baies à l'est de cette porte. À l'ouest, la grande baie géminée, mais aussi le petit placard associé, comportent quelques traces d'enduit rosé, sans joints peints. Le second enduit peint se distingue nettement du précédent par ses couleurs : il s'agit d'un enduit blanc-beige à doubles joints rouges. Bien conservé dans les parties hautes, il s'étend seulement sur l'UC VG110 et respecte les contours de la grande baie rectangulaire aujourd'hui bouchée.

**À l'ouest, le revers de la façade** observée depuis les combles du vestiaire est plus ou moins accessible, partiellement masqué par une banquette qui court sur toute sa longueur. L'intérêt majeur de ce parement est de présenter non seulement quelques éléments nouveaux, mais

surtout les faces décorées des deux portes. On retrouve, autour de la porte située à l'extrémité nord (UC VG111), l'insertion délicate déjà observée sur l'extérieur : le mur perpendiculaire a été dégrossi pour permettre l'insertion de la porte, sans pourtant empêcher le décalage entre le chanfrein du piédroit installé dans le mur nord avec celui du linteau. Ce dernier est soutenu par deux corbeaux en V concave. La porte centrale, se distingue essentiellement par le mince chanfrein courant sur le pourtour de l'ouverture et le décor de ses coussinets (UC VG117). Sur le motif en V déjà vu au nord, le décor est ici complexifié de chevrons soulignés par un boudin (Fig. 112).

L'autre intérêt de ce parement concerne les maçonneries adjacentes à cette porte (UC VG118). Visiblement perturbées sur l'extérieur, côté intérieur, elles dévoilent le reliquat d'une petite baie tronquée par une césure délimitant l'appareil de la porte centrale. L'encadrement de cette petite baie, réduit à son linteau et un fragment de son piédroit nord, est en calcaire oolitique blanc broché. Le reste du parement n'est pas accessible.

**Au sud**, les installations de la chaufferie masquent totalement les parties basses du revers du pignon. Au-dessus, une importante césure, soulignée comme au nord d'un ressaut rampant, marque la limite entre deux unités de construction (Fig. 111). En partie basse, l'UC VG119 se caractérise par un appareil régulièrement assisé de pierres de moyen appareil et rejointoyé (joints tirés au fer). Sur la gauche du parement, une petite baie, largement ébrasée sur l'intérieur, perce l'extrémité orientale du pignon. Son encadrement, ainsi qu'un large secteur de maçonnerie, sur ce mur et le mur en retour à l'est, sont recouverts par plusieurs plages d'enduits peints. Le premier est un enduit à simples joints rouges. Très bien conservé, il s'étend sur l'extrémité méridionale du mur oriental et autour de la petite baie à fort ébrasement intérieur du pignon sud. Sur ce mur, il semble contraint par des limites aujourd'hui disparues : si l'une est liée à la césure rampante, l'autre est encore inexplicite. Autour de la petite baie, on peut observer deux campagnes superposées d'enduits à joints feints rouges à rouge orangé. Les fragments de la seconde campagne sont trop lacunaires, mais il semblerait que les joints verticaux soient doubles et d'un rouge plus proche de celui de la couche inférieure. À l'aplomb de la petite baie, ces enduits peints sont complétés, voire recouverts dans le cas de l'enduit à faux joints simples, par un ensemble décoratif encore mal compris dans son ensemble, avec essentiellement une belle croix peinte en rouge sur fond blanc (Fig. 111 - détail). Dans un bon état de conservation et relativement accessible, le dessin préparatoire paraît réalisé au trait noir sur fond blanc et le décor peint d'un rouge plus orangé que celui des joints feints visibles à proximité immédiate. La croix est encadrée par un bandeau à chevrons, trop lacunaire

cependant pour déduire s'il s'agit d'un médaillon circulaire ou d'une architecture feinte (niche, etc.). Sur la droite de ce premier élément, un ensemble de points et de lignes forme un motif encore incompris. Il semblerait par contre que l'on retrouve le système du bandeau décoratif, associé à d'autres éléments indéterminés.

Au sommet de cette première unité (UC VG119), se trouve la baie haute, murée. Son encadrement en pierre de taille, broché, semble s'inscrire parfaitement dans la maçonnerie. Le bouchage de cette baie scelle une des poutres de la charpente (UC VG120). Les autres ouvertures, repérées depuis l'extérieur, ne sont plus accessibles depuis l'intérieur.

Au-delà du ressaut, l'appareil est fait de moellons et pierres de taille de gabarits variés, dont les joints sont largement beurrés (UC VG121).

**À l'est, le parement intérieur** est très difficilement accessible. Le seul point qu'il paraît intéressant de préciser concerne son extrémité méridionale sur laquelle s'étend la campagne d'enduits peints à joints feints rouges sur fond blanc qui recouvre également l'extrémité est du pignon sud, notamment la petite baie à fort ébrasement intérieur. Sur le parement oriental en retour, l'enduit se poursuit sur l'encadrement de la première baie, mais s'interrompt immédiatement ensuite.

○ *L'escalier*

Accolé contre la façade nord du cellier, sans lui être chaîné (Fig. 114b), ce bâtiment abrite la montée d'escalier qui permet d'accéder au dortoir des frères convers. L'escalier, sous lequel est installé un petit local voûté, est constitué d'une volée droite terminée par un palier encadré d'une banquette maçonnée. À mi-hauteur, une porte ouvre sur un petit réduit logé dans l'épaisseur du mur de façade. La toiture en appentis repose, côté cellier, sur une poutre de rive soutenue par deux corbeaux de pierre et un de bois. Elle retombe, au nord, sur les petits piliers de bois d'une galerie et un pan de maçonnerie, et, à l'ouest, sur le mur en retour. L'intégralité de l'escalier, intérieur comme extérieur, a subi plusieurs campagnes de rejointoyage si bien que les distinctions entre unités de construction sont parfois floues (Fig. 85).

La partie occidentale de **la façade nord** est construite en petit et moyen appareil organisé en assises régulières continues. On y retrouve essentiellement des calcaires oolitiques blancs, mais également quelques éléments micritiques ou riches en entroques à ciment rouge sombre (UC VG122). Au niveau de la grande porte en plein cintre, l'arc et les piédroits en calcaire oolitique présentent différentes traces d'outils singulières : en parallèle d'un layage dominant, deux pierres du piédroit droit présentent des traces décoratives au pic ou à la broche. Sur ce même piédroit, en partie basse, le gabarit des pierres de taille augmente et la première assise,

monumentale, est intégralement taillée dans un calcaire micritique massif jusque là inusité pour le grand appareil (UC VG123).

Sur la gauche et au-dessus du grand portail, l'appareil se désorganise : les joints deviennent plus larges, le gabarit des matériaux moins homogène (UC VG124). Malgré la présence toujours importante de calcaires oolitiques, la proportion de calcaire micritique augmente, et les calcaires à éclats spathiques rouge sombre semblent préférentiellement mis en œuvre en fines assises de réglage. Au niveau de la galerie, cette unité de construction est couronnée d'une assise de pierre de taille, formant appui, et alternant calcaires oolitiques et micritiques. Riches en graffitis, plusieurs pierres sont également taillées pour former deux auges peu profondes décorées (Fig. 114a).

Le cas de la petite baie en pierre de taille à encadrement rectangulaire est par contre problématique : elle appartient à une portion de maçonnerie régulière que l'on est plutôt tenté d'associer à l'UC VG122 en raison de l'alignement des assises, la relative homogénéité des gabarits et les traces de brettage visibles. Toutefois, l'ampleur des rejointoyages, l'absence de césure nette et de l'utilisation des mêmes matériaux dans les deux unités de construction VG122 et VG124, obligent à la prudence.

Les parties basses de l'UC VG122 sont perturbées à plusieurs reprises, notamment autour de la petite fenêtre en accolade qui éclaire le réduit sous l'escalier (UC VG125). Dans ce secteur, une césure nette isole un appareil essentiellement constitué de petits éléments noyés dans du mortier. On y note l'introduction de briques et d'un calcaire bio-oolitique jaune. La baie en elle-même est décorée d'une accolade et d'un chanfrein. Les pierres, un calcaire oolitique, sont bretturées.

Sur la gauche de cette baie, l'appareil régulier est à nouveau interrompu par une unité de construction signalée par l'utilisation d'un calcaire argileux gris-verdâtre et des joints rubanés (UC VG127). Cet appareil est coiffé d'un arc en plein cintre et percé d'une petite ouverture en calcaire jaune bouchardé.

Au-delà de cette unité, l'appareil UC VG128 est désorganisé, particulièrement à l'approche du chaînage d'angle. Mais, si ce n'est la présence ponctuelle de briques, il est essentiellement composé des mêmes matériaux que les UC VG122 et VG124. Dans les parties hautes, un enduit à pierre vue semble correspondre à un appareil de petits éléments hétérogènes dont la nature n'est pas évidente à préciser. Il est complété d'une baie rectangulaire simple, à linteau de bois (UC VG129).

Chaîné avec le mur de façade de l'escalier, le **parement occidental** est sur ses deux tiers constitué de la même maçonnerie régulièrement assisée, faite de pierres de petit et moyen appareil (UC VG134 – Fig. 114b). Cet appareil prend appui sur cinq assises en ressaut récemment rejointoyées au ciment (UC VG135). Les pierres, en calcaire rougeâtre riche en bioclastes à éclats spathiques, sont de gros gabarit et grossièrement mises en œuvre. Au niveau de l'appui de la galerie, une assise de longues briques précède un alignement de pierres de grand gabarit en calcaire micritique (UC VG136), dont la pierre d'angle souligne la continuité d'avec l'UC VG124. Au-delà de ce niveau, l'appareil n'est plus constitué que de petits moellons noyés dans un mortier beige (UC VG133).

La volée d'escalier elle-même est accessible depuis l'est par une large porte en arc brisé (Fig. 114c). L'encadrement de cette dernière reperce le parement nord du cellier (UC VG137) et s'insère dans la zone désorganisée du chaînage d'angle de l'escalier (UC VG128). Son encadrement en pierre de taille bretturée est décoré, au niveau des piédroits, d'une moulure convexe légèrement soulignée par un ressaut formant congé et, au niveau de l'arc, d'un simple chanfrein. En dépit du soin apporté à cette ouverture, sa base se situe à près de 60 cm au-dessus du niveau de sol actuel et correspond à trois marches qui se distinguent du reste de l'emmarchement essentiellement fait de calcaire à entroques rouge sombre, et calcaire micritique massif.

Le mur de cage nord, correspondant au revers de la façade du bâtiment de l'escalier est totalement rejointoyé au ciment. L'élément le plus intéressant concerne le petit réduit installé dans l'épaisseur du mur, accessible depuis une porte installée à mi-hauteur de l'escalier (Fig. 114d). La porte en plein cintre, en relief par rapport au parement, perturbe l'appareil du mur de cage et les marches ont été retaillées pour créer un petit palier (UC VG138). Le petit espace auquel elle donne accès (116x70 cm) est en grande partie couvert de deux couches d'enduits blancs, épaisses de près de 3cm. Seules les parties basses du mur ouest et 45cm des murs nord et sud sont laissés vierges. Cette distinction correspond à une limite entre tomettes à l'est et béton à l'ouest. De ce côté, le sol est également percé par un gros tuyau. Il est enfin intéressant de constater que les nombreux graffitis dessinés ou incisés dans l'épaisseur de l'enduit se concentrent sur le mur nord, au-dessus de la zone laissée vierge et, à la même hauteur, sur le mur oriental.

*A.I.3.2. À l'ouest : la cuverie*

Au nord-ouest du cellier et du vestiaire reliant les deux bâtiments, la cuverie occupe une vaste surface organisée en quatre ailes charpentées autour d'une petite cour centrale. Les angles des galeries sont occupés par quatre pressoirs monumentaux en bois et les galeries nord et ouest, par de grandes cuves. Sauf la façade orientale, le bâtiment, totalement rejointoyé au ciment à l'intérieur et ponctuellement à l'extérieur, n'a pas fait l'objet d'une analyse fine de ses unités de construction. La présentation qui va suivre s'intéresse essentiellement à certains points spécifiques de la construction jugés pertinents.

Le parement extérieur oriental est l'un des de ces points intéressants (Fig. 115). Ce mur constitue la façade sur cour de la cuverie, joignant au nord le château et, au sud, le vestiaire accolé au cellier (Fig. 116). En son centre, une large porte charretière permet d'accéder à la cuverie et en constitue l'accès principal. Loin d'être homogènes, les maçonneries sont entrecoupées de plusieurs césures plus ou moins nettes. À l'extrémité méridionale (Fig. 117), les premières assises sont constituées d'un appareil de pierres de moyen appareil régulier, pris dans un mortier clair à granulats alluvionnaire riche en petits éléments (nodules de chaux, charbons de bois, fragments de TCA). Ce mortier en recouvre un second, rosé, mêlant granulats alluvionnaire et cryoclastique (grèzes litées), charbons de bois et fragments de TCA. Ce second mortier est plus profondément ancré dans les joints que le mortier clair et dépasse largement les limites de l'appareil régulier, se poursuivant malgré la désorganisation de l'appareil, fait de blocs de plus gros volume (UC VG139). Dans l'épaisseur des joints, de petites pierres plates, bio-oolitiques, parfois rubéfiées complètent l'appareil. Sur la gauche, dans l'angle formé avec le vestiaire, une porte ornée d'une accolade et d'un cavet appartient à cette unité de construction (Fig. 118). Les pierres de taille de son encadrement, en calcaire oolitique, sont toutes finement bretturées et leurs arêtes soulignées par une fine ciselure.

Sur la droite et dans les parties hautes, un enduit couvrant masque la poursuite de l'appareil, les mortiers et césures éventuelles. À ce niveau, se trouve une grande baie murée, dont l'encadrement de pierre de taille semble largement ébrasé. Une seconde baie, identique, se retrouve sur la moitié nord du parement, au delà de la porte charretière. Leurs pierres présentent majoritairement des traces de bretture, si ce n'est l'appui de la baie nord broché et encadré par une ciselure périmétrique. L'appartenance à l'UC VG139 de ces deux fenêtres condamnées reste incertaine.

*A contrario*, le contrefort présent dans la moitié méridionale entre la baie murée et la porte charretière, semble effectivement appartenir à l'UC VG139 (Fig. 119). Il est constitué de pierres de taille entre lesquelles se retrouve le même mortier rosé. L'appareil semble se poursuivre jusqu'à la grande porte charretière surmontée d'un arc segmentaire. Son encadrement de pierre de taille est exclusivement taillé au pic et les arêtes au ciseau.

Sur la droite de la porte charretière, une porte haute perce les maçonneries (UC VG140). Une seconde césure isole le pourtour immédiat de la baie et correspond à un appareil désorganisé, mêlant petits moellons et pierres de taille, dont certaines semblent correspondre à des morceaux de l'encadrement démonté de la baie (UC VG141). Son ouverture est bouchée par une maçonnerie régulière de moellons hétérogènes (UC VG142), associant calcaires oolitiques blancs, micritiques blanc rosé et bio-oolitiques jaunes.

Sur la gauche du parement, l'intégralité de l'appareil est rejointoyée au ciment, les parties hautes également recouvertes d'un enduit à pierre vue. On retrouve toutefois les caractéristiques de l'appareil UC VG139, si ce n'est une diminution progressive du gabarit des pierres en allant vers le nord. Une dernière césure isole un pan de maçonnerie vertical, entre les deux baies de la moitié nord (UC VG143 – Fig. 119). À ce niveau, l'appareil est majoritairement constitué de calcaires bio-oolitiques en plaquettes, noyé dans un ciment gris récent.

Les murs extérieurs nord, sud et ouest sont visibles sur tout leur déroulé mais ne présentent pas d'aménagement majeur. Sur aucun d'entre eux ne se retrouve l'appareil plus ou moins régulier de pierres de taille vu sur la façade orientale et les deux chaînages d'angle, au nord comme au sud, sont masqués par les bâtiments adjacents.

À l'ouest, le parement est simplement percé de deux petites fenêtres en pierre de taille décorées d'un chanfrein. Toutes deux semblent appartenir à l'appareil hétérogène noyé dans un mortier important qui constitue l'ensemble du mur.

Le parement extérieur sud, sur lequel a été réalisée une analyse plus poussée des matériaux, révèle un appareil très hétérogène mêlant moellons, petites pierres allongées, pierres de taille (notamment pour le chaînage d'angle), remplois, morceaux de bois ou encore TCA, organisés en assises discontinues (Fig. 120). Le cortège de pierres mises en œuvre est également particulièrement varié, associant des calcaires oolitiques, différents faciès de calcaires micritiques, de calcaires à entroques, des calcaires à petits bioclastes, et quelques éléments

bio-oolitiques jaunes. L'ensemble est lié par un mortier beige orangé à gros granulat cryoclastique et fragments de TCA. Sur ce parement, une césure isole une porte condamnée, dont l'encadrement est bouchardé.

Les rejointoyages sont encore plus prononcés sur les parements intérieurs du bâtiment, laissant cependant apparaître des maçonneries très irrégulières, faites de blocs hétérogènes où l'on retrouve les natures de calcaires vues sur le parement méridional extérieur.

Dans la galerie septentrionale, les maçonneries sont constituées d'éléments hétérogènes mis en œuvre sans réel souci d'horizontalité. Une importante césure est visible dans le premier quart est du mur, sans aucun changement d'appareillage, de gabarit ou de nature de matériaux. À ce niveau, trois portes à linteau plat permettent d'accéder à l'annexe des cuisines modernes, située à l'arrière, et une porte haute permet de relier, via une volée en bois, les étages de ce bâtiment accolé au nord.

La galerie ouest est percée des deux petites ouvertures rectangulaires situées à chacune de ses extrémités. L'organisation de la construction est tout aussi peu homogène et régulière que sur le parement précédent.

Plus régulières, les maçonneries de la galerie méridionale sont organisées en assises dont l'horizontalité reste relative. Pour ce qui concerne le pressoir de l'angle sud-est, le levier est maçonné dans l'appareil et surmonté de trois pierres monumentales. Sur la droite du parement, deux portes repercent ces maçonneries. Une porte à linteau plat permet d'accéder aux divers locaux situés autour du vestiaire. Son embrasure présente un léger désaxement vers l'est. Au centre du parement, la seconde porte est actuellement bouchée.

Les murs bordant la cour intérieure présentent les mêmes caractéristiques que les murs du pourtour. Au nord, à l'ouest et au sud, ils sont percés de trois larges ouvertures condamnées en partie basse et d'une porte au centre du mur ouest. À l'est, le mur est largement ouvert sur la cour. Deux volumineux piliers de bois soutiennent la charpente. De part et d'autre, les ouvertures reçoivent des doubles bassins de pierre formant un mur bahut.

#### *A.I.3.3. Au nord-est : le château et les nouvelles cuisines*

##### *o Le château*

Les deux ailes perpendiculaires du château forment l'angle nord-est de l'ensemble architectural, à l'opposé des secteurs d'exploitation (cuvierie et cellier). En plan, le château ne

suit pourtant pas l'alignement de ces derniers, donnant à la cour sa forme trapézoïdale (Fig.84).

L'ensemble de la construction est homogène, organisée en trois niveaux horizontaux, soulignés par une corniche denticulée régnant sur l'ensemble des parements (tours incluses) et une plinthe moulurée à la base des façades intérieures. L'aile nord, encadrée de deux tours de plan carré, forme la façade principale percée du seul accès à l'intérieur de l'ensemble architectural.

Cette **façade nord** est une construction sans césure majeure, faite de moellons hétérométriques et hétérogènes mis en œuvre dans un mortier à joints larges (Fig. 121). L'appareil, en partie basse, présente un ressaut grossier, comprenant par endroits des pierres de grand volume au parement éclaté. Sur l'ensemble du parement, on retrouve, sans distinction de gabarit, des calcaires oolitiques plus ou moins grossiers, des calcaires micritiques massifs, à cassures conchoïdales, des calcaires argileux gris-vert, quelques rares calcaires bio-oolitiques jaunes et TCA anecdotiques.

En partie basse et jusqu'au niveau des linteaux des baies du rez-de-chaussée, le mortier est gris-beige, à gros granulat alluvionnaire ; au-delà, il est recouvert par un enduit saumoné à joints beurrés, par endroits tirés au fer. Le premier niveau est percé par quatre petites baies rectangulaires, réparties inégalement de part et d'autre de la grande porte charretière déportée sur la droite de la façade. Ces baies, toutes identiques, voient leur encadrement en pierre de taille simplement décoré d'une doucine alors que la grande porte est richement ornée d'un entablement antique supporté par deux pilastres (Fig. 123). La corniche, au-dessus de la frise de triglyphes et métopes, supporte deux angelots en haut relief et, au centre, un blason assorti du millésime 1551. L'absence de symétrie dans la répartition des baies se retrouve au second niveau avec trois fenêtres à meneau, traverse et mur d'allège\* et une simple baie à traverse, toutes surmontées d'un arc de décharge\*. À l'aplomb des trois grandes baies, les combles sont percés de trois fenêtres mansardées également à meneau et traverse.

Hormis la porte, d'un assemblage plus complexe, l'ensemble de ces ouvertures, des murs d'allèges ou de la corniche régnante est taillé dans un calcaire oolitique blanc, marqué dans certains cas par un litage oblique fort net. Ces pierres présentent toutes une ciselure périmétrique et des traces de brettage. Pour la porte, l'assemblage de matériaux est largement dominé par ce même calcaire oolitique blanc, dans ce cas très fin et à litage oblique marqué. La base du pilastre oriental est remplacée par un petit appareil de moellons de calcaires argileux gris-vert. Au-dessus de cet appareil, la première pierre du pilastre est réalisée dans un

calcaire micritique bouchardé, alors qu'à l'ouest, cette base est réalisée dans un calcaire biooolitique jaune, fin, riche en stylolites et veines rougeâtres. On retrouve ce même matériau dans l'entablement, au niveau de l'architrave, de la corniche et au-delà pour deux éléments de l'appareil de pierre de taille entre les angelots et le blason. La frise de métope et triglyphe semble avoir été taillée dans un calcaire plus orangé, sans aucun stylolite. Enfin, les claveaux au sommet de l'arc en plein cintre de la porte ont été réalisés dans un calcaire micritique rugueux, légèrement rosé, à cassures conchoïdales.

Si ce n'est un léger décalage dans l'alignement de la corniche à sa jonction avec la tour orientale, ni l'appareil, ni les matériaux ni le style des ouvertures ne diffèrent dans les **deux tours flanquantes de l'aile nord**. La tour orientale, très marquée par diverses fissures et tentatives de consolidation (reprises au ciment, témoins de fissures), a en outre été reprise en sous-œuvre au niveau des deux baies du premier étage. L'encadrement de la grande fenêtre en arc brisé à l'est a été restauré en partie basse : alors que les parties hautes sont taillées dans un calcaire oolitique blanc massif, les parties basses, ainsi que quelques éléments de la corniche, sont taillés à la boucharde dans un calcaire bioclastique à stylolites. On retrouve ce même matériau au niveau du meneau de la baie nord. Le reste de la maçonnerie, de petits moellons hétérogènes en calcaire oolitique blanc grossier et calcaire micritique massif, est lié lorsqu'il est visible par un mortier beige à gros granulat cryoclastique, nodules de chaux et fragments de TCA. Le tout est recouvert par un enduit saumoné similaire, à pierre vue.

À l'ouest, la construction de la seconde tour est également homogène, caractérisée par un appareil de moellons où l'on retrouve non seulement les calcaires oolitiques grossiers et micritiques, mais également les calcaires argileux gris-vert, un calcaire bioclastique riche en entroques et quelques assises discontinues de briques et tuiles plates (en partie haute). Le mortier est ici recouvert par un enduit à joints beurrés, parfois tirés au fer. De couleur saumonée, il est riche en petit granulat alluvionnaire. Comme sur le reste des façades, les éléments de pierre de taille sont réservés aux baies, chaînages d'angle, murs d'allège et corniche, tous taillés dans un calcaire oolitique très fin. Sauf les moulures de la petite porte septentrionale en plein cintre, façonnée à la ripe, le reste des pierres de taille présente un layage à la bretture.

La grande **façade orientale** respecte le même modèle de stricte organisation horizontale, seulement perturbé par une grande fenêtre rectangulaire qui interrompt la corniche au premier tiers nord (Fig. 122). Elle correspond, à l'intérieur, au palier de l'escalier menant à l'étage. Sur l'ensemble du parement, l'appareillage, s'il reste identique à celui des façades précédentes, se

caractérise néanmoins par un assemblage de matériaux beaucoup plus varié, composé de calcaires oolitiques plus ou moins grossiers et/ou lités, de calcaires micritiques blancs ou rosés, de calcaires à petits bioclastes jaunes et de fragments de TCA. L'ensemble est recouvert de différentes nappes d'enduits disjointes, notamment, en partie haute, un enduit beige à joints beurrés parfois tirés au fer. Les rares parcelles maçonnées où le mortier apparaît, laissent apercevoir un liant beige orangé, à granulats grossiers, TCA et nodules de chaux. On remarque en outre, la présence aléatoire de quelques pierres de plus gros volume, généralement taillées dans un calcaire micritique très massif. La fenêtre intermédiaire de l'escalier ainsi que les grandes baies à meneaux des parties hautes sont toutes réalisées dans un faciès fin oolitique, layé à la bretture et comportant une ciselure périmétrique.

Les trois fenêtres percées au rez-de-chaussée se distinguent de ce premier ensemble : encadrées d'une césure ou noyées dans un enduit localisé, elles ne semblent pas appartenir à la même unité de construction. La première, sur la droite de la façade, se caractérise par un encadrement en pierre de taille bouchardé, réalisé dans un calcaire roux bio-oolitique à figures de Liesegang rouge sombre. Au niveau de la seconde, au centre, se retrouve le calcaire oolitique blanc, toutefois taillé à la boucharde. Autour de cette baie, l'appareil est lié par un mortier orangé très localisé. À l'extrémité sud, l'encadrement de la dernière baie est réalisé (peut-être simplement recouvert) d'un crépi beige à granulats alluvionnaires.

À l'intérieur du château, les façades sur cour paraissent parfaitement chaînées. La **façade méridionale de l'aile nord**, comme les précédentes, est faite d'un appareil de moellons hétérogènes recouvert d'un enduit à pierre vue. L'assemblage de matériaux est à nouveau complexe, associant des calcaires oolitiques blancs grossiers, des calcaires micritiques rosés à blancs, des calcaires à petits bioclastes jaunes, des calcaires violets à fragments d'entrouques et des fragments de TCA. L'ensemble de la façade semble homogène, bien que la partie gauche soit occupée par une galerie en appentis sous laquelle les pierres sont rejointoyées au ciment. Récemment restaurée, une plinthe moulurée court sur toute la longueur de la façade, seulement interrompue à l'ouest par une petite porte en plein cintre et, au centre, par le débouché du passage qui traverse toute l'aile nord et permet d'entrer dans la cour (Fig. 123). Comme son pendant, cette porte est richement décorée d'un décor à l'antique avec deux colonnes cannelées supportant un entablement à frise de triglyphes et métopes et encadrant le plein cintre de la porte elle-même. Au-dessus de l'entablement, le parement en grand appareil de pierre de taille est décoré du même blason qu'au nord. L'ensemble de la structure est taillé dans un calcaire oolitique fin, à litages obliques. Les premières pierres à la base des piédroits

de la porte semblent, elles, taillées dans des faciès micritiques alors que la frise et l'architrave alternent des calcaires micritiques rosés et des calcaires beiges très fins. Les piédestaux sous les deux colonnes, ainsi que la base de la colonne de droite n'appartiennent pas à l'état primitif de la porte et sont taillés dans des calcaires différents : un calcaire gris grossièrement bioclastique, un calcaire bio-oolitique jaune et un calcaire à gros bioclastes jaune-roux. Sur la gauche de cette grande porte, une fenêtre à encadrement de pierre de taille a été bouchée par un appareil de briques. Son encadrement, comme celui des deux baies à meneaux du premier étage, le chaînage d'angle occidental ou encore la corniche, sont plus simplement faits de pierres de taille en calcaire oolitique fin à litages obliques.

La **façade occidentale de l'aile est**, chaînée avec la précédente, poursuit le même programme sans altération notable (Fig. 125). On retrouve le vocabulaire décoratif commun à toutes les façades du château, avec les horizontales soulignées par la plinthe et la corniche denticulée régnant entre le premier et le second niveau, les portes décorées à l'antique au rez-de-chaussée et les larges baies à meneau de l'étage. Comme précédemment, l'appareil de moellons est irrégulier, lié par un mortier à joints beurrés, tiré au fer dans les parties hautes. Majoritairement en calcaire oolitique blanc grossier, on retrouve également dans cet appareil des calcaires micritiques blancs ou rosés, des calcaires à entroques rouge vineux, des calcaires à petits bioclastes, des calcaires argileux gris-vert et enfin quelques calcaires bio-oolitiques jaunes.

Les deux grandes portes du rez-de-chaussée, l'une donnant accès à l'escalier d'honneur, la seconde au puits, sont richement décorées (Fig. 124). Toutes deux sont couronnées par un entablement à frises alternant triglyphes, métopes à bucranes et médaillons floraux, la porte de l'escalier se distinguant néanmoins par les pilastres jumeaux encadrant deux niches superposées à cul de four traité en coquille et accueillant chacune une petite statue en ronde bosse. Au-dessus de l'entablement, l'appareil de pierre de taille est non seulement décoré du même blason que précédemment, mais également par un atlante et une cariatide engainés sans fonction de support. Plus encore que les précédentes, cette porte bénéficie de nombreux calcaires différents : le grand appareil en pierre de taille, sauf l'entablement, l'arc, les statues et les piédestaux, est taillé dans un calcaire oolitique très fin, avec un exemple de géode de calcite sur le piédroit droit. Des faciès plus fins encore ont été utilisés pour l'arc et l'architrave (calcaire fin à rares stylolites et géodes de calcite), alors que pour les piédestaux, sur lesquels on remarque des traces de boucharde, la préférence a été donnée à des calcaires micritiques à grosses oolites. Les quatre statues, enfin, ont été réalisées dans un calcaire bio-oolitique jaune.

L'assemblage de matériaux utilisés pour la seconde porte est étonnamment plus simple : les calcaires oolitiques fins sont majoritaires, complétés en partie basse par des faciès micritiques et des faciès rosés fins et micritiques au niveau de la frise.

Dans cette construction apparemment homogène, on remarque néanmoins quelques césures et reprises en sous-œuvre, concentrées autour de quelques ouvertures. Au rez-de-chaussée, les parties basses de la petite fenêtre à l'extrémité nord n'appartiennent pas à la même unité de construction : les deux premières pierres, contrairement au reste de l'encadrement, ont été taillées dans un calcaire bio-oolitique jaune bouchardé. À l'autre extrémité de la façade, une troisième porte, associée à une fenêtre rectangulaire, diffère également des deux premières grandes portes : de facture beaucoup plus sobre, le décor à l'antique se résume ici à un petit entablement alternant oves coquillés et dards, frises de perles, alors que l'encadrement des deux ouvertures, en saillie, est souligné par une arête vive. Le seul matériau employé est ici un calcaire oolitique blanc fin, mais contrairement au reste des pierres de taille de ces façades, toutes bretturées, ces éléments ont été bouchardés.

Enfin, la grande baie à doubles meneaux au-dessus de la porte de l'escalier est divisée en deux par une césure : les deux tiers gauches sont homogènes, taillés dans le même calcaire que l'ensemble du grand appareil de cette façade. Sur la droite, le linteau, le second meneau et la dernière traverse sont taillés dans un calcaire bio-oolitique jaune, liés entre eux par un mortier gris-beige débordant sur la maçonnerie. En parallèle, l'arc de décharge au-dessus de la baie et le mur d'allège en dessous s'interrompent à ce niveau, ne correspondant qu'à la partie gauche de la fenêtre. D'autres césures délimitent de petits secteurs, liés essentiellement à l'intégration d'éléments modernes (ventilation, électricité, etc.). Enfin, quelques restaurations faites pendant le temps de cette étude sont à signaler au niveau de la moulure en pierre de taille couronnant la plinthe, intégralement restaurée, ou encore de certaines portions des frises de triglyphes et métopes des portes.

L'intérieur du château n'a pas bénéficié d'une analyse systématique de ses volumes et parements, à la fois pour des questions de lisibilité consécutives à l'aménagement intérieur des espaces d'apparat (boiseries et tapisseries) ou d'accessibilité en lien avec les activités actuelles du château. Les remarques qui suivent s'intéressent essentiellement aux anciennes cuisines, à l'escalier d'honneur et au puits.

Situées à l'extrémité méridionale de l'aile est, **les anciennes cuisines** occupent l'une des dernières pièces du rez-de-chaussée (Fig. 126). Elles sont accessibles, depuis la cour, par la dernière porte, de facture plus sobre que celles de l'escalier et du puits. Cette petite pièce

communique également avec les espaces adjacents, via trois portes. Au nord, la présence de l'immense cheminée au centre du parement rejette la porte vers l'angle nord-ouest de la pièce. Le manteau de la cheminée, partiellement restauré, comme en témoignent les traces de boucharde, est décoré d'un blason bûché entouré d'une fine guirlande de lauriers. Cette grande pierre a été taillée dans un calcaire oolitique blanc fin. L'âtre, lui, est le seul espace vu dans le château qui soit intégralement construit en briques.

Au sud, les deux portes sont totalement différentes : la première, qui permet d'accéder aux cuisines modernes, a été construite avec des calcaires oolitiques blancs et bio-oolitiques jaunes, bouchardés. Quant à la seconde, elle se distingue non seulement par un encadrement décoré d'un tore en accolade retombant sur des bases prismatiques mais également par l'utilisation de calcaires micritiques rosés en parallèle des calcaires oolitiques blancs (Fig. 127). Les traces d'outils évoquent ripes et brettures.

La pièce est voûtée d'ogives, retombant dans les angles sur des culots aux lignes sobres (Fig. 126) et, au centre de la pièce, sur une colonne monolithe. Sauf quelques pièces restaurées, les ogives, au profil à double ressaut concave, sont réalisées dans un calcaire oolitique blanc à litages obliques nets. La base, le fût et le chapiteau toscan, bouchardés, sont eux faits d'un calcaire jaune poreux légèrement siliceux.

Au centre de l'aile orientale et largement ouvert sur la cour, un vaste espace est consacré au **puits**. Étrangement désaxé par rapport à la porte monumentale qui y donne accès, le puits est isolé au centre de la pièce, alors que les murs supportent la roue en bois qui permet de remonter l'eau. Le puits en lui-même est creusé dans le substrat rocheux sur une vingtaine de mètres de profondeur. Les pierres de taille constituant la margelle sont soigneusement sculptées dans un calcaire bio-oolitique riche en gros bioclastes lités (Fig. 128).

Juste au nord de cet espace, annoncé par l'autre porte monumentale, se trouve **l'escalier d'honneur** menant aux appartements de l'étage. Organisé en deux volées droites et couvert d'un plafond à caissons rampant, cet escalier est intégralement en pierre de taille. Sauf pour les fleurs pendantes au centre des caissons, sur lesquelles nous n'avons pas pu faire d'observation précise, l'intégralité de la structure semble avoir été taillée dans un calcaire oolitique fin. Au sol, sur le palier précédant la première volée, le dallage alterne pierres blanches et calcaires rouge vineux à petits fragments d'entroques. La chronologie relative de cet élément par rapport à l'ensemble de l'escalier reste cependant délicate à préciser.

○ *Le bâtiment des nouvelles cuisines*

Dans le prolongement sud du château, ce bâtiment accueille aujourd'hui des cuisines modernes. De ce fait, seules les façades extérieures sont accessibles.

Suivant le même alignement, et sans rupture apparente dans les maçonneries, la **façade orientale** de ce bâtiment semble être une suite de celle du château (Fig. 122 et 129). Diverses superpositions d'enduits, toutefois, ne permettent pas de lire clairement les relations entre ces deux bâtiments. L'appareil reste constitué de moellons hétérogènes, mêlant calcaires oolitiques grossiers, calcaires oobioclastiques jaunes, et quelques briques localisées. Cet appareil est recouvert en grande partie du même enduit à joints beurrés, parfois tirés au fer, que celui présent sur la majeure partie de la façade orientale du château. Cet enduit se poursuit jusqu'au chaînage d'angle en pierre de taille et englobe l'encadrement de la grande baie du premier étage, sur la droite de la façade (Fig. 129). Décorée d'un cavet sur congé biais et de deux accolades sur le linteau, cette grande fenêtre en pierre de taille est quasi exclusivement taillée à la bretture dans un calcaire oolitique à litages obliques. Seules deux petites pierres situées à mi-hauteur sur les deux piédroits montrent des traces de boucharde. L'appui ne semble pas appartenir au même ensemble bien qu'il serve également au scellement du barreaudage de la baie. Il présente non seulement des traces de boucharde, mais correspond également à une seconde nappe d'enduit, beige, à gros granulat alluvionnaire blanc. Cet enduit localisé occupe la moitié inférieure droite de la façade et comprend la baie basse à l'aplomb de la précédente. Aujourd'hui bouchée, cette petite baie est de facture plus simple, avec un encadrement en pierre de taille à arêtes vives et un barreaudage intérieur. Les pierres sont bouchardées et comportent toutes une ciselure périmétrique. Un calcaire bioclastique à stylolites a été utilisé pour les piédroits et l'appui, alors que le linteau est taillé dans un calcaire micritique rosé, à cassures conchoïdales et d'aspect lessivé.

Sur la moitié gauche de la façade, les trois baies sont chacune inscrites dans une plage d'enduit différente : au rez-de-chaussée, la porte est prise dans un mortier à gros granulat alluvionnaire blanc, semblable à celui présent autour de la seconde baie du rez-de-chaussée. Son encadrement est également comparable, tant dans sa forme (arêtes vives), ses traces d'outils (ciselure périmétrique et boucharde) que ses matériaux de construction (calcaires bio-oolitique jaune et micritique rosé pour le linteau). À son aplomb, une seconde grande baie barreaudée éclaire le premier étage. Son encadrement est décoré d'un cavet sur congé biais et d'une accolade simple. Toutefois, contrairement à la première baie à accolade, la baie s'inscrit dans un rectangle strict de même que la dernière petite baie, sur sa gauche. Décorée d'un

chanfrein, elle est liée par du ciment. Ces deux baies sont intégralement bouchardées et toutes deux taillées dans un calcaire bio-oolitique jaune.

Si l'on ne peut voir de césures dans la maçonnerie, les relations stratigraphiques entre les différents enduits sont néanmoins partiellement visibles : les différentes plages d'enduits à gros granulat alluvionnaire blanc et ciment se situent toutes au-dessus de l'enduit à joints beurrés mais ne se recourent pas entre elles.

Le **mur en retour au sud**, avec lequel cette première façade est chaînée, est intégralement rejointoyé (Fig. 130). Il se poursuit au-delà du bâtiment des nouvelles cuisines jusqu'au cellier. Une première césure marque la limite entre le bâtiment des cuisines et la partie occidentale du mur. Une seconde, avec un important décrochage, délimite un reliquat de maçonnerie mêlant moellons et pierres de taille. L'ensemble est noyé par un enduit à pierre vue, rosé, à petit granulat alluvionnaire.

Sur la droite, l'appareil mêle petits moellons et pierres de moyen appareil, en calcaire oolitique et calcaire bio-oolitique à stylolites. Les briques sont essentiellement cantonnées aux conduits de cheminée en façade. La porte, au rez-de-chaussée, en calcaire bio-oolitique jaune, est bouchardée. Au premier étage, on retrouve une fenêtre en accolade simple similaire à celle vue sur la façade orientale : son encadrement, strictement rectangulaire, est également bouchardé (Fig. 131). Au deuxième étage, la grande fenêtre est moins soignée : ses piédroits et son appui sont simplement moulés au ciment, recouvert par l'enduit à pierre vue de façade, et son linteau fait d'un remploi de baie à tore (Fig. 133). Au-dessus, l'oculus monolithe, dans un calcaire blanc vacuolaire, semble postérieur à la campagne de rejointoyage.

Sur la gauche, l'appareil ne se différencie guère de celui des nouvelles cuisines. Il est percé en son centre d'une petite baie rectangulaire bouchardée et d'une grande porte en arc en anse de panier aujourd'hui bouchée. Son encadrement en pierre de taille mêle calcaire oolitique blanc et calcaire argileux gris-vert. Au-delà, l'appareil mêlant moellons et moyen appareil est strictement aveugle. Il prend appui sur le mur oriental du cellier sans lui être chaîné.

La **dernière façade de ce bâtiment, à l'ouest**, donne sur la cour intérieure du château (Fig. 132a). Elle est partiellement masquée par une volée d'escalier accolée en façade. Comme son pendant oriental, elle est percée de nombreuses ouvertures et recouverte de plusieurs plages d'enduits. Le rez-de-chaussée est percé d'une porte en pierre de taille décorée d'un chanfrein à congés sur chacun de ses piédroits et sur son linteau. Les pierres, un calcaire oolitique blanc, sont alternativement taillées à la brette et au ciseau alors que le chanfrein

lui-même est bouchardé. Plusieurs pierres ont été récemment remplacées. Le piédroit gauche et le linteau sont liés par un ciment récent alors que les joints du piédroit droit, à l'instar de la maçonnerie sous l'auvent de l'escalier, sont recouverts d'un ciment clair. Cette maçonnerie rejointoyée au ciment englobe une petite fenêtre à mi-hauteur de l'escalier et le piédroit gauche de la porte installée à son sommet (Fig. 132c). La petite fenêtre, à large ébrasement extérieur, est faite de calcaire oolitique blanc bretturé. La porte, elle, est plus complexe. La totalité de l'encadrement est décorée d'un tore sur base prismatique, avec accolade sur le linteau. Les traces d'outils, par contre, diffèrent : en partie basse, les pierres, toujours un calcaire oolitique blanc, portent exclusivement des traces de bretture alors que le haut des piédroits et le linteau sont bouchardés.

Les parties hautes sont percées de deux baies prises dans un crépi gris grossier qui recouvre un enduit beige lisse dont on aperçoit quelques plaques sous le chéneau, et sur l'extrémité droite de la façade. Le même crépi gris grossier englobe l'extrémité supérieure de la porte du palier de l'escalier dépassant de l'appentis. La première baie, à l'aplomb de la porte du rez-de-chaussée est faite de quatre pierres en calcaire bio-oolitique à stylolites bouchardées. Son encadrement est largement ébrasé. Sur sa droite, la grande fenêtre rappelle la porte du palier, avec son décor de tore sur base prismatique et linteau à accolade (Fig. 132b). Seules deux petites pierres à mi-hauteur de ses piédroits et son appui sont bouchardées, le reste de l'encadrement est taillé à la bretture dans un calcaire oolitique blanc. Alors que son piédroit gauche est recouvert par le crépi gris, son piédroit droit correspond, lui, à l'enduit beige lisse.

En stratigraphie, ce crépi se superpose non seulement à cet enduit lisse, mais également à des petites plages d'enduits limitées, de couleur saumonée, visibles à l'extrémité sud de la façade et masquant visiblement des lacunes de l'enduit lissé. Il est cependant recouvert par le ciment présent autour de la porte du rez-de-chaussée. Les très rares zones vierges d'enduit, essentiellement concentrées entre les deux baies superposées sur la gauche de la façade, laissent apparaître un mortier roux noyant des moellons grossiers de calcaire oolitique blanc et calcaire bio-oolitique jaune à orangé.

Les relations de ce bâtiment avec le château sont assez délicates à discerner : à l'est, ni le château, ni le bâtiment des cuisines modernes n'ont de chaînage d'angle et aucune césure nette ne marque la limite entre les deux structures. Toutefois, l'enduit à joints beurrés pourrait éventuellement masquer un dérèglement dans l'appareil irrégulier de ces constructions. Côté cour, les cuisines modernes ne sont pas strictement dans le même alignement que le château, mais en léger retrait. Le château se termine par un chaînage d'angle, et malgré la gouttière

logée dans ce décrochement, il semble que les pierres de la façade des nouvelles cuisines prennent appui sur le bâti du château.

#### A.I.4. ANALYSE ET CHRONOLOGIE RELATIVE DES DIFFÉRENTS CHANTIERS

##### *A.I.4.1. le cellier*

###### *o Pignon nord*

Fait de grands ensembles, seulement ponctuellement remaniés, le pignon septentrional ne présente pas de difficulté majeure dans la succession de ses unités de construction. La majeure partie de la façade constitue un ensemble homogène et unique, en appareil régulier majoritairement constitué de pierres en calcaire oolitique blanc (UC VG1). Dans son élévation, ce premier ensemble est repercé à deux reprises, pour l'installation de deux baies (UC VG3 et VG4) que rien ne permet d'associer (ni matériau, ni traces d'outil, ni style de décors). Sur la gauche, ce premier ensemble est également repris en sous-œuvre en partie basse, au niveau de la jonction avec la grande porte orientale de l'escalier. Et, au premier étage, la petite baie qui perçait initialement le parement a été partiellement démontée et bouchée.

La lecture se complique légèrement sur l'extrémité occidentale de la façade, où l'unité UC VG5 prend visiblement appui sur l'ancien chaînage d'angle de celle-ci, poursuivant ainsi la façade au-delà des limites du cellier. Ce second grand ensemble est lui-même repris en sous-œuvre une première fois lors de l'installation de la porte haute (UC VG8), puis de la porte basse (UC VG6). Les parties hautes de ce tronçon de façade se perdent sous l'appentis de la galerie, dont l'installation a ponctuellement perturbé les deux appareils des unités VG1 et VG5.

Une troisième grande unité de construction (UC VG11) vient chapeauter la partie centrale, complétée enfin par un ajout latéral qui surmonte la façade du nouveau vestiaire (UC VG12).

###### *o Pignon sud*

On retrouve au sud une succession de grandes unités comparable à celle vue au nord. Les trois quarts du pignon sont construits avec les mêmes maçonneries de pierres de petit et moyen appareil régulièrement assisées (UC VG56). Cette première unité est ponctuellement marquée par des poches d'enduits à joints beurrés, qui ne semblent pas correspondre à un changement d'appareillage, et par des aplats de tuiles ou carreaux collés sur l'appareil sous-jacent au niveau du ressaut entre second et troisième niveau (UC VG65).

Comme au nord, les principales altérations postérieures de ces parties basses concernent plusieurs percements de baies (UC VG57 à VG59 et VG61), au sein desquelles ne se dégage aucun schéma récurrent. La plupart ont ensuite été condamnées par des maçonneries dont le point commun essentiel reste l'utilisation de la brique (UC VG60, VG62, VG63 et VG66).

Enfin, et toujours à l'instar du pignon Nord, celui-ci a largement été surhaussé dans un second temps par une maçonnerie de petits éléments hétérogènes (UC VG67).

○ *Mur est*

Du fait du nombre important d'unités de construction et de leur intrication, de la présence de plusieurs rejointoyages ou plaques d'enduits isolées, l'analyse du parement oriental est beaucoup plus complexe et laborieuse (Fig. 134). Les hypothèses sur lesquelles sont basés les regroupements sont souvent fondées sur les ressemblances/dissemblances entre les différents appareils.

Par analogie d'appareil, de matériaux, de traces d'outils ou de style d'ouverture, les UC VG13, VG24 et VG35 constituent selon toute vraisemblance un ensemble cohérent, sur lequel les nombreuses unités recensées ont par la suite pris appui ou qu'elles ont repercé.

Dans les parties hautes, un raisonnement parallèle peut s'appliquer aux unités postérieures VG33, VG37, VG40 et VG49. Bien qu'elles fassent partie de l'ensemble plus large des maçonneries concernées par la grande campagne de rejointoyage à joints beurrés, elles se distinguent des autres unités par l'hétérogénéité marquée des matériaux, la présence de briques et de remplois. Il est intéressant de remarquer que, parmi ces remplois, on retrouve des éléments de baies, vraisemblablement de piédroits, décorés d'un tore identique à celui de la baie en accolade.

Intercalés entre ces zones de maçonneries désorganisées, les appareils de pierres plates assisées, riches en calcaires bio-oolitiques jaunes (UC VG47 et VG51), sont sans doute à apparenter. Il est par contre hasardeux de poursuivre le raisonnement sur les unités plus désorganisées présentes au contact de l'appareil régulier des parties basses (UC VG48 et VG50). Les deux unités, malgré une nette désorganisation de l'appareil, des gabarits ou des assises, semblent éventuellement résulter du emploi des matériaux primitifs (d'après la cohérence des gabarits dans les assises), mais ne sont sans doute pas contemporaines : le gabarit des matériaux, s'il rappelle l'UC VG13, se répartit différemment entre les deux ensembles et l'unité supérieure se distingue définitivement des unités primitives par la présence de brique.

Les relations stratigraphiques entre les différents groupes composant la moitié gauche du parement sont rendues floues par le rejointoiement qui les recouvre. Il semble toutefois probable que l'UC VG49, à la petite fenêtre en accolade, soit postérieure aux autres unités (UC VG47, VG48, VG50 à VG52).

Au centre du parement, les appareils des parties hautes sont largement perturbés par une superposition de baies de hauteur, de position ou de style différents. La large baie basse, dont l'encadrement est en grande partie noyé dans l'enduit de l'UC VG46, a d'abord été rebouchée de briques (UC VG41), avant d'être reperçée par une seconde baie, plus haute et plus petite (UC VG42). Cette seconde baie a ensuite été condamnée en deux étapes, sur sa moitié basse, d'abord (UC VG43), le reste de l'ouverture finalement condamné dans un second temps par un appareil de briques (UC VG44). Sur la gauche, l'alignement vertical de pierres de taille de l'UC VG45, correspond sans doute au vestige d'une troisième baie, plus ancienne, partiellement démontée lors de l'installation de l'UC VG42. Il est par contre impossible de préciser la chronologie entre les deux ouvertures partiellement démontées (UC VG45 et VG46).

Malgré les différences de matériaux observées entre les deux fenêtres en accolade de la moitié nord du parement, l'uniformité de leur gabarit comme de leur style, l'utilisation stricte de la boucharde et le scellement de leur encadrement au moyen du même crépi permettent de les associer dans une seule phase d'aménagement (UC VG34 et VG39). La présence du crépi, uniquement cantonnée à leur pourtour, pourrait enfin marquer leur intégration *a posteriori* dans les unités préexistantes à cet endroit (UC VG33, VG37 et VG40).

Sur l'extrémité droite du parement, un dernier groupe d'éléments peut être envisagé : les trois trous (UC VG27, VG29 et VG30) sont strictement alignés le long de l'empreinte en diagonale (UC VG32). Associés, ils semblent marquer le négatif d'un toit en appentis accolé contre le parement extérieur du cellier et dont les poutres ont été scellées dans les maçonneries. Les unités verticales, à l'aplomb des extrémités du rampant (UC VG26 et VG31) pourraient enfin correspondre aux cloisons verticales de la structure éventuelle, sachant qu'au nord, l'UC VG31 consiste essentiellement en une reprise en sous-œuvre au ciment de l'appareil primitif (UC VG24). Cette installation est visiblement postérieure non seulement à la structure primitive, mais également à la reprise des parties hautes, puisque les différents éléments recoupent les deux ensembles précédents. Le ciment moderne, cantonné dans ce secteur à ces éléments, concorde avec la chronologie relative des unités.

Le parement se ponctue encore de nombreuses petites reprises en sous-œuvre, dont il est impossible de dégager une logique d'ensemble, ni de situer leur intervention dans la chronologie ; comme, par exemple, le bouchage de plusieurs baies hautes (UC VG43/44, VG53 et VG55), des petites ouvertures carrées de l'ensemble primitif (UC VG16 et VG25), et diverses reprises de maçonneries particulièrement localisées.

○ *Mur ouest*

Divisé en deux niveaux par le plancher du bâtiment qui lui est accolé, totalement rejointoyé, le parement extérieur occidental se prête plus difficilement à ce même genre d'exercice mais soulève des questions nouvelles sur l'évolution de ce secteur du site.

En partie basse, malgré les divers obstacles, on retrouve un appareil régulier, riche en calcaires oolitiques soigneusement taillés (UC VG68). Cet appareil, pour autant que l'on puisse en juger, paraît se poursuivre dans les parties hautes (UC VG72). Comme pour les parements précédents, ils correspondent à la première phase de construction.

Au centre du parement, la présence d'une tapisserie ne permet pas d'apparenter avec certitude la baie en plein cintre et la petite porte, l'une bouchée, l'autre perturbée, à l'appareil précédent. Toutefois, la permanence de la forme en plein cintre et du module de fenêtre déjà observés sur les unités primitives au nord, à l'est et au sud, plaide en faveur d'une certaine homogénéité. Par ailleurs, la simple présence de la baie implique de fait l'absence de bâtiment accolé à la façade extérieure du cellier.

Dans les parties hautes, le style des coussinets des deux portes (UC VG72 et VG78) et du piédroit incomplet (UC VG76) permet de les apparenter, tandis que leur intégration dans le mur a largement perturbé les maçonneries anciennes. À l'inverse de la baie en plein-cintre du rez-de-chaussée, ces trois portes témoignent d'un état du cellier où il existe un bâtiment accolé à l'ouest et, d'après le reliquat de porte perpendiculaire inséré dans la maçonnerie du cellier, ce bâtiment apparaît lui-même compartimenté. Ces éléments peuvent sans doute être associés au pan de maçonnerie (UC VG5) installé dans la continuité de la façade septentrionale du cellier, bordant la porte installée dans l'angle nord-ouest du dortoir et réalisé avec une mise en œuvre et des matériaux encore comparables aux structures anciennes. Ce mur pourrait alors former la façade nord du bâtiment accolé au cellier.

Sur la gauche, le mur est largement repris pour y insérer la large baie basse et l'appareil de briques qui la surmonte (UC VG74). Étant donnée la hauteur de l'ouverture, elle doit être antérieure à l'étage du vestiaire actuel et ne peut pas non plus fonctionner avec le niveau de circulation induit par les seuils des trois portes précédentes.

Enfin, les aménagements qui apparaissent les plus récents, essentiellement en fonction de la présence de boucharde et de ciment, se situent au rez-de-chaussée et se résument essentiellement à l'ouverture des trois grandes portes charretières sur l'ancien cellier (UC VG69 à VG71).

L'état de rejointoyage et l'accès impossible à l'extrémité sud du parement ne permettent pas de comprendre certains aménagements (comme la saignée VG77), ni de comprendre leur relation à la maçonnerie primitive dans le cas des baies à l'extrémité nord (UC VG79 et VG80).

○ *La salle basse*

Comme l'avait suggéré l'analyse des parements extérieurs, la salle basse se caractérise par l'homogénéité de l'appareil régulier très largement conservé sur tous ses parements. Les quatre murs sont chaînés, les baies comparables voire identiques et les traces d'outils concordantes (UC VG81). Dans ce contexte, le cas des deux ouvertures remaniées du mur occidental reste problématique. Malgré la permanence des mêmes appareils, matériaux et arc en plein cintre, l'utilisation préférentielle de la bretture, conjuguée aux diverses césures qui isolent cette portion du mur du reste du cellier (notamment à cause du percement des UC VG82 et VG84), jettent le doute sur leur contemporanéité avec le reste de l'ensemble primitif. Toutefois, au-delà des ressemblances déjà citées, la permanence des tailles brochées et ciselées et, à l'inverse la présence, certes unique, de bretture dans une fenêtre du premier groupe (UC VG81), plaident en faveur d'une certaine continuité. Ce chantier pourrait éventuellement avoir été l'occasion d'une tentative isolée, ou d'une évolution de l'outillage en cours de travaux.

À partir de cet ensemble globalement cohérent, l'une des principales transformations correspond aux supports du plafond, que ce soient les piliers au centre de la pièce ou les culots sur les murs latéraux (UC VG86 à VG107 – Fig. 100 à 106). Ces derniers ont tous été insérés dans les maçonneries *a posteriori*, puisqu'ils s'insèrent grossièrement dans l'appareil régulier, l'un d'entre eux est même installé dans le bouchage d'une des petites baies carrées orientales. Certains ont une morphologie inadaptée à la position, l'épaisseur et la hauteur de la poutre de rive actuelle (Fig. 100). Ainsi, ils paraissent appartenir à un état (ou plusieurs) postérieur(s) au cellier primitif. En parallèle, dans l'ensemble des piliers, les traces de boucharde du dernier pilier au sud-ouest l'isolent du reste du groupe et trahissent la modernité de l'élément. Quant aux sept autres, les disparités de morphologies, de traces d'outils ou encore de natures de calcaires ne plaident pas en faveur d'un projet unique. Il est notamment possible que les piliers composites procèdent d'un réassemblage d'éléments non contemporains, mêlant des pierres aux traces d'outils et aux profils sans rapport. Mais, au-delà

du remaniement du plafond avéré par l'hétérogénéité de l'ensemble, certifier l'association en une seule phase de l'insertion des culots dans les murs, des assemblages de piliers, du changement du pilier moderne, voire de l'amalgame de cet ensemble hétérogène, reste délicat. Les dernières grandes transformations sont toutes contemporaines et concernent les grandes portes qui desservent la salle à l'est comme à l'ouest (UC VG82 à VG85 – Fig. 98a).

○ *Le "dortoir"*

Dans cet espace, les grands ensembles observés sur les façades extérieures sont confirmés : comme, sur les deux pignons, la conservation de l'appareil primitif jusqu'à son ancien rampant, la surélévation de la toiture, ou les différents ajouts de portes et fenêtres sur les quatre côtés du bâtiment.

La nouveauté principale, sur l'état primitif du bâtiment, concerne les petites ouvertures, mieux lisibles à l'intérieur qu'à l'extérieur (Fig. 110 à 112). Sur le pignon nord, en symétrie à la petite baie méridionale, une petite fenêtre à large ébrasement intérieur semble également appartenir à ce premier ensemble (UC VG110). À l'ouest, il s'agit d'une autre petite fenêtre (UC VG118), dont l'encadrement rectangulaire a été partiellement démonté lors du percement de la façade pour l'installation de la porte à coussinet centrale. On retrouve ainsi, à l'étage, la même problématique qu'au rez-de-chaussée, où la succession de baies et de portes indique clairement la construction d'un bâtiment à étage contre le gouttereau occidental du cellier initialement libre de construction (Fig. 139).

L'autre aspect fondamental révélé par l'étude de l'ancien dortoir concerne les différentes campagnes d'enduits peints décoratifs (Fig. 111). Malgré certaines difficultés à en comprendre la succession exacte, toutes paraissent néanmoins antérieures à la surélévation des deux pignons et au renouvellement de la toiture (UC VG116 et VG121). Les enduits blancs à faux joints rouges (doubles au nord, simple au sud) sont également antérieurs aux bouchages de la fenêtre rectangulaire au sommet du pignon nord d'une part et d'autre part des baies rectangulaires de l'angle sud-est (mur est et pignon sud). Les enduits peints rosés à faux joints blancs, eux, recouvrent à la fois l'appareil primitif du pignon nord, mais également les baies insérées *a posteriori* de part et d'autre de la porte centrale.

○ *La montée d'escalier*

On retrouve, en partie basse de la montée d'escalier, sur les parements nord et ouest, un appareil homogène et régulier (UC VG122) très proche de celui observé dans la majeure partie du cellier (UC VG1, VG13, VG24, VG56, VG68, VG81). Toutefois, la

contemporanéité des deux ensembles n'est pas strictement établie, puisque le bâti de la montée d'escalier prend appui sur la façade nord du cellier sans lui être chaîné.

La moitié orientale de la façade nord (UC VG128), ainsi que les parties à l'aplomb de la grande porte charretière (UC VG124) semblent appartenir à des ensembles postérieurs issus du remaniement de la première unité (remplois). Dans ces deux unités, on note à la fois l'introduction systématique d'un nouvel outil (la brettüre) et, pour la première fois, des assises de briques localisées. Le style des éléments de grand appareil paraît également différent : l'arc en plein cintre est remplacé par des formes brisées et les ébrasements sont décorés de moulures chanfreinées ou en quart de rond.

Ces unités de construction principales sont ensuite plusieurs fois perturbées par divers ajouts, comme le percement de la maçonnerie en partie basse pour l'installation de la baie en accolade (UC VG125), le surhaussement du parement au niveau de la galerie (UC VG129 et VG133), et, phénomène plus complexe, le remaniement localisé de l'appareil autour de la petite baie étroite (UC VG127). À ce niveau, le revers du mur de façade et le petit local présent dans son épaisseur permettent d'en analyser le processus. Sur l'intérieur de l'escalier, la porte donnant accès à l'espace aménagé dans l'épaisseur du mur est visiblement plaquée contre l'appareil UC VG138 et son installation a entraîné une modification de l'emmarchement. L'espace intérieur du réduit correspond parfaitement à l'UC VG127 qui altère l'appareil de façade. Il paraît logique de considérer que cet ensemble forme un tout cohérent et contemporain. Le mur septentrional de l'escalier aurait été percé de part en part, pour installer le petit réduit dans l'épaisseur de la maçonnerie, les deux parements auraient ensuite été repris en sous-œuvre, agrémentés d'une porte sur l'intérieur de l'escalier et d'une petite baie côté cour.

*o Synthèse sur le cellier et son escalier extérieur*

D'après l'analyse des divers ensembles, la structure primitive paraît avoir conservé son plan initial et les grandes lignes de son organisation. Essentiellement en partie basse des murs gouttereaux et jusqu'au premier rampant, on retrouve le même appareil régulier et homogène qu'il paraît raisonnable de comprendre comme un ensemble primitif cohérent (les UC VG13 et VG56 sont chaînées). Les baies participent également de l'homogénéité de cet ensemble, avec la répétition au rez-de-chaussée du même motif de baies en plein cintre à double ébrasement, et en parties hautes, de baies rectangulaires également ébrasées.

L'escalier en façade, postérieur à ce premier ensemble, semble pourtant avoir conservé un état comparable à l'état primitif du cellier, avec la permanence du plein cintre au niveau de la

grande porte charretière ou un appareil et des matériaux similaires. La construction d'un bâtiment accolé à la façade nord du cellier semble même prévue dès l'origine du bâtiment avec l'absence de fenêtre en plein-cintre au rez-de-chaussée nord du cellier, rompant la symétrie du mur de part et d'autre de la grande porte charretière.

Bien que l'on ignore l'organisation exacte du plafonnement du cellier, avant sa transformation ultérieure, rien n'indique qu'il a été voûté.

L'ensemble subit par la suite une succession de changements, essentiellement concentrés sur les multiples réaménagements du premier étage, avec l'ouverture vers un nouveau bâtiment accolé à l'ouest, les multiples campagnes de décorations intérieures et les nombreuses ouvertures de fonction et de style différents, percées de tous côtés.

#### *A.I.4.2. La cuverie*

L'état de restauration des maçonneries de la cuverie a rendu particulièrement délicate l'étude de ce bâtiment. Pourtant, les parements extérieurs nord, ouest et sud, de même facture et sur lesquels aucune césure n'interrompt la construction, appartiennent selon toute vraisemblance à la même phase de construction. À l'intérieur du bâtiment, l'extrémité est du mur nord est cependant perturbée, sans doute en lien avec la construction tardive installée entre la cuverie et le château.

Le mur oriental est le seul dont l'étude est possible et qui apporte des indices de plusieurs phases de construction successives (Fig. 115 à 117). La majeure partie du parement (UC VG139) apparaît cohérente, malgré les irrégularités de l'appareil qui va se dérégant dans les parties hautes. Cet appareil, lié par le mortier rosé par endroit recouvert d'un second mortier beige, correspond aux zones plus désorganisées, à l'encadrement des deux portes, au contrefort méridional, et selon toute vraisemblance aux deux fenêtres bouchées des parties hautes. Sur la droite de la grande porte charretière, malgré le rejointoyage au ciment, l'appareil paraît se poursuivre jusqu'au mur du château en retour. Une première césure isole une saignée (UC VG143) faite dans cet appareil (Fig. 119). Sa position relative à la porte charretière, sa morphologie et ses dimensions rappellent le contrefort situé en symétrie à gauche de la porte charretière. La saignée correspond vraisemblablement à un second contrefort dérasé. Une porte, enfin, retrace la construction primitive (UC VG140 et VG141). Il s'agit de la porte haute, entre le contrefort dérasé et la grande porte charretière. Elle a ultérieurement été condamnée (UC VG143).

*A.I.4.3. Le château et les nouvelles cuisines*

Les façades extérieures, sur lesquelles nous avons concentré nos observations pour nous affranchir au maximum des grands réaménagements et restaurations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, se sont révélées d'une grande homogénéité. L'essentiel du gros-œuvre, ainsi que la corniche régnante et les baies qui rythment régulièrement les deux niveaux des façades appartiennent en toute vraisemblance à la première phase de construction du bâtiment. Sur la façade nord, en partie basse du parement, on retrouve également un alignement de pierres retaillées, dont les quelques vestiges de moulures traduisent l'existence d'un soubassement mouluré, semblable à ceux, largement restaurés, visibles dans la cour ou au pied de la tour occidentale. Les transformations intérieures se révèlent essentiellement sur les façades par l'introduction de quelques nouvelles baies, qui d'une part rompent l'ordonnance stricte des façades, mais donnent également à voir des matériaux et traces d'outils nouveaux (boucharde). Les anciennes cuisines en sont l'exemple poussé à l'extrême, puisqu'une très grande majorité d'éléments, dans le voûtement comme sur les baies de la façade extérieure, est bouchardée (Fig. 126).

Dans cette étude sur les pierres de construction, les reprises les plus déroutantes concernent les restaurations des éléments de pierre de taille, particulièrement au niveau des portes monumentales (Fig. 123 à 125). Certaines traces d'outils (boucharde, scie) traduisent parfois la reprise en sous-œuvre de certaines portions, comme en partie basse de la porte de l'escalier monumental, mais ailleurs, le souci de fondre restauration et état primitif ne permet pas de différencier les motifs ou les traces d'outils. Si bien qu'il est délicat de cartographier strictement les pierres d'origine, de celles qui ont été remplacées.

Le cas des nouvelles cuisines est beaucoup plus complexe, à la fois en raison de l'hétérogénéité de style des ouvertures, des traces d'outils, des matériaux comme de l'omniprésence et de l'intrication des différentes plages d'enduits (Fig. 129 à 133).

À l'est, d'après la stratigraphie de ces derniers, celui qui apparaît précéder tous les autres est l'enduit à joints beurrés parfois tirés au fer largement conservé sur la façade. Il ne correspond qu'à la baie à double accolade du premier étage. Les quatre autres baies sont toutes postérieures à cet enduit qu'elles repercent. En vertu du ciment qui la scelle, la petite fenêtre sur l'extrémité gauche semble être la plus récente.

Côté cour, une telle lecture est rendue encore plus délicate par l'appentis de l'escalier accolé qui coupe la façade en deux et la démultiplication des enduits qui permet plus difficilement de mettre en relation les nombreuses baies. Le rez-de-chaussée et la montée d'escalier ont été

intégralement rejointoyés au ciment mais ne laissent pas apparaître de césure évidente entre la porte basse, bouchardée, et les deux baies de la montée, layées à la bretturée. Au second niveau, l'enduit le plus ancien n'est malheureusement associé à aucune des ouvertures : toutes (la baie rectangulaire bouchardée, la baie en accolade au layage brettelé, et le linteau de la porte en accolade du sommet de l'escalier bouchardé) sont au contraire liées par un même mortier postérieur au premier. Toutes façades confondues, on remarque en outre que les trois baies en accolade, porte et fenêtres, comportent toutes trois quelques pierres bouchardées qui ne semblent pas avoir été liées par un mortier différent. Parties anciennes (bretturées) et modernes (bouchardées) semblent donc intervenir dans la même phase de construction.

En parallèle, la chronologie relative entre le château et ce second bâtiment est délicate à définir. À l'est, la façade des nouvelles cuisines s'inscrit dans la continuité de celle du château : dans ce secteur, l'appareil est perturbé mais les différents enduits et l'irrégularité de l'ensemble des maçonneries ne permettent pas d'estimer avec certitude l'antériorité de l'un des bâtiments. La question se pose différemment à l'ouest, puisque le bâtiment des nouvelles cuisines se trouve légèrement en retrait de la façade occidentale du château, cette dernière se terminant par un chaînage d'angle sur lequel prend appui le bâtiment méridional. Ce faisceau d'indices n'apporte pas de preuve absolue quant à la chronologie relative entre ce second bâtiment et le château. Sa construction, *a fortiori* l'installation des baies gothiques, semble pourtant résulter d'une phase postérieure à la construction du château dans lequel la boucharde n'est pas encore utilisée. Dans cette hypothèse, ces baies seraient donc des emplois complétés par des éléments récents. En termes de matériaux de construction, le débat sur la préexistence d'un bâtiment au château ou la récupération postérieure de baies anciennes n'a que peu d'incidence sur notre étude, puisque, les maçonneries étant largement masquées par les enduits, nous n'avons considéré que les baies en pierre de taille. En ce qui concerne les baies à accolade bretturées, qu'elles soient en position primaire ou réemployées, leur datation propre ou leur destination primitive (logis de qualité) reste inchangée. Mais, dans le cas d'un emploi, leur origine demeure inconnue.

##### A.I.5. LES GRANDES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DU CLOS DE VOUGEOT

Si l'analyse des textes permet d'envisager des bâtiments préexistants à l'installation des Cisterciens sur le coteau, si la logique de l'exploitation vitivinicole monastique sous-entend l'existence d'infrastructures liées au domaine naissant, les vestiges ne semblent pas témoigner de ces phases anciennes du site.

*A.I.5.1. Phase I : un cellier à la fin XII<sup>e</sup> siècle*

Malgré son gigantisme<sup>399</sup>, le cellier de Vougeot trouve de nombreux points de comparaison dans l'architecture de la côte viticole, depuis les celliers du Clos des ducs à Chenôve, du prieuré de Gilly ou de Gevrey-Chambertin, et même la cuverie de l'hôtel ducal de Beaune. Les divergences sont pourtant nombreuses, sur l'utilisation des espaces, les divisions internes, les modes de couverture ou même la datation des édifices.

Si l'on excepte les contreforts extérieurs, rendus nécessaires par les deux niveaux superposés de voûtes d'ogives, le cellier du Petit Clairvaux offre un bon comparatif tant pour la qualité de la mise en œuvre ou la superposition de baies en plein-cintre au rez-de-chaussée et rectangulaires au premier étage. Malgré la persistance de la stylistique romane dans l'utilisation de ces plein-cintres, la modernité de ce bâtiment daté des deux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle s'exprime dans son voûtement d'ogives, alors qu'à Vougeot, bien que la totalité du plafond et de ses supports aient été remaniés, le cellier n'a jamais été voûté.

Cette spécificité, qui le démarque des celliers voûtés d'ogives datés de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>400</sup>, témoigne sans doute, au regard de l'utilisation systématique des taillants droits et ciseaux, de son antériorité. Malgré les doutes quant à leur appartenance à l'état primitif du site, les quelques layages brettelés relevés permettent au mieux d'imposer un terminus *post quem* à la construction du cellier vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>401</sup> et de témoigner d'une période d'essai et de transition où les taillants droits et ciseaux dominent encore largement.

L'étude dendrochronologique, entreprise sur les bois du cellier, a révélé la persistance de nombreux bois anciens réemployés dans la charpente postérieure (Fig. 135). Parmi ces bois, un lot de 8 échantillons a permis de calculer des dates d'abattage des bois situées dans une fourchette chronologique comprise entre 1157 et 1194, pour le plafond, et 1167 et 1189 pour la charpente<sup>402</sup>. Ces résultats toutefois concernent des bois réemployés, dont la relation à l'état primitif du cellier n'est pas strictement confirmée. Pour tester cette filiation supposée entre échantillons de remplois et charpente primitive, et par ailleurs renseigner le bâtiment de

---

<sup>399</sup> Le cellier de Vougeot (465 m<sup>2</sup>) est largement plus vaste que les celliers de Gilly (264 m<sup>2</sup>), de Germolles (195 m<sup>2</sup>), du Petit Clairvaux (276 m<sup>2</sup>), voire même que les celliers situés à l'intérieur de l'enceinte de certaines abbayes, comme celui de l'abbaye de la Bussière (275 m<sup>2</sup>), celui de celle de Fontenay (240 m<sup>2</sup>), etc. Il se situe par contre nettement en deçà des volumes des granges céréalières du nord, comme celles de Vaulerent (1794 m<sup>2</sup>) ou de Fourcheret (1023 m<sup>2</sup>).

<sup>400</sup> Cellier de l'abbaye de la Bussière-sur-Ouche- fin XII<sup>e</sup>- début XIII<sup>e</sup> s. (D'AIRE X., 2000, p. 117) ; Petit Clairvaux, 1200-1220 (ROBLIN S., 1998, p. 252)

<sup>401</sup> TIMBERT A., 2000.

<sup>402</sup> CHAUVIN B., PERRAULT CH., 2006, p. 269 et 273.

l'escalier dont la chronologie pose encore question, nous avons prélevé, pour une datation radiocarbone, un charbon de bois issu d'un mortier de l'unité primitive du bâtiment de l'escalier (UC VG122)<sup>403</sup>. Après calibration, ce charbon appartient à un intervalle compris, à 95% de probabilité, entre 1025 et 1169 et, à 99,7% de probabilité, entre 1021 et 1212 (Fig. 137). La superposition des deux jeux de datations semble confirmer la période de construction supposée du grand cellier, pour lequel la partie basse de la fourchette chronologique, la décennie 1160-1170, semble évidemment la plus probable. Selon ces résultats, le bâtiment de l'escalier, que l'on sait avoir été construit après la façade nord du cellier, ne serait sans doute que légèrement postérieur et appartiendrait au même grand chantier.

Ces différentes conclusions liées à l'analyse matérielle des vestiges s'intègrent parfaitement dans l'élan de transformation constaté dans la documentation ancienne (Fig. 137). Alors qu'en 1165, le Clos de Vougeot n'apparaît pas encore dans la confirmation des possessions faite par le pape, dans les années suivantes, un premier maître du cellier est identifié (1164-1167) et le site est pour la première fois mentionné dans la seconde moitié de cette décennie<sup>404</sup>. Au cours de cette décennie, le domaine viticole de Vougeot semble se constituer en tant que tel et former enfin l'épicentre de l'exploitation monastique confirmée par le pape en 1182<sup>405</sup> (Fig. 139).

*o Le dortoir et l'environnement du cellier : remarques annexes*

Les dortoirs de convers, particulièrement dans les granges, sont des espaces assez mal connus et peu documentés. À Vougeot, la tradition s'appuie uniquement sur un texte tardif pour situer le dortoir à l'étage du cellier.

Toutefois, sa position relative au cellier comme la forme en nef à grands pignons, rappellent les grands dortoirs de convers installés autour du cloître dans les abbayes, entre autres à Fountains (G-B, Yorkshire), Aiguebelle (26), Fontfroide (11)<sup>406</sup>, ou plus localement au cellier urbain de l'abbaye de Clairvaux à Dijon (Petit Clairvaux) construit au cours des deux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>407</sup>. Les quelques éléments primitifs peuvent également corroborer cette lecture de l'espace, notamment les enduits peints qui décorent les parois de la pièce supérieure. Le raffinement qu'ils évoquent ne renvoie évidemment pas à des espaces de

---

<sup>403</sup> L'échantillon a été prélevé dans un joint, en profondeur, après suppression de la surface du mortier qui aurait pu être altérée par son exposition à l'air libre Annexe F.

<sup>404</sup> MARILIER J., 1961, textes n<sup>os</sup> 166, 171

<sup>405</sup> MARILIER J., 1961, texte n<sup>o</sup> 250.

<sup>406</sup> ESCOFFIER M., 2005, p. 64.

<sup>407</sup> ROBLIN S., 1998 ; p. 252 ; FOUCHER M., 2012b.

travail ou de stockage et trouve son pendant dans les rares corps de logis de convers conservés, notamment dans celui de la grange cistercienne de Fourcheret (60)<sup>408</sup>.

Cet espace se caractérise également par la variabilité de gabarit des ouvertures. La formule de baie étroite à très fort ébrasement intérieur renvoie strictement aux solutions mises en place dans les dortoirs d'Aiguebelle ou de Fontfroide pour ménager à la fois luminosité, perte de chaleur et peut-être isolement. Mais, au Clos de Vougeot, la différence flagrante entre les deux baies installées de part et d'autre du chaînage d'angle sud-est ne s'explique sans doute pas en fonction de ces critères de confort, puisque l'exposition plein sud du pignon n'est pas celle privilégiée. Ces exemples éloignés témoignent aussi parfois de l'importance de l'environnement des façades sur la présence/absence des baies : à l'abbaye d'Aiguebelle, la façade bordant le cloître et le solarium est strictement aveugle, accentuant le retranchement de la sphère monastique de la présence des frères convers. Concernant le Cellier de Vougeot, la question se pose donc avec une certaine acuité de l'organisation médiévale des espaces annexes au grand cellier. Selon cette hypothèse d'une structuration des espaces et de leurs relations régies par les règles de la vie monacale, le plan de l'Atlas de Cîteaux au XVIII<sup>e</sup> siècle (Fig. 79) pourrait ainsi traduire une organisation spatiale ancienne, où la façade méridionale ouvrait sur l'extérieur de l'ensemble clos alors que le mur gouttereau oriental regardait à l'intérieur de la clôture des bâtiments. De ce fait, l'isolement des frères convers qui auraient résidé dans le dortoir aurait été privilégié.

#### *A.I.5.2. Phase II : Transformations des quartiers résidentiels – XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.*

Le premier espace résidentiel identifié se résume donc au dortoir installé à l'étage du cellier. Dans un premier temps, avant d'être plus largement transformé, cet espace bénéficie de plusieurs campagnes d'enduits peints blancs à faux joints rouges. À l'abbatiale de Vézelay, les phases les plus anciennes d'enduits, soit dès le XII<sup>e</sup> siècle<sup>409</sup>, utilisent déjà ce motif que l'on retrouve ensuite au XIII<sup>e</sup> siècle dans quelques maisons clunisiennes<sup>410</sup>. Si les couleurs varient et le motif se complexifie, la formule à fond blanc et joints rouges reste la plus courante<sup>411</sup>. D'après l'expertise de D. Russo, professeur en Histoire de l'Art à l'Université de Bourgogne et spécialiste des enduits peints médiévaux, ils dateraient du XIII<sup>e</sup> siècle. La campagne postérieure, où figure une grande croix dans un médaillon, impose à ces premières

<sup>408</sup> BLARY F., 1989, p. 205 ; Escoffier M., 2005, p. 149.

<sup>409</sup> TIMBERT A., 2009, p. 159-160.

<sup>410</sup> GARRIGOU-GRANDCHAMP P., JONES M., MEIRION-JONES G., SALVÈQUE J.-D., 1997, p. 35.

<sup>411</sup> CAFFIN M.-G., 2005, p. 49.

campagnes, un terminus *ante quem* à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle voire au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Sur la croix, l'épatement de la base pourrait styliser les systèmes d'accroche qui servent à maintenir les croix de procession ou d'orfèvrerie et pourrait, toujours selon D. Russo, renvoyer à des objets de l'abbaye<sup>412</sup>.

La répartition de ces enduits, ni identiques ni présents sur la totalité des parements anciens, laisse présager de l'existence d'une compartimentation interne qui devient ensuite évidente avec le percement des ouvertures au nord et à l'ouest et la mise en valeur spécifique à ce secteur.

La transformation la plus évidente concerne la façade nord du cellier, où est introduite une baie polylobée semblable aux ouvertures des corps de logis de granges cisterciennes de la région parisienne datées du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>413</sup>. Le style de l'ouverture, pourtant, s'apparente à des exemples locaux plus tardifs, comme des maisons à Bèze (place de la halle) ou à Rougemont, datées du début ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>414</sup>. Et même si le réalisme des rameaux et feuillages ornant la corbeille évoque déjà une stylistique plus tardive, chapiteau et base correspondent pourtant à la typologie définie par A. Halbach pour la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>415</sup>. Il faut aussi peut-être rattacher à cette transformation, le réaménagement de la montée d'escalier dans laquelle sont introduits des éléments plus sophistiqués comme la grande porte en arc brisé au bas de l'escalier, ou l'appui et ses augettes en pierre de taille sur la galerie. Bien qu'on ignore toujours la fonction de ces dernières, le dessin polylobé des bassins renvoie à des formes employées sur divers supports au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>416</sup> et encore au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>417</sup>. Ces datations sont également cohérentes avec l'utilisation de briques de 30 cm de long qui servent d'assises de réglage à l'installation de l'appui. M. Plouvier et M. Orgeur, dans un article consacré aux matériaux mis en oeuvre à l'abbaye de Cîteaux, décrivent ce module de briques, dite d'un pied qui apparaît régulièrement à Cîteaux. La plus ancienne occurrence qu'elles recensent se situe dans la tombe du bienheureux Alain de Lille, décédé en 1202<sup>418</sup>.

Le long du mur ouest, les trois portes à coussinets, allant vraisemblablement de pair avec la condamnation de plusieurs fenêtres entre le rez-de-chaussée et l'étage, traduisent

---

<sup>412</sup> FOUCHER M., 2009, p. 8.

<sup>413</sup> BLARY F., 1989.

<sup>414</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 6 ill. 255. HALBACH A., 1984, p. 409, 552.

<sup>415</sup> HALBACH A., 1984, p. 600-601.

<sup>416</sup> CHAUVIN B., 2008, p. 176.

<sup>417</sup> JANNET-VALLAT M., JOUBERT F. (dir.), 2000, p. 322.

<sup>418</sup> PLOUVIER M., ORGEUR M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p.104.

conjointement l'installation d'un nouveau bâtiment à l'ouest ou son allongement vers le sud (Fig. 139). Le principe du linteau plat porté par deux coussinets, commun à ces trois portes, est extrêmement répandu dans l'architecture médiévale locale mais n'apparaît pas dans les phases antérieures ni postérieures du site. Les études réalisées sur les bourgs de Cluny et de Tournus suggèrent pourtant la persistance de ces éléments depuis le XII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>419</sup> et le motif en V souligné de deux tores se retrouve sur l'ensemble de la période<sup>420</sup>.

Ce bâtiment, dont l'étage au moins apparaît plus sophistiqué que n'importe lequel des bâtiments médiévaux du site, est ouvert sur l'ancien dortoir et l'accès est mis en valeur depuis ce dernier. L'exacerbation de ce secteur en particulier, selon toute vraisemblance plus réduit que l'ancien dortoir de 470m<sup>2</sup>, rappelle certains corps de logis de granges cisterciennes, comme les corps de logis des granges de Commelles (60), Chapelle-en-Serval (60), Fourcheret (60) ou Choisy-aux-Bœufs (95), tous dépendant de l'abbaye de Chaalis, où l'espace réduit ne semble pas avoir été conçu pour accueillir une vaste communauté de frères convers<sup>421</sup>. Tous sont datés du XIII<sup>e</sup> siècle et interviennent à une époque où la législation relative à leur gestion se détériore, tandis que le faire-valoir direct commence à perdre en vigueur. Les frères convers sont bientôt remplacés par des laïcs et la gestion des exploitations laissée aux mains de frères cellériers<sup>422</sup>. À l'époque de cette évolution de la structure économique cistercienne, la réduction de l'ancien dortoir de Vougeot, avec la création de nouveaux espaces privilégiés, pourrait en être le symptôme. Dans ce contexte, l'ancien dortoir serait obsolète et le frère convers présent sur place installé dans un espace plus restreint mais distingué du reste par son ornementation.

D'après les sources tardives, ce bâtiment pourrait encore exister en 1636<sup>423</sup>, sous l'appellation de petit cellier, mais il a déjà disparu au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque le plan de E. Prinstet ne mentionne plus que sa façade nord qui sert encore à clore la cour. Le bâtiment actuel est une reconstruction récente, qui prend elle-même la suite d'un troisième petit cellier que E. Camuzet avait dû abattre en 1930<sup>424</sup>.

<sup>419</sup> GARRIGOU-GRANDCHAMP P. *et al.*, 1997. SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol 3, p. 682, 683, vol. 6, ill. 369.

<sup>420</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3, p. 394 ; vol. 6, ill. 230, 231, 369,

<sup>421</sup> Dans tous ces exemples, les corps de logis n'excèdent qu'exceptionnellement une emprise au sol de 200 m<sup>2</sup>. BLARY F., 1989, p. 65-71, p. 79-86, p. 139-151, p. 198-211. ESCOFFIER M., 2005, p. 143-150.

<sup>422</sup> HIGOUNET C., 1983, p. 160 et suiv.

<sup>423</sup> ADCO 11H133 – Annexe A.

<sup>424</sup> CHAUVIN B., 2008, p. 139.

*A.I.5.3. Phase III : De nouvelles constructions à la fin du Moyen Âge*

○ *La cuverie*

À l'instar du cellier, les mentions textuelles concernant la cuverie sont également lapidaires : la plus ancienne remonte à un terrier de 1475 qui, parmi la liste des infrastructures du Clos de Vougeot, évoque l'existence d'une cuverie et de deux pressoirs<sup>425</sup>. Mais l'étude dendrochronologique entreprise par Ch. Perrault et B. Chauvin (2007) situe la construction intégrale de la charpente et de deux pressoirs quelques années seulement après la rédaction du texte (Fig. 136 et 138). Selon leurs conclusions, les bois de la charpente ont été coupés au cours de l'hiver 1476-1477 et mis en place dans le courant de l'année 1477, soit deux ans après le terrier mentionnant la cuverie. Viennent ensuite les bois du pressoir situé au sud-est, coupés entre l'automne 1477 et l'hiver 1478 et immédiatement utilisés. Le pressoir nord-est a été constitué à partir de bois abattus au cours du printemps 1489. Les deux derniers pressoirs, pourtant d'un modèle similaire, ont été réalisés beaucoup plus tardivement (XVIII<sup>e</sup> siècle).

Si les marques de charpentiers, d'une parfaite cohérence, plaident en faveur d'une construction unique, ces datations ne concernent cependant que les bois et ne peuvent rien révéler de l'ancienneté des murs ni l'étendue du chantier. Des prélèvements de matière organique ont donc été réalisés dans les parements extérieurs de la cuverie<sup>426</sup>, pour permettre de mieux comprendre l'envergure du chantier du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, et de distinguer un simple remplacement de toiture de la construction intégrale d'une nouvelle cuverie.

À l'est, ces prélèvements ont été réalisés dans un des secteurs les moins touchés par les rejointoyages, à l'extrémité méridionale de la façade orientale du bâtiment où deux mortiers superposés l'un à l'autre contenaient respectivement suffisamment de charbons de bois profonds (protégés des pollutions atmosphériques) pour tenter des datations au radiocarbone (Annexe F). Le résultat brut de l'échantillon du mortier rose (le plus profond), non calibré, donne un âge <sup>14</sup>C de 385 ± 30 BP. Après calibration, l'échantillon appartient, à 95,4 % de probabilité, à deux intervalles compris respectivement entre [1440-1530] et [1550-1640]. Le charbon de bois issu du mortier beige (recouvrant le précédent) donne lui un âge <sup>14</sup>C non calibré de 90 ± 30 BP. Après calibration, l'échantillon appartient, à 95,4 % de probabilité, à deux intervalles compris respectivement entre [1680-1740] et [1800-1930].

La datation <sup>14</sup>C du charbon issu du mortier rose a fourni des éléments de datation particulièrement pertinents. De toute évidence, on peut exclure une datation dans l'intervalle

---

<sup>425</sup> ADCO 11H620.

<sup>426</sup> Du bois dans le parement occidental ; des charbons de bois dans le parement oriental.

[1550-1640], puisque la charpente, datée de 1477, constitue un *terminus ante quem*. De la même manière, en croisant les datations radiocarbone avec celles de la dendrochronologie, on obtient un intervalle de temps maximal compris entre 1440 et 1477 pour la construction de l'appareil à mortier rose. Le maximum de probabilité de la datation du mortier rose se situe d'ailleurs dans la décennie 1460-1470, très proche, donc, des datations obtenues en dendrochronologie pour la charpente (1477).

Parmi les rares éléments architecturaux pouvant apporter quelques indices complémentaires, la porte en accolade au sud-est (Fig. 118) est la plus pertinente, à la fois par son décor plus élaboré, mais surtout par sa relation directe avec le mortier rose daté par radiocarbone. Le cavet creux et l'accolade qui la décorent confirment les hypothèses de datation, puisque ce type de mouluration apparaît localement à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>427</sup>.

Au-delà des questions de datations, cette porte soulève également de nouvelles questions quant à son utilité puisque le premier pressoir, construit en 1478, en condamne immédiatement l'accès. L'hypothèse la plus vraisemblable, inspirée de l'installation actuelle visible au-dessus du pressoir opposé au nord, envisage l'existence d'une volée d'escalier enjambant l'arbre du pressoir et menant depuis l'extérieur à un étage aujourd'hui disparu<sup>428</sup>. Encore visible sur les cartes postales anciennes, cet étage existe vraisemblablement depuis l'origine du bâtiment puisque toutes les pièces verticales de la charpente (jambettes et poinçons) sont moulurées alors qu'elles ne sont guère visibles depuis le rez-de-chaussée. S'il est impossible de préciser la fonction de cet espace, ni de certifier son lien avec la porte en accolade, le rapprochement entre ces divers éléments, qui pourraient fonctionner dans un système cohérent et avoir fait l'objet du même effort décoratif, reste prometteur pour de nouvelles recherches sur les espaces connexes aux structures d'exploitation des domaines cisterciens.

À l'ouest, le prélèvement a été effectué dans une pièce de bois prise à l'intérieur des maçonneries, dans le but de palier les difficultés d'analyse du bâtiment liées aux restaurations des différents parements. Les résultats, d'une belle homogénéité avec ceux obtenus pour la façade opposée, proposent une datation comprise à 68,2% de probabilité dans la fourchette [1427-1454] et à 95,4% de probabilité entre 1414 et 1480 (Annexe F). Au vu des précédents résultats, les différentes fourchettes chronologiques obtenues pour les échantillons est et

---

<sup>427</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 1998, p.68.

<sup>428</sup> La porte bouchée installée dans les parties hautes de la façade orientale a sans doute complété la desserte de l'étage, avant d'être abandonnée soit au démontage du plancher, soit remplacée par un troisième système (l'actuel ?).

ouest, réduites par le *terminus ante quem* imposé par la datation de la charpente, apparaissent particulièrement cohérentes et confirment la contemporanéité des parements seulement pressentie avec l'observation du bâti.

Le dernier échantillon (mortier beige), prélevé dans le mur oriental et daté au  $^{14}\text{C}$ , ne correspond pas à cette première grande époque de construction, puisqu'il est nettement postérieur aux bois de la charpente. D'après les dates et sa position en surface du parement, il pourrait correspondre à des phases de restauration ponctuelles modernes et plus probablement du XIX<sup>e</sup> siècle (Annexe F).

○ *Un éventuel logis gothique*

Un ensemble d'éléments architecturaux, vraisemblablement réemployés dans divers bâtiments du secteur sud-est du site a permis de renouveler la réflexion sur les bâtiments antérieurs à la construction du château. Entre le bâtiment des nouvelles cuisines, le cellier et la montée d'escalier, plusieurs portes ou fenêtres de style comparable, voire identique, ont été mises en œuvre dans des bâtiments plus anciens (cellier, montée d'escalier – Fig. 85 et 90), dans le château (Fig. 127) et dans des constructions vraisemblablement modernes (nouvelles cuisines – Fig. 129, 132 et 133). Le premier groupe, les baies décorées d'un tore en accolade retombant sur des bases prismatiques, est dispersé sur les façades sud et ouest des nouvelles cuisines, sur la façade orientale du cellier et sur une cloison intérieure du château, dans les anciennes cuisines. Sauf dans le cas du cellier et de l'élément isolé de la façade méridionale des nouvelles cuisines, il s'agit essentiellement de grandes baies hautes. Toutefois, on remarque dans l'unité de construction (cellier-UC VG49) à laquelle appartient la seule petite baie, des éléments de piédroit de style identique réemployés en simples moellons. Il est donc assez probable que la baie primitive était identique à toutes les autres et que sa réinsertion dans le bâti préexistant du cellier ait nécessité d'en réduire la hauteur. D'après l'étude menée par B. Saint-Jean-Vitus sur l'habitat médiéval de Dijon, ce type de modénature se retrouve dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et perdure durant tout le troisième quart du siècle<sup>429</sup>.

Le second groupe de baies recouvre celles qui comportent des décors en creux, à chanfrein ou en cavet, de la façade nord du bâtiment de l'escalier ou de la façade orientale des nouvelles cuisines. L'homogénéité de ce second groupe est moins flagrante, avec les variations de décor sur les piédroits, des accolades plus ou moins pointues ou encore des dimensions très différentes. Dans le cas de la baie de l'escalier, le simple chanfrein droit, comme l'aspect très pointu de l'accolade, plaident plutôt en faveur d'une datation légèrement plus haute dans le

---

<sup>429</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 1998, p. 64-68.

XV<sup>e</sup> siècle, alors que la forme en cavet de la baie des nouvelles cuisines, à peine plus tardive que les formes toriques, est attribuable à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et à l'orée du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>430</sup>.

Malgré ces légères distinctions de formes, ces baies appartiennent toutes à la même fourchette chronologique, et divers exemples de Dijon ou d'ailleurs soulignent la simultanéité des styles. Qui plus est, la qualité et la richesse de ces décors ne correspondent pas aux constructions utilitaires en lien avec l'exploitation vitivinicole de Vougeot. La question se pose donc de l'origine de ce stock de pierres de taille : s'il provient du site même, il pourrait avoir appartenu à un corps de logis de qualité, précédant la construction du château. L'existence d'un tel bâtiment, si elle n'est pas explicitement mentionnée par les textes, est éventuellement évoquée dans le terrier de 1475<sup>431</sup>, à moins qu'il ne soit, comme la cuverie, légèrement postérieur.

#### *A.I.5.4. Phase IV : Le château Renaissance*

L'étude des bâtiments, malgré ses lacunes, n'a pas dévoilé de reprise majeure des extérieurs du château de Don Jean Loisier, dont la construction est située, par les différentes sources et le millésime présent sous les blasons de l'abbé, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (c. 1551) (Fig. 139).

Près de 75 ans après la construction de la cuverie et d'un éventuel logis, ce nouveau chantier remodèle intégralement le visage du Clos de Vougeot et masque les infrastructures de production derrière les grandes façades ostentatoires au désaxement théâtral<sup>432</sup>. La survivance des lignes gothiques s'observe encore ponctuellement dans le voûtement d'ogives des nouvelles cuisines où, toutefois, le dessin des ogives exagère à force de ressauts les formules employées précédemment<sup>433</sup>. Ailleurs, le vocabulaire est résolument novateur, largement inspiré de l'antique notamment au niveau des grandes portes monumentales. Les caissons du plafond de l'escalier monumental, eux, renvoient à l'architecture Renaissance<sup>434</sup>.

Les descriptions et représentations du château faites au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ou encore les photographies anciennes, corroborent les observations de terrain et montrent un état extérieur du bâtiment particulièrement proche de l'actuel. Les principales restrictions relevées

<sup>430</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 1998, p. 69.

<sup>431</sup> "Auquel maisonement a une chappelle fonder en l'onneur de Sainte Marie Magdeleine avec plusieurs celliers chambres cuverie". ADCO 11H620.

<sup>432</sup> Les deux ailes du nouveau château, parfaitement perpendiculaires entre elles, ne respectent pas les alignements antérieurs du cellier et de la cuverie. Il semble que le château soit au contraire aligné sur les grands axes de circulation autour du clos (la route royale – actuelle D974 – et l'accès nord). Ce choix permet de mettre en valeur les grandes façades depuis leurs principaux points de vue.

<sup>433</sup> cf. les cuisines du château de Gilly.

<sup>434</sup> À proximité, voir à Couchey (21), la croix du cimetière datée du XVI<sup>e</sup> siècle (Base Mérimée : PA00112234 URL [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr) [consultée le 22/08/14]) ou les parties basses de la façade de l'église Saint-Michel de Dijon, réalisées au cours du second quart du XVI<sup>e</sup> siècle (CHÉDEAU C., 1997b).

concernent les restaurations ponctuelles des ouvertures en pierre de taille, particulièrement au niveau des portes monumentales dont certaines photographies anciennes témoignent du délabrement avancé.

#### *A.I.5.5. Phase V : Transformations ponctuelles tardives*

L'analyse des différents bâtiments a souligné les très nombreuses reprises et transformations entreprises sur les bâtiments, que les traces de boucharde ou le style des décors, quand ils existent, placent à l'Époque moderne. Seuls les chantiers les plus importants, en termes d'envergure ou d'intérêt pour l'étude des matériaux de construction, seront résumés ici.

Le dernier grand chantier du Clos de Vougeot, à la fois bien daté et bien identifié sur le terrain, est en réalité une vaste restauration de toutes les charpentes et planchers du cellier. Architecturalement, les transformations sont essentiellement visibles au niveau des pignons, largement surélevés, et des éléments de supports du plafond de la salle basse. L'étude dendrochronologique menée conjointement sur le plafond et la charpente situe la coupe de la majorité des bois entre 1694 et 1698, ce que confirme le millésime 1698 inscrit au charbon de bois sur le premier entrain\* nord du dortoir<sup>435</sup> (Fig. 135). Dans l'organisation actuelle du plafond du cellier, les culots soutiennent les poutres de rives, sur lesquelles repose le plancher (Fig. 102 et 105). Grâce aux résultats de l'étude dendrochronologique, comprenant les datations comme l'analyse de la structure, il semble que l'organisation primitive du plancher faisait abstraction des poutres de rive et par conséquent des corbeaux. Les culots installés *a posteriori*, peut-être seulement lors de cette réfection du plancher, sont des remplois (différences de profil, de mouluration, etc.). Le plus révélateur en la matière est le culot décoré d'une croix et de clous (Fig. 100d). En 2006, B. Chauvin et Ch. Perrault avaient supposé que cette croix marquait la bénédiction du chantier de reconstruction de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>436</sup>. Mais, selon D. Russo, professeur en Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Bourgogne, ce culot serait plus ancien et les clous, visibles sur les bras de la croix, ceux de la passion. Le culte des objets de la passion appartenant à une fourchette chronologique comprise entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>437</sup>, cette identification permet d'exclure la première hypothèse de B. Chauvin et Ch. Perrault, mais soulève de nombreuses interrogations quant à l'origine des remplois ou, dans le cas d'une première phase de restauration au bas

<sup>435</sup> CHAUVIN B., PERRAULT CH., 2006, p. 273.

<sup>436</sup> CHAUVIN B., PERRAULT CH., 2006, p. 272.

<sup>437</sup> RUSSO D., com. orale. FOUCHER M., 2009, p. 11-12.

Moyen Âge, à l'existence d'éléments à caractère culturel dans ces espaces de production agricole.

Sans les apports de l'étude dendrochronologique, la datation du bâtiment des nouvelles cuisines reste par contre encore assez floue. Non seulement sa position relative au château Renaissance, sur lequel il prend appui, comme divers indices relevés lors de l'étude du bâti plaident plus particulièrement en faveur d'une construction plus moderne (Fig. 139). Outre l'utilisation récurrente de boucharde, encore absente du chantier du château, le décor de la porte du rez-de-chaussée est identique à celui de la porte d'un bâtiment construit entre les nouvelles cuisines et le grand cellier, et dont le linteau porte le millésime de 1732. Enfin, un ensemble de données textuelles et iconographiques fixe conjointement un *terminus ante quem* à la seconde décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les extraits du terrier perdu de 1720, d'une part, situent une "cave" de la Madeleine au sud du corps de logis oriental, à la suite desquelles se trouvent "une cuisine", "deux cabinets de desserte" et "un autre derrière ladite cuisine où est le four", "un espace où est le puit", "un autre où est un degré de pierre" et "trois caves dont l'une est sous une tour carrée à l'angle oriental desdits bâtiments"<sup>438</sup>. Si ces derniers espaces correspondent exactement à l'organisation du plan actuel du château, alors la cave dite de la Madeleine se trouve rejetée au sud, hors de l'emprise du château. Le plan et la vue cavalière réalisés par E. Prinstet en 1719 pour l'Atlas de Cîteaux confirment non seulement cette lecture de l'espace, mais permettent également de comprendre cette cave de la Madeleine et le bâtiment des nouvelles cuisines comme un seul et même bâtiment (Fig. 79). Le plan au sol se superpose exactement aux espaces actuels, et la position des ouvertures, comme la montée d'escalier accolée à l'ouest de la vue cavalière de E. Prinstet correspondent aux différentes baies gothiques repérées à l'est comme à l'ouest. Ainsi, le bâtiment existerait déjà en 1719-1720, sous le nom de "cave de la Madeleine"<sup>439</sup>.

Parmi les autres emplois gothiques inventoriés hors des nouvelles cuisines, seule la petite baie installée dans la montée d'escalier ne semble pas encore en place au début du XVIII<sup>e</sup> siècle alors que la fenêtre du cellier comme la porte dans les anciennes cuisines apparaissent déjà sur les vues de l'Atlas de Cîteaux. *A contrario*, les baies néogothiques qui ont été systématiquement ajoutées ensuite, dans les nouvelles cuisines comme dans le cellier,

---

<sup>438</sup> ADCO 11H1143. Copie de 1780. Annexe B.

<sup>439</sup> Le toponyme est en lui-même intéressant, puisqu'il rappelle la dédicace de l'ancienne chapelle, "fonder en l'honneur de Sainte Marie Magdeleine" d'après la mention du terrier de 1475 (11H620). Cette chapelle, vraisemblablement détruite à la construction du château, se serait-elle située dans ce secteur ?

apparaissent plus tardives et résultent sans doute d'une recherche d'harmonisation des façades (au XIX<sup>e</sup>- début XX<sup>e</sup> siècle ?).

Un des derniers secteurs à avoir soulevé beaucoup de questions, et à avoir un intérêt dans cette étude sur les matériaux de construction, est le petit local construit dans l'épaisseur du mur nord de la montée d'escalier. Son introduction paraît postérieure au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque la vue de Prinstet, par ailleurs fidèle, ne fait pas figurer la petite fenêtre dont les traces de boucharde confirment la modernité. À l'intérieur, l'interruption des enduits et du carrelage trahit l'existence d'une petite structure disparue : en conjuguant la hauteur de l'élément induite par les enduits, le tuyau d'évacuation percé dans le sol, et les très nombreux graffitis à hauteur d'un homme assis, il s'agit selon toute vraisemblance de latrines. Sachant, qu'au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le cellier sert de logement aux vendangeurs ou de prison pendant la seconde guerre mondiale<sup>440</sup>, l'hypothèse est assez vraisemblable.

#### A.I.6. LES PIERRES DE CONSTRUCTION AU COURS DU TEMPS

##### *A.I.6.1. Identification des faciès*

###### *o Les calcaires oolitiques*

L'assemblage de matériaux utilisés sur le site est très largement dominé par la catégorie des calcaires oolitiques blanc-beige (Fig. 140b). Cette calcarénite\* oolitique massive se décline en deux faciès bien distincts. Le premier, et le plus représenté sur le site, est riche en grosses oolites très blanches et sans tri apparent. Le second faciès, plus fin, se distingue du précédent par des oolites de plus petites dimensions, à net litage oblique, par un aspect légèrement siliceux et, enfin, par une couleur légèrement plus beige-jaune.

Malgré ces variations à l'intérieur du groupe, ces deux catégories de calcaires oolitiques correspondent en tous points à la formation de l'Oolithe Blanche<sup>441</sup>, très présente sur la côte, vraisemblablement prélevées dans les faciès fins et compacts de la formation.

###### *o Les calcaires micritiques*

Fréquents sur le site, les calcaires micritiques se distinguent en deux groupes qu'il est parfois délicat de dissocier. Le premier groupe, le plus fréquent, regroupe les calcaires micritiques et très blancs, singularisés par de nombreux stylolites (Fig. 140a). L'aspect excessivement massif, les cassures conchoïdales, leur matrice fine ou encore une grande pauvreté en

---

<sup>440</sup> RODIER C., 1949, p. 105, CHAUVIN B., 2008, p. 139.

<sup>441</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 10.

macrofossiles, les apparentent sans doute possible au faciès des Calcaires de Comblanchien. D'après la description présentée par la carte géologique locale<sup>442</sup>, les faciès mis en œuvre dans les bâtiments du Clos de Vougeot correspondent aux faciès stricts de la formation et non à ses variations latérales.

Les seconds calcaires de ce groupe se distinguent essentiellement des précédents par une coloration plus beige rosé et surtout un aspect plus rugueux et siliceux. La couleur rosée et l'aspect massif et micritique rappellent la description générale des Calcaires compacts de Prémieux fournie par la notice de la carte géologique<sup>443</sup>, et plus particulièrement des niveaux inférieurs de la formation décrits comme très micritiques et peu bioclastiques<sup>444</sup>.

Malgré une très grande pauvreté en macrofaune, certains échantillons, présentent des fragments de polypiers (colonnnette fenêtre polylobée - UC VG2) que seule la description du faciès inférieur de la formation de la notice de la carte géologique de Gevrey-Chambertin mentionne.

Les éléments riches en chailles, indice discriminant des Calcaires de Prémieux, sont très rares sur le site et l'exemple majeur se rencontre dans le 7<sup>e</sup> pilier du cellier (Fig. 101). Le lit de chailles caractéristique permet de fait d'associer cet élément à la formation des Calcaires de Prémieux et par similarité de faciès, d'y adjoindre les piliers 4, 5 et 6 dépourvus de chailles. Les indices macroscopiques relevés sur ces derniers restent cohérents avec les milieux de dépôt de ces calcaires, riches en stylolites (piliers 4 à 7), en figures de bioturbations (pilier 7), oolites (pilier 4) et bioclastes (pilier 5 et 6)<sup>445</sup>.

○ *Les calcaires à entroques*

Plus rares sur le site, on retrouve néanmoins dans plusieurs bâtiments des exemples de calcaires riches en fragments d'entroques, dont les teintes du ciment varient du beige-mauve au rouge franchement vineux. On retrouve les faciès, et leurs variations colorées, déjà identifiés notamment sur le Pont des Arvaux ou le cellier de Gilly voisin. Comme sur ces deux sites, la surreprésentation des entroques évoque la formation des Calcaires à Entroques, dans son faciès principal (Calcaire à Entroques *stricto sensu*), et concernant les calcaires rouge vineux, dans une variation latérale de faciès également appelée Pierre de Brochon<sup>446</sup>.

---

<sup>442</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 10-11.

<sup>443</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p.9-10.

<sup>444</sup> INGARGIOLA J.-F., 1981, p. 56-62.

<sup>445</sup> INGARGIOLA J.-F., 1981, p. 56-57.

<sup>446</sup> DESSANDIER D., AMBROISE G. (collab.), LONGET A. (collab.), 2006. Fiche "Pierre de Brochon ; Pierre de Brochon *Stricto Sensu*". RAT P., 1999b, p. 347.

○ *Les calcaires oobioclastiques variés*

Les calcaires bioclastiques sont nombreux et variés et correspondent à plusieurs formations bien distinctes. Les plus courants sont représentés par les calcaires riches en petits encroûtements ovales, parfois singularisés par de grands fossiles d'ostréidés (*Trichites* – Fig. 140c, d). En lame mince, l'échantillon MFth3 se révèle être une biosparite riche en entroques, fragments coquilliers, algues et pelotes de nubéculaires. Dans la série locale, les faciès situés au sommet des Calcaires à Entroques, sont riches en organismes encroûtants (notamment en nubéculaires). Les niveaux les plus compacts, dans lesquels peuvent se rencontrer les grands fossiles de *Trichites*, se situent au sommet de faciès nommé Calcaire à Nubéculaires<sup>447</sup>.

L'autre grand groupe concerne des calcaires oobioclastiques beiges à jaunes, massifs et marqués par des stylolites. Ils correspondent selon toute vraisemblance aux faciès inférieurs de la formation bathono-callovienne, la Pierre de Dijon-Corton, très largement exploités le long de la côte.

Les petites pierres bio-oolitiques, présentes sous forme d'éclats ou de petits moellons allongés, se caractérisent non seulement par cette morphologie récurrente mais aussi par la présence de fossiles de brachiopodes : selon toute vraisemblance, ces éléments correspondent au niveau supérieur des calcaires calloviens, dits Pierre de Ladoix, qui se délitent naturellement sous forme de plaquettes.

Le puits, installé dans l'aile orientale du château, regroupe enfin les seuls exemples de calcaires riches en gros bioclastes roulés et marqués par des litages obliques nets (Fig. 128). En l'absence d'analyse plus précise, il reste cependant intéressant de souligner l'analogie, tant de nature que de fonction, avec les puits de Cîteaux ou de Rouvres-en-Plaine, que les analyses sédimentologiques dans un cas, les mentions textuelles dans l'autre, avaient permis de rattacher à la Pierre d'Is-sur-Tille.

○ *Les calcaires argileux*

La dernière grande famille de calcaires présents sur le site, recouvre les calcaires argileux, beige légèrement verdâtres, présents ponctuellement. Pauvres en macrofossile, leur identification est délicate. Toutefois, leur faible représentation et l'absence d'utilisation spécifique plaident plus volontiers en faveur d'une exploitation opportuniste, sans doute locale ou associée à l'exploitation d'un matériau de meilleure qualité. Dans la formation des Calcaires de Prémeaux, exploités pour diverses phases de construction du site, le faciès des

---

<sup>447</sup> RAT P., 1966 : INGARGIOLA J.-F., 1981, p.41-49. Pour le détail du raisonnement, voir l'analyse du faciès pour le prieuré de Gilly (Chapitre III).

Calcaires Hydrauliques réunit ces deux aspects. Leur nature argileuse, en bancs assez massifs et leur patine claire<sup>448</sup> en font des candidats vraisemblables.

○ *Le cas particulier des piliers du cellier*

L'identification des matériaux des piliers s'est révélée plus problématique, à la fois en raison de leur patine importante, comme des distinctions macroscopiques d'avec les principaux faciès identifiés ci-dessus. Leurs morphologies et caractéristiques respectives ont d'abord permis de regrouper les huit piliers en cinq ensembles distincts (Fig. 101) : les deux piliers monolithes au nord (1 et 2), bio-oolitiques, massifs et bioturbés, riches en coquilles encroûtées ; le second pilier nord-est (3), également bio-oolitique mais caractérisé lui par des lits de coraux roulés ; le second pilier nord-ouest (4), finement oolitique, légèrement rugueux et riche en stylolites ; le dernier pilier sud-ouest (8), bio-oolitique, jaune et marqué par de nombreux stylolites ; et enfin, les trois derniers piliers (5, 6 et 7), micritiques, riches en lits de bivalves et chailles et parfois bioturbés (terriers).

L'identification de ce dernier groupe est facilitée par la présence de chailles, qui n'existent dans la série géologique locale que dans la formation des Calcaires de Prémeaux. Les bioturbations et bivalves peuvent également corroborer l'hypothèse<sup>449</sup>. En fonction de son aspect massif et rugueux, le pilier n°4 peut aussi correspondre à la formation des Calcaires de Prémeaux, toutefois dans un faciès plus massif, sans aucune bioturbation ni chaille ou gros bioclaste.

Le huitième pilier, finement oolitique, jaune et riche en stylolites, s'apparente aux exemples de Pierre de Dijon-Corton.

En raison des difficultés à identifier les natures de calcaires et des problématiques soulevées par leurs gabarits<sup>450</sup>, les piliers des deux premiers groupes ont dû être échantillonnés. Le premier spécimen a été prélevé au sommet de la pile nord-est (MFth1 – Fig. 140f). Il s'est révélé particulièrement riche en oolites et bioclastes, complété par des coquilles d'ostréidés variés (costulés ou non), de térébratulidés, des bryozoaires, et autres algues, coraux et lithoclastes. En l'état actuel des éléments à notre disposition, le faciès observé en lame mince semble s'apparenter aux faciès de la Pierre de Dijon-Corton.

Le second pilier nord-est (MFth2) a révélé en lame mince une pelsparite à passées oolitiques et rares bioclastes : au vue de ces rares éléments, il pourrait s'agir du Calcaire de Prémeaux.

---

<sup>448</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 9.

<sup>449</sup> INGARGIOLA J.-F., 1981, p. 56-57.

<sup>450</sup> FOUCHER M., GARCIA J.P., PETIT C. (collab.), MÉNIEL P. (collab.), 2008.

*A.I.6.2. Répartition par phases (Fig. 145)*

En complément des relevés pierre à pierre à partir desquels les différents matériaux ont pu être comptabilisés pour en analyser la répartition, les bâtiments ont également été renseignés par une série de comptages limités. Dans des "fenêtres" réalisés sur des zones les plus larges possibles au sein d'unités de construction cohérentes, tous les matériaux mis en œuvre ont été identifiés et comptabilisés.

*○ Phase I : le cellier fin XII<sup>e</sup> siècle*

La phase de construction primitive du grand cellier se caractérise essentiellement par un assemblage de matériaux limité aux seuls Oolithe Blanche et Calcaire de Comblanchien (Fig. 141). Si, visuellement, les calcaires de Comblanchien paraissent significativement minoritaires, les comptages réalisés sur les deux pignons et le mur oriental le soulignent nettement : le Calcaire de Comblanchien représente moins du quart de l'approvisionnement (14% sur l'ensemble des trois parements), alors que l'Oolithe Blanche, souvent dans son faciès grossier, en représente 79%. Cette dernière est d'ailleurs le seul matériau utilisé pour le grand appareil de pierre de taille.

Dans le détail, les trois façades considérées dans cette analyse ne présentent pas un profil exactement similaire. Si la part d'Oolithe Blanche reste toujours très largement dominante, comprise entre 74 et 87%, la part de Calcaire de Comblanchien augmente significativement sur les façades sud (13%) et est (24%), alors qu'au nord, sa représentation est presque anecdotique (4%). En termes de répartition dans les parements, si les Calcaires de Comblanchien restent cantonnés à l'appareil, ils apparaissent clairement regroupés sur les façades sans que leur gabarit diffère des éléments oolitiques.

Associé par l'analyse du bâti à la première grande phase de construction du cellier, le chantier de l'escalier présente un profil d'assemblage strictement comparable à celui du cellier. Au-delà de la tendance générale, le profil du bâtiment de l'escalier se révèle plus proche de celui de la façade nord que les profils des façades est et sud avaient pu l'être<sup>451</sup>. La ressemblance s'étend même à la présence très ponctuelle de Calcaire à Entroques (faciès rouge) dans les seuls façade nord et bâtiment de l'escalier. Cette parenté établie entre les deux bâtiments semble

---

<sup>451</sup> Les comparaisons de hauteurs d'assises, au sein de cinq échantillons comptabilisés sur les UC contemporaines du cellier (murs nord, sud et est), sur le bâtiment de l'escalier et sur la cuverie (mur est) soulignent également la grande similitude entre les appareils du cellier et de la montée d'escalier, et leur distinction nette d'avec la cuverie. Entre cellier et montée d'escalier, les moyennes de hauteurs d'assises au sein de chaque échantillon ne montrent que trop peu de variations pour être significativement différentes les unes des autres. Si l'on considère un intervalle de deux écart-types autour de chacune de ces moyennes, les intervalles obtenus se chevauchent nettement les uns les autres. FOUCHER M., 2007, p. 23-24.

renforcer l'hypothèse de la contemporanéité des deux chantiers, où le secteur septentrional de l'ensemble a visiblement bénéficié du même apport de matériaux.

○ *Phase II : Transformation des quartiers résidentiels – XIII<sup>e</sup>- XIV<sup>e</sup> siècles.*

L'essentiel des matériaux observés dans ces différentes phases de réaménagement d'un bâti existant concernent essentiellement la pierre de taille. Dans les installations faites au nord et à l'ouest (entre mise en valeur d'un secteur restreint et création d'accès nouveaux entre dortoir et étage du bâtiment accolé à l'ouest du cellier), on retrouve essentiellement les deux matériaux employés précédemment (Oolithe Blanche et Calcaire de Comblanchien). Ce second faciès, jusqu'ici annexe, apparaît pour la première fois sous forme de pierre de taille ornementée, au niveau de l'appui de la galerie et des augettes polylobées. À ce niveau, on note également les premières occurrences de briques, d'un module particulier de 30 cm de long et de 6 à 7 cm de haut.

La seule ouverture taillée dans un calcaire différent est la fenêtre à linteau polylobé donnant sur la cour : son encadrement extérieur a été réalisé dans un Calcaire de Prêmeaux rosé.

○ *Phase III : Les chantiers de la fin du Moyen Âge (XV<sup>e</sup> siècle)*

Pour des raisons différentes, les baies gothiques, seul reliquat d'un bâtiment disparu (au Clos de Vougeot ou ailleurs), sont également à considérer indépendamment des appareils dans lesquels elles ont été mises en œuvre. Toutes ont été réalisées dans une Oolithe Blanche fine, marquée par un litage oblique léger.

Le bâtiment de la cuverie, très largement conservé, permet une analyse plus exhaustive de ses matériaux de construction et dévoile un profil significativement nouveau (Fig. 144). Si la dualité Oolithe Blanche/Calcaire de Comblanchien est respectée, la proportion de ce dernier devient significative (29%), et surtout l'assemblage est largement complété par divers autres calcaires (Calcaires de Prêmeaux : 5% ; Calcaires à Entroques : 6% ; Pierre de Ladoix : 2% ; Calcaires Nubéculaires : <1%), et quelques briques éparses (1%)<sup>452</sup>. Dans d'autres secteurs, on note également la présence de Pierre de Brochon. Ces faibles proportions en matériaux sans usage spécifique, les très fréquentes différences de qualité ou de gabarit (allant diminuant vers l'extérieur du site) peuvent sans doute s'expliquer par la présence de remplois. Dans le cas de la Pierre de Ladoix, la remarque soulève des questions nouvelles : mise en œuvre sous forme de petits éclats insérés dans l'épaisseur des joints, ou sous formes de plaquettes intercalées entre des blocs de plus gros volume, la Pierre de Ladoix n'a sans doute pas fait l'objet d'une

---

<sup>452</sup> Proportions obtenues à partir du parement extérieur oriental.

exploitation spécifique pour le chantier de la cuverie étant donné l'usage qui en est fait. L'intérêt du matériau, au contraire, réside dans son débitage naturel en plaquettes, parfaitement adapté aux couvertures en pierre (laves). Les éléments retrouvés dans la cuverie, parfois rubéfiés, émoussés par les actions météoriques, souvent en éclats, peuvent donc provenir d'une ancienne toiture, sans doute touchée par un incendie. Les matériaux récupérés, trop abîmés pour être réutilisés sous forme de laves, auraient ainsi pu être intégrés à l'approvisionnement du chantier de la nouvelle cuverie.

○ *Phase IV : Le château Renaissance*

Comme précédemment, l'assemblage en matériaux dans cette dernière grande phase de construction présente deux caractéristiques majeures : marqué à la fois par la permanence de la très forte proportion d'Oolithe Blanche (79%), mais aussi par la variété du reste de l'assemblage déjà constatée lors du chantier antérieur de la cuverie (Fig. 142).

Si la proportion d'Oolithe Blanche reste comparable aux parts observées dans le cellier roman ou la cuverie gothique, une distinction nouvelle apparaît dans le chantier du château, où deux faciès de la formation sont mis en œuvre dans les moellons. Parmi les moellons de l'appareil, l'Oolithe Blanche apparaît à la fois dans son faciès grossier largement observé précédemment, mais également dans un faciès plus fin, caractérisé par un litage oblique net jusqu'ici réservé à seulement certaines baies, dans la cuverie ou les aménagements dits résidentiels du dortoir. Ce second faciès représente en outre la quasi-totalité de l'approvisionnement en pierre de taille, que ce soit pour les éléments simples (chaînage d'angle, mur d'allège, etc.) ou pour les secteurs plus complexes comme les grandes portes monumentales.

Le reste de l'assemblage englobe ensuite les calcaires de Comblanchien et à Nubéculaires, à parts égales (19%), et plus ponctuellement des briques (2%), des Calcaires à Entroques (1%), des Calcaires de Prémieux (1%), des Calcaires Hydrauliques (<1%). Il faut ajouter à ce premier comptage des éléments ponctuels de Pierre de Brochon, principalement concentrés sur la façade ouest de l'aile orientale. Au-delà du simple inventaire, l'intérêt de ce comptage réside dans la répartition détaillée de ces matériaux et leurs proportions respectives (Fig.142). Si le secteur nord-est présente une réelle homogénéité, l'assemblage de matériaux évolue vers le sud et l'intérieur de la cour : l'Oolithe Blanche largement majoritaire au nord, voit sa proportion diminuer, au profit d'autres matériaux, les Calcaires de Comblanchien d'abord (23%-échantillon 10 et 18% éch. 14), puis à l'extrémité méridionale les Calcaires à Nubéculaires (18%-éch. 15 et 37%-éch. 11). Sans raison liée à la technicité des matériaux

eux-mêmes, ce choix de construction est plus vraisemblablement le reflet de l'évolution des apports en matériaux de provenances différentes.

Alors que l'ensemble des parements a été largement recouvert d'enduits à joints tirés au fer, le cas des portes monumentales en pierre de taille reste une question à part, à la fois par l'ostentation et la qualité du travail comme par les très nombreuses reprises et restaurations qui altèrent la compréhension de leur état primitif. L'essentiel de l'état ancien est réalisé dans une Oolithe Blanche, très fine dans les éléments sculptés, plus grossière pour les organes de supports ou murs d'allège. La seule particularité de ces faciès de l'Oolithe Blanche, outre leur plus grande finesse que celle des moellons, réside dans les géodes de calcite visibles sur les piédroits et pilastres de la porte menant à l'escalier monumental. Les quatre portes diffèrent ensuite quant au reste des matériaux mis en œuvre au niveau de l'entablement, depuis de la Pierre de Dijon-Corton au nord, des Calcaires de Prémieux sur la porte du puits et la porte du passage sur la cour et des calcaires beiges très fins, à géodes et rares stylolites, sur les deux portes orientales. Le reste des matériaux (Calcaire de Comblanchien, Pierre de Caen, etc.) appartient à des restaurations ponctuelles d'époques diverses.

○ *Phase V : Transformations ponctuelles modernes*

Parmi ces phases de transformations ponctuelles, l'une des mieux documentées concerne les grands travaux entrepris autour des charpentes du cellier, entraînant la surélévation des deux pignons du bâtiment. Bien datées par la dendrochronologie de l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les nouveaux pignons concernés par ce chantier ont tous deux faits l'objet d'un comptage précis de leur composition (Fig. 143). Malgré la forte représentation des éléments non identifiés (essentiellement de petites dimensions), l'Oolithe Blanche demeure strictement dominante sur l'assemblage (35%), les calcaires de Comblanchien et de Dijon-Corton restant anecdotiques (4% et 1%). Ce dernier matériau se retrouve pourtant dans le cellier, au niveau du seul pilier que les moulures et traces d'outils permettent d'associer sans trop de doute à cette phase de restauration générale. La grande nouveauté de ce chantier se situe dans les très fortes proportions de TCA (17%) et d'un matériau par ailleurs rare sur le site, la Pierre de Ladoix (17%). Dans le détail de chacun des deux pignons, ces grandes tendances sont respectées, la valeur absolue des TCA est même comparable entre les deux parements<sup>453</sup>.

Cet assemblage est unique sur l'ensemble du site, non seulement en fonction du type de calcaires employés, mais également par leur morphologie. L'Oolithe Blanche, en premier lieu, se présente sous forme de pierres de taille dont le gabarit rappelle les éléments de la phase

---

<sup>453</sup> 203 individus comptabilisés au sud, 232 au nord.

primitive du cellier alors que leur mise en œuvre est assez grossière et ne met pas en valeur la qualité de taille des pierres. Il est donc très probable que l'Oolithe Blanche (et vraisemblablement les rares éléments de Calcaire de Comblanchien) vienne de remplois. Par ailleurs, la Pierre de Ladoix n'est jamais utilisée que sous forme de petites pierres plates et allongées. Dans l'hypothèse d'un chantier largement approvisionné par des remplois, et sachant que, sur la côte, l'une des utilisations préférentielles de ce matériau est la pierre de couverture (cf. *supra*), il est très probable que ces éléments soient d'anciennes laves remployées en moellons. Plus encore, la pente des pignons primitifs, inférieure à 45°, est typique des toitures de laves<sup>454</sup>. Aussi, il est probable que lors du démontage de la première toiture pour l'installation de la nouvelle charpente, dont la pente est trop forte pour une toiture en laves, ces dernières aient été mises de côté et remployées comme moellons pour compléter l'apport nécessaire à la surélévation des pignons. Cette théorie sur la pratique du remploi lors de ce grand chantier est d'ailleurs largement corroborée par le remploi évident des divers corbeaux dans la salle basse et, dans la nouvelle charpente, la réutilisation prouvée par les analyses dendrochronologiques de nombreux éléments appartenant à diverses phases antérieures de la structure<sup>455</sup>.

Localisé(s) dans le secteur sud-est de l'ensemble architectural, le(s) chantier(s) de construction des nouvelles cuisines, d'aménagement de la façade orientale du dortoir et de la façade nord du bâtiment de l'escalier trahit (trahissent) la même gestion des matériaux, avec l'association, à des remplois (ici, d'anciennes baies gothiques), de matériaux nouveaux largement dominés par la Pierre de Dijon Corton et la brique.

Ailleurs, les transformations ponctuelles ne bénéficient pas toutes du même degré de précision ou de compréhension. Toujours est-il que ces petits chantiers ont tous certains points communs comme la prépondérance marquée de la Pierre de Dijon-Corton et de la brique. Outre ces deux matériaux principaux, on note également l'utilisation de pierres dures souvent polies, comme les Calcaires de Comblanchien et Pierre de Brochon pour les dallages, et certaines pierres nouvelles (parement des latrines dans la façade de l'escalier, etc.).

○ *Quelques remarques sur les restaurations.*

Dans les phases de restaurations anciennes, qui se lisent bien au niveau de la grande porte de l'escalier monumental sur la cour, on peut remarquer l'utilisation de deux matériaux déjà

---

<sup>454</sup> PIERRE J., 1988, p. 192-193.

<sup>455</sup> CHAUVIN B., PERRAULT Ch., 2006.

largement évoqués : le Calcaire de Comblanchien et la Pierre de Dijon-Corton. Le premier est utilisé sous forme de grandes pierres, sciées et bouchardées, plaquées à la base de l'encadrement. Le second employé pour les sculptures de moines logées dans les niches qui encadrent la porte. Le faciès, très jaune, dépareille de l'ensemble à la fois par la thématique même des sculptures, éloignée de la rhétorique antiquisante de la porte, mais également par cette couleur qui tranche dans une architecture très blanche.

Le choix inverse a été fait lors de la restauration récente de cette même porte. Au niveau de la frise de l'entablement, les pierres de remplacement en Pierre de Caen ont été choisies pour leur similarité de grain avec les matériaux primitifs. Pour ne pas dépareiller des pierres anciennes, les pierres neuves ont été retouchées d'un mélange d'ocre diluée imitant la patine due au temps et à l'exposition aux intempéries<sup>456</sup>.

## A.II. LE CELLIER ET CLOS DE LA PERRIÈRE À FIXIN : UN AUTRE CELLIER DE L'ABBAYE DE CÎTEAUX

Dans l'ombre du célèbre Clos de Vougeot, le domaine de la Perrière de Fixin est particulièrement méconnu de la littérature scientifique : non seulement aucune étude ne concerne ce petit domaine cistercien, son histoire ou celle de ses bâtiments, mais le premier siècle de chartes cisterciennes publié par J. Marilier (1961) ne conserve aucun document relatif à ces propriétés.

Pour reconstruire l'histoire du domaine, nécessaire à l'étude du bâtiment et des carrières, nous nous sommes appuyée sur quelques sources essentiellement constituées des dossiers tardifs des archives familiales privées, des archives départementales, des cartulaires 168 et 188 de l'abbaye de Cîteaux, ou encore de mentions ponctuelles conservées dans le cartulaire du chapitre de Langres<sup>457</sup>. Cet ensemble documentaire n'éclaire pas directement l'histoire des bâtiments, mais jette un éclairage nouveau et propre à l'histoire du domaine de Fixin sur la nature des propriétés en elles-mêmes. Concernant les constructions, plusieurs documents apportent un témoignage sur leur état avec une description précise des différents espaces. Le portrait ainsi redessiné remonte au début de l'Époque moderne sachant que le plus ancien de

---

<sup>456</sup> Nous remercions Ch. Villisques, tailleur de pierre en charge de la restauration, pour ces informations précieuses.

<sup>457</sup> ADCO 11H557, 11H558, 11H563, 11H565, 11H566, 11H568. Cartulaires 168 et 188 : ADCO 11H66 et 11H73, disponibles en ligne : <http://www.cbma-project.eu/manuscrits.html> [consulté le 04/09/14] ; FLAMMARION H., 1995.

ces documents date de 1518, et que la plupart du corpus concerne la vente du domaine un siècle après (avec les descriptions et devis qui l'ont accompagnée<sup>458</sup>).

#### A.II.1. HISTOIRE DU SITE

##### *A.II.1.1. Des prémices discrètes ...*

Alors que le Cellier de la Perrière est absent du recueil de J. Marilier, notamment de la liste des exploitations (granges, Celliers, etc.) établie lors de la confirmation des possessions de l'abbaye de Cîteaux par le pape Lucius III le 15 mai 1182<sup>459</sup>, les moines semblent pourtant déjà posséder quelques biens dans ce secteur, même s'ils ne constituent pas encore une grange qui puisse être reconnue comme telle. La tradition véhiculée par les auteurs depuis le XIX<sup>e</sup> siècle voit remonter l'origine de cette implantation sur Fixin à une donation faite en 1142 par le duc Eudes II de Bourgogne<sup>460</sup>. Mais, en l'absence de preuve, les plus anciennes sources connues aujourd'hui ne permettent pas de remonter avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle : elles concernent essentiellement le règlement d'un litige entre le chapitre de Langres, seigneur de Fixin, et l'abbaye de Cîteaux. Le plus ancien document connu concernant cette question est daté de 1197<sup>461</sup>. Il établit le droit des Cisterciens à garder les terres déjà acquises contre un cens annuel d'"un muid de vin et d'un bichet d'avoine". Il précise les modalités d'exploitation de la carrière partagée entre les deux communautés et le droit de faire paître vingt bovins et cent moutons sur les pâturages de Fixin.

À l'origine du litige, se trouve la donation faite par Pierre de Léri d'un manse avec terre attenante sur laquelle le chapitre de Langres percevait un cens. À cette date, les Cisterciens semblent déjà avoir construit un ou plusieurs bâtiments avec jardin et cour fermée, à proximité de la carrière dont ils ont par ailleurs l'usage. Parmi les témoins de l'acte, on remarque la présence de deux convers, l'un maçon ou tailleur de pierre, l'autre pelletier. Leur présence et surtout leurs métiers respectifs correspondent *a priori* aux activités décrites dans les divers actes relatifs à ces terres (carrières et troupeaux de moutons) et laisse présager la présence, avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle, d'une petite unité exploitée par les frères convers de Cîteaux, peut-être avant tout spécialisée dans la production de matières premières (peau et pierre).

---

<sup>458</sup> ADCO 11H557 (annexe C), 558, 566 et archives privées Joliet.

<sup>459</sup> MARILIER J., 1961, texte n°250.

<sup>460</sup> HUOT C., 1898, p. 71.

<sup>461</sup> FLAMMARION H., 1995, texte n°279. ADCO 11H66, fol. 157v. Nous remercions à cette occasion C. Rey (laboratoire ARTeHIS) pour son aide à la compréhension du document.

Alternativement appelé "cellier" ou "maison", le site est dès le XIV<sup>e</sup> siècle caractérisé par sa carrière : "*domus vulgariter vocatur domus petrarie de Fixins*"<sup>462</sup>, alors que la viticulture ne semble intervenir que dans un second temps. Elle est toutefois le principal objet de donations tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle : le domaine viticole, étendu sur Fixin, Fixey, Brochon, Couchey, Gevrey et Marsannay<sup>463</sup> dépasse vite largement les limites du clos attenant au sud du domaine de la Perrière.

#### A.II.1.2. ... au domaine démantelé

Après l'époque florissante de la constitution du domaine, où les donations sont nombreuses et les convers à plusieurs reprises présents dans les actes, la fin du Moyen Âge est marquée par le désengagement progressif de la communauté dans la gestion de l'exploitation. Le 7 novembre 1445, la maison de la Perrière et ses dépendances sont amodiées pour neuf années<sup>464</sup>. Au cours des décennies suivantes, différentes parcelles du domaine subissent le même sort pour des durées variables. Ainsi, et entre autres, sur le finage de Couchey, deux journaux sont baillés en 1466, et pendant 18 ans, puis à nouveau au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>465</sup>. En 1520, ce sont les vignes situées à Brochon, lieu-dit En Vignoy qui sont baillées à Jean Soury<sup>466</sup>. La maison de la Perrière, le grand clos associé et quelques pièces de vignes sont finalement vendus le 30 mai 1622 à Jean Bouhié de Dijon<sup>467</sup>.

Les textes relatifs au bail puis à la vente de la maison apportent un éclairage unique sur l'état des bâtiments et leur utilisation. Si le premier document constitue surtout un état des lieux des réparations à prévoir, il sous-entend néanmoins la présence d'une chapelle, puisque des ornements et un calice sont baillés aux deux repreneurs. Les textes de la vente, l'acte comme l'expertise du bâtiment et de la vigne, apportent eux une description beaucoup plus détaillée des bâtiments, de leur construction et de leur état. En synthèse, l'ensemble est contenu dans une enceinte close, percée d'au moins deux portes, l'une vers Dijon, l'autre vers le grand clos viticole au sud. Dans cet espace, le bâtiment principal semble être constitué de plusieurs maisons accolées, contenant au rez-de-chaussée, une succession de caves et de petites pièces ainsi que le pressoir et une prison. Au premier étage, se trouve une chapelle prise dans une succession d'appartements, dont certains sont divisés en chambres à cheminées, garde-robes et

---

<sup>462</sup> ADCO, cartulaire n°188, fol. 56.

<sup>463</sup> ADCO, cartulaires 168 et 188. BOURÉLY B., 1998, p. 63.

<sup>464</sup> ADCO, cartulaire 188, fol. 79-80v.

<sup>465</sup> ADCO 11H454.

<sup>466</sup> ADCO 11H357.

<sup>467</sup> Archives privées Joliet.

retraits à latrines. Ces différents espaces communiquent entre eux via une galerie ou allée, semble-t-il rejetée sur l'ouest du bâtiment, qu'il s'agisse d'un couloir intérieur ou d'une galerie extérieure. Ce premier grand ensemble est complété, au nord-ouest, par une écurie et une étable, au nord-est par un bâtiment abritant le four et au sud-est, par un colombier<sup>468</sup>.

Cette description issue de l'acte de vente est explicitement recopiée du terrier de 1614, lui-même basé sur un terrier plus ancien (1518)<sup>469</sup>. Si ce n'est quelques modernisations de vocabulaire<sup>470</sup>, les bâtiments existent déjà au début du XVI<sup>e</sup> siècle et ne montrent que peu de différences avec l'état décrit par l'expertise de 1620<sup>471</sup>. Un dernier document, par contre, paraît à la fois prometteur mais plus délicat à manier : conservé dans les archives privées des actuels propriétaires, il contient un devis détaillé, en date du 15 juin 1622, des réparations à prévoir par le futur acquéreur pour rendre "la maison habitable"<sup>472</sup>. Si les informations sur l'état du bâtiment ou la répartition des espaces apportent une vision plus nette des constructions, l'objectivité des témoignages comme la réalisation effective des travaux envisagés restent à définir.

Revendu successivement à différents propriétaires qui, contrairement au Clos de Vougeot, ne séparent pas le clos viticole des bâtiments ni de la carrière, cet ensemble appartient depuis 1854 à la famille Joliet<sup>473</sup>. Si ces derniers ont entrepris les modernisations nécessaires des bâtiments de vie et d'exploitation dont témoignent quelques photographies familiales que Mr Joliet a eu la gentillesse de nous montrer, l'ensemble des différents lieux décrits dans ces textes est toujours visible et relativement accessible.

#### A.II.2. PRÉSENTATION DES BÂTIMENTS

En prenant comme point de départ les descriptions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles du domaine de la Perrière, les grandes lignes du site semblent avoir été préservées : on retrouve au centre de l'aire un vaste bâtiment d'axe nord-sud, dont le rez-de-chaussée est essentiellement dévolu à la viticulture et l'étage aux secteurs d'habitation (Fig. 146). Au nord de ce premier bâtiment,

---

<sup>468</sup> ADCO 11H566.

<sup>469</sup> Terrier de 1614 : ADCO 11H558. Terrier de 1518 : ADCO 11H557. Annexe C.

<sup>470</sup> Notamment le "treuil" devenu "pressoir".

<sup>471</sup> Parmi les différences essentielles, on note la description détaillée des aménagements des appartements du corps de logis principal, avec plusieurs latrines (l'une sur la "voûte de ladite cave appelée la cavotte", l'autre dans la "garderobe du costé devers Brochon"), des pavements "de grands carreaux plombés de noir, rouge et jaulne en pointe". Le texte fait également état de nombreuses dégradations des "guerres dernières", notamment la disparition des huis des porteries et des pigeons du colombier dans lequel "il n'y a moyen d'en mettre à cause que pendant les guerres dernières, l'ong rompue et gasté les pots et n'y a aucune porte".

<sup>472</sup> Annexe D (transcription Mr. Joliet).

<sup>473</sup> LEBEAU fr. M. 1986, p 38.

deux petites constructions peuvent correspondre aux étables et écuries et au bâtiment du four que les textes évoquent respectivement au nord-ouest et au nord-est. Deux autres structures complètent ce secteur : un grand puits en pierre et une cuverie récente. *A contrario*, le seul bâtiment à avoir disparu est le colombier : quelques ruines de plan carré peuvent éventuellement correspondre à la structure évoquée par les descriptions anciennes dans ce secteur du site. L'interface entre le secteur bâti et l'extérieur du domaine au nord et le clos viticole au sud est toujours soulignée par les deux porteries.

*A.II.2.1. Bâtiment principal (Fig. 147)*

*o Pignon nord*

Le pignon nord est l'un des moins accessibles de ce bâtiment : sur la droite, le talus de la terrasse occidentale masque les parties basses de la façade, alors que la gauche du parement est occultée par deux petits bâtiments qui lui sont accolés, l'un en briques et couverture de laves et l'autre, plus moderne, coiffé de tuiles mécaniques. La lecture du parement est également compliquée par le rejointoyage de la façade.

Au rez-de-chaussée, seule la grande porte charretière, accès principal au réseau de caves, est encore visible : son encadrement de pierre de taille bretturé est réduit par deux nouveaux piédroits de béton. L'ouverture appartient à une vaste unité de construction (UC FX1) qui se développe sur près des deux tiers de la hauteur du pignon et essentiellement dans sa moitié occidentale. L'appareil de moellons bien taillés est régulièrement assisé et complété d'éléments de pierre de taille au niveau du reliquat de chaînage d'angle visible sur quelques assises à l'ouest, de l'encadrement de la porte charretière du rez-de-chaussée et de la porte bouchée du premier étage. Cette unité comprend également un larmier horizontal, installé juste au-dessus du niveau du linteau de la porte bouchée et deux corbeaux, situés eux, juste au-dessous du niveau de son seuil. L'ensemble est majoritairement construit en calcaires bioclastiques (entroques et oncolites allongés), dont la couleur du ciment varie du gris-beige au rouge vineux, et plus ponctuellement en calcaires rouge orangé d'aspect lessivé.

Cette première unité est recoupée en plusieurs endroits. Autour du chaînage d'angle nord-ouest, une césure nette marque une interruption brutale de l'appareil FX01 : installée légèrement en retrait, la seconde unité (FX02) se caractérise par l'emploi de moellons de petites dimensions mêlés de briques pris dans un mortier orangé granuleux. Seul le chaînage d'angle, en moyen appareil, est réalisé avec plus de soin. Au centre du parement, sous le larmier de l'unité FX01, le gabarit des matériaux est également diminué : s'y retrouvent des

moellons de petit volume, quelques pierres de remplois et de nombreuses plaquettes biooolitiques jaunâtres (UC FX03).

La moitié orientale du parement, plus homogène, est essentiellement constituée d'un appareil de moellons hétérométriques et de briques, légèrement en retrait par rapport à la première unité (UC FX04). Les maçonneries des parties hautes, enfin, sont largement noyées dans du mortier : elles apparaissent assez grossières et l'assise irrégulière (UC FX05).

Le petit bâtiment construit à l'extrémité orientale est essentiellement construit d'un appareil régulier de briques, où les pierres sont soit cantonnées à de petits éléments de calage glissés dans les joints, soit réservées aux ouvertures (UC FX06). Au rez-de-chaussée, l'encadrement de la porte, en pierre de taille, est soigneusement taillé à la brette dans un calcaire oobioclastique jaunâtre, marqué par des stylolites. Le premier niveau est éclairé par une petite fenêtre décorée d'un chanfrein, dont les pierres ont été taillées au pic et au ciseau sur les arêtes. Le second petit local installé contre la façade ne présente guère d'intérêt dans le cadre de cette étude, puisque l'intégralité de ses parements est cimentée.

○ *Pignon sud*

Le grand pignon méridional, s'il étonne par les différences de gabarit des matériaux employés, présente plusieurs césures majeures plus ou moins faciles à localiser (Fig. 148 et 150). Les parties basses du parement alternent des assises très régulières de pierres de taille de moyen à grand appareil, généralement brochées, parfois layées à la brette, avec des niveaux riches en pierres de petit appareil et moellons (UC FX07). L'hétérogénéité de l'appareil est renforcée par la grande variété de matériaux mis en œuvre, mêlant des calcaires bioclastiques riches en oncolites allongés et entroques dont les ciments varient du gris-beige au rouge vineux, parfois ponctués de rouge, des calcaires massifs aux teintes franches de l'orangé au rouge, d'aspect lessivé et des calcaires bioclastiques mal triés beiges à bleus, riches en stylolites.

Sans interruption franche, l'appareil se désorganise dans les parties hautes : les gabarits et natures de matériaux ne diffèrent pas, mais leur mise en œuvre perd nettement en régularité et les assises en continuité (UC FX08).

Malgré ces distinctions évidentes, chacune des deux unités est percée d'une baie identique : à large ébrasement extérieur, elles éclairent l'une le rez-de-chaussée, l'autre les combles, et s'inscrivent indifféremment parmi les assises de pierres de taille comme de moellons.

La césure la plus importante isole la partie gauche de la façade, et particulièrement le contrefort sud-ouest (UC FX61 – Fig. 149). La maçonnerie y apparaît moins régulière, faite de petits éléments pris dans un mortier gras beige orangé où les assises de réglage (briques ou

plaquettes) sont nombreuses. La pierre de taille est ici cantonnée au chaînage d'angle du contrefort. S'y retrouvent néanmoins les matériaux caractéristiques des deux unités principales de la façade.

Si l'on excepte la perturbation localisée de l'appareil dans les parties basses de la façade (UC FX14), les remaniements sont essentiellement concentrés autour des baies, particulièrement au niveau du premier étage, depuis la porte du rez-de-chaussée (UC FX09) aux quatre fenêtres de l'étage (UC FX10 à FX13). La première correspond à une porte à arêtes vives, dont les pierres, essentiellement des calcaires bioclastiques riches en entroques et oncolites allongés et calcaires rouge orangé, sont brochées et les arêtes soulignées par une ciselure périmétrique. L'enduit est grossier, riche en granulat cryoclastique et fragments de TCA. Au premier étage, l'ouverture occidentale correspond à une petite baie chanfreinée (UC FX10). Si les traces d'outils sont identiques à celles de la porte, le calcaire blanc massif de l'encadrement est jointoyé au ciment. Sur sa droite, la baie de l'UC FX11, faite de calcaires bioclastiques gris et rouge vineux et calcaires rosés, d'aspect lessivé et rugueux, est intégralement bouchardée et recouverte du même enduit orangé à joints beurrés que le reste de la façade, à l'instar de l'unité adjacente UC FX12. Cette dernière correspond à une large baie à meneau décoré d'un chanfrein et à son mur d'allège de pierre de taille de grand volume. L'ensemble des éléments est finement layé à la bretture, ou plus rarement broché. Contrairement à la précédente, elle n'allie que des matériaux déjà vus dans les UC FX07 et FX08. À l'extrémité orientale, la dernière unité correspond à une large perturbation, comprenant non seulement une haute baie à encadrement en pierres de taille bouchardées, riches en ces calcaires rosés d'aspect lessivé, mais également un petit appareil mixte de moellons, pierres de taille et briques, lié au ciment (UC FX13).

○ *Façade est (Fig. 151, 155)*

La première travée méridionale correspond à un premier ensemble lié au puissant contrefort de l'angle sud-est du bâtiment. Construit en moyen et grand appareil de pierre de taille, il est chaîné à un appareil régulier visible sur les trois quarts de la hauteur de la travée (UC FX16). Là, l'appareil se développe régulièrement, alternant moyen et grand appareil broché avec des moellons allongés, essentiellement taillés dans divers calcaires bioclastiques, riches en oncolites allongés et entroques, calcaires jaune bleuté et calcaires rouges ou orangés. Au milieu de la travée, une petite baie à fort ébrasement extérieur éclaire le rez-de-chaussée. Sur la seconde moitié de la travée, l'appareil est masqué par une construction en avant du parement, logée contre le contrefort (UC FX17). L'appareil hétérométrique et hétérogène de

ce petit bâti est grossièrement lié par un mortier beige à granulats cryoclastiques. Cette construction supporte une structure établie sur toute la largeur de la travée et partiellement en surplomb. Le parement est totalement crépi, décoré d'un faux appareil et l'encadrement des baies est moulé au ciment (UC FX18).

À la droite de ces deux derniers éléments, un second contrefort de pierre de taille à trois corbeaux, marque la façade. Il appartient à une grande unité de construction (UC FX19) qui se poursuit sur ce premier grand ensemble. Elle comprend à la fois trois autres contreforts de pierre de taille et un parement de pierres de plus petit volume (essentiellement de petit et moyen appareil). Dans les parties hautes, l'appareil est encore bien visible dans les seconde et cinquième travées : le gabarit des matériaux est là singulièrement plus important, l'appareil exclusivement constitué de pierres de taille de moyen et grand appareil. Les matériaux paraissent identiques à ceux de l'UC FX16. Les ouvertures, également de pierre de taille bretturée, sont de belles baies géminées dont les tympans sont décorés de deux lobes au sud et de trilobes au nord (Fig. 152, 154).

Les parties basses des trois travées les plus au nord sont toutes masquées par la même structure : un appareil cyclopéen jointoyé au ciment plaqué contre la façade (UC FX20, FX21 et FX23).

Sur deux de ces travées, les parties hautes sont occupées par un balcon continu, installé entre les troisième et cinquième contreforts et supporté par le quatrième. Au sein d'un appareil de moellons allongés, trois larges baies y donnent accès, leurs encadrements respectifs réalisés en pierres de taille bouchardées dans un calcaire bio-oolitique jaune à stylolites (UC FX22).

Au nord de l'ensemble de ces unités, une césure marque une rupture sur toute la hauteur de la construction et correspond à un second bâtiment, légèrement plus bas que le premier et installé dans l'alignement des contreforts précédents. Loin d'être homogène, ce second bâtiment se révèle entrecoupé de nombreuses césures délimitant de petites zones maçonnées bien distinctes. En partie basse, un moyen appareil se développe régulièrement jusqu'à un chaînage d'angle de pierres de taille layées à la bretturure sur une hauteur de treize assises (UC FX24). L'assemblage de matériaux, sans nouveauté, se singularise par l'abondance des faciès orangés ici riches en géodes. Au centre de cette unité, une césure délimite un appareil de plus petits moellons de même nature mêlé d'alignements de briques au centre duquel se trouve une grande fenêtre en pierres de taille layées à la bretturure (UC FX25). Des volets clos masquent tout décor éventuel.

À l'aplomb de ces deux ensembles, des moellons grossiers hétérogènes, alignements de briques et pierres de tout venant, le tout noyé dans un mortier masqué par une large campagne de rejointoyage générale, remplacent l'appareil régulier des parties basses (UC FX26). Deux grandes fenêtres appartiennent à l'unité : leur encadrement soigné et finement bouchardé, est décoré d'un chanfrein à congé simple. Leurs linteaux, l'un de calcaire bio-oolitique à stylolites, l'autre rosé et d'aspect lessivé, sont faits d'un alignement de trois petits arcs en plein cintre (Fig. 153).

Le chaînage d'angle des parties basses puis une césure verticale coupent la façade en son centre. Sur la droite de ces deux ruptures superposées, plusieurs appareils se partagent l'espace : au contact du chaînage d'angle de l'unité FX24, le reliquat d'un moyen appareil broché, riche en calcaire à entroques piqué de rouille, est encore bien conservé (UC FX27). Dans les interstices entre les pierres du chaînage et celles de l'appareil, de petits éléments de tout venant et fragments de TCA sont pris dans le mortier rosé à granulats mixtes (UC FX28). Une césure très nette interrompt cet appareil à l'approche de la baie du rez-de-chaussée. Elle délimite un appareil grossier de moellons hétérogènes, pierres plates et briques recouvert de ciment ou de crépi rosé (UC FX29). Deux fragments de piédroit, en pierre de taille alternativement bouchardée et brochée, s'inscrivent dans l'unité. L'ouverture de la baie a cependant été réduite pour l'installation d'une fenêtre plus étroite, intégralement bouchardée (UC FX30). Couronnant ces divers ensembles, un grand arc de décharge de briques marque la transition avec les parties hautes (UC FX31). Là, l'appareil est moins régulier, fait de pierres de taille, briques, moellons et tout venant plus ou moins régulièrement assisés et pris dans un mortier à joints larges. Les deux baies, intégralement bouchardées, sont décorées l'une d'un simple chanfrein continu, l'autre d'un chanfrein sur congé mouluré et accolade sur son linteau taillé dans un calcaire à entroque allant du beige au rouge vineux.

À l'extrémité nord de la façade, un dernier petit contrefort développé sur le seul premier niveau termine la construction et semble correspondre à l'unité FX27. Construit en pierre de taille, il se distingue de la plupart des éléments par son layage soigneux à la brette et, par rapport à l'UC FX27, par l'importance donnée aux calcaires massifs orangés.

Au bout du bâtiment, une petite construction en briques complète l'ensemble (UC FX06). La pierre de taille n'y est présente qu'au niveau de la petite baie du premier étage, dont les pierres sont finement brochées et layées.

○ *Façade ouest (Fig. 156)*

Comme à l'est, la grande façade occidentale se découpe en trois grands ensembles, ici délimités par un contrefort médian et une tour semi hors-œuvre décalée vers le sud.

Le premier ensemble se développe depuis le chaînage d'angle nord-ouest jusqu'au seul contrefort de la façade. Mais, loin de former une unité homogène, cette première portion de la façade est marquée par plusieurs césures et autant d'appareils différents. En symétrique de la césure observée sur le pignon nord, entre les unités FX01 et FX02, une autre césure isole ce chaînage d'angle FX02 de la suite de la façade. Sur la droite de cette césure se développe un appareil très régulier de moellons soigneusement taillés, essentiellement dans des calcaires riches en oncolites allongés et entroques, et séparés par des joints larges où le mortier beige apparaît riche en petit granulat alluvionnaire (UC FX32). Une seule baie semble correspondre à cette unité : il s'agit d'une large fenêtre géminée. Son encadrement bretturé, mêlant des calcaires riches en entroques à des calcaires siliceux et des calcaires plus rouge orangé, est décoré de tympans polylobés sur le linteau, et de chanfreins où l'un des congés est agrémenté d'une petite fleur de lys (Fig. 157).

Cet appareil est reperçé par une petite baie à encadrement chanfreiné (UC FX33). Les pierres, un calcaire riche en entroques, sont finement brochées et les arêtes systématiquement soulignées au ciseau.

Au centre de ce premier ensemble, une césure et un coup de sabre net marquent la fin de l'appareil FX32. La césure semble délimiter une portion d'appareil, sise autour de la porte centrale, essentiellement identifiée grâce au mortier jaune à gros granulat cryoclastique liant les moellons et sa richesse en calcaires bio-oolitiques jaunâtres (UC FX34). L'encadrement de la porte, en pierre de taille, alternativement bretturé et bouchardé, est décoré d'un chanfrein continu sur tout son pourtour. Au-dessus de cette unité, le coup de sabre est formé par un alignement vertical de trois grandes pierres de taille (UC FX35). Les limites entre cette petite unité et les appareils FX36 et 37 (développés sur la moitié méridionale de ce premier ensemble) ne sont pas claires, essentiellement du fait du mortier à joints beurrés des parties hautes. L'UC FX37 est faite d'un appareil de petits moellons à joints larges. La baie, percée au centre de cette unité, voit son encadrement de pierre de taille bouchardé complété au niveau de l'appui d'une pierre de remploi. Sous cet élément, l'appareil se désorganise largement, fait de nombreux éléments de remplois et petites pierres de calage (UC FX38). À proximité du contrefort, une césure délimite un nouvel appareil régulier, fait de petits moellons allongés et pierres de taille en calcaire bioclastique gris-beige, liés par un mortier beige à granulat

cryoclastique et petits nodules de chaux (UC FX39). Le contrefort, en grand appareil de pierre de taille broché, ou plus rarement layé à la bretture, (UC FX40) semble chaîné au reliquat d'appareil régulier, mais totalement indépendant de la moitié méridionale de la façade.

Sans comparaison avec la régularité de ce dernier, l'appareil FX41 qui se développe ensuite met en œuvre des éléments particulièrement hétérométriques : la première dizaine d'assises est constituée de pierres de taille de moyen et grand appareil, mises en œuvre en assises parfois discontinues. Au-delà, et sans rupture lisible à cause du rejointoyage et sans hiatus dans le cortège de matériaux qui reste similaire à l'ensemble, le gabarit des matériaux change sensiblement, essentiellement remplacé par des moellons allongés, parmi lesquels se retrouvent encore quelques alignements de pierre de taille (UC FX46). Sur la droite, la porte descendant à la cave ne semble pas appartenir à l'ensemble puisqu'un coup de sabre marque une rupture entre les premières assises de pierre de taille et celles de la porte (UC FX47). Toutefois, dans les parties hautes, l'arc de décharge apparaît parfaitement intégré à l'appareil de petits moellons (Fig. 158). Là, comme sur le reste de la façade, les rejointoyages altèrent la lisibilité des ensembles et des ruptures.

Plusieurs jeux de césures isolent les différentes fenêtres de l'ensemble : les deux soupiraux et les deux grandes baies rectangulaires du premier niveau n'appartiennent pas aux unités, qu'elles soient en grand appareil ou moellons allongés. Si l'encadrement des premiers est bouchardé (UC FX42 et FX44), les deux baies rectangulaires, en pierres de taille aux arêtes vives, sont simplement brochées (UC FX43). Enfin, l'appareil de moellons allongés dans lequel elles sont inscrites se situe légèrement en retrait par rapport au reste du parement. Sur la droite, une dernière césure isole une dernière grande baie à encadrement rectangulaire, aujourd'hui condamnée par la tour semi hors-œuvre de la façade (UC FX49 – Fig. 159).

La tour est intégralement réalisée en grand appareil de pierre de taille soigné (UC FX50). Les joints larges laissent apercevoir un mortier beige foncé, à granulats alluvionnaires très fins. Malgré l'apparente homogénéité de l'ensemble, plusieurs unités se distinguent essentiellement par la nature des matériaux employés et les traces d'outils encore visibles. À la base de la tour, la plinthe en pierre de taille moulurée est taillée dans un calcaire ooliteux jaune, fin, sur lequel se lisent nettement des traces de boucharde. Au-delà et sur la majeure partie de la tour, l'appareil de calcaire blanc, fin et crayeux, est bretturé. Quatre petites baies correspondent à cet appareil : celles bien visibles sont finement décorées l'une d'un chanfrein, les deux autres d'un tore, alors que celle rejetée sur l'arrière est simplement à arêtes vives. Dans cet ensemble, les marches de l'escalier intérieur se distinguent par l'emploi d'un calcaire jaune bio-ooliteux.

Outre de nombreux graffitis dans les parties basses, le dernier élément remarquable est le blason installé sur la face nord de la tour, au-dessus du cordon mouluré : y figure une grappe de raisin, encadrée de part et d'autre par l'inscription "Pierre Joliet 1926". Au-dessus de ce blason, une unité distincte (UC FX51) se démarque par l'emploi d'un calcaire grisâtre et surtout par les traces horizontales et parallèles laissées par un outil assez grossier. Au rez-de-chaussée, deux portes percent l'ensemble (UC FX53 et FX58) : celle au nord, aujourd'hui bouchée, a un encadrement soigné rappelant la morphologie des ouvertures hautes, alors que celle au sud est masquée par un enduit au ciment.

La dernière partie de la façade, depuis la tour jusqu'au contrefort dans l'alignement du pignon méridional, est à nouveau une zone très remaniée. Dans les grandes lignes, on retrouve la même succession d'appareils qu'au nord de la tour, d'abord de grand volume en partie basse (UC FX54), puis de petits moellons allongés sur la moitié haute du parement (UC FX56). Mais comme précédemment, une campagne de rejointoyage interdit toute comparaison de mortier et ne permet pas d'affirmer que le changement brutal d'appareil correspond à deux chantiers distincts plutôt qu'à un changement dans l'approvisionnement.

Dans les parties hautes, une baie semble appartenir à l'appareil de moellons allongés : il s'agit de la petite baie en accolade, en calcaire blanc à stylolites, dont seuls subsistent le piédroit gauche et son linteau. Une césure nette et le bouchage de cette première baie marquent une reprise de la maçonnerie autour de la grande baie rectangulaire méridionale (UC FX57). La reprise est alors constituée d'un appareil à joints larges de petits moellons et la pierre de taille, bouchardée, est réservée à l'ouverture. Sur la gauche, une seconde césure isole la baie logée contre la tour (UC FX55). Mais contrairement à la précédente, cette seconde grande fenêtre mêle des éléments hétéroclites, issus de remplois divers comme un linteau à accolade.

○ *Salles basses*

Le sous-sol, toujours destiné à la conservation des vins, offre un alignement de pièces plus ou moins accessibles et dont les parements ne se prêtent guère à une analyse fine des unités de construction ou des matériaux. La description qui va suivre s'intéresse donc essentiellement à retranscrire l'articulation des volumes, l'organisation de l'espace et les éléments majeurs nécessaires à la compréhension du bâtiment (Fig. 147).

Le principal accès se situe au nord, via la grande porte charretière du pignon (UC FX1). De là, on accède à un large passage qui distribue plusieurs petites pièces sises à l'est et à l'ouest, avant de déboucher dans la cave proprement dite, au centre et au sud du bâtiment (Fig. 161). Le passage en lui-même est divisé en deux travées par une large arcature qui délimite deux

unités distinctes. La travée nord apparaît assez grossièrement construite, mêlant moellons et pierres de grand appareil layées à la bretturée, noyées dans un mortier jaunâtre dur. Deux ouvertures donnent dans ce premier module : celle à l'est est aujourd'hui bouchée alors que celle à l'ouest ouvre sur une petite cave. Une voûte en briques couvre la pièce et les parements, largement rejointoyés au ciment tiré au fer, sont essentiellement faits d'un appareil de moellons allongés.

La seconde travée, liée à l'arcature, est de meilleure facture avec, pour les parties accessibles, un moyen appareil régulier bien assisé. L'arc, l'encadrement d'une porte condamnée à l'est et d'un petit placard à l'ouest sont tous réalisés en pierres de taille layées à la bretturée.

Au bout de ce passage, un large portail à deux vantaux permet d'accéder à la cave principale (Fig. 162 et 163).

Une vaste salle divisée en deux nefs de trois travées voûtées d'arêtes occupe la majeure partie de l'espace, complétée à l'ouest par trois petites caves voûtées en plein cintre d'axe est-ouest. La dernière accueille un escalier à volée droite qui permet d'accéder au niveau de circulation extérieur nettement plus élevé à l'ouest qu'à l'est. Les murs ne sont que ponctuellement visibles, masqués par les fûts et tonneaux entreposés contre les parois. Ils semblent construits dans un moyen appareil régulier, *a minima* au nord et à l'est. Sur ce dernier parement, les fûts laissent apercevoir l'encadrement de pierre de taille d'une large ouverture murée.

Les murs reçoivent également les retombées des voûtes d'arêtes sans recours à des culots. À l'inverse de cette sobriété, au centre de la pièce, les deux colonnes qui soutiennent le voûtement sont décorées d'une plinthe octogonale et d'une base circulaire légèrement écrasée, et couronnées d'un chapiteau dont les arêtes à peine esquissées se fondent dans la corbeille. La cloison méridionale est la seule à ne pas faire partie de l'ensemble : disjointe des deux murs en retour à l'est et à l'ouest, elle ne s'inscrit pas dans le rythme des voûtes d'arêtes.

Les trois petites caves occidentales présentent l'intérêt majeur d'avoir été partiellement creusées dans le substrat calcaire. Au-dessus, l'appareil devient plus régulier, si ce n'est à l'approche des soupiraux dans les deux caves du nord. La dernière cave au sud, où se trouve l'escalier est beaucoup plus complexe : moins profonde que les précédentes, elle révèle une grande épaisseur de maçonnerie traversée par l'escalier et marquée par plusieurs ruptures (Fig. 163). Le mur de fond est largement ouvert pour laisser libre le passage de la volée droite. L'ouverture, encadrée de deux piédroits de pierre de taille, s'élargit légèrement au-delà de la porte au niveau du palier. Sur la droite du passage, l'appareil se révèle très régulier avant qu'un coup de sabre vertical ne l'interrompe brutalement (UC FX58). Après un large joint de

ciment, un nouvel appareil, fait de pierres de taille longues, se développe jusqu'à la porte extérieure (UC FX47). Le parement opposé conserve le souvenir d'une porte, aujourd'hui murée et cimentée (UC FX59) en regard du premier tronçon d'appareil régulier. La rupture, caractérisée par le coup de sabre au nord, se résume ici à un décrochement supportant un grand linteau plat. Au-dessus de ce linteau, quelques assises d'un moyen appareil de pierre de taille sont visibles (UC FX60), sans lien avec les maçonneries liées à la porte (UC FX47), avant d'être masquées par le petit plafond de bois qui couvre la fin de l'escalier. Ce plafond est soutenu par un corbeau de pierre de taille compris dans l'UC FX60, comparable dans son motif comme dans son gabarit aux corbeaux présents dans les contreforts extérieurs orientaux (Fig. 160).

Le plan de cette première grande cave se retrouve dans la seconde cave méridionale, plus courte d'une travée. Moins encombrée que la précédente, elle accueille un grand pressoir à levier qui laisse accessible les parements. Au nord, la cloison qui prenait appui sur les murs gouttereaux de la pièce précédente ne semble pas non plus liée aux éléments de cette seconde cave et noie ici une pile maçonnée. À l'est et au nord, se retrouve le moyen appareil régulier vu précédemment, percé de grandes baies basses à fort ébrasement intérieur. Une rupture majeure encadre la porte méridionale. Enfin, si le voûtement et les retombées des voûtes d'arêtes sont strictement identiques à ceux de la cave précédente, les colonnes circulaires sont ici remplacées par deux piles maçonnées de plan carré (dont l'une est à moitié masquée par la cloison intermédiaire). Leur décoration à toutes deux est beaucoup moins élaborée (Fig. 162).

○ *Quelques remarques sur l'étage*

L'étage, aujourd'hui occupé par la famille Joliet, n'a pas pu être visité. Nous n'avons pu observer que le hall d'entrée accessible depuis la porte de l'UC FX34. Ce hall semble être la plaque tournante entre les différents pôles de la maison, donnant accès de plain-pied aux appartements logés au nord, et via une petite volée d'escalier, au secteur sud. C'est essentiellement cette volée d'escalier qui retiendra notre attention, particulièrement pour la grande porte qui en orne le sommet (Fig. 164). Monumentale, elle se distingue également par le décor travaillé de son encadrement, que sa position dans ce petit hall ne met pas en valeur. Son arc en plein cintre, souligné par un tore, est porté par deux colonnettes à feuilles d'eau, décorées à mi-hauteur d'un anneau à profil en amande. Le tympan, sur lequel on remarque un graffiti de jeu de marelle, est fait d'une seule grande pierre et porté par deux coussinets à chevrons soulignés de tores.

À noter également l'utilisation préférentielle de grandes dalles de calcaire à entroques à matrice rouge vineux pour les dallages et l'emmarchement de l'escalier.

#### *A.II.2.2. Les bâtiments et structures annexes*

Ces petites constructions annexes n'ont pas pu bénéficier d'une analyse archéologique stricte de leurs parements. Malgré tout, nous avons choisi de présenter une brève description de leurs principaux aspects.

##### *○ Les écuries et l'étable*

Au nord-ouest du site, un petit bâtiment sert aujourd'hui de hangar agricole (Fig. 146). Ses deux parements sud et ouest sont encore relativement accessibles : ils se caractérisent par un petit et moyen appareil régulièrement assisé pour les parements et un grand appareil de pierre de taille pour le chaînage d'angle sud-ouest (Fig. 166). Si ce dernier est intégralement réalisé dans des calcaires riches en entroques de gris à rouge, le parement intègre également un calcaire rose d'aspect légèrement lessivé. Sur le pignon ouest, cet appareil régulier est interrompu par plusieurs césures : à l'extrémité nord, une première césure encadre le chaînage d'angle nord-ouest fait d'un appareil très régulier de moellons allongés brochés, où l'on retrouve exclusivement des calcaires riches en oncolites allongés et entroques de teintes variées. Au-delà de cette césure, sur le parement nord, le moyen appareil régulier observé précédemment semble se poursuivre. Un second jeu de césures isole de cet ensemble la grande porte charretière centrale dont l'encadrement résulte de l'association d'éléments hétéroclites : les trois premières assises des piédroits sont faites de pierres de taille bouchardées alors qu'au-delà les pierres sont finement layées à la bretture. Tous ces éléments sont taillés dans des calcaires bioclastiques (dont entroques et oncolites allongés) de gris-beige à rouge. Le linteau, d'une seule pièce de bois, est supporté par deux coussinets en chevrons soulignés par deux tores. Ce motif, ainsi que le chanfrein ornant les piédroits sur toute leur hauteur s'apparente à l'ornementation de la petite porte percée dans le mur méridional et parfaitement intégrée au bâtiment.

##### *○ Maison "du four"*

Au nord-est et en contrebas de la maison principale, se dresse une petite maison autonome (Fig. 146, 168). La construction, assez grossière, associe un appareil mêlant des moellons hétérométriques de natures variées (calcaires à oncolites allongés, calcaires riches en entroques du gris piqué de rouille au rouge, calcaire oobioclastique jaune orangé), entrecoupés à l'ouest de fines assises de réglage et noyés dans un mortier à très gros granulat

alluvionnaire. Au nord, le parement est marqué par une structure de briques qui appartient au même ensemble, et correspond selon toute vraisemblance à un conduit de cheminée. Le grand appareil de pierre de taille est réservé aux ouvertures et aux chaînages d'angle, finement ciselé et broché sur les premières, plus grossièrement broché sur les seconds. La porte et la fenêtre occidentale et les deux fenêtres méridionales sont décorées d'un chanfrein étroit (Fig. 169).

○ *Le puits*

Isolé entre la nouvelle cuverie et le pignon septentrional du bâtiment principal, le puits est abrité sous un petit appentis en bois (Fig. 167). Le monolithe qui constitue la cuve et la margelle est soigneusement décoré d'un galbe surmonté d'un cavet creux puis d'un tore en amande. La pierre choisie est un calcaire très blanc, riche en oolites, pellets et bioclastes roulés, à litages nets.

○ *Porterie nord (Fig. 170)*

L'entrée du site est marquée par une petite construction associant une porte piétonne à un passage plus large (3,31 m). L'essentiel de la structure est bâti en pierres de taille très soigneusement assisées alternant un layage à la bretture à une ciselure périmétrique et taille brochée (chaînage d'angle sud-est). La porte piétonne est décorée de deux coussinets en V portant son linteau et complétée, sur ses faces nord et sud, d'un culot en V. Sur la partie orientale de l'ensemble, plusieurs pierres sont gravées de chiffres romains et la numérotation par endroit discontinue correspond au nombre d'assises. Les parties hautes sont *a contrario* assez désorganisées et se terminent par un amoncellement de pierres, parmi lesquelles se trouvent des remplois<sup>474</sup>, posées sur la structure sans aucun mortier. Malgré cette irrégularité, la totalité de la structure est réalisée dans des calcaires riches en entroques, majoritairement à ciment rouge, complétés de quelques éléments à oncolites allongés, calcaires rouge orangé à géodes, et de plaquettes bio-oolitiques.

○ *Porterie sud (Fig. 171)*

À l'opposé, une seconde structure semble avoir joué le même rôle que la porterie nord, mais ici entre l'espace des bâtiments et le clos viticole. L'axe de circulation est aujourd'hui déporté hors de l'emprise de cette petite construction largement en ruine. Les grandes lignes de l'organisation primitive de l'ensemble se lisent pourtant encore : la porte piétonne est conservée jusqu'à hauteur du linteau et à l'est, deux piédroits sans aucun départ d'arc ni linteau marquent l'emplacement d'une ouverture large de près de 3 m. Les encadrements des deux

---

<sup>474</sup> Parmi lesquelles plusieurs pierres chanfreinées et un coussinet en V souligné par deux tores.

portes sont vierges de tout décor, alors que les bases de contreforts installés sur les deux faces de la structure sont soulignées d'un chanfrein et un petit corbeau en pyramide inversée porte un blason sans décor. Portes et contreforts, en grand appareil, ont été taillés dans des faciès calcaires riches en entroques et oncolites allongés, brochés et complétés d'une ciselure périmétrique.

### A.II.3. ANALYSE DU BÂTI

#### *A.II.3.1. Le bâtiment principal*

##### *○ Pignon nord*

Si elle ne soulève pas de question majeure, l'analyse de la façade septentrionale reste jalonnée d'incertitudes quant à la succession détaillée de l'ensemble des différentes unités de construction. L'unité principale FX01, développée largement sur les trois quarts du parement apparaît être le noyau primitif qui sera plusieurs fois complété et/ou remanié par la suite. Ce reliquat de la façade primitive est repris à trois reprises sans qu'un lien puisse être établi entre les interventions, l'une autour du chaînage d'angle nord-ouest, totalement reconstruit (UC FX02), l'autre située au-dessous du larmier (UC FX03), la dernière concernant le bouchage de la porte occidentale (UC FX15).

S'appuyant à la fois sur le parement originel (UC FX01) comme sur la reprise en sous-œuvre au-dessous du larmier, la moitié orientale de la façade est ensuite reprise ou augmentée vers l'est (UC FX04) puis dans les parties hautes (UC FX05). L'ensemble est ensuite complété par deux constructions accolées à la façade, la première étant celle de l'angle nord-est (UC FX06).

##### *○ Pignon sud*

La compréhension du pignon méridional reste largement soumise à celle du dérèglement manifeste de la façade (UC FX07 et FX08 – Fig. 150). La lecture difficile de la césure entre ces deux appareils si différents s'explique sans doute par l'importance des remaniements localisés sur le premier étage, remaniements qui perturbent simultanément les deux unités précédentes et altèrent la zone de contact entre les deux.

La quasi-totalité des remaniements que subissent les deux unités principales concerne les modifications de ses accès et ouvertures : depuis le percement de la porte du rez-de-chaussée (UC FX09) à la création des quatre fenêtres de l'étage (UC FX10 à FX13). Mais entre elles, la chronologie de ces actions reste délicate à préciser. Seules les deux unités centrales (UC FX11 et FX12) sont en contact direct, la première recoupant la seconde. Cette succession semble confirmée par le style des baies et les traces d'outils, la baie ancienne étant bretturée et

décorée de chanfreins à congés, la plus récente systématiquement bouchardée. L'usage de cet outil et la permanence des arêtes vives, tend ensuite à rapprocher la grande baie orientale de cette dernière, sans que l'on puisse strictement les relier. *A contrario*, l'absence de boucharde sur la porte du rez-de-chaussée (UC FX09) pourrait en souligner l'antériorité. Le cas de la dernière baie (UC FX10) est toutefois plus subtil alors même qu'elle ne comporte pas non plus de trace de boucharde : l'emploi de ciment dans son scellement implique de fait des travaux récents.

La reprise en sous-œuvre de l'angle occidental (UC FX61) de la façade reste problématique. S'il apparaît évident qu'elle recoupe les parties basses de la façade (UC FX07), sa relation avec les parties hautes (UC FX08) reste plus délicate à cerner. L'ambivalence de la question tient au décalage net entre les deux unités et les tentatives faites dans les parties hautes pour l'atténuer (Fig. 149). Bien qu'une construction parallèle, avec tentative de rattrapage à la jonction des deux chantiers puisse s'envisager, il reste plus plausible que la reconstruction de l'angle soit postérieure à l'ensemble. Selon cette hypothèse, les pierres soigneusement taillées en biais seraient une reprise de l'appareil de pierre de taille, peut-être consécutive à un réaménagement ultérieur du haut du contrefort.

#### ○ *Façade est*

Malgré la longueur du bâtiment et la complexité apparente des différentes unités, la lecture de l'ensemble est assez aisée, particulièrement concernant le grand bâtiment méridional (Fig. 155). Par similitude de matériaux, d'appareil comme de style d'ouvertures, la première travée (UC FX16) et les quatre travées nord participent d'une même grande unité. Elles correspondent à une longue façade bien assisée de pierres de taille (dont le gabarit va grandissant dans les parties hautes) et régulièrement rythmée de grands contreforts. Les travées sont, en partie basse, percées de deux ouvertures rectangulaires similaires et, en parties hautes, de baies particulièrement soignées (Fig. 152, 154).

Cet ensemble a par la suite été complété de plusieurs structures : dans la première travée, il s'agit de l'adjonction d'une petite construction (UC FX18) supportée par une surépaisseur du second contrefort (UC X17) et, dans les trois travées septentrionales, d'un placage décoratif apposé au niveau du rez-de-chaussée (UC FX20, FX21 et FX23). Une troisième modification concerne l'installation d'un balcon au premier étage des troisième et quatrième travées. Sa mise en place a non seulement entraîné le dérasement partiel du quatrième contrefort mais également la reprise en sous-œuvre du parement avec l'introduction des trois grandes portes-fenêtres desservant le nouveau balcon.

La suite de la façade, postérieure au grand bâtiment sur lequel elle s'appuie, semble résulter de l'amalgame de plusieurs phases de construction successives qui ont conduit à son développement en hauteur et vers le nord. La première phase semble ne concerner que l'unité FX24, régulière, et terminée par un coup de sabre vertical qui marque vraisemblablement le chaînage d'une façade primitive. Cette première unité est reprise en sous-œuvre non seulement lors de l'installation d'une grande baie (UC FX25), mais également remaniée ou augmentée au niveau du premier étage (FX26) et complétée d'un nouveau bâtiment accolé au nord (FX28 à FX31).

Ce troisième ajout est vraisemblablement le plus complexe : il semble avoir commencé par une construction soignée (UC FX27) développée au moins sur un niveau et terminée au nord par un petit contrefort. La jonction entre cet appareil régulier et l'ancienne façade a été comblée de petits éléments de calage (UC FX28).

Comme pour le module précédent, il est délicat de préciser si le second niveau (UC FX31) est un ajout postérieur, comme semble l'indiquer le contrefort développé sur un seul niveau, ou une reprise en sous-œuvre d'une structure existante dont le contrefort aurait pu être partiellement tronqué. Il semble par contre intervenir alors que l'unité 26 est déjà en place. Les parties basses ont également connu plusieurs phases de réaménagement, avec le percement d'une première baie (UC FX29) puis son rétrécissement (UC FX30).

#### *○ Façade ouest*

La partition du bloc architectural en deux bâtiments accolés se lit également sur les façades occidentales. Comme à l'est, il apparaît évident que la moitié septentrionale prend appui sur le grand bâtiment méridional (Fig. 156).

La compréhension de ce dernier est rendue particulièrement complexe en raison des campagnes de rejointoyages qui ne permettent pas toujours d'apprécier les limites réelles d'unités de construction. Certains éléments apparaissent pourtant clairement, comme l'installation tardive de la tour d'escalier contre la façade : non seulement elle recoupe les UC en place (FX41, FX48, FX54), mais a également entraîné la condamnation d'une grande baie du premier étage (UC FX49). La fenêtre de l'unité FX55 résulte sans doute de cette transformation, déportant l'ouverture hors de l'emprise de la tour. La tour en elle-même semble avoir subi quelques remaniements ponctuels, liés sans doute à des restaurations (UC FX51 et FX52) ou à la transformation de ses accès (UC FX53 et FX58).

Disjointes depuis l'installation de la tour, les unités régulières de pierres de taille de beau volume (UC FX41, FX48 et FX54) participent sans doute de la même phase de construction

et semblent constituer le socle primitif de la structure. Reste, toutefois, le cas délicat de leurs relations respectives aux deux contreforts à leurs extrémités : au nord, le contrefort de pierre de taille ne correspond pas à la construction de la façade du bâtiment central, mais à celle du second bâtiment qui lui est accolé au nord. Au sud, les unités primitives de la façade ne paraissent pas chaînées au contrefort que l'on sait appartenir à une reconstruction de l'angle du bâtiment (Cf. analyse du pignon méridional- UC FX08).

De part et d'autre de la tour, on retrouve également le dérèglement des parties hautes qu'aucune césure n'isole strictement, d'un côté comme de l'autre, de la base du mur. Cette différence qu'on ne retrouve pas sur la façade est de ce même bâtiment plaide plutôt en faveur d'une reprise de la moitié supérieure de la façade et, sans doute, de l'installation de la porte donnant accès à la cave (UC FX47).

Quelle que soit la succession entre ces différentes unités, elles subissent ensuite plusieurs transformations, toujours liées à l'introduction de baies nouvelles, depuis les soupiraux du rez-de-chaussée (UC FX 42 et FX44) aux grandes baies rectangulaires qui rythment le premier étage (UC FX43 et FX57).

Au nord, la division du bâtiment en deux petites constructions accolées ne se devine que grâce au reliquat de chaînage conservé au-dessus de la porte d'entrée (UC FX35). S'il permet d'affirmer l'antériorité de la partie droite de la façade, ce chaînage reste difficile à associer à d'autres éléments de la construction si ce n'est, peut-être, les lambeaux de maçonnerie conservée sur l'extrémité méridionale du mur (UC FX39 et FX40). La partie gauche (UC FX32) est ajoutée dans un second temps.

L'ensemble subit ensuite plusieurs remaniements : conformément aux observations faites sur le pignon nord, l'angle nord-ouest est reconstruit avant que ne soit percée la petite baie chanfreinée (UC FX33). Au centre de la façade, les deux bâtiments accolés sont reperçés par l'installation de la seule porte d'accès (UC FX34). Bien qu'il soit délicat de dissocier strictement l'unité dans laquelle elle s'inscrit des remaniements entrepris au-dessus et à sa droite (correspondant notamment à l'installation de la grande fenêtre rectangulaire FX37), elle est caractérisée par une surreprésentation de calcaire jaune bioclastique qu'on ne retrouve pas dans les zones adjacentes où sont plus fréquents les matériaux de remplois généralement riches en entroques.

○ *Salles basses et synthèse*

Les quelques observations réalisées au niveau des caves confirment nettement les divisions de l'espace mises en valeur par l'analyse des deux grandes façades est et ouest. Le premier

module concerne les deux grandes caves voûtées sud, qui forment un ensemble d'une belle homogénéité, cohérent et visiblement bien conservé. L'accès principal se faisait au nord, via une grande porte charretière ouvrant sur la travée occidentale. Si les petites caves latérales, installées sur le flanc ouest du bâtiment étaient primitivement toutes aveugles, l'est était vraisemblablement éclairé par un ensemble de petites fenêtres percées dans chaque travée. Seules celles de la cave méridionale fonctionnent toujours et permettent d'envisager la morphologie des baies des travées septentrionales dont on n'aperçoit que quelques fragments d'encadrement alors que leurs ouvertures extérieures ont été condamnées, puis masquées lors de l'installation des placages UC FX20, FX21 et FX23. Ces ouvertures sont complétées au sud par une dernière fenêtre, faite sur le même modèle. Tous ces éléments, parfaitement chaînés entre eux, construits avec des matériaux et dans un appareil parfaitement cohérent, correspondent au voûtement, *a minima* dans ses supports. Il est par contre difficile de certifier l'authenticité de la voûte d'arêtes qu'ils soutiennent.

Les remaniements postérieurs, autour de ce cellier, sont assez restreints. Ils concernent d'abord la division de l'espace en deux caves distinctes avec l'installation d'une cloison entre les troisième et quatrième travées, noyant ainsi la troisième pile du voûtement. Le reste des réaménagements touche essentiellement la modification des accès et ouvertures, les plus lisibles étant l'introduction de la porte méridionale (UC FX09) et des soupiraux dans les caves latérales (UC FX42 et FX44).

Le cas de l'accès occidental reste, lui, une question complexe tant que l'analyse des surfaces murales ne pourra pas être plus précise. Si la façade extérieure plaide plutôt en faveur d'un remaniement (UC FX47), les détails de l'embrasure du passage, dans l'épaisseur de la paroi, soulèvent de nombreuses questions. Le mur de fond de la petite cave latérale est seulement significativement décalé vers l'intérieur du bâti par rapport à ceux des caves adjacentes, mais leur authenticité à tous reste délicate à certifier étant donné l'importance des enduits et des dépôts de surface. Dans l'épaisseur du mur, les parois révèlent une succession de trois grands ensembles que sont le voûtement de la cave (*a minima* l'arc clavé visible dans la largeur du passage), le palier intermédiaire (UC FX58) et l'unité englobant les dernières marches et à la porte extérieure (UC FX47). Cette dernière prend visiblement appui sur l'unité comprenant le palier intermédiaire, confirmant les observations faites sur le parement extérieur : la porte FX47 et le début de l'escalier lui correspondant s'appuieraient sur une structure préexistante, dotée d'au moins un palier et d'une porte orientée vers l'épaisseur du mur. Il reste par contre

particulièrement délicat de préciser si ce palier et sa porte correspondaient également à une première version de la porte extérieure et/ou à l'état primitif du voûtement du cellier.

Au nord du bâtiment primitif, la succession des constructions sous-entendue par l'analyse des grands murs gouttereaux se retrouve aisément dans l'articulation des grands ensembles. La façade septentrionale du cellier primitif se situe au droit de la grande porte charretière et sert d'appui à une seconde construction. Au niveau des caves, ce premier ajout semble moins développé que le grand cellier et ne recouvre que la largeur du couloir et une (ou plusieurs) pièce sur la façade orientale dont l'accès se faisait primitivement depuis le couloir (Fig. 161). La porte est par la suite condamnée au profit d'une nouvelle circulation, sans doute reportée au nord. Comme dans le cas du grand cellier, la façade de ce second bâtiment est traduite par l'emplacement de ce qui apparaît aujourd'hui comme une arche intermédiaire et correspond primitivement à une seconde grande porte charretière. L'hypothèse est validée par l'excellente corrélation entre cet élément et les chaînages conservés dans les murs est (UC FX24) et ouest (UC FX35).

Selon un schéma similaire, un troisième bâtiment est accolé au pignon du second et reprend son organisation spatiale. L'axe du couloir est conservé, marqué par une troisième porte charretière installée au centre du pignon (UC FX01). Mais, contrairement au bâtiment précédent, le plan de la nouvelle construction se développe à l'est comme à l'ouest avec des petites pièces, accessibles initialement depuis le couloir. Comme dans la travée précédente, les accès orientaux ont également été condamnés.

Si l'on synthétise toutes ces réflexions, le phasage de l'ensemble du bâtiment principal peut se résumer en quatre grandes étapes et de nombreux remaniements ponctuels :

- Le **bâtiment primitif** s'étend sur la surface des deux caves voûtées d'arêtes et correspond aux façades extérieures est et sud (partie basse), homogènes tant dans l'appareillage qu'au niveau de l'assemblage de matériaux, et bien chaînées entre elles. Alors que son pignon nord existe vraisemblablement toujours, noyé dans les adjonctions postérieures, les **parties hautes de son pignon sud et de la façade occidentale** ne semblent pas correspondre au même chantier.
- Suit ensuite une succession de constructions qui développent la structure vers le nord : un **premier bâtiment** augmente d'abord le site d'une travée, puis un **second bloc** complète l'enfilade. Suivent enfin le **petit bâtiment en briques** accolé à l'angle nord-est du dernier

ajout, auquel on adjoit enfin un **petit appentis** logé contre le pignon nord, entre le bâtiment de briques et la porte charretière.

- Ces différents bâtiments subissent enfin une **succession de transformations**, essentiellement liées aux différentes baies, sans doute symptomatiques de réaménagements intérieurs que l'on n'a pas pu observer lors de cette étude.

- **L'introduction de la tour d'escalier** dans la façade occidentale complète également l'ensemble et modifie radicalement l'organisation précédente de la façade : non seulement elle interrompt le rythme régulier des ouvertures, mais elle condamne l'une des fenêtres qui se trouve reportée sur la droite.

#### *A.II.3.2. Les constructions annexes*

##### *o La porterie nord*

Malgré l'absence de rupture et l'homogénéité réelle de l'ensemble, plusieurs indices révèlent d'importantes transformations de la structure. La numérotation des assises, la présence de remplois disposés sans liant sur le sommet de la construction et l'aspect incomplet des parties hautes laissent envisager le remontage total de la porterie, que l'excellente cohésion de l'ensemble permet d'imaginer avoir été fait à partir des pierres d'origine (Fig. 170). La question se pose, par contre, de son emplacement originel, et par conséquent de l'accès primitif au site.

Le style de l'appareillage rappelle le gros-œuvre du corps de logis principal.

##### *o La porterie sud*

Moins bien conservée que la précédente, la seconde porterie, à l'interface entre l'espace bâti et le clos viticole ne présente pas les mêmes indices de démontage et semble au contraire assez homogène.

Malgré l'organisation similaire des deux structures, les distinctions nettes d'appareillage et de mise en œuvre comme de style des éléments décorés, traduisent un hiatus entre les deux porteries.

##### *o La maison "du four"*

Comme pour les deux structures précédentes, le petit bâtiment au nord-est du logis principal est une construction homogène construite lors d'un chantier unique qui ne semble correspondre à aucune phase de construction du logis principal, puisque le mode d'appareillage n'a pas pu être observé dans une autre unité de construction du site.

○ *Les écuries*

Plus remaniées que les trois précédents ensembles, les anciennes écuries semblent essentiellement avoir été transformées récemment, pour le passage des engins agricoles : en témoignent l'utilisation systématique de ciment et la présence de boucharde dans les secteurs remaniés.

A.II.4. ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE ABSOLUE ET GRANDES PHASES DE CONSTRUCTION

*A.II.4.1. Phase I*

Les indices textuels permettant de restituer l'état primitif **du grand cellier** sont rares. Les descriptions tardives des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles confirment seulement le découpage observé sur le corps de logis principal en trois blocs distincts sans donner d'indice chronologique sur la construction d'aucun d'entre eux. Pour la construction du premier des bâtiments, les marqueurs stylistiques pourtant ne manquent pas, depuis l'appareillage des murs jusqu'aux diverses ouvertures et colonnes de la cave.

L'appareillage, tout d'abord, rappelle par sa régularité diverses structures déjà étudiées, comme le grand cellier de Vougeot ou le cellier du prieuré de Gilly, à cette nuance près que le cellier de la Perrière alterne des modules de pierres de taille très variés. De manière plus atténuée, cette caractéristique se retrouve également au cellier du Petit Clairvaux à Dijon, où les assises au niveau des baies supérieures, entre les contreforts, tendent à augmenter. Toutefois, sauf le Clos de Vougeot qui s'est révélé plus ancien de quelques décennies, ces deux celliers datent de l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle et plus vraisemblablement des deux premières décennies du siècle suivant<sup>475</sup>. À Tournus, B. Saint-Jean-Vitus identifie également ce type d'appareillage, avec ici des variations nettes dans les gabarits, pour une période légèrement plus basse recouvrant l'ensemble de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>476</sup>. Les exemples plus tardifs qu'il recense accusent tous une certaine réduction des gabarits et une irrégularité accentuée de l'appareillage.

Les deux baies hautes de la façade orientale apportent également de nombreux éléments de discussion par la richesse de leurs décors. L'une comme l'autre appartiennent à un type largement répandu depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>477</sup> caractérisé par des tympans monolithes sur champ, décorés de décors polylobés et soutenus par une colonnette centrale.

---

<sup>475</sup> cf. *supra*. ROBLIN S., 1998, p. 252.

<sup>476</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 4, p. 185-187.

<sup>477</sup> e.g. SAPIN CH., 1984, SAINT-JEAN-VITUS B., 2006 ; HALBACH A., 1984.

Dans le cas présent, les deux baies se démarquent de la plupart des exemples régionaux par une certaine sobriété dans l'absence de voussure\* ou de larmier surmontant le linteau. Toutefois, le tore soulignant le dessin des polylobes trouve des points de comparaison sur la façade datée du XIII<sup>e</sup> siècle du bâtiment vitivinicole des Chanoines de la collégiale de Beaune<sup>478</sup> ou sur la façade de la maison Belime de Vitteaux, datée du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>479</sup>. Certains indices, toutefois, dénotent d'un certain archaïsme, comme les deux chapiteaux dont les détails du feuillage à deux niveaux de feuilles d'eau à très légère nervure renvoient à divers exemples locaux<sup>480</sup> ou encore le double polylobe (à notre connaissance unique) de la baie méridionale qui paraît hériter de formes du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>481</sup>.

Plus sobres, les baies qui éclairent la salle inférieure ne démentent pas cette chronologie, puisqu'elles correspondent avec leur double ébrasement large à divers exemples de ce début du XIII<sup>e</sup> siècle, depuis le bâtiment industriel de la Bussière-sur-Ouche, ou les celliers de Gilly ou de Germolles<sup>482</sup>. *A contrario*, elles semblent plus tardives que les solutions en plein cintre appliquées dans les années 1160-1170 au cellier du Clos de Vougeot.

À l'intérieur du bâtiment, seuls les éléments du voûtement de la salle inférieure peuvent compléter cette analyse. Les deux colonnes cylindriques qui soutiennent les voûtes de la moitié nord du cellier appartiennent à un type connu, propre aux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, largement représenté dans la région dans les celliers de Gilly, de Germolles, de Talant, ou encore dans le dortoir du Petit Clairvaux et les forges de l'abbaye de Fontenay. Les chapiteaux de la Perrière de Fixin se distinguent de ceux de Gilly ou de Fontenay<sup>483</sup> par une plus grande sobriété, d'abord dans l'absence stricte de décor sur la corbeille, mais également par des profils droits tant au niveau du tailloir que de l'astragale, que l'on retrouve recreusés ou amincis en amande au prieuré de Gilly. Malgré tout, on retrouve dans leur hauteur l'élégance de ces derniers, sans comparaison avec les modèles plus frustrés utilisés à la même époque dans les celliers de Germolles ou de Talant<sup>484</sup>.

Le critère de distinction majeur, entre tous ces exemples et celui de la Perrière de Fixin, se situe au-delà des supports, dans le voûtement lui-même. Dans tous ces exemples, sans exception, les celliers sont systématiquement voûtés d'ogives. Il est très probable, à Fixin, que

---

<sup>478</sup> BECK P, LOCHOT E., 2011, p. 125.

<sup>479</sup> HALBACH A., 1984, p. 462, 557.

<sup>480</sup> BORLÉE D., p. 32-33, DEMARTHE S., 2006, p. 219 ; BAZIN A., 2004, p. 16.

<sup>481</sup> Voir le Petit Morimond à Dijon (BAZIN A., 2004, p. 16) ou la maison du 13 r. du Filet/rue Sainte Anne à la Charité-sur-Loire (HALBACH A., 1984, p. 249, 536.)

<sup>482</sup> D'AIRE X., 2000, p.117.

<sup>483</sup> CAILLEAUX D. 1991, p. 327.

<sup>484</sup> BECK P. 2012, p. 66-67.

seuls les supports datent de l'état primitif du cellier, les voûtes d'arêtes ayant probablement été refaites *a posteriori*.

Différents éléments permettent d'associer à ce premier état connu la **porterie Nord** et les vestiges de **l'écurie/étable**. D'après la régularité de leur appareillage de pierre de taille, les outils utilisés (bretture, ciseau et broche), ces deux bâtiments s'apparentent aux différents éléments de ce premier état du bâtiment. Les ciselures périmétriques vues sur certaines des pierres de taille concordent également avec cette fourchette chronologique puisqu'on en rencontre dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle au 6, rue Greuze à Tournus et jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>485</sup>. Les coussinets en V soutenant le linteau de la porte piétonne de la porterie, ou ceux en V souligné d'un tore de l'écurie/étable renforcent le parallèle puisqu'ils correspondent à des exemples contemporains du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>486</sup> ou encore à ceux légèrement plus tardifs du cellier de Vougeot (cf. *supra*).

Dans le cas de la porterie, toutefois, si les pierres, leur taille ou leur mise en œuvre apparaissent anciens, les différentes marques lapidaires numérotant systématiquement les assises (au niveau de la porte piétonne) trahissent sans beaucoup de doute le remontage de la structure. De ce fait, sa position primitive dans l'économie générale du site reste encore à déterminer.

Reste enfin le cas problématique du **portail de la chapelle** (Fig. 164). S'il apparaît bien conservé, sa position à l'interface entre les bâtiments 1 et 2, au débouché de la grande galerie occidentale, semble correspondre à un état tardif de l'aménagement intérieur, postérieur à la construction du second bâtiment voire même à la rédaction de la visite du début du XVI<sup>e</sup> siècle où la chapelle est encore décrite au niveau du second bâtiment. Malgré ce remaniement, le portail renvoie à un état de la chapelle que l'on est tenté d'associer à l'état primitif du site. Le style de l'ouverture, peu répandue dans la région, est cependant strictement comparable à la porte de la chapelle du château de Bellecroix à proximité de Chagny. Malheureusement, si la similitude est grande, l'édifice manque pour l'heure d'une réelle étude qui en préciserait la datation. D'autres exemples moins parfaits existent et permettent de poser quelques nouveaux

---

<sup>485</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 4 : 6, rue Greuze (Première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle)- p. 185, rempart de l'abbaye Saint-Philibert (Première moitié/milieu du XIII<sup>e</sup> siècle)- p. 188, 19, rue de l'Hôpital (début du XIV<sup>e</sup> siècle) – p. 227.

<sup>486</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3, p. 678, 682, 711-712, 717, vol. 6, ill. 329, 352, 357, 372, 377. Pour les exemples du XIII<sup>e</sup> siècle : voir Gissey-sous-Flavigny (21), Couches (71), Tournus (6 rue Greuze, 71), Notre Dame de Cluny (71).  
BOURGEOIS P., 2000, vol. 1 p.,117.

jalons. Dans ses grandes lignes, le portail à tympan nu soutenu par des coussinets ouvragés, et encadré de voussures toriques en plein-cintre soutenues par de fines colonnes, est un modèle qui se rencontre dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, notamment à l'entrée du réfectoire de l'abbaye de Fontenay<sup>487</sup>. Le pignon occidental de l'église Saint-Symphorien de Nuits-Saint-Georges, daté du second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, montre quant à lui une ouverture haute également décorée d'un anneau baguant à mi-hauteur les colonnettes de son encadrement (Fig. 165). Ces divers indices, associés au motif en V du coussinet et aux deux rangées de feuilles d'eau superposées des chapiteaux, plaident pour un grand chantier au cours du premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle qui dote le site d'un nouveau cellier et d'une chapelle.

Alors que l'on ignore tout d'un éventuel état précédent, cet important chantier peut enfin se lire en regard des données textuelles que nous avons mentionnées en début de partie. Bien que le site appartienne vraisemblablement à l'abbaye depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, qu'il semble déjà exploité dans le dernier quart du siècle, il n'apparaît cependant pas dans le dénombrement des granges de l'abbaye de Cîteaux de 1182<sup>488</sup>. *A contrario*, plusieurs documents de l'extrême fin du siècle cherchent à préciser, en présence de frères convers spécialisés, les possessions de l'abbaye, ainsi que ses droits et ses devoirs. S'agit-il alors d'une période de transition, où la grange monastique se construit tant juridiquement que physiquement ? L'insistance mise sur l'exploitation de la carrière comme la présence du frère carrier sont même peut-être à relier au grand chantier contemporain mené à l'abbaye de Cîteaux depuis le milieu du siècle précédent et poursuivi tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *A.II.4.2. Phases II et III : deux campagnes d'ajouts gothiques*

Les deux constructions qui sont accolées au nord de ce premier cellier interviennent toutes deux avant la seconde décennie du XVI<sup>e</sup> siècle, puisque le texte de 1518 mentionne déjà cette structure en trois blocs contigus. La baie de la façade occidentale de la **dernière maison au nord** est le seul élément en place qui permette d'affiner cette fourchette chronologique, de situer la construction de l'ultime bloc et, par encadrement, de cerner celle du bloc intermédiaire.

Malgré une certaine ressemblance avec les baies de la phase I, celle-ci se distingue des précédentes par la grande simplicité du chanfrein qui court sur tout son encadrement,

---

<sup>487</sup> BOURGEOIS P., 2000, vol. 1 p.,117. Voir également à Saint Philibert de Tournus : SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3, p. 262 et suiv., vol. 6., ill. 230 et 231.

<sup>488</sup> MARILIER J., 1961, texte n°250.

l'absence de chapiteau et d'imposte entre le linteau et les montants et la substitution d'un meneau à la colonnette centrale. L'ensemble de cette baie est bien inscrit à l'intérieur d'une seule et même phase de construction, mais ces différentes parties ne recouvrent pas exactement les mêmes périodes. Le linteau, fait d'une pierre sur champ creusée de deux tympans trilobés, renvoie à un groupe stylistique très largement représenté dans la région depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>489</sup>. Toutefois, non seulement, le dessin sans brisure du lobe supérieur rappelle certains exemples tardifs, comme les maisons de Rougemont (2<sup>e</sup> quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>490</sup>), Semur-en-Auxois (milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>491</sup>), ou encore la baie géminée installée au XIV<sup>e</sup> siècle sur le pignon nord du cellier du Clos de Vougeot, etc., mais le remplacement de la colonnette centrale par un simple meneau semble également placer avec une certaine certitude cette fenêtre sur la fin de la période<sup>492</sup>, ce que confirment les deux motifs de congés<sup>493</sup>. Ces différents indices coïncident pour placer la baie dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement assez tardivement dans le second quart du siècle.

Ce second jalon permet de poser un *terminus ante quem* à la construction du **bloc intermédiaire**, qui de fait se situe entre celle du grand cellier principal (XIII<sup>e</sup> siècle) et celle du dernier bâtiment au nord (2<sup>e</sup> quart du XIV<sup>e</sup> siècle).

Au cours de cette même période, deux nouveaux bâtiments sont également introduits sur le site : il s'agit de la **porterie sud et du bâtiment du four** au nord-est du grand ensemble central. Concernant la première, les détails de son appareil et de l'organisation de son plan la distinguent nettement de la porterie Nord que l'on a attribuée à un premier état du site. Cette seconde porterie, dont la désorganisation de l'appareil ne correspond pas aux phases anciennes du site, ne possède guère d'autre indice stylistique que le petit culot à blason de sa façade extérieure. Sa morphologie, ici moins développée, rappelle les formes que nous avons eu du mal à situer dans les cuisines du château de Gilly (cf. *supra*), appartenant vraisemblablement à l'extrême fin de la période gothique, ou les coussinets de l'oratoire de Marguerite de Flandres ou des escaliers à vis du château de Germolles (dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle).

Le second bâtiment, évoqué dans les textes modernes comme la "maison du four", voit l'encadrement de ses baies systématiquement chanfreiné. Si le motif perdure longtemps dans

---

<sup>489</sup> SAPIN CH., 1984, SAINT-JEAN-VITUS B., 2006 ; HALBACH A., 1984.

<sup>490</sup> HALBACH A., 1984, p. 421, p. 552.

<sup>491</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3, p. 413-414, vol. 6, ill. 257.

<sup>492</sup> HALBACH A., 1984, p.259, p. 538

<sup>493</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3 p. 731-732 et vol. 6 ill. 389

l'architecture gothique, le simple glacis des congés de sa porte occidentale rappelle les congés des portes datées des transformations du XIV<sup>e</sup> siècle du dortoir du Clos de Vougeot.

Le puits installé au nord du site, entre le cellier et les bâtiments annexes participe vraisemblablement à cette phase d'aménagements restreints. Non seulement il ressemble au puits du Clos de Vougeot, vraisemblablement contemporain du château du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, mais il s'apparente également à un petit corpus de puits réunis par P. Rat, dont certains exemples, moins dépouillés, datent du début du XVII<sup>e</sup> siècle (hôtel de Vogüé)<sup>494</sup>. Le modèle de Fixin est vraisemblablement assez précoce, puisque la visite de 1518 le mentionne comme "ung beaul puys", qualifié un siècle plus tard de "puy fort ancien"<sup>495</sup>.

#### *A.II.4.3. Phase IV : Restaurations et transformations - XVII<sup>e</sup> siècle*

Cette phase est assez délicate à cerner et relève en grande partie d'une succession d'hypothèses. En confrontant les différentes reprises en sous-œuvre du bâtiment principal et le devis prévisionnel (alarmiste) de 1622, il reste très probable que l'ensemble du site bénéficie d'une importante phase de restauration et de travaux suite à l'achat du domaine par Jean Bouhié. D'après les préconisations, outre de nombreux travaux de menuiserie, de pavement ou de rafraîchissement des enduits, il faut d'après le devis revoir une grande partie des charpentes, des toitures, et même refaire certaines façades pour éviter la ruine (Annexe D). En l'état actuel de la recherche, nous ne connaissons aucun document qui atteste que tout ou partie des travaux demandés aient été réalisés, mais la lecture du devis jette une lumière nouvelle sur certaines observations.

Parmi les plus vastes tâches envisagées, il est demandé de "desmolir les pignons du grand corps de logis devers la vigne du costé de midy". Les indices ne laissent que peu de doute sur la localisation du pignon en question. L'artisan précise même que cette reprise doit s'étendre "despuis le dessoubz du planchier jusques au hault et pointe dudict pignon" : ce qui correspond parfaitement à l'unité désorganisée des parties hautes de la façade. Sachant que l'actuelle façade ne menace plus de s'effondrer ni ne penche plus "depuis le dessus de trois piedz ou environ", il semble bien qu'elle ait été remontée depuis le niveau de circulation du premier étage jusqu'à son sommet, suite à la prescription de 1622.

Bien que le texte n'évoque pas la grande façade occidentale dans son ensemble, une reprise aux caractéristiques (matériaux, appareil et mise en œuvre) strictement similaires s'étend

---

<sup>494</sup> RAT P., 2004, p. 296-298.

<sup>495</sup> ADCO 11H557 et 11H558.

également, à l'ouest, à hauteur du premier étage du cellier. L'hypothèse d'une extension du chantier à la façade occidentale est renforcée par l'évocation dans le devis de la porte descendant à la cave. D'après ce texte, son état est tel qu'il faut absolument "desmolir la porte [...] et raccommoder la descente avec quantité de marches et le reconstruire à neuf à cause que tout est en ruine". La reconstruction de la porte dans son état actuel se situe donc entre ce témoignage catégorique et les photographies familiales ou les cartes postales anciennes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle où elle a déjà été murée. Cette reconstruction va vraisemblablement de pair avec celle des parties hautes de la façade.

*A.II.4.4. Phases IVbis et V : aménagements, transformations néogothiques et remaniements contemporains*

Grâce au concours de la famille Joliet qui conserve à la fois la mémoire des travaux qu'elle a entrepris, ainsi qu'une collection de cartes postales anciennes, près d'un siècle de remaniements peut être redessiné<sup>496</sup>.

En 1894, sur des clichés familiaux, la façade orientale du cellier montre déjà l'apparence qu'elle possède toujours : la première travée est occupée par ce qui s'avère être un petit cabinet de toilette (UC FX17 et FX18) et le grand balcon s'étend déjà sur toute la largeur des travées centrales.

À cette date, par contre, les parties basses de la façade sont encore accessibles et le placage ne sera installé qu'au XX<sup>e</sup> siècle pour isoler la cave du soleil levant et limiter les écarts de température<sup>497</sup>.

Les deux bâtiments accolés au nord sont également strictement identiques à l'état actuel. Philippe Joliet, estime les baies festonnées de l'UC FX26 dater des travaux importants que son arrière-grand-père a entrepris sur le bâtiment.

À l'ouest, les cartes postales anciennes et photographies de famille, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, témoignent au contraire de transformations majeures dans l'organisation du site et l'aspect du bâtiment principal. Alors que ce parement constitue aujourd'hui la façade principale du bâtiment, donnant sur le seul accès au site (et le parking) et largement percée de portes, il semble à cette époque tourné vers un espace de jardin arrière, auquel on ne peut accéder que par la petite porte des extensions nord (UC FX34). Au niveau

---

<sup>496</sup> Nous remercions à cette occasion la famille Joliet pour son accueil, et particulièrement Monsieur Philippe Joliet, père de l'actuel propriétaire, qui nous a détaillé tous les travaux entrepris par lui-même ou ses ancêtres et montré ses archives photographiques.

<sup>497</sup> d'après P. JOLIET, par son arrière-grand-père.

du bâtiment principal, la tour d'escalier n'existe pas encore et la façade ne possède alors que les quatre grandes fenêtres rectangulaires plus ou moins bien conservées aujourd'hui. Leur introduction dans le bâtiment intervient vraisemblablement entre la reprise des parties hautes de la façade (Ph IV) et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle où les photographies les montrent déjà présentes. Ces derniers aménagements sont peut-être à associer à une ou plusieurs restructurations de l'aménagement intérieur, traduites sur le reste des façades par le percement tardif de plusieurs grandes fenêtres à encadrement rectangulaire aux arêtes vives. Dans la plupart des cas, les traces de boucharde qui se lisent encore sur les pierres de grand appareil confirment ces remaniements tardifs, postérieurs au chantier du XVII<sup>e</sup> siècle, et antérieurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Ph IVbis).

Cet état du bâtiment est largement modifié en 1926, lorsque l'arrière-grand-père de Philippe Joliet rachète la tour d'escalier d'un hôtel particulier dijonnais, que la construction des Galeries Lafayette a détruit, et l'installe au milieu de la façade. De ce fait, la façade devient un élément crucial du site et ouvre largement le bâtiment sur l'esplanade occidentale. C'est sans doute à ce moment que la porte de circulation intérieure, installée sur le palier intermédiaire de l'escalier de la cave, est condamnée. Il faut, par contre, attendre 1995 pour que la porte extérieure, anciennement bouchée, soit rouverte<sup>498</sup>.

Il faut peut-être associer à cette entreprise de mise en valeur d'envergure, marquée par un goût certain pour le Moyen Âge et la théâtralisation des espaces, le déplacement de la porterie nord au débouché du chemin actuel. Les descriptions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles plaçaient la porterie septentrionale vers le puits, plus à l'est qu'aujourd'hui. En 1828, le cadastre napoléonien n'en mentionne aucune au nord que ce soit vers l'emplacement actuel du puits, ou au débouché de la voie d'accès qui existe déjà à cette époque.

#### A.II.5. ÉTUDE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

##### *A.II.5.1. Identification des principaux faciès (Fig. 173)*

###### *o Les faciès riches en entroques*

Faciès dominants sur l'ensemble du site, les calcaires riches en entroques se singularisent néanmoins par de multiples variations, à la fois dans les proportions d'entroques, leur coloration et surtout par la gamme colorée de leurs ciments.

---

<sup>498</sup> P. JOLIET, com. orale.

- Assez rares, les entroquites à patine grise se caractérisent par un faciès massif où l'assemblage bioclastique est strictement dominé par les fragments de crinoïdes. Localement, la seule formation correspondante à ce faciès est celle des Calcaires à Entroques d'âge bajocien, dans son faciès principal<sup>499</sup>.
- Les calcaires à ciment piqué de rouille, plus répandus sur le site, se distinguent des faciès simplement riches en entroques uniquement par de petites ponctuations d'oxyde de fer présentes dans la pâte. Cette distinction permet de les rattacher à l'un des sous-faciès de la formation des Calcaires à Entroques<sup>500</sup>.
- Les calcaires à ciment rouge sombre, aisément identifiables, se singularisent non seulement par la coloration franche de leur pâte, mais également par les gros fragments de crinoïdes blancs qui dominent l'assemblage de bioclastes. Si la présence dominante d'entroques renvoie localement à la formation des Calcaires à Entroques, cette particularité de teinte, que n'évoquent par les notices de la carte géologique, correspondrait à la variation latérale de faciès identifiée plus haut<sup>501</sup> et également appelée Pierre de Brochon<sup>502</sup> (Fig. 172).
- Également bien représentés sur le site, les calcaires à entroques et oncolites allongés gris-mauve se caractérisent par l'abondance de petites oncolites de forme allongée et la présence plus sporadique de grands fragments d'ostréidés de type *Trichites*. Ces détails macroscopiques, déjà observés notamment au cellier de Gilly ou au château de Vougeot, permettent de les associer au faciès des Calcaires à Nubéculaires des Calcaires<sup>503</sup>.

○ *Les faciès altérés beiges à bleus*

Ponctuellement, ces calcaires riches en entroques et à entroques et oncolites allongés s'altèrent latéralement et prennent une coloration bleutée, passant parfois de l'un à l'autre sans transition au sein d'un même bloc (Fig. 172). D'aspect peu massif, ce faciès est altéré, marqué par de nombreux stylolites et des niveaux marneux. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'une variation latérale du faciès à nubéculaires largement représenté sur le site.

---

<sup>499</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 7. *Mémento des Pierres Ornementales*, p. 16 (<http://pierbourgogne.brgm.fr/frmMemento.aspx> [consulté le 18/04/2014])

<sup>500</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 7. *Mémento des Pierres Ornementales*, p. 16 (<http://pierbourgogne.brgm.fr/frmMemento.aspx> [consulté le 18/04/2014])

<sup>501</sup> Voir notamment les parties concernant l'abbaye de Cîteaux, le Pont des Arvaux, le Clos de Vougeot ou le cellier de Gilly.

<sup>502</sup> RAT P., 1999b, p. 347 ; *Mémento des Pierres Ornementales*, (<http://pierbourgogne.brgm.fr/frmMemento.aspx> [consulté le 18/04/2014])

<sup>503</sup> RAT P., 1966 ; INGARGIOLA J.-F., 1981, p. 41-49.

○ *Les calcaires rouges et orangés bioturbés*

Très fréquents sur le site, ces calcaires se repèrent aisément par la coloration franche de leur pâte, allant du rouge vineux à l'orange vif. D'aspect visuel lessivé, souvent riches en géodes, ces calcaires bioclastiques sont excessivement bioturbés. D'après J.-P. Garcia (com. orale), ils peuvent appartenir aux couches supérieures de la formation des Calcaires à Entroques. Les variations de leur coloration correspondent peut-être à une dolomitisation du niveau.

Tous ces calcaires, malgré des variations macroscopiques évidentes, appartiennent à la même formation. Au-delà des questions d'identification et de lithostratigraphie, de nombreux spécimens témoignent de la rapidité de ces variations de faciès, impliquant de fait leur proximité dans les affleurements, et donc en carrière.

○ *Les calcaires blanc crayeux*

Uniquement représentés sur la tour d'escalier, les faciès fins de ces calcaires blancs, massifs, au grain très fin, légèrement crayeux, s'apparentent à tous ces faciès vus sur beaucoup de sites de cette étude. Leur finesse, leur blancheur éclatante, l'absence de gros bioclastes, de grosses oolites et enfin leur aspect crayeux les rapprochent des faciès décrits par C. Montel dans son étude sur la Pierre d'Asnières<sup>504</sup>.

Le puits, lui, présente un calcaire assez semblable mais riche de gros bioclastes et marqué par des litages obliques assez grossiers. Issus de la même formation, ce second faciès renvoie sans doute plus à la Pierre d'Is-sur-Tille<sup>505</sup>.

○ *Les calcaires bio-oolitiques jaunes*

Assez faiblement représentés sur le site, il s'agit d'un ensemble de calcaires massifs, bio-oolitiques jaunes, parfois marqués par des stylolites. Ils s'apparentent selon toute vraisemblance à la formation de la Pierre de Dijon-Corton, ou Grenu inférieur de la Dalle Nacrée<sup>506</sup>.

○ *Les calcaires micritiques rosés*

Ces calcaires micritiques, massifs, s'identifient aisément par la coloration franchement rosée de leur pâte, leur aspect à la fois micritique et rugueux et des cassures à tendance conchoïdale.

---

<sup>504</sup> MONTEL C. 2006, p.26.

<sup>505</sup> RAT P., 1992, p. 52.

<sup>506</sup> RAT P., 1978, p. 4-5 ; RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 11-12.

Ces différentes caractéristiques permettent de les associer aux calcaires bathoniens de Prémieux, dans un faciès visiblement sans chaille<sup>507</sup>.

○ *Les calcaires micritiques blancs*

Ponctuellement identifiés sur le site, ces calcaires de couleur très blanche se caractérisent par une micrite massive à cassures conchoïdales et l'absence de bioclastes macroscopiques. Bien connus localement, cette micrite très massive correspond à la formation bathonienne du Calcaire de Comblanchien<sup>508</sup>.

A.II.5.2. *Répartition par phase (Fig. 186)*

○ *Phase I : le grand cellier*

Malgré l'aspect hétérogène des parements de la première phase de construction, le chantier est avant tout massivement approvisionné en divers faciès tous issus de la formation des Calcaires à Entroques (Fig. 174 à 176). Au sein de cet assemblage, la préférence donnée aux calcaires bioclastiques est nette puisqu'ils représentent près des trois quarts des matériaux mis en œuvre (72,1%). Ils se retrouvent à la fois sous forme de moellons comme de pierres de taille de tous gabarits tant au niveau des parements, des chaînages d'angle que des baies. Au sein de ce groupe majoritaire, le faciès bioclastique à entroques et à Nubéculaires est le plus largement représenté (45,3%). Mais au-delà de la part significative que ces calcaires représentent, on ne note pas de choix spécifique dans leur mise en œuvre par rapport aux autres faciès bioclastiques. *A contrario*, parmi les faciès minoritaires issus des Calcaires à Entroques, les bâtisseurs semblent avoir réservé les calcaires plus grossiers bleutés à jaunes au grand appareil de pierre de taille, notamment au niveau des contreforts de la façade orientale. Outre ces grandes tendances communes à l'ensemble de la phase I, quelques exceptions ponctuelles dans l'approvisionnement ou la mise en œuvre de certains faciès sont à noter. Sur la façade orientale, les bâtisseurs semblent avoir préféré les calcaires aux teintes franchement rouges, que ce soit parmi les faciès à entroques ou les faciès bioturbés, pour les linteaux monumentaux décorés de polylobes des deux baies hautes. Enfin, on remarque la présence de quelques très rares Calcaires de Comblanchien concentrés uniquement sur une zone restreinte de la façade méridionale (Fig. 174).

---

<sup>507</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 9.

<sup>508</sup> RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972, p. 10-11.

○ *Phase II : premier agrandissement nord*

Le premier bâtiment accolé au grand cellier primitif n'a pas conservé beaucoup de surface de parement aisément accessible. Aussi, concernant cette seconde campagne de construction, est-il assez délicat d'obtenir des données pertinentes sur l'approvisionnement du chantier (Fig. 177 et 178). Dans les rares unités observées, les tendances relevées pour la phase précédente paraissent être similaires : les faciès bioclastiques des Calcaires à Entroques dominant largement le cortège des matériaux avec quelques 53,5%, dont 30,5% de calcaires à entroques et nubéculaires. Les deux chaînages d'angle, lacunaires à l'est comme à l'ouest, paraissent avoir concentré les calcaires bioturbés.

La principale nouveauté de ce second chantier concerne l'introduction des TCA que l'on retrouve essentiellement sous forme de petits fragments glissés dans les interstices de l'appareil pour en rattraper les irrégularités, à l'instar de petites pierres de calages.

○ *Phase III : second agrandissement nord*

Le troisième chantier, concernant le dernier agrandissement du grand cellier vers le nord, perpétue les tendances précédentes, notamment la surreprésentation des faciès bioclastiques et la permanence des TCA comme petits éléments de calage (Fig. 179 et 180). Les seules réelles nouveautés concernent la diminution nette du gabarit des matériaux mis en œuvre et la part importante des faciès à entroques ponctués d'oxydes de fer (29,8%). C'est enfin un faciès particulier, siliceux et rosé, qui a été choisi pour une partie de l'encadrement de la baie polylobée.

Le puits vraisemblablement de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle est la seule structure du site faite en Pierre d'Is-sur-Tille.

○ *Phase IV : les restaurations et transformations modernes*

Tous les évènements regroupés dans la phase IV ne sont pas tous contemporains mais recouvrent, selon toute vraisemblance, une période large comprise entre le XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'intervention la plus importante, que nous soyons parvenue à identifier ici, concerne la reprise des façades sud et ouest à partir du premier étage du cellier primitif.

Les limites de la méthode mise en œuvre imposent une plus grande prudence pour les parties distantes et peu visibles de ces remaniements. Particulièrement dans le cas du pignon sud, où l'éloignement et la patine des pierres ont rendu très délicate la distinction entre certains faciès proches, notamment les variations du Calcaire à Entroques dans ses faciès bioclastiques. Pour l'analyse qui va suivre, nous avons préféré regrouper par prudence les faciès à Nubéculaires, à

punctuations d'oxyde de fer et ciments teintés de rosé à rouge vineux, sachant que tous sont compris dans la formation des Calcaires à Entroques (Fig. 181, 182).

Au sud comme à l'ouest du cellier primitif, l'assemblage de matériaux mis en œuvre dans les UC FX08, FX41 et FX61 apparaît très proche de celui des unités primitives, non seulement dans les proportions respectives des faciès mis en œuvre, mais également sur les gabarits de matériaux et les traces d'outils (broche et bretture). Cette similitude étonnante associée aux discordances de l'appareil correspond vraisemblablement à des remplois.

Les différences majeures entre le chantier primitif et ces reprises tardives concernent l'introduction de TCA dans les parties remontées et surtout la part importante de matériaux indéterminés qui fausse légèrement l'appréciation des résultats. Malgré cette lacune, la similitude entre les deux assemblages est nette et, associée à l'utilisation de nouveaux matériaux (TCA) comme éléments de calage, aux singularités de l'appareil ou à l'irrégularité des assises, elle renforce l'hypothèse du remploi des matériaux issus du démontage des parties primitives de ces deux façades.

En considérant le reste des remaniements de cette période<sup>509</sup>, le profil des chantiers se modifie sensiblement (Fig. 181 à 185) avant tout marqué par la part significative des TCA au sein de l'assemblage (31,5%), essentiellement sur le petit bâtiment de briques accolé au pignon nord du bâtiment principal. Si l'on retire cette exception de l'ensemble, leur part reste significative (11,3%) et supérieure à celles relevées sur les chantiers antérieurs.

Enfin et surtout, la proportion de calcaires indéterminés augmente considérablement, encore avons-nous exclu de nos calculs les plus petits éclats. Les raisons semblent être multiples, la principale étant liée à la part largement croissante des pierres de tout petit gabarit (pierres de calage, notamment). Parmi ces matériaux, on remarque aussi l'abondance de pierres plates et allongées et petits éclats de même nature qui ne se remarque pas dans les phases précédentes. Sachant l'importance des remplois, caractéristiques de la plupart de ces transformations tardives, il est probable que beaucoup de ces éléments soient le reliquat des toitures qui apparaissaient encore majoritairement en pierre dans les textes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Sur les clichés de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles, soit postérieurs aux transformations de cette quatrième phase, les toitures en laves ont en grande partie disparu au profit de couvertures en tuiles plates.

---

<sup>509</sup> *A minima* ceux des baies du premier étage postérieurs à la restauration des grandes façades ouest et sud (Phase IV-bis).

L'autre cause concerne l'augmentation de la diversité des faciès qui ne correspondent plus aux matériaux disponibles immédiatement sur place ni à des faciès aisément identifiables de la série locale. Sauf pour certaines pierres bien connues et bien représentées, comme la Pierre de Dijon-Corton (2,6%), les autres faciès observés (décrits ou non) dans ces phases tardives n'ont pas bénéficié du même travail d'identification.

○ *Phase V*

Les aménagements postérieurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne relèvent pas d'une campagne unique, ni d'un parti commun. Outre les réaménagements et modernisations, cette phase du site est essentiellement marquée par l'introduction de la tour d'escalier à vis en 1926 (date du blason). Ce remploi monumental se distingue des ajouts néogothiques de la phase précédente par son authenticité et renseigne à la fois sur les matériaux utilisés à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle et le goût pour le néogothique. De ce fait, il permet d'introduire un matériau nouveau sur le site, la Pierre d'Asnières, qui, par contre, approvisionne largement les chantiers dijonnais de la fin du Moyen Âge<sup>510</sup>. Ce chantier ne dément pas non plus l'importance de l'emploi de la Pierre de Dijon-Corton que l'on retrouve bouchardée à la base de la tour.

Le reste des chantiers ponctuels montre essentiellement le désintérêt pour les matériaux locaux avec l'introduction, outre de la Pierre de Dijon-Corton, de divers faciès calcaires exogènes (qu'il ne nous a pas paru intéressant de systématiquement identifier) et, dans les travaux les plus récents, l'utilisation récurrente des ciments et bétons.

## B. LES CISTERCIENS DE LA FERTÉ-SUR-GROSNE EN CÔTE CHALONNAISE : LE CLOS ET LE CELLIER AUX MOINES DE GIVRY

Outre sa position plus méridionale, en Côte Chalonnaise, le Cellier aux Moines se distingue également de tous les sites précédents en étant un Cellier viticole cistercien, non de l'abbaye de Cîteaux, mais de celle de la Ferté-sur-Grosne, sa première fille (Fig. 1).

À la demande des propriétaires, et dans le cadre d'une publication ciblée sur l'histoire du domaine, nous avons eu l'opportunité d'étudier le site pour analyser son évolution architecturale. Le projet était ambitieux, mais le temps imparti à l'étude excessivement court et les bâtiments restaurés depuis peu : nous n'avons donc pu réaliser qu'une analyse des surfaces et volumes accessibles pour aborder les questions liées à l'évolution des bâtiments, des circulations, mais aussi des techniques et matériaux de construction. Ces observations ont

---

<sup>510</sup> MONTEL C., 2006 et 2007.

pu être complétées par une campagne de datations dendrochronologiques menée par Ch. Perrault (C.E.D.R.E) et des prospections géophysiques ciblées, dans et autour du site bâti, entreprises par R. Steinmann et M. Roche (université de Bourgogne)<sup>511</sup>. L'enquête en archives a été confiée à G. Platret<sup>512</sup>.

### B.I. UN CELLIER DE L'ABBAYE DE LA FERTÉ-SUR-GROSNE

Éclairée par le fonds documentaire de l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne, publié par G. Duby en 1953, l'histoire du domaine du Cellier aux Moines de Gilly suit un processus parallèle à celui de la constitution des clos de l'abbaye de Cîteaux en côte de Nuits (Vougeot et Fixin).

Avec le soutien des comtes de Chalon-sur-Saône, l'abbaye de la Ferté est fondée quinze ans après l'abbaye-mère, en 1113, vraisemblablement à la faveur d'un regain de vitalité de la communauté cistercienne. Rapidement, et pour doter la nouvelle communauté en biens nécessaires à son fonctionnement, le duc de Bourgogne Hugues II et Foulques de Réon seigneur du Chalonnais lui cèdent un ensemble de biens qui comprennent notamment une première vigne et un bois à Givry, "pour tout ce qui sera nécessaire"<sup>513</sup>. Le XII<sup>e</sup> siècle est ensuite marqué par l'abondance de donations sur ce secteur : G. Platret en recense plus d'une trentaine tant en prés, en vignes, en terres, en cens, en hommes ou en droits divers<sup>514</sup>.

Dès les premières donations, la volonté de regrouper un domaine cohérent transparait, centré sur certains lieux comme "En Servoisine"<sup>515</sup>, ou au travers de mentions telles que le don d'une vigne "près de celles des moines" et d'une autre "derrière la maison de la Ferté"<sup>516</sup>. Cette politique se poursuit encore au XIII<sup>e</sup> siècle où l'on voit encore les moines acquérir des terrains "à proximité du clos de Givry" en 1213<sup>517</sup>, "sous le Clos" en 1235 et 1258, "entre les vignes de ladite abbaye"<sup>518</sup>, enfin acheter ou échanger des parcelles pour obtenir des ensembles cohérents en 1234, 1245, 1247, 1258, 1267...<sup>519</sup>. Toutefois, comme à Vougeot, la première mention du clos dès 1213 ne semble pas matérialiser de propriété cistercienne unique. Au cours de la décennie 1260, la totalité des vignes à l'intérieur du clos n'appartient pas à

<sup>511</sup> FOUCHER M, STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012.

<sup>512</sup> PLATRET G., PASCAL P., 2013.

<sup>513</sup> PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 46.

<sup>514</sup> PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 82..

<sup>515</sup> Lieu-dit jouxtant le Clos du Cellier aux Moines à l'est.

<sup>516</sup> BnF, Nal 1744, fol. 95-96, n°201. PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 82-83.

<sup>517</sup> ADSL H26, n°65 ; BnF Nal 1744 fol. 180-181, n°348 ; PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 82-83.

<sup>518</sup> ADSL H27, n°41 et H28, n°36 ; BnF Nal 1744, fol. 217 n°413 et fol. 293-294, n°503 ; PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 82-83.

<sup>519</sup> ADSL H27, n°32, 80, 91 ; H28, n°36, 92 ; BnF Nal 1744, fol. 246-247, n°449, fol. 256-257 n°460, fol. 293-294, n°503, fol. 354 n°555.

l'abbaye, puisque, en 1264, Philibert Coichelaz possède encore une parcelle dans le clos, qu'il cède vraisemblablement en 1267 en échange d'une vigne "en Servoisine"<sup>520</sup>.

Ce domaine en construction est majoritairement tourné vers la viticulture : malgré quelques indices d'élevage, la première terre donnée par Hugues II et Foulques de Réon est destinée à être plantée en vigne et sera suivie, durant les deux siècles suivants, par une très large majorité de donations liées aux activités vitivinicoles (vigne, cens et dîmes en vin). Les premières mentions d'infrastructures de production liées à ce vignoble naissant n'apparaissent pourtant que tardivement dans les sources, vraisemblablement au cours des années 1160-1170<sup>521</sup>. Toutefois, si l'on en croit G. Platret qui propose une nouvelle datation de ces premières mentions de Cellier basée sur les différents protagonistes, ce "*cellarium (...) monachorum apud Gibriacum*" pourrait remonter à la fin du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle<sup>522</sup>. La chronologie des événements se révélerait ainsi similaire à celle du domaine de Vougeot, avec un premier cellier précoce vraisemblablement repris, déplacé ou agrandi au cours du troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>523</sup>, assorti d'un clos dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle et dont la propriété complète ne sera effective que bien des décennies plus tard. L'exploitation du domaine suit également un schéma parallèle, depuis une exploitation en faire-valoir direct gérée par les frères convers de l'abbaye, à une exploitation progressivement concédée à divers laïcs. Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, l'importance du domaine et les paiements en raisin ou en vin font du Cellier de Gilly le centre d'une production conséquente et largement renommée<sup>524</sup>.

Malgré le succès du domaine, la peste noire et les conflits du XIV<sup>e</sup> siècle atteignent le Cellier aux Moines, si bien que l'abbaye doit demander au duc de Bourgogne une aide financière car "pour le faits des guerres de Royaume [...] la plus grant par dez maisons, granges, héritaiges d'icelle, sont cheux et chessant en ruyne"<sup>525</sup>. Deux siècles plus tard, certaines parcelles du clos apparaissent encore à l'abandon, avant même que les guerres de Religion n'amoindrissent encore la puissance et le patrimoine de l'abbaye. À plusieurs reprises, entre 1562 et 1592, le secteur de Givry est le théâtre de conflits armés violents tandis que l'abbaye est pillée et

---

<sup>520</sup> ADSL, H27, n<sup>os</sup>59 et 92, BnF Nal 1744, fol. 315-316, n<sup>o</sup>525 et fol. 354, n<sup>o</sup>555. PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 82-83.

<sup>521</sup> DUBY G., 1953 (rééd. 2000), n<sup>os</sup>193 et 194.

<sup>522</sup> PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 54-58.

<sup>523</sup> BnF Nal 1744 fol. 95-96, n<sup>o</sup>201. PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 82-83.

<sup>524</sup> PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 84 et suivantes.

<sup>525</sup> ADSL H38, n<sup>o</sup>23, PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 120.

brûlée en 1570. D'après l'envergure des destructions, G. Platret estime peu probable que le Cellier ait été épargné<sup>526</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de la Ferté se consacre à reconstruire son domaine, vendant certaines de ses propriétés mineures pour se concentrer sur la remise en culture de ses principaux vignobles, particulièrement celui de Givry qui, en 1711, "est prest à tomber, et qu'il est inhabité, étant étayé de toute part ; sans quoy il seroit par terre"<sup>527</sup>. En parallèle du succès des vins de la côte chalonnaise au XVIII<sup>e</sup> siècle, les infrastructures du Cellier aux Moines sont remises en état avec, notamment, la construction d'un nouveau pressoir en 1739<sup>528</sup>.

Après la Révolution, et la Vente des Biens Nationaux, le domaine est acheté en juin 1791 par deux négociants de Givry et Chalon-sur-Saône. Malgré de nombreuses transformations tant dans les vignes que dans les bâtiments, les descendants vont garder le cœur du domaine jusqu'en 2001. Dès la seconde génération de propriétaires, le domaine vitivinicole doit être morcelé et partiellement vendu pour faire face aux mauvaises récoltes : entre 1834 et 1835, il est divisé en trois lots, vendus séparément, qui réduisent la portion conservée par la famille à 146 ouvrées. Mais parallèlement à la réduction de la surface agricole, les anciens bâtiments sont transformés en demeure familiale, comme en témoigne le fonds photographique de la famille Fontaine-Nivet<sup>529</sup>. Lazare Narjoux, architecte en charge des travaux, modifie l'organisation intérieure de l'aile d'habitation, lui apportant certains éléments de confort (citerne, etc.). Mais son apport essentiel au site concerne surtout l'aménagement des espaces extérieurs et leur mise en valeur avec la création d'un nouveau chemin d'accès par le sud et la construction de jardins en terrasse à l'est. L'ensemble est complété à la fin du siècle par la construction d'une petite chapelle; puis partiellement inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques à l'instigation de René Fontaine.

La restauration des bâtiments intervient tardivement, alors que les descendants de la famille ont vendu la propriété. La famille Pascal achète les bâtiments en 2004 et rénove l'intégralité du site, cherchant à retrouver une certaine authenticité<sup>530</sup>. La plupart des toitures sont remontées et les appartements restaurés. L'entreprise est globale, puisqu'elle comprend aussi la restructuration de l'ancien vignoble cistercien dans son état d'avant la Révolution.

---

<sup>526</sup> PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 128.

<sup>527</sup> ADSL H52 n°76.

<sup>528</sup> PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 140.

<sup>529</sup> PLATRET G., PASCAL P., 2013.

<sup>530</sup> voir PASCAL P., dans PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 176-185.

## B.II. LE CELLIER AUX MOINES : ÉTUDE DES BÂTIMENTS

Situé en haut d'un versant orienté au sud, dans une échancrure de la Côte viticole au-dessus de Givry, le Cellier aux Moines est implanté sur une terrasse artificielle, en amont du grand clos viticole du même nom. Les bâtiments forment actuellement un ensemble en U organisé autour d'une grande cour rectangulaire, d'axe nord-ouest/sud-est (Fig. 187 et 188). À l'extrémité nord-ouest, deux bâtiments concentrent les activités vitivinicoles au rez-de-chaussée, et d'habitation dans leurs étages. L'aile sud est aujourd'hui essentiellement consacrée au logement des propriétaires, alors que l'aile nord regroupe à la fois des espaces agricoles et/ou utilitaires, ainsi qu'une petite chapelle (Fig. 188).

À l'échelle du site, et avec les contraintes inhérentes à l'étude, il a souvent été difficile de démêler l'imbrication des volumes, d'établir une chronologie stricte des éléments et d'en comprendre le(s) rôle(s) ancien(s). Mais grâce aux prospections géophysiques entreprises en parallèle de l'étude de bâti, il semble à présent certain que l'organisation générale des bâtiments anciens ne sortait pas des cadres actuels, c'est-à-dire de la terrasse artificielle et, selon un plan sinon vraisemblablement moins étendu, du moins sensiblement semblable à l'actuel<sup>531</sup>.

### B.II.1. CHRONOLOGIE RELATIVE DES CONSTRUCTIONS

Étant donné l'état de restauration des bâtiments, de nombreux murs n'ont simplement pas pu être observés, d'autres, à cause des rejointoyages, restent très délicats à lire. Ces contraintes de départ ont pu engendrer des erreurs ou des oublis et nous obligent à une grande prudence dans l'analyse des maçonneries et la chronologie relative des différents modules. Les figures 187 et 188 font apparaître toutes les césures repérées dans les maçonneries qui nous ont permis d'établir cette chronologie relative et les unités que nous sommes parvenue à identifier.

#### *B.II.1.1. La Cuverie*

Le bloc occidental, à vocation essentiellement vitivinicole, regroupe deux bâtiments différents qu'une toiture commune rassemble : la cuverie au sud-est et le cellier au nord-ouest. La cuverie, dans son état actuel, est une construction massive dont le pignon principal ouvre à

---

<sup>531</sup> STEINMANN R., ROCHE M., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012., p. 43-56. Devant l'absence de résultats concernant les secteurs dans et aux alentours immédiats des bâtiments, ces prospections géophysiques ne seront évoquées qu'en de rares points de l'argumentation jugés utiles.

l'est sur la cour intérieure. Son rez-de-chaussée accueille la cuverie proprement dite, avec cuves et pressoir, alors que l'étage a récemment été transformé en logements.

○ *Le pignon sud-est*

Partiellement masqué côté cour par la montée d'escalier hors-œuvre, le pignon oriental se caractérise par une maçonnerie homogène en petit appareil réglé, fait de moellons parallélépipédiques dont le gabarit diminue progressivement dans les parties hautes (UC GY1). Ces éléments, sur lesquels on ne distingue pas de trace d'outil caractéristique sont essentiellement taillés dans des calcaires oolitiques et bioclastiques de beige à rouge. Le rez-de-chaussée est accessible uniquement par une grande porte charretière en arc brisé, dont l'encadrement en pierres de taille montre des traces de brettage. Les deux premiers niveaux sont également percés de petites baies rectangulaires hautes, à très fort ébrasement intérieur (Fig. 189a et b). Au rez-de-chaussée, si l'une de ces baies reste en usage, une seconde a été transformée en placard, et les vestiges d'une troisième ont été localisés dans l'angle sud-est de la cuverie (Fig. 190a). Deux de ces ouvertures sont encore visibles au second niveau et la plus haute ne correspond visiblement pas avec l'actuelle compartimentation de l'espace supérieur. Leurs encadrements, intérieur comme extérieur, sont tous réalisés à l'aide des moellons formant l'appareil. Malgré la délicate lisibilité due au rejointoyage, aucune césure patente n'isole ces petites ouvertures de la grande baie rectangulaire placée au sommet des pignons. Cette dernière se distingue pourtant des précédentes par son encadrement en pierres de taille layées plus ou moins grossièrement au ciseau, mêlant un calcaire oolitique et bioclastique à entroques à un calcaire oobioclastique blanc et crayeux. La baie est enfin décorée sur tout son pourtour par un chanfrein droit.

Plusieurs césures évidentes viennent interrompre l'homogénéité de la maçonnerie : au premier étage, deux césures encadrent d'une part une petite baie carrée (UC GY2) et d'autre part la porte installée au sommet de l'escalier extérieur (UC GY3). De l'encadrement de la baie, seuls l'appui et le linteau sont visibles, les piédroits étant recouverts par un enduit. Les deux éléments sont monolithiques, le premier taillé dans un calcaire bioclastique et oolitique à alternance de petits lits bio-oolitiques grossiers et de lits micritiques, le second dans un faciès plus homogène, riche en bioclastes parmi lesquels se distinguent des spicules d'oursin\*. Ce bloc est installé en délit\*. La porte a été construite différemment : son linteau en bois est soutenu par deux coussinets asymétriques (quart de rond et cavet) et ses piédroits ont été réalisés avec un calcaire identique au reste du pignon. Sur ces moellons, on distingue cependant nettement des traces assez grossières de ciseau.

Enfin, le long du rampant nord-est, une césure nette délimite une maçonnerie très hétérogène et irrégulière (UC GY5). Elle semble marquer non seulement un rehaussement de toiture, mais aussi indiquer un décalage du faîtage vers le sud-ouest, plus à l'aplomb de la grande baie rectangulaire des parties hautes (Fig. 189a).

○ *Le pignon nord-ouest*

Partiellement masqué par le cellier qui lui est accolé, ce mur est essentiellement accessible depuis la cuverie et depuis les combles des deux bâtiments où, à cet endroit, il est également possible d'observer son revers.

Construit selon les mêmes méthodes, modules et matériaux que le pignon sud-oriental, son pendant nord-occidental est également percé de deux petites baies à large ébrasement intérieur et encadrement de moellons au rez-de-chaussée (UC GY6). Celles-ci ont toutefois été bouchées et transformées *a posteriori* : celle au nord est simplement bouchée par la voûte du cellier installée au revers du mur et la seconde a été bouchée et partiellement amputée par la porte charretière entre cellier et cuverie (Fig. 189c). Au niveau des combles actuels, on retrouve une large baie rectangulaire, dont l'encadrement extérieur est chanfreiné, similaire à celle observée au sud-est. Actuellement, elle est bouchée et accessible des deux côtés par les combles de la cuverie et du cellier.

Au premier étage, dans l'angle nord-est du bâtiment, au niveau de la volée d'escalier en bois qui mène aux combles, le parement intérieur nord-ouest est recouvert par un enduit blanchâtre, épais ( $\pm 1$  cm), assez grossier et recouvert d'une très fine couche blanche. Aux endroits où cet enduit est altéré, la couche inférieure apparaît ponctuellement : il s'agit d'un enduit peint de faux appareil. Sur un fond blanc jaunâtre, les pierres sont dessinées par des joints verticaux doubles et des joints horizontaux simples rouge sombre (Fig. 189d).

Malgré l'homogénéité relative de ce mur, plusieurs césures sont perceptibles essentiellement au rez-de-chaussée. La grande porte charretière entre cellier et cuverie est une reprise en sous-œuvre du pignon nord-ouest de la cuverie (UC GY7). Une césure assez grossière englobe son encadrement et son percement a partiellement détruit l'une des fenêtres étroites décrite précédemment (Fig. 189c). Les piédroits et l'arc segmentaire de cette porte ont été réalisés en calcaire oobioclastique blanc crayeux ou bio-oolitique rouge sombre. Sur toutes les pierres, on retrouve des traces régulières de brettage.

De part et d'autre de cette porte, deux zones sont perturbées à la base du parement : au sud, cette perturbation correspond à l'insertion dans les maçonneries du lest du pressoir et de ses

contrepoids (UC GY8). Au nord, la position et l'envergure de la zone concernée sont similaires, mais il n'existe aucun pressoir à cet emplacement (UC GY9).

○ *Le mur gouttereau sud-ouest*

Les deux murs gouttereaux nord-est et sud-ouest ne correspondent pas à ce premier ensemble. Côté sud, les césures sont particulièrement nettes : le mur sud-ouest (UC GY10) vient s'appuyer contre le pignon nord-ouest (UC GY6) sans lui être chaîné et, à l'autre extrémité, il vient en partie boucher une petite baie du pignon sud-est (UC GY1) (Fig. 190d).

L'appareil, légèrement plus déréglé que ceux des deux pignons, leur est pourtant sensiblement semblable que ce soit concernant le gabarit des moellons ou les traces d'outils. Au niveau du contrefort central, les assises se font plus régulières et les chaînages d'angle sont traités en moyen appareil. Les matériaux observés concernent essentiellement des faciès très riches en entroques et/ou en oolites, avec des variations de teintes du beige au jaune et au rouge. Certains ont un aspect carié, d'autres présentent une alternance de lits bioclastiques et micritiques. On retrouve également des calcaires oobioclastiques.

Au rez-de-chaussée, on retrouve des petites baies étroites à fort ébrasement intérieur (Fig. 190d). Mais contrairement à celles des deux pignons dont l'encadrement est intégralement réalisé en petits moellons, leur encadrement intérieur comprend des éléments de moyen appareil de pierre de taille, dressés au ciseau en chevrons assez frustes. Au premier étage, deux grandes baies à meneau et coussièges se répartissent de part et d'autre du contrefort. Côté extérieur, leurs encadrements en pierre de taille sont décorés de chanfreins étroits, terminés par des congés. L'altération de ces calcaires, légèrement crayeux, rend délicate la description de ces congés. L'un au moins semble correspondre au modèle d'une baie symétrique sur le gouttereau nord-est, simplement plus émoussé. Ces deux baies et leurs murs d'allège sont essentiellement bâtis en calcaire oobioclastique blanc, à litages obliques, mais associent également des faciès oolitiques et bioclastiques, de rosé à rouge pour l'un des meneaux et quelques éléments de linteau ou de piédroits. L'ensemble de ces pierres de taille est dressé à la brettature.

Une troisième baie, décorée d'un large chanfrein, est percée à gauche de deux grandes baies centrales. Son encadrement de pierre de taille, layé à la brettature, est intégralement réalisé en calcaire oobioclastique blanc, à litages obliques. La dernière baie, à l'est, diffère des précédentes par la sobriété de son encadrement : seuls ses piédroits sont en pierre de taille de calcaire blanc, alors que linteau et appui sont faits des mêmes pierres que les moellons.

○ *Le mur gouttereau nord-est*

Au nord-est, le mur gouttereau (UC GY11) prend appui contre le pignon nord-ouest, au point de masquer en partie les enduits peints du premier étage (Fig. 189d). La relation entre ce mur et le second pignon est plus complexe : au rez-de-chaussée, une harpe d'attente à l'extrémité nord du pignon sud-est (UC GY1) marque sans doute son accrochage avec un premier mur gouttereau disparu. Le mur nord actuel est légèrement décalé vers l'extérieur.

L'appareillage de ce mur GY11 est légèrement moins soigné que celui en retour mais ne diffère pas non plus beaucoup du mode de construction des deux pignons. On y retrouve essentiellement les calcaires oolitiques et bioclastiques de beige à rouge.

Comme au sud-ouest, le premier niveau est percé de petites baies dont l'encadrement intérieur est fait de pierres de taille. Mais contrairement à celles du mur opposé, elles sont aujourd'hui bouchées et situées au-dessous du niveau de sol extérieur actuel. Leurs encadrements sont constitués d'une alternance de petites pierres de taille en lit et en délit. Au premier étage, les baies sont beaucoup plus soignées. Le mur y est percé de deux petites baies rectangulaires à faible ébrasement intérieur. La baie située à l'ouest, aujourd'hui transformée en porte, a un encadrement de pierre de taille décoré d'un chanfrein terminé par un congé en cavet d'angle surmonté d'un petit retrait horizontal (Fig. 190b et c). Sa voisine est moins travaillée, avec un simple chanfrein sur tout son pourtour. L'ensemble des éléments de leurs encadrements respectifs, taillés dans des calcaires à entroques beiges et calcaires oobioclastiques blancs, conserve des traces de brettage.

○ *Les espaces intérieurs.*

Le rez-de-chaussée de la cuverie est un vaste espace d'un seul tenant, sans compartimentation intérieure (Fig. 199 et 200). Au centre de la pièce, deux piles maçonnées (UC GY12 et GY13) en moellons soignés et pierres de taille bien réglés, soutiennent le plafond de chêne. Ces deux éléments sont uniformément construits en calcaires oolitiques et bioclastiques, beige-roux à rouges, sur lesquels on distingue encore des traces d'un dressage au pic. Au-dessus, des semelles assurent la transition avec la poutre maîtresse et les solives. Si ces dernières reposent sur des décrochements des murs gouttereaux, complétés au sud-est par une poutre de rive discontinue, des césures dans les parements des deux pignons (UC GY1 et GY5) marquent l'insertion de la poutre maîtresse dans ces maçonneries visiblement antérieures. L'analyse fine entreprise par Ch. Perrault<sup>532</sup> dans le cadre de cette campagne d'étude a souligné une certaine

---

<sup>532</sup> pour l'analyse complète des charpentes, voir PERRAULT Ch., dans FOUCHER M, STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III.

homogénéité de la construction en chêne, avec une dominance de traces de hache et quelques rares signes de débitage à la scie. Six échantillons ont été prélevés sur ce plafond en vue d'une datation dendrochronologique.

L'angle sud-ouest de cet espace est occupé par un pressoir à levier et à taisons lestés<sup>533</sup> (Fig. 199). Plusieurs de ses pièces comportent un millésime : sur le levier, la date de 1739 est surmontée d'une croix, alors que sur la vis, la date de 1819 est gravée au-dessus des initiales P.B. Pour compléter ces premières informations et dater le pressoir et/ou ses restaurations, six échantillons ont été prélevés dans le cadre de l'étude dendrochronologique de Ch. Perrault.

À l'étage, l'espace intérieur est divisé par un couloir qui traverse le bâtiment de part en part, depuis la porte au sommet de l'escalier extérieur, jusqu'à celle menant à l'étage du cellier (Fig. 199 et 200). Ce couloir est délimité par deux cloisons qui présentent des modes de construction différents : au nord-est, il s'agit d'un pan de bois dont les billes de chêne témoignent d'un débitage à la scie (UC GY14), alors qu'au sud-est, une cloison en moellons de calcaire oolitique et bioclastique rouge est installée entre les piles de bois soutenant le plafond également en chêne (UC GY15). Ces piles et le plafond constituent une structure semblable à celle du rez-de-chaussée, si ce n'est quelques détails de mouluration sur les semelles (ici, à deux quart-de-rond superposés), de relation entre les solives, les poutres maîtresses et les pièces de la charpente supérieure, ou de qualité de finition entre les solives des différents espaces (parfaitement équarries dans les pièces principales, grossièrement ébauchées dans la pièce du nord-ouest d'où part l'escalier pour les combles). Pour comprendre les raisons de ces différences de construction et/ou de traitement des éléments en chêne, trois échantillons ont été prélevés dans la cloison à pan de bois au nord, un dans la pile est et quatre dans les poutres et solives du plafond.

Dans les combles, aucune cloison ne compartimente l'espace, totalement occupé par la charpente à fermes et à pannes. Les trois fermes (Fig. 199 et 200) sont reliées entre elles par un jeu de faîtières et sous-faîtières et maintenues par des croix de Saint-André et pièces obliques. Ch. Perrault a relevé de nombreuses marques d'assemblage, mais leur répartition aléatoire laisse sceptique quant à leur contemporanéité et quelques remplois ou assemblages inhabituels posent la question des restaurations<sup>534</sup>. En conséquence, six échantillons ont été prélevés sur différentes pièces de la charpente.

---

<sup>533</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III – p. 14. LAUVERGERON B., 2004 p.10.

<sup>534</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III,

○ *L'escalier hors-œuvre*

Accolé à la façade sud-est, une grande volée droite permet d'accéder à une galerie qui dessert à la fois l'étage de la cuverie mais aussi la petite galerie en pan de bois installée au-dessus du passage (Fig 189a). La galerie enjambe la porte charretière de la cuverie par une petite voûte dont l'arc brisé est identique au dessin de la porte de la cuverie. Deux césures verticales permettent d'isoler trois ensembles distincts : l'escalier proprement dit (UC GY16), la galerie (UC GY17) et un pan de maçonnerie filant sous le porche (UC GY18).

L'appareil soutenant la volée d'escalier, sur la droite, est constitué de moellons et pierres de moyen appareil noyés dans un ciment à joints beurrés. Un petit placard est ménagé sous les marches. Son encadrement, en grand appareil de pierre de taille, est décoré d'une feuillure et son linteau est surmonté d'un arc de décharge. Une césure assez grossière encadre l'insertion de certaines des marches de l'escalier dans le parement extérieur du pignon (UC GY1), la plupart étant simplement liées au ciment à la façade de la cuverie. La majeure partie de l'appareil est réalisée dans des calcaires essentiellement oolitiques et bioclastiques ocre à rouge, et des calcaires bio-oolitiques rouges à niveaux de galets de micrite. Les calcaires oobioclastiques blancs sont quant à eux réservés à de rares éléments de pierres de taille (éléments de chaînage d'angle, piédroit de la porte du placard, rares marches) alors que les marches de l'escalier sont préférentiellement taillées dans des calcaires rouge sombre, riches en gros bioclastes blancs (entroques, spicules d'oursins...).

La partie centrale, correspondant à la grande porte charretière, est faite d'un appareil à joints au ciment beurrés et tirés au fer. On retrouve également les calcaires oolitiques et bioclastiques à entroques souvent très roux, plus ou moins riches en oolites et riches en bioclastes centimétriques.

Sur la gauche, enfin, un enduit à pierre vue masque en partie ce qui apparaît comme un appareil régulier de petits moellons en calcaire oolitique et bioclastique à entroques.

*B.II.1.2. Le cellier*

Installé à l'extrémité nord-ouest du site, le cellier est accolé au pignon nord-ouest de la cuverie. L'aspect de cette association est étonnant : si, en plan, cuverie et cellier sont perpendiculaires, la première d'axe nord-ouest/sud-est, le second d'axe nord-est/sud-ouest,

tous deux ont leurs pignons parallèles à la pente. Avec leur récente toiture commune, ils donnent l'illusion de former un seul grand bâtiment (Fig. 187).

○ *Pignon nord-ouest (Fig. 191b)*

L'essentiel de la construction est réalisé en petits moellons mis en œuvre en assises plus ou moins horizontales, discontinues sur l'ensemble de la façade (UC GY19). Ces matériaux, grossièrement taillés et sur lesquels aucune trace d'outil n'est clairement visible, correspondent à des calcaires plus ou moins oolitiques et bioclastiques de beige à rouge. Sur l'ensemble du parement, aucune césure ne semble écarter d'ouverture de cette unité de construction. Au rez-de-chaussée, seul un soupirail en pierres de taille de calcaires oobioclastiques blancs à gros bioclastes roulés éclaire le cellier proprement dit. Au second niveau, on retrouve ce même calcaire, layé à la brette, dans l'encadrement de pierre de taille de deux petites baies rectangulaires, décorées d'un chanfrein terminé par un simple congé (Fig. 191c). Si, sur l'ensemble de ces éléments de pierre de taille en calcaire oobioclastique blanc, on note des litages bien marqués, l'appui de la baie centrale se démarque par un litage grossier de gros bioclastes roulés. Au nord, une porte permet d'accéder directement au premier étage de plain-pied avec une petite terrasse (Fig. 191a). Son encadrement, très soigné, diffère légèrement des baies précédentes par l'association de calcaires oolitiques et bioclastiques rouges et oobioclastiques blancs. Les piédroits, sans mouluration, sont surmontés d'un linteau plat soutenu par des coussinets moulurés. L'ensemble des pierres de taille est layé à la brette. Sur la gauche de la façade, une césure parallèle au rampant nord, interrompt une petite ouverture étroite, dont ne subsistent que l'appui et le piédroit droit de pierres de taille, vraisemblablement ébrasée. C'est un des rares cas dans ce bâtiment où appui et piédroit ne sont pas taillés avec les mêmes outils : si le piédroit en calcaire rouge est layé au ciseau, l'appui, en calcaire blanc, est lui bretturé. Au troisième niveau, enfin, on retrouve deux petites baies rectangulaires à encadrement chanfreiné semblables aux précédentes. On ne retrouve toutefois pas l'uniformité de matériaux spécifique aux baies inférieures, puisque se mêlent des faciès calcaires gris, rouges et violets, riches en entroques et un faciès blanc, oobioclastique. Une césure discrète suit les rampants, marquant, selon toute vraisemblance, une reprise de la toiture.

L'angle entre les murs nord-est et nord-ouest a été repris en sous-œuvre : en témoignent les césures sur les murs correspondants, l'emploi de matériaux sciés et de béton moderne (Fig. 192b). Cette reprise date sans doute de l'arrachage du mur de clôture joint à la façade du cellier, encore présent il y a quelques années.

Au sud-ouest, une césure très nette isole le chaînage d'angle qui appartient à l'unité de construction de la façade sud (UC GY20).

○ *Façade sud-ouest*

Le mur sud n'appartient pas à l'état de la construction du pignon. Deux césures nettes en marquent les limites sur les murs nord-ouest et sud-est (Fig. 192a). L'appareil de cette UC GY20 mêle des moellons hétérométriques grossièrement assisés, taillés dans des calcaires oolitiques et bioclastiques (riches en entroques) de blanc à rouge. Les chaînages en grand appareil de pierre de taille se démarquent des constructions précédentes par la taille des blocs utilisés, les ciselures périmétriques et les traces de pic sur les surfaces, et enfin, l'usage systématique de calcaire bioclastique rouge très sombre. Trois baies éclairent le rez-de-chaussée : les deux situées aux extrémités, rectangulaires et sans décor, ont subi le même traitement que les chaînages d'angle (Fig. 192c). La baie centrale, en calcaire oobioclastique blanc crayeux est, elle, décorée d'un chanfrein étroit. Elle rappelle plus volontiers les baies du pignon du cellier que ses voisines immédiates.

○ *Extrémité nord-est*

À l'extrémité nord-est du cellier, le mur apparaît seulement sur quelques assises, ses parties basses ayant été remblayées. Pour permettre à la lumière d'accéder à la salle basse, une baie à fort ébrasement extérieur a été dégagée, dévoilant une petite unité de construction de moyen appareil régulier (UC GY22) différente du reste du parement (UC GY21) , réalisé en petits moellons réglés (Fig. 191d).

○ *Parement sud-est*

Au sud du bâtiment, un petit pan de mur forme un retour entre la façade sud-ouest et le bâtiment de la cuverie (Fig. 192d). L'appareil est perturbé par plusieurs césures qui délimitent quatre grandes unités de construction : sur la gauche, se retrouvent les maçonneries correspondant à la façade sud-ouest et à son chaînage d'angle en grand appareil (UC GY20) ; en partie basse, et légèrement en retrait, un petit pan de maçonnerie de moellons de calcaires oolitiques et bioclastiques beige à rouge, riches en entroques, se développe jusqu'au mur en retour de la cuverie et, malgré le rejointoyage, il semble que cette unité se poursuive derrière le mur sud-ouest de la cuverie (UC GY23). À mi-hauteur, une césure horizontale interrompt brutalement cet appareil. Sur la droite, un alignement vertical de pierres de taille (UC GY24), alternativement en carreau et boutisse, évoque un ancien chaînage d'angle ou le piédroit d'une grande baie tronquée. Contrairement à l'ensemble de ce mur, cet élément est le seul à être

taillé dans un faciès oobioclastique très blanc. Entre cette unité et l'appareil du chaînage d'angle, l'appareil de moellons (pierres de petit et moyen appareil et moellons en délit) devient très hétérogène (UC GY25). Au sommet, le long du rampant, un alignement de pierres plates, presque horizontales, témoigne d'une ancienne toiture en laves.

○ *Espaces intérieurs*

La salle semi-enterrée du rez-de-chaussée, où sont entreposés les tonneaux, est uniquement accessible par la porte percée dans le mur occidental de la cuverie. La pièce est couverte d'une voûte en berceau maçonnerie d'axe nord-est/sud-ouest (UC GY61), qui malgré l'importance des enduits, semble venir prendre appui sur les murs préexistants. Si elle masque totalement les baies du mur nord-ouest de la cuverie, elle respecte par contre les deux soupiraux percés dans le pignon nord-ouest du cellier, s'arrêtant au droit de leur encadrement de pierre de taille. Le soupirail nord est muré, masqué à l'extérieur par la petite terrasse. Au sud-ouest, le parement de l'UC GY20 est accessible, construit en assises régulières de moellons et rares éléments de remplois pris dans un mortier à joints larges de couleur rosée et riche en petits éléments détritiques blancs. On retrouve les trois baies visibles depuis l'extérieur. Si les deux baies latérales sont assez grossièrement construites, avec des éléments dressés au pic, la baie centrale a été plus finement travaillée. Son encadrement de pierre de taille bretturé, en calcaires oobioclastiques blancs et calcaires bio-oolitiques rouges, semble cependant issu d'un remontage, la qualité des pierres de taille ne correspondant pas à leur mise en œuvre grossière et maladroite. Au nord-est, on ne note aucune différence d'appareil ni aucune césure éventuelle qui pourrait correspondre à l'unité de construction repérée à l'extérieur (UC GY21-22). L'appareil, très régulier en partie basse, est composé de moellons allongés de calcaires à entroques beiges et, principalement dans les parties hautes, de pierres de grand gabarit plus ou moins bien taillées (UC GY27). Légèrement décalée sur la droite du parement, la baie ne semble pas correspondre au style de l'encadrement vu à l'extérieur (UC GY22). De ce côté, les pierres de taille et petits éléments de calage sont majoritairement en calcaires oobioclastiques blancs, grossièrement bretturés. Enfin, si l'assemblage du piédroit gauche est assez maladroit, l'appui est fait d'un remploi en calcaire bio-oolitique rouge taillé au pic et ciselé sur son pourtour. L'absence de décor, les traces d'outils et les matériaux eux-mêmes marquent une rupture entre intérieur et extérieur, qu'on ne perçoit pourtant pas dans l'embrasure de la baie.

La transformation en appartement du premier étage ne permet plus aucune observation sur les parements. Les seuls éléments encore accessibles sont la pile centrale en bois soutenant semelle et poutre maîtresse du plafond. Élaborés selon le même schéma et avec les mêmes

méthodes que ceux de la cuverie, ces éléments ont également été échantillonnés lors de la campagne de datation des bois. Enfin, la charpente, également étudiée par Ch. Perrault, reste assez semblable à celle de la cuverie (Fig. 199, 200).

### *B.II.1.3. Le porche*

Cette construction, installée entre le logis "gothique" au sud-est et la cuverie au nord-ouest, enjambe l'accès principal à la cour (Fig. 187). Si le porche ne semble pas chaîné au logis oriental, ses relations avec la cuverie (UC GY1 et GY10) sont par contre plus délicates à cerner. Entre la cuverie et le porche, au nord-ouest du passage, un petit espace, aujourd'hui inaccessible sur les premiers mètres, permet d'observer quelques assises de moyen appareil de pierre de taille à layage oblique qui ne semblent pas chaînées à la cuverie (UC GY26). L'inaccessibilité des éléments interdit d'être plus précis. (Fig. 193a).

Le reste de la maçonnerie est réalisé en petits moellons allongés et plaquettes réglés, taillés dans un calcaire bio-oolitique à entroques essentiellement rouge (UC GY27). Le chaînage d'angle de l'ouest est construit en grand appareil de pierre de taille alternant les calcaires oobioclastiques blancs et calcaires bio-oolitiques à entroques rouges. Ces éléments sont indifféremment taillés à la brette et au ciseau (Fig. 193b).

Les ouvertures, toutes parfaitement intégrées aux maçonneries, associent des styles divers (Fig. 193b, d). Au sud-ouest, le portail, avec un arc en anse de panier dont les claveaux du sommet ont un extradors plat, a sans doute été déplacé et/ou remonté : en témoignent les chiffres romains de son piédroit ouest (Fig. 193f). Des traces de boucharde sont nettement identifiables sur les blocs qui le composent. La baie située juste au-dessus semble également issue d'un remontage, puisque le chanfrein qui décore son encadrement n'est pas continu d'un bloc à l'autre. Sur la façade nord-ouest, on retrouve les mêmes éléments : la porte au rez-de-chaussée est un composite d'éléments chanfreinés et bretturés et d'éléments parallélépipédiques taillés à la boucharde (Fig. 193d), alors que la petite baie au-dessus associe un piédroit à congé biais et un piédroit à chanfrein continu. L'une comme l'autre sont surmontées d'un arc de décharge. L'ensemble de ces ouvertures associe les calcaires oolitiques et bioclastiques à entroques, généralement dans des teintes de rose à rouge, et les calcaires oobioclastiques blancs, sans qu'aucune distinction d'outil ou de place ne soit remarquable. La seule exception concerne les seuils : on retrouve, dans la porte occidentale, un seuil monolithique en calcaire rouge sombre, riche en gros bioclastes blancs (entroques, spicules, etc.) et à l'entrée, sous le porche sud, de grandes dalles de calcaire noir à gryphées blanches.

La pièce installée au rez-de-chaussée, au nord-ouest du passage proprement dit, révèle quelques césures intéressantes : noyée à l'intérieur de la construction, on observe une unité de construction antérieure à la base du mur nord-est (UC GY28 – Fig. 193c). Ce petit pan de mur est construit avec des petits moellons réguliers, allongés et régulièrement assisés. D'après le plan de l'étage, il est possible que cet élément se poursuive dans les parties hautes, bien que les enduits empêchent toute observation. Mais l'angle dans le mur nord-est, à l'étage, n'aurait de raison d'être que s'il héritait d'une organisation antérieure. Il constitue par ailleurs un alignement intéressant avec le pignon sud-est de la cuverie.

La pièce installée à l'étage, au-dessus de la chaussée, présente deux éléments particulièrement intéressants : un placard surmonté d'un arc surbaissé en pierre de taille et surtout un culot sculpté d'une petite tête d'homme aux cheveux bouclés (Fig. 193e). Toutefois, l'intérêt de ces éléments sculptés reste relatif, puisque leur relation avec le reste de la construction a été totalement masquée lors de la récente campagne de restauration.

#### *B.II.1.4. Le logis "gothique"*

Installé le long du porche, à l'extrémité nord-ouest de l'aile sud-est, ce petit bâtiment se démarque de l'alignement général par sa position méridionale et son axe nord-est/sud-ouest (Fig. 187).

Il est intégralement construit avec des moellons hétérométriques assez bien assisés et des pierres de moyen appareil pour les chaînages d'angle, le tout en calcaires oobioclastiques blancs et oolitiques et bioclastiques beige à rouge, parmi lesquels on distingue des faciès à litages micritiques et bioclastiques alternés, des faciès très riches en bioclastes ou cariés (UC GY30).

Dans la partie basse du pignon sud-ouest, une porte donne accès à la cave. Son encadrement, parfaitement chaîné au mur, est construit avec les mêmes matériaux. Dans les parties hautes, le centre du parement est repercé par une baie géminée (UC GY31). Son encadrement de pierre de taille, décoré d'un chanfrein terminé par un congé, a en majorité été taillé à la bretturée. Seule l'une des pierres du trumeau central a été bouchardée. Autour de la baie, la maçonnerie est largement perturbée et semble tronquer une petite baie dont ne subsiste que le piédroit gauche, en pierre de taille bretturée. Contrairement à la baie géminée, majoritairement en calcaire oobioclastique blanc, cet aménagement est intégralement taillé dans un calcaire bioclastique rose-rouge.

Les façades sud-est et nord-ouest sont toutes deux reperçées par une petite baie à encadrement chanfreiné, terminé à l'est par un congé biais (UC GY32 et GY33 – Fig. 194c). Comme au

sud-est, on retrouve dans ces deux cas une majorité de calcaire blanc, taillé à la brettur. Le parallélisme entre ces baies se poursuit dans les aménagements à proximité, puisqu'au nord-ouest comme au sud-est, les vestiges de piédroits témoignent de l'existence d'ouvertures plus anciennes (Fig. 194a). Le parement sud-est, enfin, est percé par une porte en calcaire blanc, dont l'encadrement décoré d'une feuillure, taillé à la boucharde et lié au ciment, se démarque nettement du reste de la construction (UC GY35).

Cette porte permet d'accéder au rez-de-chaussée du bâtiment. Dans cet espace, récemment compartimenté et restauré, seuls les éléments du plafond ont pu être observés. D'après Ch. Perrault, les deux poutres maîtresses qui se croisent à angle droit au centre de la pièce seraient assez semblables à celles observées dans la cuverie<sup>535</sup>.

Le premier étage, malgré l'importance des enduits qui masquent les relations entre les différentes parties, recèle des éléments de décor particulièrement intéressants. L'accès à cette pièce se fait depuis l'aile sud-est, par une porte dont l'encadrement est décoré d'un chanfrein à congé pyramidal (UC GY36- Fig. 194d, e). Sur le parement opposé, une porte murée permettait de relier l'étage de ce logis à celui du porche situé au nord-ouest. Son encadrement est agrémenté d'une moulure torique sur base polygonale et d'un cavet (UC GY37 – Fig. 194f). Une vaste cheminée, enfin, occupe le centre du mur sud-est. Son manteau mouluré est supporté par des colonnettes sur bases polygonales annelées (UC GY62- Fig. 194b). Tous ces éléments sont taillés dans un calcaire blanc crayeux, oobioclastique, sur lequel se lisent des traces de brettur et, pour les décors les plus fins, de ripes.

#### *B.II.1.5. Le corps de logis*

D'après le plan, l'aile sud-est se compose de quatre bâtiments adossés les uns aux autres. Le premier, long de 20,50 m, est accolé au logis "gothique" et à la galerie en pans de bois au-dessus du passage. Le second bâtiment a des dimensions beaucoup plus modestes, puisqu'il n'est large que de 4 m et long de 5,30 m. Sa façade sud-ouest suit l'alignement de celle du grand bâtiment précédent. Deux autres petits bâtiments sont construits à l'est sur 2,60 m de large.

---

<sup>535</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M, STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III – p. 20.

○ *Bâtiment nord-ouest*

Loin d'être homogène, la façade sud-ouest du premier bâtiment est interrompue par plusieurs césures verticales, qui délimitent trois grands pans de maçonnerie. L'ensemble est également perturbé par de nombreux remaniements essentiellement autour des accès et ouvertures.

Appuyé sur le logis "gothique" au nord-ouest, un premier pan de maçonnerie se développe sur 9 m, jusqu'au niveau du premier mur de refend (UC GY38 - Fig. 187, 195a). L'appareil de petits moellons allongés plus ou moins réglés a été rejointoyé. On y retrouve essentiellement des calcaires bioclastiques, riches en entroques, de beige à rouge. Seules les deux petites baies percées au rez-de-chaussée semblent appartenir à cet ensemble. Il s'agit de deux petites baies rectangulaires dont les linteaux sont surmontés d'arcs de décharge. Les encadrements sont réalisés à partir d'éléments disparates de calcaires bio-oolitiques rouges et oobioclastiques blancs, certains bretturés et décorés de chanfreins, d'autres sans décor et bouchardés. Les éléments de la charpente sont visibles en haut du parement.

Un second ensemble, désaxé par rapport au premier, se poursuit jusqu'au second mur de refend sur 11,60 m (UC GY39 – Fig. 195b). Si matériaux et mode de construction ne diffèrent pas de l'unité précédente, la seule baie qui puisse lui être rattachée se caractérise par un fort ébrasement intérieur et un encadrement de moellons et pierres de taille en calcaires oolitiques et bioclastiques de beige à rouge.

Un troisième bloc se développe ensuite jusqu'à un chaînage d'angle en grand appareil de pierres de taille en calcaire bio-oolitique rose-rouge à entroques (UC GY40 – Fig. 195c). Il est construit en petits moellons hétérométriques mal assisés. Aucune des ouvertures qui le percent n'appartient à cet état de la construction.

Ces trois pans de maçonnerie ont tous été reperçés *a posteriori* pour installer diverses ouvertures. Une phase commune concerne deux fenêtres au rez-de-chaussée et dix en partie haute, toutes strictement identiques (UC GY41). Il s'agit de fenêtres rectangulaires, dont l'encadrement de calcaire oobioclastique blanc bouchardé comporte systématiquement une feuillure soulignée au ciseau. Les linteaux sont décorés d'une arrière-vousure concave. Au-dessous de leur appui, les murs d'allège sont construits avec des matériaux de récupération très hétérogènes et quelques rares briques. Outre cet ensemble, plusieurs ouvertures repercent la façade, sans aucune logique d'ensemble. À l'extrémité sud-est, la petite baie qui éclaire la citerne (installée au rez-de-jardin) a un encadrement de calcaire bio-oolitique rouge taillé au pic avec une ciselure périmétrique. Les portes au nord-ouest et au centre de la façade sont construites avec des pierres de taille blanches bouchardées.

Le mur en retour est en partie masqué par le petit bâtiment accolé au sud-est. Les parties visibles depuis la cour sont semblables au parement sud-ouest et se terminent par un chaînage d'angle en pierres de moyen appareil taillées au pic (UC GY40). L'élément le plus intéressant est la porte basse qui conduit à la citerne au rez-de-chaussée. Son encadrement est fait de belles pierres de taille de calcaire bio-oolitique rouge sombre à très gros débris d'entroques.

Sur la façade nord-est, on retrouve les grandes césures vues au sud-ouest, qui délimitent de la même manière trois grands pans de maçonnerie et isolent la plupart des ouvertures. Au nord-ouest, le premier pan, identique à son symétrique, se développe jusqu'au premier mur de refend (UC GY42). Une harpe d'attente à l'extrémité nord-ouest marque une rupture avec la galerie à pan de bois. Comme au sud-ouest, cette unité de construction a été repercée pour y introduire deux fenêtres et une porte comparables par leurs encadrements en calcaire oobioclastique blanc bouchardé et l'arrière-vousure concave de leurs linteaux (UC GY43). En partie basse, ce sont deux soupiraux bouchardés qui ont été rajoutés (UC GY44). Ils sont tous deux liés au ciment.

Entre les deux murs de refend, il n'y a pas comme au sud-ouest un seul pan de maçonnerie homogène. Au contraire, plusieurs césures verticales délimitent de petites unités, qui, dans deux cas, englobent des baies identiques aux grandes fenêtres bouchardées de la façade sud-ouest et de l'extrémité nord-ouest (UC GY48). Au centre, une porte est également encadrée de deux césures. Si les traces d'outil et le calcaire utilisé sont semblables aux précédents, le linteau se démarque par son arête droite et son encadrement en ressaut (UC GY47).

Au niveau du second mur de refend et jusqu'au chaînage d'angle, on retrouve une grande unité plus homogène, comprenant un petit soupirail dont le linteau en calcaire bio-oolitique rouge est décoré d'un petit tympan concave (UC GY49). Comme précédemment, ce mur a été repercé pour y introduire une porte bouchardée en calcaires oobioclastiques blancs et oolitiques et bioclastiques roux (UC GY50). Dans un second temps, elle a été partiellement bouchée et transformée en fenêtre.

L'intérieur des bâtiments, totalement restauré, n'apporte que peu d'informations complémentaires, si ce n'est concernant l'extrémité orientale du bâti. Au premier étage, dans le second mur de refend (UC GY51), on voit encore une petite fenêtre en partie murée. Son encadrement de moellons à fort ébrasement rappelle celui de la seule baie en place de la façade sud. Enfin, l'extrémité sud-est du rez-de-chaussée est occupée par une grande citerne, qui a été partiellement démontée lors de la récente campagne d'aménagement du logis.

Ch. Perrault<sup>536</sup>, lors de son étude des bois du site, a démontré l'absence d'homogénéité dans les charpentes de ce logis : au nord-ouest du premier mur de refend (UC GY52), la charpente est à contrefiches et jambettes, alors qu'au sud-est, elle est faite d'entrails retroussés et poinçons courts (Fig. 201). Entre le plafond du rez-de-chaussée et les charpentes, 14 échantillons ont été prélevés.

○ *Bâtiments sud-est*

Un petit bâtiment est installé au bout de l'aile, noyant une structure semi-circulaire maçonnée indéterminée. Ses deux chaînages d'angle sont, comme pour le bâtiment précédent, en grand appareil de pierre de taille en calcaire bio-oolitique rose-rouge à entroques (UC GY53).

Au sud-est, ce chaînage sert de piédroit à la porte d'un cinquième petit bâtiment accolé au sud-est (UC GY54). Il a été complété, jusqu'au mur de soutènement de la terrasse, par un petit appentis jointoyé au ciment (UC GY55).

*B.II.1.6. L'aile des granges*

Cette aile se compose d'une succession de bâtiments accolés les uns aux autres, depuis la chaufferie au nord-ouest, jusqu'à la chapelle à l'extrémité sud-est (Fig. 187, 188). Le centre de l'aile est occupé par plusieurs granges et un chenil (Fig. 196). Lors de la campagne de repérage des différents bâtiments du site du Cellier aux Moines, l'aspect moderne de l'ensemble de l'aile nord-est nous a conduit à l'écartier de cette courte étude. Les observations concernant ces bâtiments seront par conséquent limitées.

Installée contre le mur nord-est de la cuverie, la chaufferie actuelle vient s'appuyer contre son mur gouttereau et, sur la façade sud-est des deux bâtiments (UC GY1), une césure nette marque l'insertion de la façade de la chaufferie dans celle de la cuverie préexistante (UC GY56- Fig. 197).

Sur la façade sud-est de la chaufferie, l'encadrement de la porte est décoré d'une croix pattée gravée au ciseau dans un calcaire oobioclastique, blanc et crayeux. Sur les blocs, les assises présentent des numérotations, suivies d'un A sur l'un des piédroits et d'un D sur l'autre. Le seuil de l'ouverture est traité en calcaire bio-oolitique rouge, riche en gros bioclastes blancs (entroques, oursins), alors que la marche à l'extérieur est taillée en calcaire noir, riche en gryphées blanches.

---

<sup>536</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III – p. 18.

L'aile des granges semble très homogène. Nous n'avons pas observé de césure dans les maçonneries qui témoignerait de plusieurs phases de construction (UC GY57). Les ouvertures sont en majorité en grand appareil de pierre de taille, dans un calcaire blanc oobioclastique lité. Sur la plupart, on trouve des traces de boucharde, parfois accompagnées d'une ciselure périphérique. Un millésime ("5 May 1760") coiffe l'une des grandes portes charretières (Fig. 196), confirmant la modernité pressentie. L'usage des calcaires bio-oolitiques rouges est restreint aux seuils, éléments de dallage et crapaudines.

À l'extrémité orientale, les aménagements au ciment de la chapelle sont visiblement modernes (UC GY58 – Fig. 198).

## B.II.2. ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE ABSOLUE

### *B.II.2.1. La cuverie*

La grande similarité à la fois dans les modes de construction, les matériaux ou le style des ouvertures rapproche les deux murs sud-est et nord-ouest de la cuverie (UC GY1 et GY6). Bien qu'ils ne soient pas physiquement reliés l'un à l'autre, il semble très probable qu'ils appartiennent à la même phase de construction, contrairement aux deux murs gouttereaux qui ne leur sont pas chaînés et sont construits différemment (UC GY10 et GY11). La présence, sur le mur nord-ouest, de plusieurs baies aujourd'hui masquées, bouchées ou inutiles, semble indiquer clairement que la cuverie a d'abord fonctionné de manière autonome, sans bâtiment accolé au nord-ouest.

D'après l'étude dendrochronologique de Ch. Perrault<sup>537</sup>, aucun bois ne semble appartenir à la même phase de construction que les deux pignons et ne peut donc apporter d'élément de datation absolue.

Dans ces deux pignons, on s'intéressera surtout aux petites baies étroites à fort ébrasement intérieur. Par analogie, on peut rapprocher ces petites baies (Fig. 189a, b, 190a) de différents exemples du XII<sup>e</sup> siècle, dont celui du Clos de Vougeot daté de la décennie 1160-1170 (cf. *supra*). Cette datation pourrait corroborer l'absence de bretture pour la taille des éléments de grand appareil, sachant que sur ce chantier de Vougeot, l'utilisation de l'outil est totalement anecdotique.

La grande porte charretière, malgré l'absence de césure évidente, n'appartient peut-être pas à ce premier état. Les anciens propriétaires, d'une part, ont gardé la mémoire de la réfection du porche d'entrée, et donc de la porte charretière, et d'autre part, l'utilisation de la bretture

---

<sup>537</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III.

semble ne pas correspondre aux outils employés sur le reste des éléments de pierre de taille de cet état.

Concernant les enduits peints qui ne se développent que sur le pignon nord-ouest (UC GY6) et sont recouverts par le mur gouttereau nord-est (UC GY11), leur datation précise est délicate puisque le motif connaît visiblement un certain succès tout au long du Moyen Âge<sup>538</sup>. Précédemment, ces mêmes mortiers peints ont été évoqués dans le contexte très similaire du dortoir du Clos de Vougeot, où ils sont datés selon toute vraisemblance de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou du XIII<sup>e</sup> siècle (cf. *supra*).

Selon le même schéma que celui exposé pour les deux pignons, l'association des gouttereaux nord-est (UC GY11) et sud-ouest (UC GY10) semble assez probable, que ce soit d'après le style des ouvertures, la maçonnerie ou les matériaux. Cette phase de la construction se situerait après celle des deux pignons puisque les deux gouttereaux s'appuient sur ces derniers et viennent boucher certains de leurs aménagements (cf. baie sud du pignon sud-est).

D'après l'étude de la charpente<sup>539</sup>, celle-ci s'adapte parfaitement aux dimensions actuelles de la cuverie et ne peut appartenir à la phase antérieure du bâtiment, puisque les murs gouttereaux actuels ne se situent pas à l'emplacement des murs primitifs : la construction du gouttereau méridional, notamment, a nécessité de boucher la dernière baie à l'extrémité du pignon sud-est (Fig. 190a). La réalisation de la charpente serait donc contemporaine ou postérieure à la construction des deux murs gouttereaux. Les résultats des datations sur les échantillons prélevés dans le plafond comme dans la charpente témoignent d'une importante phase de construction au début du XV<sup>e</sup> siècle, avec deux lots de bois abattus l'un dans l'automne-hiver 1411-1412, le second pendant l'automne-hiver 1413-1414<sup>540</sup>.

Quelques éléments de décors introduits lors de cette phase de travaux peuvent également donner des points de repère chronologiques. La petite baie dans le gouttereau nord-est, aujourd'hui transformée en porte, est décorée d'un chanfrein terminé par un congé en cavet d'angle surmonté d'un petit retrait horizontal (Fig. 190c). On retrouve ce type de mouluration assez fréquemment dans l'architecture gothique des environs : à Tournus, au 61, rue du docteur Privey, B. Saint-Jean-Vitus propose comme datation le second quart ou le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle alors qu'au 7, rue Jules Ferry, il situe plus volontiers le même motif à la charnière

---

<sup>538</sup> GARRIGOU-GRANDCHAMP P., JONES M., MEIRION-JONES G., SALVÈQUE J.-D., 1997, p. 152.

<sup>539</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M, STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III.

<sup>540</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M, STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III - p. 26.

des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>541</sup>. D'après les exemples observés au château de Germolles, dans le grand corps de logis comme dans le logis de la basse-cour, ce type de congé semble perdurer tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle, voire éventuellement pendant la première décennie du XV<sup>e</sup> siècle<sup>542</sup>. La construction des deux gouttereaux pourrait donc correspondre aux datations obtenues sur les charpentes signifiant que la cuverie aurait subi une importante phase de restructuration/transformation au tout début du XV<sup>e</sup> siècle.

Les transformations qui interviennent ensuite ne semblent plus toucher le gros-œuvre du bâtiment. À l'étage, l'espace est remodelé dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : les trois prélèvements effectués dans les lisses\* de la cloison à pans de bois au nord du couloir (UC GY15) indiquent unanimement un abattage en 1661-1662. La seconde cloison, installée sous la poutre longitudinale du plafond (UC GY14), est plus délicate à situer, mais la différence de mode de construction entre ces deux cloisons ne plaide guère en faveur de la contemporanéité des deux éléments.

#### *B.II.2.2. Le cellier*

L'analyse de la cuverie, et plus précisément de son mur nord-ouest, permet d'affirmer que les phases les plus anciennes (encore en élévation) de la cuverie sont antérieures au bâtiment du cellier dans sa forme actuelle.

La phase de construction la plus ancienne du cellier semble ne concerner que la petite unité de construction située à la base du mur nord-est (Fig. 191d). Cette dernière se démarque de l'ensemble du bâti par la qualité et le gabarit de ses matériaux comme par le style de son ouverture (UC GY22). Repérée sur l'extérieur du parement, nous n'avons toutefois pas été en mesure de retrouver un équivalent sur la face intérieure du mur. L'unité reste donc très mal cernée et son extension énigmatique. D'après son emplacement et l'orientation de la baie, elle semble appartenir à un bâtiment se développant vers le sud-ouest. Si tel était le cas, elle ne serait donc pas contemporaine du premier état de la cuverie, puisque son existence en aurait bouché les baies occidentales.

L'essentiel du bâtiment, excepté la façade sud-ouest et quelques aménagements développés ensuite, forme un ensemble homogène et cohérent (UC GY19, GY21 et GY23). Comme pour

---

<sup>541</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3, p. 681 et 731.

<sup>542</sup> BECK P. (dir.), 2002, FOUCHER M., 2011.

la phase de construction primitive de la cuverie, il ne semble pas rester de bois du plancher et de la charpente correspondant à la construction initiale du cellier<sup>543</sup>.

Comparativement à la phase ancienne de la cuverie, le mode de construction de ce bâtiment est légèrement moins soigné. Un premier signe de modernité est noté dans les outils employés pour la finition des éléments de pierre de taille : alors que sur les pignons de la cuverie, on ne note que l'utilisation du ciseau, la construction du cellier marque l'introduction d'un nouvel outil, la brettelle, typique de l'architecture gothique (*cf. supra*).

Les éléments de pierre de taille apportent encore d'autres arguments chronologiques. Les baies qui éclairent les différents niveaux du cellier sont toutes décorées d'un chanfrein, plus ou moins large, terminé dans un cas par un petit congé triangulaire. Ce type de décor est emblématique de l'architecture civile gothique et se retrouve dès le XIII<sup>e</sup> siècle à Gisseysous-Flavigny ou à Tournus (6 rue Greuze)<sup>544</sup>, mais encore au XIV<sup>e</sup> siècle à Dijon (Tour de Bar)<sup>545</sup> ou Cluny (Place Notre-Dame)<sup>546</sup>. Concernant la porte à coussinets de la façade nord-ouest (Fig. 191a), les comparaisons ne manquent pas dans la région. Le détail de la mouluration des coussinets est strictement identique à ceux que B. Saint-Jean-Vitus a pu observer au cours de sa thèse sur le bourg de Tournus au 6, rue Greuze. Par analogie stylistique de ce motif (et d'autres éléments stylistiques associés) avec les modes de construction observés à Tournus, il date l'ensemble de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>547</sup>. D'après ces différents éléments, la construction du cellier pourrait se situer dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle.

La reconstruction du plancher et de la charpente impose un *terminus ante quem* à la construction des murs eux-mêmes. Les éléments de bois, étudiés par Ch. Perrault et datés en dendrochronologie, appartiennent à la grande phase de reprise des planchers et charpentes qui a également touché la cuverie au début du XV<sup>e</sup> siècle. D'après la similitude des savoir-faire, des traces d'outils et, mieux encore, des dates d'abattages (Fig. 199 et 200), ce chantier s'est étendu sur les deux bâtiments. L'étude, non exhaustive, n'a toutefois pas permis de préciser si tous les bois ont été abattus sur trois années avant d'être mis en œuvre en une seule fois, ou si le chantier a été alimenté au fur et à mesure. Dans cette seconde hypothèse, le chantier aurait d'abord concerné le plancher de la cuverie (abattage pendant l'automne-hiver 1411-1412), puis sa charpente (abattage pendant l'automne-hiver 1411-1412 et 1412-1413), pour se poursuivre

<sup>543</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III - p. 26.

<sup>544</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol.6 (illustration) n°291 et vol. 6 (texte) p. 624.

<sup>545</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 1988, p. 62.

<sup>546</sup> HALBACH A., 1984, p. 286, p. 538.

<sup>547</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3, p. 624-625.

par le plancher du cellier (abattage pendant l'automne-hiver 1412-1413) et enfin par sa charpente (bois abattus en 1413-1414)<sup>548</sup>.

Les dernières phases de remaniements que nous avons été en mesure d'identifier concernent essentiellement la salle voûtée du rez-de-chaussée et la façade sud-ouest du bâtiment (UC GY20). Les césures très nettes isolent cette dernière de la construction générale (Fig. 192b, d), et la relation des différentes unités entre elles, précisent la chronologie relative : la façade sud-ouest remplace un premier mur dont on ignore l'emplacement précis et se raccroche assez grossièrement aux murs sud-est et nord-ouest préexistants du cellier. Si on retrouve, au centre, une baie similaire à celles de l'ensemble du bâtiment, le reste des éléments de pierre de taille (baies latérales et chaînage d'angle) se caractérise par l'usage du pic ou de la broche et par les ciselures périmétriques. Bien que ces outils aient été repérés dans les phases anciennes du site, aucune ciselure périmétrique n'a été vue sur ces éléments. D'après J.-C. Bessac, celle-ci devient l'unique utilisation du ciseau en finition à l'Époque moderne et jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>549</sup>. L'absence de boucharde, toutefois, plaiderait en faveur d'un certain archaïsme.

Au rez-de-chaussée, la voûte GY61 de la salle basse n'appartient également pas à la principale phase de construction du cellier, puisque, au nord-ouest, elle vient s'appuyer sur les soupiraux et en noie l'encadrement intérieur en pierres de taille. La présence des enduits empêche néanmoins de bien analyser son rapport aux parements intérieurs, mais aucune césure ne témoigne d'un raccord en sous-œuvre entre la voûte et la nouvelle façade sud-ouest. De ce fait, le voûtement de la salle pourrait être contemporain de la reconstruction de l'extrémité sud-ouest, voire postérieur.

La reconstruction totale de la façade sud-ouest et le percement du mur entre cellier et cuverie soulèvent la question de l'accès primitif au rez-de-chaussée. La porte entre cellier et cuverie a pu être percée lors de la construction du bâtiment occidental, dont le but aurait été d'augmenter l'espace de travail vinicole, ou, plus tardivement, lors de la reconstruction du mur sud-ouest et de la refonte du réseau de circulation entre les différents espaces.

### *B.II.2.3. À propos du remaniement du "logis gothique".*

L'étude du logis situé entre le porche et le corps de logis est assez délicate. Ce bâtiment semble leur préexister, sans qu'aucun élément (ni traces d'outil, ni élément stylistique, ni

---

<sup>548</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III - p. 24.

<sup>549</sup> BESSAC J.-CL., 1986 (rééd. 1993), p. 136.

datation en laboratoire) ne permette d'avancer quelque hypothèse quant à sa date de construction primitive. La phase de transformation du bâtiment, elle, est plus riche en indices de datation, grâce essentiellement aux éléments introduits *a posteriori* dans le bâtiment.

La porte occidentale (GY37), d'abord, avec son encadrement décoré d'une moulure torique retombant sur des bases polygonales ornées d'anneaux débordants (Fig. 194), est typique de l'ornementation apparaissant dans le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle et jusque dans le dernier quart de ce siècle. B. Saint-Jean-Vitus observe différents exemples de ce type à Dijon, au 1-3 rue Charmes (vers 1430), dans l'ancien hôtel Rolin (vers 1440), sur le portail sud de l'église Saint-Jean (après 1467) et à l'hôtel des Godrans (vers 1470)<sup>550</sup>. Si l'absence d'acolade est plutôt un aspect assez peu moderne, la présence d'un cavet impliquerait plus un style de la seconde moitié du siècle<sup>551</sup>.

Quant au congé biais de la petite baie sud-est GY33, nous avons pu trouver une comparaison avec le Palais de Justice de Dijon (vers 1520)<sup>552</sup>. Toutefois, ce motif est associé à des éléments plus modernes comme le cavet en lieu et place du chanfrein. Dans notre cas, l'utilisation du linteau droit et du chanfrein, que l'on retrouve dans les baies du sud-ouest et du nord-ouest, semble correspondre à un vocabulaire plus archaïque.

La cheminée (UC GY62), dont les moulurations rappellent celles de la porte nord-ouest, n'a pu être comparée strictement à un exemple bien daté dans la bibliographie. Le profil des bases et chapiteaux des colonnettes engagées, soutenant le manteau, semble nettement plus moderne que l'ornementation mise en œuvre au château de Germolles à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>553</sup> ou à la tour de Bar dans le palais des Ducs de Dijon (vers 1370). Il se rapproche plus de la cheminée de l'échansonnerie de ce même palais (1450-1455)<sup>554</sup> ou de la cheminée du château de Châteauneuf (2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle). Datations assez cohérentes avec celles de la porte nord-ouest.

La dernière porte de l'ensemble (UC GY36), dans le mur nord-est, est encore différente, avec son chanfrein en anse de panier et le congé pyramidal (Fig. 194d, e). Selon B. Saint-Jean-Vitus, cette association daterait du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>555</sup>.

---

<sup>550</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006.

<sup>551</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, p. 68-69.

<sup>552</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006.

<sup>553</sup> BECK P. (dir.), 2002, FOUCHER M., 2011.

<sup>554</sup> BECK P., 2004a, p. 141.

<sup>555</sup> L'exemple décrit associe également un cavet, critère de modernité que l'on ne retrouve pas ici. SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, p. 69.

La date obtenue par Ch. Perrault (vers 1465<sup>556</sup>) pour l'abattage des deux poutres soutenant le plancher correspond parfaitement avec la période évoquée et pourrait donc marquer une phase importante de transformation où tout le bâtiment est remodelé.

#### *B.II.2.4. Le Porche*

Au sud-est, le porche semble s'appuyer contre le logis "gothique" (UC GY30), sans qu'il soit possible de préciser si sa construction précède le réaménagement du XV<sup>e</sup> siècle. Au nord, la chronologie relative entre le porche et les différents états de la cuverie est, dans l'état actuel des maçonneries, impossible à déterminer. Le bâtiment du porche, enfin, est construit sur le reliquat d'un mur (UC GY28) dont on ignore à quel bâtiment il se rattachait initialement, voire même s'il peut s'agir du premier gouttereau méridional de la cuverie.

La complexité du reste de la construction, l'entrelacement d'éléments disparates, perturbent également cette analyse. Parmi ceux-ci, de toute évidence des remplois, les baies ou morceaux de piédroits chanfreinés sont à rapprocher des baies observées dans le cellier ou dans les gouttereaux de la cuverie, datées entre le XIII<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle (Fig. 193). En parallèle, et sans distinction, on retrouve également des éléments plus modernes, que ce soit dans leurs décors ou les traces d'outils (pic, ciselure périmétrique, boucharde). La porte charretière sud-ouest conserve les stigmates de son déplacement, les pierres de ses piédroits étant numérotées de bas en haut.

D'après le style de la coiffure, le culot décoré d'une tête, installé dans la pièce surplombant le passage (Fig. 193e), ressemble à différents exemples repérés dans les églises gothiques de Bourgogne, notamment dans l'église Notre-Dame de Semur ou de Saint-Pierre d'Asnières-en-Montagne. D. Borlée attribue ces éléments à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>557</sup>. Mais, dans tous les cas, ces culots sont associés au voûtement ou à des baies, alors que, dans ce bâtiment, le culot ne correspond plus à rien. Comme la plupart des éléments de ce bâtiment, il a été déplacé.

---

<sup>556</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III - p. 27.

<sup>557</sup> BORLÉE D., 1997, p. 129-133, p. 142-144, p. 347-348.

*B.II.2.5. Au sud-est, la succession des bâtiments*

L'analyse des façades et murs de refend, au lieu de démontrer l'homogénéité du bâti, permet d'isoler des sous-ensembles cohérents, entre les pans de maçonneries des façades nord-est et sud-ouest, que l'état de restauration intérieur n'avait pas permis d'associer de prime abord.

En partant du nord-ouest, un premier ensemble (n°1), visiblement ni chaîné avec la galerie en pan de bois, ni avec le logis "gothique" sur lequel il s'appuie, se poursuit jusqu'au premier mur de refend (UC GY38 et GY42). Les principales caractéristiques qui permettent de le distinguer du reste, résident dans l'alignement particulier des deux gouttereaux et la charpente apparente à leur sommet. L'état de restauration intérieur interdit toutefois d'attribuer le mur de refend GY52 à cet ensemble plutôt qu'au bâtiment adjacent.

Désaxé par rapport à ce premier groupe, la seconde unité bâtie (n°2) se poursuit jusqu'au deuxième mur de refend qu'elle comprend (UC GY39, GY46 et GY51). En témoignent les césures extérieures, situées au-delà de ce dernier, et surtout la répétition d'un type particulier d'ouverture au sud-est et au sud-ouest : la petite baie étroite à très fort ébrasement intérieur et encadrement de moellons. Sur le site du Cellier aux Moines, ce type d'ouverture ne se retrouve que dans les deux pignons de la cuverie, datés par analogie du début du XIII<sup>e</sup> siècle. La présence de la baie orientale témoigne enfin de l'absence de construction au sud-est de ce bâtiment au moment de sa construction.

Un troisième bloc se développe ensuite jusqu'aux chaînages d'angle en grand appareil de pierre de taille, qui limitent de manière plus évidente cette unité (UC GY40 et GY49). Ce dernier bloc marque la fin de l'alignement en réunissant les trois bâtiments. Au sud-est, les petites constructions (n<sup>os</sup> 4, 5 et 6) sont venues s'ajouter progressivement les unes aux autres, jusqu'au mur de soutènement de la terrasse (UC GY53 à GY55).

*○ Questions de chronologie*

Parmi cet ensemble, le bloc central (n°2) semble être l'élément le plus ancien, qui a ensuite servi de point de départ aux autres constructions. Sa datation exacte reste impossible à déterminer, mais plusieurs indices semblent converger vers une date assez haute dans l'histoire de ce site. Les petites baies à fort ébrasement intérieur, tout d'abord, rappellent les ouvertures observées dans les phases les plus anciennes du site, la cuverie et le cellier. Par ailleurs, et bien que la datation des bois de la charpente par dendrochronologie en place la

construction en 1623, son étude précise a mis en évidence le remploi d'anciens éléments de charpentes datés, eux, de 1264 et 1334<sup>558</sup>.

Ce premier volume sert de point de départ à plusieurs agrandissements, vers le nord-ouest et vers le sud-est, dans une chronologie respectueuse délicate à déterminer. Au nord-ouest, l'espace vide entre le logis "gothique" et le noyau primitif de l'aile est comblé par un second bâtiment (n°1) légèrement désaxé pour rejoindre les deux constructions préexistantes, et qui semble antérieur à la galerie en pan de bois assurant, à l'arrière du porche, la liaison entre les différents corps de bâtiments. La dendrochronologie ne démontre cependant qu'un faible écart de construction entre la charpente de ce logis intermédiaire et le pan de bois de la galerie, la première datée de 1735, la seconde vraisemblablement de 1736<sup>559</sup>.

Cette datation, obtenue pour la charpente, ne concerne cependant pas les murs. Seules les deux baies méridionales et contemporaines des maçonneries peuvent apporter quelques indications sur leur construction : toutes deux associent des remplois médiévaux à des pierres de taille sans décor et bouchardées. Outre l'emploi de la boucharde, en lui-même un indice de modernité, leur style est assez tardif.

À l'opposé, et dans la continuité du plan, un second bâtiment (n°3) est accolé au bâtiment central, dont la fenêtre sud-est est alors masquée. Les rares baies ou éléments de pierre de taille encore en place, tous au rez-de-chaussée, ne présentent aucun décor spécifique, mais des arêtes droites, sans aucune trace de boucharde. Cette absence pourrait éventuellement souligner un certain archaïsme par rapport au logis 1. La charpente, également datée en dendrochronologie, est faite de bois abattus au cours de l'automne-hiver 1647-1648<sup>560</sup>.

Les trois petits bâtiments qui se succèdent ensuite au sud-est n'ont pas bénéficié de datations en laboratoire. Toutefois, leur chronologie relative est assez aisée à déterminer : sans lui être accolé, un premier bâtiment (n°4), moins large que les précédents, poursuit l'aile au sud-est. Son chaînage d'angle nord-est sert de piédroit à la porte d'un second petit bâtiment (n°5). Dans ces deux constructions, malgré la simplicité des encadrements de portes et fenêtres, on note, pour la seconde fois dans cette succession de bâtiments, l'utilisation de la boucharde. Le petit appentis à l'extrémité sud-est (n°6), enfin, est de construction très récente puisqu'il

---

<sup>558</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M, STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III, p. 27.

<sup>559</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M, STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III, p. 27.

<sup>560</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M, STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III, p. 25.

n'apparaît pas sur les plans réalisés en 2004 avant la dernière campagne de travaux (Fig. 187, 188). Il est d'ailleurs le seul de cet ensemble à être jointoyé au ciment.

### B.II.3. SYNTHÈSE DES GRANDES PHASES DE CONSTRUCTION ET RESTITUTION DES ESPACES

D'après les observations de chronologie relative et les quelques éléments de datation obtenus, soit grâce à la dendrochronologie, soit par comparaison avec la bibliographie, nous proposons ci-dessous une restitution des différentes phases de construction et/ou d'aménagement du site du Cellier aux Moines.

#### *B.II.3.1. Phase I*

La première phase de construction connue concerne plusieurs bâtiments, dont celui qui sert actuellement de cuverie (Fig. 202). Plus large au sud-ouest que l'actuel, cet espace n'était sans doute accessible au rez-de-chaussée que par la grande porte charretière du pignon sud-est. Cette ouverture était complétée par diverses fenêtres très étroites, percées au moins dans les deux pignons. Dans les parties hautes, il est très possible qu'il n'y ait eu qu'un seul espace sous comble, à la fois aéré par ces toutes petites fenêtres étroites, et éclairé tout en haut du pignon par des grandes baies rectangulaires. L'espace de l'étage était, tout ou partie, décoré d'enduit peint de faux joints.

On ignore toutefois où se trouvait l'accès à l'étage, les deux portes actuelles dans les pignons étant soit remaniées soit masquées par des enduits.

Cette architecture rappelle celles des nombreux celliers cisterciens de la côte viticole entre Dijon et Beaune. La meilleure analogie reste celle du Clos de Vougeot, où l'on retrouve une salle inférieure dédiée au travail viticole et l'étage dévolu au dortoir des frères convers. Au Clos de Vougeot, on retrouve l'association de petites baies très étroites et de baies rectangulaires au sommet des pignons au niveau du dortoir. Ce dernier n'était pas non plus plafonné et était décoré d'enduits peints comparables<sup>561</sup>.

Un second bâtiment peut être rapproché de ce premier ensemble : il s'agit du logis central de l'actuel corps de logis (bâtiment n°2). Les indices qui permettent cette analogie sont toutefois ténus. Il s'agit d'une part des indices de chronologie relative qui placent ce bâtiment comme le noyau primitif de l'ensemble de l'aile, de surcroît installé selon le même axe que la cuverie primitive, axe qui n'est pas respecté par les autres portions de l'aile. Les petites baies étroites à

---

<sup>561</sup> FOUCHER M, GARCIA J.P., 2010.

très fort ébrasement intérieur et encadrement de petits moellons, enfin, rappellent les quelques ouvertures conservées de la cuverie primitive. Sa destination et son usage restent toutefois totalement indéfinissables.

Cette première phase de construction identifiée est peut-être à rapprocher de "la maison de la Ferté" citée au cours du troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, voire, d'après l'analyse de G. Duby, des deux mentions du cellier "*apud Gibriacum*" en 1160-1170<sup>562</sup>. À Vougeot, de telles mentions dans la documentation accompagnent le chantier de construction du grand cellier qui remplace vraisemblablement une structure de production primitive qui ne bénéficie pas de la même distinction.

### *B.II.3.2. Phase II*

Le bâtiment du cellier actuel est construit vraisemblablement plus tardivement dans le XIII<sup>e</sup> siècle. Il vient oblitérer toutes les baies de la cuverie qui ouvraient jusqu'alors au nord-ouest (Fig. 202). La communication entre les deux bâtiments est difficile à déterminer, avec soit la grande porte charretière du rez-de-chaussée introduite dans la construction dès l'origine du cellier, soit une entrée primitive de ce dernier en façade sud-ouest (dans le pignon remplacé à la période moderne). Dans les étages, l'état de restauration est tel qu'il est délicat de statuer sur la question. Toutefois, le reliquat de piédroit à l'extrémité sud du mur sud-est du cellier semble indiquer une communication entre les parties hautes du cellier et de la cuverie primitive (donc plus large).

Le rôle des parties hautes est également délicat à définir, mais avec les baies à coussièges et sa belle porte occidentale, l'étage n'était sans doute pas dédié aux travaux agricoles ou au stockage.

### *B.II.3.3. Phase II bis*

Cette phase, qui concerne le logis "gothique", est difficile à replacer dans la chronologie générale du site (Fig. 202). Le seul élément de datation est un terminus *ante quem* donné par les transformations de la fin du XV<sup>e</sup> siècle des éléments en bois (datés de 1464) et de l'ensemble des aménagements (baies et cheminée) de l'étage. Son usage est également impossible à déterminer en l'état actuel des recherches.

---

<sup>562</sup> PLATRET G., PASCAL P., 2013, p. 54-58.

*B.II.3.4. Phase III*

Cette phase de construction concerne plutôt une phase de transformation. Il s'agit des travaux massifs engagés autour des bâtiments du cellier et de la cuverie (Fig. 203). Cette dernière est totalement remodelée : vraisemblablement amputée de quelques centimètres, voire mètres, au sud-ouest, sa surface au sol est réduite par deux nouveaux murs gouttereaux. Tous les éléments de bois sont alors modifiés et correspondent à la nouvelle largeur du bâtiment. D'après les datations de la dendrochronologie, corroborées par l'analyse des rares éléments de décor, ce chantier pourrait se situer dans les premières années de la seconde décennie du XV<sup>e</sup> siècle.

Le nouvel étage semble toujours être dévolu à l'habitat, avec ses grandes baies à coussièges largement ouvertes sur le sud-ouest (Fig. 190d). Le changement est manifeste si on les compare aux petites baies ressemblant à des meurtrières de l'état précédent.

L'ensemble des charpentes du cellier et de la cuverie est également refait à cette occasion. Avec le nouvel axe de symétrie de la cuverie, les nouvelles charpentes sont alignées et ne forment visuellement à l'extérieur qu'une seule et même toiture.

Ce grand chantier de reconstruction, bien daté par la dendrochronologie des années 1411-1412, et 1413-1414<sup>563</sup>, fait immédiatement suite à la requête des moines de la Ferté-sur-Grosne auprès du duc de Bourgogne pour la reconstruction de leurs bâtiments détruits "pour le faits des guerres de ce Royaume"<sup>564</sup>. Bien que la destruction du Cellier par les "Tard-Venus" ne soit pas prouvée, elle pourrait expliquer cette reprise en sous-œuvre du bâtiment de la cuverie, par ailleurs parfaitement inscrite dans une phase de reconstruction massive qui suit cette période troublée qui a laissé "la plus grant par dez maisons, granges, héritaiges d'icelle [abbaye] [...] en ruyne et désolation".

*B.II.3.5. Phase IV*

Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le bâtiment du logis "gothique" est totalement remanié : le plancher entre rez-de-chaussée et premier étage est refait en 1464 alors que l'ensemble de l'étage est repris selon le goût de l'époque. L'espace aménagé alors à l'étage correspond à un petit appartement très soigné et chauffé (Fig. 203).

---

<sup>563</sup> PERRAULT Ch., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, Annexe III, p. 26.

<sup>564</sup> ADSL H38, n°23. PLATRET G., PASCAL P., 2013, p.120.

Par contre, si l'on admet que les bâtiments au sud-est et au nord-ouest lui sont postérieurs, reste la question de la position des deux portes sud-est et au nord-ouest qui donnent aujourd'hui accès à ces bâtiments. Ont-elles été déplacées ou ouvraient-elles sur des espaces méconnus ?

#### *B.II.3.6. Phase V*

À une époque indéterminée, mais vraisemblablement avant la visite de 1711, l'aile sud-est est formée par la construction d'un bâtiment entre ceux qui préexistent et augmentée à deux reprises par deux bâtiments au sud-est. On ignore le rôle primitif de ces adjonctions, le tout étant en très mauvais état en 1711 (Fig. 203).

Ces divers éléments n'appartiennent vraisemblablement pas à la même phase de construction. Si les bâtiments 3 et 4 semblent plus archaïques que le bâtiment 1, notamment en fonction de l'absence de boucharde, leurs constructions relatives s'échelonnent également à un rythme indéterminé dans le temps.

Au sud-ouest du cellier, la façade est totalement refaite, avec des matériaux et des méthodes sensiblement similaires à ceux mis en œuvre dans les bâtiments 3 et 4 de l'aile sud. Cette reconstruction pourrait également précéder la grande phase de travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*A contrario*, les matériaux et outils mis en œuvre dans le logis 1 s'apparentent à ceux observés dans le porche, où l'on retrouve remplois médiévaux et boucharde. Ces deux dernières constructions correspondent donc sans doute à un ou plusieurs chantiers légèrement plus tardifs, achevés vraisemblablement avant la visite de 1711 qui ne fait pas état de bâtiments isolés.

Lors de cette visite, il existait vraisemblablement un troisième corps de bâtiment, avec grange, étable et pressoir, dont la localisation reste à préciser, les prospections géophysiques n'ayant pu démontrer l'existence de bâtiments hors de l'emprise des constructions actuelles<sup>565</sup>.

#### *B.II.3.6. Phase VI*

Après la visite alarmiste des experts, de gros travaux sont engagés dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (Fig. 203). L'ensemble est restauré et un nouveau pressoir, au moins, est construit en 1739. Les charpentes de l'aile méridionale sont refaites à neuf et le corps de logis est complété par une galerie en pan de bois le reliant à la cuverie.

---

<sup>565</sup> STEINMANN R., ROCHE M., dans FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012., p. 43-56.

L'aile des granges, au nord-est, est construite à la fin du siècle (vraisemblablement en 1760 d'après le millésime de la porte charretière principale).

#### *B.II.3.6. Phase VII*

D'après l'étude des archives familiales des acquéreurs du domaine après la Révolution, il semble que les travaux entrepris après le rachat concernent essentiellement la modernisation des espaces (installation de la citerne, etc.) et leur transformation en demeure de plaisance. De ce chantier datent les reprises et l'homogénéisation de toutes les ouvertures des façades du corps de logis sud-ouest, dont les pièces sont isolées de la cour intérieure par un couloir et largement ouvertes sur les nouveaux espaces verts créés au sud et à l'est. En 1897, l'aile nord-est est complétée par la petite chapelle.

Après ces dernières grandes modifications, suivent des aménagements mineurs dont la construction à l'extrémité de l'aile orientale d'un appentis qui vient compléter le dernier petit bâtiment de l'aile méridionale (Fig. 203) et la restauration totale de tous les espaces de vie depuis le rachat du site par la famille Pascal.

### B.III. USAGE DES MATÉRIAUX

#### B.III.1. IDENTIFICATION DES MATÉRIAUX

##### *B.III.1.1. Les calcaires oobioclastiques de beige à rouge (Fig. 204 a à d)*

Cet ensemble géologique englobe la majeure partie des matériaux employés sur ce site que ce soit pour les éléments de maçonnerie ou pour la pierre de taille. Toutefois, des différences évidentes de faciès, notamment de couleurs, permettent d'identifier plusieurs formations ou faciès spécifiques.

##### *o Les faciès clairs*

Ce faciès, le plus courant, est pourtant assez proche des faciès roux, rosés et rouges développés ci-après : il s'agit d'une oosparite plus ou moins bioclastique dont la cassure montre de nombreux éclats spathiques. De couleur généralement beige, rose très pâle voire beige-roux, la dolomitisation peut altérer parfois ces faciès, leur donnant alors, dans ces cas rares sur le site du Cellier aux Moines, une coloration rouge sombre.

Malgré l'importance de ces faciès sur le site, aucune description issue des notices des cartes géologiques locales ne semble leur correspondre de manière satisfaisante : ni les calcaires oolitiques et bioclastiques du bathonien inférieur, pourtant de teinte claire et riches en

fragments de crinoïdes mais tachetés de brun et très éloignés du site<sup>566</sup>, ni les calcaires de Germolles, également clairs et sujets à la dolomitisation, mais rarement oolitiques<sup>567</sup>, ne semblent comparables aux matériaux observés. Ces derniers sont plus proches des Calcaires Oolithiques de Givry, oolitiques et bioclastiques (riches en échinodermes), dont, cependant, ils n'ont pas la teinte rouge caractéristique de la formation<sup>568</sup>.

○ *Les faciès rouges*

Il s'agit de calcaires oobioclastiques à ciment rouge souvent assez sombre. Malgré cette coloration commune, plusieurs faciès très différents sont nettement identifiables :

- les calcaires oosparitiques bien triés à ciment rouge, parfois entrecoupés de joints sparitiques rouges. La couleur rousse des oolites est parfois très marquée.
- les calcaires oobioclastiques à ciment rouge très sombre, riches en bioclastes brisés (dont fragments de coquilles, de crinoïdes et spicules d'oursin, de rhynchonelles), parfois très blancs.
- des faciès grossiers, souvent très bioclastiques (crinoïdes, oursins, etc.), riches en graviers calcaires souvent beiges ou rosés.
- des faciès plus complexes, alternant des lits micritiques de quelques centimètres d'épaisseur, souvent rugueux, à des lits bioclastiques. Les différences de couleurs entre les deux microfaciès sont souvent très marquées, et, associées aux variations fossilifères, leur donnent un aspect rubané.

La couleur rouge permet aisément de les rapprocher des Calcaires Oolithiques de Givry, seule formation des environs proches à présenter cette gamme de teintes et l'ensemble de ces variations de faciès. Ces Calcaires de Givry présentent de très nombreux bioclastes brisés tels que les crinoïdes, cidaridés (oursins) ou brachiopodes (térébratules, etc.) observés sur le site. La formation recouvre des faciès plus ou moins fins et/ou dolomitisés, parfois riches en graviers calcaires clairs ou entrecoupés de passées micritiques<sup>569</sup>. Ces calcaires affleurent sur le flanc oriental de la côte chalonnoise, au sud de la Dheune, notamment entre Dracy-le-Fort et Givry, et forment une partie du substrat du Cellier aux Moines.

---

<sup>566</sup> BONVALOT J., FLEURY, R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 16.

<sup>567</sup> BONVALOT J., FLEURY, R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 18.

<sup>568</sup> BONVALOT J., FLEURY, R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 18.

<sup>569</sup> BONVALOT J., FLEURY, R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 18 ; FLEURY R., GELARD J.P., *et al.*, 1983, p. 22.

*B.III.1.2. Le calcaire oobioclastique blanc (Fig. 204e)*

Tranchant sur tous les matériaux précédents par son aspect souvent crayeux et surtout par sa teinte très blanche, ces calcaires oolitiques et bioclastiques, à litages obliques souvent marqués, se déclinent en faciès plus ou moins fins, ces derniers comportant des oncolites et/ou de gros bioclastes (fragments de crinoïdes, etc.).

Sur cette section de la côte Chalonnaise, le calcaire oolitique blanc de Fontaines correspond parfaitement aux différentes caractéristiques de ce faciès<sup>570</sup>. Il affleure notamment à l'est du village de Givry, en partie basse de la côte, et au nord du Cellier aux Moines, sur les flancs du Mondadiot et à l'ouest du Buet.

*B.III.1.3. Le calcaire bleu-noir à gryphées*

Enfin, et à cause de leur caractère anecdotique sur ce site, les calcaires bleu-noir à gryphées sont particulièrement intéressants. Il s'agit de calcaires biomicritiques, riches en fossiles de gryphées arquées (*Gryphaea arcata*).

Dans la région proche, ce type de faciès peut correspondre à celui du Sinémurien inférieur (I 3-5), dit Calcaire à Gryphées, affleurant sur une dizaine de mètres d'épaisseur maximum à l'ouest de Givry, autour de Saint-Jean de Vaux, Jambles, etc<sup>571</sup>.

B.III.2. ANALYSE DE LA RÉPARTITION PAR PHASE (FIG. 205).

*B.III.2.1. Phase I (Fin XII<sup>e</sup> siècle – Début XIII<sup>e</sup> siècle)*

Dès cette première phase de construction, les calcaires oobioclastiques de beige à rouge constituent l'apport majeur de la construction, que ce soit sous forme de moellons, en grande majorité, ou pour l'encadrement des deux baies en pierre de taille de la cuverie. Pour ces éléments, c'est un faciès massif et légèrement rosé qui a été privilégié.

Mais, dès cette phase de construction, c'est surtout le Calcaire de Fontaines qui est privilégié pour les éléments de pierre de taille. Les tailleurs de pierre ont choisi un faciès massif, assez crayeux, qu'ils ont taillé au ciseau.

---

<sup>570</sup> BONVALOT J., FLEURY, R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 19.

<sup>571</sup> BONVALOT J., FLEURY, R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 12 ; FLEURY R., GELARD J.P., *et al.*, 1983, p. 11.

*B.III.2.2. Phase II (XIII<sup>e</sup> siècle)*

Comme dans la phase précédente, les calcaires oolitiques de beige rosé à rouge constituent toujours l'essentiel de l'assemblage pour les moellons. Les faciès tendent toutefois à se diversifier avec des éléments rubanés, d'autres riches en galets de micrites, etc.

L'évolution majeure, dans ce nouveau chantier, concerne le recours systématique à la pierre de taille et les choix associés : le Calcaire de Fontaines reste dominant, toutefois complété par des Calcaires Oolithiques de Givry systématiquement rouge sombre. Contrairement à la phase précédente où seules des traces de ciseaux avaient pu être remarquées, ici, les pierres sont finement layées à la brettur.

*B.III.2.3. Phase II bis (antérieure au XV<sup>e</sup> siècle)*

La construction du petit logis, transformé plus tard en logis "gothique", fait appel strictement aux mêmes matériaux et techniques de construction que le cellier (Ph. II). On retrouve la variété des faciès des calcaires oolitiques de beige à rouge pour les moellons et le choix d'un Calcaire de Givry rouge sombre, bretturé, pour les quelques éléments de pierre de taille conservés. Toutefois, contrairement au cellier, aucun Calcaire de Fontaines ne semble appartenir à cette phase de construction.

*B.III.2.4. Phase III (début XV<sup>e</sup> siècle)*

Les grandes tendances annoncées lors de la phase de construction du cellier se retrouvent largement dans la reprise des gouttereaux de la cuverie : une large gamme de faciès de Calcaires Oolithiques de Givry sert pour les moellons et moyen appareil de pierre de taille notamment pour les chaînages d'angle. Les éléments plus décorés et/ou volumineux en pierre de taille mêlent les Calcaires blancs de Fontaines, de faciès crayeux, et les Calcaires très rouges de Givry. La brettur reste l'outil de finition de prédilection.

*B.III.2.5. Phase IV (fin XV<sup>e</sup> siècle)*

Le chantier de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ne concerne pas des travaux de gros-œuvre : mais des embellissements en pierre de taille. L'homogénéité géologique est stricte, puisque le chantier est exclusivement approvisionné avec un Calcaire de Fontaines fin, assez massif et à tendance presque crayeuse. Le travail de taille est également soigné, particulièrement pour les éléments intérieurs, les pierres étant finement bretturées et les moulures les plus fines élaborées à la ripe.

*B.III.2.6. Phase V (XVII<sup>e</sup> siècle)*

Dans les chantiers estimés les plus archaïques de cette phase intermédiaire, les spécificités résident essentiellement dans le choix et le traitement des éléments de pierre de taille. Ces derniers, systématiquement en Calcaire rouge de Givry et de grand gabarit, voient pour la première fois leur face dressée au pic et encadrée d'une ciselure périmétrique. Les remplois, qui seront exacerbés dans les constructions postérieures, commencent déjà à apparaître.

Le second groupe de constructions, dont le gros-œuvre reste toujours inchangé, se distingue du précédent à la fois par l'importance croissante, voire systématique, des remplois (porche) et surtout par l'introduction d'un nouvel outil : la boucharde. Concernant les éléments de pierre de taille en Calcaire de Fontaines, l'absence stricte de traces de boucharde ou les marques vraisemblables d'un remontage (portail du porche) semblent les classer dans la catégorie des remplois plutôt que dans celle des nouveaux apports.

*B.III.2.7. Phase VI (postérieur à 1711)*

Les travaux entrepris suite à la visite du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'ils ne se démarquent toujours pas des précédents dans l'approvisionnement des moellons, témoignent cependant d'une évolution nette : de nouveaux types de matériaux (brique et bois) sont introduits, bien qu'à petite dose et l'usage de la boucharde, accompagnée d'une ciselure périmétrique, se systématise.

Dans les éléments en pierre de taille, une distinction se crée en fonction de leur rôle architectonique : si les encadrements de baies sont volontiers réalisés dans des faciès fins des calcaires de Fontaines, les éléments de sols (seuil, pavement, emmarchement, crapaudine, etc.) sont préférentiellement taillés dans un faciès rouge sombre, très bioclastique, des Calcaires rouges de Givry, voire de manière anecdotique, dans du Calcaire à Gryphées Arquées.

*B.III.2.8. Phase VII (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*

Malgré l'utilisation toujours récurrente des Calcaires de Givry, essentiellement de faciès beige à roux, les dernières phases de construction se caractérisent par l'introduction de matériaux sciés et surtout par l'utilisation du ciment.

## C. LES SITES SEIGNEURIAUX ET DUCAUX

### C.I. LE CHÂTEAU DE GERMOLLES

Situé au bord de l'Orbize, sous-affluent de la Saône, le site de Germolles se situe à la sortie sud du village éponyme, entre les villages de Mellecey, Dracy-le-Fort et, au sud, la ville de Givry. Le clos viticole occupe le flanc de la colline du Montadiot, quand château et bâtiments d'exploitation sont repoussés en pied de versant et jusqu'au bord de l'Orbize.

Dans le cadre des études pluridisciplinaires régulièrement mises en place à l'instigation des propriétaires actuels pour la connaissance et la restauration du site, Matthieu Pinette nous a confié l'étude des pierres de construction. Cette commande faisait suite à un premier volet de l'étude du site, concrétisé en 2002 par la publication collective dirigée par P. Beck de l'histoire du site et des bâtiments d'après l'étude des archives et des vestiges bâtis. En s'appuyant sur ces premiers travaux, essentiellement consacrés à la phase de construction ducale (1380-1409), cette seconde étude s'est attachée à caractériser toutes les phases de construction.

#### C.I.1. DE LA GRANGE AU PALAIS DUCAL : HISTOIRE D'UN SITE

##### *C.I.1.1. Les origines*

###### *o Une date d'achat problématique<sup>572</sup>*

La rareté des sources primitives et le prestige de ses occupations postérieures ont longtemps écarté des études successives la question de l'origine exacte du site. Pour tous, le premier texte à mentionner le domaine concerne l'achat par Geoffroy de Germolles en 1272 d'une maison de pierre<sup>573</sup>. Le raisonnement semble essentiellement fondé sur l'achat par un membre de la famille de Germolles d'une "place de la grange", la dénomination de "grange" restant longtemps celle du site<sup>574</sup>. Pourtant l'analyse des toponymes cités dans le document ("*Molaio*", "*fontem de Margelain*") ne permet pas d'identifier les lieux comme ceux de la future maison forte. *A contrario*, sur la commune de Germolles-sur-Grosne au sud du département, avec laquelle la confusion est facile et courante, un hameau de Mole existe à proximité immédiate du lieu.

---

<sup>572</sup> Je remercie pour leurs précieuses précisions sur les traductions des textes évoqués ci-dessous : A. Trivellone (MCF en Histoire - Université de Montpellier), Th. Labbé (Post-doctorant au laboratoire ArTeHiS) et G. Butaud (MCF en Histoire - Université de Nice).

<sup>573</sup> e.g. BECK P. (dir), 2002, p.12 : "une maison de pierre avec ses dépendances et une certaine place de la grange" (ADCO B1085 6 et 8).

<sup>574</sup> "*Graufridis de Jarmoles domino de Grangia*" (ADCO B1085 - 1296); "*Domino Guillo de Gercoles milite domino de Grangia*" (B 1086 - 1313), etc.

En reprenant les recherches dans divers fonds d'archives, un ensemble de documents nous a semblé fournir des renseignements plus convaincants sur les prémices du site. Dans un texte daté de 1257<sup>575</sup>, à propos d'un litige avec Guillaume de Montaigu, Guy de Germolles apparaît déjà comme le propriétaire de la "maison de la grange", autrefois détenue par Pierre Béraud. Si on retrouve dans ce texte les mêmes éléments que dans le précédent –un Germolles propriétaire d'un lieu appelé grange– le reste des toponymes correspond parfaitement aux territoires de Givry-Mellecey : avec la mention de plusieurs sites comme Chargny (*Chaigne*), Givry (*Givre*), du château de Montaigu (*Monte Acuti*), du hameau du Buet (*Buez*) ou encore de la Maison Dieu de Marlou (*Domum Dei de Marlou*), le texte situe avec certitude la maison mentionnée dans le périmètre qui nous intéresse. Qui plus est, lors de la définition de l'aire des droits de Guy de Germolles, à propos de sa maison de la grange, les termes sont plus précis et mentionnent les terres le long de la route de Givry, entre le Buet et la Maison Dieu de Marlou. Enfin, plus loin dans le texte, la mention des vignes, des moulins et de leurs biefs, de l'étang et d'un jardin proche des moulins, rétrécit le champ des possibles et peut correspondre parfaitement au paysage des alentours de Germolles.

Les éléments contenus dans ce premier texte permettent de remonter jusqu'à un second document qui pourrait être l'acte d'acquisition de la maison par Guy de Germolles. Dans ce texte des archives de Saône et Loire<sup>576</sup>, on retrouve en 1253 la trace des Germolles dans les environs de Givry. À cette date, Guillaume de Diseise et son épouse vendent à Guy de Germolles plusieurs domaines, dont l'un à Givry. Ce domaine, dont la propriété est morcelée, avait appartenu à Pierre Béraud d'abord, puis à Guillaume Desrée et Guillaume de Diseise. Toutefois, aucune précision, ni sur le contenu ni sur la localisation de ce fief, ne permet de le localiser précisément au sein des environs de Givry. Peut-être parce qu'avant d'être identifié par un toponyme propre, le site de Germolles oscille dans les textes entre Dracy-le-Fort et Mellecey<sup>577</sup>. Dans certains documents, l'aire du toponyme de Givry remonte même jusqu'au versant nord du Montadiot au bas duquel se trouve le site<sup>578</sup>.

Toutefois l'argument le plus convaincant concerne les précédents propriétaires du site qui permettent de relier ce document de 1253 à celui de 1257. Cinq ans après avoir acquis un fief sur Givry, en 1253, autrefois propriété de Pierre Béraud, Guy de Germolles possède en 1257 au nord de Givry une maison de la Grange, qui appartenait également à Pierre Béraud. Soit ce

---

<sup>575</sup> ADCO B11708-2 n°14.

<sup>576</sup> ADSL H28-14 – 1253.

<sup>577</sup> ADCO B1085 et 1086.

<sup>578</sup> DUBY G., 1953 (rééd. 2000), n°s 193, 194.

dernier personnage a transmis plusieurs de ses biens à Guy de Germolles dans un périmètre restreint, soit il s'agit d'un seul et même domaine.

○ *Les différents protagonistes*

Si ce point s'avère juste, Guy de Germolles aurait ainsi acquis la maison de la Grange en 1253. Mais, avant cette date, que peut-on apprendre sur l'origine du site et le statut des propriétaires ?

Le premier, Pierre Béraud, ancien propriétaire de la maison de la grange dans les deux textes de 1252 et 1257, est peu présent dans le corpus de documents collectés lors de cette prospection autour de l'origine de la maison forte et les quelques membres de sa famille apparaissant dans les fonds de la Ferté ou de Maizières<sup>579</sup> semblent associés à des fiefs plus lointains (Saint-Ambreuil, etc.).

La famille Desrée, second propriétaire du domaine après Pierre Béraud, avec ou avant Guillaume Diseise, est moins énigmatique que celle de Pierre Béraud. D'après les travaux de D. Fèvre<sup>580</sup>, le domaine foncier de la famille est assez bien documenté. Originaire de Chalon-sur-Saône, Guillaume Desrée est, déjà en 1215, en relation avec la famille de Montaigu à laquelle il achète une rente sur Dracy-le-Fort. À partir de là, Guillaume se constitue un domaine sur cette paroisse et épouse en 1247 Guillemette dame de Dracy. Après sa mort, en 1255, son fils Girard Desrée reprend la gestion du domaine de Dracy-le-Fort<sup>581</sup>.

En l'état actuel de ces recherches, nous n'avons pu remonter au-delà de ces familles de *milites* qui semblent se transmettre les lieux au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Il faudrait sans doute poursuivre les investigations dans les archives de ces familles et des grands propriétaires locaux (les abbayes de la Ferté et de Maizières, la famille de Montaigu, etc.) pour espérer remonter au-delà.

*C.I.1.2. La famille de Germolles et la maison forte*

La famille de Germolles, pour laquelle reste pourtant un important fonds d'archives grâce à l'intégration du château dans le domaine ducal, n'a pas non plus d'origines claires. La première mention avérée d'un Guy de Germolles date de 1215, alors qu'il est un vassal d'Elisabeth de Montaigu<sup>582</sup>. Mais avant cette date, nous n'avons pu retrouver que des mentions indirectes.

---

<sup>579</sup> DUBY G., 2002, p. 568-569 ; ADCO 1Mi474 T.VI – 1165.

<sup>580</sup> FÈVRE D., 1962.

<sup>581</sup> Il est d'ailleurs en conflit avec les moines de Maizières en 1285 au sujet de ce domaine. (ADCO 1Mi474 T.VI).

<sup>582</sup> ADCO B1085.

Ainsi, d'après divers auteurs, la première apparition d'un Germolles viendrait des archives de l'abbaye de la Ferté, où, en 1147, Guillaume de Germolles donne à l'abbaye une dîme sur les vignes de Mellecey<sup>583</sup>. Si les cotes mentionnées ne permettent pas de retrouver l'origine de l'information, les pancartes de la Ferté, publiées par Georges Duby (1953) ne gardent pas la mémoire de ce don. En l'absence de preuve tangible, rien ne rattache donc, pour l'heure, la famille de Germolles à la région Mellecey-Dracy le Fort avant le début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Pendant la vingtaine d'années qui suit l'achat de la maison, le chef de famille n'est jamais mentionné autrement que "*Gaufridus de Germoles, miles*"<sup>584</sup>, et ce n'est qu'en 1296 que le nom du site est accolé à son patronyme<sup>585</sup>. Non seulement, à partir de là, un glissement du nom s'opère depuis celui de la famille vers celui du site "*que vocatur grangia de germoles*"<sup>586</sup>, mais le statut du site semble changer peu à peu : de propriétaire de la maison de la grange depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les Germolles en sont les seigneurs dès 1296<sup>587</sup>.

En donnant ainsi leur patronyme à leur propriété, volontairement ou par l'usage, les seigneurs de Germolles ancrent leur famille dans un territoire et s'identifient dans un bâtiment précis. Allant de pair avec les premiers qualificatifs de "maison forte" et les premières mentions de droits de justice<sup>588</sup>, cet amalgame entre seigneur et lieu semble marquer un changement dans le statut des bâtiments, et vraisemblablement dans ses formes malgré le mutisme des textes sur ces aspects matériels. Malgré tout, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, le site est tour à tour qualifié de "*domus fortis*"<sup>589</sup>, puis de "*chastel*"<sup>590</sup>.

Bien que l'on ne sache finalement que peu de choses de la lignée des seigneurs de Germolles, leurs attaches avec le prieuré bénédictin de Lancharre (Chapaize, 71) permettent non seulement de confirmer le statut de la famille, mais aussi d'en reconstituer une partie de l'arbre généalogique (Fig. 208). La première à faire le lien avec ce prieuré est Marguerite de Germolles, sœur du second Germolles propriétaire du site et le premier à avoir le statut de seigneur du lieu. Pendant au moins deux générations, la famille de Germolles se fait inhumer dans le prieuré, où restent aujourd'hui les plates tombes de Marguerite de Germolles, son frère

---

<sup>583</sup> RIGAULT J. 2008, p. 329 (ADSL-H25 : mention non retrouvée) ; BATAULT H., 1854, p. 25-28. (cartulaire de la Ferté. mention non retrouvée)

<sup>584</sup> ADCO B1085.

<sup>585</sup> "*Gaufrido de Jarmola milites domino de Grangia*" (ADCO B1085 – 1296).

<sup>586</sup> ADCO B1086 - 1320.

<sup>587</sup> "*Gaufridis de Jarmoles domino de Grangia* " (ADCO B1085). Parallèlement à ce changement de statut, plusieurs documents attestent qu'ils achètent des biens.

<sup>588</sup> ADCO B1085.

<sup>589</sup> ADCO B11705 – 1363.

<sup>590</sup> ADCO B1085-1387.

et son épouse Isabelle de Vauvry, ainsi que leur fils Guillaume de Germolles et son épouse Fauquette de Nanton (Fig. 209).

### *C.I.1.3. La période ducale*

Le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle voit la famille de Germolles s'enfermer irrémédiablement dans un endettement qui conduit, en 1380, à la confiscation du domaine par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi<sup>591</sup>. Offert en 1381 à son épouse, Marguerite de Flandres, le "chastel" de Germolles va intégrer pendant une vingtaine d'années le cercle restreint des demeures ducales bourguignonnes. Et comme il n'a pas de position stratégique au sein des territoires ducaux, la duchesse Marguerite de Flandres est libre d'effectuer d'importants travaux, à la fois pour que les lieux puissent accueillir la cour de Bourgogne et son fonctionnement protocolaire, mais elle profite également de ces chantiers pour mettre en œuvre un vaste projet artistique et agricole<sup>592</sup>.

Le vaste projet vise à organiser l'espace en appartements hiérarchisés et décorés en fonction des hôtes et intégrer dans le bâti existant les éléments nécessaires à la vie du couple ducal, comme une grande salle de réception, un oratoire privé ou encore des "estuves en la tournelle du quarré des estuves"<sup>593</sup>. Pour achever de transformer les lieux en une demeure digne de la cour de Bourgogne, Marguerite de Flandres fait intervenir artistes et artisans, dont Claus Sluter, Jean de Beaumetz, Philippot de la Vigne, etc.<sup>594</sup> pour la décoration des nouveaux espaces où se mêlent héraldique, références savantes et littéraires (roue de la Fortune, Yvain le chevalier au lion) ou images symboliques (chardon, marguerite, brebis...) et religieuses (vierge, etc.). Toutefois, les premières années du chantier, pendant lesquelles vraisemblablement le plus gros de ces travaux est réalisé, sont malheureusement totalement méconnues : le cahier dans lequel les premières tâches ont été consignées a disparu<sup>595</sup>. Au-delà, la comptabilité de la châtellenie fourmille d'informations tant dans les rubriques de la "despense commune" que dans la catégorie extraordinaire des "ouvraiges et réparations".

Dans la basse cour, les textes mentionnent d'importants travaux, soit de rénovation (pressoir, moulin, clos, etc.), soit de nouvelles constructions (maison du châtelain, grange, bergerie)<sup>596</sup>. Parallèlement aux infrastructures déjà existantes, la duchesse fait aménager un jardin aux

---

<sup>591</sup> Pour le détail du processus, voir BECK P. (dir.), 2002, p. 13-16.

<sup>592</sup> FOUCHER M, 2012 ; PINETTE M., 2010 ; BECK P. (dir.), 2002.

<sup>593</sup> ADCO B4787, fol. 31 v.

<sup>594</sup> BECK P. (dir.), 2002, p. 30-31.

<sup>595</sup> BECK P. (dir.), 2002, p.23.

<sup>596</sup> ADCO B4781 à 4787, 4789.

abords du château, dans lequel elle fait acclimater de diverses légumineuses (fève, pois<sup>597</sup>), légumes (oignon, chou, poireau, blette, oseille, sauge, laitue<sup>598</sup>...) et fruits (cerise, raisin, fruits rouges<sup>599</sup>), tous nécessaires à l'alimentation de sa table. Enfin, outre l'élevage ovin pour lequel elle a fait construire une bergerie neuve, ses tentatives les plus novatrices concernent des croisements de bovins flamands et cisterciens<sup>600</sup>.

S'il s'agit de la phase la plus documentée, la plus étudiée et sans doute l'une de celles dont on restitue le mieux l'état, c'est également une phase de construction et d'occupation très courte, allant de la donation de la maison forte à Marguerite de Flandres en 1382 jusqu'à la mort de Philippe le Hardi le 27 avril 1404. Pendant ce laps de temps, le "palais des champs" a accueilli plus ou moins régulièrement les membres de la famille ducale et reçu la visite de Charles VI, roi de France, en 1390<sup>601</sup>.

#### *C.I.1.4. Après la mort de Philippe le Hardi*

Après la mort de Philippe le Hardi, Marguerite de Flandres remet le domaine de Germolles à leur fils Jean Sans Peur. Malgré le succès relatif du site auprès de la cour, le château perd rapidement son statut de demeure d'exception et rejoint le vaste réseau de fortifications du duché. Les comptes annuels de la châtellenie ne mentionnent pas de travaux d'importance, seulement un timide maintien du château en l'état. Les bâtiments agricoles et le clos, eux, font l'objet d'un soin constant.

Après la mort de Charles le Téméraire, en janvier 1477, le duché de Bourgogne est intégré au royaume de France et le domaine de Germolles rejoint les innombrables possessions royales. Les très rares comptes de châtellenie conservés au-delà de cette date marquent un certain désintérêt pour les bâtiments du château, où l'on tente surtout d'éviter la ruine, et confirment le soin continu apporté à l'exploitation agricole (moulins, granges, pressoir...).

À la Révolution, le domaine est réquisitionné puis vendu à des particuliers. On ignore lequel d'entre eux a entrepris les grands travaux de réhabilitation et de mise en valeur, mais, d'après les différentes vues du site de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, il semblerait que ces travaux datent de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>602</sup>. Les rares comptes modernes

---

<sup>597</sup> ADCO B4784.

<sup>598</sup> ADCO B4781(fol 54r), 4784.

<sup>599</sup> ADCO B4781 (fol 54r), 4782 (fol 25r).

<sup>600</sup> ADCO B4785.

<sup>601</sup> Pour le détail des séjours de la cour ducale et du roi, voir PICARD E., 1912 et BECK P. (2002), p. 103-106.

<sup>602</sup> Cette hypothèse est renforcée par la découverte d'un pépin de raisin, prélevé dans les douves, dont la datation radiocarbone propose une fourchette comprise entre 1720 et 1820. D'après l'analyse de J.-P. Garcia, il daterait le comblement des douves. GARCIA J.-P., dans FOUCHER M, 2011, annexes.

montrent la déchéance progressive de l'aile occidentale, avant qu'un incendie en 1873 n'achève de ruiner l'ensemble, séparant finalement le corps de logis des chapelles, cellier et châtelet.

Aujourd'hui, le château appartient à la famille Pinette qui tente peu à peu de restaurer son état médiéval, en dégagant le cellier, restaurant peu à peu peintures, toitures, etc. et finançant un certain nombre d'études historiques et techniques sur le passé du château.

### C.I.2. QUELLES SOURCES ANCIENNES POUR ÉCLAIRER LES CHANTIERS SUCCESSIFS ?

Pour illustrer l'histoire, la morphologie et l'évolution des bâtiments, voire renseigner les multiples chantiers, le fonds documentaire concernant le château de Germolles est particulièrement important.

#### *C.I.2.1. Les textes*

Jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les textes connus renseignent essentiellement sur le statut des membres de la famille de Germolles et permettent, en filigrane, d'entrevoir l'évolution du profil du site, de grange à maison forte puis château. Au détour des différents documents relatifs à l'affaire qui a conduit à la confiscation du fief, on apprend qu'une cuisine se trouvait à l'intérieur des murs, ainsi qu'une chapelle dans laquelle se trouve un coffre avec les archives<sup>603</sup>. Ce sont, pour l'heure, les seuls détails existants avant l'annexion ducale.

Par la suite et pendant la centaine d'années au cours desquelles le château de Germolles fait partie des propriétés ducales, il existe une multitude de données concernant les bâtiments. Grâce au système administratif ducal, centralisé, les comptes de la châtellenie et autres documents administratifs sont organisés, régulièrement produits et systématiquement versés aux archives ducales de Dijon (aujourd'hui conservées aux archives départementales). Ce fonds exceptionnel illustre le grand chantier de construction et d'aménagement de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle. Les dépenses ordinaires, d'entretien ou de restauration, sont également consignées dans ces documents. À part quelques rares années pour lesquelles la documentation a disparu, ces comptes recouvrent une période allant de 1385 à 1572<sup>604</sup>. D'autres documents des archives ducales, émanant de chantiers parallèles ou des châtellenies concernées, complètent les lacunes des premières années et certaines commandes spécifiques.

---

<sup>603</sup> ADCO B1087-14 (dans BECK P. (dir.), 2002, p. 14-15.).

<sup>604</sup> ADCO B4781 à 4785, B4787 à 4794, B4796 à 4798, B4801 à 4807, B4809 à 4816, B4818 à 4822.

Le rythme du chantier de Marguerite de Flandres se retrace ainsi aisément. Dans les premières années de ces comptes, divers matériaux sont amenés sur les lieux : du bois depuis la Perrière-sur-Sâone<sup>605</sup>, des laves, de la chaux et des pierres<sup>606</sup>. En 1385, le chantier des "retraits des chambres de la nouvelle maison" est terminé<sup>607</sup>. À partir de cette date, aucun nouveau bâtiment n'est construit à l'intérieur des douves, mais les constructions existantes semblent augmentées : les matériaux de construction continuent à être livrés, des engins de levage sont installés "sur la quave de la grande sale, pour monter grosses pierres pour la tourelle de costé de la dicte sale et pour les autres tours *enssuiguans*", divers échafaudages sont construits et des gabarits pour les moulures sont livrés<sup>608</sup>. Les toitures constituent également un chantier important avec de volumineuses livraisons de tuiles, d'ardoises et de clous.

Puis, rapidement, les comptes mentionnent essentiellement de menus travaux d'aménagement intérieur (serrureries, huisseries, lambris, etc.), de décor (pavements, peintures, sculptures, etc.)<sup>609</sup> et les commandes de meubles adaptés aux différents espaces<sup>610</sup>. En parallèle du chantier d'aménagement et d'embellissement, certaines faiblesses se font déjà sentir : en 1400, il est nécessaire d'installer une colonne dans une pièce du rez-de-chaussée pour soutenir le plancher de la chambre à parer<sup>611</sup>.

Après le retrait de Marguerite de Flandres, suite à son veuvage, les comptes mentionnent toujours divers travaux. Outre les incontournables restaurations de toiture, d'huisseries, et réfections diverses, un soin particulier est apporté d'abord aux bâtiments de la basse cour (moulin et pressoir essentiellement) mais aussi aux ouvrages défensifs. Dans les décennies qui suivent la mort de Philippe le Hardi, il est net que la politique fastueuse mise en place par la duchesse n'est plus d'actualité : en avril 1411, les fenêtres du chastel sont bouchées "affin que les gens d'armes qui lors aloient bien souvent alentour et qui estoient au pais ni eussent grant veue"<sup>612</sup>. La politique de Jean Sans Peur est plus agressive<sup>613</sup> et la guerre entre Bourguignons et Armagnacs entraîne le déplacement de zones de conflit à l'intérieur même de son duché : en 1422, le châtelain de Germolles envoie à la duchesse un rapport sur les "domaiges et oultraiges"<sup>614</sup> causés par les hommes de Jean de Fribourg dans les villes de Mellecey et

---

<sup>605</sup> ADCO B5056 (dans BECK P. (dir.), 2002, p. 23.).

<sup>606</sup> ADCO B4783 (1387-1388).

<sup>607</sup> ADCO B4781 (dans BECK P. (dir.), 2002, p.25).

<sup>608</sup> ADCO B4783 (1387-1388).

<sup>609</sup> ADCO B4783, 4786, 4787, 4788, 4789.

<sup>610</sup> ADCO B4783, 4787.

<sup>611</sup> ADCO B4788.

<sup>612</sup> ADCO B4790.

<sup>613</sup> Assassinat du Duc d'Orléans en 1407, exécution du Grand Maître de l'Hôtel du Roi en 1409.

<sup>614</sup> ADCO B4793 fol. 48.

Germolles. Face à la recrudescence de la violence et du danger, les châtelains successifs de Germolles agissent rapidement en conséquence et les comptes de châtelainie traduisent nettement cette mise en défense progressive des bâtiments. En 1423, l'année suivant le passage de Jean de Fribourg, un avant-corps de pierre de taille est installé devant le pont-levis du château. Haut de 4,5m environ, il est complété de "deux archières pour gecker canons à main"<sup>615</sup> et clos par une lourde porte de bois. Le franchissement des douves se fait via un pont dormant et un pont-levis continuellement réparés et refaits entièrement en 1428, 1476, 1489 et 1571<sup>616</sup>. Le système de défense est une nouvelle fois renforcé par l'installation d'une garnison permanente de six hommes, d'une douzaine de couleuvrines<sup>617</sup> et d'une quinzaine de canonnières dans les tours et murs du château<sup>618</sup>.

Les textes plus tardifs, comme les procès verbaux sur les propriétés et domaines du roi en 1559<sup>619</sup>, du trésorier de France en charge de la Bourgogne en 1562<sup>620</sup> ou encore les reprises de fief et dénombrement de la châtelainie de 1677 et 1681<sup>621</sup>, font plutôt état de la décrépitude avancée de la plupart des bâtiments du château (toujours exception faite des bâtiments d'exploitation). Ainsi, en 1677, le château est "un viel corps de logis, fort ruiné, une partie estant tombée par terre"<sup>622</sup>, alors qu'en 1559, la plupart des planchers sont déjà "en partie rompus" et les fenêtres n'ont "plus aucune vitre", voire aucune huisserie, etc., et les toitures prennent l'eau<sup>623</sup>.

#### *C.I.2.2. Les documents figurés*

Si le cadastre napoléonien n'apporte que peu d'indices réellement nouveaux, si ce n'est la confirmation de l'existence d'une aile unique à l'est, les gravures et dessins recensés et collectionnés par la famille Pinette offrent par contre une image nouvelle du château entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle, complétés jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, par des cartes postales. Deux de ces vues, l'une réalisée par Vivant Denon (Coll. Pinette), l'autre par l'abbé Buisson (Archives Nationales) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentent le château vu depuis le sud-sud-ouest. Ces deux vues témoignent de l'existence, déjà supposée par les textes, de

---

<sup>615</sup> ADCO B4794 fol. 34.

<sup>616</sup> ADCO B4796, B4812, B4814, B4820.

<sup>617</sup> BECK P.(dir), 2002, p. 36.

<sup>618</sup> ADCO B4809.

<sup>619</sup> ADCO C2137.

<sup>620</sup> ADCO C2139.

<sup>621</sup> ADCO B10817, B10853.

<sup>622</sup> ADCO B10817.

<sup>623</sup> ADCO C2137.

l'angle sud-ouest du château et montrent un enchevêtrement de toitures assez complexe (Fig. 206, 207). On retrouve aussi l'illustration du mauvais état des bâtiments évoqués dans les divers comptes et visites déjà mentionnés.

La collection Pinette recèle également deux vues du châtelet d'entrée, depuis le nord, datées du XIX<sup>e</sup> siècle (Fig. 210, 213). Toutes deux témoignent également d'un état disparu de la construction, avec des tours plus hautes, un mur de façade conservé presque à hauteur des tours. Le dessin anonyme du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré un romantisme exacerbé, dévoile aussi un grand vis dépassant les tours d'au moins une révolution et complétée par une petite tourelle en encorbellement.

Les différentes photographies anciennes du site sont les derniers témoins de la totalité de l'aile orientale, entre l'incendie qui l'a ravagé et les destructions postérieures. On aperçoit encore l'ancien mur de refend entre le corps de logis et les chapelles, la façade de ces dernières et, sur d'autres clichés, les vitraux encore en place dans l'oratoire de Marguerite de Flandres.

### C.I.3. DESCRIPTION DES BÂTIMENTS

Le château de Germolles est actuellement constitué d'un ensemble de bâtiments organisés autour d'une cour rectangulaire orientée au nord et, malgré quelques destructions modernes, l'édifice est dans un bon état de conservation (Fig. 214). Divisé en deux blocs distincts, un premier ensemble regroupe le bâtiment occidental abritant le cellier, le châtelet d'entrée et les chapelles, alors que le second, au sud-est, correspond au corps de logis.

#### *C.I.3.1. Le bâtiment occidental*

##### *o Les extérieurs*

Concernant les extérieurs, nos observations ont essentiellement porté sur les murs gouttereaux (est et ouest), puisque, au sud, le mur est masqué par l'adjonction d'un local moderne (l'orangerie) et qu'au nord, l'exposition des pierres aux intempéries en rend la lecture très délicate (Fig. 215a).

À l'est, les parties basses sont occupées par un petit et moyen appareil régulier (UC GM09). Bien lisible, cette unité de construction rassemble un calcaire bioclastique, un calcaire pelmicritique, du calcaire oolitique rouge vineux, un calcaire micritique verdâtre et de la dolomie\*. À l'extrémité gauche du parement, la grande porte charretière permet de descendre dans le cellier semi-enterré (Fig. 215b). Son encadrement en pierre de taille soigné a été réalisé à la brette. Le dessin de l'arc très légèrement brisé est souligné par un larmier très saillant, en boudin dégagé à profil en amande. Sur la droite du parement et en partie basse,

quatre petites baies barlongues éclairent le cellier. Comme pour la porte, leur encadrement est fait de pierres de taillé bretturées. Tous ces éléments ont été taillés dans un calcaire massif bio-oolitique.

Les parties hautes sont en partiellement masquées par le lierre et un rejointoyage au ciment. À deux reprises, cependant, on remarque deux appuis moulurés, noyés dans la maçonnerie. Les pierres semblent avoir été sculptées dans un calcaire bio-oolitique clair. Entre ces deux éléments et à mi-hauteur, une baie rectangulaire, à l'encadrement de moellons, éclaire l'étage. La différence évidente de style, de hauteur d'appui et la reprise des deux baies à appuis moulurés sous-entend l'existence de plusieurs unités de construction que nous n'avons pas été en mesure de délimiter précisément.

Le second mur gouttereau est aveugle. Réalisé essentiellement dans un appareil assez proche de celui du mur opposé (UC GM09), on retrouve dans cette unité de construction (UC GM60) des pierres lapiazées et/ou de dolomie caverneuse, aisément identifiable à son aspect troué. Les joints, tous restaurés, ne permettent pas d'apprécier le mortier primitif. Au nord, on retrouve en partie basse un appareil similaire et les deux baies barlongues sont construites sur le même modèle que les baies du mur oriental.

Sur ces deux parements nord et ouest, une césure horizontale marque la fin de des grandes unités UC GM09, GM57 et GM60. Au-delà, sur le mur occidental, le volume des blocs mis en œuvre est très nettement réduit et l'on note la proportion importante de calcaire verdâtre micritique (UC GM61). Cette succession ne se retrouve pourtant pas sur les autres murs extérieurs visibles, où les gabarits ne changent pas distinctement. Dans les trois cas (nord, est et ouest), le matériau principal semble être un calcaire beige, micritique, oolitique et bioclastique.

#### ○ *Le cellier*

Occupant le rez-de-chaussée du bâtiment à l'ouest de la cour, le cellier a gardé son volume initial (Fig. 215d). À l'intérieur, un enduit recouvre encore les parements sud et ouest, ce qui les a exclus de cette analyse.

Les deux parements intérieurs visibles à l'est et au nord (UC GM01 et GM03) sont tous deux construits en moellons de petit et moyen appareil organisés en assises horizontales globalement continues (Fig. 217). Parmi ces moellons et sans distinction significative de format, nous avons identifié plusieurs types de calcaire : un calcaire beige, d'aspect massif et micritique, un calcaire beige, micritique, à pellets avec parfois des oncoïdes et un calcaire beige plus grossier, micritique, oolitique et parfois à bioclastes qui forment à eux trois

l'essentiel des éléments. De manière anecdotique, on rencontre un calcaire grenu, à la teinte légèrement différente des calcaires précédents. On remarque aussi un calcaire de couleur rouge vineux, contenant parfois des oolites et des bioclastes de couleur claire. Ce calcaire est utilisé sporadiquement et essentiellement sous forme de moellons de grandes dimensions. Au sein de cet appareil de moellons, se trouvent des éléments plus petits, mis en œuvre sous forme de plaquettes et servant systématiquement d'assises de réglage. Quand ce ne sont pas des éléments de calcaire beige micritique, il s'agit d'un calcaire verdâtre à brunâtre, micritique, à cassures conchoïdales.

Les encadrements de baies sont traités en grand appareil de pierre de taille. Les natures de matériaux y sont moins variées que pour les parements puisqu'on ne reconnaît que deux types différents : à savoir un calcaire blanc, micritique et oolitique, à lits souvent grossiers de bioclastes (avec des différences granulométriques nettes) et parfois bioturbé, et un calcaire blanc-beige, micritique et oolitique. Sur ces éléments, les traces d'outils sont nettement visibles : il s'agit de traces de brettage ou de gradine. On remarque également, dans l'encadrement des fenêtres nord et est, 56 marques lapidaires en forme de T. Toutes ces marques sont situées au bord de l'arête marquant l'ébrasement de la baie, sur le carreau du bloc concerné<sup>624</sup>. Sauf une occurrence, tous ces "T" sont couchés et 60,7% d'entre eux ont leur barre verticale côté arête et la queue en direction de l'extérieur du bloc. (Fig. 32). Outre la position systématique de ces marques à proximité de l'arête, en face longue et, dans plus de la moitié des cas, orientées vers l'extrémité du bloc, ces marques sont aussi strictement inféodées aux blocs des piédroits des baies ébrasées du cellier où leur présence est quasi systématique<sup>625</sup>.

Sur ces deux UC, l'essentiel de la construction est lié par un mortier orange sombre, terreux, à granulat alluvionnaire épars. Sur l'UC GM01, ce mortier se charge progressivement vers le sud de nombreux nodules de chaux *supra* centimétriques alors que la matrice va s'éclaircissant légèrement. Dans les parties hautes et autour de l'avant-dernière baie nord, les joints et parfois même l'appareil sont masqués par un enduit au ciment.

Dans l'angle nord-est de la pièce, un pan de maçonnerie recouvre les murs nord et est (Fig. 215c). Il masque l'angle de la pièce et noie la retombée de l'ogive. L'appareil, constitué de moellons hétérométriques plus ou moins parallélépipédiques, est grossièrement mis en œuvre en assises horizontales discontinues (UC GM02). Les matériaux employés sont dans leur

<sup>624</sup> Sauf un T, gravé en boutisse (face courte).

<sup>625</sup> Sur 67 pierres de taille constituant les piédroits, 56 comportent un T, soit 83,5%.

majorité les mêmes que ceux vus dans les murs du cellier, c'est-à-dire un calcaire beige, d'aspect massif et micritique, un calcaire beige, micritique, à pellets avec parfois des oncoïdes, un calcaire beige plus grossier, micritique, oolitique et parfois à bioclastes et un calcaire verdâtre très micritique. On retrouve aussi divers éléments nouveaux bien qu'anecdotiques, telles des plaquettes d'un calcaire fin, jaune pâle, des pierres lapiazées et de la dolomie caverneuse. Les joints sont larges, laissant apparaître un mortier rouge, grossier, contenant du sable alluvionnaire, de nombreux éléments noirs *infra* centimétriques, roulés et des nodules de chaux *supra* centimétriques.

Au centre de l'espace du cellier, quatre piles cylindriques maçonnées reçoivent les retombées d'ogives, divisant ainsi le cellier en deux nefs de cinq travées (Fig. 218). Chaque pile est constituée d'une base, de quatre à cinq tambours et d'un chapiteau. Ces derniers, peu développés, sont constitués d'un tailloir droit et d'une corbeille octogonaux complétés d'un astragale au profil en amande. La base est constituée d'un tore presque en demi-cœur et d'une plinthe aux angles décorés d'un cavet.

En termes de matériaux et malgré quelques différences mineures, on dégage deux grands types de calcaires : d'une part un calcaire micritique, oolitique et bioclastique, à tendance parfois crayeuse et d'aspect souvent carié (coraux et/ou terriers) et d'autre part, un calcaire bioclastique à litage oblique particulièrement visible grâce aux différences granulométriques. Il est par endroits très bioturbé. Seuls deux blocs se distinguent de cet ensemble : il s'agit d'un calcaire jaunâtre, micritique, compact et sans doute dolomitique, vu dans la troisième pile (UC GM06) et d'un calcaire pelleteïdal\*, bioclastique, à bivalves et débris de coraux ou d'algues vu dans la quatrième pile (UC GM07).

Les ogives qui retombent sur ces piles sont également sobres, avec un profil massif à simple pan coupé. Au niveau des murs, elles sont reçues par des culots aux motifs variés : sauf les culots d'angles, prismatiques, les culots des murs sont systématiquement décorés de trois éléments en forme de cul de lampe, au profil soit arrondi soit polygonal (Fig. 216). L'ensemble de ces éléments semble homogène : tous ont été taillés dans un calcaire micritique, oolitique et bioclastique, à tendance crayeuse et d'aspect carié (coraux et/ou terriers), identique à l'un des deux matériaux identifiés dans les piles.

○ *La grand vis - n<sup>os</sup> 102 et 202*

Logée dans l'angle entre le châtelet d'entrée et le cellier, la "grand vis" permet d'accéder aux étages de ces deux bâtiments (Fig. 219).

Les murs de cage, comme les façades extérieures, sont traités en moyen et grand appareil de pierre de taille, à joints assez fins (UC GM201). Les ouvertures sont parfaitement intégrées à l'appareil, plus ou moins richement travaillées. La porte du rez-de-chaussée est l'une des plus complexes du château, ornée de voussures en arc brisé qui retombent, via de petits chapiteaux à feuilles, sur de fines colonnettes engagées portées par des bases pyramidales. Le linteau, soutenu par deux coussinets brisés, supporte un tympan sculpté. De part et d'autre, la baie est encadrée par deux pilastres faits d'une succession de ressauts plats et coiffés de pinacles. On retrouve, au premier étage, les bases pyramidales, supportant cette fois deux tores outrepassés qui décorent les piédroits et le linteau plat. Deux petites baies rectangulaires complètent cet ensemble, avec à l'inverse un décor en cavet sur tout le pourtour de leur encadrement extérieur.

D'après l'étude des matériaux, il semblerait que seul un calcaire jaune-beige, très fin, oolitique et à lits de bioclastes grossiers ait été utilisé. Ici, les seules traces d'outils nettement visibles sont celles de bretture ou de gradine assez fines. C'est ce même calcaire qui a servi pour toutes les moulures ornant la porte du rez-de-chaussée et celle, moins complexe, ouvrant sur la grande salle. Seule la pierre sculptée du tympan de la porte du rez-de-chaussée se démarque de cet ensemble. Portant des armoiries très abîmées et soutenues par deux lions, cet élément est taillé dans un calcaire très blanc, fin, crayeux et bioclastique.

Une première césure isole l'emmarchement (UC GM203) des murs de cage dans lesquels les marches s'insèrent assez grossièrement. Ces dernières ont été taillées dans un calcaire bouchardé, qui se caractérise essentiellement par sa finesse et ses nombreux stylolites.

À l'extérieur, au-delà des douze premières assises, une césure horizontale continue marque un changement radical d'appareil. Dans les parties hautes, il ne s'agit plus que d'un petit appareil de moellons bien assisés et moyen appareil pour les chaînages d'angle (UC GM202). Bien qu'il n'ait pas été possible de déterminer finement ces matériaux (en raison de leur relative inaccessibilité), il est cependant net que le cortège de matériaux est plus diversifié. On y retrouve des calcaires rouges et bioclastiques, des briques, des calcaires verdâtres très micritiques, des calcaires jaunâtres, etc.

○ *La salle haute n°201*

Très altérée, cette pièce n'est plus conservée que sur une partie de sa hauteur et, à l'intérieur, les murs longitudinaux sont doublés par des cloisons modernes soutenant une toiture récente (UC GM63 et GM64). Le parement visible au nord (Fig. 221) est vraisemblablement le mieux conservé de tout l'ensemble : on retrouve en plusieurs points un appareil régulier de moellons

de petit et moyen appareil (UC GM65, GM67 et GM69). Sur le premier mètre, et particulièrement sur la gauche de la baie, le volume des matériaux est peu important (<10 cm). Cet appareil réunit plusieurs types de calcaires différents : un calcaire beige, micritique, oolitique et bioclastique, un calcaire brun foncé et un calcaire verdâtre micritique. C'est l'un des rares cas où ce calcaire n'assure pas de rattrapages d'horizontalité et figure sous forme de moellons de volumes identiques aux autres matériaux. Au-delà d'un mètre, et sur plusieurs assises, le volume des moellons augmente nettement (>10 cm.) avant de diminuer à nouveau (UC GM69). En parallèle, le cortège des matériaux concernés se simplifie, puisque ne se trouvent plus qu'un calcaire beige, micritique, oolitique et bioclastique et quelques plaquettes de calcaire verdâtre micritique. Au centre du parement, autour de la grande baie à coussièges, deux césures marquent l'interruption des unités de construction précédentes et encadrent les pierres de grand appareil en calcaire oolitique et bioclastique de la baie (UC GM66). Sur ces pierres, les traces de brettage sont agencées d'une manière nouvelle. Alors que sur les blocs des autres baies de la pièce, la surface est simplement layée parallèlement, sur ces éléments, deux jeux de traces se superposent : une série de traces parallèles, verticales et une série de traces parallèles de biais.

Une troisième et dernière césure interrompt la construction sur la droite du parement et annonce l'insertion d'éléments en grand appareil de pierre de taille et maçonnerie en tout-venant liés à la porte de l'escalier logée dans l'angle (UC GM68 - Fig. 220a).

La majeure partie du mur méridional est faite d'un appareil de petits moellons grossièrement équarris joints par du ciment (UC GM73 et GM75), alors que son centre est construit en briques (UC GM74). De même que sur les murs surajoutés à l'est et à l'ouest (UC GM63 et GM64), on retrouve dans ces maçonneries un calcaire beige bioclastique et une proportion plus importante qu'ailleurs de calcaire rouge oolitique. Sur la gauche du parement, deux fragments des piédroits d'une porte latérale subsistent, en grand appareil de calcaire oolitique et bioclastique (UC GM72, GM77). Un élément résiduel de même facture est conservé sur l'autre extrémité du parement (UC GM76). Sur ces trois éléments, les lits de bioclastes sont plus grossiers que sur la baie à coussièges du mur septentrional.

Parmi les dalles recouvrant encore une partie de la surface de cette pièce, beaucoup sont taillées dans un calcaire rouge, oobioclastique. L'une d'entre elles se situe au pied du coussiège, dans l'embranchement de la baie, et assure un écoulement vers l'extérieur via une large rigole.

### C.I.3.2. Les Chapelles

Le bâtiment des chapelles est situé au nord-est du complexe castral, à proximité de la tour orientale du châtelet. La chapelle basse est surmontée par la galerie de l'oratoire.

#### ○ *Les extérieurs*

Malgré un rejointoyage général, les différentes façades sont encore assez accessibles (Fig. 222a, b). La façade principale, à l'ouest, est construite dans sa moitié inférieure en moellons parallélépipédiques régulièrement assisés (UC GM10). Dans cet appareil, on retrouve essentiellement des calcaires pelmicritiques, des calcaires oobioclastiques, des calcaires jaunâtres d'aspect poreux et des calcaires micritiques verdâtres. Au centre, le parement est percé par une haute porte étroite. Son encadrement en pierre de taille est décoré d'un chanfrein sur congé qui se poursuit sur le tympan en arc segmentaire. Mis à part les deux coussinets qui le soutiennent, taillés dans un calcaire jaune bioclastique et vacuolaire, le reste est fait d'un calcaire massif, pelmicritique et bioturbé. En surface, il se desquame légèrement. Ces éléments sont finement layés à la bretturée. Sans rupture nette, l'appareil se désorganise ensuite sous une grande ouverture, bouchée *a posteriori* par un appareil régulier de petits moellons hétérogènes complété d'assises de réglage (UC GM22). De la grande baie, ne restent que les deux piédroits en pierre de taille bretturée et le départ d'un arc, vraisemblablement segmentaire ou surbaissé.

Au sud, le mur est totalement inaccessible en partie basse, alors que les stigmates de l'incendie et la restauration moderne rendent impossible une description précise du parement. On peut cependant noter la présence, dans l'angle sud-ouest, du reliquat d'un escalier à vis, et au centre du parement, en partie haute, d'une baie bouchée coiffée d'un arc brisé, sans doute polylobé.

La façade orientale, tournée vers l'extérieur du château, comporte de nombreuses ouvertures (Fig. 222b). En partie basse et à proximité des contreforts, se développe un appareil de moellons parallélépipédiques bien assisés, dans lequel on reconnaît essentiellement un calcaire pelmicritique (UC GM17). Le centre du parement est perturbé par une première unité qui encadre une baie à meneau (UC GM18). L'appareil y est plus désorganisé alors que la baie, en pierre de taille, est très soignée. Son encadrement est décoré d'un cavet très creux sur congés simples. À l'aplomb de cette première unité, une seconde encadre une petite canonnière percée juste au-dessous de la baie à meneau (UC GM19). Le calcaire choisi, bien qu'oobioclastique, se distingue de celui de la baie précédente par sa blancheur et les litages très grossiers de bioclastes. Les parties hautes sont très perturbées et assez délicates à lire. Au

centre, un appareil très régulier de moellons encadre le départ d'une baie bouchardée (UC GM20). En marge de la partie centrale, la droite de la façade est partiellement masquée par un contrefort et une échauguette d'angle qui prennent appui sur la construction (UC GM15). Ces éléments, particulièrement soignés, sont tous en pierres de taille de grand appareil, finement bretturées, et, sur certaines de ces pierres, on a pu voir des marques lapidaires d'assez grandes dimensions (Fig. 238, 239). Associé à cette structure, on devine encore le reliquat d'un grand arc qui devait occuper les parties hautes de la façade. N'en restent aujourd'hui que les premiers claveaux. La totalité de ces éléments en pierre de taille a été réalisée dans un calcaire oobioclastique à litages obliques. Sur la gauche du parement, enfin, un second contrefort complète l'ensemble. Appuyé sur la façade (UC GM17), il diffère pourtant du premier par la nature du calcaire employé, l'absence de patine et les traces de boucharde.

La dernière façade, au nord, voit la poursuite de la structure de l'échauguette par une petite salle en encorbellement à l'arrière. Les techniques de construction et matériaux restent identiques (Fig 223). Les parties basses de la façade se rapprochent plus de l'unité 17 du mur en retour (UC GM11). On y retrouve un appareil très régulier de moellons alternant petit et gros gabarit. On discerne par endroits des zones plus irrégulières sans qu'aucune césure majeure ne soit visible. Comme à l'est, on retrouve ici majoritairement un calcaire pelmicritique tant pour les moellons que pour les pierres de taille de la baie en arc brisé. Sous l'appui de la fenêtre, le percement pour l'installation de la canonnière (UC GM12) marque l'introduction de matériaux différents : un calcaire verdâtre micritique cantonné aux éléments de calage autour de la baie et un calcaire oolitique et bioclastique à lits de bioclastes grossiers pour la pierre inférieure de l'ouverture. Dans les parties hautes et suite à un changement net dans le gabarit des matériaux, l'appareil associé à la structure en encorbellement (UC GM15) met en œuvre de tout petits moellons allongés. Sur la droite, une baie en pierre de taille complète les aménagements de l'étage. Contrairement à l'unité inférieure, les matériaux sont ici plus variés (calcaires oobioclastiques, pelmicritiques, micritiques, etc.) bien que la patine interdise de réelle détermination des pierres de petit gabarit.

○ *La chapelle basse n°108*

Le rez-de-chaussée du bâtiment est totalement occupé par une petite chapelle (Fig. 226). Sans transept, elle ne se développe que sur deux travées voûtées d'ogives et séparées par un arc doubleau sur pilastre.

Les parements intérieurs, chaînés les uns aux autres, sont uniformément construits en petit et moyen appareil très régulièrement assisés, lié par un mortier marron, pulvérulent, à granulats

alluvionnaire *infra* centimétrique (UC GM23, GM24, GM26, GM27 à GM29, GM31). L'homogénéité de la construction se retrouve également dans le choix des matériaux : on retrouve essentiellement un calcaire micritique ou pelmicritique avec parfois des oncoïdes. Le gabarit des pierres varie peu si ce n'est dans la partie supérieure du parement intérieur sud dans la première travée (UC GM26). Dans ce secteur, sans autre différence manifeste, la taille des pierres mises en œuvre diminue nettement.

Comme dans le cellier, les ouvertures et éléments de couverture sont traités différemment des parements : les baies, pilastres, arcs doubleaux et ogives sont en grand appareil de pierre de taille soigneusement réalisés et mis en œuvre. Mais contrairement au cellier, le vocabulaire décoratif est plus élaboré. Si on retrouve les pans coupés, sur les ogives, le dessin est d'une part plus aigu et les clefs, à la croisée des ogives, sont finement décorées l'une d'une fleur de type marguerite et l'autre d'un oiseau (Fig. 224). Recevant les retombées, les culots sont également plus variés : en parallèle de culots prismatiques au profil variable, se rencontrent aussi deux culots à tête humaine plus ou moins grossièrement esquissés et un culot décoré de feuilles (Fig. 225).

On observe également des choix différents de matériaux de ceux opérés dans le cellier. Ici, les éléments de grand appareil, tels la baie septentrionale (UC GM28), les encadrements de la piscine\* (Fig. 227) et de la porte dans le mur méridional (UC GM23) ou le seul chaînage d'angle visible (UC GM10), sont taillés dans un calcaire micritique à pelmicritique avec parfois des oncoïdes. Il s'agit du même matériau que celui employé pour les moellons dans les murs de la chapelle. Les pilastres, quant à eux, sont taillés dans un calcaire légèrement différent : beige rosé, massif, crayeux et non lité, il se desquame en masse. L'encadrement de la porte occidentale (UC GM10) est le seul ensemble où se côtoient deux matériaux dissemblables : les deux pierres recevant les coussinets qui soutiennent le linteau sont faites d'un calcaire légèrement jaunâtre, bioclastique à litages assez grossiers, peu altéré en surface, alors que les piédroits sont taillés dans un calcaire micritique, oolitique et bioclastique, à tendance crayeuse et d'aspect carié (coraux et/ou terriers).

La porte logée contre le pilastre est bouchée par une maçonnerie de tout-venant noyée dans du mortier rose, peu pulvérulent, à granulats alluvionnaires *infra* centimétriques (souvent noirs) et nodules de chaux (UC GM25).

À l'est et au nord, plusieurs césures marquent quelques remaniements. Au nord, l'appareil régulier et la baie en arc brisé sont interrompus par une maçonnerie plus grossière liée au percement d'une petite canonnière (UC GM30). À l'est, ce schéma se répète deux fois avec

l'introduction d'une seconde canonnière en partie basse (UC GM34) et une grande baie à meneau et deux grands corbeaux en partie haute (UC GM35). Dans cette zone, le mortier est beige à granulat alluvionnaire et nodules de chaux.

○ *La chapelle haute : la galerie et l'oratoire n<sup>os</sup> 207 et 208*

Très abîmé par l'incendie responsable de la destruction de ce secteur, ce bâtiment a perdu sa toiture. Ces dernières années, pour protéger l'édifice menacé par les infiltrations d'eau, la famille Pinette a fait installer un grand berceau qui rappelle le volume intérieur sans en restituer la forme extérieure. Avant ces travaux, l'incendie, les restaurations et rejointoyages et l'exposition aux intempéries ont beaucoup altéré les maçonneries.

Le mur méridional est conservé sur une faible hauteur et le problème d'identification et d'individualisation des unités de construction ne permet pas d'analyse stricte de la répartition des matériaux par unité. Entre la porte menant à la vis disparue et une porte murée, l'appareil est fait de petits moellons allongés et hétérométriques de calcaire grossier, calcaire fin, calcaire micritique vert, calcaire orangé à grosses coquilles et des TCA (UC GM208). Dans l'angle avec le mur occidental, et chaîné avec l'unité GM207, une porte ouvre sur le reliquat d'un escalier à vis. Côté extérieur, la porte est décorée de colonnettes surmontées par des chapiteaux finement sculptés de feuilles de choux entre lesquelles se devine un lion (Fig. 222e). Au-delà, l'appareil plus grossier se charge nettement en TCA et moellons de toutes petites dimensions (UC GM210). L'UC GM209, un appareil régulier de gros moellons, forme le bouchage de la porte. L'ensemble est rejointoyé au ciment.

Sur le mur en retour, à l'ouest, on retrouve le revers des aménagements vus à l'extérieur. De ce côté, le bouchage de la grande baie occupe presque toute la largeur de la pièce avec un appareil hétérométrique régulièrement assisé pris dans du ciment (UC GM22). On y retrouve un large panel de matériaux divers tels des calcaires beiges à lits de bioclastes grossiers, des calcaires clairs, oolitiques et micritiques, un calcaire verdâtre très micritique, un calcaire gris-bleu et des briques. De part et d'autre du bouchage, on devine encore les deux piédroits et quelques claveaux de la grande ouverture (UC GM206 et GM207). Bien que les pierres se desquament suite à l'action du feu, restent des traces lacunaires de bretture ou de gradine sur les éléments de piédroit et quelques claveaux.

Le schéma est identique à l'est, où une grande ouverture en arc brisé est partiellement démontée (UC GM15 – Fig. 222d). Les quelques pierres et claveaux de grand appareil sont taillés dans un calcaire oobioclastique lité. L'ouverture a été réduite à une simple baie

rectangulaire. Cette reprise fait intervenir des briques, ainsi qu'un calcaire clair, oolitique et micritique et un calcaire beige à lits de bioclastes grossiers.

Au nord, l'ensemble apparaît moins grossier et les moellons sont de plus gros volume et bien équarris (UC GM204). Sauf pour l'ouverture en pierre de taille, en calcaire oolitique et bioclastique, le cortège de matériaux de ce mur est assez vaste. Se trouvent essentiellement un calcaire très bioclastique, un calcaire clair, oomicritique, mais aussi un calcaire verdâtre très micritique, un calcaire orangé à gros bivalves, des briques et des tuiles plates.

Cet appareil est visiblement perturbé à l'ouest, autour de la porte communiquant avec l'espace n°206. L'appareil devient très hétérométrique, désorganisé et noyé dans du ciment, mais, les restaurations et les dégâts de l'incendie empêchent de voir les limites précises d'une césure. L'encadrement de la porte est constitué de pierres de taille et l'arc clavé de briques (UC GM205).

Situé dans l'angle nord-est de la galerie et soutenu par un contrefort, l'oratoire est foncièrement différent de la galerie attenante (Fig. 222d). La partie centrale de l'oratoire, en encorbellement sur le contrefort, est simplement plafonnée, alors que la toute petite pièce méridionale est voûtée d'ogives. Elle accueille également une cheminée logée dans sa paroi sud. Extrêmement soignés, les murs de ce bâtiment sont tous construits en grand appareil de pierre de taille à joints épais (UC GM16). Dans ceux-ci, de toutes petites pierres sont utilisées pour combler sommairement les interstices.

Dans ce petit espace le vocabulaire décoratif est particulièrement soigné. Côté galerie, les deux portes ouvrant sur l'oratoire et la pièce à cheminée ont néanmoins beaucoup souffert de l'incendie. L'encadrement de la porte principale, vraisemblablement décoré de tores, était surmonté d'un tympan à remplages aveugles, soutenu par des coussinets finement moulurés. Au-dessus, une frise de petites arcatures aveugles, également décorées de remplages, se développe sur toute la largeur du pan de mur et se poursuivait vraisemblablement au-dessus de la seconde porte. Cet ensemble était complété par un petit bénitier logé dans l'encadrement de la porte méridionale. Le petit édicule qui le coiffe est un monolithe décoré de fausses petites ogives et d'une clef à motif floral. À l'intérieur, la pièce à cheminée est voûtée d'ogives au profil en boudin outrepassé et décoré d'un filet. L'ensemble est complété par une grande clef où se mêlent feuillage et remplages. L'oratoire proprement dit est principalement décoré par la grande baie orientale à remplages et la petite piscine dont l'encadrement à linteau en arc plat est décoré d'un tore saillant sur base prismatique.

À quelques exceptions près, les pierres de taille comme les éléments sculptés, mais aussi la plupart des petits éléments de blocage, sont tous taillés dans un calcaire beige, très fin, oolitique et à lits de bioclastes grossiers. Seul le linteau de la cheminée est traité différemment : ce bloc de très grande dimension, mais de faible épaisseur, est un calcaire blanc, fin, oolitique.

Contrairement à la galerie, où la restauration des parements interdit toute observation des mortiers, les parements intérieurs de l'oratoire sont encore vierges de tout rejointoyage. Dans les joints, un mortier marron-ocre, chargé de sable alluvionnaire de couleur sombre, de nodules de chaux et d'éléments rouges non identifiés<sup>626</sup>, noie les petites pierres de blocage.

D'après les traces d'outils observées, les tailleurs de pierre ont utilisé une brette pour dresser les parements de l'ensemble des éléments de grand appareil. Les éléments sculptés ont été travaillés à la ripe, outil plus adapté au creusement de moulures.

En marge de ce grand appareil de pierre de taille, le mur de fond de la cheminée associe des éléments grossiers de calcaire en partie basse et un appareil régulier de briques au-dessus (UC GM224).

#### *C.I.3.3. Le châtelet d'entrée*

Le châtelet est un espace complexe, constitué de plusieurs éléments articulés, comprenant les deux tours, le passage entre les deux et des espaces connexes à l'arrière des tours.

##### *o La tour est*

Depuis le nord et l'est, l'extérieur de la tour orientale est appareillé de pierres de taille à joints très fins (Fig. 212). Il s'agit uniquement d'un calcaire oolitique et bioclastique lité (UC GM38). Plusieurs baies appartiennent à ce premier ensemble : les deux petits jours rectangulaires à l'ouest et les deux grandes baies en façade. Parmi ces deux dernières, seule la baie inférieure a conservé son encadrement d'origine décoré d'un cavet. La baie supérieure a été remaniée, ses piédroits et appui remplacés par de grandes pierres bouchardées alors que le linteau conserve un décor en cavet et le départ d'un meneau.

Au sud et dans les parties hautes, plusieurs césures interrompent cette première unité (Fig. 228). Sur la droite, l'UC GM36, constituée d'un appareil grossier de blocs hétérométriques, s'étend (en le comprenant) jusqu'au piédroit d'une porte tronquée et murée. Les matériaux constituant l'appareil sont très variés : on retrouve un calcaire oobioclastique,

---

<sup>626</sup> Vraisemblablement pas des fragments de TCA.

du calcaire micritique verdâtre, un calcaire rouge bioclastique, un calcaire pelmicritique massif uniquement mis en œuvre sous forme de plaquettes, et des TCA. Les éléments du piédroit, en pierre de taille, sont eux exclusivement taillés dans un calcaire oolitique et bioclastique lité.

À l'endroit de la porte partiellement démontée se développe un appareil plus régulier de moyen à grand appareil en partie basse et petits moellons et briques au-delà. Outre ces éléments de terre cuite, on trouve également des calcaires oolitiques, à lits de bioclastes grossiers, des calcaires verdâtres micritiques et des calcaires oomicritiques. Sur la gauche, les blocs s'alignent selon un coup de sabre vertical qui indiquerait la présence d'une contrainte disparue. Au-delà de cette césure, l'UC GM37 se développe jusqu'au grand appareil de la façade nord (UC GM38). Cette dernière unité est constituée d'un appareil très régulier de tout petits moellons allongés de calcaire micritique parfois oolitique et d'un calcaire très bioclastique.

Au rez-de-chaussée, à l'intérieur de la salle n°107, les enduits, la poussière et l'humidité empêchent toute observation géologique et rendent l'analyse fine de la construction impossible. Tout au plus, on note la présence d'une baie en pierre de taille (UC GM98) et de deux portes en pierre de taille à l'aplomb l'une de l'autre (UC GM95 et GM96). La porte supérieure est murée par un appareil grossier à pierre vue (UC GM97) et sa partie haute tronquée par la voûte appareillée de briques (UC GM104). Au sud, une large cheminée en pierre de taille est bouchée par un pan de maçonnerie en petit et moyen appareil grossièrement mis en œuvre (UC GM100). Cet appareil remonte jusqu'à la voûte.

Cette pièce est accessible via un étroit couloir d'axe sud-ouest/nord-est, dont les parements sont régulièrement appareillés de petits moellons (UC GM106 et GM107). Ce couloir débouche dans le passage n°105 au fond d'une alcôve. Le mur de fond de l'alcôve est constitué d'un appareil grossier de pierres de moyen appareil en calcaire bioclastique rosé (UC GM105). Il ne semble pas chaîné avec les murs en retour formant l'alcôve et le passage.

Au second niveau (n°205), l'essentiel des maçonneries (UC GM48) est un appareil grossier de blocs hétérométriques, entrecoupé de quelques assises de réglage, qui va se régularisant dans les parties hautes. Une porte et la baie à coussièges, incluses dans cette unité, ont un encadrement de pierre de taille bretturé. Dans la maçonnerie, se retrouve la variété de matériaux vue dans l'UC GM36, alors que les deux baies sont taillées uniformément dans un calcaire oolitique et bioclastique lité.

Au sud, le parement a été percé pour l'ouverture d'une porte (UC GM49), dont l'encadrement de pierre de taille bouchardé comprend au moins un remploi (linteau), ainsi pour une cheminée (UC GM52). Concernant cette dernière, les maçonneries sont exclusivement faites de briques appareillées.

Ce matériau se retrouve dans la voûte (UC GM51).

○ *La tour ouest*

À l'identique de la tour orientale, le parement extérieur nord-ouest de la tour confondu avec celui de la grand vis est traité en grand appareil de pierre de taille à joints fins (UC GM42). Le matériau employé est lui aussi identique : il s'agit toujours d'un calcaire oolitique et bioclastique lité. Comme à l'est, seule la baie basse a conservé son encadrement et décor d'origine alors que la baie du premier étage a été remaniée.

Le parallélisme se poursuit dans les parties hautes et méridionales où plusieurs césures rythment la construction (Fig. 228). L'UC GM41, comprend un appareil très grossier de blocs hétérométriques englobant la porte d'entrée au second niveau de la tour. Seul son encadrement est traité avec soin : construit en pierre de taille, il suit parfaitement l'arrondi de la tour. Le linteau est surmonté d'un arc de décharge clavé. Les matériaux observés sont comparables à ceux de l'UC GM36.

Sur la droite, deux césures verticales encadrent un pan de maçonnerie de petit et moyen appareil. Les matériaux sont comparables à ceux de l'UC GM37. Au-delà, on retrouve le grand appareil de façade (UC GM42). Au sud, une dernière césure annonce un appareil régulier de tout petits moellons (UC GM44). Cet appareil se poursuit sur les parties hautes de la tour, surmontant les UC GM41, GM42 et GM43.

Dans la pièce installée au rez-de-chaussée (n°103), un enduit masque la quasi-totalité de l'appareil mais laisse accessible une portion de maçonnerie comprenant deux unités de construction distinctes. L'UC GM90, hétérogène, est constituée par un appareil de moellons hétérométriques pris dans un mortier roux très grossier à granulats alluvionnaire centimétrique et nodules de chaux. À droite, un alignement vertical de pierre de taille indéterminé forme césure. Ces blocs sont taillés dans un calcaire oolitique et bioclastique lité alors que la maçonnerie est constituée de tout-venant et TCA... Sur la droite de cette césure, se développe un second appareil plus régulier, fait de moellons et TCA (UC GM91). L'encadrement de la porte n'est pas traité en pierre de taille comme celui de toutes les ouvertures déjà vues dans le châtelet. Le linteau est surmonté d'un arc de décharge clavé. De nombreux matériaux

constituent cet ensemble : calcaire oolitique, calcaire micritique vert, déchets de taille et même quelques carreaux de pavement autour de la porte.

À l'étage, dans la pièce n°203, le parement est peu organisé, fait de moellons hétérométriques grossièrement équarris (UC GM46). Les deux ouvertures sont traitées en pierre de taille. Dans cette UC se retrouvent essentiellement des calcaires oolitiques et bioclastiques grossiers, des calcaires à lits de bioclastes grossiers mais aussi un calcaire micritique et oolitique, un calcaire verdâtre micritique, quelques briques et un calcaire rouge oolitique uniquement mis en œuvre sous forme de plaquettes. La pierre de taille est toujours en calcaire oolitique et bioclastique lité. Parmi ces éléments, on retrouve de nombreux blocs bretturés, soit issus de remplois ou de déchets de taille.

Ce parement est perturbé au sud-ouest par une petite unité de briques correspondant à une cheminée et son conduit d'évacuation.

○ *Les espaces connexes*

Accolées au sud des deux tours, deux pièces encadrent le passage central : il s'agit de la pièce n°104 et de la pièce n°106, précédée d'une alcôve.

Malgré son espace restreint, plusieurs unités constituent la pièce n°104, trahissant plusieurs états d'une construction méconnue (Fig. 229). Le parement méridional est composé d'un appareil grossier de blocs hétérométriques lié par un mortier roux visible au fond des joints (UC GM78). Sauf un calcaire oolitique et bioclastique utilisé pour les pierres de taille de la porte vers la cour, les moellons sont faits dans un calcaire pelmicritique beige clair.

La liaison avec le mur en retour à l'ouest est masquée par un enduit, mais l'appareil observé sur ce second parement diffère par sa plus grande régularité dans la taille des blocs (UC GM80). Pourtant, mortier et pierres de construction sont les mêmes.

À l'est, le parement est marqué en son centre par une grande césure verticale : sur sa gauche, l'appareil, homogène et grossièrement assisé, est composé d'éléments très bioclastiques, de calcaire micritique verdâtre et de TCA (UC GM83). Sur la droite de la césure, l'appareil devient plus hétérogène, les moellons sont de plus gros volume et simplement constitués de calcaire bioclastique avec quelques rares TCA (UC GM84).

De l'autre côté du passage et à l'arrière de la tour orientale, la petite pièce est précédée par une alcôve largement ouverte au sud. Le mur de fond de cette dernière est constitué d'un appareil grossier fait de moyen et grand appareil de pierre de taille rejointoyés (UC GM108). On retrouve un calcaire micritique à bivalves, un calcaire bioclastique parfois lité, un calcaire

rouge oolitique, et quelques TCA. La porte située sur la gauche du parement est construite en pierres de taille dans un calcaire bioclastique lité fin. Elle est décorée d'un chanfrein terminé par un congé pyramidal.

Les deux murs en retour (UC GM109 et GM110), formant l'alcôve et soutenant une arche segmentaire, sont chaînés au mur de fond. Ils sont constitués d'éléments de pierre de taille, en calcaire bioclastique parfois lité, avec quelques éléments de calcaire vert micritique et quelques TCA. La mise en œuvre est assez grossière et les joints sont larges. À l'est, on remarque dans les maçonneries un élément de remplissage de type claveau, installé dans les parties basses (UC GM109). Sur le parement occidental (UC GM110), au niveau de l'angle avec le mur nord, l'appareil n'est plus constitué que de tout petits éléments pour assurer la jonction avec les blocs du piédroit de la porte formant retour. On remarque, enfin, sur de nombreuses pierres de taille de ces deux unités, des marques lapidaires aux formes géométriques variées (Fig. 238, 239).

Dans la pièce n°106, on retrouve le revers du parement n°108. Toutefois, une césure verticale marque la rupture de cet appareil de gros éléments, et annonce une maçonnerie beaucoup plus régulière de petit et moyen appareil en calcaire pelmicritique et/ou bioclastique (UC GM112). Cet appareil se poursuit dans l'ébrasement d'une petite baie percée dans le mur en retour à l'est et appuyée contre cette UC GM112.

Les moellons du parement oriental sont de petit volume, assez allongés et liés par un mortier roux pulvérulent à granulats alluvionnaires et nodules de chaux (UC GM115).

L'appareil se poursuit sur le mur nord (UC GM116). Au centre du parement, une césure verticale marque un changement net d'appareillage et d'alignement puisque le mur suit alors un axe nord-est/sud-ouest. Là, les maçonneries deviennent très grossières, noyées dans un mortier roux à gros granulats alluvionnaires disposés sur un mortier orangé, pulvérulent, contenant des nodules de chaux (UC GM114). Cette UC vient s'appuyer à l'ouest sur un pan de mur en petit et moyen appareil et le départ d'un arc dont ne restent que deux claveaux (UC GM113).

#### *o Le passage*

Le passage, situé entre les deux tours et leurs annexes, reste aujourd'hui l'accès principal du château. Fermé à l'extérieur par une grande porte charretière, son long passage voûté est largement ouvert sur la cour intérieure. L'intégralité de ses parements intérieurs est enduite et ne reste visible que la façade extérieure logée entre les deux tours. Son appareil se distingue bien de celui de ces deux dernières, sans pour autant qu'il n'existe de césure entre les

différents éléments. Alors que les tours sont en grand appareil parfaitement lisse, l'entre-deux a été mis en exergue avec un appareil à bossage. Le matériau de cet appareil est cependant identique à celui choisi pour le grand appareil du reste du châtelet, à savoir un calcaire oobioclastique à litage de bioclastes parfois grossiers.

#### *C.I.3.4. L'aile orientale*

À cause de l'ampleur des surfaces recouvertes soit par des enduits (extérieur et intérieur), des boiseries ou papiers peints, l'identification des différentes unités de construction, des matériaux et l'observation de leur mise en œuvre a été extrêmement lacunaire. Hors quelques zones épargnées (ou re-découvertes), l'essentiel de l'information provient des ouvertures et autres éléments de grand appareil.

##### *o Les extérieurs*

Totalement recouverts de plusieurs strates d'enduits, les extérieurs du corps de logis ne peuvent que donner quelques informations ponctuelles sur les différentes ouvertures et aménagements spécifiques (escaliers à vis, contreforts – Fig. 230).

Complètement aveugle aux deux extrémités du L, au nord et à l'ouest, le rez-de-chaussée est cependant très ouvert tant sur la cour que sur l'actuel jardin, et le style des ouvertures est assez variable. Toutes les pièces du rez-de-chaussée ont un accès direct sur la cour, soit via de petites portes décorées d'un chanfrein sur congé dont le motif varie légèrement, soit dans le cas du grand hall d'escalier (n°112) et du salon à l'extrémité de l'aile sud (n°122), par deux grandes portes-fenêtres. L'encadrement de ces deux ouvertures, peu homogène, associe des pierres bretturées et décorées de chanfreins et feuillures en partie haute, linteau cimenté et pierres bouchardées en partie basse. Dans les pièces sans porte-fenêtre, l'éclairage est assuré par des baies hautes, à meneau simple ou meneau et traverse, tous chanfreinés. L'ensemble de ces éléments a été taillé dans un calcaire oobioclastique massif et à litage bioclastique grossier.

Côté jardin, la façade est régulièrement percée de grandes fenêtres dont l'encadrement en pierre de taille est systématiquement bouchardé et complété d'une feuillure (Fig. 211). Au sud, ainsi qu'au niveau du hall d'entrée de l'aile orientale, ces fenêtres sont remplacées par de grandes portes-fenêtres. Là encore, une feuillure agrémenté les encadrements de pierres de taille bouchardées. Deux portes se démarquent de cet ensemble : il s'agit d'une petite porte murée, au niveau de la première pièce (n°110), ainsi que la grande porte au bout du couloir n°120. La première, surmontée d'un arc segmentaire, a un encadrement en pierre de taille

bretturé. La seconde a fait l'objet d'un décor particulièrement soigné associant sur tout le pourtour rectangulaire de la porte une succession cavet/tore finement sculptée. Comme la précédente, cette porte a été réalisée dans un calcaire bio-oolitique à litage de bioclastes grossiers, taillé à la brettüre.

Au premier étage, toutes les baies sur cour sont identiques : leur encadrement en pierres de taille bretturées est décoré d'un cavet complété d'une feuillure. Les négatifs de meneaux et traverses sont partout lisibles. Une corniche court sur toute la longueur des façades, au niveau de l'appui des baies. Sur les façades tournées vers les extérieurs, si les baies restent identiques dans les grandes lignes, c'est à présent un simple chanfrein qui en décore le pourtour. Une seule baie diffère de cette unité : à l'extrémité nord de la façade est, l'encadrement de la dernière baie est bouchardé et à simple feuillure.

Au niveau des galetas\*, on retrouve la même unité avec de petites baies presque carrées, décorées d'un cavet et d'une petite feuillure. L'appui de ces baies est également soigné avec tore souligné d'un listel. Comme à l'étage inférieur, les baies des façades extérieures sont également moins complexes et sans aucun appui. Leur encadrement reste finement bretturé. On retrouve pour la totalité de ces baies, des calcaires oobioclastiques massifs et souvent lités.

Ailleurs, les maçonneries ne sont visibles que rarement et sur de trop petites surfaces pour décrire véritablement l'appareil. Les quelques moellons entraperçus sont assez grossièrement équarris et noyés dans du mortier orangé à granulat alluvionnaire *infra* centimétrique et nodules de chaux (UC GM133). On retrouve généralement des calcaires pelmicritiques, des calcaires oobioclastiques grossiers parfois lités, mais aussi des calcaires verdâtres micritiques. Enfin, au bout de l'aile méridionale, le chaînage d'angle nord-ouest est encore partiellement visible dans les lacunes de l'enduit de façade. Le chaînage est construit en grand appareil taillé dans un calcaire oolitique à lits de bioclastes grossiers, layé à la brettüre (UC GM130). Cette unité s'étend au-delà du chaînage et comprend la petite porte murée.

Les deux escaliers à vis semi hors-œuvre (Fig. 230), de même que l'échauguette de l'angle sud-est (n°309), sont aussi accessibles à l'analyse tant à l'intérieur que sur leurs façades sur cour. Dans tous les cas, la construction est homogène, en grand appareil de pierre de taille à joints très fins. Le seul matériau employé, que ce soit pour les murs de cage ou les nombreuses portes ou fenêtres, est un calcaire oobioclastique lité.

Enfin, le contrefort de l'angle sud-est, soutenant l'échauguette, comme cette dernière sont également construits en grand appareil de pierre de taille (UC GM132). Toutefois, même s'il

contient majoritairement ce calcaire oolitique et bioclastique, on y retrouve aussi un calcaire micritique ou pelmicritique, parfois oolitique. Sur le contrefort, comme sur le mur de cage de l'escalier à vis nord, on retrouve des marques lapidaires géométriques (Fig. 238, 239).

○ *Le rez-de-chaussée*

Sur l'ensemble du corps de logis, le mur intérieur nord, au rez-de-chaussée (pièces n<sup>os</sup>109, 110 et 112), est l'un des rares qui ne soit pas masqué par des enduits, des boiseries ou des papiers peints. Si son parement méridional est masqué partiellement depuis l'installation de la montée d'escalier moderne, son parement nord est totalement lisible depuis les deux petites pièces ménagées dans cette extrémité nord de l'aile (n<sup>os</sup>109 et 110), bien qu'un rejointoyage au ciment empêche toute observation des mortiers. Sur plus de la moitié de ce parement, la maçonnerie est constituée d'un appareil très régulier de moellons de petit appareil entrecoupé par trois assises de moellons de moyen appareil, au-dessus de deux mètres (UC GM119). Dans cette unité de construction homogène, deux ouvertures sont traitées en pierre de taille de gros volume : une porte surbaissée et le reliquat d'une grande porte charretière partiellement démontée (Fig. 231). Le linteau de la porte surbaissée se situe à 1,27m du niveau de sol actuel. Il est soutenu par deux coussinets massifs, à deux facettes légèrement creuses.

Un seul matériau a été utilisé, que ce soit pour les éléments de très grand appareil ou les petits moellons : il s'agit d'un calcaire beige, micritique à pelmicritique. Les moellons sont grossièrement dressés au pic, alors que les pierres d'encadrement des baies conservent encore les traces de brettage ou de gradine.

À l'extrémité orientale, au-delà d'une grande césure verticale, l'appareil se désorganise nettement et est alors constitué de moellons à peine équarris et grossièrement assisés (UC GM120). On retrouve un dérèglement similaire au niveau de l'introduction de l'escalier à vis dans l'angle de la pièce (UC GM117 et GM118) qui interrompt le développement de la grande porte charretière. Dans ces deux unités de construction distinctes, c'est un calcaire roux, pelmicritique, qui a été choisi.

À proximité de ce mur, sur le parement oriental en retour (pièce n°110), une porte mène à un petit réduit ménagé dans l'épaisseur du mur. Surmonté d'un linteau plat, son encadrement de pierre de taille est intégralement bretturé. Elle correspond à la petite porte murée vue sur la façade extérieure (UC GM121).

Au rez-de-chaussée, un second secteur permet une analyse fine : il s'agit des parements ouest et est du couloir n°120, à l'extrémité sud du corps de logis. Bien que des boiseries en masquent les parties basses, les parties hautes sont visibles quoique totalement jointes au

ciment. Le parement occidental, loin d'être homogène, est marqué par de nombreuses césures et reprises en sous-œuvre. L'UC GM134 est constituée de moellons hétérométriques grossièrement équarris et mis en œuvre selon une horizontalité relative. Les matériaux semblent assez homogènes puisque l'on retrouve seulement un calcaire oolitique jaune dolomitisé. Sur la gauche du parement, on aperçoit la partie supérieure d'un linteau par ailleurs totalement masqué par les boiseries. Ce linteau est compris dans l'UC GM134. Le calcaire oolitique et bioclastique de cet élément comporte des traces de bretturage fines et a été recouvert par un lait de chaux puis diverses couches d'enduits.

Autour de la porte centrale, deux césures délimitent l'UC GM135 résultant du percement du mur pour l'installation *a posteriori* de la porte. Dans cette UC, on retrouve de la brique cantonnée aux abords du linteau et un calcaire micritique à pelmicritique légèrement bleuté.

Sur la droite du parement, une dernière porte permet d'accéder à l'escalier à vis situé à l'arrière (n°121). Au droit de son piédroit gauche, une césure est visible et descend jusqu'au linteau. Elle délimite l'UC GM136 composée d'un appareil plus désorganisé de moellons allant du moyen appareil à la pierre de calage. Le linteau est constitué d'un calcaire fin, oolitique jaunâtre. D'abord bretturé, il a ensuite été piqueté. Autour de ce dernier, les maçons ont utilisé des briques de petit module pour conserver l'horizontalité de l'appareil. Les pierres de construction ne semblent pas différentes de celles de l'UC principale.

À l'extrémité sud, enfin, une césure complétée d'un décalage marque l'introduction de la grande porte-fenêtre dans le mur en retour (UC GM137).

De l'autre côté du couloir, le parement visible est beaucoup moins complexe : seule l'extrémité sud est marquée par un désaxement du parement permettant de rejoindre l'ouverture au bout du couloir. Ce désaxement ne semble toutefois pas marqué par une véritable césure, certaines assises semblant continues. Le rejointoiement au ciment empêche cependant une véritable observation. Sur l'ensemble du parement, l'appareil est constitué de petits moellons équarris, mis en œuvre en assises régulières de hauteurs alternées (UC GM138 et GM139). Ont été utilisés un calcaire oolitique jaunâtre dolomitisé, un calcaire fin bioclastique et un calcaire micritique à pelmicritique bleuté, que l'on retrouve en abondance dans l'extrémité sud désaxée. Outre ces matériaux, quelques éléments de briques ont été repérés à l'aplomb du linteau de la porte centrale et au-dessous des poutres du plafond. Enfin, plusieurs éléments de remplois complètent ce tableau, disséminés dans les maçonneries : il s'agit d'abord d'un moellon circulaire mais aussi de blocs plus informes comportant des traces de bretturage.

Il faut encore mentionner la cheminée monumentale installée dans le hall du logis (n°112 – Fig. 232). Bien que l'on sache qu'elle a été déplacée depuis la grande salle de réception (n°201), elle reste intéressante du point de vue de ses matériaux. L'ensemble de ses éléments, que ce soient les piédroits en colonnettes engagées ou les chapiteaux historiés, ont été taillés dans un calcaire fin, massif et oobioclastique.

○ *Le premier étage*

Si l'ensemble du premier étage n'a pu se prêter à l'analyse, il faut cependant mentionner les différents points d'observation des enduits peints : dans l'aile en retour au sud, sur les murs des pièces n°221 et 224, on peut encore voir de larges surfaces d'un enduit peint vert sombre, sur lequel sont déclinées plusieurs variations de P et M majuscules entrelacés de chardons ou de marguerites en boutons (Fig. 233). Dans ce secteur, on note également la présence d'une porte décorée d'un tore sur base prismatique. Sur le linteau et une partie des piédroits, on devine encore des traces d'enduits peints dans des tons de rouge et de vert ou bleu ainsi qu'une marque lapidaire en forme de A. De même, dans le grand couloir qui longe la façade sur cour, des enduits peints ont été découverts en haut des murs de refend de la zone 214. Le décor y est de fleurs jaunes peintes sur un fond vert.

Dans la pièce n°211, à l'extrémité nord de l'aile, une petite porte dans l'angle sud-est de la pièce permet d'accéder à un réduit aveugle ménagé dans l'épaisseur de la façade orientale (Fig. 233). Les parois intérieures et le plafond semblent être constitués de pierres de taille de très grande dimension, toutes bretturées.

○ *Les galetas*

Contrairement à l'étage inférieur, toujours habité, les galetas ne servent plus aujourd'hui que de grenier où les différents aménagements sont nettement plus accessibles. L'étage est divisé en grandes pièces traversantes, desservies par les deux escaliers à vis. Sauf la pièce n°312, ces pièces sont toutes chauffées par une grande cheminée en pierre de taille dont le manteau plus ou moins décoré de tores est porté par des corbeaux de pierre (Fig. 235).

L'organisation de ces espaces est assez répétitive. Côté cour, les pièces sont toutes éclairées par une petite baie rectangulaire à coussiège. L'ensemble de ces éléments est systématiquement en pierre de taille bretturée et les marques lapidaires sont assez nombreuses (Fig. 238, 239). Les aménagements sont toutefois moins homogènes sur les façades extérieures. Dans les pièces n°306, 307, 310, 311 et 312, on retrouve les mêmes petites baies rectangulaires dont l'ébrasement intérieur, large de 135 cm, descend jusqu'au sol sans

aménagement de coussiège. Sur la plupart de ces ouvertures, on retrouve des marques lapidaires aux motifs comparables à celles des parements opposés (Fig. 234). À l'autre extrémité de l'aile, au nord, on retrouve une baie construite sur le même modèle, mais dont l'appui a été abaissé et remplacé par une pierre bouchardée. Sur la droite, des fissures de l'enduit dévoilent l'encadrement d'une baie bouchée. Cette ouverture, dont l'encadrement de pierre de taille est chanfreiné, semble large de 80 cm. Les trois pièces du centre de l'aile (n°303 à 305) sont, elles, totalement aveugles vers l'est, mais conservent les vestiges de plusieurs aménagements murés (Fig. 236). Dans la première pièce (n°303), deux baies ont été bouchées. Au centre du parement, se trouve une baie étroite (80 cm) alors qu'à l'extrémité sud la seconde baie est plus large (134 cm). Si leurs encadrements ont tous deux été réalisés en pierres de taille bretturées, dans un calcaire oobioclastique massif, seule la petite ouverture centrale est décorée d'un chanfrein sur congé mouluré. La seconde, par contre, comporte deux marques lapidaires visibles (Fig. 238, 239). On retrouve, dans la pièce n°304, une organisation similaire. Le centre du parement est occupé par une large baie (135 cm), dont l'encadrement descend à 12 cm du sol. Cet aménagement est construit en pierres de taille bretturées, en calcaire oobioclastique blanc. Sur l'une de ces pierres, on retrouve une marque lapidaire en triangle. Comme dans la pièce précédente, la seconde baie est plus étroite (72 cm) et son encadrement, en pierres de taille bretturées, s'interrompt à 21 cm du sol actuel. Il est également souligné d'un chanfrein terminé par un congé mouluré. Le mur de refend, et notamment la porte de communication entre cet espace et la pièce adjacente (n°305), prend appui sur le linteau de cette première baie. L'importance des enduits ne permet toutefois pas d'observer les relations entre les différentes maçonneries. Dans la troisième pièce (n°305), on ne retrouve pas exactement la même organisation que dans les deux précédentes. Sur la gauche du parement, se trouve une porte dont l'encadrement de pierre de taille ressemble aux deux baies chanfreinées des pièces précédentes. Sur la droite du parement, l'ouverture n'est bouchée qu'en profondeur, ce qui permet d'observer la morphologie de l'ouverture. Il s'agit d'une petite fenêtre à ébrasement intérieur. Côté pièce, elle est large de 80 cm et son encadrement descend jusqu'à 23 cm du sol actuel. L'ouverture extérieure est réduite à une petite baie rectangulaire de 47 cm de large. Ces deux éléments ont été réalisés, comme l'ensemble des précédents aménagements, en calcaire oobioclastique massif, taillé à la bretture.

Entre tous ces espaces, les circulations sont rejetées sur les extrémités des murs de refend, les murs de façades servant parfois de piédroits. Toutes ces portes sont construites en pierres de

taille bretturées, taillées dans un calcaire oobioclastique massif. Malgré ces similitudes, toutes ne sont pas faites sur le même modèle. Parmi celles dont l'encadrement est encore visible, seules deux portes sont décorées d'un chanfrein. Il s'agit de celles, côté cour, entre les pièces 303 et 304 et entre les pièces 305 et 306. Les autres portes dont on a pu observer l'encadrement sont à arêtes vives, et, à l'est, systématiquement complétées d'une feuillure. On note enfin des aménagements murés, aux extrémités du bâtiment, soit au bout de l'aile nord (pièce n°301), soit de l'aile sud (pièce 312), similaires dans leur encadrement comme dans leur position aux baies précédemment décrites.

○ *Éléments isolés*

Nettement plus accessibles que les parements, les encadrements de baies traités en pierre de taille et les cheminées ont été épargnés par les enduits. Leurs relations avec les murs étant invisibles, l'observation des marques d'outils, des moulures, de l'organisation des éléments constitutifs des baies ou cheminées nous permet de les classer en plusieurs groupes. Les cheminées des pièces 109 et 117, les piédroits de la grande cheminée du hall, et toutes les cheminées des galetas sont homogènes tant d'un point de vue des traces d'outils (bretture) que du type de mouluration mais aussi du matériau : l'intégralité est taillée dans un calcaire beige, oolitique et bioclastique lité.

Ces mêmes remarques peuvent être faites sur la plupart des baies des rez-de-chaussée<sup>627</sup>, les baies sur cour et jardin des appartements et couloir du premier étage<sup>628</sup>, les baies sur cour et jardin des galetas<sup>629</sup>, les portes de circulation intérieure<sup>630</sup>. *A contrario*, et alors que la pierre utilisée reste un calcaire oolitique et bioclastique, plusieurs baies<sup>631</sup> sont tout ou parties taillées avec un outil différent : la boucharde.

Enfin, au rez-de-chaussée, dans l'actuelle cuisine, on remarque l'emploi d'un calcaire rouge à oolites et bioclastes blancs pour certains éléments précis : la pierre d'évier et le dallage.

---

<sup>627</sup> UC GM121, GM145, GM146, GM145 à GM147, GM149 à 151, GM153.

<sup>628</sup> UC GM156 à GM163, GM165 à GM167.

<sup>629</sup> UC GM173, GM178, GM187, GM190, GM196, GM174, GM175, GM181, GM182, GM184, GM185, GM200, GM212, GM213, GM216 à GM220

<sup>630</sup> UC GM134, GM164, GM170, GM172, GM177, GM183. (+ un groupe plus délicat, sans moulure, encadrement en pierre de taille bretturé, parfois avec une feuillure : UC GM180, GM188, GM189, GM198, GM222, GM223).

<sup>631</sup> UC GM125, GM122, GM140 à GM144, GM148, GM152, GM154, GM169, GM199.

C.I.4. ANALYSE DU BÂTI

Bien que les grandes lignes de l'histoire du château aient déjà été posées lors d'études précédentes<sup>632</sup>, nous avons jugé nécessaire d'affiner l'analyse des différentes unités de construction repérées. Regroupées en ensembles chronologiques cohérents, ces unités permettront ensuite d'analyser la répartition des matériaux en fonction des différents chantiers, de leurs logiques et commanditaires respectifs.

*C.I.4.1. Phasage et chronologie relative*

*o L'aile occidentale*

À l'ouest, le cellier constitue l'un des bâtiments les plus lisibles et, sans doute, des moins complexes. La salle inférieure, le cellier à proprement parler, constitue un ensemble cohérent, dont les murs sont chaînés les uns aux autres et sont homogènes tant du point de vue de la construction (nature des matériaux et mise en œuvre) que de celui du style des pierres de taille (UC GM01, GM03, GM09, GM57, GM60). Aucun hiatus, tant technique que stylistique, n'isole non plus le voûtement d'ogives (UC GM04 à GM08) du reste de l'espace inférieur.

À l'étage, les unités GM65, GM67 et GM69, dans le mur septentrional, posent question. Bien qu'aucune césure évidente n'isole ces unités du rez-de-chaussée du bâtiment, une légère différence dans le choix des matériaux et leur mise en œuvre soulève quelques doutes quant à leur datation.

Dans le reste du bâtiment, plusieurs césures signalent avec plus de clarté les transformations ultérieures. Au nord-est du cellier, à l'intérieur, l'angle de la salle voûtée et la retombée d'ogives sont masqués par un pan de mur de facture plus grossière (UC GM02 - Fig. 215c). D'après sa position et la logique des différents modules, il correspond à l'introduction de la grand vis contre le cellier préexistant. La césure, isolant l'escalier du reste du bâti, se poursuit à l'étage, entre les UC GM67 et GM68. La construction de cette grand vis a donc nécessité la destruction de l'angle nord-est sur toute la hauteur du bâtiment. De fait, les unités GM65, GM67 et GM69, qui posaient précédemment question, sont antérieures à cet aménagement. Reste à savoir si elles correspondent à la construction du cellier ou à une phase intermédiaire entre ce dernier et les aménagements postérieurs.

Au premier étage, sur les deux murs pignons nord et sud, on note diverses césures qui encadrent plusieurs aménagements de pierre de taille soigneusement taillés à la brette (UC

---

<sup>632</sup> e.g. BECK P. *et al.*, 2002.

GM66, GM72, GM76 et GM77). Au nord, l'UC GM66 correspond à l'introduction d'une grande baie à coussiège au centre du parement (Fig. 221), alors qu'au sud, le centre du parement est occupé par une large cheminée (UC GM72 et GM76 – Fig. 220b), et la circulation rejetée sur l'extrémité orientale du parement. Ces différents éléments, par la qualité des matériaux employés, les traces de bretturage entrecroisées et le style des éléments moulurés, semblent appartenir à la même phase de réaménagement que la grand vis.

Postérieurs à cette seconde grande phase d'aménagement, plusieurs transformations ont bouleversé les espaces et circulations, sans qu'il soit possible d'en déterminer l'éventuelle contemporanéité. Les deux murs gouttereaux du premier étage ont été doublés depuis l'intérieur par deux cloisons épaisses (UC GM63 et GM64) qui masquent les anciennes ouvertures. Il est probable que cet épaississement des murs gouttereaux coïncide avec l'abaissement de la toiture et l'installation d'une nouvelle charpente selon toute vraisemblance moins large que la précédente. Au sud, le parement a également subi d'importantes transformations, comme la condamnation de la porte située sur la gauche de la cheminée (UC GM71) et le démontage de la grande cheminée centrale (Fig. 220b).

◦ *L'ensemble nord : le châtelet d'entrée*

Il s'agit sans aucun doute de la zone la plus complexe et la plus mal comprise de cet ensemble castral. Les points d'observation sont particulièrement lacunaires, ne facilitant pas la compréhension de l'enchevêtrement de ces espaces divers et les relations avec les deux corps de bâtiments est et ouest que ce corps central met en relation.

À l'arrière de la tour orientale, le mur méridional de la petite pièce comprend une unité de construction en moellons bien assisés (UC GM112). D'après l'appareil, les matériaux et le plan des bâtiments, ce mur correspond à l'angle nord-ouest de la chapelle basse. La position des unités constituant les murs au nord-est (UC GM115) et son prolongement à l'ouest (UC GM111), montre que le reste de la structure est venu s'appuyer contre l'angle nord-est de la chapelle. Par ailleurs, sur le mur de façade sud (UC GM108) et dans l'alcôve à l'avant de la pièce, on retrouve des éléments de grand appareil de pierre de taille en calcaire oobioclastique lité, dressés à la bretturage et surtout riches en marques lapidaires rappelant de nombreux éléments vus notamment dans le corps de logis. Si le reste du rez-de-chaussée, de la tour comme de la petite pièce, n'est guère lisible, la liaison entre le débouché du petit couloir de la pièce 107 et le parement du passage permet néanmoins d'observer l'accolement de deux projets distincts, le premier lié à la desserte de la tour orientale, le second à l'habillement du passage entre les deux tours qui masque une partie de l'encadrement chanfreiné de la petite

porte. À l'opposé, la grand vis et son grand appareil de pierre de taille appartiennent au même ensemble que le parement extérieur des tours, sans qu'il soit cependant possible de déterminer s'il s'agit d'un placage en sous-œuvre ou d'une partie intégrante de la construction d'origine. Cette unité se poursuit également sur la façade méridionale de la pièce à l'arrière de la tour occidentale (n°104), logée entre l'escalier à vis, la tour et le passage. L'appareil et les décors de la grand vis se poursuivent sur la porte d'entrée de cette pièce. À l'intérieur, la voûte au dessin inexplicablement complexe semble correspondre à cet ensemble et prendre appui sur la tour. Le mur oriental, par contre, témoigne de remaniements qui restent encore à comprendre et la porte entre la tour et cette première pièce est l'une des rares de ce bâtiment à ne pas avoir d'encadrement de pierre de taille, contrairement à son homologue oriental. Le rez-de-chaussée de la tour, presque totalement enduit, dévoile un grand chaînage de pierre de taille (UC GM90) qui pourrait également correspondre à une organisation disparue. Il est donc assez vraisemblable que ce secteur ait été remanié lors de la construction de la grand vis à proximité.

Sur la terrasse au-dessus du passage, plusieurs césures se répètent sur les parements extérieurs des deux tours (Fig. 228). En vis-à-vis, deux fois deux coups de sabre verticaux semblent indiquer l'existence d'une cloison disparue entre les deux tours, dans le prolongement du mur de façade du passage du rez-de-chaussée (UC GM53). Cette cloison disparue marque la limite entre le grand appareil des tours (UC GM38 et GM42) et les petits appareils développés à l'arrière (UC GM36, GM41) sans qu'il soit possible de déterminer leur éventuelle contemporanéité.

○ *L'ensemble nord-est : les chapelles superposées*

Comme le cellier, de l'autre côté de la cour, cet espace est relativement plus aisé à analyser. La majeure partie de la construction, comprenant la salle basse, son voûtement et certains de ses aménagements (piscine, baie nord, portes sud et ouest) sont totalement homogènes (UC GM10, GM11, GM17, GM23, GM26 à GM29, GM31 à GM33). Les matériaux de construction et leur mise en œuvre restent uniformes sur l'ensemble de la construction et, à l'intérieur où les angles sont encore accessibles, les différents parements apparaissent parfaitement chaînés. Le type d'appareil, les matériaux et les traces d'outils rappellent en outre ceux des phases primitives du cellier de l'autre côté de la cour, alors que la tour orientale du châtelet et la pièce à l'arrière sont postérieures à sa construction.

Parallèlement à cette première phase très homogène, une seconde phase semble se dégager dans les parties hautes. Dans l'angle nord-est, le contrefort, l'échauguette et la petite pièce en

encorbellement (UC GM14, GM16) viennent visiblement prendre appui sur la construction sous-jacente (Fig. 223). Malgré les différences évidentes dans le gabarit des matériaux et leur mise en œuvre, ces éléments semblent totalement chaînés avec l'appareil de petits moellons qui complète la façade nord (UC GM15). Cette construction mixte, où les maçonneries de moindre importance sont en moellons d'assez petit volume, plus ou moins bien assisés, et les parties ostentatoires en grand appareil de pierre de taille, se retrouve dans la quasi-totalité de la pièce supérieure (UC GM204, GM206, GM207, GM208 et GM210). On retrouve, sur ces éléments de pierre de taille, un vocabulaire décoratif, des marques lapidaires et des traces de brettage entrecroisés déjà observés dans la grand vis, une partie des aménagements de la salle au-dessus du cellier et dans quelques espaces du châtelet d'entrée.

Cet espace a ensuite subi une succession de transformations. Dans un premier temps, et vraisemblablement avant la disparition de la couverture de la pièce, les deux grandes baies est et ouest ont été l'une bouchée et l'autre réduite à une fenêtre plus étroite à feuillure et volets (Fig. 226). Au XIX<sup>e</sup> siècle, un incendie a entraîné la destruction massive de l'étage : l'escalier à vis, le voûtement et les espaces au sud ont disparu. De ce fait, les différentes portes de communication méridionales ont été condamnées, alors qu'une porte a été percée au nord (UC GM205), pour permettre d'accéder à la terrasse via le châtelet d'entrée. Au cours des dernières années, la couverture disparue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle a été remplacée par un berceau de bois au-dessus de la pièce principale et la flèche en ardoise refaite au-dessus de l'oratoire.

○ *L'aile orientale : le corps de logis*

Dans ces espaces, encore habités, l'analyse a été très ponctuelle et ne permet pas un phasage rigoureux de l'ensemble de la construction.

Parmi les rares parements observés, un ensemble se démarque : il s'agit du mur de refend entre les pièces 109-110 et 112 (UC GM119, GM124 – Fig. 231). Le gabarit, la régularité de l'appareil et les matériaux qui composent ce parement le singularisent de tous les autres murs observés dans cette aile, alors qu'il s'apparente aux phases primitives du cellier et de la chapelle. Outre cette similitude avec les phases anciennes des autres bâtiments, plusieurs arguments structurels permettent encore d'en envisager l'antériorité à l'aile actuelle. La seule porte conservée dans son ensemble est plus basse que le niveau de circulation actuel, alors que toutes les autres portes du rez-de-chaussée, sans exception, correspondent au niveau de sol actuel. Par ailleurs, le développement du mur, à l'est comme à l'ouest, est interrompu par deux césures qui marquent le départ d'appareils plus irréguliers. À l'est, la césure est nette : elle s'étend verticalement sur toute la hauteur du parement visible et marque la limite entre

l'appareil décrit plus haut (UC GM119) et un appareil plus grossier, fait de moellons grossièrement équarris, mis en œuvre en assises pseudo-horizontales à joints larges (UC GM120). La chronologie relative entre ces deux pans de maçonnerie est assez difficile à établir, notamment en l'absence d'observation des joints et mortiers, tous repris au ciment. En suivant les lignes d'assises, on remarque que l'appareil central conserve une stricte horizontalité, alors que l'appareil qui se développe sur l'est de la césure n'est régulier qu'à l'approche du premier appareil et ses assises se désorganisent en s'éloignant de la césure. Ceci pourrait impliquer l'antériorité de l'appareil régulier, dont les assises auraient été grossièrement complétées *a posteriori* en suivant avec un respect relatif les assises préexistantes.

Côté cour, la césure est moins nette, puisqu'une armoire la masque partiellement. La chronologie relative entre les deux appareils visibles reste cependant plus aisée à déterminer, puisque la construction de l'escalier à vis nord a imposé le démontage de la grande porte charretière comprise dans l'unité centrale.

Le reste de la construction n'autorise pas un phasage précis du gros-œuvre, puisque, en grande majorité, seules les ouvertures en pierre de taille sont dégagées. Et, malgré les indices stylistiques qu'elles apportent, il est généralement difficile de dire si elles sont en place, installées en sous-œuvre dans une construction plus ancienne ou déplacées *a posteriori*. Malgré ces difficultés, nous pouvons cependant dégager un certain nombre d'observations :

- En premier lieu, et grâce aux similitudes de style, d'appareil, de traces d'outils et de marques lapidaires, se dégage un ensemble cohérent et varié d'aménagements en grand appareil de pierres de taille bretturées, dans un calcaire oobioclastique blanc et lité. Ce groupe comprend les deux escaliers à vis, l'échauguette d'angle et son contrefort, les cheminées en pierre de taille aux différents niveaux. Quant aux baies, côté cour, hormis les portes-fenêtres, la plupart des baies du rez-de-chaussée et toutes celles des premier et second étages semblent s'inscrire dans ce schéma. Côté jardin, par contre, l'ensemble est moins homogène et ne semble comprendre, au rez-de-chaussée, que la petite porte murée UC GM121 et celle au bout du couloir n°120 (UC GM137), mais dont la position reste douteuse. Dans les étages, et d'après le même raisonnement, nous pouvons comprendre dans cet ensemble les grandes baies du premier étage, qui semblent, comme sur la cour, avoir perdu leur meneau et traverse (UC

GM162, GM163, GM165 à GM169), ainsi que les huit petites baies à large ébrasement intérieur<sup>633</sup>.

- À la suite de ces baies, dans les galetas, un ensemble de baies murées dans les galetas 301 à 305 est moins évident à analyser. Par comparaison avec les petites baies précédentes, dont l'ouverture intérieure est large de 135 cm, et l'ouverture extérieure comprise entre 105 et 110 cm, on retrouve un format similaire dans le galetas n°301<sup>634</sup>, mais aussi dans les galetas n°303 et 304<sup>635</sup> (où le bouchage des baies s'étend jusqu'au nu du parement, mais laisse visible l'encadrement intérieur), alors que les autres ouvertures bouchées sont plus étroites, allant de 72 à 82 cm de large<sup>636</sup>. Par leurs dimensions, les ouvertures larges se rapprochent des fenêtres à ébrasement intérieur ouvrant sur l'est, et le traitement des encadrements à arêtes vives renforce cette ressemblance entre embrasures intérieures. Ces critères permettraient donc de les associer au premier groupe d'ouvertures<sup>637</sup>, dont l'homogénéité est renforcée par la présence localisée de marques lapidaires (Fig. 238, 239).

Les dimensions des baies étroites, elles, ne s'apparentent à celles d'aucune autre fenêtre, mais rappellent la largeur des portes de circulation intérieure entre galetas. Pour ces ouvertures, le traitement des piédroits et linteau n'est pas constant : dans le galetas n°305, la petite baie sud a des arêtes vives, un large ébrasement intérieur menant à une petite ouverture rectangulaire (largeur : 47 cm) à feuillure interne (UC GM181). Les piédroits de sa voisine (UC GM182), de même que ceux de la baie sud du galetas n°304 (UC GM184) ou de la baie nord du galetas n°303 (UC GM193), sont décorés d'un chanfrein retombant sur un congé mouluré. Dans le galetas n°301, la baie bouchée reçoit elle aussi un chanfrein, mais sa retombée n'est plus visible aujourd'hui (UC GM200). Ces différents éléments stylistiques permettent également d'apparenter ces baies au reste du groupe, et plus particulièrement aux portes qui sont les seules, dans ce bâtiment, à être décorées de ce type de chanfrein et congé.

- Le reste des baies donnant sur l'extérieur se distingue essentiellement de l'ensemble précédent par des piédroits et linteaux aux arêtes vives, l'absence stricte de marque lapidaire et les traces de boucharde. Sont concernées toutes les baies du rez-de-chaussée des façades sur jardin, les portes-fenêtres côté cour (issues du remaniement d'éléments anciens) et l'escalier monumental du grand hall d'entrée (n°112).

---

<sup>633</sup> UC GM174, GM175, GM212, GM213, GM216, GM217, GM219 et GM220.

<sup>634</sup> UC GM199.

<sup>635</sup> UC GM185, GM192.

<sup>636</sup> UC GM181, GM182, GM184, GM193.

<sup>637</sup> UC GM174, GM175, GM185, GM192, GM199, GM212, GM213, GM216, GM217, GM219 et GM220.

• Sur l'organisation intérieure des espaces et circulations, les informations sont encore plus lacunaires. D'après les plans des différents étages, l'espace est divisé par plusieurs murs de refend plus ou moins épais, d'axe est-ouest et compartimenté par de nombreuses cloisons légères. Dans les galetas, ces cloisonnements ne touchent que l'angle du corps de logis. Dans le reste des pièces, les enduits des murs (sur lesquels on remarque de nombreux graffitis médiévaux) ne gardent pas trace d'un négatif de cloison. Dans ces pièces, la cheminée occupe le centre d'un mur de refend et les circulations sont rejetées sur les extrémités. Parmi les portes, celles entre les galetas 303 et 304 (UC GM188) et 305 et 306 (UC GM180) appartiennent vraisemblablement à l'organisation ancienne de ces espaces : ce sont les seules qui soient décorées d'un chanfrein semblable à ceux vus au rez-de-chaussée. Quant aux autres portes, particulièrement celles qui longent la façade orientale, leurs encadrements présentent certains caractères anciens (taille à la bretture, pierre de taille, marques lapidaires, etc.) mais la sobriété de leur style les différencie nettement des deux portes UC GM180 et GM188. Cette organisation à deux portes à chaque extrémité des murs de refend semble cependant ancienne, puisqu'on retrouve aux deux extrémités du bâtiment des portes murées donnant accès de la même manière à des espaces disparus depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans les étages inférieurs, on retrouve une organisation plus ou moins semblable, particulièrement dans l'aile sud où les portes UC GM164 et GM170 montrent chacune des indices d'ancienneté : l'une avec un décor de tore sur base prismatique, enduits peints et marque lapidaire, l'autre avec la poursuite sur la totalité de son encadrement et de son embrasure de l'enduit peint vert à initiales des pièces 221 et 224. On retrouve également, aux extrémités de ces deux niveaux, des portes fonctionnelles, murées ou transformées en placard qui, comme dans les galetas, permettaient d'accéder aux espaces disparus.

#### *C.I.4.2. Éléments de chronologie absolue*

##### *o Phases anciennes (Fig. 237)*

Concernant les phases primitives du site, les archives n'apportent guère de données précises quant au statut exact du site, son organisation architecturale et les activités pratiquées. D'après l'étude des documents retrouvés, il a aussi été délicat de préciser l'origine du site et l'époque de la première implantation. À notre connaissance, le premier texte à mentionner ce site date de 1252 et le nomme simplement "maison de la grange"<sup>638</sup>.

---

<sup>638</sup> cf. *supra*. ADCO B11708 n°2 et ADSL H28 n°14 (FOUCHER M., 2012c, p. 134).

Malgré quelques divergences de style, de décor ou de matériaux, le cellier, la chapelle et le reliquat de mur sous l'actuel corps de logis n'en constituent pas moins un ensemble globalement cohérent, qui plus est en rupture nette avec le reste des constructions. Ce sont essentiellement des critères liés à la qualité et la mise en œuvre de l'appareil, la sobriété des ouvertures et des éléments de voûtement, ou encore l'utilisation du plein cintre qui permettent de relier ces trois constructions.

### *Le cellier*

L'espace est, rappelons-le, divisé en deux nefs de cinq travées par quatre colonnes alignées. Les ogives du voûtement retombent sur ces colonnes et sur des culots sculptés maçonnés dans les murs. Les murs nord et est sont percés de petites baies rectangulaires côté embrasure extérieure et en plein cintre côté embrasure intérieure. Un petit et moyen appareil régulier de nature mixte sert à la construction. À première vue, l'appareil, le style du voûtement, etc. rappellent la chapelle basse située de l'autre côté de la cour. Les différences sont pourtant nombreuses, tant du point de vue structurel (choix des matériaux, etc.) que du style. À ce propos, les deux programmes décoratifs sont strictement opposés : dans la chapelle, plusieurs des culots sont sculptés d'éléments figurés (motif floral, visage humain) et les clefs à la croisée des ogives sont finement décorées de motifs également figuratifs. Dans le cellier, tous les éléments, chapiteaux, culots et croisées d'ogives sont d'une sobriété stricte.

En cherchant des éléments de comparaison, il apparaît que l'architecture du cellier appartient à un type architectural déjà évoqué lors de l'étude du cellier de Gilly et de manière plus évidente puisque ce bâtiment reste plus homogène et moins remanié que celui de Gilly. Comme nous l'avons évoqué plus haut, de nombreuses salles semi-enterrées ou de rez-de-chaussée et voûtées d'ogives existent localement. Dans la plupart des exemples recensés, les voûtes d'ogives quadripartites retombent sur des colonnes et des culots, jamais sur des pilastres comme ici dans la chapelle. Sauf la salle basse du cellier du Petit Clairvaux (Dijon-21), où les ogives ont un profil torique aminci en amande<sup>639</sup>, le profil des nervures est régulièrement à pans coupés, plus ou moins aigus. Les meilleurs exemples se trouvent au bâtiment industriel de l'abbaye de la Bussière-sur-Ouche (21)<sup>640</sup>, dans le petit cellier de Clairvaux à Dijon<sup>641</sup>, le cellier de Maizière à Beaune<sup>642</sup>, ou encore dans le cellier du château de Gilly (cf. *supra*)... Dans ces constructions, les ogives retombent sur des colonnes circulaires, assez trapues,

---

<sup>639</sup> ROBLIN S., 1998, p. 227-253.

<sup>640</sup> D'AIRES X., 2000.

<sup>641</sup> CHABEUF H., 1901, p. 9-14.

<sup>642</sup> NICOLAS C., 2007.

coiffées d'un chapiteau formé d'un anneau torique surmonté d'une corbeille nue évasée vers le haut puis d'un tailloir octogonal. Si les colonnes de Germolles correspondent effectivement à ce schéma, leur chapiteau n'a qu'un lointain rapport avec ces exemples. Avec la même succession d'éléments, les chapiteaux de Germolles sont cependant plus trapus et leur corbeille est en octogone évasé. On retrouve ce type de chapiteau dans la salle basse sous l'hôtel Perreney de Balleure (23 place Bossuet, Dijon-21), où toutefois, ni les colonnes (octogonales), ni le décor géométrique, ni le voûtement ne correspondent strictement. Jamais, enfin, nous n'avons pu retrouver de culot présentant un motif identique à ceux de Germolles. Parmi ces diverses constructions, certaines ont fait l'objet d'analyses approfondies et leurs auteurs ont proposé des datations convergentes. Le bâtiment industriel de l'abbaye de la Bussière, tout d'abord, serait contraint dans une fourchette chronologique comprise entre l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>643</sup>. Le grand cellier de Clairvaux, à Dijon, lui serait quasiment contemporain : S. Roblin (1998) en situerait la construction entre les années 1200 et 1220. Le bâtiment de Germolles pourrait leur être contemporain et dater donc de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *La chapelle basse*

Le second bâtiment traditionnellement rattaché à la première phase du site est la chapelle basse, située de l'autre côté de la cour. Par le soin apporté à sa construction, cet édifice s'apparente effectivement au cellier alors qu'il diffère totalement du châtelet d'entrée ou du corps de logis.

Du point de vue strict de l'appareillage et des traces d'outils, on retrouve un mode de construction détaillé par B. Saint-Jean-Vitus dans sa thèse sur le bourg de Tournus (2006). Ces appareils de moellons réguliers et bien assisés se caractérisent également par une variation légère sur le gabarit des modules depuis le bas vers le haut des parements<sup>644</sup>, que l'on observe nettement sur le parement sud de la chapelle. Les exemples présentés dans cette étude se répartissent entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, l'utilisation systématique de la brette pour les éléments de pierre de taille, ainsi que la transition entre plein cintre et arcs brisés, rapprochent plus la construction de la chapelle des constructions de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le voûtement des deux travées de la nef ne diffère de celui du cellier que par la présence d'un arc doubleau sur pilastre séparant les deux croisées d'ogives et par les décors des culots et des

---

<sup>643</sup> D'AIRE X., 2000.

<sup>644</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 4, p. 183 et suivantes.

clefs. Les ogives conservent un profil rectangulaire à angle abattu, assez élancé. Par son plan à deux travées, la petite chapelle de Germolles rappelle des édifices comme la chapelle du doyenné clunisien de Mazille (71) dans lequel on retrouve deux croisées d'ogives séparées par un arc doubleau. Le système est cependant plus complexe à Mazille, complété par des arcs formerets et colonnes adossées. Le style décoratif est également plus abouti : les chapiteaux présentent des décors de têtes humaines, de larges feuilles étalées sur les corbeilles, où les détails et l'expression des visages sont à la fois réalisés avec une plus grande finesse et montrent une expressivité que les visages de la chapelle de Germolles sont loin de posséder. Enfin, le dessin des moulures des tailloirs est plus complexe. Cette chapelle, datée des années 1240-1250<sup>645</sup>, présente de grandes similitudes avec les grands ensembles sculptés du dijonnais ou de l'Auxois recensés par D. Borlée (1997). Si l'on retrouve à Germolles les grandes lignes de la statuaire et des décors architecturaux du XIII<sup>e</sup> siècle (chapiteaux à feuilles, têtes humaines, etc. – Fig. 224, 225), ce sont cependant les églises rurales ou de moindre envergure qui présentent un style plus comparable. Ainsi, le voûtement, les clefs ou les culots des bas-côtés de l'église Saint-Genest de Flavigny-sur-Ozerain vers 1250, ou les culots à tête humaine et yeux globuleux de l'église de Renèves (21) datés des années 1220-1240<sup>646</sup>, relèvent d'un style légèrement plus ancien que l'exemple précédent. Enfin, le culot prismatique de l'angle sud-ouest (Fig. 225), évoque strictement les culots du Petit Clairvaux de Dijon (1200-1220<sup>647</sup>) ou du cellier de l'abbaye de la Bussière-sur-Ouche (fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle<sup>648</sup>). Ces diverses datations, étalées entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et les deux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle tendent une nouvelle fois à marquer l'ancienneté (et/ou peut-être l'archaïsme) de la petite chapelle de Germolles.

#### *Un troisième corps de bâtiment*

Le troisième et dernier bâtiment qui paraît appartenir à ce premier groupe n'est que partiellement connu, puisqu'il est totalement noyé dans le grand corps de logis oriental. Seul un pan de maçonnerie est visible au niveau des pièces nord du rez-de-chaussée : il est percé d'une petite porte piétonne et d'une grande porte charretière, pour laquelle ne restent que les premiers claveaux totalement masqués par les aménagements modernes.

Face nord, la petite porte piétonne est surmontée d'un linteau plat soutenu par deux coussinets sobrement décorés (Fig 231). Face sud, l'arrière-linteau est constitué d'un arc segmentaire.

---

<sup>645</sup> GARRIGOU-GRANDCHAMP P., GUERREAU A., SALVÈQUE J.-D., 1999, p. 90.

<sup>646</sup> SAPIN CH., 1980 ; BORLÉE D., 1997, p. 93.

<sup>647</sup> ROBLIN S., 1998, p. 253.

<sup>648</sup> D'AIRE X. 2000.

D'un côté comme de l'autre, les arêtes des piédroits sont vives. Bien que l'association linteau plat/arrière-linteau clavé se retrouve dans toutes les phases de construction, le décor de cette baie n'a pas son pendant sur le reste du site où la présence de chanfrein est quasi-systématique. Quant aux exemples de coussinets, ils sont ici plus rares : on les retrouve d'abord à l'entrée de la chapelle avec un dessin particulièrement simple et sur plusieurs portes des escaliers à vis et du corps de logis où le profil de la moulure est beaucoup plus travaillé. Si la formule architecturale est déjà largement employée dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>649</sup>, elle perdure cependant largement au-delà<sup>650</sup>. La simplicité de son motif et l'absence de chanfrein rappellent cependant des exemples du XIII<sup>e</sup> siècle, comme au 6 rue Greuze à Tournus<sup>651</sup>.

Si la taille brettelée des pierres de taille écarte une construction trop précoce, l'appareil très régulier alternant moellons et moyen appareil évoque un mode de construction encore très régulier et soigné. Malgré les rejointoyages qui interdisent d'estimer réellement l'épaisseur des joints, l'appareil n'est certainement pas à joints fins. Cette caractéristique corrobore les premières impressions données par les traces d'outils (bretture) et le style de l'ouverture, en rappelant la chapelle située à proximité, ou encore la maison déjà évoquée du 6 rue Greuze à Tournus ou celle du 40 rue des Forges à Dijon<sup>652</sup>. Toutes sont datées de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

En dernier lieu, la question des niveaux de circulation dans ce bâtiment paraît renforcer l'hypothèse de sa précocité dans l'évolution du site. Le linteau de la petite porte se trouve actuellement à 127 cm du sol de la pièce alors que toutes les autres portes du rez-de-chaussée, sans exception, sont toutes de plain-pied avec le niveau de sol tant intérieur qu'extérieur. Sur le reste du site, les seules autres portes plus ou moins légèrement surbaissées sont celles de la chapelle basse et du cellier, soit les deux bâtiments du XIII<sup>e</sup> siècle.

○ *Phase II : La maison forte*

Tout aussi méconnue des textes que la phase précédente, cette seconde phase de construction est extrêmement délicate à distinguer de la phase postérieure. Son existence est supposée par les diverses mentions de maisons fortes dans les textes et les archives de la construction de Marguerite de Flandres qui empêchent d'imaginer un chantier à neuf de l'intégralité des bâtiments.

---

<sup>649</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3 p. 624

<sup>650</sup> GARRIGOU-GRANDCHAMP P., *et. al.*, 1997

<sup>651</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3 p. 624-625 et vol. 6 (ill. 290).

<sup>652</sup> D'après O. JUFFARD dans SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 4 p. 187.

Dans les bâtiments où les parements ont pu être observés, l'importance des enduits et autres revêtements, la fragmentation des zones d'étude ou encore la perte du cahier des premières années du chantier de Marguerite de Flandres ne permettent guère d'avoir une vision exacte de l'ampleur de la maison forte ni de l'étendue des aménagements postérieurs.

Les rares ouvertures qui semblent pouvoir être rattachées à cette phase de construction, comme la porte d'entrée du rez-de-chaussée de la tour orientale du châtelelet, ont un chanfrein et surtout un congé au profil comparable à bien des portes du corps de logis et même aux baies du logis du châtelain conservé dans la basse cour. Or, si le corps de logis ne permet pas de différencier les constructions de la maison forte de celles du château de Marguerite de Flandres, nous savons par contre que la construction du logis du châtelain a débuté en juillet 1388<sup>653</sup>. Ailleurs, ce type de moulures semble cependant avoir un succès assez long, puisqu'on en retrouve de nombreux exemples dans diverses maisons de Tournus ou dans le grenier de l'abbaye de Cluny, depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle jusque dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>654</sup>. Il est cependant troublant de noter que les exemples les plus récents de ce modèle, systématiquement évoqués dans la littérature, soient ceux de la maison du châtelain de Germolles. Est-ce à dire que le site de Germolles est le plus évident dans les études locales, ou plutôt que le château de Germolles est le seul exemple si tardif à présenter ce type de moulures ? Si la question nécessite certainement d'approfondir l'hypothèse du remploi, même au sein du chantier de Marguerite de Flandres, rappelons cependant l'exemple voisin du Cellier aux Moines de Givry, où la charpente, correspondant aux murs, était datée en dendrochronologie du début du XV<sup>e</sup> siècle.

○ *Phase III : Le palais de Marguerite de Flandres*

Malgré la présence des comptes de châtelainie et autres documents de l'administration ducale, les constructions réellement entreprises par Marguerite de Flandres restent délicates à cerner puisque les chantiers de la basse cour ou les travaux d'aménagement intérieur et de décoration sont les plus documentés. Toutefois, divers indices témoignent de l'envergure et de l'avancée du projet : dès 1382-1383, des fonds, encore peu importants, sont alloués au chantier<sup>655</sup> et l'année suivante, les comptes de la châtelainie de la Perrière-sur-Saône évoquent une importante commande de bois de charpente<sup>656</sup>. Deux ans plus tard, les tours de retrait des

---

<sup>653</sup> ADCO B4783.

<sup>654</sup> SAINT-JEAN-VITUS B., 2006, vol. 3 p. 681-682.

<sup>655</sup> BECK P. (dir.), 2002, p. 19-23.

<sup>656</sup> ADCO B5056, d'après P. BECK, 2002, p. 23.

chambres sont déjà terminées<sup>657</sup>. En 1387-1388, de grosses commandes de pierres sont effectuées, un engin de levage est installé dans la salle au-dessus du cellier pour la construction de l'échauguette d'angle et d'autres tours. Cette même année, d'autres engins de levage ("roues") et des gabarits pour les moulures sont livrés. Le clocher de l'oratoire est terminé dans le courant de l'année. Plusieurs vis, la galerie de l'oratoire, et la plupart des chambres sont déjà terminées puisqu'on installe les châssis des baies et divers meubles<sup>658</sup>, etc. L'année suivante, commencent les travaux de peinture de Jean de Beaumetz.

Parmi ces travaux, se trouvent toutes les commandes de bois, soit de charpente, soit de lambris : les datations dendrochronologiques entreprises dans les galetas par C. Locatelli et D. Pousset, lors de l'étude pluridisciplinaire dirigée par P. Beck (2002), permettent d'identifier les éléments encore en place comme ceux commandés lors du chantier de Marguerite de Flandres. Un premier groupe, issu des charpentes, a été abattu au cours de l'automne-hiver 1384-1385, secondant peut-être la commande passée en 1382-1383 auprès du châtelain de la Perrière-sur-Saône. Le second groupe, prélevé dans les éléments du lambrissage, est moins précisément daté, compris dans une fourchette entre 1385 et 1405. Il est assez bien corrélé aux différentes campagnes de lambrissage de 1387-1388 et 1399-1402<sup>659</sup>.

D'après la chronologie qui se dégage de cette énumération, il semble vraisemblable qu'au moins une partie du gros-œuvre existe déjà avant le début du chantier. Les premières années ne sont que peu subventionnées et, deux ans après l'acquisition, les charpentes sont posées, alors que de menus ouvrages de maçonnerie (oratoire, échauguettes, tours de retrait) sont en passe d'être finis.

Il en reste que peu de bâtiments conservés dont la construction est datée par ces textes : il s'agit essentiellement des deux échauguettes d'angle à l'est, dont celle de l'oratoire au-dessus de la chapelle. Grâce à ces éléments, deux groupes de constructions peuvent également être rattachés à cette troisième phase de construction :

- L'échauguette méridionale et son contrefort, comme l'oratoire et son contrefort, présentent un ensemble de marques lapidaires aux formes géométriques plus ou moins complexes (Fig.238, 239). Des marques identiques ou très similaires se retrouvent également sur tout un ensemble de structures en grand appareil de pierre de taille, comprenant les vis du corps de logis, les fenêtres et portes murées des galetas, l'aménagement du petit local à l'arrière de la tour orientale et la porte (UC GM164) au premier étage du corps de logis. Au-delà de ces

---

<sup>657</sup> ADCO B4781.

<sup>658</sup> ADCO B4783.

<sup>659</sup> ADCO B4783, 4787, 4788.

marques, ces éléments présentent tous les mêmes caractéristiques tant techniques (grand appareil, bretture, calcaire oobioclastique blanc) que stylistique (chanfrein et congés moulurés, tores, etc.).

- Les décors très élaborés de l'oratoire (Fig. 222d), mais aussi les moulures plus sobres des baies de l'échauguette sud-est permettent également d'associer à ces deux structures datées un second groupe d'aménagements. Pour une raison inconnue, ceux-ci ne portent aucune marque lapidaire. Dans l'oratoire, les décors de tores sur base pyramidale du petit placard de l'oratoire, les coussinets soutenant les linteaux, les clefs de voûte à feuilles de choux ou encore les tympan sculptés peuvent être non seulement rattachés à la porte UC GM164 et aux vis du corps de logis déjà évoquées, mais aussi à la grand vis entre le cellier et le châtelet (et par voie de conséquence au plaquage des tours du châtelet), à la grande cheminée (partiellement démontée dans le hall du corps de logis) et à la vis en grande partie détruite au sud-ouest du bâtiment des chapelles.

Aux éléments plus sobres de l'oratoire ainsi que l'échauguette sud, s'apparentent également l'ensemble des grandes fenêtres du premier étage (anciennement à meneau - Fig. 230) et celle de la grande salle au-dessus du cellier.

Tous ces éléments appartiennent selon toute vraisemblance au chantier de Marguerite de Flandres. La comparaison avec les éléments sculptés issus du chantier contemporain de la chartreuse de Champmol, notamment avec son portail encadré de tores sur bases prismatiques, tympan polylobés et décors de feuilles de choux corroborent pleinement cette première analyse. On retrouve également tout un vocabulaire architectural (grand vis) et décoratif (représentation du couple ducal, ostentation de la grand vis) mis en œuvre les années précédentes au Louvres, ou à Vincennes par Charles V, roi de France et frère de Philippe le Hardi<sup>660</sup>. Ces similitudes héritent non seulement d'un courant nouveau, mais sont surtout l'oeuvre d'un même architecte, Drouet de Dammartin, qui, après avoir travaillé à la grand vis du Louvre pour le roi, rejoindra son frère le duc pour participer à ses grands chantiers, comme la chartreuse de Champmol et le palais ducal de Germolles<sup>661</sup>.

○ *Transformations ultérieures : modernisations, destructions, restaurations*

Parmi les transformations ultérieures, les plus aisées à dater restent les reprises au niveau de la chapelle basse. Les archères canonnières et la chambre de tir installées dans la chapelle basse, correspondent sans doute à la mention du compte de construction de l'année 1470-1471 où il

<sup>660</sup> BOVE, 2009, p. 170 ; CHAPELOT J. 1994, p. 116-118.

<sup>661</sup> BECK P. (dir), 2002, p.10.

est commandé "XV canonières à double pertuis et autres ouvraiges nécessaires à icelles" pour lesquelles il faudra "tant percier les tours que murs pour asseoir la taille d'icelles canonières"<sup>662</sup>.

Dans l'aile du corps de logis, un ensemble d'ouvertures (portes, portes-fenêtres et fenêtres) constitue un groupe cohérent : il s'agit de toutes les baies à encadrement simplement rectangulaire, sans décoration, généralement complété d'une feuillure extérieure. La simplicité de leur encadrement et l'utilisation systématique de la boucharde les placent dans les aménagements modernes. Les différentes vues du site précisent même cette chronologie : ces ouvertures sont absentes des deux représentations de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et sont partiellement détruites lors de l'incendie de 1873 (UC GM20). Une seule vue malheureusement simplement datée du XIX<sup>e</sup> siècle, montre la façade orientale du château, régulièrement percée de ces grandes fenêtres depuis l'échauguette sud-est jusqu'à l'ancien oratoire de Marguerite de Flandres. Cette organisation régulière est interrompue par l'incendie de 1873 au cours duquel disparaissent un tronçon du corps de logis et l'étage au-dessus de la chapelle basse. Une étude de l'ameublement et de la décoration intérieure des appartements (papiers peints, etc.) permettrait de préciser cette grande phase de restructuration du logis.

Entre ces deux petites phases d'aménagement, les bâtiments ne montrent aucune construction majeure, ce que confirment tous les textes relatifs au domaine tant qu'il reste dans les propriétés royales. Les archives évoquent plutôt une longue phase de déclin au cours de laquelle plus personne ne semble réellement vivre dans le château et où les rares travaux qui y sont entrepris visent à sauver le bâtiment de la ruine plus qu'à entreprendre de quelconques transformations.

#### *C.I.4.3. Analyse du bâti, prospections géophysiques et restitution des espaces*

En complément de l'analyse de bâti, nous avons eu l'opportunité de réaliser une campagne de prospections géophysiques (radar, prospection électriques et magnétiques) sur l'ensemble des surfaces dégagées autour des bâtiments, mais aussi à l'intérieur de certains espaces. Les conclusions de cette campagne, réalisée en collaboration avec R. Steinmann (uB-ArTeHis) et M. Lavergne (uB-Master I AGES)<sup>663</sup>, apportent beaucoup à la compréhension du site en dévoilant quelques informations du sous-sol. Associée aux observations issues de l'étude de bâti, à l'analyse des textes relatifs aux origines du site puis aux nombreux chantiers, cette

---

<sup>662</sup> ADCO B4809.

<sup>663</sup> Pour les détails de la prospection géophysique, voir FOUCHER M., STEINMANN R., LAVERGNE M., 2012.

dernière source d'enseignements permet d'affiner la restitution des différentes phases d'occupation du site.

○ *Phase I*

*Le cellier*

Dans ce bâtiment, six profils radar ont été réalisés, à titre exploratoire, pour tester l'existence de structures plus anciennes. Pour ce faire, le cellier a été quadrillé avec deux profils dans sa longueur et quatre dans sa largeur (Fig. 240).

Plusieurs anomalies montrent des objets dont la réponse est caractéristique de canalisations (profils 29 à 32 et 24), alors que le profil 33, réalisé dans la largeur du cellier, dévoile en son milieu par une anomalie importante (B) typique, sur ce site, d'éléments maçonnés. D'après les propriétaires (M. Pinette, comm. orale), qui réalisent tous les ans des campagnes de fouilles pour retrouver le niveau de sol initial, cette structure serait un pertuis comblé. La présence de blocs dans ce comblement pourrait expliquer le signal typique d'une construction sur le profil radar.

Si ces objets enfouis sont bien des canalisations et un pertuis, leur usage pose question et une hypothèse voudrait que le sous-sol argileux<sup>664</sup>, qui plus est à proximité des douves, nécessite d'être drainé. Cette hypothèse est également corroborée par les conclusions d'O. Simonin (INRAP) qui a réalisé une tranchée de diagnostic sur l'extérieur du cellier, à partir du mur occidental et à travers la douve ouest<sup>665</sup>. D'après la stratigraphie, il observe un remaniement de la douve et son éloignement du cellier par l'installation d'un "cordon d'étanchéité" fait d'argile apposé sur le bord oriental du creusement (Fig. 298). Le cellier est visiblement sujet aux infiltrations d'eau au point d'entreprendre ces travaux extérieurs dans les douves.

*La chapelle*

Lors de la campagne de prospection géophysique, nous avons choisi d'écarter l'intérieur de la chapelle, puisque, aux dires des propriétaires, le sol de la pièce a été sérieusement remanié lors de l'occupation allemande. Toutefois, pour vérifier l'éventualité d'une sacristie attenante à la chapelle au sud, induite par la présence d'une petite porte murée dans le mur sud, plusieurs profils radars et électriques ont été réalisés entre le cellier et le sud de la chapelle. Sur les profils électriques (Fig. 242) et radar, deux anomalies se répètent dans l'alignement des murs de façade est et ouest de la chapelle et du corps de logis. Ils correspondent vraisemblablement

---

<sup>664</sup> D'après la carte géologique et les coupes électriques réalisées dans la cour (Fig. 242).

<sup>665</sup> SIMONIN O., 2008.

aux fondations de l'aile disparue entre les deux bâtiments. Le profil électrique CD dévoile un troisième massif de maçonnerie (anomalie "E") situé entre les deux murs est et ouest. Il pourrait s'agir d'un mur de refend intérieur, mais, d'après les autres profils plus au sud, l'anomalie ne se poursuit pas. Mis en perspective avec la coupe de la chapelle, il correspond à la porte bouchée de la première travée et donc pourrait être un petit aménagement annexe à la chapelle.

*Le corps de bâtiment méridional*

Complétant au sud l'ensemble de constructions primitif, le bâtiment méridional est déjà évoqué dans l'étude dirigée par P. Beck (2002). Sur le plan où les différentes phases sont représentées, les auteurs restituent un bâtiment totalement inscrit à l'intérieur des limites de l'actuel corps de logis et se développant jusqu'au second escalier à vis. Les critères ayant défini l'emprise et l'orientation du bâtiment, telles qu'elles sont proposées sur ce plan, ne sont toutefois pas exprimés dans le texte et nous n'avons pu retrouver lors de notre étude de terrain les indices qui ont conduit à cette interprétation. Au contraire, lorsque nous avons cherché à restituer la grande porte charretière, située à l'ouest de la petite porte, et aujourd'hui partiellement remplacée par l'escalier à vis nord, il est apparu que le bâtiment primitif ne pouvait s'inscrire dans ses limites actuelles et devait selon toute vraisemblance empiéter sur la cour impliquant de reconsidérer l'hypothèse initiale<sup>666</sup>.

De cette première constatation découle un certain nombre de questions relatives à l'économie du site et l'organisation des bâtiments. Si le bâtiment primitif n'est plus défini par les limites de l'actuel, rien n'interdit que son orientation ou sa morphologie aient été totalement différentes, la position du duo porte piétonne/porte charretière ne nous permettant pas de préciser si elles se trouvaient sur le pignon (comme dans les granges de la basse cour), ou sur le gouttereau (comme pour le cellier) (Fig. 237).

Pour tester cette hypothèse et tenter d'entrevoir l'économie générale du site avant les reconstructions postérieures, un volet de la campagne géophysique menée en 2011 a été spécifiquement consacré à la cour. Les résultats obtenus<sup>667</sup> ont été particulièrement intéressants et dévoilent l'absence de constructions sous la cour, si ce n'est l'existence d'une structure maçonnée dans l'axe du mur encore en élévation dans le corps de logis et d'un mur en retour (Profil radar n°18 – Fig. 241). Plus atténué, un troisième signal présent sur le profil N-S n°7 pourrait éventuellement correspondre au mur méridional du bâtiment. À ces

---

<sup>666</sup> FOUCHER M., 2011, p. 64-65.

<sup>667</sup> FOUCHER M., STEINMANN R., LAVERGNE M., 2012 p. 39-42.

structures, situées à même profondeur (>1m), correspondent une surface résistante qui semble être circonscrite entre les structures maçonnées et pourrait éventuellement indiquer l'ancien niveau de sol. Toutes ces structures sont unanimement scellées par un niveau épais, très hétérogène, qui les recouvre totalement. Cette dernière observation pourrait à la fois confirmer l'hypothèse du remblai et de ce fait imposer un terminus *ante quem* à ces structures enfouies.

Ces différents indices permettent d'envisager un ensemble cohérent : un premier mur, est-ouest, se situerait dans l'axe de la tour d'escalier à vis et du mur conservé, un second, d'axe nord-sud, se développe sur toute la moitié sud de la cour, un troisième mur, enfin, pourrait clôturer cet ensemble presque au droit de la porte n°147. Il pourrait s'agir là du plan du bâtiment, d'axe nord-sud avec un pignon principal au nord et percé des deux portes encore conservées. Lors des travaux postérieurs, cet ensemble aurait partiellement été démonté et la totalité de la cour remblayée.

Malgré ces nouvelles informations, la fonction de ce troisième bâtiment reste à déterminer. L'existence d'une grande porte charretière, impliquant le passage de véhicules, tend à démontrer l'usage agricole et/ou artisanal de tout ou partie du bâtiment. Pourrait-il alors s'agir de la grange qui a donné son nom au site tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle ?

*Essai de synthèse : la problématique des origines*

Malgré l'absence de données textuelles avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, ces trois bâtiments semblent légèrement antérieurs à l'acquisition de la "Maison de la Grange" par Guy de Germolles. Dans le flou qui entoure cet achat et les origines du site, la qualité de ces trois constructions, leur volume et la présence d'une chapelle, renouvellent la problématique sur l'origine de la maison forte.

Le cellier, et vraisemblablement le bâtiment méridional, trahissent avant tout le statut de centre d'exploitation domaniale des lieux. Le cellier en lui-même est d'assez grandes dimensions (195 m<sup>2</sup>) et peut se comparer en ces termes aux celliers déjà évoqués ci-dessus. Mais ces celliers assurent le stockage de denrées issues de domaines fonciers étendus, que ce soit en exploitation directe ou indirecte. Avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le foncier associé aux bâtiments de Germolles reste particulièrement méconnu, mais, lorsqu'il est inventorié en 1382, il comprend alors des fossés, des jardins, deux bergeries, un colombier, une grange,

plusieurs maisons dans la basse cour, un moulin à eau et diverses terres, parmi lesquelles le grand clos viticole<sup>668</sup>.

Outre cette question du volume, la construction du cellier, en terme de type architectural, renvoie à de nombreux exemples qui nous ont aidée à en préciser la datation et qui, pour la grande majorité, sont d'origine monastique (Cellier de Gilly, du Petit Clairvaux, de Maizières, etc.). Par ailleurs, et bien que l'architecture des trois bâtiments conservés n'induisse pas de formes ouvertement défensives, la surépaisseur des murs de contour du cellier et de la chapelle est peut-être le seul indice d'une première ligne forte (antérieure à la maison forte). Ces deux bâtiments, de même que le troisième édifice partiellement conservé, regardent vers l'intérieur de la cour et, pour deux d'entre eux, sont visiblement renforcés sur l'extérieur. Rejoints par un système de type courtine, voire un fossé primitif, ils formeraient alors une cellule fermée, centrée sur une cour, à l'image de ce que H. Mouillebouche<sup>669</sup> décrit comme des granges fortifiées. D'après ces observations, cette catégorie d'habitat fortifié a bien souvent une origine religieuse. On retrouve cette même organisation dans les doyennés de l'abbaye de Cluny<sup>670</sup>.

Parallèlement à ces questions, la présence d'une chapelle dans ce qui est jusqu'à preuve du contraire reconnu comme une simple maison, renforce les interrogations autour du statut primitif du site. D'après H. Mouillebouche, seuls les châteaux possèdent une véritable chapelle, les maisons fortes, quand elles ont un lieu de prière, sont plus généralement dotées d'un simple oratoire installé dans une pièce<sup>671</sup>. Mais rappelons, de surcroît, que la chapelle préexiste à la maison forte et ne fait d'abord partie que d'une maison avec cellier et grand bâtiment (grange ?).

Le dernier point qui pose question est d'un genre différent : il s'agit du toponyme de grange en lui-même, assez rare dans la documentation ancienne, quasiment absent avant l'émergence cistercienne au XII<sup>e</sup> siècle<sup>672</sup>. La base de données en ligne des CBMA (*Chartae Burgundiae Medii Aevi*), regroupant actuellement quelques 11 000 actes, permet d'illustrer à la fois la rareté du mot et son émergence tardive. Sur la totalité des actes enregistrés dans la base, le mot "*grangia*" apparaît seulement 107 fois et son dérivé "*grangiam*" 219 fois<sup>673</sup>. Le nombre d'occurrences reste donc assez faible, si l'on compare avec d'autres termes tel *castrum* (425

<sup>668</sup> BECK P., 2002. p. 16-17. ADCO B1088 fol. 32.

<sup>669</sup> MOUILLEBOUCHE H., 2002, p. 159.

<sup>670</sup> GARRIGOU GRANDCHAMP P., GUERREAU A. et SALVÈQUE J.-D., 1999.

<sup>671</sup> MOUILLEBOUCHE H., 2002, p. 397.

<sup>672</sup> Je remercie M.-J. Gasse-Granjean (UMR ARTeHIS-6298, Ingénieure de recherche CNRS) de m'avoir apporté cette précision.

<sup>673</sup> Dont 69 cooccurrences associées dans le même paragraphe au terme *grangia*.

mentions), "*aquis*" (748), "*capella*" (943), "*molendino*" (1052), "*pratis*" (1317), "*domus*" (2799), "*vinea*" (4538), "*villa*" (12 869), "*ecclesia*" (15 252)... Dans ces champs lexicaux du bâti, de la possession domaniale et du paysage agricole, la "*grangia*" est donc manifestement d'une relative rareté. Le terme, absent du dictionnaire latin-français de F. Gaffiot, renvoie à une unité de production mise en place dans le courant du Moyen Âge et d'après les occurrences de "*grangia*" référencées dans la base de données des CBMA, son apparition reste tardive : son emploi s'accroît nettement dès les premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle, à une époque où les moines et particulièrement les Cisterciens mettent en place leur réseau économique fondé sur les granges. Dans ces textes, la corrélation entre univers monastique et granges est manifeste puisque sur les 107 exemples de "*grangia*", 87 sont associées au terme "*abbas*", 92 à "*fratres*", 47 à "*monasterium*", 10 à "*religiosis*", 9 à "*cisterciensis*", 5 à "*abbatia*" et sur les 219 occurrences de "*grangiam*", 15 sont associées à "*religiosis*", 31 à "*cisterciensis*" et 210 à "*abbas*", etc. Ces associations renforcent l'idée d'une identité monastique marquée de la "*grangia*" qui, dans l'univers laïc, est encore rare à ces dates. H. Mouillebouche<sup>674</sup>, remarque également l'origine souvent ecclésiastique voire monastique des granges.

Cette dernière observation, associée aux remarques précédentes, participe d'un vocabulaire, tant sémantique, qu'architectural ou économique qui converge vers l'univers religieux et monastique. Bien qu'aucun indice ne rattache strictement la "maison de la grange" à l'univers monastique, une recherche en archives montre qu'elle s'inscrit dans un territoire largement occupé par diverses communautés monastiques. Le site le plus évident reste le Cellier aux Moines de Givry des Cisterciens de la Ferté, situé à quelques centaines de mètres du château de Germolles sur le versant méridional du Montadiot<sup>675</sup>. Parallèlement à cette propriété, les moines ont également un foncier étendu, comprenant notamment une maison à Mellecey et de nombreuses terres. Ils perçoivent également des impôts jusque sur les terres du futur château, où les moines de La Ferté prélèvent la dîme dans le grand clos viticole<sup>676</sup>.

En parallèle des biens dépendant de l'abbaye de la Ferté, l'une de ses filles, l'abbaye de Maizières, possède également un cellier sur Dracy-le-Fort<sup>677</sup>, dont le village n'est aujourd'hui séparé de Germolles que par la route D981. Mais d'après un texte de 1442 repris dans le

---

<sup>674</sup> MOUILLEBOUCHE H., 2002, p. 159-160.

<sup>675</sup> À 1,6 km à vol d'oiseau du château de Germolles et leurs deux domaines respectifs sont distants de moins de 600 m.

<sup>676</sup> ADCO B4781 et suivants. DUBY G., 1953 (rééd. 2000).

<sup>677</sup> NICOLAS C., 2007, p. 227-229.

cartulaire de l'abbaye de Maizières<sup>678</sup>, ce cellier pourrait correspondre à la "maison du Cloux du Buat" (le Buet). Cette propriété s'intercale entre, au nord, le clos du château de Germolles et, au sud, le bois aux moines appartenant à la Ferté depuis le XII<sup>e</sup> siècle<sup>679</sup>.

Si les recherches dans les fonds d'archives de ces différentes communautés ne permettent toutefois pas d'établir de relation directe avec la "maison de la grange", l'une des principales difficultés relève des problèmes de toponymie : avant le glissement du patronyme des futurs propriétaires vers le toponyme du château au début du XIV<sup>e</sup> siècle, il est délicat de reconnaître ce site dans les textes, alors que les toponymes existants semblent montrer une certaine élasticité.

L'extrême proximité entre les deux sites ouvre la voie à de nombreuses pistes quant à la genèse du site et ses singularités : le toponyme de "grange" a-t-il pu "déteindre" sur une maison installée à proximité d'un site monastique ? La "maison de la grange" faisait-elle partie d'un domaine monastique plus vaste ? Comment expliquer alors la transmission du bien, hors des propriétés monastiques, à des laïcs<sup>680</sup> ?

Pour poursuivre cette question, qui nous semble à la fois fondamentale pour l'histoire du site, mais aussi particulièrement intéressante en terme d'évolution de l'occupation du territoire, de processus d'implantation humaine (grange, maisons fortes, etc.), il resterait à poursuivre l'enquête dans les archives de l'abbaye de Maizières sur son domaine de Dracy-le-Fort/Le Buet.

○ *Phase II : la maison forte*

Bien que l'analyse du bâti ne permette pas d'analyse très poussée des vestiges, les différents documents textuels et figurés soulèvent quelques questions quant à la morphologie de la maison forte. Les deux dessins de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après Vivant Denon et l'abbé Buisson (Fig. 206, 207), dévoilent l'existence d'une structure au centre de l'aile sud. Selon le dessin copié d'après Vivant Denon, plus précis que celui de l'abbé Buisson, l'aile sud est visiblement agrémentée d'une haute construction sur sa moitié occidentale. Mais, contrairement aux tours des deux autres ailes qui leur sont adossées, cet élément est totalement dans-œuvre, *a minima* côté sud, où, strictement aligné il ne dépasse pas du nu de la façade. Malheureusement, il n'en reste rien dans les élévations conservées puisque le reliquat

---

<sup>678</sup> ADCO 1Mi479 T. VI.

<sup>679</sup> DUBY G., 1953 (rééd. 2000), textes n<sup>os</sup>193 et 194.

<sup>680</sup> À noter cependant que ces laïcs, Pierre Béraud et Guillaume Desrée ou leurs proches, apparaissent dans divers textes de l'abbaye de Maizières (1Mi474 – 1165 ; 1285).

de l'aile sud ne s'étend pas au-delà des quatre baies des galetas visibles sur les gravures avant cette fameuse tour.

En l'absence totale d'indice, il est difficile de définir la nature et surtout la date de cette construction. D'après les vues du château depuis le sud, l'angle sud-est du complexe castral a d'ores et déjà subi d'importantes altérations : l'échauguette sur angle est partiellement démantelée, les toitures de l'aile occidentale et de l'extrémité de l'aile méridionale ont disparu. Dans ces conditions, rien n'interdit que cette "tour" soit un ajout postérieur, pouvant par exemple être consécutif à la destruction de plusieurs pans de maçonnerie fragilisant le reste de l'édifice.

Plusieurs textes d'archives, toutefois, viennent apporter quelques nouveaux éléments de réflexion. Il s'agit d'un groupe de textes en lien avec les travaux de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, entrepris par Marguerite de Flandres. Entre le 24 avril et le 3 mai 1388, l'horloge de la duchesse est déplacée pour être installée dans la pièce située au-dessus de l'oratoire. Le texte précise qu'auparavant, cette horloge se situait, au sein du château, "en la tour quarrée devers Gevry"<sup>681</sup>. Nous pouvons raisonnablement supposer que l'appellation "Gevry" concerne le bourg de Givry, situé à moins de quatre kilomètres au sud du château. Le fait, en outre, que la tour mentionnée soit "quarrée" interdit de la confondre avec les échauguettes sur angles, dont les plans sont polygonaux. Selon cette hypothèse, donc, une tour de plan carré se situerait au sud du complexe castral. Ce qui pourrait correspondre à la structure vue sur la gravure de l'aile sud.

Le second texte, légèrement plus tardif, évoque les aménagements internes mis en place dans "deux chambres dessus les étuves en la tournelle du quarré des étuves"<sup>682</sup> en 1399-1400. Sur l'emplacement des étuves, les textes ne sont malheureusement guère précis. D'après les co-gérants du château, ces étuves se seraient trouvées au sud du château, au rez-de-chaussée des parties manquantes, soit à l'aplomb de la construction haute vue sur les gravures.

Selon cette interprétation des deux textes, une tour de plan carré dans-œuvre aurait occupé une partie de l'aile méridionale, formant un élément distingué du reste des constructions (Fig. 243). À son rez-de-chaussée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, se seraient trouvées les étuves et à l'étage des appartements.

La question de l'origine de cette tour noyée dans le reste du bâtiment demeure. Il est assez peu probable que l'installation d'étuves ait nécessité la construction d'une tour surélevée par

---

<sup>681</sup> ADCO B4783, fol. 12.

<sup>682</sup> ADCO B4787 fol. 2. BECK P. (dir.), 2002, p. 32.

rapport au reste des bâtiments : il est plus plausible que les étuves et les appartements aient été installés dans un espace existant. De même que l'on ignore l'organisation des lieux avant l'acquisition ducal, il est quasi-impossible de définir qui, de la tour ou des ailes du château, préexistait à l'autre, d'autant plus que divers éléments contradictoires sont à notre portée.

À part les deux mentions citées plus haut, les archives restent muettes quant à l'existence effective d'une telle structure. Ce fait peut ne relever que du simple usage médiéval de la terminologie qui ne voit l'usage du mot "tour" augmenter qu'à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, alors que beaucoup d'entre elles ont été construites au siècle précédent<sup>683</sup>. Lorsque le mot devient donc d'usage courant, le site de Germolles est vraisemblablement déjà transformé en "chastel" avec la morphologie qu'on lui connaîtra. La tour n'aurait donc plus été l'élément structurant de l'ensemble et n'aurait donc pu lui donner les caractéristiques et l'appellation de tour ou tour forte.

L'étude de ce secteur est extrêmement lacunaire puisque la zone centrale, où se trouvait la structure, a disparu et les murs des parties conservées sont enduits sur toute leur hauteur. La seule unité de construction observée est une portion du chaînage d'angle entre ce mur de refend et le mur en retour au nord, visible grâce à quelques lacunes dans l'enduit de façade. Les maçonneries observées sont constituées de pierres de grand appareil taillées dans un calcaire oolitique à lits de bioclastes grossiers, layé à la bretture (UC GM130). Cette UC s'étend au-delà du chaînage et comprend en outre l'encadrement d'une porte murée sur le mur nord. Là, les traces d'outils comprennent à la fois de la bretture, du pic et de la boucharde (cantonée au linteau).

Les relations entre ces maçonneries et le reste de la construction sont malheureusement invisibles, mais la présence d'un chaînage à cet endroit précis des bâtiments est une source de réflexion complexe. La présence d'un chaînage indique par essence l'angle d'une construction. Or, nous sommes ici au départ oriental de l'aile sud. Avant les destructions du XIX<sup>e</sup> siècle, cette aile se poursuivait, avant de former le retour clôturant la cour, donc sans interruption dans le plan. L'actuelle façade ouest est un mur de faible épaisseur, plus semblable dans ses proportions aux quelques cloisons internes en place qu'aux murs gouttereaux et pignons. Ce mur est percé aux deuxième et troisième niveaux par d'étroites portes déportées vers les angles, toutes murées (Fig. 233). Ces ouvertures n'ont pu fonctionner que lorsque le bâtiment se poursuivait vers l'ouest et rappellent le système de circulation assez bien conservé par endroits, fait de petites portes aux extrémités des murs de refend. Leurs encadrements, plus ou

---

<sup>683</sup> MOUILLEBOUCHE H., 2002, p. 104.

moins visibles, montrent des traces de brettage dont l'usage est systématique dans les états médiévaux du site. La porte du second niveau est même décorée d'un chanfrein (UC GM172), comme de nombreuses portes du rez-de-chaussée ou des galetas. Bien que l'ensemble des enduits intérieurs comme extérieurs empêche de vérifier les liaisons entre ces portes et ce mur, il reste assez probable qu'elles participent au système de circulation horizontal du logis XIV<sup>e</sup> siècle. Ce mur pourrait donc être un mur de refend originel de l'aile sud et non une reprise en sous-œuvre suite à la destruction de la moitié occidentale de cette aile.

Toutefois, si le bâtiment se poursuivait plus loin vers l'ouest, aucun chaînage d'angle n'aurait relié le mur nord et le mur de refend, leur relation se faisant sur l'intérieur du bâtiment. L'existence de ce chaînage d'angle implique donc soit la clôture dès l'origine du bâtiment, soit une reprise en sous-œuvre de l'angle du bâtiment, par exemple, après les destructions modernes. La première hypothèse, cependant, ne correspond pas à la phase III du site ni même à la phase précédente puisqu'il ne semble pas que Marguerite de Flandres ait véritablement construit d'ailes entières du château. Par ailleurs, ce que l'on voit de la construction ne la rapproche pas non plus de la première phase du site. S'agirait-il d'un état intermédiaire? Faudrait-il revoir les conclusions selon lesquelles la cour est fermée dès la transformation des lieux au XIV<sup>e</sup> siècle ? On pourrait aussi imaginer que l'aile sud soit venue se caler contre un bâtiment préexistant (comme l'hypothétique tour) selon un schéma semblable à bien des châteaux, comme celui du château voisin de Rully, ou celui de Châteauneuf (21) plus au nord. Toutefois, dans cette hypothèse, la position du chaînage d'angle reste particulièrement énigmatique, de même que l'existence même du mur ouest : la logique voudrait que les bâtisseurs se soient appuyés contre le bâtiment en place pour asseoir leur nouvelle construction, sans avoir à en doubler les murs.

La seconde hypothèse évoquée faisait de ce chaînage une reprise en sous-œuvre pour renforcer les vestiges après le sinistre du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est attrayante, particulièrement au vu des éléments bouchardés présents dans la porte de l'UC GM130, mais aussi logique dans le sens où l'effondrement des ailes est et sud a dû laisser des pans de murs instables, qu'il a fallu consolider. Mais cette hypothèse se heurte aussi à quelques interrogations. Les blocs du chaînage d'angle sont de facture médiévale et sont installés avec un si grand soin qu'une reprise en sous-œuvre ne saute pas immédiatement aux yeux. Et dans l'hypothèse où une tour se trouvait effectivement à cet emplacement, la faible épaisseur du mur ouest devient alors un élément contradictoire.

Lors de la campagne de prospections géophysiques, les questionnements autour de cette hypothétique structure ont été au cœur de la problématique. Puisqu'à son emplacement le sol est libre de toute construction, il a été possible de réaliser une série de trois coupes radar et trois coupes électriques pour tenter de redessiner le plan du bâtiment et comparer les mensurations (épaisseur et profondeur) des différents vestiges<sup>684</sup>.

Les différents profils, soit d'axe nord-sud (recoupant donc l'aile sud), soit d'axe est-ouest (dans l'axe de l'aile), rendent compte du plan de l'aile sud ainsi qu'il était envisagé (dessin, plan, etc.). La tour étant dans-œuvre au moins à partir du château de Marguerite de Flandres, il est normal qu'elle n'apparaisse pas hors des limites des ailes du corps de logis. Elle ne se distingue donc pas à première vue du plan du bâtiment. Plusieurs éléments se révèlent cependant intéressants :

- le plan de l'aile disparue dévoile d'abord des murs de refend, dont la position n'est pas incompatible avec le plan d'une tour.

- Par ailleurs, le long du mur de façade occidental actuel et sur un mètre de large deux profils d'axe différent, l'un radar, l'autre électrique, captent une importante anomalie à l'intérieur de l'emprise envisagée du bâtiment. Ce massif de maçonnerie d'axe nord-sud, semble parallèle voire commun au pignon actuel (Fig. 244). Or, grâce aux peintures murales de l'appartement du premier étage, nous savons que le mur pignon actuel existait lors de la Phase III du site. Tout du moins, son parement intérieur est conservé en place. Il est toutefois probable que ce mur ait été repris en sous-œuvre lors du démontage du bout de l'aile sud, trop ruinée pour être conservée. A cette occasion, son épaisseur aurait-elle pu être réduite ? Dans ce cas, il aurait été exceptionnellement large.

- Le dernier indice concerne la profondeur des différents murs retrouvés. Si la majorité des murs, de façade comme de refend, ne descend qu'à 1m70 de profondeur, les murs nord et sud , au niveau de la tour supposée, ont été repérés jusqu'à 2m de profondeur.

Les différents indices collectés lors de cette prospection ne permettent cependant pas d'affirmer la présence d'une tour au centre de l'aile sud, encore moins d'en déterminer la datation. Nous avons espéré, dans l'hypothèse d'une tour préexistante, des différences plus significatives comme une surépaisseur très nette de ses murs. Si les prospections de fournissent pas de preuve irréfutable de l'absence d'une telle structure, au moins n'en écartent-elles pas non plus la présence et apportent de nouveaux arguments à l'hypothèse.

---

<sup>684</sup> Pour le détail de la prospection, voir FOUCHER M., STEINMANN R., LAVERGNE M., 2011, p. 37-39 et annexes.

○ *Phase III : le palais de Marguerite de Flandres*

Après cette phase de construction encore mystérieuse, la phase d'occupation de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et des premières années du XV<sup>e</sup> siècle est beaucoup plus aisée à retracer. D'après les divers textes, gravures, dessins, mais grâce aussi aux prospections géophysiques, le plan complet du château s'entrevoit sans difficulté. Autour de la grande cour d'axe nord-sud, s'organisent les différents bâtiments aux fonctions bien définies : au nord, le châtelet d'entrée est le seul point d'entrée du château toujours protégé par des douves. Pour le reste des bâtiments, qui constituent un bloc en U continu, l'espace est structuré grâce au système de circulation verticale en escalier à vis qui rythme les façades sur cour : il permet de desservir l'étage noble qui se trouve au second niveau, alors que le rez-de-chaussée est réservé aux communs (cellier, cuisines). Au nord-ouest, la grand vis est l'élément le plus ostentatoire de cette structuration, monumentalisant l'accès à la grande salle de réception installée sur le cellier. Cette dernière est dotée, au sud, d'une cheminée monumentale très richement décorée. Symétriquement, dans l'aile orientale du corps de logis, est installé le second pôle de l'apparat de cour : au-dessus de l'ancienne chapelle du rez-de-chaussée, se trouve l'oratoire privé et chauffé. Cet espace de dévotion raffiné communique avec la chambre à parer, pièce de réception privilégiée attenante aux appartements du duc puis à ceux de la duchesse. Le reste du bâtiment (second et troisième niveaux) est compartimenté en appartements destinés au reste de la cour. Tous les appartements, quel que soit le statut de leurs occupants, comportent chambre et garde-robe. Les escaliers à vis desservent ainsi deux appartements par étage, qui ne communiquent entre eux que par l'intermédiaire du palier. À l'intérieur des appartements, les circulations sont rejetées sur les extrémités des murs de refend, laissant la place aux imposantes cheminées.

Le tableau, largement commenté par les historiens et historiens de l'art<sup>685</sup>, n'est toutefois pas complet, puisque les textes évoquent des espaces supplémentaires complétant les appartements (les retraits) et les deux représentations du château depuis le sud-ouest (Fig. 206, 207) trahissent la complexité des volumes par plusieurs niveaux et formes de toitures imbriqués. Sur ces dessins, deux tours bordent l'aile occidentale : il s'agit de deux corps de bâtiment de plan rectangulaire, disparus selon toute vraisemblance avec le reste de l'aile occidentale. De l'autre côté, et bien que l'aile orientale ne soit pas visible sous cet angle, le jeu des toitures indique l'existence de deux constructions accolées à la grande façade donnant sur les douves orientales.

---

<sup>685</sup> e.g. PINETTE M., 2010 ; BECK P. 2002, DE WINTER P.M., 1978

Plusieurs jeux d'indices permettent d'en replacer strictement la position le long du logis oriental. Dans les galetas, d'abord, les différentes ouvertures murées dans le mur est, interprétées comme des portes, participent de fait à un système de circulation disparu et devaient donner accès à des espaces installés à l'est de l'aile actuelle. Dans la succession des ouvertures orientales, l'alternance de portes et de fenêtres, mais aussi le dédoublement des toitures sur la gravure de l'abbé Buisson permettent d'envisager deux structures disjointes accolées au bâtiment, l'une au centre de l'aile conservée et l'autre au nord (Fig. 245).

Reste à savoir si ces structures ont pu se développer sur toute la hauteur du bâtiment, ou constituer un espace en encorbellement. Dans les étages inférieurs, aucune baie ancienne ne se situe à l'aplomb de ces portes si ce n'est la porte UC GM121. D'après le sens de circulation, induit par sa morphologie, cette porte ouvrait, depuis la pièce n°110 à un espace disparu à l'arrière.

L'emplacement présumé de ces deux structures, contraintes latéralement par les fenêtres des galetas, a été testé lors de la campagne de prospections géophysiques. Le profil radar, réalisé selon un axe parallèle à la façade, dévoile à l'aplomb des structures envisagées deux importantes perturbations dont la signature correspond, sur ce site, aux éléments maçonnés<sup>686</sup>. Ces deux constructions, accolées à la façade orientale et développées sur toute la hauteur, correspondent sans doute aux tours de retraits dont la construction est achevée en 1385<sup>687</sup>, meublées d'un lit<sup>688</sup> et plus tard d'un dressoir<sup>689</sup>. Si le terme de retrait en lui-même évoque des latrines, le mobilier qui s'y trouve, par contre, permet d'envisager des espaces à l'écart des appartements communs.

D'un point de vue plus général, la desserte de ces tours et leurs relations avec les appartements tant du premier que du second niveau restent encore à comprendre. Selon la position que nous proposons de restituer, ces tours se trouvent à cheval sur deux appartements : au sud, entre les appartements de la duchesse et du duc et au nord, entre ceux du duc et de la Chambre à parer. À ce niveau, nous ignorons totalement les systèmes de circulation entre ces espaces. Au niveau des galetas, les systèmes de circulation conservés montrent cependant que les tours sont accessibles indifféremment depuis les deux appartements mitoyens et que le rythme et les dimensions des fenêtres des galetas s'accommodent de cette contrainte par diminution des ouvertures et leur rejet sur les côtés des parements.

---

<sup>686</sup> FOUCHER M., STEINMANN R., LAVERGNE M., 2011, p. 33-36.

<sup>687</sup> ADCO B4781.

<sup>688</sup> PROST B., PROST H., 1914, p. 335.

<sup>689</sup> ADCO B4787 (1399-1400).

Les différents espaces ostentatoires, l'oratoire, la grand vis, les salles de réception (grande salle, chambre à parer, appartements ducaux) ont tous fait l'objet d'une campagne de décoration extrêmement riche et complexe. Sans revenir sur les détails du programme décoratif, articulé autour de l'héraldique, l'amour courtois ou encore la symbolique du mouton/agneau<sup>690</sup>, mentionnons simplement pour finir les travaux de sculpture dirigés par l'atelier de Claus Slutter. Accentuant les pôles principaux du château, la grande salle de réception à l'ouest et les appartements ducaux à l'est, plusieurs sculptures émaillent le bâti depuis une vierge installée au-dessus de la porte du châtelet, jusqu'à la cheminée évoquant l'histoire d'Yvain le chevalier au Lion de Chrétien de Troyes<sup>691</sup>, en passant par la mystérieuse pastorale dans la cour. Cette sculpture devait représenter le couple ducal sous un arbre et entouré de moutons. Les mentions anciennes, du temps de sa réalisation ou de restaurations ultérieures, sont lapidaires et ne décrivent pas l'ensemble ni ne le localisent précisément dans le château. La découverte d'une visite inédite, datée de 1559, place avec certitude la pastorale sur la gauche de la cour et plus précisément au-dessus de la porte de la vis de la chapelle. L'œuvre est décrite comme un "tableau" où le duc et la duchesse sont en "figure de pierre"<sup>692</sup>. Ce texte permet d'en finir avec l'idée d'un groupe sculpté en ronde bosse, installé dans la cour du château et autour duquel les hôtes pouvaient circuler. La position en hauteur et surtout la description d'un "tableau" semblent au contraire suggérer l'idée d'une sculpture intégrée à la façade, peut-être installée dans une niche. De ce fait, la vis de la chapelle forme un pendant asymétrique et raffiné à l'ostentation de la grand vis, accentuant la bipolarité des espaces de réception.

○ *Les transformations ultérieures : un manoir entre cour et jardin*

Après le palais des champs de Marguerite de Flandres, et une longue période de désintérêt perceptible dans tous les comptes de châellenie, procès verbaux et visites du domaine, la transformation de l'ancien château-fort en manoir marque la dernière grande phase d'aménagement du site. D'après les différentes représentations du site entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi le style des ouvertures et les traces d'outils, cette dernière phase remonterait à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les transformations alors opérées sont radicales et modifient totalement l'économie des espaces tant extérieurs qu'intérieurs.

---

<sup>690</sup> FOUCHER M. 2012 ; PINETTE M. 2010, DE WINTER P.M., 1978, etc.

<sup>691</sup> Cet univers littéraire est particulièrement en vogue chez l'élite. BOVE B., 2009, p. 226-227.

<sup>692</sup> ADCO C2137. Nous remercions Th. Labbé de nous avoir indiqué la piste de ce fonds aux archives départementales de Côte d'Or.

Les abords des bâtiments sont intégralement repris pour en atténuer l'aspect militaire et médiéval. Les tours de retraits ont disparu et la plupart des baies donnant sur l'extérieur sont reprises pour une organisation stricte et régulière des façades. Avec le comblement des douves, le rez-de-chaussée peut s'ouvrir sur l'extérieur et plusieurs fenêtres sont agrandies en portes-fenêtres. L'ancienne douve sud est remaniée en un long bassin alimenté par une fontaine grotesque et l'édifice est enfin mis en relation avec des espaces jusqu'ici vraisemblablement agricoles. Les prés du sud-est sont transformés en jardin à l'anglaise aux espèces rares et agrémenté d'une grande pièce d'eau. Enfin, les constructions de l'angle sud-ouest, sans doute trop vétustes pour être restaurées, sont abattues et seulement remplacées au nord-ouest par une belle orangerie dans l'alignement du cellier. La cour intérieure est ainsi désenclavée et l'ensemble architectural change radicalement de perspectives.

À l'intérieur du corps de logis, les transformations touchent essentiellement la modernisation des espaces et des circulations. Depuis les travaux de Marguerite de Flandres la circulation verticale se faisait via plusieurs escaliers à vis semi hors-œuvre, desservant chacun deux appartements. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'escalier est un élément ostentatoire et marque la distinction entre les espaces de réception, désormais situés au rez-de-chaussée, alors que les espaces privés sont déplacés à l'étage. En perçant le plancher de l'ancien appartement de Philippe le Hardi, on aménage un hall depuis lequel un escalier monumental permet d'accéder aux étages. Les espaces du rez-de-chaussée sont réhabilités : plusieurs murs de refends sont abattus pour créer de nouveaux espaces de réception donnant sur le jardin. À l'étage, au contraire, les espaces sont réduits par le percement d'un couloir qui permet de desservir des chambres individuelles, où désormais la sphère intime est préservée.

### C.I.5. ÉTUDE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

#### *C.I.5.1. Identification des matériaux de construction (Fig. 246, 247)*

##### *o Les calcaires pelmicritiques*

Ce premier matériau, l'un des plus courants sur le site, est un calcaire beige à jaunâtre, massif, plus ou moins rugueux, parfois finement oolitique. L'échantillon MFTh6 (Fig. 247i) prélevé dans la chapelle basse (mur sud) révèle à l'observation microscopique une oobiosparite où les oolites, pellets et bioclastes sont assez peu abondants (<30%) et bien classés. Nous avons pu repérer à fort grossissement (x100) un petit foraminifère (*Textularidae*). L'échantillon est surtout marqué par une porosité d'environ 20%, qui, à faible grossissement (x16 et x40), révèle des trous anguleux. Nous avons pu observer de rares cristaux de dolomie altérée.

Le microfaciès de l'échantillon, associé aux nombreux exemples plus marqués par la dolomitisation (voire de la dolomie caverneuse) repérés sur le site, converge vers la formation de la Dalle de Germolles, datée de l'Oxfordien supérieur et affleurant, selon les notices de la carte géologique, au sud de la Dheune et à Germolles même<sup>693</sup>. La forte dolomitisation de cette formation, principalement dans ses bancs supérieurs, pourrait expliquer l'importance des faciès grenus sur le site.

○ *Les calcaires oobioclastiques blancs*

Ce second faciès, également très présent, correspond à un calcaire oobioclastique massif, blanc à jaune pâle, souvent riche en gros bioclastes fragmentés. Sa mise en œuvre en pierres de grand gabarit permet d'observer régulièrement des litages obliques nets de bioclastes et oolites.

Comme pour le faciès précédent, nous avons pu prélever un échantillon sur la paroi extérieure nord-ouest de la tour orientale du châtelet d'entrée (MFT5 – Fig. 246k). Le microfaciès est une oobiosparite mal classée, riche en oolites, pellets, bioclastes fragmentés et lithoclastes\* légèrement anguleux. Dans la répartition des éléments, on remarque des petits lits grossiers (dont essentiellement des pellets, bioclastes et lithoclastes), intercalés entre des lits plus épais oosparitiques. Parmi la faune observée, nous avons pu identifier des coquilles de brachiopodes (térébratules), des fragments de lamellibranches (huîtres), échinodermes, ou encore quelques foraminifères (*Textularidae*, *Alveosepta jaccardi*) souvent inclus dans les lithoclastes.

L'aspect blanc crayeux, massif et lité, la richesse en bioclastes et les fossiles identifiés permet de rapprocher ces calcaires de la formation des Calcaires de l'Oxfordien supérieur – Kimméridgien inférieur de Fontaines<sup>694</sup>. Les faciès abondants sur le site de Germolles, souvent employés pour la sculpture et le grand appareil, pourraient correspondre aux faciès compacts à nombreuses stratifications obliques, présents à la base des affleurements des carrières blanches de Fontaines<sup>695</sup>. Dans les bancs supérieurs, un faciès plus micritique et bioturbé pourrait correspondre à certains éléments vus, par exemple, dans le voûtement du cellier.

---

<sup>693</sup> FLEURY R., GÉLARD J.-P., *et al.*, 1983, p. 22 ; BONVALOT J., FLEURY R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 18

<sup>694</sup> FLEURY R., GÉLARD J.-P., *et al.*, 1983, p. 22 ; BONVALOT J., FLEURY R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 19.

<sup>695</sup> RATHEAU M., 1975, p. 24.

○ *Les calcaires micritiques gris-vert*

Parmi les matériaux moins fréquents, on retrouve dans la plupart des unités de construction ces calcaires très micritiques, massifs et pauvres en macrofaune. Dans les bâtiments étudiés, ils n'apparaissent jamais en modules supérieurs à une quinzaine de centimètres d'épaisseur, la plupart du temps sous forme de plaquettes inférieures à 10 cm.

Dans les environs larges du site de Germolles, la formation des Calcaires de Nantoux (Oxfordien supérieur) semble correspondre assez bien au faciès vu dans les constructions. En l'absence d'analyses plus poussées (dont des observations microscopiques), les caractéristiques macroscopiques de cette formation, micritique et compacte, sans macrofaune et se débitant naturellement en bancs de 10 à 20 cm d'épaisseur, semblent correspondre en tous points, et mieux qu'aucun autre faciès local, au matériau mis en œuvre<sup>696</sup>.

○ *Les calcaires oobioclastiques à ciment rouge sombre*

Cet autre calcaire, rare mais récurrent dans la plupart des bâtiments du château de Germolles, se caractérise en premier lieu par la couleur rouge sombre de son ciment. Contrairement au Cellier aux Moines de Givry, où les faciès apparentés étaient très variés, on retrouve ici essentiellement un calcaire oobioclastique, fin et riche en petits fragments de bioclastes (dont des entroques). Ces différentes qualités permettent de l'identifier comme un faciès des calcaires de l'Oxfordien supérieur, de la formation des Calcaires Oolithiques de Givry<sup>697</sup>.

○ *Les calcaires crayeux blancs*

Essentiellement observés dans les sculptures élaborées, ce matériau est extrêmement rare sur ce site. Il s'agit d'un calcaire très blanc, finement oolithique et d'aspect crayeux.

Cette description ne correspond à aucun calcaire affleurant dans les environs, mais s'apparente plus aisément à un faciès régional largement exploité pour la construction et plus particulièrement la sculpture : la Pierre d'Asnières. Cette formation du Kimméridgien inférieur, d'un blanc éclatant, fine et souvent crayeuse, affleure essentiellement au nord de Dijon<sup>698</sup>, soit à une soixantaine de kilomètres à vol d'oiseau. Parallèlement aux réelles similitudes macroscopiques, les comptes de construction conservés aux archives départementales permettent de conforter l'hypothèse puisqu'ils mentionnent les travaux de sculpture réalisés par l'atelier de Claus Slutter à partir de Pierre d'Asnières<sup>699</sup>.

---

<sup>696</sup> FLEURY R., GÉLARD J.-P., *et al.*, 1983, p. 20 ; BONVALOT J., FLEURY R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 17-18.

<sup>697</sup> FLEURY R., GÉLARD J.-P., *et al.*, 1983, p. 22 ; BONVALOT J., FLEURY R., GÉLARD J.-P., 1984, p. 18.

<sup>698</sup> MONTEL C., 2006, p. 10.

<sup>699</sup> ADCO B4440, fol. 30.

*C.I.5.2. Répartition par phases (Fig. 248, 249)*

*o Phase I : le cellier, la chapelle et le grand bâtiment XIII<sup>e</sup> siècle.*

Les trois bâtiments attribués à la première phase du site, qu'ils soient strictement contemporains ou non, ont une signature similaire, que ce soit du point de vue de l'appareil comme du cortège de matériaux employés. Dans les grandes lignes, ces trois bâtiments se caractérisent par l'utilisation préférentielle des calcaires plus ou moins dolomités issus de la Dalle de Germolles. Malgré ce trait fondamental commun, les distinctions apparaissent dans le détail des faciès de la Dalle de Germolles mis en œuvre et les proportions et usages des matériaux secondaires.

Dans le bâtiment méridional, la Dalle de Germolles est omniprésente (100%), que ce soit pour les ouvertures ou l'appareil, sous la forme d'un faciès uniformément dolomitisé (Fig. 248-Ech. 1).

Ce faciès reste dominant dans la chapelle basse, quoique son caractère dolomitique ne soit plus systématique et qu'il s'associe à de la dolomie caverneuse (Fig. 248 – Ech. 5 et 6 : 84% et 97%). Quelques rares autres matériaux sont employés dans ce second bâtiment, comme les calcaires de Givry (1 à 3%), Fontaines (4%) et Nantoux (1 à 3%). Toutefois, aucun usage spécifique ne semble leur avoir été attribué.

Le profil de répartition se complexifie dans le cellier : si la Dalle de Germolles reste dominante (Fig. 248, ech. 2 à 4 : 60%, 69% et 80%), le faciès utilisé est d'une part nettement moins dolomitisé et, de surcroît, il est associé à d'autres matériaux dont les proportions ne sont plus anecdotiques. Le mur oriental, tant dans ses parements intérieurs qu'extérieurs se révèle particulièrement riche en Calcaire de Fontaines. Le détail de l'analyse du mur intérieur démontre l'utilisation préférentielle de ce matériau pour le grand appareil des ouvertures, des éléments sculptés et de support (Fig. 217-B.), le reste de l'appareil de moellons ayant un profil plus proche de celui de la chapelle (Fig. 217-A.). Pour ces pièces de pierre de taille, le Calcaire de Fontaines représente 76% de l'assemblage, alors que la Dalle de Germolles n'est que faiblement représentée (7%). En parallèle, dans l'appareil de moellons où l'on retrouve, dans des quantités importantes, des Calcaires de Nantoux (4 à 23%) et des Calcaires de Givry (1 à 14%), l'organisation des matériaux semble raisonnée. Si les éléments en Calcaire de Givry sont régulièrement mis en œuvre sous forme de moellons de belles dimensions, souvent assez bien taillés, les Calcaires de Nantoux sont presque systématiquement mis en œuvre sous forme de plaquettes servant d'assises de réglages. La spécialisation des matériaux en fonction de la position et du rôle des éléments dans l'architecture se vérifie également dans les

éléments du voûtement (piles, ogives, culots). Dans ces différents organes, on retrouve essentiellement deux micro-faciès des Calcaires de Fontaines marqués par d'importantes bioturbations.

○ *Phases II et III : la maison forte et le château de Marguerite de Flandres.*

Il est assez délicat d'isoler clairement la seconde phase de construction, celle de la maison forte, de la phase postérieure des restructurations de Marguerite de Flandres. Bien qu'il soit couramment admis que le gros-œuvre du châtelet comme du corps de logis hérite essentiellement de la seconde grande phase de construction, il reste cependant délicat d'attribuer avec une certitude absolue des unités de construction précises au chantier de la maison forte.

Outre les problèmes d'accessibilité dans ces deux corps de bâtiment, les difficultés d'analyse, concernant le gros-œuvre, viennent également de l'absence de distinction évidente entre deux savoir-faire ou deux réseaux d'approvisionnement en matériaux. Ces unités se distinguent de celles de la phase I par la diminution du gabarit des moellons, le soin parfois relatif apporté à leur mise en œuvre et surtout par un changement notable, mais permanent aux deux phases, dans l'approvisionnement en matériaux. Alors que dans les trois constructions de la phase I, la Dalle de Germolles plus ou moins dolomitisée dominait largement les matériaux, la tendance s'inverse dans les deux phases postérieures pour laisser une large place aux Calcaires de Fontaines (de 61 à 82% - Fig. 248). Dans le reste de l'assemblage, on retrouve des matériaux déjà évoqués (Calcaires de Nantoux et de Givry, Dalle de Germolles) sans qu'aucun rôle spécifique ne leur soit accordé. C'est également dans ces phases de construction qu'apparaissent les TCA (de 3 à 10%).

Si l'on observe plus finement les différents échantillonnages caractérisés par leur richesse en Calcaires de Fontaines (7 à 10), trois tendances semblent se dégager :

- un profil où les Calcaires de Fontaines ne représentent que la moitié de l'assemblage (54%), et où les Calcaires de Nantoux sont également très bien représentés (33%). La proportion de Dalle de Germolles, bien que faible, n'est pas anecdotique (9%) (Échantillon 7).

- un second profil où les Calcaires de Fontaines frôlent les deux tiers de l'assemblage alors que la proportion de Dalle de Germolles reste significative (15% à 21%). Parmi les autres matériaux, presque anecdotiques, il faut cependant remarquer la présence de TCA. (Échantillons 8 et 9).

- enfin un dernier profil marqué par l'écrasante proportion des Calcaires de Fontaines (82%) et l'utilisation importante des TCA (10%). La Dalle de Germolles n'est ici qu'anecdotique, au

même rang que les autres matériaux secondaires (Calcaires de Nantoux et de Givry) (Échantillon 10).

Ces distinctions pourraient-elles correspondre à un phasage jusque-là délicat à préciser ? Si l'on s'intéresse à l'échantillon 7, comptabilisé sur le mur intérieur nord de la grande salle au-dessus du cellier (UC GM65) et qu'il est délicat de relier avec certitude à l'une des trois phases de construction identifiées, le profil géologique de ses matériaux apporte de nouveaux éléments de réflexion : si aucune césure ni aucune différence radicale dans l'appareillage ne distingue les UC GM65 et GM67 de celles du cellier, ce profil géologique montre un changement radical dans l'apport de matériaux. Par cet aspect, ces unités de construction se rapprochent plus de celles des phases II et III marquées par une dominance en Calcaires de Fontaines que des unités de la phase I, tous bâtiments confondus, où la Dalle de Germolles est omniprésente. Concernant les deux échantillons comptabilisés dans les tours du châtelet d'entrée, que la tradition attribue à la seconde phase de construction, leurs profils se révèlent non seulement particulièrement comparables entre eux, mais aussi très différents de l'échantillon 7 ou du profil n°10 (UC GM204), le seul qui soit attribué avec une certaine certitude au chantier de Marguerite de Flandres (Phase III). Ces distinctions dans l'approvisionnement en matériaux, cohérentes avec les différents arguments de l'étude des textes et du bâti, peuvent éventuellement exprimer des distinctions fines entre les différentes phases.

En parallèle des échantillons comptabilisés, qui ne recouvrent que les maçonneries en moellons, les moyen et grand appareils de pierre de taille, que ce soit sur les chantiers de la maison forte ou de Marguerite de Flandres, font essentiellement appel aux Calcaires de Fontaines dans des faciès souvent lités. Le faciès devient plus fin et crayeux, pour la sculpture datée des embellissements de Marguerite de Flandres. Dans des cas particuliers, évoqués par les comptes de construction, les sculpteurs ont même importé de la Pierre d'Asnières<sup>700</sup>. Les comptes de la chartreuse de Champmol, mentionnent en outre la livraison, depuis Dijon, de pierres pour la couverture de la chapelle et des tours<sup>701</sup> alors que pour les bâtiments de la basse cour, les laves et poutres sont issues du démontage de vieux bâtiments du village<sup>702</sup>.

---

<sup>700</sup> "À Jehan de la Fauche, masson pour XX journées de son mestier par lui faites à Dijon en l'ostel où demeure Claux à tailler reprises de pierre d'Asnières pour mettre sur les ymaiges de Champmol et à Germolles" (ADCO B4440, fol. 30 – 1393).

<sup>701</sup> "À Jehan de Maxilly, Thiebaut le Bourrelier, Jehan le gardien et Jehan Verreglet et Symonot de Noiron, tous voiturier demorant à Dijon pour le voiturage de XVII milles et demie d'escailles dès Dijon à Germolles, pour couvrir la chapelle et les tours du chastel dudit Germolles." (ADCO B11670, fol. 69v).

<sup>702</sup> "À plusieurs ouvriers de bras, charretons et massons et terroillons qui ont ouvré à faire [...] tant à descouvrir

*C.I.5.3. Remarques annexes*

*o De l'utilisation de la brique ...*

Sur l'ensemble du site, l'utilisation de la brique ou de fragments de TCA est assez rare. Totalement absents des phases les plus anciennes du site, ces éléments interviennent dès le chantier du châtelet d'entrée. Dans ce bâtiment, comme dans la phase des restructurations de Marguerite de Flandres, briques et TCA sont généralement cantonnées à des maçonneries peu soignées voire très désordonnées, invisibles. Les seules occurrences qui ne soient pas anecdotiques concernent les conduits de cheminées.

Dans les phases modernes (orangerie, bâtiments de la basse cour<sup>703</sup>), la brique devient d'usage plus courant, voire, dans certains bâtiments, le matériau principal.

*o... et de celle des Calcaires rouges de Givry*

Les Calcaires rouges de Givry, récurrents sur tous les chantiers mais souvent anecdotiques, semblent utilisés selon des usages qui leur sont propres. Lorsqu'il ne s'agit pas de tout petits éléments (déchets de taille, ramassage), ces calcaires sont systématiquement mis en œuvre en moellons de gros volumes (c.f. UC03). Mais leur emploi le plus spécifique et original reste, comme au Cellier aux Moines de Givry, les grandes dalles de sol et marches d'escalier et pierres d'évier ou d'écoulement en divers points du château. Il est cependant souvent délicat d'attribuer ces éléments à une phase précise ou à des réaménagements postérieurs.

## C.II. LA CHARTREUSE DE CHAMPMOL

Installée à l'ouest de la capitale ducale dont elle bénéficie de la proximité, mais placée hors de son enceinte médiévale dans un isolement très relatif, l'ancienne chartreuse se situe entre le relief de la butte de Talant, dans la continuité de la côte viticole, et la rivière d'Ouche. Bien que son emprise initiale disparaisse aujourd'hui sous les faubourgs de l'ouest dijonnais, certains de ses vestiges sont encore visibles dans le centre hospitalier spécialisé de Champmol (Fig. 1).

Cette chartreuse, malgré sa disparition quasi-totale, est l'un des sites emblématiques de la Bourgogne de la fin du Moyen Âge et du mécénat de Philippe le Hardi. Véritable foyer artistique d'exception, l'histoire de sa construction et l'exceptionnelle statuaire conservée, notamment le Puits de Moïse, ont d'ores et déjà fait l'objet de nombreuses études s'intéressant

---

et abatre une grange qui estoit au fort de Mellecey [...], chargé la lave sur les charios de Madame et deschargier icelle, tendre la lave dessus la dicte grange neuve". (ADCO B4783 - 1387-1388).

<sup>703</sup> FOUCHER M., 2011, p. 38-41.

aux grands ateliers artistiques ou à l'histoire de sa construction<sup>704</sup>. En se focalisant sur la pierre, et pour ne pas répéter ce que O. Chapelot-Leclerc a entrepris dans sa thèse sur les matériaux de construction en Bourgogne sous la dynastie des ducs de Valois<sup>705</sup>, nous avons volontairement mis de côté les aspects sociaux du chantier pour ne nous intéresser qu'à la pierre à bâtir, son origine et son utilisation, à partir de la comptabilité du chantier et des vestiges de la chartreuse.

### C.II.1. UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA CHARTREUSE DE CHAMPMOL

#### *C.II.1.1. Un grand projet ducal*

La fondation de la chartreuse de Champmol revêt un statut particulier dans les nombreux chantiers qui ont marqué le duché sous Philippe le Hardi. Participant au même titre que bien d'autres réalisations à l'expression du pouvoir politique, par la splendeur et la magnificence<sup>706</sup>, la chartreuse est surtout destinée à devenir la nécropole de la nouvelle dynastie de ducs, prenant la suite de l'abbaye de Cîteaux qui avait été celle des ducs capétiens. Non seulement Philippe le Hardi souligne le changement de dynastie en élisant un nouveau lieu de sépulture, mais le choix qu'il fait de l'Ordre des Chartreux, tourné vers le silence et la prière individuelle, traduit une profonde évolution spirituelle : le nouveau duc délaisse les messes mémorielles au profit d'une piété individuelle et ne cherche pas à s'associer personnellement à la nouvelle communauté<sup>707</sup>. Dans l'acte de fondation du 15 mars 1385, il consacre la communauté à Dieu, à la Sainte Trinité et à la Vierge, après avoir refusé le titre de "chartreuse de Saint-Philippe" voté lors du chapitre général de l'Ordre des Chartreux<sup>708</sup>. D'après V. Tabbagh (2004), la "commande artistique devient par elle-même oraison et œuvre pie. [...] Pour [Philippe le Hardi], dans la démarche de salut, la table du tombeau remplace l'autel de la messe, et les statuettes des pleurants renouvellent le chant des psaumes aux vigiles des morts" (p. 168).

Dans ce contexte, la fondation de la chartreuse de Champmol est un projet colossal et hors norme sous plusieurs aspects. Chartreuse double destinée à recevoir vingt-quatre moines quand la règle cartusienne n'en prévoit que douze, elle bénéficie des meilleurs artistes de l'époque, depuis Drouet de Dammartin, Jean de Marville et Claus Slutter, ou encore Jean de Beaumetz, recrutés jusqu'à Paris et en Flandres. L'organisation complexe du chantier par

---

<sup>704</sup> e.g. PROCHNO R., 2002 ; LIEBREICH A., 1936 ; MONGET C., 1898.

<sup>705</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975.

<sup>706</sup> TABBAGH V., 2004

<sup>707</sup> TABBAGH V., 2004.

<sup>708</sup> MONGET, C., 1898, p. 40.

l'administration ducale, dont témoigne la remarquable comptabilité, en est une autre expression.

*C.II.1.2. Le chantier de construction*

Bien que le projet débute dès 1377, les travaux de construction ne commencent qu'à la fin de l'été 1383, après la pose de la première pierre le 20 août. Les cinq années précédentes, les efforts sont concentrés à la fois sur l'acquisition des terrains, majoritairement des vignes, alors que commencent l'extraction et la livraison des premiers matériaux de construction<sup>709</sup>.

Une fois l'espace nécessaire à la construction des bâtiments obtenu, la construction commence durant l'été 1383 par les fondations de tous les édifices et la construction des parties basses de l'église ; en parallèle l'atelier de sculpture installé en ville reçoit les premières livraisons de pierre pour le tombeau du duc. Les commandes de charpenterie pour la construction des échafaudages deviennent récurrentes pendant l'hiver 1384-1385 et traduisent l'élévation des travaux et leur évolution rapide. Avant la fin de l'année, il semble que le gros-œuvre de l'église soit achevé<sup>710</sup> et plusieurs chantiers de bâtiments engagés simultanément. Plusieurs des grands travaux de maçonnerie s'achèvent l'année suivante, puisqu'en novembre 1386, on commence la décoration intérieure, alors que les échafaudages de l'église, du chapitre et du réfectoire sont démontés<sup>711</sup>.

Au cours de ces années de grands travaux, plusieurs centaines d'ouvriers travaillent sur place, comme en témoignent les commandes de gants ou les réparations de centaines de têtes de marteaux et de ciseaux<sup>712</sup>. Si beaucoup viennent des localités avoisinantes (Dijon, Comblanchien, Asnières, etc.), les effectifs ont rapidement besoin d'être complétés : le sergent du duc Gilet Quatine est envoyé du 6 juin au 9 octobre 1385 "es baillages de Dijon d'Auxois et de la montagne et autre pour yceulx [ouvriers] contraindre et faire venir au dit Dijon pour ouvrés es diz ouvraiges de Champmol"<sup>713</sup>.

Après la consécration de l'église, le 24 mai 1388, les travaux de construction se poursuivent dans les communs et bâtiments périphériques, les charpentes et les toitures. Mais l'essentiel de l'activité concerne à présent l'aménagement intérieur des espaces avec les ateliers de serruriers, vitriers, plâtriers, menuisiers, etc. et les grands projets de peintures et de sculptures qui se poursuivent bien après la mort de Philippe le Hardi.

---

<sup>709</sup> ADCO B11670.

<sup>710</sup> HUSSON E. 1988, p. 24-25.

<sup>711</sup> MONGET .C, p.82.

<sup>712</sup> ADCO B11673, fol. 28.

<sup>713</sup> ADCO B11670, fol. 16.

Au terme de ce long chantier, les bâtiments de la chartreuse s'organisent autour des deux cloîtres selon le schéma type des fondations cartusiennes. Autour du petit cloître sont regroupés l'église et ses dépendances (sacristie, trésor), les bâtiments de vie communautaire (réfectoire, salle du chapitre, cuisines) et les espaces de stockage (cellier et cave). Le second noyau, le grand cloître, est destiné à la vie semi-érémétique des frères : ses grandes allées de 102 m de longueur sont bordées par les vingt-quatre cellules individuelles, composées d'une petite maison et de son jardin à l'arrière. Divers bâtiments, comme un moulin ou une hôtellerie, complètent l'ensemble hermétiquement clos (Fig. 250).

Après la Révolution et la réquisition des biens de l'Église, les frères sont dispersés et les bâtiments vendus. Les activités carrières étant en plein essor dans ce secteur, comme le met en avant le sieur Taisand en 1769, le nouvel acquéreur Emmanuel Crétet vend les pierres des bâtiments à Louis Deleu le Jeune, avec l'intention d'ouvrir une carrière sur cet espace<sup>714</sup>. Il ne reste plus aujourd'hui que le piédestal du calvaire, initialement installé au centre du grand cloître et connu sous le nom de Puits de Moïse (Fig. 251), le portail de l'église (Fig. 257), l'escalier à vis de l'oratoire ducal (Fig. 252), le portail septentrional de la clôture monastique (Fig. 256), ainsi que quelques rares éléments lapidaires déplacés.

## C.II.2. UNE ABONDANCE DE DOCUMENTATION

### *C.II.2.1. Une comptabilité extra-ordinaire*

Contrairement aux châteaux de Germolles, de Rouvres ou d'Argilly, pour lesquels les informations sur les chantiers étaient répertoriées dans les comptes des châtelainies au titre des "Ouvrages et réparations", voire de la "dépense commune", le chantier de construction de la chartreuse bénéficie d'un financement et d'une gestion extraordinaire au sens premier du terme, orchestrés par la Chambre des Comptes du duché.

En parallèle du projet architectural et artistique grandiose, le duc instaure une mécanique administrative spécifique visant à gérer tous les rouages et intervenants du chantier<sup>715</sup>. Il place à la tête de la gestion financière du chantier Amiot Arnaut, receveur général. Ce dernier consigne annuellement le travail de chacun des artisans qui a œuvré sur le chantier et les sommes qui lui sont dues, en fonction de barèmes fixes qu'il révisé régulièrement. Les artisans reçoivent leur salaire une fois les travaux faits sur présentation d'une quittance, faite individuellement, en groupe ou par un chef d'atelier. Ces déclarations sont enfin

---

<sup>714</sup> PROCHNO R., 2004a, p. 170.

<sup>715</sup> LINDQUIST S. C .M., 2004.

systématiquement vérifiées par les maîtres des œuvres du même corps de métier ou par des clercs<sup>716</sup>. L'ensemble est classé par année de chantier, et organisé en fonction des grandes catégories de dépenses, depuis l'achat des matières premières, leur transport et leur transformation, puis viennent les dons, etc.

Outre cette comptabilité extraordinaire, d'autres comptabilités régulières contiennent également certaines dépenses faites dans le cadre du chantier. E. Husson évoque notamment la comptabilité du bailliage de Dijon, dans laquelle figurent ponctuellement les salaires des membres d'ateliers dijonnais ou certaines gratifications spéciales accordées par le couple ducal<sup>717</sup>.

La majeure partie de cette comptabilité est toujours conservée aux Archives Départementales de la Côte d'Or, dans le fonds de l'administration ducal. Et, si ce n'est une lacune entre 1379 et 1382, toutes les dépenses allouées à la fondation de la chartreuse, la construction elle-même, mais aussi les achats de terrains nécessaires à l'installation du site ou les dépenses de vie quotidienne de la communauté avant son autonomie, sont consignés sur quelques 1500 feuillets de parchemin<sup>718</sup>.

#### *C.II.2.2. Le choix d'un sondage*

Malgré la bonne lisibilité du fonds et son exceptionnelle conservation, sa trop grande richesse nous a contraints à n'en étudier qu'une partie et à limiter le cadre de nos investigations à certaines questions précises.

De nombreux auteurs se sont déjà penchés sur les aspects liés aux grands ateliers artistiques sollicités par le duc, notamment ceux de sculpture, mais les questions relatives à la pierre elle-même, qu'elle soit de construction ou ornementale, n'ont que partiellement intéressé les historiens<sup>719</sup>, encore moins les archéologues. Aussi, dans le cadre de notre problématique, nous avons focalisé notre étude sur l'approvisionnement du site en pierres et leur gestion au sein du chantier ; les aspects relatifs à la mise en œuvre du matériau seront confrontés aux vestiges restants. Les questions relatives aux carrières, leur statut ou les cadres de leur exploitation, seront évoquées dans la partie suivante.

Pour réduire encore le volume de la documentation à traiter, nous avons restreint l'analyse à une fenêtre chronologique correspondant à la phase la plus active dans l'extraction et l'apport

---

<sup>716</sup> LINDQUIST S. C. M., 2004, p. 172. HUSSON E., 1988, p. 14.

<sup>717</sup> HUSSON E., 1988, p. 13-14.

<sup>718</sup> GARNIER J., 1878, p. 141-146.

<sup>719</sup> e.g. LIEBREICH A., 1936 ; HUSSON E., 1988 ; CHAPELOT-LECLERC O., 1975 ; PROCHNO R., 2002 ; COLLECTIF, 2004 ; BARON F., JUGIE S., LAFAY B., 2009.

en matériaux, soit entre 1377, à l'ouverture du premier compte, et 1386, date à laquelle le gros-œuvre de la majeure partie des bâtiments principaux (dont l'église, les petit et grand cloîtres avec leurs cellules, le réfectoire ou encore le chapitre) est en voie d'achèvement<sup>720</sup>. Les premières années sont essentiellement consacrées à l'approche des matériaux alors que les tractations autour de l'achat des terrains nécessaires à la construction ne sont pas encore achevées. Les quelques années manquantes se situent dans cette première phase du chantier, et, selon C. Monget, ne comprenaient sans doute aucune mention relative à la construction elle-même puisque les travaux de maçonnerie ne débutent qu'à la pose de la première pierre le 20 août 1383<sup>721</sup>. La période prospectée se termine à la fin de l'année 1386, alors que les ouvriers travaillent au pavement de l'église, à la pose des dernières charpentes, et que sont démontés les échafaudages de l'église, du chapitre, du réfectoire et de la chapelle "devers la montagne".

Cette fourchette correspond à la côte B11670 des Archives Départementales de Côte d'Or et recouvre 313 feuillets.

### C.II.3. LA CHAÎNE OPÉRATOIRE DE LA PIERRE

Chaque compte annuel est divisé en plusieurs chapitres relevant des différents corps de métiers ou natures de matériaux mis en œuvre dans le cadre du chantier. Par conséquent, les informations relatives à la pierre se retrouvent dispersées dans différentes catégories, liées aux étapes de la chaîne opératoire.

Les comptes se présentent tous selon un schéma répétitif, seulement variable selon la nature de la tâche à rétribuer, entre l'achat de matériau à un tiers ou la rémunération d'un temps de travail effectué dans le cadre du chantier. Dans les deux cas, chaque article commence par la dénomination du ou des artisans à qui les sommes sont dues, avec, parfois, la mention de leur lieu d'habitation. Dans le second cas, l'introduction de l'article comprend également la période pendant laquelle les individus ont travaillé. Le corps de l'article énumère ensuite les diverses tâches ou commandes concernées par ce paiement, avec une description précise de l'origine du matériau, de sa nature, de sa destination dans les bâtiments, du nombre d'éléments commandés et de leurs dimensions (et les détails de l'ornementation si besoin est), du prix unitaire, et le coût de la commande.

---

<sup>720</sup> MONGET C., 1898, p. 82.

<sup>721</sup> MONGET C., 1898, p. 18-19.

Chaque article se termine enfin par la validation des responsables du chantier et la quittance de l'artisan, avec la somme totale due pour l'ensemble de l'article. À la fin de chaque chapitre, se trouve le récapitulatif de toutes les sommes engagées sur la période.

### *C.II.3.1. Carrières et extraction*

La première étape de la chaîne opératoire concerne l'extraction de la pierre. D'abord cantonnée aux carrières de Resne, elle s'ouvre rapidement aux carrières de la Boissière, de Chenôve, d'Asnières, d'Is et de Tonnerre.

La commande faite aux carriers est précise et régulièrement contrôlée par les différentes instances du chantier. Ainsi Symon du Bois, maçon appareilleur, "vacqu[e] continuellement tant es perrière de Resne, d'Iz, d'Asnière et de Chenôves, pour faire avoir membres et pierres pour les ouvraiges de Champmol" (fol. 16). Entre le mois de novembre 1384 et le mois de mars 1385, il passe 99 jours répartis entre toutes les carrières, y transmet les commandes et trace lui-même les "moles\*" destinés "à tracier pierres", calibrant ainsi les productions<sup>722</sup>. En parallèle, Belin de Comblanchien est missionné par Drouet de Dammartin, Dom Girart, Regnaudot de Janley et Andry Paste sur l'ensemble du chantier "affin que les tascherons ne facent aucune déception pour quoy domaiges puissent venir à l'ouvrage" (fol. 15). Belin de Comblanchien a notamment en charge de vérifier la cohésion entre les travaux d'extraction et ceux de taille, de "voir les pierres des diz ouvraiges pour ce qu'il n'i eust point de deffaut". Il livre également aux carriers de Resne, d'Is, d'Asnières et de Chenôve des "moles pour traier les dictes pierres et tailles".

Le coût du matériau est à la fois indexé sur son origine et son gabarit (moellon, membre, pierre de grande taille).

### *C.II.3.2. Transport*

Une fois la pierre extraite selon les gabarits prescrits, elle est acheminée par charrettes à deux chevaux<sup>723</sup> jusqu'au lieu de taille, sur le chantier lui-même, dans les ateliers de taille ou dans l'atelier de sculpture installé en ville. Les tarifs diffèrent non seulement en fonction des carrières, mais également des gabarits de matériaux, depuis les "pierres plates et ourneaux" mesurés à la toise et les "membres" à l'unité ou au cent. Pour les pierres de grandes

---

<sup>722</sup> 12 jours entre le 15 et le 31 novembre, 18 jours en décembre, 23 jours en janvier, 21 jours en février et 25 jours en mars.

<sup>723</sup> Le nombre de chevaux est parfois triplé pour le transport de bois (ADCO B11670, fol. 75).

dimensions, le comptable revalorise systématiquement le coût de transport "pour ce qu'elles ont été trop pénables au chargiez".

### C.II.3.3. Taille

Si le travail d'ébauche s'effectue en carrière, comme il apparaît à plusieurs reprises (fol. 193, 246, etc.), la taille relève d'une commande à part et d'un contrôle permanent. Chaque artisan ou groupe d'artisans liste non seulement le nombre d'éléments qu'il a taillé, mais fournit également un ensemble de caractéristiques techniques qui jouent vraisemblablement sur la rémunération (nature de la pierre, dimension de l'élément, destination des éléments au sein de l'édifice, etc.). S'il reste délicat de comparer systématiquement les coûts de fabrication pour un même élément taillé dans des pierres différentes, les comparaisons sont ponctuellement possibles pour des éléments standardisés ou des commandes identiques et, sauf très rares exceptions où les pierres sont indifférenciées (pierres de Resne et de Chenôve – fol. 121), la quasi-totalité des articles donne le détail des éléments par nature de matériaux. Dans le cas des "aisselles de moisons\*", dont les prix sont invariables durant l'année 1386, la pierre dure est systématiquement plus coûteuse à travailler que celle d'Asnières (15 deniers/pièce contre 10 deniers/pièce). Les vossures "garnis de deux bouceaulx, revestuz de morbouceaux de naisselles\* et de filloz" commandées à "Jaquenot de Nully, Guillaume Quasset, Perrenot Foussy, Quasin Quatine et à plusieurs autres" entre juillet et août 1385, sont plus chères en *Pierre d'Is* (1 franc/pièce) qu'en *Pierre d'Asnières* (10 gros/pied)<sup>724</sup>.

Ponctuellement, les comptes mentionnent également les outils utilisés, notamment le ciseau, la laye (fol. 130 et 136), la broche (fol. 106) et la brette (fol. 216). Dans d'autres chapitres de la comptabilité consacrés à l'artisanat du métal, les forgerons sont régulièrement chargés de réaffûter les "pointes des marteaulx et ciseaulx par lui faite et acérées pour les maçons et ouvriers"<sup>725</sup>.

Le chantier est supervisé par Drouet de Dammartin et Jacques de Nully, qui valident les quittances et vérifient tarifs et qualité des produits finis (fol. 292). La cohésion de l'ensemble de la production passe par la création de gabarits ("mole") qui guident la mise en forme de produits standardisés, les tâches n'étant pas réparties entre les artisans en fonction des éléments à construire (portail, vis, etc.) ni en fonction des bâtiments.

<sup>724</sup> D'après R. Prochno (2002), 1 gros = 20 deniers ; 1 sou = 12 deniers ; 10 sous = 6 gros ; 1 franc = 20 sous = 240 deniers.

<sup>725</sup> ADCO B11673, fol. 28.

*C.II.3.4. Mise en œuvre*

La chaîne opératoire de transformation de la pierre s'achève par sa mise en œuvre. Le travail des artisans est ici strictement délimité dans l'espace, en secteurs appelés "ourdons", toujours bien identifiés dans le bâtiment, soit par des éléments architecturaux ou par une "croix faite au ciseau" pour les murs droits, soit par un "J" sur les contremarches dans les escaliers. Dans ce dernier chapitre de la comptabilité, la pierre tend à disparaître au profit des éléments à construire. Cette différence nette par rapport aux chapitres précédents traduit sans doute le fait que le coût du travail de l'artisan n'est plus lié à la nature ou la provenance des matériaux mis en œuvre, mais proprement à la tâche à réaliser.

Comme les étapes précédentes, les contrôles sont fréquents "affin que les tascherons ne facent aucune déception pour quoy domaiges puissent venir à l'ouvraige" (fol. 15). À plusieurs reprises, les tailleurs de pierre et maçons sont contraints de reprendre l'ouvrage en sous-œuvre voire de démonter certains éléments selon les ordres de Drouet de Dammartin, Jacques de Nuilly voire des Chartreux eux-mêmes (fol. 144).

C.II.4. LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : L'APPORT DES TEXTES ET DU BÂTI

Parallèlement à l'analyse de la comptabilité, l'étude des matériaux de construction est complétée par l'observation des quelques structures conservées, cantonnées au portail de l'église et la vis isolée de l'église, et les données du dossier conservé au LRMH (n°M306) rédigé en 1991 par A. Blanc.

*C.II.4.1. Estimation des natures de pierres mises en œuvre*

○ *Pierre de Resne*

Les carrières de "Resne dessous Talant" et "dessus l'étang l'abbé"<sup>726</sup> sont bien connues dans la littérature et ne posent pas de problème d'identification : elles appartiennent au vaste secteur carrier de l'ouest dijonnais, identifiées selon C. Monget comme les carrières Bacquin (actuel parc Bacquin)<sup>727</sup>.

L'ensemble des bancs se situe dans la formation des calcaires d'âge bathonien supérieur-callovien inférieur dite Pierre de Dijon-Corton (ou grenu), plus précisément entre les Calcaires de Comblanchien qui constituent souvent le socle dur des carrières et les niveaux

---

<sup>726</sup> ADCO B11670 fol. 1 et fol. 34.

<sup>727</sup> MONGET C. 1898, p. 8 .

supérieurs de la formation qui se débitent en petits lits sensibles à la gélifraction (Pierre de Ladoix).

○ *Pierre de la carrière de la Boissière*

Jamais mentionnées dans les comptes de taille, les carrières de la Boissière exportent pourtant, d'après les comptes d'extraction et de transport, des volumes significatifs tant de moellons que de pierres de taille.

Puisque le matériau n'est jamais mentionné dans les comptes de taille et que nous n'avons pas retrouvé dans la portion de comptes analysée d'information quant à ses caractéristiques, il serait délicat de préciser le faciès calcaire correspondant à partir de ces seuls éléments. Mais les informations relatives aux carrières permettent, elles, de réduire les possibilités en restreignant l'aire d'extraction probable. Dans un premier temps, les coûts de transport de l'année 1385 comparés à ceux de secteurs bien identifiés (Resne, Asnières, Chenôve) placent les carrières de la Boissière entre celles de Resne, pour lesquelles le transport d'un cent de membres vaut 18 gros, et celles de Chenôve pour lesquelles le même volume revient à 6 francs. Pour la Boissière, le cent de membres revient, lui, à 2 francs. Bien que les coûts de transport ne soient pas seulement indexés sur les distances et qu'il reste en outre délicat d'estimer le réseau viaire à si petite échelle, il semble malgré tout probable que ces carrières soient plus proches et/ou plus faciles d'accès que celles de Chenôve à quelques kilomètres au sud du chantier.

Sur les planches du cadastre napoléonien de la commune de Talant, limitrophe à l'ouest de Dijon, on retrouve à flanc de coteau les toponymes de "Aux Boissières" et "Combe des Boissières" à proximité immédiate du grand secteur carrier de Resne/Talant, dont plusieurs toponymes attestent l'ancienneté. La carte géologique de ce secteur situe les carrières "Aux Boissières" sur la même formation que le secteur carrier Resne/Talant, à savoir sur les niveaux d'affleurement de la Pierre de Dijon-Corton.

De cette carrière, on extrait également des dalles de couverture (laves) à destination des bâtiments qui ne seront couverts ni de tuile, ni d'ardoise. Selon toute vraisemblance, ce matériau correspond aux niveaux supérieurs de la formation, appelés Pierre de Ladoix.

○ *Pierre de Chenôve*

On retrouve dans la comptabilité de Champmol la même mention que dans celles de Rouvres, des perrières de Chenôve. Les sources relatives au chantier de la chartreuse n'apportent guère d'information susceptible de localiser l'exploitation. Seul témoignage contenu dans les comptes, "Jehan Moingenot de Chenôve" est indemnisé le 16 juillet 1385 par le duc "pour ce

que les perriers qui traient pierres en sa vigne pour mettre ès ouvraiges de Champmol ont bien domoigé ycelui Jehan en sa vigne, passeaulx, verins et raisins"<sup>728</sup>. Mais sur la commune, les carrières et les vignes sont nombreuses. Sur les parties hautes du village, ce sont les bancs de Pierre de Dijon-Corton qui sont exploités, alors qu'au sud-ouest de la commune, plusieurs fronts de taille sont ouverts dans des bancs d'Oolithe Blanche<sup>729</sup>.

Bien que la comptabilité du chantier ne permette pas de discriminer l'un ou l'autre faciès en fonction d'indices relatifs à la couleur ou la texture, nous constatons néanmoins, qu'alors que les comptes de taille établissent une distinction rigoureuse entre matériaux de provenances et de qualités différentes (pierres de Resne, d'Asnières, d'Is, pierres blanches ou dures), ils mêlent les pierres issues des carrières de Resne, de la Boissière et de Chenôve sous la seule appellation de *Pierre dure*. Sachant que dans les deux premières exploitations, les carriers exploitent seulement de la Pierre de Dijon-Corton, il apparaît vraisemblable que les artisans médiévaux aient associé des matériaux identiques sous la même appellation de *Pierre dure*.

#### ○ *Pierre dure*

La *Pierre dure* n'est mentionnée que dans les comptes de taille ou de maçonnerie alors qu'elle n'apparaît pas lors des étapes d'extraction, si bien qu'il est difficile de la rattacher strictement à une exploitation. Elle représente toutefois l'un des matériaux les plus couramment employés sur le site. L'hypothèse la plus probable, évoquée ci-dessus, est que l'appellation *Pierre dure* englobe les pierres de même qualité, issues de secteurs carriers distincts dans les comptes d'extraction et de transport, à savoir Resne, La Boissière et Chenôve. Alors que ces carrières sont les principaux exportateurs de matériaux (moellon et pierre de taille) en direction du chantier, elles sont les moins représentées (voire, dans le cas de la Boissière, totalement absente) dans les comptabilités de taille et de mise en œuvre. La notion de dureté, définissant le matériau, s'applique en outre bien à la Pierre de Dijon-Corton exploitée dans ces carrières, sachant que les pierres d'Asnières, d'Is et de Tonnerre sont, elles, qualifiées de *blanches*.

Parmi les rares vestiges de la chartreuse où la comparaison entre les comptes et l'architecture est envisageable, l'un des candidats les plus sûrs reste le trumeau du portail. Bien individualisé dans les textes, l'élément architectural est non seulement réduit mais également assez homogène dans les matériaux qui le composent. D'après les comptes, base et soubasse sont taillées en *Pierre dure*<sup>730</sup>, ainsi que le montant lui-même *a minima* jusqu'à la console

<sup>728</sup> MONGET C., 1898, p. 51.

<sup>729</sup> MONTEL C., GARCIA J.-P., 2007-2009.

<sup>730</sup> ADCO B11670, fol. 292.

supportant la niche de la statue de la Vierge<sup>731</sup>. Au-delà, les comptes ne contiennent pas de mention explicite du "dossier", correspondant au parement situé à l'arrière de la statue, mais évoquent simplement l'"estanfiche" (trumeau) ou ses piédroits, également strictement réalisés en *Pierre dure*. Comptabilité et analyse des matériaux sur site s'accordent sur l'uniformité de cet ensemble architectural, plus homogène que les piédroits latéraux du portail où se mêlent différents calcaires. Enfin, d'après les observations macroscopiques des pierres du trumeau, la *Pierre dure* des textes s'avère être un calcaire bio-oolitique massif, dont la teinte jaune à rosé est caractéristique de la Pierre de Dijon-Corton<sup>732</sup>.

○ *Pierre d'Asnières*

Très largement utilisée sur l'ensemble du chantier, la pierre d'Asnières aussi appelée "pierre blanche" vient des carrières éponymes d'Asnières. Le coût de son charroi (7 fr. demi le cent de membres), comme les qualificatifs de "blanc" et de "tendre" utilisés dans les comptes, permettent d'associer sans trop de doutes possibles ce matériau à la pierre exploitée sur les communes d'Asnières-lès-Dijon et de Norges-la-Ville. L'aspect finement crayeux et très blanc de ce calcaire finement oolitique a assuré son succès auprès des tailleurs de pierre et sculpteurs locaux<sup>733</sup>.

Diverses observations, depuis celles des parements de la vis de l'oratoire encore conservée, ou les analyses menées par A. Blanc (LRMH)<sup>734</sup> ou F. Robazynski (Faculté Polytechnique de Mons)<sup>735</sup> sur la statuaire du portail et du Puits de Moïse confirment l'hypothèse.

○ *Pierre d'Is*

Les pierres d'Is, assez fréquentes sur le site, sont exploitées à grande distance du chantier, étant donné le coût de leur charroi (18 fr. le cent de membres), vraisemblablement sur la commune d'Is-sur-Tille à près de 20 km au nord de Dijon. Ce secteur est réputé pour la production d'une pierre blanche, bio-oolitique, grossière et à litages obliques, dite Pierre d'Is-sur-Tille<sup>736</sup>.

Dans le bâti conservé, les seuls points d'observation faciles d'accès et sur lesquels les comptes de construction sont sans ambiguïté sont les deux piédroits du portail de l'église. Dans ces deux éléments, outre les Pierres de Dijon et d'Asnières, on reconnaît la Pierre d'Is-sur-Tille

---

<sup>731</sup> ADCO B11670, fol. 282, fol. 292.

<sup>732</sup> RAT P., 1993, p. 310-311.

<sup>733</sup> MONTEL C., 2006 ; RAT P., 1992, p. 51-52.

<sup>734</sup> LRMH, dossier de la chartreuse de Champmol, n°M306

<sup>735</sup> Cité par MONTEL C., 2006, p. 61. LRMH, dossier de la chartreuse de Champmol, n°M306

<sup>736</sup> CATTANÉO G., PASCAL A., RAT P., AMIOT M., JOLY J., 1978, p. 10

par son aspect bio-oolitique grossier et ses litages obliques caractéristiques. Les analyses d'A. Blanc (LRMH) sur le Puits de Moïse confirment également la présence de Pierre d'Is-sur-Tille à l'emplacement prévu dans les comptes de taille<sup>737</sup>.

○ *Pierre Blanche*

Ponctuellement, les comptes mentionnent l'utilisation d'une autre pierre blanche, prévue pour les réalisations les plus prestigieuses comme le tombeau des ducs, le portail de l'église ou le calvaire au centre du grand cloître (Puits de Moïse)<sup>738</sup>. Les textes décrivent alternativement comme *blanche* ou *alebastre* cette pierre qui est de toute évidence un matériau de prestige, étant donné son usage réservé et la centaine de kilomètres qui sépare le bassin carrier de Tonnerre du chantier de Champmol. Les anciennes carrières de Tonnerre ont longtemps été exploitées pour un calcaire blanc fin, parfois crayeux, apprécié pour la sculpture notamment de la cathédrale de Troyes<sup>739</sup>.

Enfin, C. Monget (1898) mentionne à de nombreuses reprises des matériaux autres, utilisés pour la couverture (ardoises et laves), le voûtement (tuf calcaire), et les importations plus exceptionnelles liées à la réalisation du tombeau ducal de marbre noir et d'une pierre d'*alebastre* achetée à Paris<sup>740</sup>.

C.II.4.2. *Des spécificités dans l'usage des pierres*

Dans les comptes, les pierres sont évoquées à chaque étape de la chaîne opératoire depuis leur extraction, leur transport, leur transformation dans les ateliers de taille de pierres et une dernière fois lors de leur mise en œuvre. Pour éviter les doublons, entrevoir les volumes mis en œuvre et obtenir une idée précise de leur utilisation, nous avons choisi de centrer cette analyse sur les comptes de taille de pierre. Eux seuls regroupent des informations précises à la fois sur la nature des matériaux, leur quantité, leurs dimensions et décors ou leur destination dans les bâtiments, leur inconvénient majeur étant de ne jamais mentionner les ourneaux.

Au sein de la fenêtre de prospection 1377-1386, nous avons réalisé un recensement systématique de ces travaux de taille. Cette analyse ne prend en compte que les deux dernières années de la prospection puisque les premières ne concernent que l'extraction de la pierre,

---

<sup>737</sup> Note du 24 avril 1998 signée par A. Blanc et envoyée à E. Pallot, architecte en chef des Monuments Historiques (dossier du LRMH n°M306). MONGET C., 1898, p. 307-308.

<sup>738</sup> MONGET C., 1898, p. 68-69, 226, 267-270, 277-279 ; HUSSON E., 1988, annexes.

<sup>739</sup> BLANC A., BÜTTNER S., CHAUVE P., GÉLY J.-P., LAURENT P., LEROUX L., 2006, p. 10. Il ne s'agit en aucun cas d'un albâtre au sens moderne du terme. Ici, l'appellation semble plutôt renvoyer à un matériau blanc et d'excellente qualité pour la sculpture fine.

<sup>740</sup> MONGET C., 1898, p. 69, 250. ADCO B1501 fol. 66v - 22 janvier 1392.

sans détail sur sa destination future, et les comptes de la première année effective de construction (1383-1384) ne mentionnent que fortuitement la nature des pierres taillées. *A contrario*, les comptes des années 1384-1385 et 1385-1386 sont extrêmement précis : sur les 1612 travaux de taille déclarés, seuls 446 d'entre eux ne comportent pas d'indice quant à l'origine ou la nature de la pierre. Dans l'état actuel de l'analyse, cette carence ne semble ni s'expliquer en fonction des types de travaux de taille (voir tableaux ci-dessous), ni hériter d'une précision aléatoire entre les déclarations d'artisans.

À partir de ce comptage, nous avons réalisé plusieurs analyses pour tenter de discerner, dans la masse des données, des usages dans la mise en œuvre des matériaux.

○ *Matériau et fonction architecturale*

Sur ces deux années, parmi les plus actives du chantier de la chartreuse, on ne retrouve que cinq pierres différentes dans les comptes : les pierres d'Asnières, d'Is, de Resne, de Chenôve, et la pierre dure. La pierre d'Asnières domine largement la comptabilité correspondant à plus d'un tiers des travaux recensés (35%). La pierre dure, comme les pierres non renseignées, sont également bien représentées (23 et 28 %), alors que la pierre d'Is se fait plus rare (12%). Les pierres de Resne et de Chenôve, elles, apparaissent étrangement anecdotiques dans la comptabilité de taille, alors qu'on les sait abondantes sur le site grâce aux comptes d'extraction et de voiturage. Sans doute sont-elles simplement comprises sous l'appellation commune de *pierre dure* (cf. *supra*).

Ce premier recensement met simplement en lumière la fréquence d'apparition des différents calcaires, mais ne prend pas en compte les quantités d'éléments taillés, ni leur destination dans l'architecture. Une seconde analyse a visé à mettre en valeur les quantités de matériaux travaillés, au regard de l'usage architectural qui en est fait. Si l'exercice est facilité par la précision de la source, les différents types d'unités de mesure (pied, jauge, unité, assise, etc.) rendent délicat un comptage exact ou une analyse statistique. De manière plus globale, les comparaisons restent toutefois possibles.

Le vocabulaire, dans sa variété comme son sens exact, s'est également révélé délicat à manier. Au terme de l'analyse, nous avons conservé près de 80 types architecturaux différents<sup>741</sup>, classés en fonction de leurs rôles dans les bâtiments, depuis la pierre de taille, les éléments de voûtement, de support, ornementaux, ceux liés à l'eau, etc.

---

<sup>741</sup> Pour le détail, voir le glossaire.

- Les éléments de pierres de taille

Si l'on écarte les pierres non identifiées, la **Pierre dure** domine la construction de pierre de taille, notamment les éléments parallélépipédiques simples ("aisselle de moison", "angle\*", "avant-pied\*", etc.) rarement agrémentés d'éléments décoratifs.

La **Pierre d'Asnières**, plus rare au niveau des "angles", est également largement utilisée en pierre de taille, de forme simple ("aisselle de moison", "parpaignoz\* de moison", etc) ou complexe : les pierres de taille courbes utilisées pour les murs de cage des escaliers à vis ("cerches de moison\*") sont presque strictement en *Pierre d'Asnières*. Parmi les rares vestiges conservés de la construction primitive, reste la vis "de l'oratoire de Monseigneur par devers la montagne". Bien qu'elle soit aujourd'hui trop vétuste pour qu'il soit possible d'y entrer, ses parements extérieurs sont accessibles. Ils sont majoritairement construits en grand appareil de pierre de taille dans un faciès en calcaire fin, blanc et crayeux, caractéristique de la Pierre d'Asnières.

Les **pierres d'Is et de Resne** sont par contre excessivement anecdotiques dans cette catégorie, celle de **Chenôve** n'est jamais mentionnée.

	Pierre d'Asnières	Pierre d'Is	Pierre dure	Pierre de Resne	P.de Chenôve	Non mentionné
Aisselles de moison	163 pieds + 129	0	98 pieds 1/2 et 1/3 + 1067	0	0	9279 1/3 et 1/2
Angles	329 pieds 1/4	0	2496 pieds 1/4	0	0	1369 et 2/3
Cerches de moison	145 1/4 et 1/3	0	7	0	0	239 1/2 et 3 pieds
Chanfrains			238 pieds 2/3 et 1/2			18 pieds
Embasements	1	3 pieds	0			19 pieds 2/3 et 3/4 et 6
Empatements	78 pieds 1/2	6 pieds	0	74 pieds 1/4	0	4 pieds
Membres	14	0	0	0	0	55
Pièces	16	4	6	0	0	2
Pièce de "chanate" joignant la gargouille	0	1	0	0	0	0
Piédroits des angles	136 pieds 1/3	6 pieds 3/4	0	0	0	3 pieds 1/4, 1/3 et 11 jauges
Ploiz de moison	0	0	2 pieds	9 pieds	0	205 et 3/4
Parpaignoz de moison	701 et 1/4	0	14	0	0	190 1/4 et 2/3
<b>Total</b>	706 pieds 3/4 et 1/3 et 1006 1/2 et 2/3	15 pieds 3/4 et 5	2836 pieds 1/4 et 20	83 pieds 1/4	0	11348 et 2/3 et 49 pieds et 11 jauges

**Tableau 2 :** Volume de matériaux taillés en fonction de leur nature et de leur destination, pendant les années 1384-1385 et 1385- 1386 (ADCO B11670) : les éléments de pierre de taille. (En gris, les éléments dominants).

- Les éléments de baie et de cheminée

Sur cet aspect, la **pierre dure** reste le matériau de prédilection, utilisée préférentiellement pour les encadrements de portes, de fenêtres, les placards, où majoritairement il n'est pas fait mention de décor sculpté. Pour les éléments de plus grande finesse, ou plus abondamment décorés, que ce soient les nombreuses cheminées, le "lectery" (chaire du lecteur), les "croisons\*" des fenêtres à meneaux et traverses, ou encore les "fourmes\*", les tailleurs font au contraire largement appel à la **pierre d'Asnières**, et dans une moindre mesure à la **pierre d'Is**.

Comme précédemment les *pierres de Resne* et de *Chenôve* restent anecdotiques.

	Pierre d'Asnières	Pierre d'Is	Pierre dure	Pierre de Resne	Pierre de Chenôve	Non mentionné
Armoires	0	0	29	0	0	9
Armoires doubles	0	0	1	0	0	6
Avant-pieds	0	0	19	0	0	0
Cheminées	12 pieds	0	0	0	0	1
Corps de fourme	9	3	0	0	0	0
Empatements des fourmes	49 pieds	20 pieds	0	0	0	0
Entrée du grand cloître	415 pieds 1/4	28 pieds	27 pieds 1/3 et 1/2	0	0	0
Fenêtre	1	0	6	0	0	2
Fenêtre "carrée"	0	0	3	0	0	0
Fenêtre "chanfreinte"	1	0	0	0	0	0
Fenêtre croisée	1	0	0	0	0	1
Fourmes	55 pieds et 3/4 et 2/3 +1	0	0	6 pieds 1/2	0	0
Huisseries	0	0	11 et 8 pieds 3/4	0	0	2
Huisseries carrées	0	0	11	0	0	0
Linteaux, linteaux doubles	0	3	177	0	1	61
Linteaux et appuis	0	0	24	0	0	16
Linteaux et seuils	0	0	70	1	0	7
Manteaux de cheminée	1	0	0	0	0	0
Croisons	20	0	3 et 52 pieds 1/2	0	0	3
Piédroits du portail	0	0	2 pieds 1/3 et 1/4	0	0	1 pied 1 jauge
Piédroits des huisseries et fenêtres	63 pieds 1/4 et 5 jauges	6 pieds 1/2	1710 pieds 1/4	0	0	113 pieds 1/2 et 1 jauge
Piédroits des huisseries	64, 1/4 et 5 jauges	13 pieds 1/2	1742 pieds 1/4	0	0	113 pieds 1/2 et 1 jauge
Piédroits du "lectery" du réfectoire	1 pied 2/3	0	0	0	0	0
Piédroits des cheminées	148 pieds 1/3 et 3/4 et 11 jauges	0	63 pieds 1/3 et 1/4	0	0	44 pieds 1/3

Piédroits des fourmes	709 pieds 3/4, 1 assises et 1	108 pieds 1/4	26 pieds 1/2	68 pieds 1/2	0	72 pieds 3/4 et 1 jauge
<b>Total</b>	1455 pieds 3/4, 2/3 16 jauges, 99 1/4 et 5 jauges	176 pieds 1/4 et 6	3634 pieds 1/4 et 354	75 pieds et 1	1	345 pieds 1/3 et 1/4 et 108

**Tableau 3 :** Volume de matériaux taillés en fonction de leur nature et de leur destination, pendant les années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670) : les éléments de baies et de cheminées. (En gris, les éléments dominants).

- Le voûtement

Le voûtement fait visiblement l'objet de choix différents puisque les rapports de proportion sont inversés par rapport aux précédents. Pour la première fois, la **Pierre dure** est délaissée, cantonnée à quelques chapiteaux, voussures\* et sommiers\*. Les **pierres d'Is et d'Asnières**, dominent les éléments destinés au voûtement, particulièrement les doubleaux, les ogives, les voussures ou les arcs formerets. À l'instar des catégories précédentes, la plupart des organes de voûtement faits dans ces deux calcaires sont largement décorés : les voussures, ogives et doubleaux de successions de "filoz\*", "boceaux\*" et "naisselles", et les chapiteaux, régulièrement "revestuz de feuilles"<sup>742</sup> (Fig. 254).

Les artisans utilisent ici plus volontiers la pierre d'Is. Ils la privilégient notamment à tout autre calcaire, pour tailler les "estots de charge\*", également décorés de nervures (filoz, boceaux et naisselles) (Fig. 254).

	Pierre d'Asnières	Pierre d'Is	Pierre dure	Pierre de Resne	Pierre de Chenôve	Non mentionné
Arcs	1 pied 1/3	0	0	0	0	0
Arches	7 et 1/2	7	1	0	0	1 et 10 pieds
Archères*	1	3	7	0	0	2
Archots*	1 demi	1	0	0	0	3
Chapiteaux	53	4 pieds 1/4	20			51
Doubleaux	28 pieds	1 pied 2/3 + 1	0	0	0	4 pieds 3/4
Doubleaux et ogives	170 pieds 1/4	105 pieds 1/2, 2/3 et 10 jauges	0	0	0	30 pieds
Esconceons*	64 3/4	0	0	0	0	129 2/3 et 1/2
Estots de charge	3 et 1 pied du 1/4 de pied	44 pieds et 3 jauges + 17	0	0	0	20 et 33 pieds 2/3 1/4 et 8 jauges
Formerets et formerets doubles	1050 pieds et 2/3	55 pieds 1/2	0	0	0	37 pieds

<sup>742</sup> e.g. ADCO B11670, fol. 105, fol. 286.

CHAPITRE IV. À PROXIMITÉ DE LA PIERRE À BÂTIR : LES SITES DE COTEAU

Ogives	163 pieds 2/3 et 1/2	25 pieds 1/2 et 1/3	0	0	0	7 pieds
Piédroits des <i>voussures</i>	37 pieds 1/2	2/3 et 1/2	0	0	0	0
<i>Voussures</i>	646 pieds et 1 toise et 3	54 pieds	90 pieds 3/4 et 2/3	0	0	173 pieds 1/3 et 3/4
Sommiers	4 et 8 pieds 1/3	1	8	0	0	7
<b>Total</b>	2106 pieds 1/4 et 2/3 et 1 pied du 1/4 pied et 73 et 1 toise	300 pieds 3/4 et 2/3 et 30 2/3 et 1/2 et 13 jauges	90 pieds 3/4 et 2/3 et 34	0	0	296 pieds 3/4, 8 jauges et 84

**Tableau 4 :** Volume de matériaux taillés en fonction de leur nature et de leur destination, pendant les années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670) : les éléments de voûtement. (En gris, les éléments dominants).

- Les éléments de support, de soutien

Si les artisans ont privilégié les calcaires tendres pour les voûtes et les arcatures, ils reviennent massivement à la **Pierre dure**, voire ponctuellement à la **Pierre de Chenôve**, pour les organes de support comme les piliers du petit cloître ou les "boichoiz\*" (corbeaux) soutenant les poutres des cellules des frères chartreux. Toutefois, ils privilégient la **Pierre d'Asnières** au niveau des piédroits des doubleaux et des chapiteaux qui nécessitent, les uns comme les autres, plus de sculptures et ou de décors.

	Pierre d'Asnières	Pierre d'Is	Pierre dure	Pierre de Resne	Pierre de Chenôve	Non mentionné
Boichoiz	0	1	214	0	12	34
Chapiteaux	53	4 pieds 1/4	20			51
Coulz de pillier*	0	1 assise	0	0	0	1 + 1 pied 1/3
Demi-piliers	4 pieds	0	123 pieds 1/4 et 1/3	0	0	0
Piédroits des doubleaux	61 pieds 3/4 et 1/3	12 pieds	0	0	0	18 pieds 1/2
Piédroits des piliers	10 pieds 1/4 et 8 jauges	0	0	0	21 pieds	2 pieds 1/2
Piliers et piliers ronds	41 pieds 1/2	6 pieds 1/2 et 1/3 et 2 jauges	319 pieds 1/2	0	0	4 pieds 2/3 et 1 jauge
<b>Total</b>	117 pieds 1/2, 8 jauges et 64 3/4	18 pie 1/2 et 1/3 et 2 jauges, 1 et 1 assise	214 et 442 pieds 3/4 et 1/3	0	12 et 21 pieds	164 2/3 et 1/2 et 27 pieds 1 jauge

**Tableau 5 :** Volume de matériaux taillés en fonction de leur nature et de leur destination, pendant les années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670) : les éléments de support et de soutien. (En gris, les éléments dominants).

- Les éléments d'appui et de sol

Dans la droite ligne des remarques précédentes, les artisans ont également une tendance très nette à privilégier les **matériaux durs et massifs** au niveau du sol et des points de passage, notamment pour le dallage des allées du grand cloître (table) ou les seuils de porte, mais également pour tous les points d'appui comme les sièges du petit cloître, les appuis de fenêtre et, dans les cellules des frères, pour les coussièges des fenêtres à meneaux. Dans les escaliers, où les murs de cage sont, lorsque le matériau est précisé, exclusivement en pierre d'Asnières (*cf.* "cerche de moison"), les marches bénéficient du même souci que seuils et dallages et sont très majoritairement taillées en pierre dure.

Seules deux catégories se distinguent de cette nette prédominance : il s'agit du manteau de cheminée de l'oratoire de Monseigneur et des "couchettes\*" réalisés uniquement en **pierre d'Asnières**. À propos des "couchettes", s'il reste délicat de déterminer leurs rôles et formes exactes, le compte de l'année 1386 précise que l'une d'elles orne "le mantel de la dicte cheminée, et est la dicte couchete garnie d'un bouceau revestu de morbouceaux de nasselles"<sup>743</sup>. Dans les deux cas, il s'agit non seulement de parties des cheminées mais, une fois encore, de pièces sculptées.

	Pierre d'Asnières	Pierre d'Is	Pierre dure	Pierre de Resne	Pierre de Chenôve	Non mentionné
Appui	0	0	4	0	0	0
Couchette	35 pieds 3/4 + 1	0	0	0	0	0
Linteau et appui	0	0	24	0	0	16
Linteau et seuil	0	0	70	1	0	7
Manteau de cheminée	1	0	0	0	0	0
Marche, marche carrée ou gauchie	18	7	125	5	0	73
Seuil	46 pieds 1/2	1	171 pieds 3/4 et 12	0	0	1
Siège	0	0	34 et 3 pieds 1/2	0	0	6
Table	21 pieds	0	549 pieds 1/2	0	0	71 pieds 1/2
<b>Total</b>	73 et 103 pieds et 1/4	8 et 4 pieds 1/4	289 et 724 pieds 3/4	6	0	136 et 71 pieds 1/2

**Tableau 6 :** Volume de matériaux taillés en fonction de leur nature et de leur destination, pendant les années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670) : les éléments d'appui et de sol. (En gris, les éléments dominants).

<sup>743</sup> ADCO B11670, fol. 293.

La vis de l'oratoire et le portail de l'église illustrent parfaitement cette répartition des matériaux dans l'architecture. Concernant la **vis de l'oratoire**, son parement extérieur, ainsi que les larmiers et larmiers rampants ("couteaux\*" et "couteaux rampants") sont majoritairement réalisés dans un calcaire blanc fin et crayeux, qui s'apparente à la Pierre d'Asnières. Sur la hauteur de la vis, certaines portes et fenêtres privilégient un calcaire bio-oolitique jaune à rosé, correspondant selon toute vraisemblance à la Pierre de Dijon-Corton (équivalent de l'appellation "pierre dure"), que l'on retrouve soit cantonné au linteau (Fig. 255), soit destiné à l'ensemble de l'encadrement (Fig. 256). Le reliquat de mur partant de la vis, et correspondant vraisemblablement au transept nord de l'église, présente également l'intérêt de conserver un bouquet d'ogives d'angle, un "estots de charge" (Fig. 254). Malgré la patine des pierres, un litage oblique grossier d'oolites et bioclastes renvoie volontiers aux calcaires d'Is-sur-Tille.

Le **portail de l'église**, sur lequel nous reviendrons par ailleurs, souligne la mixité des appareils où se mêlent sans aucune distinction des calcaires bio-oolitiques massifs, de couleur jaune (Pierre de Dijon-Corton), à des calcaires blancs, soit fins et crayeux (Pierre d'Asnières), soit à litages de bioclastes et oolites (Pierre d'Is-sur-Tille). Rappelons aussi que le trumeau central qui supporte le tympan est exclusivement réalisé en Pierre de Dijon-Corton, comme la plupart des éléments de support évoqués dans la comptabilité. En outre, sur ce portail, comme sur le **portail extérieur de la chartreuse** (presque exclusivement réalisé en Pierre de Dijon-Corton), il apparaît évident que les sculptures, notamment les décors de tores et cavets typiques de l'architecture gothique de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ne sont pas exclusivement cantonnées aux calcaires tendres.

- Les éléments liés à l'eau

En parallèle des questions liées à la structure du bâtiment, aux propriétés de taille ou d'usure de chacun des matériaux, la dernière requête met en valeur les éléments en contact plus ou moins direct avec l'eau.

	Pierre d'Asnières	Pierre d'Is	Pierre dure	Pierre de Resne	Pierre de Chenôve	Non mentionné
Enchappements*	643 pieds 1/3	167 pieds 3/4	256 pieds 1/3 et 3/4	0	28 pieds	27 pieds 1/4
Couteaux	62 pieds 1/4	28 pieds 1/2 et 1/4	0	0	0	0
Couteaux rampants	270 pieds 1/3	2 pieds	6 pieds	0	0	14 pieds
Larmiers	61 et 1/2 et 1/3	0	13 pieds 3/4	0	0	43 pieds 2/3 et 1/2
Gargouilles	0	2	0	0	0	4

Gouttières	22 pieds	5 pieds 1/2	0	0	0	0
Lavabo	0	1	0	0	0	0
Bassins	0	1	3	0	0	0
Chéneaux	0	1 pied 1/2	0	0	0	0
Pièce de "chanate" joignant la gargouille	0	1	0	0	0	0
Total	354 pieds 1/4 et 1/2 et 61 et 1/2 et 1/3	37 pieds 3/4 et 5	19 pieds 3/4 et 3	0	0	57 pieds 2/3 et 1/2 et 4

**Tableau 7 :** Volume de matériaux taillés en fonction de leur nature et de leur destination, pendant les années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670) : les éléments liés à l'eau. (En gris, les éléments dominants).

Les pièces les plus exposées aux intempéries, comme les larmiers et les différentes formes de "couteaux", de même que les "enchappements" qui protègent divers éléments (pignon, "fourmes", vis, cheminées, etc.), sont très majoritairement réalisés en **Pierre d'Asnières**. La **Pierre d'Is** joue également un rôle significatif, plus particulièrement au niveau des gargouilles, chéneaux, bassins et du lavabo.

Au-delà de ces deux seules années de chantier, C. Monget évoque également la construction en Pierre d'Is de la margelle et du *marcchepiez* du puits du cloître en 1398, ainsi que deux "auges de pierre, l'une pour la cuisine, l'autre pour la chambre du secrestain, pour illec laver les draps, vestemens et autres choses nécessaires pour l'église"<sup>744</sup>. Les pierres initialement prévues pour les margelles du puits sont détournées de leur destination première l'année suivante "pour employer en l'enchappement de l'embasement de la croix, qui sera sur la pile estant ou milieu du puy du grant cloistre, pour mettre à essolte les pierres de Resne et d'Asnières, ensemble les anges (anges) qui seront autour de la pille de ladite croix"<sup>745</sup>. Ce changement de parti est confirmé par les analyses de matériaux réalisées par A. Blanc dans les années 1990. D'après l'étude de la partie centrale du puits, l'entablement de la plateforme, qui surmonte les statues des prophètes et des anges, est réalisé dans "un calcaire grossier blanc à patine grise, contenant des oolites, des oncolites, des débris de coquilles. Ce calcaire peut provenir des carrières d'Is-sur-Tille, ouvertes au nord de la ville dans les formations du kimméridgien"<sup>746</sup>.

<sup>744</sup> MONGET C., 1898, p. 293-294.

<sup>745</sup> La locution "mettre à essolte" signifie selon C. Monget, mettre à l'abri, protéger. MONGET C., 1898, p. 307-308.

<sup>746</sup> Voir notamment la note du 24 avril 1998 signée par A. Blanc et envoyée à E. Pallot, architecte en chef des Monuments Historiques (dossier du LRMH n°M306).

Sur la fin du chantier de Philippe le Hardi, lorsque le puits du petit cloître est construit, les artisans réalisent une nouvelle fois la margelle en pierre d'Is<sup>747</sup>.

○ *Répartition des matériaux dans les différents bâtiments*

La fenêtre de prospection limitée aux deux années 1384-1385 et 1385-1386 présente également l'avantage de recouvrir tout ou partie des chantiers de la plupart des bâtiments essentiels de la chartreuse (Fig. 250). Aussi, devant la variété des espaces construits au cours de ces deux années, nous avons complété les premières analyses par une étude de la répartition des matériaux sur le site.

La première année du chantier, en amont des deux années concernées ici, a été consacrée à la fondation de la plupart des bâtiments, et le début de la construction notamment de l'église. Au cours de la première année de notre fenêtre d'étude, le chantier se poursuit dans l'église, et, en 1386, s'y résume essentiellement au pignon occidental et au portail. Les espaces liturgiques évoqués dans les textes sont nombreux : l'église proprement dite est complétée par l'oratoire ducal, les chapelles du "crepon" (chevet ?), la chapelle du portail et une chapelle le long du gouttereau nord de l'église, ainsi que par le trésor et le "revestiaire" (sacristie).

Ces deux années de chantier concernent aussi les espaces de vie communautaire comme le réfectoire et son "lectery" (chaire du lecteur), le chapitre, mais aussi des espaces privés (cellules des frères et chambre du sacristain).

Les artisans travaillent également sur des espaces fonctionnels comme un "soillier" (cellier ?) sous lequel se trouve une cave. D'après les indications spatiales relevées dans les comptes, ce bâtiment est localisé au bord du petit cloître<sup>748</sup>, "par devers le portail de l'église<sup>749</sup>" (ouest) et à proximité des cellules des frères<sup>750</sup>.

Le petit cloître, au sud de l'église, est presque achevé au début de l'année 1386, alors que se poursuit la construction du grand cloître reliant les cellules des frères entre elles.

Ce premier inventaire se complète de plusieurs escaliers à vis, qu'il est parfois délicat d'individualiser ou de situer : on retrouve l'escalier de l'oratoire ducal, le seul qui soit conservé, la vis de la chaire du lecteur, celle permettant d'accéder au trésor installé à l'étage de la sacristie<sup>751</sup> ainsi que plusieurs escaliers desservant les espaces au-dessus des voûtes de l'église et/ou des chapelles latérales (vis du "crepon", vis du portail, etc.).

---

<sup>747</sup> MONGET C., 1898, p. 350

<sup>748</sup> "en l'allée dessus la cave par devers le petit cloistre" (ADCO B11670 fol. 132).

<sup>749</sup> ADCO B11670, fol. 115.

<sup>750</sup> "des selles et des nécessaires qui son emprès la cave" (ADCO B11670 fol. 107-108).

<sup>751</sup> Le "trésor par devers le petit cloistre" (ADCO B11670, fol. 98) ; "trésor dessus les voulttes du revestiaire"

La première constatation est sans rapport avec la problématique des matériaux, mais plutôt avec la répartition des types d'unités de mesure des pierres taillées en fonction des espaces. Alors que l'exercice précédent montre la multiplicité des types d'unités (pied, jauge, assise, pièce, unité, etc.) utilisées quels que soient la fonction de l'objet ou les protagonistes impliqués, les usages apparaissent au contraire beaucoup plus homogènes en fonction des espaces.

En termes de répartition des matériaux sur le site, nous ne remarquons pas de spécialisation stricte d'un matériau en fonction de l'espace concerné : au contraire, dans leur globalité, les pierres dures, d'Asnières et d'Is se répartissent depuis les espaces liturgiques aux secteurs plus fonctionnels. Les mentions de pierres de Resne et de Chenôve sont par contre anecdotiques, limitées dans le temps à la seule année 1385 et, dans l'espace, cantonnées à l'église, au petit cloître et au réfectoire où elles apparaissent réservées aux encadrements de baies et éléments de support ou d'appui.

Au-delà de cette homogénéité apparente, les volumes de matériaux et les usages révèlent des pratiques différentes par secteur. Alors que l'église mêle les trois principaux calcaires, les chapelles latérales et l'oratoire ducal, et leurs escaliers à vis respectifs, ne présentent que de très faibles quantités de pierre dure. La pierre d'Asnières domine largement la construction, dans ces espaces, non seulement pour les éléments sculptés mais également pour tous les éléments de pierre de taille, pièces de voûtement, d'encadrement de baie, de larmiers, etc. La pierre d'Is, plus rare, reste notamment le principal matériau de construction employé pour les tas de charge du voûtement d'ogives ou les pièces en lien direct avec de l'eau (gouttières et gargouilles). *A contrario*, le portail et sa vis apparaissent majoritairement construits en pierre dure, seulement riches en pierre d'Is au niveau des voussures du portail. La pierre d'Asnières n'est qu'anecdotique. Ce profil, très différent de celui des chapelles mais également de l'église dans son ensemble, s'explique sans doute par l'état d'avancement de la construction : à cette date (1386), le portail est à peine commencé et les travaux de sculpture ne sont pas encore engagés. L'analyse de la comptabilité qui le concerne témoigne de l'utilisation, au-delà de l'année 1386, d'importantes quantités de pierres d'Asnières<sup>752</sup>.

---

(ADCO B11670, fol. 98) ; "vis du revestiaire et vers le trésor" (ADCO B11670, fol. 99).

<sup>752</sup> Les passages relatifs à ce chantier sont transcrits en annexes du mémoire de E. Husson (1988) et se répartissent entre les cotes ADCO B11670, B11671 et B11672.

Espace	Pierre d'Asnières	Pierre dure	Pierre d'Is	Pierre de Resne	Pierre de Chenôve	Non mentionné
Église	378 pieds 1/2 et 3	519 pieds	247 pieds 3/4 et 11 jauges	44 pieds 3/4, 2 jauges et 1	3 pieds 1/2	0
Chapelles	1066 pieds 3/4, 11 jauges et 403 et 1/3	12 pieds 1/2 et 4	57 pieds 1/4 et 1/3 et 7	0	0	120 pieds 1/4, 69 1/2 et 2/3
Vis de l'église et des chapelles	35 pieds 1/4 et 69 1/4	4	21 pieds 3/4	1	0	193 1/2 et 2/3 et 4 pieds 1/2
Oratoire du duc	140 pieds 1/3 et 5	0	3 pieds et 2	0	1	26 pieds 1/3 et 14/ et 10
Vis de l'oratoire	0	0	1	0	1	1
portail	11 et 3 ieds 1/3	28 pieds 2/3 et 1/3 et 34	45 pieds 1/3 et 1/2 et 1	0	2	1 pieds 1/2 et 1 jauge et 34
Vis du portail	79 1/2 et 1/3	32 et 12 pieds 1/2	0	0	0	81 1/2

**Tableau 8 :** Église et ses chapelles. Synthèse des volumes de matériaux taillés en fonction de leur nature pendant les années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670). Pour le détail par élément architectural, voir annexe G.

Ce goût pour les pierres d'Asnières ou d'Is dans un bâtiment par ailleurs de construction mixte se retrouve également au niveau du réfectoire, pour lequel les tailleurs de pierre ont fait majoritairement appel aux deux pierres blanches pour la chaire du lecteur.

Espace	Pierre d'Asnières	Pierre dure	Pierre d'Is	Pierre de Resne	Non mentionné
Réfectoire	321 pieds 1/2 et 2/3 et 3	14 pieds et 2	8 pieds et 1	30 pieds 1/2	89 pieds et 6
Chaire du lecteur	20 pieds 2/3 et 73	2 pieds	34 pieds 1/4 et 1/3 et 1	0	68 pieds 2/3, 11 jauges et 7

**Tableau 9 :** Réfectoire et chaire du lecteur. Synthèse des volumes de matériaux taillés en fonction de leur nature pendant les années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670). Pour le détail par élément architectural, voir annexe G.

Si l'on retrouve un profil globalement comparable dans les espaces tels que la sacristie ("revestiaire"), le trésor ou le chapitre, les cellules des frères chartreux ont, elles, bénéficié d'un traitement différent. Dans ces espaces parmi les plus privés de la chartreuse, les deux pierres blanches sont largement délaissées au profit de la pierre dure que l'on retrouve dans toutes les ouvertures, éléments de supports et d'appui et jusque dans les voussures pour lesquelles on préfère ailleurs de la pierre d'Is. On retrouve par contre, dans la chambre du sacristain, des proportions largement inversées de pierre d'Asnières et dure. Il ne faut peut-être pas déduire de ces choix un traitement plus luxueux de la chambre du sacristain en faisant

appel à un matériau plus coûteux, sans prendre en compte les aménagements intérieurs, notamment les très nombreuses boiseries et lambris, dont les comptes font état pour ces espaces<sup>753</sup>.

Espace	Pierre d'Asnières	Pierre dure	Pierre d'Is	Non mentionné
Selles	353 pieds 1/3 et 1/2 et 26 1/2	2151 pieds 1/3 et 1/2 et 553	31 pieds et 11	201 pieds 1/3 et 3/4 et 145
Chambre du sacristain	261 pieds 1/2	81 pieds 1/4	0	2 pieds et 4

**Tableau 10 :** Cellules des Chartreux et chambre du sacristain. Synthèse des volumes de matériaux taillés en fonction de leur nature pendant les années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670). Pour le détail par élément architectural, voir annexe G.

Quant aux deux cloîtres, les informations relayées par les comptes sont de valeurs inégales, évanescentes concernant le chantier du petit cloître et largement détaillées lors de celui du grand. À ce niveau, l'apport en matériau apparaît parmi les plus variés du chantier, mêlant abondamment les trois principaux calcaires à des fonctions précises.

Localisation	Pierre d'Asnières	Pierre dure	Pierre d'Is	Non mentionné
Base des moyens			20	
Chanfrain		227 pieds 1/2 et 2/3		
Croisons	2	1		
Entrée	415 pieds 1/4	27 pieds 1/2 et 1/3	28 pieds	
Piédroit des baies	71 pieds	13 pieds 1/4	69 pieds	
Linteau		9		
Voussure	12 pieds 1/2 et 1			
Pilier des allées	41 pieds 1/2 et 2	444 pieds 1/4 et 1/3		
Entablement		1364 pieds 2/4 et 1/3	5 pieds 1/2	30 pieds
Soubase				2
Marche				2
Marchepied				7
Table	6 pieds	550 pieds 1/2		71 pieds 1/2
Seuil		4	1	
Moyen		45 pieds 1/3 et 10	104 pieds 1/3 et 6	
Gargouilles				1
Aiguier				3

**Tableau 11 :** Grand cloître. Volume de matériaux taillés en fonction de leur nature et de destination, pendant les années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670). (En gris, les éléments dominants). Pour le détail par élément architectural, voir annexe G.

Enfin, le cellier bordant le petit cloître bénéficie également d'une importante quantité de pierre d'Asnières, notamment autour de la cheminée, du voûtement et des éléments extérieurs

<sup>753</sup> MONGET, C. 1898, p. 105, 108, 143, 151, etc.

("couteaux" et "couteaux rampants"). Par contre, les encadrements de baies et les corbeaux restent, comme dans les cellules des Chartreux, faits de pierre dure (annexe G).

○ *Les murs*

Pour compléter cet aperçu de la pierre utilisée sur le chantier de construction, jusqu'ici cantonnée à la pierre de taille, nous avons également comptabilisé le transport de matériau de petit gabarit ("pierres plates et ournaux") sur ces deux années 1384-1385 et 1385-1386.

À l'instar du Dictionnaire de Moyen Français de l'ATLIF<sup>754</sup>, l'absence de ces deux gabarits de matériaux des comptes de taille permet de les identifier comme des moellons, leur mise en forme ne nécessitant pas l'intervention d'un ouvrier qualifié. Par ailleurs et contrairement à d'autres gabarits, les "pierres plates et ournaux" sont systématiquement évalués en toises. Par comparaison, les "membres" *et* grandes pièces de pierre sont comptabilisés à l'unité, voire par centaine quand les volumes sont trop importants.

Ce premier état des lieux restreint démontre un approvisionnement exclusif en moellons venant des carrières de la Boissière et de Resne. Au cours de ces deux années, les charretiers ne transportent aucun petit matériau depuis les exploitations d'Asnières, d'Is ou de Chenôve, alors que les mêmes équipes véhiculent à cette époque des pierres de taille depuis l'ensemble de ces secteurs carriers. Le gros-œuvre est donc exclusivement réalisé en Pierre de Dijon-Corton, qui plus est seulement issue des carrières de proximité immédiate. Celle de Chenôve, que l'on suppose ouverte dans la même formation géologique, ne fournit que des pierres de taille et pierres de grand volume. Soit que les faciès qui s'y trouvent sont trop massifs pour être débités en petit volume, soit que les carrières éloignées soient essentiellement sollicitées pour les matériaux de meilleure qualité.

Sur cette période de deux ans, où le chantier est particulièrement actif mais en amont desquels les ouvriers ont créé des stocks de matériaux pendant plusieurs années, les transporteurs véhiculent 1098 toises et deux tiers et deux charrettes de "pierres plates et ournaux". D'après l'estimation d'Amiot Arnaut de "XII charrettes pour toise"<sup>755</sup> (fol. 50), le trafic de pierres de petit volume entre les carrières de La Boissière et de Resne et le chantier aurait atteint au moins 13 178 charrettes à deux chevaux sur ces deux années 1384-1385 et 1385-1386.

---

<sup>754</sup> DMF : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2012 (DMF 2012). ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site Internet : <http://www.atilf.fr/dmf> [consulté le 01/08/14]

<sup>755</sup> Il semble dans ce cas que les toises renvoient à une unité de volume et non, comme ailleurs dans la comptabilité, à une mesure de longueur.

Tout incomplète qu'elle soit, cette prospection dans les comptes de la chartreuse montre le potentiel de l'analyse de la comptabilité de ce chantier et les multiples possibilités sur ces questions de matériaux ou de découpage de la chaîne opératoire. Plus largement, les comptes mériteraient une étude plus approfondie des questions sociales de gestion du chantier, d'organisation de l'artisanat, etc.



### PARTIE III.

TEMPS, ESPACE, STRATÉGIES. DE L'ÉCONOMIE DE  
LA RESSOURCE À UNE APPROCHE  
ANTHROPOLOGIQUE



Après l'étape d'identification des matériaux au sein des chantiers successifs, nous avons cherché à replacer la pierre dans le contexte plus général de l'approvisionnement des chantiers, en tentant d'abord de restituer les différents réseaux d'approvisionnement puis d'analyser le rapport à la ressource lithique qui se dégage des différentes stratégies mises en place.

Avant de raisonner sur la circulation des matériaux dans l'espace et dans le temps, encore faut-il identifier les secteurs carriers anciens susceptibles d'avoir approvisionné les différents chantiers définis précédemment. Considérant la richesse de ce sous-sol en calcaires variés, d'excellente qualité pour la construction comme pour la sculpture, et la multiplicité des points d'extraction possibles (Fig. 258), restreindre le champ des possibilités s'est d'abord imposé à cette étude spatiale. La région est également riche d'une documentation médiévale et moderne exceptionnelle qui a largement contribué à retracer les schémas sous-jacents à la circulation des matériaux, au-delà de la définition de la chaîne opératoire et de ses extrémités.

## CHAPITRE V. – DES ÉCONOMIES DE LA PIERRE

---

### A. IDENTIFICATION DES DISTRICTS CARRIERS ANCIENS

Corréler chaque matériau localisé dans une phase de construction à une carrière bien identifiée dans l'espace et le temps reste souvent une utopie. Dans certains cas, les mentions textuelles, pour certaines évoquées dès les chapitres précédents, se sont révélées d'une précision suffisante pour localiser les carrières sollicitées et retracer l'histoire de leur exploitation. Lorsque la documentation reste imprécise voire muette, les prospections géologiques et la comparaison des faciès disponibles aux pierres en œuvre ont permis de restreindre l'aire d'origine des matériaux.

#### A.I. LES CARRIÈRES DU POURTOUR DIJONNAIS

Si la ville de Dijon est majoritairement implantée sur des niveaux qui s'exploitent difficilement pour la construction, ses marges occidentales et septentrionales sont au contraire riches en pierres à bâtir (Fig. 259). Dans ces secteurs, pour lesquels on bénéficie d'une

documentation médiévale exceptionnelle et des travaux systématiques de P. Rat sur les pierres de construction, l'exploitation carrière hérite d'une longue tradition, remontant vraisemblablement à l'Antiquité<sup>756</sup>.

#### A.I.1. LE SECTEUR RESNE/TALANT

##### *A.1.1.1. Pierre de Dijon, Pierre de Ladoix et Calcaire de Comblanchien*

Depuis les travaux de P. Rat sur les pierres utilisées dans la construction dijonnaise, en carrière ou en œuvre, les matériaux disponibles sur l'ouest de la ville sont bien identifiés. À l'occasion du 119<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu en 1994, il publie notamment une coupe de référence levée dans la carrière du Belvédère du Lac (commune de Talant) et propose une lecture géologique contemporaine du texte de 1779 où le sieur Taisand décrit les bancs exploités dans le secteur (Fig. 261)<sup>757</sup>.

En substance, les parties supérieures des fronts de taille sont occupées par la Pierre de Ladoix, formation supérieure datée du callovien. Ce calcaire riche en bioclastes se débite naturellement en plaquettes et est fréquemment utilisé pour les dalles de toitures (laves) ou les moellons.

Suivent ensuite plusieurs bancs aux faciès plus massifs, qui permettent d'extraire des matériaux de plus grand volume ("Banc à Feu"- Fig. 261- d?), voire de pierre de taille ("Banc des Anges" – Fig. 261 – c ou b ?). Bien que le parallèle entre la description carrière du XVIII<sup>e</sup> siècle et la nomenclature géologique du XX<sup>e</sup> siècle soit délicat, ces premiers bancs de pierre à bâtir paraissent correspondre aux faciès de la Pierre de Dijon-Corton supérieure, notamment au faciès micritique et bioclastique dit Calcaire à Plantes.

Au-dessous, se trouvent les Calcaires à Polypiers facilement identifiables grâce aux géodes de calcite qui comblent les squelettes de coraux ("La Roche" - Fig. 261-b). Sur la coupe de référence, P. Rat mentionne ensuite un niveau que les carriers n'exploitent pas pour la construction et que par conséquent Taisand ne mentionne pas : il s'agit des Marnes à Digonelles qui marquent la transition entre la Pierre de Dijon-Corton inférieure et supérieure (Fig. 261-a).

Vient enfin le membre inférieur de la formation, celui de la Pierre de Dijon-Corton Inférieure. Divisé en plusieurs bancs aux qualités variables dans la description de Taisand ("Roche Blanche" et "Banc de gray"), ce membre regroupe les faciès utilisés par excellence pour la

<sup>756</sup> TAISAND, 1769 ; MONTEL C., 2006, p. 23.

<sup>757</sup> RAT P., 1996 ; TAISAND, 1769.

Pierre de taille. Ces faciès forment plusieurs bancs bio-oolitiques compacts, massifs, riches en brachiopodes (*Cererithyris nutiensis*, *Digonella divionensis*, *Lotharingella gremifera*) caractéristiques de plusieurs paraséquences successives et distinctes<sup>758</sup>.

Cette série s'achève par un dernier niveau tendre, les Marnes à *Eudesia*. Elles marquent la fin de l'extension des carrières anciennes, bien que Taisand reconnaisse au niveau sous-jacent ("la Pierre Franche") de grandes qualités de poli, de massivité ou de couleur. Selon lui, ses prédécesseurs n'ont pas cherché à dépasser le niveau des Marnes à *Eudesia* et n'ont donc jamais découvert les bancs sous-jacents. Mais il reste aussi probable que ce calcaire très massif et compact, correspondant au Calcaire de Comblanchien, ait été trop difficile à extraire et à tailler avant l'introduction de l'outillage moderne. Malgré l'ambition de Taisand, qui en envoie des échantillons au Prince de Condé, ce dernier matériau ne sera pas ou peu exploité sur cette section du coteau entre Talant et Dijon. La grande coupe de la carrière du Belvédère du Lac, l'une des dernières à avoir été en activité, s'interrompt également sur ces niveaux.

#### A.1.1.2. Un district carrier complexe

Avant le Moyen Âge, où quelques mentions tardives permettent de situer des carrières sur l'ouest de Dijon, rien ne permet encore d'attester l'existence d'exploitations plus anciennes sur cette zone. À propos des constructions antiques ou du Haut Moyen Âge, les vestiges sont rares, et les études de matériaux, majoritairement cantonnées à la statuaire et au mobilier (notamment funéraire), attestent essentiellement de l'utilisation de Pierre d'Asnières<sup>759</sup>. Pourtant, les quelques mentions ponctuelles, concernant les matériaux de la construction elle-même, évoquent l'utilisation de la Pierre de Dijon<sup>760</sup>.

##### ○ La carrière de la Boissière

Dans le bas de la butte de Talant, la plus ancienne mention connue d'une extraction carrière émane du cartulaire de l'abbaye cistercienne de Pontigny. Alors que ses moines constituent, ou agrandissent, leur domaine viticole aux portes de Dijon, l'abbé et la communauté de Saint-Bénigne vendent aux Cisterciens, en janvier 1208, une vigne "*in Campo Molli*" (Champmol)<sup>761</sup>. À cette occasion, les bénédictins leur cèdent également l'usage de leur

<sup>758</sup> GARCIA J.-P., 1993.

<sup>759</sup> BÜTTNER S., FOUCHER M., MONTAGNE D., STEINMANN R., 2014 (à paraître) ; MONTEL C., 2006, p. 41-47 ; TAISAND, 1769, p. 3-5 ; JANNET-VALLAT M., JOUBERT F. (dir.), 2000.

<sup>760</sup> MONTEL C. 2006, p. 41.

<sup>761</sup> GARRIGUES M., 1981, n°389. Ce domaine viticole existe encore à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, au sein d'un vignoble apparemment assez développé appartenant à divers propriétaires (dont les abbayes de Cîteaux, de Morimond et de Clairvaux). L'ensemble est racheté, détruit et arraché lors de la construction de la chartreuse de Champmol

carrière, pour l'érection d'un clos et de bâtiments à proximité. Malgré la mention du toponyme de Champmol, dont la proximité avec le flanc sud de la butte de Talant est évidente, rien dans le document ne permet de localiser la carrière.

Trois ans plus tard, en 1211, les bénédictins reproduisent le même geste mais à l'intention de la communauté de Cîteaux<sup>762</sup>. Bien que le texte n'apporte aucun complément sur le lieu de l'exploitation, le lien qu'il établit entre une carrière dijonnaise et les vestiges de Cîteaux IV est par contre révélateur. À cette date, le grand chantier monastique est en pleine effervescence : l'église n'est pas encore achevée et la reconstruction des bâtiments conventuels débute seulement. Sur ces chantiers, contemporains du texte, A. Blanc avait repéré des éléments de Pierre de Dijon-Corton qui ne coïncident pas avec les matériaux extraits dans les carrières de l'abbaye (Vougeot, Brochon et Fixin), mais correspondent parfaitement aux calcaires de l'ouest de Dijon<sup>763</sup>.

Bien que l'exploitation des bénédictins ne soit pas évoquée lors de la construction de la chartreuse de Champmol, pour laquelle le secteur est abondamment mis à contribution, et alors que sont mentionnées d'autres exploitations que celles sollicitées par les travaux<sup>764</sup>, d'autres indices permettent de situer l'ancienne carrière bénédictine. Sur la commune de Talant, à l'ouest des grandes carrières de Resne, s'ouvre un grand ensemble carrier connu sous les noms de Carrières du Belvédère du Lac, Carrières Razel ou, plus anciennement, Carrières de la Boissière<sup>765</sup>. Sur le cadastre napoléonien levé en 1809, et encore dans les noms modernes des rues, on retrouve dans ces lieux, sur l'ouest du secteur de la Boissière, les toponymes de "Creux Saint-Bénigne" et de "chemin du creux Sainte-Bénigne" (Fig. 260)<sup>766</sup>.

Ces carrières sont toujours largement exploitées à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, lors de la construction de la chartreuse de Champmol et vraisemblablement pour les chantiers contemporains de Rouvres. D'après la documentation relative à ces chantiers, plusieurs exploitations y sont ouvertes conjointement, dont celle appartenant au duc de Bourgogne et celle du perrier dijonnais Joffroy, mais aussi les carrières que le prieur de la chartreuse Dom Nicolas le

MONGET C. 1898, p. 42 ; FOUCHER M., 2012b, p. 78.

<sup>762</sup> ADCO 11H487.

<sup>763</sup> En parallèle de ces deux donations faites par les moines de Saint-Bénigne à des communautés cisterciennes, il serait intéressant de se pencher sur la documentation relative au Petit Clairvaux, dont la construction contemporaine est majoritairement faite de Pierre de Dijon.

<sup>764</sup> Notamment l'exploitation de la Sainte Chapelle de Dijon (ADCO B11670, fol. 22v).

<sup>765</sup> RAT P., 1996, p. 447.

<sup>766</sup> ADCO 3P PLAN 617/4 - Section C – 1809.

Saintier ou le maître des œuvres de maçonnerie Jacques de Nully achètent respectivement au début des travaux de la chartreuse<sup>767</sup>.

○ *Les carrières de Resne*

Entre ce secteur carrier ancien et les remparts de la ville de Dijon, se développent les grandes carrières de Resne. Installées à flanc de coteau, dans le quartier des Perrières, elles ont disparu sous les faubourgs et il n'en reste qu'un reliquat dans le parc des Carrières Bacquin<sup>768</sup>. Avant que la ville ne sorte de ses remparts, diverses vues modernes de l'ouest dijonnais, dont la tibiériade de 1717 (Fig. 296) et le cadastre napoléonien levé en 1812 (Fig. 260)<sup>769</sup>, montrent un paysage essentiellement marqué par l'exploitation de la pierre.

Cette grande exploitation de Resne est intimement liée aux grands chantiers de construction ducaux, particulièrement à celui de la chartreuse. Même si le secteur est déjà en activité avant le début de ces travaux, puisque la comptabilité n'évoque pas d'ouverture *ex nihilo* de carrière, les fréquents découverts\* faits en préalable de l'extraction de pierre traduisent nettement l'extension de l'exploitation<sup>770</sup>. L'impact et le changement d'échelle sont vraisemblablement majeurs, puisque par la suite le toponyme de Resne est concurrencé par ceux de "creux proche des Chartreux" puis de "carrière des Chartreux"<sup>771</sup>.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce secteur connaît un essor majeur : la zone exploitée s'agrandit au nord<sup>772</sup> et l'exploitation de certains bancs se poursuit en souterrain<sup>773</sup>. En 1779, Le *Mémoire...* du Sieur Taisand, propriétaire de carrières, et sous couvert d'analyse historique et technique des matériaux dijonnais, est un véritable panégyrique de la pierre extraite dans ce secteur (et par voie de fait, dans la carrière de Taisand). L'engouement pour le matériau et l'activité carrière du quartier sont tels qu'à la Révolution non seulement les pierres de la chartreuse sont vendues comme matériaux de construction, mais le nouveau propriétaire, Emmanuel Crétet, envisage d'ouvrir sur place une nouvelle exploitation carrière<sup>774</sup>.

<sup>767</sup> ADCO B11670 fol. 42.

<sup>768</sup> GAUCHAT R., 1964, p. 290-296.

<sup>769</sup> AMD- tibiériade de 1717 ; ADCO 3P PLAN 239/29 - Section U et 3P Dijon.

<sup>770</sup> ADCO B11670, fol. 22, 23, 24, 31, etc.

<sup>771</sup> ADCO 4<sup>E</sup> 8/44, 2/2644 ; TAISAND, 1769, p. 5 ; RAT P., 1996, p. 452. LRMH, Fiche carrière "Les Chartreux".

<sup>772</sup> Plusieurs rues gardent la mémoire de ces multiples exploitations : "Chemin de la carrière Bacquin", "Chemin de la carrière Vitu", "Chemin de la carrière l'Anneau".

<sup>773</sup> GAUCHAT R., 1964, p.287. LRMH, Fiche carrière "Les Chartreux".

<sup>774</sup> PROCHNO R., 2004a, p. 170.

D'après l'emplacement des bâtiments de la chartreuse, il est très vraisemblable que les niveaux calcaires qui étaient alors visés correspondent au Calcaire de Comblanchien.

## A.1.2. LES CARRIÈRES DE CHENÔVE

"Selon toute apparence, les premières pierres de taille dont on s'est servi pour construire les plus anciens édifices de la ville de Dijon, ont été tirées à Chenôve, éloigné d'une demi-lieue de la Ville". "Ce qui prouve que l'on a commencé à bâtir à Dijon avec les pierres de Chenôve et d'Asnières, et qu'aucune autre carrière n'estoit ouverte ni apparente alors, c'est que dans tous les anciens édifices de celle ville, construits dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup> siècles, on n'a employé que ces deux sortes de pierres"<sup>775</sup>.

Malgré cette tradition bien ancrée, la question reste particulièrement problématique puisque le nombre et l'emplacement de ces carrières primitives restent sujets à caution. Depuis l'Antiquité, il est d'abord très plausible que les carrières aient été nombreuses sur les territoires autour du village. C. Montel, qui a recensé les exploitations encore visibles sur la côte de Nuits dans le cadre du programme de recherche HCPER "Ancienneté et spatialisation des pratiques viticoles de la Côte bourguignonne", note trois grandes carrières entre les plateaux de la commune de Chenôve et la combe Trouhaude à l'ouest du village ancien<sup>776</sup>. P. Rat remarque quant à lui un front de taille continu sur près de 2 km, depuis la Combe Morisot jusqu'à la Cave aux Loups au sud du village<sup>777</sup>. Selon lui, l'emplacement de cette grande exploitation correspond parfaitement au texte de Taisand qui place la carrière ancienne "sur la rampe de la montagne", et la décrit comme "couverte de gazons & s'étend[ant] jusqu'au milieu de sa rampe du côté du levant dont la partie inférieure est plantée de vignes". En fonction de cette analyse, le front de taille est installé entre le haut du vignoble et les friches du sommet du coteau, et s'ouvre dans les niveaux bathoniens de l'Oolithe Blanche. Cette première hypothèse s'accorde bien avec les matériaux exploités à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, décrits par C. Courtépée et E. Béguillet comme une "pierre blanche d'un grain fin, facile à couper"<sup>778</sup>.

Mais plusieurs points ne corroborent pas cette première hypothèse. Antérieure d'une cinquantaine d'années seulement à cette fameuse description, la tibériade de 1717 conservée aux archives municipales de Dijon ne mentionne qu'une seule "perrière" sur l'ensemble du territoire de Chenôve. D'après ce document, cette exploitation est située plus au nord, dans les parties hautes de la Combe Trouhaude (Fig. 263). Au-delà de la quasi-contemporanéité des deux témoignages, le paysage retracé par Taisand, de "rampe de la montagne", s'apparente plus au relief de la combe qui permet d'accéder au plateau, qu'au coteau lui-même. La

---

<sup>775</sup> TAISAND, 1769, p. 3, 5.

<sup>776</sup> MONTEL C., GARCIA J.-P., 2007-2009 ; GARCIA J.-P., 2010b.

<sup>777</sup> RAT P., 1999a, p. 199-203.

<sup>778</sup> COURTÉPÉE C., BÉGUILLET E., 1777, p. 350.

présence de vignes, sur les parties basses de la combe, est également compatible avec cette seconde hypothèse<sup>779</sup>. Ouverte une cinquantaine de mètres plus haut, cette seconde carrière ne permet pas d'accéder à l'Oolithe Blanche, mais aux niveaux postérieurs de la Pierre de Dijon-Corton.

L'utilisation de ces niveaux calcaires pour les constructions antérieures s'avère également probable. L'exemple de l'habitat gallo-romain des Longues Royes, évoqué par P. Rat en faveur de la carrière d'Oolithe Blanche, présente à parts égales Oolithe Blanche et Pierre de Dijon-Corton<sup>780</sup>. De surcroît, à Dijon, les rares éléments de construction antiques et du Haut Moyen Âge, qui ne soient pas ornementaux ou funéraires, montrent de très fortes proportions de Pierre de Dijon-Corton<sup>781</sup>.

### A.1.3. LES CARRIÈRES D'ASNIÈRES

Le faciès fin de la Pierre d'Asnières n'affleure qu'en certains points des communes d'Asnières-lès-Dijon et de Norges-la-Ville, à 6 et 9 km au nord de Dijon, le long des lignes de faille des retombées des plateaux du nord-est<sup>782</sup>. Si les matériaux en œuvre ne permettent pas de distinguer les carrières d'Asnières de celles de Norges, les mentions textuelles anciennes (essentiellement issues des archives de la fin du Moyen Âge) renvoient systématiquement à celles d'Asnières. La nomenclature géologique moderne fait l'amalgame entre la pierre extraite sur la commune et le nom de "Pierre d'Asnières" qui définit un faciès particulier de la formation géologique, mais la comptabilité médiévale renvoie exclusivement aux exploitations d'Asnières-lès-Dijon puisque c'est le lieu de travail des artisans et le point de départ des convois de transport en direction des chantiers.

Sur la commune, le secteur carrier se répartit sur plusieurs secteurs au sud de l'agglomération : les Crais et surtout le Bois des Grottes. À cet endroit, au moins deux grandes exploitations souterraines complètent celles de surface. Ces carrières souterraines, dont plusieurs plans ont été réalisés avant qu'elles ne soient rendues inaccessibles<sup>783</sup>, sont organisées en vastes salles à piliers tournés, où sol et ciel de carrière sont faits de bancs calcaires plus durs. D'après l'analyse de C. Montel, les carriers ont d'abord exploité la pierre à ciel ouvert, avant de poursuivre l'extraction sous la surface du sol en suivant les bancs de qualité supérieure qui accusent un pendage net (de 10 à 15°). En termes de chronologie, les chantiers médiévaux

---

<sup>779</sup> GARCIA J.-P., 2012.

<sup>780</sup> RAT P., 1999a, p. 202.

<sup>781</sup> MONTEL C., 2006, p. 41.

<sup>782</sup> RAT P., 1999a ; MONTEL C., 2006 et 2007.

<sup>783</sup> MONTEL C., 2006, p. 18-19 ; TAISAND, 1769.

étudiés semblent n'avoir concerné que les travaux de surface puisque, dans la comptabilité particulièrement détaillée de la chartreuse de Champmol, rien n'évoque une exploitation souterraine.

Si l'on ignore l'origine historique de l'ensemble de ce secteur carrier, *a fortiori* de ces carrières du Bois des Grottes, l'omniprésence de la Pierre d'Asnières dans la statuaire et la construction antique et du Haut Moyen Âge impose une précocité évidente. À partir de l'époque gothique, grâce entre autres à la comptabilité ducale, la localisation de l'extraction sur la commune d'Asnières ne fait plus de doute. D'après le mémoire de l'entrepreneur-carrier Taisand, ces carrières sont encore en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais leur produit est déjà exclusivement destiné à la sculpture. En 1821, un forage est réalisé à proximité immédiate des anciennes exploitations pour "reconnaître la possibilité d'ouvrir une nouvelle carrière de pierre blanche", "qui doit servir aux sculptures et ornements extérieurs de notre nouvelle salle de spectacle"<sup>784</sup>. Avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on y exploite encore ponctuellement des matériaux pour la restauration<sup>785</sup>.

Il n'existe pas, comme pour les grandes carrières de l'ouest dijonnais, de relevé de coupe géologique avec le descriptif des différents bancs aujourd'hui inaccessibles. D'après les observations synthétisées par C. Montel, le banc de Pierre d'Asnières ne se développe que sur 2 m de haut et correspond à un calcaire blanc finement oolitique, pauvre en bioclastes, fin, tendre et gélif. Il se singularise aussi, et surtout, par son aspect finement micritique et crayeux.

#### A.I.4. LE SECTEUR D'IS-SUR-TILLE

Également peu dispersée, la Pierre d'Is-sur-Tille affleure essentiellement autour du village qui lui a donné son nom, à une trentaine de kilomètres au nord de Dijon. P. Rat, qui a publié à notre connaissance la seule synthèse sur ce matériau<sup>786</sup>, situe les carrières anciennes sur le sommet de la "butte des carrières", au nord du village. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'à l'instar de la Pierre d'Asnières, la comptabilité ducale situe les carrières qui ont approvisionné le chantier de la chartreuse de Champmol sur Is-sur-Tille<sup>787</sup>. Malgré une tentative de réouverture de la carrière en 1889, l'ancienne exploitation se lit encore aisément dans le paysage : les fronts de taille, en gradins, sont hauts de 6 à 9 m, et peuvent avoir atteint jusqu'à 15 m en certains points.

---

<sup>784</sup> BM Dijon, 18256 – Note manuscrite datée du "journal pol. et litt. de la Côte d'Or, par Carion, 7 oct. 1841", intégrée dans l'exemplaire du *Mémoire...* de Taisand conservé à la Bibliothèque Municipale de Dijon.

<sup>785</sup> MONTEL C. 2006, p. 23 ; RAT P., 1999a, p. 200-209.

<sup>786</sup> RAT P., 2004.

<sup>787</sup> ADCO B11670.

Le faciès bioosparitique à bioclastes roulés granodécroissants exploité dans ces carrières est bien celui de dunes sous-marines, héritées de l'action des courants de marées du Jurassique supérieur. Ces indices caractéristiques du milieu de dépôt se lisent toujours sur la pierre en œuvre et facilitent les hypothèses de corrélation chantier/carrière.

## A.II. DU SUD DE DIJON À NUITS-SAINT-GEORGES

Au sud de Dijon, la structure de la Côte au droit de Gevrey fait remonter les niveaux jurassiques plus anciens du Bajocien et du Lias, alors que les niveaux du Bathonien supérieur et du Callovien, exploités aux environs de Dijon, ne réapparaissent au niveau des villages que plus au sud, au droit de la butte de Corton et de Beaune (Fig. 258).

Le vignoble en amont de la route D974 se superpose aux niveaux calcaires exploitables pour la construction, si bien que les appellations de "Côte des vins" et de "Côte des pierres" se disputent l'espace<sup>788</sup>. Pour ne citer que les pierres exploitées pour la construction, on retrouve de bas en haut les Calcaires à Entroques bajociens et les trois formations de la série bathonienne : les Calcaires de Premeaux, l'Oolithe Blanche et les Calcaires de Comblanchien. Dans le paysage, les affleurements de Calcaires de Comblanchien marquent la fin de l'extension du vignoble avec des falaises au-delà desquelles se développent les plateaux secs. De très nombreuses failles cisailent les terrains et morcellent leur succession. Ces événements et les nombreuses variations latérales de faciès font cohabiter sur des espaces restreints des faciès et microfaciès aux couleurs, textures et âges différents. *A contrario*, ce jeu tectonique fait apparaître, en divers points de la côte et à diverses altitudes, des matériaux similaires.

### A.II.1. UNE MULTITUDE D'EXPLOITATIONS

Sur ces terrains calcaires, les vignes disputent continuellement l'espace aux carrières. Aujourd'hui, la répartition est mieux tranchée qu'autrefois, avec les grands bassins carriers cantonnés à l'arrière-côte (Chaux, Villars-Fontaine) ou à certains villages de la côte où l'activité carrière reste intense et la production viticole moins célèbre (Comblanchien, Corgoloin, Prémieux-Prissey<sup>789</sup>). Parmi ces grandes exploitations encore en activité, certaines sont assez modernes, comme celles de Comblanchien où la dureté du calcaire, souvent comparé à un marbre, n'a rendu son exploitation rentable qu'à l'introduction du sciage

<sup>788</sup> RAT P., 1986, p.160 et suivantes.

<sup>789</sup> Ces villages produisent essentiellement des vins d'appellation "côte de Nuits-village", voire quelques "Nuits-Saint-Georges Premiers Crus" à Prémieux-Prissey. (PITOT S., POUPON P., 1999)

mécanique par châssis à lame, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'extraction carrière s'est largement intensifiée avec l'ouverture de la voie ferrée Paris-Lyon<sup>790</sup>.

Le reste de la côte est aujourd'hui presque exclusivement réservé au vignoble. Les indices sont pourtant nombreux mais disparates à témoigner d'une exploitation du sous-sol, à plus petite échelle peut-être, mais répartie tout au long de la côte<sup>791</sup>. Les toponymes, d'abord, révèlent une foule de carrières, de "perrières", d'argilières ou de lavières, dont certaines sont actuellement de grandes appellations viticoles<sup>792</sup>. La morphologie du paysage, marquée par de nombreux fronts de taille, des creux topographiques soudains ou des profils convexes anormaux, confirme la multiplicité des exploitations anciennes, de toutes dimensions et destinées à extraire pierres, argiles et laves. C. Montel, dans son inventaire des principales carrières sur la côte viticole de Nuits, en recense près d'une centaine<sup>793</sup>. Ces exploitations ponctuelles et multiples ont enfin laissé leur empreinte dans la documentation ancienne, parfois figurées sur l'atlas général des routes de la province de Bourgogne (Fig. 297)<sup>794</sup>, ou sur les nombreux plans, terriers, tibiériade et relevés cadastraux (Fig. 78, 80). L'inconvénient majeur de cette profusion tient à sa modernité : rares sont les figurations de carrières antérieures au XVII<sup>e</sup> siècle ; la majorité d'entre elles datant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Et si certains toponymes, comme celui de "perrière", renvoient au Moyen Âge<sup>795</sup>, il demeure impossible de situer toutes les exploitations anciennes, petites ou grandes, qui ont pu approvisionner les chantiers qui nous intéressent. Sachant que la côte offre une multitude de faciès calcaires, retracer le lien entre un chantier et une seule carrière reste, la plupart du temps, une gageure.

Parce qu'elles sont associées au domaine monastique de Cîteaux, les carrières médiévales des domaines du Clos de la Perrière de Fixin et du Clos de Vougeot sont les seules pour lesquelles on dispose d'une documentation sur la longue durée et dont l'accès aux fronts de taille soit encore possible. Conjointement, ces deux sources d'information permettent à la fois de retracer l'histoire propre à leur exploitation et d'envisager de les relier à certains des chantiers étudiés.

---

<sup>790</sup> RAT P., 1990.

<sup>791</sup> FOUCHER M., GARCIA J-P., 2010, p. 235-238

<sup>792</sup> Sur la côte de Nuits, on relève classés en AOC Premier Cru : le "Clos de la Perrière" à Fixin et Brochon, le "Clos de la Perrière-les Petits Vougeot" à Vougeot, "En la Perrière Noblot" et "Les Perrières" à Nuits-Saint-Georges, "La Perrière" à Gevrey-Chambertin, "Les Argilières" et le "Clos des Argilières" à Prémieux-Prissey, "Aux Argilas" à Nuits-Saint-Georges et "la Carrière" à Chambolle-Musigny.

<sup>793</sup> MONTEL C., GARCIA J.-P., 2007-2009.

<sup>794</sup> ADCO C3882-1 n°33 ; C 3883-2 - n°s 68, 69, 72, 73, 74.

<sup>795</sup> DUMAS F. 2007, p. 16.

## A.II.2. LES CARRIÈRES DU CLOS DE LA PERRIÈRE

## A.II.2.1. Les exploitations à l'ouest du Clos de la Perrière (Fig. 262)

L'ouest du site de la Perrière de Fixin est largement grevé d'exploitations carrières de plus ou moins grande ampleur. Entre la rue de la Perrière et le Cellier cistercien, deux grandes excavations entament le coteau (Fig. 146, 264, 265) : celle de l'est regarde vers les bâtiments et se présente sous la forme d'un long front de taille exposé plein est, et d'une exploitation plus profonde dans la moitié méridionale (Ensemble A). À l'arrière de ce premier front de taille, un passage large de moins de 2m permet d'accéder à une seconde exploitation aux multiples fronts de taille, située légèrement plus haut sur le coteau (Ensemble B).

Les fronts de taille de la carrière orientale A montrent une succession de bancs épais d'une calcarénite à entroques massive (entroquite). Dans certains bancs, on observe des mégarides 3D (Fig. 264).

Dans l'exploitation arrière B, en partie basse, les bancs d'entroquite se poursuivent mais la proportion d'entroques diminue significativement. Dans les bancs supérieurs, les faciès varient, alternant un banc de Calcaire à Nubéculaires, dans lequel nous avons pu observer des fossiles de grands ostréidés (*Trichites*) et un banc de calcaire à entroques piquetés de rouille et rares bioclastes (dont ceux de rhynchonelles). La succession se termine à l'ouest par de la brèche de faille qui annonce la jonction avec les formations de calcaires plus récents (Oolithe Blanche et Calcaire de Comblanchien).

Actuellement, le seul accès à cette seconde carrière se fait par l'étroit passage creusé au sommet du front de taille de la carrière A (Fig. 265). Outre l'étroitesse de l'échancrure, le petit sentier escarpé qui y mène ne peut correspondre au principal accès de desserte. L'étude complète des fronts de taille, partiellement remblayés, dévoile une structure en pierres sèches au nord de l'ensemble, sise entre deux fronts de taille. En parallèle, les prospections LiDAR réalisées sur l'ensemble de la côte montrent une dépression de terrain partant de ce muret et allant en direction de la rue de la Perrière. L'entrée de cet accès présumé est soulignée, côté rue de la Perrière, par une large échancrure des bancs calcaires bordant la route (Fig. 266).

De l'autre côté de la rue de la Perrière, le sous-bois est constellé d'exploitations de plus ou moins grande extension. Les nombreux fronts de taille, répartis le long de la route et dans le sous-bois, sont exclusivement percés dans des niveaux d'abord oolitiques puis micritiques, plus ou moins massifs. L'aspect de ces calcaires, pour les premiers une oosparite blanche, pour les seconds une micrite blanche à beige, à cassures conchoïdales, rappelle la succession et les faciès du sommet de la série bathonienne (Oolithe Blanche et Calcaires de

Comblanchien) dont nous suspectons déjà la présence grâce à la brèche de faille vue dans la carrière B. Ce second ensemble carrier n'a sans doute pas de lien avec les chantiers successifs du Clos de la Perrière, dans lesquels les Calcaires de Comblanchien ne sont qu'anecdotiques et l'Oolithe Blanche strictement absente.

#### A.II.2.2. Les carrières et le Cellier cistercien

L'histoire de la carrière attenante au domaine est intimement liée à celle du Cellier cistercien, puisqu'elle apparaît dès les premières mentions de propriété cistercienne sur ce secteur. Dans les documents relatifs au litige entre le chapitre de Langres et l'abbaye de Cîteaux, dont le plus ancien est daté de 1197, la carrière est non seulement mentionnée, mais les modalités de partage de l'exploitation entre les deux communautés sont évoquées<sup>796</sup>. Il est précisé que les Cisterciens possèdent la carrière "*quiete et pacifice perpetuo*", alors que d'une part les chanoines perçoivent un cens annuel de 12 deniers, mais possèdent également un droit d'usage dans la carrière. En l'état actuel du dépouillement des archives de l'abbaye de Cîteaux et des chanoines de Langres, nous ne connaissons pas d'autre texte relatif à cette carrière exploitée conjointement par les deux communautés.

L'importance de la carrière pour les Cisterciens ne fait cependant pas de doute, puisque non seulement elle détermine le toponyme du nouveau domaine agricole, mais dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, elle est exploitée par des frères spécialisés qui demeurent sans doute sur place<sup>797</sup>. Malgré cette spécialisation de la grange monastique, le domaine et sa carrière restent malheureusement très discrets dans la documentation médiévale conservée.

L'exploitation perdure pourtant largement au-delà de ces premières mentions, puisque la carrière apparaît encore dans les descriptions du domaine de 1518 et 1622. À cette époque, elle "appartient [encore] en toute propriété auxdits Sieurs vénérables". Lorsque le domaine est vendu au sieur Bouillet en 1622, le nouveau propriétaire acquiert, outre les "maisons, bapimentz, jardin, pourpris" et les "vignes, terres, prés, bois et dixmes", la carrière de Fixin<sup>798</sup>. Il est ensuite à nouveau difficile de retracer l'histoire de l'exploitation. Au XVIII<sup>e</sup>

<sup>796</sup> FLAMMARION H., 1995, n°279 ; ADCO 11H66, fol. 157v., 11H568.

<sup>797</sup> "*Guidone cementario et Dominico pellipario, conversis Cistertiensibus*" (FLAMMARION H., 1995, n°279). La question se pose du statut de ces Cisterciens : à la même date (1197), on retrouve en témoin d'actes relatifs au domaine de la Grange Neuve, des individus communs aux actes (dont *Domenico*), associés à divers moines et convers liés aux Celliers et granges, ainsi que "*Willermo petrario, monach[us] Cistercii*" et "*Hugone cementario de Fixe*" (ADCO 11H1129). Parmi les moines de l'abbaye de Cîteaux, se trouve également, dans la première décennie du XIII<sup>e</sup> siècle, un "*frater Robertus magister operum monachus Cisterci[us]*" (ADCO 11H251, Cart. 168, fol. 143 r, n°10).

<sup>798</sup> Texte de la vente "faite par Messieurs de Cîteaux au Sieur Bouillet auteur de M de Frazans de la maison de la Perrière franche et déchargée de toutes charges avec promesse de garante" daté du 6 juin 1622. Archives

siècle, Taisand et Courtépée qui le cite, évoquent encore tous deux des carrières sur l'ouest de Fixin. Toutefois, le "faux porphyre qui souffre le poli" qui y est extrait et dont la "couleur rouge vineux piqué de blanc"<sup>799</sup>, paraît correspondre à une variation des Calcaires à Entroques qui n'affleure pas dans ces carrières.

Lors de la levée du cadastre napoléonien en 1828, les deux carrières A et B apparaissent respectivement comme des bois et une friche (Fig. 267) et ne sont vraisemblablement plus exploitées. À l'occasion de la réhabilitation de l'ouest du domaine, la carrière A est incorporée à la mise en scène romantique des bâtiments et forme un décor "en ruine" dans lequel sont disséminés quelques statues et le reliquat remonté de l'ancienne porterie médiévale.

### *A.II.2.3. Des carrières cisterciennes à Brochon*

Dans le cartulaire 168 de l'abbaye de Cîteaux, dans les textes relatifs au domaine de Fixin, une seconde carrière apparaît quelques décennies après celle du cœur du domaine. Vraisemblablement concédée aux moines cisterciens en deux temps, une première moitié en 1240 et la seconde en 1250, elle n'est pas située à proximité des premières exploitations, mais sur la commune limitrophe de Brochon, dans la partie méridionale du domaine viticole dépendant du Cellier. D'après les indices de localisation contenus dans la seconde charte de donation, la carrière appartient à un ensemble plus vaste installé au-dessus du village, et jouxte la carrière de la Maison Dieu de Brochon d'une part, une vigne d'autre part et s'étend jusqu'au chemin public de Brochon<sup>800</sup>. Au-delà de ces deux mentions et à notre connaissance, cette carrière n'apparaît plus dans la documentation cistercienne.

Sur la commune de Brochon, les carrières et petites exploitations sont assez nombreuses, à l'instar de toutes les communes de la côte viticole. Les principaux fronts de taille, qui apparaissent encore dans le paysage et sur les cartes IGN à l'échelle 1/25000, se situent sur le haut du coteau viticole et s'ouvrent essentiellement dans les niveaux des Calcaires à Entroques. D'après les quelques indices contenus dans la charte de 1250, il s'agit vraisemblablement du secteur carrier nord, situé immédiatement à l'ouest du village ancien de Brochon. Cet ensemble important, installé au débouché de la combe de Brochon, se situe au bout du grand clos viticole des moines de Cîteaux et est desservi par la route du village. D'après les dossiers du LRMH, cette ancienne carrière fournit un Calcaire à Entroques de la qualité des marbres et dont les nuances vont du rosé au rouge et jusqu'au violine (Fig. 262). Il

---

privées de la famille Joliet.

<sup>799</sup> TAISAND, 1769, p.20 ; COURTÉPÉE C., 1778, p. 382.

<sup>800</sup> ADCO 11H66, fol. 160 (texte n°16) et fol. 164 r (texte n°25).

s'agit vraisemblablement du "faux porphyre" évoqué par Taisand et Courtépée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### A.II.3. LES CARRIÈRES DU CLOS DE VOUGEOT

#### *A.II.3.1. Oolithe Blanche, Calcaire de Comblanchien et Calcaire de Prêmeaux*

##### *o La perrière de Vougeot*

Ouverte au nord du grand clos de Vougeot, au-dessus des sources de la Vouge, cette carrière abandonnée est sans doute l'une des plus vastes exploitations anciennes de toute la côte (Fig. 268). Son front de taille supérieur se déroule sur près de 500 m et une rupture de pente, soulignée par un muret, signe vraisemblablement la présence d'un second front aujourd'hui totalement remblayé (Fig. 269). En aval de ce second front, le coteau prend une forme concave qui ne correspond pas à la forme convexe naturelle de ces terrains calcaires, avant de remonter jusqu'à la route menant du village à l'entrée nord du Clos de Vougeot. D'après la morphologie des terrains, il semble que l'exploitation ancienne se soit étendue sur toute la parcelle des Petits Vougeots, et peut-être même sous celle de la Vigne Blanche (Fig. 78).

Seules les parties supérieures du grand front de taille occidental sont encore accessibles, le reste de la carrière étant remblayé et planté en vignes. De haut en bas, on observe un premier ensemble massif, qui correspond à une micrite blanche homogène, pauvre en faune, et caractérisée par de belles cassures conchoïdales. Il s'agit des niveaux inférieurs du Calcaire de Comblanchien visibles sur près de 5 m de haut. Au-dessous, la concavité du front de taille souligne les niveaux moins massifs de l'Oolithe Blanche, située juste sous les Calcaires de Comblanchien (Fig. 269, 272). Les niveaux apparents montrent une calcarénite massive, très blanche, singularisée par de grosses oolithes bien cimentées et bien calibrées. Ces niveaux se poursuivent à l'est et constituent le sol de la partie supérieure de la parcelle des Petits Vougeots, jusqu'au ressaut du second front de taille. Sachant que la formation de l'Oolithe Blanche forme un membre d'environ 20 m d'épaisseur, il est très probable que l'exploitation au niveau du second front de taille se poursuive dans cette formation. F. Vannier-Petit, géologue experte des terrains de la côte viticole, mentionne l'existence d'une faille sur la partie basse de la parcelle, près de la route entre les parcelles des Petits Vougeots et des Vignes Blanches. Selon elle, cet accident fait émerger les calcaires de la formation sous-jacente, les Calcaires de Prêmeaux<sup>801</sup>.

---

<sup>801</sup> F. VANNIER-PETIT, comm. orale.

○ *Le secteur des Beaux Monts*

Au sud-ouest de ce vaste ensemble carrier, au lieu-dit moderne des Beaux Monts, nous avons pu repérer un second ensemble carrier (Fig. 270). Bien qu'il soit situé plus en amont sur le coteau, les niveaux apparents se situent légèrement plus bas dans la série géologique et permettent d'exploiter le sommet de l'Oolithe Blanche et surtout les niveaux micritiques (avec ou sans chailles) des Calcaires de Prêmeaux.

*A.II.3.2. La carrière de Vougeot : quelques repères chronologiques*

Dès les premiers actes de constitution du domaine viticole, la mention "*petraria coram cellario*"<sup>802</sup> signale la carrière de Vougeot, notamment lors d'un litige opposant, en 1155, l'abbaye de Cîteaux au sire de Vergy. Avant cette date, la propriété de la carrière est encore mal définie, disputée entre la communauté cistercienne et Gui de Vergy, avant que ce dernier ne renonce à ses droits. Parmi les témoins de l'acte, la présence de Christianus, "*cementarius*" (maçon) clunisien, soulève la question de l'origine de la carrière et de ses précédents propriétaires et/ou exploitants, particulièrement au regard de la proximité des propriétés de l'abbaye clunisienne de Saint-Vivant de Vergy, à l'origine des principales donations qui feront le Clos de Vougeot<sup>803</sup>.

Au cours des deux siècles suivants, la propriété de la carrière ne semble pas remise en question. Malgré son absence du texte de 1165-1168 qui fonde le futur dessin du clos<sup>804</sup>, la carrière apparaît encore en 1188, alors qu'Étienne I de Mont-Saint-Jean, et Élisabeth de Vergy donnent à l'abbaye le chemin d'accès à la carrière<sup>805</sup>.

Toutefois, après ces deux mentions précoces, la carrière n'apparaît plus dans la documentation et, contrairement aux visites du Clos de la Perrière des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les terriers et visites du domaine ne la mentionnent plus. Sur le plan de 1614, la disparition du toponyme de "Perrière de Vougeot" au profit des "Petits Vougeots" laisse supposer que le terrain est déjà en grande partie planté en vigne, l'exploitation peut-être seulement cantonnée dans les franges nord-ouest de la parcelle (Fig. 80).

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la carrière revient au cœur des problématiques : en témoigne le dossier qui lui est consacré dans le fonds de l'abbaye de Cîteaux (ADCO 11H1158). En 1719,

---

<sup>802</sup> MARILIER J., 1961, n°166-I, notices concernant les *calumniae* des seigneurs de Vergy (n° 149). Cartulaire n°169, fol. 4v. Disponible en ligne : <http://documents.cbma-project.eu/flipbook/CiteauxAD21Cart169/citeaux2.html> [consulté le 08/08/14]

<sup>803</sup> PINGUET R., 2010, p. 96.

<sup>804</sup> MARILIER J., 1961, n°176.

<sup>805</sup> ADCO Cart. 168, fol. 102v/103r n°10.

l'Atlas de Cîteaux répertorie les propriétés cisterciennes autour du Clos : les parcelles des vignes blanches et noires des Petits Vougeots appartiennent toujours au domaine de l'abbaye, et leurs franges occidentales sont occupées par la vaste perrière (Fig. 78). Pourtant, depuis le siècle précédent et tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette propriété est contestée par les villageois de Vougeot au cours d'une longue procédure qui les oppose à l'abbaye. Les premiers arguent que la perrière est absente des terriers du domaine cistercien de Vougeot des années 1459, 1518, 1537, 1566. De leur côté, les moines ne possèdent déjà plus, à l'époque, de document leur permettant d'attester franchement de cette propriété. Ils justifient alors leur droit en rappelant simplement l'ancienneté de l'usage qu'ils font de la carrière, ce que les villageois ne contestent pas. En termes de preuve tangible, ils ne peuvent que mentionner le texte de 1188 relatif au don du chemin de la perrière. Dans leur argumentaire, cette donation n'a de sens que si elle leur est d'une quelconque utilité et donc si elle leur permet d'accéder à leur carrière.

Au-delà des questions de législation et de propriété, le portrait dressé de la carrière et de l'usage qui en est fait complète les différents éléments cartographiques : cette parcelle qui "a aussi servi de carrière [...] depuis plusieurs siècles appartient à l'abbaye de Cîteaux, sous le nom de la Perrière du Clos de Vougeot ; [...] Les Abbés et religieux y ont d'ailleurs fait tirer des pierres toutes les fois qu'ils en ont eut besoin et à mesure que cet héritage a été défriché ou rempli de terres dans les endroits où l'on avoit tiré la pierre, ils y ont fait planter la vigne parce que la situation en était heureuse et propre à produire des bons vins"<sup>806</sup>.

La Révolution clôt les débats et lorsque l'inventaire du domaine est fait en vue de sa vente, l'estimation comprend tout le secteur des Petits Vougeots. Le document, par contre, évoque deux nouveaux toponymes jusque là inusités : "Ancienne perrière" et "Nouvelle perrière". Ils pourraient témoigner de l'ouverture de nouveaux fronts de taille et révéler certaines des motivations du procès précédent.

### *A.II.3.3. La perrière des Beaux Monts*

La relation entre la perrière des Beaux Monts et les chantiers du Clos de Vougeot est beaucoup plus fugace et hypothétique. Le premier indice qui justifie l'évocation de cette carrière est un plan schématique du secteur, dressé en 1614 à l'occasion d'un mémoire sur un cens dû par l'abbaye de Cîteaux à la communauté de Saint-Vivant de Vergy<sup>807</sup>, et sur lequel figure la carrière (Fig. 80). Le mémoire compile visiblement la documentation relative à cette

---

<sup>806</sup> ADCO 11H1158, liasse n°7. Texte daté du 24 avril 1748.

<sup>807</sup> ADCO 21H701.

imposition et mentionne notamment le fameux texte daté de 1165-1168 et qui définit pour la première fois l'espace du Clos de Vougeot. La carrière de Flagey est mentionnée dans le texte à propos du chemin bordant le bas du clos et ancien chemin de Morlein qui mène, à l'époque, à la perrière de Flagey dans la montagne des Beaux Monts. La même mention se retrouve sur le plan de 1717 des baux et cens de l'abbaye de Cîteaux sur son territoire de Vougeot<sup>808</sup> et sur le plan extrait de l'Atlas de Cîteaux de 1719<sup>809</sup>. Il est intéressant de constater que la carrière n'apparaît pas sur ces documents et seul figure le toponyme de "perrière des Beaumonts" associé au chemin du bas du clos (Fig. 78). À cette époque, au moins, la carrière n'appartient pas au domaine cistercien de Vougeot.

En somme, les indices associés à cette carrière sont tous modernes et n'intègrent jamais la carrière au domaine cistercien. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'elle n'apparaisse dans la documentation que comme point topographique remarquable.

### A.III. LE DISTRICT CARRIER DE LA CÔTE CHALONNAISE, ENTRE GIVRY ET GERMOLLES

Comme au nord, la disponibilité des matériaux autour des sites du château de Germolles et du Cellier aux Moines de Givry est contrainte par le relief de cuesta qui fait affleurer une succession de calcaires jurassiques variés. Le basculement des strates vers l'ouest et les nombreuses failles sont dans ce secteur la cause de l'affleurement de calcaires de qualité, de couleur et d'âge très variables et largement exploités. Aussi, pour restreindre l'étude, avons-nous cantonné nos prospections à la proximité des deux sites de cette zone méridionale (Fig. 273).

#### A.III.1. LE SECTEUR ENTRE MELLECEY ET DRACY-LE-FORT

En l'absence de données historiques significatives sur les exploitations de pierres à Germolles et dans les localités alentours, nous avons concentré nos recherches sur les formations repérées dans les phases successives du château. Les nombreuses carrières des environs, dont nous ignorons l'ancienneté, ont aidé à préciser finement les faciès disponibles à faible distance du château.

---

<sup>808</sup> ADCO 11H1149.

<sup>809</sup> ADCO D3-52. Disponible en ligne : [http://archivesenligne.cotedor.fr/console/ir\\_ead\\_visu.php?PHPSID=f787d04ff91bbb38059112f47a8db2b9&ir=5867#.UxQtUhxLBch](http://archivesenligne.cotedor.fr/console/ir_ead_visu.php?PHPSID=f787d04ff91bbb38059112f47a8db2b9&ir=5867#.UxQtUhxLBch) [consulté le 8/08/2014]

*A.III.1.1. Les carrières du Bois aux Moines*

Accessible depuis le chemin qui longe les murs du Clos de Germolles par le sud, cette carrière est située dans le Bois aux Moines et à proximité du hameau du Buet, à 500 mètres à vol d'oiseau du château. À proximité immédiate de cette carrière, se trouve une seconde exploitation que ni la carte IGN ni la carte géologique n'indiquent. Bien qu'elle soit de très grandes dimensions, elle est presque totalement comblée et ses fronts de taille commencent à disparaître. Les premières observations montrent des matériaux identiques dans les deux exploitations.

Au sommet de la grande carrière, plusieurs niveaux de plaquettes correspondent à l'altération météorique de surface. En partie haute, on note ensuite plusieurs bancs calcaires au-dessus d'un niveau bioturbé. Sous ce niveau, suivent des calcaires oolitiques massifs (sans litage). Les remblais sont toujours présents au fond de la carrière, retenus par un grand mur de soutènement qui rend possible l'accès à la base du front de taille (Fig. 276).

Ces matériaux correspondent à la formation des Calcaires de Fontaines dont nous avons reconnu l'usage dans les chantiers du Cellier aux Moines et du château de Germolles. Mais, dans un cas comme dans l'autre, les faciès se caractérisent par de grands litages obliques qui ne correspondent pas aux faciès exploités dans ces deux carrières. Elles n'ont donc vraisemblablement pas approvisionné ces deux sites. De surcroît, sur les calcaires oolitiques massifs, nous avons noté le reliquat de forages cylindriques d'exploitation par explosif qui sont évidemment significatifs d'un travail contemporain.

*A.III.1.2. Les carrières du village de Germolles*

Une grande partie du village de Germolles est construite le long de deux fronts de taille nord-sud formant deux marches successives. La "rue des carrières" garde le souvenir de ces exploitations anciennes.

Le front de taille supérieur fait apparaître un calcaire pelmicritique et bioclastique en cours de dolomitisation, devenant en partie supérieure de la dolomie caverneuse. Aucune oolite n'a été vue dans ces bancs. Le front de taille inférieur montre un calcaire pelmicritique et oolitique, parfois dolomitisé.

D'après la carte géologique de Chagny 1/50 000, ce secteur se situe sur des niveaux de l'Oxfordien supérieur, dans la formation de la Dalle de Germolles. Dans la notice explicative

de la carte<sup>810</sup>, la description de cette formation coïncide bien avec les différents faciès (et leur succession) observés sur les fronts de taille du village (Fig. 276).

#### *A.III.1.3. Carrières du Clos de Germolles*

Au nord du Clos de Germolles, à l'intérieur de ses murs, se trouve une grande carrière totalement envahie par la végétation, distante de quelques 230 mètres des bâtiments.

Le front de taille fait apparaître de bas en haut, un calcaire pelmicritique en bancs massifs en voie de dolomitisation vers le haut, de la dolomie caverneuse, puis un niveau pelmicritique contenant quelques oolites (Fig. 276).

Parfaitement similaires aux faciès rencontrés de l'autre côté de la vallée de l'Orbize, dans le village de Germolles, ces ensembles carriers correspondent également aux faciès de la Dalle de Germolles mis en œuvre dans les chantiers successifs du site. Les seules mentions de carrières relevées dans les comptes de construction renvoient à ce secteur<sup>811</sup>. Bien qu'aucun toponyme ne renvoie plus aujourd'hui à une exploitation carrière médiévale, le terme de "perrière" apparaît pourtant comme indice topographique dans certains documents. En 1471, divers travaux sont engagés "audit clox du costé devers l'étang de Montaigu qui est lieu sur roiche et en la perrière"<sup>812</sup>. Rien n'indique que ce toponyme renvoie à la même unité d'exploitation que celle évoquée un siècle auparavant, puisque le terme est couramment employé pour désigner une carrière. Mais selon cette hypothèse, la perrière qui a approvisionné le chantier gothique se situerait à l'intérieur du domaine du château, au nord et à proximité de l'ancien moulin et son étang (Fig. 276– 3).

Concernant les carrières du village, les toponymes sont modernes, mais renvoient à l'exploitation de matériaux de construction (rue des carrières, rue des tuileries) ou au sous-sol lui-même (rue des rochers et rue de roche). Aucune des maisons du village ne semble particulièrement ancienne et, d'après le cadastre napoléonien, la zone où se trouvent les fronts de taille n'est pas encore construite en 1829. Ce secteur carrier pourrait donc avoir été exploité encore à l'Époque moderne.

#### *A.III.1.4. Carrière du flanc nord du Montadiot*

Cette carrière se trouve le long de la route où des affleurements sont visibles de place en place (Fig. 276). En partant de la carrière du Clos, ont été vus des niveaux de calcaires micritiques

<sup>810</sup> FLEURY R., GELARD J.P., *et al.*, 1983, p. 22.

<sup>811</sup> "perrières de Germolles" (ADCO B4783 – 1387-1388); "sa perrière qu'il tient audit Germolles" (ADCO B4809 – 1470-1471).

<sup>812</sup> ADCO B4809.

en petits bancs, puis des niveaux de calcaires micritiques à oncoïdes. La carrière se situe plus en amont, à moins de 500 mètres du château. À l'intérieur, les fronts de taille sont très complexes avec des différences majeures de faciès, perturbés par trois failles. À l'est de la première faille, se trouvent des calcaires micritiques, en bancs décimétriques et centimétriques. Ces bancs sont très altérés et bréchifiés à l'approche de la faille. À l'ouest de cette première faille, se trouve un calcaire oolitique en bancs massifs. Les couches ont un pendage net en direction du nord-est. Une seconde faille, de grandes dimensions, et figurée sur la carte géologique, met en contact les calcaires précédents et un calcaire micritique gris verdâtre, en bancs centimétriques et décimétriques. Ces bancs sont entrecoupés par des niveaux de calcirudite, à grains de micrite et très bioclastiques (rhynchonelles et *Zeillerina*). À partir des descriptions de la seule carte géologique, l'identification de ces calcaires est délicate et oscille parfois entre les faciès de la Dalle de Germolles et certains faciès de la formation sous-jacente des Calcaires de Nantoux. L'hypothèse la plus simple voudrait que ces carrières soient toutes ouvertes dans la Dalle de Germolles, dont l'épaisseur varie entre 50 et 60 mètres. Pour faire remonter à la surface le Calcaire de Nantoux, situé sous ces 60 mètres, il faudrait que les mouvements associés aux failles soient très importants. Ce scénario est pourtant plausible.

Plus spécifiquement, les faciès décrits entre ces différentes failles sont plus proches de la description des faciès du Calcaire de Nantoux puisque ce dernier se compose de calcaires micritiques, en petits bancs, contenant notamment des rhynchonelles (Fig. 276- 4 à 6), puis des oolites blanches et des bioclastes (Fig. 276-5).

Le long de la route, le faciès à oncoïdes appartient encore à la formation de la Dalle de Germolles, alors qu'au-dessous, l'affleurement de calcaires micritiques en petits bancs s'apparente plus à la formation inférieure du Calcaire de Nantoux (Fig. 276-4). Dans l'hypothèse où les failles ont permis l'affleurement du Calcaire de Nantoux et bien que l'on n'ait pu voir le contact entre ces deux formations, il semblerait que cette zone se situe à la transition entre Calcaire de Nantoux et Dalle de Germolles. Selon ce schéma, on observe un effondrement en escalier des couches vers l'est, cohérent avec l'histoire géologique locale et l'effondrement du bassin bressan.

Dans cette carrière, la présence occasionnelle de Calcaire de Nantoux micritique gris verdâtre, associée à des faciès micritiques ou oolitiques, rappelle les associations de matériaux des phases de construction I et II et fait ainsi de cette carrière un second candidat à l'approvisionnement des chantiers du château. Avant tout exploitée pour les faciès massifs, la

carrière aurait également pu fournir des matériaux de moindre qualité, comme ceux qui sont apparus près des niveaux massifs par accident géologique.

Malgré cette hypothèse tentante, l'échantillon MFth11, prélevé dans les calcaires oolitiques et bioclastiques blancs, a révélé à faible grossissement (x40) un faciès différent des calcaires oobioclastiques observés dans les bâtiments (MFth7). Ces derniers se sont présentés comme une oosparite fine, à porosité intergranulaire réduite. L'échantillon issu de la carrière est une oobiosparite beaucoup plus grossière : non seulement les espaces intergranulaires sont plus marqués, mais de très nombreux lithoclastes et fragments de coquilles encroûtées accompagnent les oolithes (Fig. 275). Ce seul échantillon ne permet pas d'établir un lien évident entre le château et la carrière, mais n'autorise pas non plus à éliminer strictement cette carrière si l'on prend en compte les distinctions fines de faciès, latéralement et verticalement.

### A.III.2. LES CARRIÈRES AUTOUR DU CELLIER AUX MOINES

Contrairement aux Clos de Vougeot et de la Perrière, où les archives médiévales et modernes mentionnent ponctuellement les carrières, celles du Cellier aux Moines ne semblent pas évoquer d'exploitation dépendante du domaine monastique, ni ne précisent aucune autre modalité de recours aux matières premières nécessaires aux chantiers de construction successifs. Pour dépasser cette lacune de la documentation, nous avons entrepris, comme pour le Château de Germolles, d'identifier les carrières locales susceptibles d'avoir fourni les matériaux de construction du Cellier aux Moines.

Dans les alentours immédiats des bâtiments du Cellier aux Moines, neuf affleurements sont encore visibles malgré les importants travaux paysagers des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Fig. 277). À cause des différents aménagements (murs, meurgers, remblais...), ces bancs sont discontinus et pour la plupart visibles seulement sur quelques décimètres.

#### A.III.2.1. "La prairie"

En aval des bâtiments du Cellier aux Moines, sur le terrain en forte pente sous la terrasse du jardin oriental, les murs de clôture et de soutènement au nord et à l'est sont longés par plusieurs affleurements calcaires. Les faciès observés sont assez bioclastiques et souvent oolitiques, rarement micritiques. Parmi les bioclastes, on retrouve essentiellement des entroques (sous forme d'éclats spathiques et/ou de fragments importants de tiges de crinoïdes), mais aussi quelques fragments coquilliers et petites coquilles entières. Certains faciès présentent en outre des extraclastes\* de micrite dans un faciès oolitique et/ou bioclastique.

La palette de couleurs observée varie essentiellement entre les roses plus ou moins soutenus et les rouges sombres. Ces faciès correspondent bien aux matériaux bio-oolitiques rose à rouge, riches en entroques, que l'on a pu observer dans les maçonneries des différents bâtiments du site et appelés "Calcaires Oolithiques de Givry" dans la notice de la carte géologique<sup>813</sup>.

La portion émergente de l'affleurement ne permet pas de préciser s'il s'agit d'un affleurement naturel (faille, etc.) ou s'il correspond au reliquat d'une carrière. Toutefois, l'angle droit des deux successions d'affleurements a peu de chance d'être strictement naturel.

Lors de la campagne de prospections géophysiques de 2012, pour tester cette hypothèse, deux profils de résistivité électrique ont été réalisés sur la parcelle, dans le sens de la pente (Fig. 278)<sup>814</sup>. La morphologie du sous-sol qu'ils révèlent tous les deux n'apporte toutefois pas de réponse évidente à la question. Sur ces deux profils, distants l'un de l'autre de près de 35 m, les parties basses montrent une faible résistivité typique des niveaux argileux. D'après la carte géologique, cet ensemble peut correspondre aux Marnes de Mercurey qui affleurent en aval du site. La partie amont, beaucoup plus résistive, apparaît plus hétérogène, mêlant des éléments à la résistivité variable. D'après R. Steinmann et M. Roche, qui ont conduit la prospection, la morphologie des anomalies peut éventuellement révéler de petits fronts de taille, correspondant à la géométrie des affleurements de surface, et remblayés ultérieurement par des débris hétérogènes.

#### *A.III.2.2. Le "Verger"*

Selon la même configuration qu'au sud, le mur de clôture septentrional du Cellier est longé par une série d'affleurements interrompus par une petite faille d'axe sud-ouest/nord-est (Fig. 277). Il s'agit de faciès oolitiques et bioclastiques des "Calcaires Oolithiques de Givry", à plus faible proportion d'entroques que ceux des affleurements méridionaux. On retrouve, comme en aval, des calcaires, rose à rouge, mais aussi et surtout des calcaires jaune pâle à roux. Parmi ces derniers, la couleur de certains se modifie vers la surface exposée aux intempéries pour devenir rouge sombre, vraisemblablement par oxydation des éléments riches en fer.

La problématique est identique ici à celle soulevée au sud, puisqu'on retrouve des faciès pouvant correspondre aux matériaux de construction des nombreux bâtiments. L'altération de

---

<sup>813</sup> BONVALOT J., FLEURY R., GÉLARD J.-P., 1984, p.18.

<sup>814</sup> FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, p. 56.

couleur en surface, observée sur certains bancs, montre cependant la difficulté de comparer des matériaux exposés aux intempéries et à l'oxydation, à des échantillons "frais".

Pour tester la possibilité d'une extraction carrière, *a minima*, plusieurs prospections ont été mises en place, combinant différentes méthodes de géophysique<sup>815</sup>. La carte magnétique, très perturbée par de nombreux éléments métalliques (clôture, etc.), montre essentiellement une différence nette entre le haut et le bas de la parcelle (anomalie D et E), symptomatique d'une différence de milieu (Fig. 278). La partie aval se distingue par un signal brouillé, marqué par de nombreuses anomalies ponctuelles : cette réponse peut correspondre à un substrat hétérogène, riche en éléments isolés.

On retrouve, sur la coupe OP de résistivité électrique, cette différence de sous-sol entre l'amont et l'aval de la parcelle (Fig. 278). La grande résistivité de la partie supérieure, homogène, témoigne vraisemblablement d'un substrat massif (anomalie B). Ce milieu, sans doute naturel, est brusquement interrompu (G) et remplacé par un ensemble hétérogène, fait d'un encaissant plus conducteur (C) dans lequel "flottent" des blocs résistifs (anomalies A, E et F).

Ces différents indices permettent d'envisager l'existence d'un banc calcaire (anomalie B de la coupe OP) interrompu au milieu de la parcelle. L'interruption, qui ne correspond vraisemblablement pas à une morphologie naturelle, pourrait s'avérer être le reliquat d'une petite carrière. La partie excavée aurait ensuite été remblayée de matériaux divers, ce qui expliquerait le milieu hétérogène qui se développe en aval du front de taille (G).

### *A.III.2.3. Zone centrale*

Au nord-est du site bâti, l'aile des granges, vraisemblablement construite au XVIII<sup>e</sup> siècle, est installée contre l'important mur de soutènement de la terrasse supérieure. Au niveau où l'espace entre bâtiment et mur est le plus étroit, un important banc calcaire affleure et sert de base au mur de soutènement de la terrasse. Il est visible sur près d'1m de hauteur, alors qu'en partie basse, une cavité importante se perdait autrefois dans le sol, avant d'être remblayée pour des raisons de sécurité<sup>816</sup>.

Les bancs, assez massifs en partie basse, sont oolithiques et bioclastiques, riches en entroques et de couleur rouge sombre et correspondent encore à des variations des "Calcaires Oolithiques de Givry".

---

<sup>815</sup> FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT Ch. (collab.), 2012, p. 48-52.

<sup>816</sup> Ph PASCAL, comm. orale.

Cet affleurement peut résulter de l'aménagement du site pour pouvoir installer les bâtiments. Pour remédier à la très forte pente du coteau et créer l'actuelle terrasse quasi-plane sur laquelle sont installés tous les bâtiments du Cellier aux Moines, les bâtisseurs ont sans doute dû composer avec la pente naturelle du coteau et cherché à égaliser le terrain en creusant en amont et remblayant vers l'aval. L'utilisation des matériaux extraits pour la construction des bâtiments est également envisageable, concomitamment ou indépendamment de cette éventuelle transformation du terrain.

Contrairement à l'amont et l'aval du site, le manque total de place dans ce secteur n'a pas permis de compléter l'analyse par une prospection géophysique.

### A.III.3. LES CARRIÈRES DE GIVRY : CALCAIRES ROUGES ET CALCAIRES BLANCS

#### *A.III.3.1. Les Carrières rouges de Givry*

Outre les calcaires rouges affleurant autour du Cellier aux Moines, les grandes carrières rouges de Givry peuvent également avoir approvisionné les deux chantiers, notamment celui de Germolles qui n'a vraisemblablement pas pu avoir accès aux matériaux du site du Cellier aux Moines (Fig. 273). En l'absence de données sur l'histoire de leur exploitation, nous nous bornerons à quelques repères chronologiques modernes. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, C. Courtépée mentionne ces "bonnes" carrières de pierre rouge "qui fournissent Chalon" et précise que "le rouge veiné, susceptible de poli, ressemble à du marbre"<sup>817</sup>. L'exploitation et l'exportation se poursuivent largement au siècle suivant<sup>818</sup>.

Ces carrières, qui livrent notamment des pierres aux qualités de poli, peuvent avoir fourni, *a minima*, certains éléments modernes comme les grandes dalles rouges de pavement du corps de logis et de la salle de réception du château de Germolles, ou encore de l'aile des granges du Cellier aux Moines, certains emmarchements tardifs (réfection de l'escalier extérieur de la cuverie du Cellier aux Moines), et vraisemblablement des éléments spécifiques comme la pierre d'évier des cuisines actuelles du château de Germolles.

#### *A.III.3.2. Les Calcaires de Fontaines du quartier des Cras*

Mis en œuvre dans les chantiers du Cellier aux Moines et du château de Germolles, les Calcaires de Fontaines n'affleurent jamais dans les terrains à proximité immédiate des bâtiments. Lors des prospections entreprises dans la région de Givry-Fontaines, les différents

---

<sup>817</sup> COURTÉPÉE C., 1780, p. 35.

<sup>818</sup> TRÉMEAU A.-J., TRÉMEAU-BÖHM M.-A., 2002, p. 35, 79, 121.

affleurements de la formation repérés n'ont jamais révélé un faciès qui corresponde à celui observé conjointement sur les deux sites.

D'après l'*Annuaire du département de Saône et Loire de 1851*, le secteur du "bas de Givry fournit un calcaire oolitique blanc, à grains fins, fort tendre et plein de délits", qui a été exploité pour la pierre de taille au moins au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>819</sup>. A.-J. Trémeau et M.-A. Trémeau-Böhm situent ces importantes carrières autour du cimetière et au lieu-dit En Cras, sur des niveaux correspondants à un large affleurement de Calcaire de Fontaines (Fig. 273). Bien que les anciens fronts de taille aient disparu avec l'évolution de l'urbanisation, les déchets de carrières et pierres en œuvre visibles dans le quartier, mais aussi les bâtiments approvisionnés par ces carrières (les remparts de la ville ou la tour de l'horloge<sup>820</sup>, voire l'église de Givry<sup>821</sup>) montrent tous un faciès des Calcaires de Fontaines comparable à celui mis en œuvre aux Cellier aux Moines et au château de Germolles (Fig. 274).

## B. STRATÉGIES ET RÉSEAUX D'APPROVISIONNEMENT

La volonté affichée à l'origine de cette étude de réunir un corpus de sites aux différences marquées tant en ce qui concerne les propriétaires, les fonctions, les chronologies et jusque dans la nature des données disponibles, se répercute sur la compréhension des stratégies relatives à chacun des groupes quant à l'approvisionnement de leurs chantiers. Les sites occupés par les Cisterciens présentent tous l'avantage de leur préservation relative, rendant possible la mise en perspective des données obtenues sur les exploitations carrières anciennes avec les informations précises réunies au terme de l'étude de bâti sur la pierre en œuvre. Malgré les lacunes des sources historiques sur les liens entre chantiers et carrières, ce premier volet de l'analyse présente l'avantage d'observer l'évolution des stratégies et des réseaux sur le long terme, dans et hors de la gestion cistercienne.

Dans la sphère seigneuriale et ducale, la même problématique se dessine autrement. Si dans la plupart des cas, la relation chantier/carrière est bien plus lisible, malgré la disparition de la quasi-totalité des constructions, elle reste en grande majorité contrainte à une période chronologique très brève, entre le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Mais au sein de cette fenêtre restreinte, la foule d'informations contenue dans la

---

<sup>819</sup> D'après TRÉMEAU A.-J., TRÉMEAU-BÖHM M.-A., 2002, p. 79, 108.

<sup>820</sup> TRÉMEAU A.-J., TRÉMEAU-BÖHM M.-A., 2002. p. 35, 79.

<sup>821</sup> COURTÉPÉE C., 1780, p. 28.

comptabilité permet une analyse plus fine de la gestion de l'approvisionnement et d'envisager d'autres pratiques.

## B.I. AU SEIN DU DOMAINE CISTERCIEN

### B.I.1. UN FONCTIONNEMENT EN CIRCUIT FERMÉ : GRANGES POLYVALENTES ET PRODUCTION LOCALE

#### *B.I.1.1. Le Cellier et la carrière de Vougeot*

##### *o La construction du grand cellier (c. 1160-1170) – Fig. 279*

Au Clos de Vougeot, la première phase de construction connue concerne le grand cellier et la montée d'escalier accolée à son pignon nord. Les matériaux mis en œuvre sont particulièrement homogènes et se résument seulement à une Oolithe Blanche assez grossière et, en plus faible proportion, à un Calcaire de Comblanchien. Leur origine est assez aisée à supposer puisqu'ils coïncident tous deux parfaitement avec les matériaux extraits dans la carrière de Vougeot, jusque dans le détail du faciès blanc grossier de l'Oolithe Blanche. Ouverte à 200 m au nord du site, cette carrière appartient déjà au domaine lorsque commence ce chantier vers 1160-1170, puisqu'elle est signalée dès 1155<sup>822</sup>. Il n'est d'ailleurs sans doute pas anodin que la première mention de l'exploitation, particulièrement dans le cadre d'un litige autour de sa propriété, intervienne précisément dans ces années : la procédure engagée par la famille de Vergy pourrait éventuellement découler des premières extractions entreprises par les Cisterciens pour de grands chantiers, dont notamment celui du cellier de Vougeot.

Dans le cellier et la montée d'escalier attenante, un déséquilibre très net entre l'Oolithe Blanche et le Calcaire de Comblanchien s'observe sur tous les parements. Ce dernier étant non seulement très minoritaire mais surtout exclu des éléments de pierre de taille. Difficile à tailler en raison de sa dureté, ce matériau constitue vraisemblablement un apport annexe à la livraison d'un matériau plus intéressant. Dans la carrière de Vougeot, les niveaux recherchés de l'Oolithe Blanche ne sont accessibles qu'après avoir retiré ceux de Calcaire de Comblanchien. Sans doute pour ne pas perdre le bénéfice de ce travail de découvert\*, une partie des Calcaires de Comblanchien aurait été convertie en moellons, déterminant ainsi le profil d'assemblage propre à la carrière de Vougeot. Sur les grands pignons, l'analyse de bâti avait permis d'observer le regroupement de ces matériaux par petits ensembles (Fig. 96) alors que les éléments isolés apparaissent exceptionnels : cette organisation apparente traduit peut-

---

<sup>822</sup> MARILIER J., 1961, n°166-I.

être le rythme d'approvisionnement du chantier en "lots" de pierres issues des différents bancs.

Les indices suggérant l'existence de constructions antérieures aux dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle sont cantonnés au domaine de l'écrit et l'étude archéologique n'a pas permis de retrouver de structure précédant le grand cellier. De ce fait, les raisonnements sur l'approvisionnement du ou des chantiers primitifs ne peuvent se résumer qu'à quelques hypothèses. La carrière de Vougeot demeure un candidat assez vraisemblable, puisqu'elle semble faire partie de la sphère du domaine dès avant 1155. À cette date, la contestation de sa propriété par les Sieurs de Vergy, implique sans doute que les Cisterciens l'ont déjà plus ou moins intégrée à leur réseau de propriétés, et vraisemblablement y prélèvent déjà des matériaux. En parallèle, la mention du moine clunisien qualifié de *cementarius* soulève la question de l'utilisation de cette carrière en amont de l'arrivée des Cisterciens dans ce secteur.

○ *Les aménagements résidentiels (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*

Dans cette seconde phase de construction, dont nous avons surtout observé les éléments de pierre de taille, nous retrouvons majoritairement les mêmes matériaux que précédemment, sans doute toujours issus de la carrière de Vougeot. Une légère évolution se met néanmoins en place, avec une prédilection pour des faciès de l'Oolithe Blanche moins grossiers, pour les éléments de pierre de taille fins, l'utilisation ostentatoire et élaborée de grandes dalles de Calcaires de Comblanchien (Fig. 114a) et l'introduction très localisée d'un Calcaire de Prémieux (baie polylobée du pignon nord – Fig. 85) dont nous ne pouvons préciser l'origine. C'est également au cours de cette phase de construction que sont ponctuellement introduites les premières briques dites de "1 pied". Largement utilisés sur le site de l'abbaye de Cîteaux, ces nouveaux matériaux sont vraisemblablement produits dans les propres tuileries de l'abbaye, installées dans la plaine<sup>823</sup>.

*B.I.1.2. Le Cellier et la carrière de Fixin*

○ *Constructions primitives (début XIII<sup>e</sup> siècle) – Fig. 279*

La carrière attenante au domaine, dont l'existence et l'appartenance au domaine monastique est attestée dès les premières mentions du site<sup>824</sup>, semble également avoir été la source principale des chantiers primitifs de cet autre Cellier cistercien. Malgré l'hétérogénéité apparente des premiers bâtiments connus, la totalité des calcaires mis en œuvre est restreinte

<sup>823</sup> PLOUVIER M., ORGEUR M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p.104-105.

<sup>824</sup> FLAMMARION H., 1995, n°279 ; ADCO 11H66, fol.157v ; 11H568.

aux différents faciès de la formation des Calcaires à Entroques. Ce profil particulier coïncide parfaitement avec les caractéristiques de la carrière où tous ces faciès ont été exploités et définissent, à l'instar de la carrière de Vougeot, l'identité particulière de ses productions. Si les Calcaires à Entroques gris massifs peuvent indifféremment avoir été exploités dans les deux secteurs de la carrière (A et B), tous les autres faciès n'affleurent que plus haut dans la série et ne peuvent être issus que de l'exploitation occidentale (B). La présence anecdotique des Calcaires de Comblanchien, sans utilisation spécifique, découle vraisemblablement de cette exploitation, puisqu'ils affleurent dans le secteur occidental de l'exploitation B, grâce à une faille qui les place au niveau de la formation sous-jacente des Calcaires à Entroques.

Malgré certains choix stratégiques dans la mise en œuvre, la majorité de ces faciès sont employés indifféremment et ne semblent pas avoir fait l'objet d'une recherche spécifique par les carriers et tailleurs de pierre. Qui plus est, différents exemples, en carrière comme en œuvre, montrent que les transitions entre certains faciès sont brusques et rapides (Fig. 172). Aussi, les différences de proportions des faciès qui s'observent entre le cellier et la porterie, ou même entre les façades d'un même bâtiment, traduisent peut-être plus l'évolution de l'extraction au sein de la carrière, que de véritables stratégies d'approvisionnement.

Les seuls éléments exogènes appartiennent à la même formation, mais correspondent à une variation latérale –la Pierre de Brochon– dont les affleurements ont été repérés dans une zone restreinte des communes de Brochon et Gevrey-Chambertin. À l'époque supposée de la première phase de construction, cet approvisionnement est vraisemblablement trop précoce pour correspondre à la carrière que l'abbaye de Cîteaux obtient dès 1240<sup>825</sup>. En l'absence d'autre source ancienne, les possibilités d'approvisionnement sont restreintes à un secteur compris entre le nord de Gevrey-Chambertin et le sud de Fixin. Les fiches carrières du LRMH mentionnent notamment plusieurs carrières de Pierre de Brochon à Gevrey-Chambertin, au lieu-dit prometteur de "Combe au Moine". L'abbaye de Cîteaux possède peut-être déjà une exploitation dans ce secteur, ou dans celui de Brochon où elle obtiendra par la suite une carrière. Elle peut également bénéficier, à l'instar de ses droits sur la carrière de la Boissière, d'un accès privilégié. Outre les futures carrières cisterciennes, le secteur est d'ores et déjà exploité, dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, par la Maison Dieu de Brochon qui y possède une carrière dans le secteur ouest du village<sup>826</sup>.

---

<sup>825</sup> ADCO 11H66, fol.160 (texte n°16) et fol.164 (texte n°25).

<sup>826</sup> ADCO 11H66.

○ *Adjonctions postérieures (XIII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle)*

Ces premières tendances se reproduisent dans les deux adjonctions au cellier primitif (Ph. II et III), sans autre évolution majeure que celles des proportions relatives entre les différents faciès issus de la carrière, résultant sans doute de la progression des fronts de taille au gré des extractions. Les quelques éléments nouveaux concernent avant tout l'import de TCA, essentiellement de remplois, et de certains matériaux réservés à des usages précis, comme les Calcaires de Prêmeaux choisis pour la baie polylobée occidentale. Les indices sont toutefois trop maigres pour discriminer les faciès affleurant localement, de carrières plus lointaines.

*B.I.1.3. Le Cellier aux Moines - Fig. 282*

Ce Cellier méridional, dépendant de l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne, appartient à un bassin carrier totalement différent, de toute manière trop éloigné du réseau carrier de l'abbaye de Cîteaux pour avoir éventuellement pu en bénéficier.

○ *Entre approvisionnement local...*

La configuration apparaît pourtant similaire à celle reconnue dans les Celliers cisterciens de la côte de Nuits et bien qu'aucun texte ne confirme la présence de carrière, plusieurs indices (fronts de taille et prospections géophysiques) permettent de supposer une exploitation *in situ*. Ces matériaux du substrat local, correspondant à ces reliquats de fronts de taille entraperçus aux alentours du site, mais également aux carrières ouvertes sur le flanc oriental du coteau, forment l'essentiel d'un approvisionnement qui perdure bien au-delà des phases primitives des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. La pérennité des faciès calcaires, du XII<sup>e</sup> siècle aux phases modernes, souligne la grande constance de la ou des carrières sollicitées dès l'origine.

○ *... et matériaux exogènes de choix*

En parallèle de ce réseau de proximité, le site fait très régulièrement appel à un second secteur, plus éloigné du domaine, et *a priori* sans lien avec le Cellier. Essentiellement sollicité pour tous les éléments de pierre de taille, depuis la première phase de construction à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et à l'occasion de tous les chantiers postérieurs, ce secteur carrier correspond vraisemblablement aux grandes carrières de Calcaires de Fontaines ouvertes sur le bas du village de Givry.

Malgré le dynamisme connu de ces carrières, évoqué notamment par Courtépée, la permanence stricte de ce choix de matériau, et ce dès les phases les plus anciennes, pourrait suggérer l'existence d'une exploitation gérée par les moines que les textes ne mentionnent pas. Cette hypothèse s'inscrit dans le schéma déjà esquissé pour le domaine de Cîteaux, qui associe

à ses domaines viticoles des exploitations carrières. Cette éventuelle exploitation compléterait la carrière de Laives, que l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne obtient dès les premières années de son existence<sup>827</sup>.

Dans les phases modernes, d'autres matériaux exogènes complètent ces premiers apports, depuis les briques ou le bois, et surtout les Calcaires à gryphées ponctuellement mis en valeur dans les dallages, aux côtés des Calcaires rouges de Givry.

#### B.I.2. DU RECYCLAGE ENDOGÈNE AUX APPORTS EXOGÈNES

Cette stratégie en circuit fermé ne semble fonctionner que pendant les deux premiers siècles d'existence des sites. Ensuite, tous les indices relevés lors de cette étude s'accordent pour montrer des changements fondamentaux dans l'approvisionnement des chantiers et témoignent, avec la multiplication des catégories de matériaux (pierre, lave, brique, tuile) et la variabilité des faciès calcaires choisis, de l'ouverture du réseau d'approvisionnement au-delà des circuits définis aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Sur plusieurs de ces chantiers, semblent aussi se développer des stratégies plus ou moins complexes de récupération, qui limitent l'approvisionnement à des stocks disponibles. La question des remplois, particulièrement quand ceux-ci concernent des éléments sans caractéristiques stylistiques qui permettraient de les identifier facilement, reste souvent du domaine de l'hypothèse. Il est par ailleurs souvent délicat de discriminer, sur ces chantiers, les matériaux nouveaux de ceux de remploi sachant notamment que le réseau des carrières dépendant des domaines cisterciens reste plus ou moins inchangé jusqu'à l'Époque moderne. Certains indices techniques permettent toutefois d'envisager des pratiques discrètes et plus courantes qu'on ne l'envisage en fonction des éléments plus flagrants (Fig. 90, 100, 127, 129, 132, 133).

##### *B.I.2.1. Les pratiques de recyclage au Clos de Vougeot*

###### *o Le chantier de la cuverie du Clos de Vougeot (c. 1475) – Fig. 280*

La carrière de Vougeot demeure encore le principal point d'approvisionnement des chantiers du Cellier de Vougeot de la fin du Moyen Âge. La tendance, amorcée dès la phase d'aménagements résidentiels (Ph. II), d'un choix ciblé des faciès fins et finement lités de l'Oolithe Blanche, devient une caractéristique de ces chantiers tardifs. Elle correspond peut-être à l'évolution de l'extraction dans la carrière de Vougeot au cours des siècles, où les

---

<sup>827</sup> DUBY G., 1938 (réédition 2000), textes n<sup>os</sup> 96 et 101.

carriers peuvent éventuellement accéder à des bancs de qualité différente. Les fonds de la Vente des Biens Nationaux mentionnent deux toponymes, l'Ancienne Perrière et la Nouvelle Perrière, sur l'aire de cette grande exploitation<sup>828</sup>. Malheureusement difficile à dater, cette sectorisation intérieure et le déplacement implicite des zones de travail, soulignent néanmoins une évolution propre à la carrière, dont le profil et la qualité des productions a pu évoluer au cours du temps.

Le chantier bénéficie également de nombreux apports plus ou moins exogènes. Si les éléments de Calcaires de Prêmeaux proviennent vraisemblablement du substrat local, les différents membres et faciès des Calcaires à Entroques (Calcaires à Entroques *s.s.*, à Nubéculaires, Pierre de Brochon) évoquent les bassins carriers ouverts plus au nord sur la côte. Bien que l'on connaisse plusieurs carrières anciennes où sont exploités ces différents faciès, comme par exemple la carrière des Bonnes Mares (Morey-Saint-Denis – Fig. 271) où affleurent des Calcaires à Nubéculaires, il faut avant tout remarquer que ces trois faciès sont les principaux matériaux extraits dans les deux autres carrières que l'abbaye de Cîteaux possède, à Brochon et à Fixin. Ainsi, si l'approvisionnement sort du cadre strict de la carrière attenante au domaine, le réseau pourrait ne s'étendre qu'aux autres carrières du réseau de l'abbaye.

La présence de petits fragments de Pierre de Ladoix, dans le chantier de cuverie, provenant peut-être d'une ancienne toiture de laves, attire l'attention sur un autre point. Cet indice apporte plusieurs informations à l'analyse des matériaux et réseaux d'approvisionnement. Non seulement il suppose des toitures de laves dans les phases de construction antérieures, et par voie de fait, l'existence de secteurs d'approvisionnement méconnus pour ces éléments spécifiques qui ne se trouvent pas dans la carrière de Vougeot. Mais il suggère également, dans le cadre du chantier de la cuverie, la réutilisation de matériaux anciens peut-être plus étendue que ces seuls éléments de toiture, ce qui rendrait plus délicate la question de l'origine des matériaux exogènes.

○ *Le château Renaissance (milieu XVI<sup>e</sup> siècle) – Fig. 281*

Plus encore que dans la phase précédente, l'approvisionnement du chantier du château Renaissance se diversifie, sans pourtant modifier totalement les réseaux préexistants. Vu les proportions respectives et les types de faciès d'Oolithe Blanche et de Calcaire de Comblanchien, la perrière de Vougeot apparaît encore fonctionner au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et demeure la principale source de matériaux, que ce soit pour les moellons ou pour les éléments

---

<sup>828</sup> ADCO Q178.

de pierre de taille plus ou moins élaborés. L'accès à des bancs d'une qualité nouvelle, amorcé dans les phases successives d'aménagement et de construction gothiques (Ph. II et III), s'amplifie dans ce grand chantier : le faciès fin, jusqu'ici cantonné aux éléments de pierre de taille, complète également l'approvisionnement du gros-œuvre. Cette évolution sans lien avec les qualités propres aux matériaux, renforce l'hypothèse liée à la progression de l'exploitation vers de nouveaux faciès et l'épuisement croissant des bancs primitifs.

Les carrières de la sphère cistercienne semblent avoir été mises à contribution, avec notamment un riche apport en Calcaire à Nubéculaires qui peut avoir été exploité dans les fronts de taille amont de la perrière de Fixin. Toutefois, les très faibles proportions de matériaux exploités en parallèle des Calcaires à Nubéculaires dans cette perrière, ou les faibles proportions de matériaux issus de secteurs carriers plus proches (Calcaires de Prêmeaux, Calcaires Hydrauliques, etc.), la présence de TCA fragmentées et de remplois évidents (Fig. 142), ne semblent pas résulter d'une exploitation propre au chantier, mais permettent d'envisager une certaine part de recyclage. Les stocks de matériaux générés par la démolition des bâtiments préexistant au château (chapelle Sainte Marie-Madelaine, etc.) pourraient ainsi avoir fourni une part significative des apports.

En revanche, de nouveaux matériaux émergent au sein de cet ensemble. Ponctuellement dans la maçonnerie et plus spécifiquement dans les grandes portes antiquisantes, sont introduits des calcaires d'origine exogène qu'il n'a pas toujours été possible d'identifier. Mais parmi ceux-ci, nous retrouvons notamment de nombreux éléments de Pierre de Dijon-Corton. À la date de ce chantier, le secteur carrier de l'ouest dijonnais ("perrières" de Resne et de la Bussière) est toujours très actif et fournit notamment de la Pierre de Dijon-Corton dans des faciès fins et aisés à sculpter<sup>829</sup>. Enfin, et malgré l'éloignement, le château de Vougeot comme les chantiers dijonnais bénéficient du même réseau de diffusion des Pierres d'Is-sur-Tille, réservées aux puits et plus largement à tous les éléments liés à l'eau<sup>830</sup>.

○ *Restauration du grand cellier de Vougeot (Fin XVII<sup>e</sup> siècle)*

Concernant les chantiers entrepris après la construction du château, les pratiques évoluent progressivement et font appel à des ressources très différentes. Dans ces chantiers entrepris avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (surélévation des pignons, restauration des plancher et charpente du cellier, nouvelles cuisines), les pratiques de remplois apparaissent particulièrement exacerbées. Lors de l'étude des charpente et plancher du bâtiment, Ch. Perrault a notamment

<sup>829</sup> RAT P., 1996, 1999a ; BÜTTNER S., FOUCHER M., MONTAGNE S., STEINMANN R., 2014 (à paraître).

<sup>830</sup> COURTÉPÉE C., BÉGUILLÉ E., 1777, p. 416 TAISAND, 1769, p. 17-19, RAT P. 2004, p. 296-308.

identifié une part importante de bois anciens, avec plus d'une trentaine de pièces héritées de la charpente primitive et datées des années 1167-1189 et quelques éléments issus d'une restauration ponctuelle aux alentours de 1400<sup>831</sup>. Dans les maçonneries, les nombreuses laves, remployées comme moellons et le changement manifeste de type de toiture induit par le changement d'angle du pignon, sont des arguments sérieux en faveur du remploi des matériaux directement issus du chantier de démontage de l'ancienne toiture de pierre (Fig. 143). Le reste des matériaux, alternant moellons, éléments de ramassage, briques et pierres de taille, paraît également issu d'un stock de pierres taillées pour un autre usage. C'est l'un des premiers chantiers pour lesquels la carrière de Vougeot n'est vraisemblablement plus sollicitée, sachant qu'une partie de sa surface, au moins, est déjà remblayée et transformée en parcelle viticole<sup>832</sup>.

*B.I.2.2. Reconstruction du cellier de la Perrière de Fixin (XVII<sup>e</sup> siècle ?)*

Une démarche tout à fait semblable est suivie par les nouveaux acquéreurs du Cellier de Fixin, qui doivent restaurer les parties sud-ouest du bâtiment principal sous peine de le voir s'effondrer<sup>833</sup>. Suite à la vente, le site ne bénéficie plus du réseau de l'abbaye, mais la carrière reste attachée au domaine et, d'après les documents de la vente, apparaît encore fonctionnelle. Malgré cette matière première accessible, proche et peu coûteuse, Jean Bouhié ou ses successeurs font le même choix qu'à Vougeot de réutiliser en premier lieu les matériaux issus de la démolition. D'après l'excellente concordance entre les matériaux de la construction primitive et ceux du remontage, au regard des pourcentages (Tableau. 12), il semble très plausible que ce stock corresponde au démontage de l'ancien pignon. Au nord de l'ensemble architectural, des fragments de laves grossièrement mis en œuvre dans certaines reprises en sous-œuvre, témoignent de l'étendue de cette pratique.

Sur tous ces chantiers postérieurs au Moyen Âge, la carrière de Fixin ne semble plus avoir été sollicitée.

---

<sup>831</sup> Les bois issus de la charpente primitive représentent 10% de l'ensemble de la charpente. CHAUVIN B., PERRAULT Ch., 2006, p. 273.

<sup>832</sup> ADCO 11H1158 ; ADCO D3-52.

<sup>833</sup> Archives privées de la famille Joliet. Expertise du 16 juin 1622.

	Phase I	Phase IV - cellier
Calcaire à Entroques - faciès bioclastiques	75,0	66,4
Calcaire bleu à jaune	4,3	4,9
Calcaire bioturbé rouge	4,3	8,4
Calcaire bioturbé orangé	4,2	4,3
Calcaire de Comblanchien	0,6	0
TCA	0	1,6
Indéterminé	11,9	14,4

Résultats exprimés en %

**Tableau 12** : comparaison des matériaux mis en œuvre dans la phase primitive de construction du cellier et dans les remontages effectués après le début du XVII<sup>e</sup> siècle sur le pignon sud et la façade ouest.

*B.I.2.3. La construction du porche du Cellier aux Moines de Givry (XVII<sup>e</sup> siècle)*

La stratégie de remploi mise en place dans la construction du porche d'entrée du site est particulièrement explicite. Depuis le portail lui-même qui garde la numérotation de son démontage/remontage (Fig. 193f), aux baies faites de rapiécages d'éléments disparates (Fig. 193d) ou à la mise en valeur de fragments sculptés (Fig. 193e), ce chantier fait massivement appel à un stock de pierres déposées, visiblement issues de phases de constructions d'époques différentes. Sauf pour la tête sculptée, la majeure partie des éléments correspond aux deux catégories de pierres mises en œuvre sur le site (Calcaires oobioclastiques beige à rouge de Givry et Calcaires de Fontaines) et provient sans doute du démontage de bâtiments du site même.

*B.I.2.4. La reconstruction du Pont des Arvaux (milieu XVIII<sup>e</sup> siècle)*

La reconstruction du Pont des Arvaux entre 1746 et 1747 est à ce titre particulièrement intéressante puisque la pratique du remploi est explicite et imposée dès l'appel d'offre pour le chantier : en plus de respecter l'aspect, les volumes et l'emplacement initial du pont, le nouvel architecte devra absolument reprendre "les pierres de l'ancien pont [qui] serviront à la construction des voûtes et des bajoyers"<sup>834</sup>. Si le travail est beaucoup plus soigné que dans le surhaussement du cellier de Vougeot, la réutilisation des matériaux taillés au XIII<sup>e</sup> siècle se lit encore à travers la position secondaire des blocs, qui présentent indifféremment leurs faces de parement, de pose ou de joint, faciles à discriminer par les divergences de traces d'outils.

<sup>834</sup> BERTHIER K, 1996, p.42 ; SONNET B., 1988, p. 287.

*B.I.2.5. Le goût du gothique dans les Celliers de Vougeot et de Fixin (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*

Dans une logique tout autre, et lors de phases souvent tardives, les Celliers de Vougeot et de Fixin font également l'objet de chantiers ostensiblement alimentés par les remplois. À Vougeot, cette phase se caractérise par la réutilisation d'un large stock de baies gothiques à tores et accolades mis en œuvre en plusieurs temps, dans les nouvelles cuisines d'abord (entre 1551 et 1719), dans le cellier et la montée d'escalier ensuite (après 1719). Au niveau du cellier, cet ensemble est également complété par deux baies néogothiques dont les matériaux coïncident avec les marchés actifs de l'époque, ceux du secteur de Prémieux-Comblanchien et celui de Dijon-Talant. Ce goût pour l'architecture gothique se répercute jusque dans les restaurations du château inspirées de Viollet-le-Duc, entreprises par Léonce Bocquet (1889-1920)<sup>835</sup>.

Si l'on ignore l'origine de ce stock de pièces, datées de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le fin calcaire oolitique blanc, finement lité, laisse présager une origine locale, comparable aux bancs inférieurs de la perrière de Vougeot.

*A contrario*, les grandes transformations néogothiques entreprises à la même période au Cellier de la Perrière de Fixin font appel à des stocks de matériaux exogènes. L'entreprise est particulièrement ostentatoire puisque les propriétaires rachètent à Dijon un escalier à vis gothique, en pierre et complet, issu de la démolition d'un hôtel particulier du centre ville. Inséré dans une façade par ailleurs totalement refaite à la période moderne, il est accompagné sur le reste du bâtiment de fausses baies gothiques au décor insolite (Fig. 153). En parallèle, les abords du Cellier sont scénarisés pour magnifier l'aspect de l'ensemble : le chemin d'accès est dévié pour longer les anciennes carrières, pittoresque théâtre de verdure, et l'entrée du site est singularisée par une reconstruction de ruines faites à partir de la porterie primitive (Fig. 170).

### B.I.3. APPROVISIONNEMENT CENTRIPÈTE ET RÉSEAUX CONVERGENTS

Contraints par leur éloignement par rapport aux secteurs carriers, les sites de la plaine sont les premiers à importer les matériaux dont ils ont besoin. Et comme ils ne sont pas strictement associés à une seule carrière, de proximité immédiate, leur approvisionnement se caractérise dès l'origine par une grande variété de matériaux, corrélative à la multiplicité des secteurs sollicités.

---

<sup>835</sup> CHAUVIN B., 2008, p. 135-136.

*B.I.3.1. Le poids du réseau économique cistercien sur les chantiers**o L'abbaye de Cîteaux et le Pont des Arvaux*

Si le fonds d'archives relatif au domaine de l'abbaye contient certaines des rares mentions précoces de carrières que l'on connaisse pour ce secteur géographique, le lien entre les chantiers successifs et les exploitations ou les étapes d'extraction, de transport et de taille, ne transparait pas dans la documentation étudiée. Il manque à ce corpus l'étude de la comptabilité de Cîteaux, qui, peut-être, aborde ces questions.

Rappelons également que pour la majorité de ces chantiers, sauf celui du Pont des Arvaux, les raisonnements qui suivent s'appuient en partie sur des données indirectes issues des observations d'A. Blanc, et sur des échantillons prélevés seulement sur les éléments de pierre de taille.

**- Les constructions primitives de l'abbaye de Cîteaux (1<sup>ère</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle)**

Des premiers chantiers de l'abbaye ne reste aucun bâtiment en élévation et les éléments des dépôts lapidaires attendent encore une étude fine avant de pouvoir être rattachés à ces chantiers méconnus. Nous avons choisi de revenir seulement sur un élément identifié par A. Blanc dans les dépôts lapidaires conservés à l'abbaye<sup>836</sup>. Selon l'auteur, il s'agit de deux bases de colonnes adossées, datées du XII<sup>e</sup> siècle, qu'elle identifie comme des calcaires d'Is-sur-Tille. En l'absence d'argumentation concernant la datation de ces éléments, la relation d'un des premiers chantiers de l'abbaye avec les carrières d'Is-sur-Tille, ouvertes à plus de 40 km au nord du site, reste hypothétique voire douteuse. Au XII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye ne dispose pas encore des fonds exceptionnels qui lui permettront, ensuite, de mener le grand chantier de Cîteaux IV, pour lequel, d'ailleurs, tous les éléments que nous avons pu analyser montrent des réseaux d'approvisionnement relativement courts. *A contrario*, l'abbaye possède avant 1155 la carrière de Vougeot, à 11 km à l'ouest du site, dans laquelle affleure une oosparite grossière blanche et à litages marqués, visuellement proche de la Pierre d'Is-sur-Tille. Cette dernière carrière est un candidat plus probable pour l'approvisionnement primitif, par rapport à une carrière lointaine, pour laquelle le transport serait coûteux, et qu'aucune preuve dans la documentation ne permet de rattacher à l'abbaye de Cîteaux.

Toutes les études de l'approvisionnement des chantiers cisterciens primitifs mettent en évidence la proximité des carrières aux chantiers. À Clairvaux, à Pontigny et à Fontenay, J.-P. Deroin n'évoque que les matériaux de grande proximité, voire ceux du substrat même du site. Certains des fronts de taille qui ont été sollicités lors du chantier du XII<sup>e</sup> siècle de l'abbaye de

---

<sup>836</sup> BLANC A., dans PLOUVIER M, SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 379. Nous n'avons pu voir cet élément.

Fontenay, se trouvent à moins de 20 mètres de l'église abbatiale<sup>837</sup>. De ce fait, sauf donation ponctuelle de matériaux ou de droit d'usage, voire d'une carrière dont on n'aurait aucune trace dans le fonds de l'abbaye de Cîteaux, il reste particulièrement vraisemblable que l'abbaye ait avant tout fait appel aux carrières qu'elle s'efforce d'acquérir, à Vougeot d'abord et éventuellement à Fixin.

**- Le grand chantier gothique (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle - XIII<sup>e</sup> siècle) – Fig. 285**

De cette immense entreprise de refonte de l'ensemble du paysage bâti de l'abbaye, débuté au milieu du XII<sup>e</sup> siècle par l'abbatiale et poursuivi tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle avec les bâtiments conventuels et le réseau hydraulique, ne reste aujourd'hui que le Pont des Arvaux (1212-1218) et le cloître des copistes (c. 1262).

À quelques nuances près, les deux constructions ont bénéficié des mêmes ressources, assez variées en termes de faciès géologiques. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, le chantier du pont des Arvaux importe cinq matériaux différents des séries bajocienne et bathonienne : des Calcaires à Entroques, de la Pierre de Brochon, de l'Oolithe Blanche, enfin quelques éléments ponctuels de Calcaires de Comblanchien et de Prêmeaux.

Le faciès grossier de l'Oolithe Blanche correspond parfaitement aux niveaux exploités dans la carrière de Vougeot, appartenant à l'abbaye au moins depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. La présence anecdotique des Calcaires de Comblanchien corrobore l'hypothèse, puisqu'elle correspond au profil de l'export de cette carrière défini avec le chantier du cellier de Vougeot<sup>838</sup>.

Ce profil peut éventuellement comprendre des Calcaires de Prêmeaux, puisqu'une faille en partie basse de la carrière de Vougeot rend leur exploitation plausible. Toutefois, ce calcaire affleure largement dans le secteur comme en témoigne l'inventaire de C. Montel qui évoque une dizaine d'exploitations entre Nuits-Saint-Georges et Morey-Saint-Denis<sup>839</sup>. Parmi celles-ci, la carrière des Beaux Monts, relativement ancienne, est une source potentielle, sachant sa proximité avec le secteur carrier de Vougeot, et, de fait, avec son réseau de desserte.

Les Calcaires à Entroques gris, parfois ponctués de rouille, correspondent aux matériaux disponibles dans la seconde carrière appartenant à cette époque à l'abbaye, à la lisière de son Cellier de Fixin. Si l'entroquite grise peut être issue soit des niveaux exploités dans la partie

<sup>837</sup> DEROIN J.-P., 1991, p. 26-27. Voir également le même schéma à l'abbaye de Lérins (06) (MAULÉON E., 2011, p. 33-34), aux abbayes de Valcroissant (26), de Sainte-Marie d'Aulps (74), Saint Michel de Cuxa (It.), au prieuré de Ganagobie, etc. (FOUCHER M., 2006).

<sup>838</sup> Le produit du découvert\* nécessaire pour accéder aux bancs sous-jacents, de très bonne qualité, a pu compléter ponctuellement l'approvisionnement d'Oolithe Blanche, sans jamais constituer un matériau recherché volontairement par les tailleurs de pierre.

<sup>839</sup> MONTEL C., GARCIA J.-P., 2007-2009.

aval (A), soit des niveaux inférieurs de la zone amont (B), le faciès à ponctuation de rouille apparaît seulement dans la seconde zone d'extraction. L'approvisionnement coïncide bien avec les matériaux exploitables dans la carrière, mais ne correspond pas tout à fait à ceux mis en œuvre à la même époque dans le cellier de Fixin, parmi lesquels nous retrouvons en parallèle de ces faciès massifs, des faciès plus bioturbés et de moindre qualité. La contemporanéité des deux constructions rendant peu plausible l'épuisement de certains bancs, il apparaît alors probable que le chantier éloigné du Pont des Arvaux bénéficie d'une sélection avantageuse des matériaux exportés.

La présence de Pierre de Brochon dans ce chantier du début du XIII<sup>e</sup> siècle ne correspond pas aux possibilités d'approvisionnement offertes par les carrières exploitées par l'abbaye : à cette date, les seules preuves textuelles renvoient seulement aux "perrières" de Vougeot et de Fixin que l'abbaye possède en propre et à celles de Dijon dont elle a l'usage. Dans aucune de ces trois exploitations n'affleure ce faciès rouge des Calcaires à Entroques et la carrière de Brochon, la seule du réseau cistercien qui puisse vraisemblablement en fournir, n'appartient pas encore à la communauté à cette époque. Cet approvisionnement particulier fait écho au chantier contemporain du Clos de la Perrière, où la Pierre de Brochon est également utilisée dans ces chantiers précoces. Cette récurrence trahit peut-être certaines facilités –impossibles à définir (propriété, droit d'usage, etc.)– de l'abbaye à accéder à ce secteur carrier.

Il est enfin intéressant de constater que ce chantier ne bénéficie pas du droit acquis par l'abbaye un an seulement avant le début du chantier d'utiliser les carrières de Dijon.

Les matériaux répertoriés dans le cloître des copistes se résument à des éléments de pierre de taille et à quelques pièces de remplage venues des galeries. Nous retrouvons essentiellement des Calcaires à Entroques, une Oolithe Blanche assez fine et de la Pierre de Dijon-Corton. L'origine de cette dernière peut, sans doute, être associée à la donation faite en 1211 par l'abbaye de Saint-Bénigne de l'usage de ses carrières de Dijon. La Pierre de Dijon-Corton qui affleure dans ces carrières, dites plus tard de la Boissière, peut parfaitement correspondre au faciès observé sur l'élément de remplage. À notre connaissance, cette carrière est également la seule où sont exploitées ces pierres et pour laquelle il existe un lien avéré avec le chantier cistercien.

Le cas des Calcaires à Entroques est plus complexe, puisque les trois faciès différents sont répertoriés et leur attribution respective aux chantiers du cloître des copistes et de la bibliothèque reste problématique. Au terme de l'analyse, le faciès gris, une entroquite massive, est le seul que l'on puisse apparenter avec une certaine certitude au chantier

gothique<sup>840</sup>. Par sa richesse en entroques et sa couleur, ce matériau s'avère très proche des faciès mis en œuvre au Pont des Arvaux et vraisemblablement exploités dans la carrière de Fixin. Le faciès piqué de rouille, dont l'attribution à l'un ou l'autre des deux chantiers reste à revoir, peut le cas échéant corroborer l'hypothèse puisqu'il affleure dans les bancs supérieurs de la carrière B (Fig. 264, 266). Les faciès rouges de la Pierre de Brochon, dont la relation à ce premier chantier reste particulièrement douteuse, viennent vraisemblablement du secteur de Gevrey-Brochon. Contrairement au pont des Arvaux où les origines de ce faciès posent questions, à la date du chantier du cloître des copistes (et vraisemblablement encore lors de celui de la bibliothèque), l'abbaye possède à Brochon une carrière qu'elle a acquise en 1240 et 1250, où l'on estime vraisemblable l'extraction de cette Pierre de Brochon.

Le calcaire oolitique très fin, utilisé pour certaines parties des remplages des galeries du cloître, ne correspond à aucun faciès observé en carrière. Celle de Vougeot qu'on serait tenté de lui associer à la suite du chantier des Arvaux, ne montre pas à l'affleurement un faciès oolitique aussi fin : les niveaux observés présentent avant tout une oosparite à grosses oolithes qui ne correspond pas aux petites oolithes de l'échantillon. À moins qu'un tel faciès n'existe sous les remblais qui masquent le développement inférieur des fronts de taille, ces matériaux viennent vraisemblablement d'un secteur carrier encore non identifié<sup>841</sup>.

Ces deux chantiers, distants d'une cinquantaine d'années et sans rapport dans leur statut et leur usage, bénéficient cependant de réseaux d'approvisionnement particulièrement comparables. Le profil de ce réseau peut se résumer en trois caractéristiques principales. Il s'agit, autant que faire se peut pour ces chantiers de la plaine, d'un réseau de proximité : les matériaux de construction majoritaires, les Calcaires à Entroques et l'Oolithe Blanche, sont exploités dans un rayon maximum de 15 km pour les chantiers de l'abbaye, et de 10 km pour celui du Pont des Arvaux. Qui plus est, ce sont vraisemblablement les carrières qui appartiennent à l'abbaye qui sont sollicitées. Enfin, pour les espaces plus prestigieux, les réalisations plus spécifiques, les bâtisseurs vont chercher hors de leur réseau privilégié la qualité nécessaire. À moins qu'ils ne bénéficient de facilités oubliées et dont ils réservent l'usage à ces réalisations ponctuelles.

Fort de ces premières constatations, il semble enfin très probable que le gros-œuvre du chantier gothique de l'abbaye sollicite avant tout les deux carrières de Vougeot et Fixin. Un

---

<sup>840</sup> C'est également dans ce faciès qu'est taillé le chapiteau à feuille d'eau retrouvé en sondage sous l'église et appartenant très vraisemblablement au chantier de Cîteaux IV, entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>841</sup> Dans son étude des pierres de l'abbaye, A. Blanc évoque le secteur carrier du Nuiton sans plus de détail. BLANC A., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 92-100 ; BLANC A., 1998, p. 27.

chantier d'une telle envergure mériterait une étude du lapidaire plus complète, *a minima* la reprise de l'inventaire du dépôt lapidaire de l'abbaye.

**- La bibliothèque (fin XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle) – Fig. 286**

Si le chantier du cloître des copistes fait essentiellement appel aux carrières du Clos de la Perrière, celui de la bibliothèque importe massivement des pierres du secteur de Gevrey-Brochon, éventuellement de la carrière acquise au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et dans laquelle nous supposons l'exploitation du faciès rouge vineux des Calcaires à Entroques.

Les bâtisseurs font également le choix d'un faciès fin de l'Oolithe Blanche dont nous ignorons l'origine.

Enfin, comme précédemment pour le chantier du Pont des Arvaux, ils ont recours aux secteurs carriers proches du nord de Nuits-saint-Georges, pour les Calcaires de Prêmeaux. Leur origine reste également incertaine, entre une possible exploitation en partie basse de la perrière de Vougeot, et le secteur environnant.

Ce chantier de l'extrême fin du Moyen Âge, pour lequel les observations sont tout aussi succinctes que pour le cloître des copistes, ne déroge pas aux grandes lignes directrices de l'approvisionnement carrier des chantiers précédents. Ce sont toujours essentiellement les carrières du réseau de proximité, et dépendantes de l'abbaye, qui sont exploitées. En 1509, cette dernière est toujours propriétaire de ses carrières de Vougeot et Fixin, et vu l'abondance des faciès rouges, elle possède vraisemblablement encore celle de Brochon. Mais au-delà des natures de pierres et réseaux d'approvisionnement carrier, la grande nouveauté de ce bâtiment réside dans l'utilisation massive et décorative de la brique (Fig. 12). Contrairement aux phases de construction précédentes, où le plat des murs est soit enduit, soit en pierre de taille, la surface du mur est l'occasion d'un jeu polychromique complexe et la pierre (de taille) est réservée aux éléments structurants de la façade (contreforts, baies). La façade nord, visiblement destinée à ne pas être vue, est régie par la même répartition des matériaux, sans bénéficier du soin apporté à son pendant méridional. M. Plouvier relève à ce propos que l'abbaye est non seulement un grand producteur de terres cuites architecturales, mais qu'à l'époque du chantier de la bibliothèque, elle fait reconstruire la tuilerie de la Forgeotte et bâtir celle de Folchétif. Les besoins en matériaux de terre cuite sont alors visiblement importants, puisque cette nouvelle tuilerie fonctionne à plein et sans interruption de 1491 à 1520<sup>842</sup>.

---

<sup>842</sup> PLOUVIER M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 86 ; PLOUVIER M., ORGEUR M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 101-102.

*B.I.3.2. L'apport des marchés extérieurs**o Un marché ancien : les margelles de puits en Pierre d'Is-sur-Tille*

Avant les grands chantiers modernes, effectivement marqués par l'import de matériaux venus des secteurs carriers du nord de Dijon, les sites de Vougeot et de Fixin bénéficient, entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, d'un réseau spécialisé venu d'Is-sur-Tille et cantonné aux margelles de puits. Il faut peut-être ajouter à ces deux exemples de puits, les mentions faites par A. Blanc, si ce n'est celle des demi-bases "romanes", au moins celle d'éléments du *lavatorium* en Pierre d'Is-sur-Tille déposés dans le lapidaire de l'abbaye<sup>843</sup>.

Ce réseau semble extérieur à celui de l'abbaye et n'avoir été sollicité que pour ces réalisations ponctuelles et spécifiques, toutes liées à l'eau.

*o Les chantiers modernes de l'abbaye de Cîteaux***- Les nouveaux bâtiments résidentiels : le définitoire (1685-1700) – Fig. 287**

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le réseau d'approvisionnement de l'abbaye de Cîteaux se modifie en profondeur. La carrière de Vougeot semble enfin explicitement sollicitée puisque l'Oolithe Blanche grossière des éléments de support et du voûtement correspond parfaitement aux matériaux exploités dans la carrière. Une fois encore, les calcaires de Prêmeaux n'ont pas d'origine précise mais renvoient à un niveau particulier de la formation, riche en chailles. Nous pouvons éventuellement remarquer que la carrière des Beaux Monts, figurée sur plusieurs documents des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, a pu fournir des calcaires de ce type (Fig. 270).

La présence massive de Calcaires à Entroques gris est, pour la première fois, problématique à Cîteaux. Ce faciès massif, avec ou sans ponctuation de rouille, correspond parfaitement aux matériaux utilisés précédemment, sur le site ou dans le Pont des Arvaux, et exploité dans la perrière de Fixin. Or, à la date du chantier, cette carrière n'appartient plus au domaine monastique, puisque l'abbaye l'a vendue en 1622 avec l'ensemble du domaine de la Perrière. Est-ce à dire que l'abbaye maintient ses habitudes malgré le changement de propriété ? S'est-elle constitué un stock de matériaux en amont de la vente ? Ou fait-elle appel à une carrière similaire ? Cette dernière hypothèse reste la moins probable, puisque les deux faciès différents (avec et sans ponctuation de rouille) correspondent parfaitement aux faciès exploités dans la perrière de Fixin.

---

<sup>843</sup> BLANC A., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p.378-379.

C'est, enfin, le premier bâtiment conservé de l'abbaye où la Pierre de Dijon-Corton apparaît comme un élément essentiel de l'approvisionnement, au même titre que les matériaux de la côte. Ce chantier est légèrement antérieur aux indices de la formidable expansion du secteur carrier de Dijon-Talant, véhiculés au XVIII<sup>e</sup> siècle par Taisand et Courtépée. Ces carrières paraissent toutefois très actives depuis la fin du Moyen Âge, en témoignent à Dijon l'église Saint-Michel (XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles), le Palais de Justice (1500-1522), la chapelle du collège de Godrans (XVII<sup>e</sup> siècle), celle des Carmélites (XVII<sup>e</sup> siècle), ou encore les nombreux hôtels particuliers dijonnais (XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles)<sup>844</sup>.

Malgré l'évolution tangible des réseaux d'approvisionnement en pierre, les tendances annoncées dès le chantier précédent de la mixité pierre/brique, comme marqueur de la structure des façades, se répètent dans le bâtiment du définitoire. À la même époque, l'utilisation des terres cuites architecturales produites par l'abbaye se poursuit dans les pavements (galerie nord du grand cloître) et commence à atteindre les toitures (bibliothèque)<sup>845</sup>.

#### **- De nouveaux bâtiments conventuels : le chantier du bâtiment Lenoir (1760-1771) – Fig. 288**

La dernière phase de chantier entreprise par la communauté cistercienne, avant son démantèlement, confirme les changements majeurs amorcés au XVII<sup>e</sup> siècle et achève de couper les derniers liens entre l'abbaye et son ancien réseau carrier.

Les trois carrières de Vougeot, Fixin et Brochon ne semblent pas avoir été sollicitées lors de ce chantier. À cette date, la première est un vignoble apprécié, la seconde vendue à des particuliers et la troisième n'a pas fourni de matériaux à l'abbaye depuis le chantier de la bibliothèque. Les deux lavabos en Pierre de Brochon, à l'entrée du bâtiment Lenoir et de l'oratoire Saint-Benoît, relèvent vraisemblablement plus d'un phénomène de mode bien décrit par ses contemporains Taisand et Courtépée<sup>846</sup>, que d'une reprise de l'exploitation dans la carrière cistercienne de Brochon.

---

<sup>844</sup> BÜTTNER S., FOUCHER M., MONTAGNE D., STEINMANN R., 2014 (à paraître). RAT P., 1996.

Voir l'inventaire (en cours) des pierres en œuvre à Dijon sur la base de données en ligne (<http://lapierre.u-bourgogne.fr> [consultée le 12/06/14])

<sup>845</sup> PLOUVIER M., ORGEUR M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 103, 117.

<sup>846</sup> "Leur couleur est en général un rouge vineux piqué de blanc (...) Elles diffèrent de toutes [les pierres] dont j'ai parlé dans ce mémoire, en ce qu'elles ont la couleur et presque la qualité des porphyres. Elles méritent la préférence sur toutes celles de la Province et même du Royaume. Il est facile de s'en convaincre en examinant les différents ouvrages auxquels on les a employées, come autels, retables, marches, pilastres & cheminées". TAISAND, 1769, p. 20.

Les nouveaux matériaux se répartissent en trois grandes catégories, les deux premières destinées à la construction, la troisième à la sculpture. La très grande majorité de l'approvisionnement est assurée par les carrières de Pierre de Dijon-Corton, vraisemblablement celles du secteur de Dijon-Talant, en vogue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En complément de ce premier apport, les bâtisseurs ont fait le choix d'utiliser des calcaires micritiques de Prêmeaux et de Comblanchien pour les parties basses. Pour la première fois sur ces sites, ce dernier calcaire est utilisé et valorisé volontairement<sup>847</sup>. Son origine, comme celle de la Pierre de Prêmeaux, reste toutefois à déterminer sachant que la carrière de Vougeot est déjà remblayée et transformée en parcelle viticole depuis au moins la fin du siècle précédent<sup>848</sup>.

Ce sont enfin des faciès plus tendres qui ont été préférés pour les éléments sculptés. Les tailleurs de pierre ont fait appel aux deux bassins carriers réputés d'Asnières et d'Is-sur-Tille pour les pièces de balustrades, les éléments de décor et pour la statuaire. À noter qu'ils préfèrent la pierre d'Is-sur-Tille pour tout ce qui sera exposé aux intempéries, attendu qu'on est persuadé en ce XVIII<sup>e</sup> siècle qu'elle "résiste à l'eau, à la gelée"<sup>849</sup>.

Le chantier de reconstruction du Pont des Arvaux, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'intègre parfaitement à ce nouveau profil de l'approvisionnement carrier. Outre les matériaux de remploi, imposés par le devis, cette seconde phase de construction ne fait intervenir comme matériaux nouveaux que de la Pierre de Dijon-Corton, des briques et des tuiles, ces dernières participant vraisemblablement à la masse des remplois. Les Calcaires de Comblanchien n'apparaissent que dans la phase ultime de restauration, caractérisée par des traces de scie circulaire et l'emploi du ciment.

○ *Les piliers du cellier de Vougeot (Fig. 101)*

Le cas des piliers du cellier de Vougeot reste problématique au terme de cette étude. Non seulement ils ne forment pas un ensemble cohérent, ni sans doute contemporain, mais l'origine de leurs matériaux soulève également des questions complexes. Nous ne retrouvons pas là les matériaux largement sollicités sur le site, extraits de la perrière ouverte à proximité immédiate et appartenant aux moines, et dans laquelle, enfin, la qualité des bancs est suffisante pour réaliser des supports efficaces. La ou les logiques qui sous-tendent cet

---

<sup>847</sup> Taisand rappelle, qu'à cette époque, les carrières de Corgoloin fournissent une pierre "belle, dure, [qui] se polit bien", sans doute du Calcaire de Comblanchien. TAISAND, 1769, p. 20.

<sup>848</sup> ADCO 11H1158.

<sup>849</sup> COURTÉPÉE C., BÉGUILLET E., 1777, p. 416. Taisand, juge et partie en la matière, estime d'ailleurs cette croyance infondée. Mais l'argument lui sert avant tout à souligner la meilleure qualité de ses carrières de Dijon. (TAISAND, 1769, p. 17-19).

approvisionnement découlent donc de processus indépendants de l'approvisionnement des premiers états du site.

Sauf le huitième pilier, dont la composition, ses décors et ses traces d'outils permettent d'exclure du groupe et de rattacher à une phase de restauration tardive, les sept autres constituent un ensemble hétérogène qu'il est toujours délicat d'attribuer à une, ou plusieurs, phase(s) de construction.

Au nord, les trois piliers de Pierre de Dijon-Corton n'ont rien de commun avec les matériaux de la phase I, ni même avec les matériaux des différentes phases médiévales du site, puisqu'on ne note l'introduction de ce matériau qu'à partir du chantier du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (Ph. IV). L'origine lointaine de ces matériaux exogènes contribue également à différencier cet approvisionnement des processus anciens observés sur le site et ne semble pas s'expliquer par des contraintes techniques spécifiques qui auraient pu obliger les bâtisseurs à sortir du cadre local. Les matériaux extraits dans la carrière, voire dans les environs proches peuvent fournir des gabarits et des qualités équivalents. Dans un premier temps, nous avons supposé la préexistence de ces piliers monumentaux à l'ouverture de la perrière, faisant de ces piliers le reliquat d'une structure primitive<sup>850</sup>. Or, les résultats de l'analyse microfaciologique démontrant l'utilisation de Pierre de Dijon-Corton renvoient plus à des usages et à des réseaux d'approvisionnement plus tardifs. De surcroît, dans leur relation à la superstructure de bois du plancher, ils s'apparentent au seul pilier indiscutablement moderne (Fig. 104, 105).

Les faciès des quatre autres piliers excluent également *a priori* l'usage de la perrière de Vougeot, à moins que la partie inférieure ait permis l'extraction de Calcaire de Prêmeaux, notamment des faciès riches en chailles. Hors de cette seule carrière, les faciès de qualité similaires affleurent localement, en témoignent les nombreuses chailles vues dans certains bancs de la carrière des Beaux Monts, que l'on sait exister au moins depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>851</sup>.

Malgré l'origine endogène des matériaux, il reste délicat de rattacher ces quatre piliers à la première phase de construction du cellier, puisque ce chantier se caractérise par l'utilisation exclusive de la perrière de Vougeot. À cette date, les carrières ne semblent pas avoir atteint les niveaux de Calcaires de Prêmeaux supposés exister dans le bas de la carrière, puisqu'on n'en a retrouvé aucun indice dans les unités de construction primitives. L'excellente corrélation entre les piliers et les différentes pièces de bois, qui suggère une certaine cohérence, est démentie

---

<sup>850</sup> FOUCHER M., 2008

<sup>851</sup> ADCO 21H701.

par l'hétérogénéité des piliers eux-mêmes, faits d'un rapiéçage d'éléments disparates (Fig. 103, 104). Sachant la part des emplois dans le chantier de restauration de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et l'utilisation dès la seconde phase de construction de ces faciès calcaires, il reste probable et vraisemblable qu'ils héritent de la structure précédente.

Dans un cas comme dans l'autre, ces différents jeux de piliers semblent renvoyer à des temps où la carrière de Vougeot n'est plus –ou moins– fonctionnelle. Au moment du chantier de restauration, le choix de calcaires différents de ceux exclusivement mis en œuvre dans les phases anciennes du site, s'expliquerait assez bien par l'abandon de l'exploitation dans la carrière de Vougeot, qui apparaît plantée en vignes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>852</sup>.

*o De briques et de Pierre de Dijon-Corton : les aménagements modernes des Celliers de la Perrière et de Vougeot*

Les petits chantiers modernes de ces deux Celliers mettent en œuvre des stratégies comparables. À Vougeot, la Pierre de Dijon-Corton devient un matériau de construction courant, de même que la brique. Ponctuellement, on fait appel aux faciès dits marbriers (Calcaires de Prémieux et de Comblanchien), principalement exploités au sud dans le grand bassin carrier de Comblanchien. À l'instar du chantier classique de l'abbaye de Cîteaux, la mode des "marbres" rouges des carrières de Gevrey-Chambertin et Brochon étend son influence jusque dans les dallages du château. Comme pour l'abbaye, il semble très probable que le site bénéficie du commerce florissant de ces "faux porphyres" en vogue à l'Époque moderne<sup>853</sup>.

Les mêmes tendances se retrouvent dans le Cellier de Fixin, particulièrement la brique qui apparaît fréquemment entre les reprises en sous-œuvre et les nouvelles constructions.

## B.II. UN DOMAINE EN PORTE-À-FAUX : LE CAS PARTICULIER DU PRIEURÉ DE GILLY

En marge de la sphère cistercienne, l'approvisionnement du cellier primitif de Gilly est un aspect essentiel de la caractérisation des types de stratégies mises en place par différents groupes sociaux, et incidemment, il devrait permettre de préciser les modalités de fonctionnement du réseau cistercien.

---

<sup>852</sup> ADCO 11H1158.

<sup>853</sup> TAISAND, 1769, p. 20.

B.II.1. LE CHANTIER BÉNÉDICTIN (FIN XII<sup>e</sup> – DÉBUT XIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

Lorsque le cellier est construit, entre l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, le prieuré de Gilly dépend encore de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et se trouve déjà au cœur de querelles de territoire avec l'abbaye de Cîteaux<sup>854</sup>. Sa construction coïncide avec une grande activité sur les différents sites cisterciens : en plaine, le grand chantier gothique de l'abbaye cistercienne bâtit son plein, avec entre autres dans ces années 1200-1220, la construction du réseau hydraulique et du Pont des Arvaux, mais sans doute aussi la fin du chantier de l'abbatiale, la construction de l'aile des convers, etc. Sur le coteau, le chantier du cellier de Vougeot est d'ores et déjà achevé, mais celui de la Perrière de Fixin paraît contemporain de celui de Gilly. Plus haut, nous avons démontré que les carrières de Vougeot, de Fixin voire de Brochon sont alors les seules sollicitées pour tous ces chantiers et génèrent d'importants flux de matériaux à destination des constructions de la plaine.

*B.II.1.1. La voirie en question*

Dans ce contexte, la position du chantier de Gilly est singulièrement stratégique : installé à moins de 2 km à vol d'oiseau de la carrière de Vougeot, le prieuré se trouverait sur le tracé de la route reliant la carrière à l'abbaye. J. Garnier évoque la position de cette voie<sup>855</sup> et mentionne surtout la politique active d'acquisition mise en place par Cîteaux pour créer une liaison directe entre Vougeot et l'abbaye, avivant les dissensions entre les deux communautés. D'après ses sources, que nous n'avons pu vérifier, les bénédictins augmentent les redevances sur leurs terres et perturbent la jouissance du chemin pour juguler les prétentions cisterciennes. Il s'appuie notamment sur les écrits de Jean de Cirey, abbé de Cîteaux à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, lequel estime ces deux arguments être à l'origine de la politique d'asphyxie et d'annexion du prieuré mise en place par l'abbaye<sup>856</sup>.

Actuellement, une route directe existe (D109c) et porte aujourd'hui les appellations de "Route Saint-Bernard" au niveau de Gilly, et de "Route de l'abbaye" sur la suite de son tracé. Au-delà de la question toponymique, éventuellement discutable, la voie apparaît ponctuellement sur les planches de l'Atlas de Cîteaux du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment sur la planche de Saint-Bernard où ce "grand chemin de Cîteaux à Gilly" croise le "chemin ferré ou levée des

---

<sup>854</sup> MARILIER J., 1961, texte n°240 ; MONIOT H., 1955 p. 18.

<sup>855</sup> À moins qu'il ne fasse un amalgame avec la "*via petrarie*" cédée à l'abbaye en 1188 et que l'on estime relier la carrière au cellier de Vougeot.

<sup>856</sup> GARNIER J., 1841, p. 247-248.

romains" <sup>857</sup>. Quelque dizaines d'années plus tard, le tronçon dit "Route de l'abbaye" apparaît sur la carte de Cassini où il ne correspond vraisemblablement plus à un chemin de desserte mineur.

*B.II.1.2. L'approvisionnement du chantier bénédictin – Fig. 283*

Dans ce contexte, et malgré la grande proximité, les possibilités d'accès à la carrière cistercienne de Vougeot (voire même au réseau routier local) pour les besoins du chantier bénédictin ne semblent pas aller de soi. Pourtant, parmi les matériaux identifiés dans cette première phase de construction, nous retrouvons exclusivement les faciès de la série jurassique largement mis en œuvre dans les chantiers contemporains et exploités dans les trois carrières de l'abbaye à Vougeot, Fixin et Brochon.

Toutefois, la variété de l'assemblage, qui fait appel à différents faciès des Calcaires à Entroques et de Prêmeaux, de l'Oolithe Blanche et des Calcaires de Comblanchien, distingue ce chantier de ses contemporains sur le coteau, tous caractérisés par une source d'approvisionnement unique et strictement locale. Au contraire, la construction du cellier de Gilly sollicite plusieurs secteurs, riches en matériaux divers. En cela, la stratégie d'approvisionnement de Gilly s'apparente plus à celles mises en place sur les chantiers de la plaine.

Parmi les matériaux, nous retrouvons de l'Oolithe Blanche associée à quelques éléments de Calcaires de Comblanchien anecdotiques qui rappellent le profil de la carrière de Vougeot. Elle ne représente toutefois qu'une part mineure de l'approvisionnement du chantier. Par ailleurs, au sein des éléments d'Oolithe Blanche, le faciès siliceux préféré pour tous les éléments de pierre taille et structures de support n'a rien de commun avec les faciès exploités dans la carrière de Vougeot et ne trouve aucun écho dans les autres chantiers analysés au cours de cette étude. Au moins pour la pierre de taille, les ouvriers de Gilly ont donc eu accès à d'autres fronts de taille que ceux de la carrière de Vougeot.

Outre les arguments historiques qui permettent de douter d'une donation de droit d'usage de la part de l'abbaye au bénéfice de la communauté de Gilly, le reste de l'assemblage ne coïncide pas non plus parfaitement avec les matériaux exploitables dans la seconde carrière de l'abbaye. À Fixin, dans le chantier contemporain quasi exclusivement alimenté par la carrière du domaine, les Calcaires à Nubéculaires, également dominants, sont complétés par une part

---

<sup>857</sup> ADCO 11H138 – planche 29 de Saint-Bernard.

importante<sup>858</sup> de faciès de la formation des Calcaires à Entroques. Ces éléments sont anecdotiques à Gilly, voire totalement absents, et sont remplacés par des variations de faciès des Calcaires de Prêmeaux qui n'affleurent pas dans la carrière de Fixin. L'association de ces différents calcaires profile un ensemble cohérent, à la charnière des étages Bajocien et Bathonien, qui pourrait correspondre à une exploitation unique ouverte plus bas dans la série géologique.

Quant à la Pierre de Brochon, qui représente le matériau de construction principal des parements, elle rappelle les chantiers contemporains de Fixin ou du Pont des Arvaux. En l'état actuel de nos connaissances, ni l'abbaye ni le prieuré ne semblent propriétaires au début du XIII<sup>e</sup> siècle de carrières de Pierre de Brochon. Les deux communautés bénéficient peut-être communément d'un même réseau d'approvisionnement, dont reste toujours à définir le point de départ et les modalités d'accès.

#### B.II.2. LES CHANTIERS CISTERCIENS - Fig. 284

Après 1300, le prieuré bénédictin est intégré aux possessions de l'abbaye. Soumis à la même gestion que l'ensemble des propriétés du domaine, il doit pouvoir accéder aux mêmes ressources que l'abbaye ou que les Celliers de Vougeot et de Fixin.

Le site connaît alors deux phases principales d'aménagement, l'une concentrée sur l'étage du cellier et la seconde, vraisemblablement plus tardive, liée à la construction de la salle voûtée d'ogives, dite des cuisines. Si ces chantiers ne se ressemblent pas, ils perpétuent cependant chacun certaines particularités de l'assemblage primitif : l'utilisation massive de Calcaires à Nubéculaires pour l'un, de l'Oolithe Blanche siliceuse pour le second, sans grand rapport avec les chantiers plus ou moins contemporains de Vougeot. En parallèle, nous notons l'introduction de faciès plus proches de ceux exploités dans la carrière de Vougeot. Les chantiers semblent alors bénéficier d'un approvisionnement mixte, entre éventuellement la carrière de Vougeot, celle de Fixin pour les Calcaires à Nubéculaires et des carrières qui restent à définir.

Le vaste chantier de construction du château, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, n'a été abordé qu'à travers quelques observations ponctuelles. Si les artisans ont pu avoir accès aux productions de l'abbaye, notamment pour les carreaux de pavements<sup>859</sup>, les quelques éléments lapidaires étudiés renvoient essentiellement à des réseaux extérieurs, notamment celui de la Pierre d'Asnières. L'analyse du faciès fin de l'Oolithe Blanche serait enfin à revoir et permettrait

<sup>858</sup> Près d'un quart de l'ensemble.

<sup>859</sup> PLOUVIER M., ORGEUR M., dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p.101-119.

éventuellement d'associer ce matériau au faciès émergeant à Vougeot dès les phases de la fin du Moyen Âge.

Ce chantier et plus encore le suivant rejoignent les tendances observées sur la plupart des chantiers modernes de ce corpus. Ainsi, outre la Pierre d'Asnières du château XVII<sup>e</sup> siècle, les aménagements et constructions postérieurs sont très largement dominés par la Pierre de Dijon-Corton et les Calcaires de Comblanchien, utilisés notamment sous forme de grandes dalles sciées.

### B.II.3. UN RÉSEAU CARRIER BÉNÉDICTIN ?

Si ces premières analyses laissent supposer que le cellier bénédictin ne profite pas du réseau carrier mis en place par les Cisterciens, il convient de garder une certaine prudence quant aux corrélations bâtiments/carrières. La connaissance des matériaux disponibles dans ces différentes exploitations est d'abord contrainte par l'absence de fouilles. Qui plus est, le corpus de carrières historiques à partir duquel nous avons construit ce raisonnement est vraisemblablement incomplet, particulièrement en ce qui concerne le prieuré de Gilly, très grand et très ancien propriétaire foncier sur ce territoire. La spécificité de l'approvisionnement de la phase bénédictine, et sa persistance au-delà de l'annexion cistercienne, pourraient découler d'un réseau propre au domaine de Gilly.

Si cette hypothèse relativise l'impact de l'hégémonie cistercienne, elle pourrait également modifier certaines conclusions quant aux chantiers de la cuverie et du château de Vougeot. À propos de ces derniers, nous avons relié certains faciès, comme celui des Calcaires à Nubéculaires, à une importation de matériaux de la perrière de Fixin. Sans doute faut-il également envisager l'ancien foncier bénédictin intégré au domaine de Vougeot depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle.

### B.III. L'ÉCONOMIE DES MATÉRIAUX DANS LA SPHÈRE DUCALE

Ce dernier volet du chapitre se présente sous une forme légèrement différente, sachant que les sources comptables, sans besoin de discussion sur les faciès, révèlent l'origine des matériaux utilisés sur les sites ducaux. Les réseaux seigneuriaux et ducaux peuvent alors s'envisager dans une chronologie très courte, avec une finesse différente mettant en lumière les mécanismes et rouages des processus de sélection des carrières ou des matériaux.

## B.III.1. UNE MULTIPLICITÉ DE RESSOURCES

L'étude des comptabilités de la reconstruction d'une grange de la seigneurie d'Aisey-le-Duc, de celle du pressoir ducal de Chenôve ou de la transformation en palais du château de Germolles, a permis à C. Beck et à P. Beck de mettre en lumière le besoin de multiplier les sources d'approvisionnement de ces chantiers<sup>860</sup>. Parce qu'ils s'appuient essentiellement sur des exploitations de taille familiale, au sein desquelles les artisans gèrent souvent la totalité de la chaîne opératoire (de l'extraction du matériau, à sa transformation et sa mise en œuvre), un seul de ces réseaux ne peut suffire à l'approvisionnement des chantiers, *a fortiori* des entreprises d'envergure comme celle de Champmol.

Pour compléter ces premiers résultats, nous avons cherché à confronter la cartographie des réseaux de chacun des sites, leurs intrications, leurs évolutions et leurs spécificités pour mettre en lumière une mécanique de l'approvisionnement et envisager le poids éventuel des grands chantiers ducaux sur le marché des matières premières.

*B.III.1.1. La chartreuse de Champmol : trois échelles d'approvisionnement*

Au sein de notre corpus, les réseaux d'approvisionnement en pierre de la chartreuse de Champmol sont les plus faciles à retracer, puisque les comptes d'extraction et de transport établissent systématiquement le lien entre pierres et carrières, jusqu'à mentionner l'atelier au sein de la carrière, parfois même jusqu'au détail du banc.

*○ Le réseau privilégié : les carrières du pourtour dijonnais – Fig. 289*

La majeure partie de l'approvisionnement est issue de la proximité immédiate du site, principalement des carrières qui jouxtent son emprise, avec à l'ouest celles de la Boissière et, au nord, celles de Resne. Ces deux carrières, ponctuellement secondées par celles de Chenôve, notamment en fonction des gabarits souhaités, fournissent toute la gamme de matériaux depuis les moellons aux différents formats des pierres de taille.

*○ Un réseau de proximité élargie – Fig. 289*

Le réseau de proximité immédiate est complété dès les premiers mois du chantier par un second réseau, venu du secteur au nord de Dijon et sollicitant les carrières d'Is-sur-Tille et d'Asnières. Les matériaux qui y sont extraits, s'ils ne semblent pas approvisionner le chantier en moellons, ne bénéficient cependant pas d'une distinction excessivement marquée dans le traitement de la pierre de taille : l'étude de la répartition des pierres en fonction des secteurs et

---

<sup>860</sup> BECK C., BECK P., 2007, p. 102-103.

des usages architecturaux, présentée précédemment, ne met pas en lumière un usage systématique de ces matériaux à des postes stratégiques.

L'approvisionnement issu du réseau local et semi-local est ponctuellement complété par un ensemble varié de matériaux exogènes, exploités ou importés en fonction de critères esthétiques et/ou techniques. En 1386-1387, les tufières de la vallée de l'Ouche, à Saint-Victor-sur-Ouche et "Notre-Dame d'Estang" près de Velars-sur-Ouche, ou encore celles de Val Suzon et de Bouilland, sont notamment mises à contribution pour la fourniture du tuf calcaire destiné aux voûtements des chapelles de la sacristie ("revestiaire"), du trésor et du chapitre<sup>861</sup>. Ces exploitations ne correspondent peut-être pas à proprement parler à de véritables carrières préexistant à la commande ducale. La mention de la création d'une "charrière" faite "ou dit pré sur la rivière d'Osche"<sup>862</sup> pour le transport du tuf et sur une propriété privée qui s'en trouve détériorée, évoque peut-être un point d'exploitation plus informel.

Pour la couverture des différents bâtiments, et en parallèle de la tuile, une partie des toitures bénéficie de couverture de pierres, de lave ou plus rarement d'ardoises. Les premières sont, dans certains cas, prélevées dans la carrière de la Boissière<sup>863</sup>. Elles correspondent vraisemblablement aux bancs du haut de l'exploitation, aux niveaux supérieurs des calcaires du Callovien inférieur localement appelé Pierre de Ladoix (Dalle nacrée) (Fig. 261)<sup>864</sup>. Ces productions sont toutefois ponctuelles et largement secondées par un réseau spécialisé de lavières, implanté sur le haut des plateaux calcaires, à Hauteville et Fontaine-lès-Dijon, où la formation affleure et se débite naturellement en plaquettes (Fig. 289).

○ *Importations spécialisées – Fig. 290*

Si la production de laves appartient encore aux réseaux locaux, celle d'ardoises est largement exogène, particulièrement après l'abandon des carrières envisagées sur l'arrière-côte, entre Nuits-saint-Georges et Bligny-sur-Ouche, au profit des exploitations lointaines des Ardennes<sup>865</sup>. Il en va ainsi pour les matériaux les plus spécialisés, notamment ceux dévolus à la statuaire, qui sont importés depuis Tonnerre, Paris ou les Flandres, en fonction de la commande des maîtres "ymagiers".

---

<sup>861</sup> MONGET C., 1898, p. 99.

<sup>862</sup> MONGET C., 1898, p.103-104, p. 141.

<sup>863</sup> MONGET C. 1898, p. 103

<sup>864</sup> RÉMOND C., BONIJOLY D. BUGNON F., CHRÉTIEN J., GÉLARD J.-P., KIEFFER J.-P., SALOMON J., THÉVENOT J.-P., THIERRY J., 1992. p. 36-37

<sup>865</sup> MONGET C., 1898, p. 61, 82-82.

*B.III.1.2. Les chantiers de la plaine : Rouvres et Argilly*

Les chantiers méridionaux de Rouvres et d'Argilly, contemporains de celui de la chartreuse de Champmol, bénéficient tous deux, et malgré leur éloignement des différents secteurs carriers, d'un approvisionnement en pierre assez varié. À l'instar de Champmol, les deux sites font appel à plusieurs carrières, plus ou moins proches, et fournissant les chantiers en calcaires différents.

○ *Évolution rapide de l'approvisionnement des chantiers de Rouvres - Fig. 294*

Le château de Rouvres sollicite en premier lieu les carrières du pourtour dijonnais, Chenôve, Resne, la Boissière et Asnières avant 1368 et, dès 1383, celles d'Is-sur-Tille. Dans la seconde grande période de travaux, de la seconde décennie du XV<sup>e</sup> siècle, ce premier réseau se réduit et perd en vigueur, alors qu'émergent plusieurs carrières de la côte nuitonne, Gevrey-Chambertin, Vougeot et Nuits-Saint-Georges.

Bien que la comptabilité ne contienne aucun indice, ce changement de stratégie découle peut-être de l'évolution des dynamiques et des réseaux. Dans les dernières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle, les carrières de Resne, de la Boissière et de Chenôve sont très actives, largement sollicitées par les chantiers dijonnais comme celui de la Sainte Chapelle et, évidemment, celui de la chartreuse de Champmol. Ponctuellement, les comptes témoignent de l'intrication de ces exploitations qui fournissent, à l'instar de Joffroy le Perrier de Dijon, les chantiers dijonnais aussi bien que celui de Rouvres. À la charnière des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, alors que le rythme d'exploitation dans ces carrières ralentit, en lien avec la fin des grands chantiers de Philippe le Hardi, le châtelain de Rouvres préfère se diriger vers les carrières de Gevrey-Chambertin, Vougeot et Nuits-Saint-Georges. *A contrario*, il ne sollicite plus que certaines des carrières précédentes, notamment celles de Resne et d'Asnières, qui continuent longtemps à alimenter Dijon, mais renonce à celles de Chenôve et d'Is-sur-Tille.

○ *Un chantier en marge : le château d'Argilly – Fig. 291*

Les chantiers d'Argilly, qu'ils soient antérieurs, contemporains ou postérieurs aux deux dernières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle, de pleine activité dans les carrières dijonnaises, ne semblent pas concernés par les réseaux septentrionaux et leurs fluctuations supposées. La position plus méridionale du site, et sans doute sa plus grande proximité aux affleurements calcaires par rapport au château de Rouvres, expliquent peut-être le choix d'un réseau plus local. Entre 1365 et 1403, les châtelains d'Argilly sollicitent en très grande majorité les carrières les plus proches du site, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres au maximum :

ces carrières, à Comblanchien, Nuits-Saint-Georges ou Prêmeaux, approvisionnent les chantiers en pierre de tout gabarit. Le seul point commun de ce site avec les précédents reste l'utilisation de la Pierre d'Asnières, mais dont l'emploi, contrairement à l'approvisionnement de Champmol et de Rouvres, est mesuré et ciblé à certaines réalisations spécifiques.

◦ *Le poids du chantier de Champmol sur le marché carrier*

En somme, la carte des réseaux d'approvisionnement de ces deux sites mettrait en valeur plusieurs caractéristiques soulignant le poids du chantier essentiel de Champmol sur le marché local de la pierre. L'aire de diffusion des grands bassins carriers, en pleine activité avec l'effervescence du chantier de la chartreuse de Champmol, n'atteint pas le château d'Argilly, et, si elle englobe Rouvres, l'utilisation se fait plus ciblée et réduite en fonction de l'éloignement des carrières. L'activité générée par le chantier de Champmol paraît rejaillir sur le marché carrier local, *a minima* tant que durent les grandes phases d'extraction carrière. Et enfin, si l'on excepte les années concernées par cette activité intense, les chantiers de Rouvres et d'Argilly semblent suivre un modèle similaire et parallèle, sollicitant en premier lieu les carrières qui sont les plus proches d'eux sur la côte.

B.III.2. COMMANDITAIRE ET APPROVISIONNEMENT

*B.III.2.1. Le château de Germolles : de la Grangia au Palais des Champs*

Pour tester l'éventuel impact du commanditaire sur le choix des matériaux, le site de Germolles offre l'opportunité de comparer les approvisionnements des phases anciennes du XIII<sup>e</sup> siècle et début du XIV<sup>e</sup> siècle, au grand chantier ducal de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

◦ *Les constructions primitives (XIII<sup>e</sup> siècle) – Fig. 292*

Bien que l'on ignore le commanditaire de ce premier état de construction, l'analyse de la documentation comme des bâtiments a jeté un doute sur l'origine du site et le statut de ses propriétaires avant l'acquisition de la *grangia* par la famille de Germolles (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle).

En termes de réseau d'approvisionnement, les chantiers de la chapelle, du cellier et du bâtiment méridional font essentiellement appel au faciès local. S'il est impossible d'identifier avec précision la carrière correspondante, en l'absence de données textuelles, on peut néanmoins remarquer que les matériaux secondaires (Calcaire de Nantoux, etc.) peuvent correspondre aux carrières de l'ouest du village, où la Dalle de Germolles est à niveau avec ces matériaux de moindre qualité. Dans tous les cas, ces carrières ne sont distantes que de quelques centaines de mètres du chantier.

La physionomie de cet approvisionnement ne s'apparente pas aux modèles seigneuriaux que nous avons pu mettre en lumière pour la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mais rappelons que ces derniers correspondent à des sites installés à l'écart des ressources en pierre. La position relative aux carrières et l'approvisionnement évoquent plus les stratégies observées sur les sites monastiques contemporains, également installés sur le coteau (Celliers de Vougeot, de la Perrière et aux Moines – phases des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles).

○ *La maison forte et le château de Marguerite de Flandres (XIV<sup>e</sup> siècle) – Fig. 293*

Il est ensuite délicat de strictement dissocier les chantiers dus à la famille de Germolles et leurs successeurs à celui de Marguerite de Flandres, et la similarité de l'approvisionnement de ces phases postérieures ajoute à la confusion. À partir de la construction de la maison forte et de manière évidente dans les ajouts de la duchesse, les réseaux sont totalement différents. Bien que les rares mentions d'extraction apparaissant dans la comptabilité évoquent les "perrières" de Germolles<sup>866</sup>, les matériaux locaux apparaissent délaissés au profit d'un matériau exogène : les Calcaires de Fontaines. En l'état actuel de nos connaissances, nous supposons que ce matériau est extrait au sud-ouest de la ville de Givry, soit à près de 3 km au sud. Comme pour la plupart des carrières, nous ne pouvons ici définir les termes du lien entre une carrière et un chantier. Nous remarquons toutefois, au regard des constructions du Cellier aux Moines, que ce secteur carrier est particulièrement actif et fournit notamment une pierre très appréciée, depuis le Moyen Âge jusqu'à l'Époque moderne, pour la construction de pierre de taille. À Germolles, ces carrières de Givry sont explicitement sollicitées pour les travaux de fortification de 1470<sup>867</sup>.

*B.III.2.2. Un dénominateur commun des chantiers ducaux : la Pierre d'Asnières*

Sur le site de Germolles, la phase de construction ducale se singularise enfin par l'emploi de la Pierre d'Asnières, exploitée à près de 70 km au nord du site. Au-delà de l'anecdote, cet usage correspond à une tendance commune à tous les sites ducaux de ce corpus : entre les dernières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, la Pierre d'Asnières fait systématiquement partie de l'approvisionnement de ces chantiers, quelle que soit la distance entre le site et la carrière. Son emploi et les volumes mis en œuvre sont néanmoins directement corrélés à l'éloignement à la carrière. Alors qu'à Champmol et Rouvres, pour lesquels la distance chantier/carrière n'atteint pas 20 km, la Pierre d'Asnières recouvre une

<sup>866</sup> ADCO B4783 fol. 10r.

<sup>867</sup> ADCO B4809 fol. 31-32.

large gamme, depuis différents modèles et modules de pierre de taille aux éléments nécessitant divers degrés de sculpture, avec l'éloignement, seuls restent les éléments de prestige. Sur des sites moins prestigieux, comme le pressoir des ducs de Chenôve, les carrières d'Asnières sont également sollicitées malgré la présence d'exploitations actives à proximité du chantier<sup>868</sup>. À Germolles, le site le plus éloigné de la source, la Pierre d'Asnières est réservée à la statuaire d'exception, celle directement issue de l'atelier de taille de Claus Slutter<sup>869</sup>.

Ce goût marqué pour la Pierre d'Asnières paraît être une particularité exclusive de ces phases de construction et de la présence ducale. Alors que les réseaux d'approvisionnement évoluent, comme à Rouvres entre les deux générations de ducs, la Pierre d'Asnières reste une des rares constantes de l'approvisionnement. À Germolles, où l'on a pu au contraire observer les constructions antérieures et la comptabilité postérieure à la phase ducale, cette pierre ne semble pas utilisée, exception faite des travaux de Marguerite de Flandres. Hors de la sphère ducale, si la Pierre d'Asnières est effectivement présente sur certains chantiers de notre corpus, à Cîteaux et Gilly notamment, encore est-ce exclusivement dans des phases de construction plus tardives (Fig. 24, 71). La ville de Dijon fait toutefois exception à ce tableau et bénéficie d'un marché de Pierre d'Asnières constant au moins depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et largement au-delà<sup>870</sup>.

### *B.III.2.3. Les matériaux rares*

Contrairement aux stratégies perceptibles dans les chantiers cisterciens, les artisans au service du duc lors du chantier de Champmol dépassent largement les cadres du réseau local que l'on peut qualifier "de base". À cela plusieurs raisons peut-être, les unes liées aux quantités sans précédent de matériaux consommés, quoique le grand chantier gothique de l'abbaye de Cîteaux ait dû être également un grand consommateur de pierres aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, mais également –et peut-être surtout– à une recherche active de certaines qualités de matériaux indépendantes des disponibilités locales.

#### *o l'Ardoise*

Contrairement à d'autres régions, les couvertures d'ardoises restent des exceptions dans la Bourgogne médiévale<sup>871</sup>. Peut-être pour suivre une mode ancrée depuis au moins la fin du

<sup>868</sup> ADCO B4270. BECK P., *et al.*, 1999 ; MONTEL C., 2006, p. 73.

<sup>869</sup> ADCO B4440, fol. 30.

<sup>870</sup> MONTEL C., 2006, p. 50, p. 69-71.

<sup>871</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 329.

XII<sup>e</sup> siècle dans ses États du nord, le duc cherche à quelques rares occasions à imposer des couvertures d'ardoises.

L'ardoise vient généralement de schistes métamorphiques qui n'affleurent pas dans cette partie du duché. À Champmol, où l'on recherche pour la première fois ce type de matériau, le processus de sélection relève alors d'une expertise complexe et fait appel à un savoir-faire spécifique. Les premières tentatives se cantonnent d'abord à rechercher localement un matériau similaire mais, sur place, personne ne dispose des connaissances suffisantes pour tester les potentialités. L'expertise des deux carrières envisagées, à Bouilland et Saint-Moriz près de Savigny-lès-Beaune<sup>872</sup>, est confiée à Jehan Pastourel, couvreur d'ardoises de "Mézières-sur-Meuse"<sup>873</sup> qui juge rapidement que celle "que l'on a trouvée en son pays de Bourgogne ne vault rien"<sup>874</sup>. Sans doute sous son influence, on décide d'importer les ardoises directement de "Mézières-sur-Meuse", et d'accompagner le matériau d'une main d'œuvre spécialisée laissée à la direction du même Jehan Pastourel responsable du nouvel atelier de couvreur d'ardoises<sup>875</sup>.

À Germolles, malgré une documentation moins explicite, la stratégie est différente et, si elle reste assez énigmatique, elle apparaît cependant moins dispendieuse. L'origine des matériaux est rarement précisée, concernant ce second chantier, mais les ardoises paraissent systématiquement issues de stocks, venus de Dijon en 1387-1388, ou de matériaux de réserve du châtelain lui-même en 1470-1471<sup>876</sup>. La mise en œuvre reste toutefois une entreprise à part, confiée généralement à des artisans couvreurs d'ardoises et plombier. O. Chapelot-Leclerc remarque avec finesse que l'un d'entre eux, Baudichon Courtois, sollicité en 1466, 1470 et 1472-1473, est encore originaire de "Mézières-sur-Meuse"<sup>877</sup>. Dans ces chantiers tardifs, il reste nécessaire d'importer selon une tradition vieille de plusieurs décennies, sinon le matériau, du moins le savoir-faire.

---

<sup>872</sup> Ce lieu correspond sans doute au prieuré Saint-Maurice de Bez, sur la commune de Savigny-lès-Beaune, détruit au XVII<sup>e</sup> siècle. ROSEROT A., 1924, p. 37.

<sup>873</sup> Sans doute s'agit-il de Charleville-Mézières, ville des États du nord de la Bourgogne, qui associe sur les bords de la Meuse, l'agglomération de Mézières à la ville nouvelle de Charleville.

<sup>874</sup> MONGET C., 1898, p. 60-61. Dans ce secteur, il s'agit de dépôts sédimentaires argileux, des argilites riches en matières organiques, aujourd'hui appelées "schistes cartons" et dont l'aspect feuillé peut rappeler les schistes. RÉMOND C., *et al.*, 1985.

<sup>875</sup> Dès juillet 1385, l'atelier compte 11 ouvriers venus de Namur, Liège, Sorbon et Villiers-sur-Meuse. MONGET C., 1898, p. 83.

<sup>876</sup> ADCO B4783 fol. 14, B4809 fol. 25.

<sup>877</sup> ADCO B4911, B4807. CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 334-336.

○ *Statuaire et choix d'artiste*

Pour certaines réalisations spécifiques, qui dépassent les cadres stricts du chantier de construction, et relèvent souvent des questions de statuaire et de décoration, les maîtres "ymagiers" ne choisissent plus un lieu d'approvisionnement, mais sélectionnent une matière première de haute qualité, dont ils ne commandent parfois qu'un seul bloc.

À Germolles, on a vu Claus Slutter faire venir de Dijon de la Pierre d'Asnières pour certaines des sculptures les plus fines. Cet approvisionnement bénéficie certainement de la circulation entre la carrière et son atelier dijonnais à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, à partir duquel sont redistribuées les pièces en direction des chantiers concernés. L'atelier mène conjointement les différents travaux de sculpture pour "les ymaiges de Champmol lez Dijon et à Germoles", fait voyager les outils de Claus Slutter de l'un à l'autre pour les étapes de finition, et remploie les mêmes caisses pour le transport des statues<sup>878</sup>.

Au regard de cet approvisionnement qui sort déjà des cadres du réseau local, les choix faits pour la statuaire de la chartreuse de Champmol apparaissent hors norme. Pour des pièces, certes d'importance majeure comme le tombeau des ducs ou le Puits de Moïse, mais également pour certains éléments du portail de l'église, l'atelier de sculpture ducal fait venir des *alebastres* de Tonnerre et de Paris<sup>879</sup> et des marbres noirs de Dinant. Hors le cas de Paris, où une seule grande pierre est achetée à un marchand génois<sup>880</sup>, la sélection des pierres venues de Tonnerre et de Dinant est soigneusement contrôlée par Claus Slutter ou l'un de ses collaborateurs, qui se déplacent en carrière pour choisir les pierres<sup>881</sup>. Dans le cas de la Pierre de Tonnerre, C. Monget détaille les différentes étapes de ce processus qui demande à Jehan de Rigney plusieurs voyages pour visiter les carrières et passer commande, apporter aux carriers les mesures exactes, surveiller l'extraction des pierres et ébaucher les pièces avant leur transport à l'atelier.

B.III.3. LES CARRIÈRES ET LES PIERRES : GESTION ET STRATÉGIES

O. Chapelot-Leclerc s'est intéressée aux différentes modalités d'exploitation dans les carrières ducales, tant du point de vue de la propriété que des techniques mises en œuvre<sup>882</sup>. Nous allons ici en approfondir certains aspects, lorsqu'ils permettent d'apporter au corpus des

---

<sup>878</sup> ADCO B4440 fol. 30 ; B11672 fol. 74.

<sup>879</sup> Cette appellation d'*albâtre* ne correspond pas à un albâtre actuel, mais plutôt à certaines qualités de pierres, blanches, et adaptés à la statuaire fine.

<sup>880</sup> ADCO B1501, fol. 66 v. MONGET C., 1898, p. 250, 407.

<sup>881</sup> ADCO B1503 fol. 29 v, B1515, fol. 56 v. MONGET C., 1898, p. 267-270, 342.

<sup>882</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975.

données et informations nouvelles, mais aussi et surtout pour compléter la caractérisation de la gestion de la ressource dans le domaine ducal.

*B.III.3.1. Carrières du domaine/carrières indépendantes dans le pourtour dijonnais : une question inextricable ou une réalité enchevêtrée ?*

Dans ce domaine, le chantier de la chartreuse de Champmol, s'il n'est peut-être pas le plus représentatif, est sans doute le plus explicite. Sa comptabilité pléthorique est plus susceptible, mieux qu'aucun autre dossier, de fournir ce type de mentions rares, ce que renforce singulièrement le soin apporté à sa rédaction et son degré de précision et de détail.

Dans la chronologie du chantier de Champmol, la première carrière sollicitée fait partie de l'ensemble carrier de Resne et est régulièrement associée à la Sainte-Chapelle de Dijon<sup>883</sup>. Selon O. Chapelot-Leclerc, cette exploitation est concédée par le duc au chapitre de la Sainte-Chapelle, et non l'inverse<sup>884</sup>. Or la mention relevée par C. Monget de "perrière de la Chapelle de Monseigneur le Duc de Bourgoingne à Dijon, ou perrière de Resne, appartenant aux Doyen et chapitre de ladite Chapelle", sollicitée en 1384-1385 pour ses besoins propres, tendrait à montrer le contraire<sup>885</sup>. Ajouté au flou de la comptabilité sur les appartenances, l'intrication des liens entre la Sainte-Chapelle (elle-même dépendante du duc<sup>886</sup>) et les carrières de Resne, exploitées pour les deux chantiers synchrones, accentue la confusion. En parallèle de cette première exploitation des carrières de Resne, la comptabilité du chantier de Champmol sous-entend également que le duc a une seconde carrière, toujours à Resne, à côté de celle de la Sainte-Chapelle<sup>887</sup>. Elle est visiblement assise entre "le banc de la perrière de la chapelle" et le "pan de la perrière qui fut Ponsot Darbois"<sup>888</sup>.

Sur le secteur de la Boissière, la répartition des exploitations n'est pas moins compliquée. Une carrière au moins appartient à l'abbaye Saint-Bénigne depuis déjà plus d'un siècle<sup>889</sup>. Le duc obtient en 1383 de "frère Guillaume Barre, Chamberier de Saint-Benigne de Dijon, et seigneur de Marigny [...] la cense d'une perrière qu'[il] a prinse de Joffroy le perrier, assise ou lieu de la Boixière, emprez le ban dudit Joffroy, à la via commune d'autre part"<sup>890</sup>. Le 5 septembre 1385, Jacques de Nuilly, maître des œuvres de maçonnerie de la chartreuse, achète

<sup>883</sup> "la perrière de la chapelle" (ADCO B11670, fol. 22).

<sup>884</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 216.

<sup>885</sup> MONGET C., 1898, p. 8. ADCO B4426 fol. 44.

<sup>886</sup> ADCO B4426, fol. 44. MONGET C. 1898, p. 8 ; JANNET-VALLAT M., JOUBERT F. (dir.), 2000, p. 203.

<sup>887</sup> "en la perrière de Monseigneur en Resne" ADCO B11670, fol. 229.

<sup>888</sup> ADCO B11670 fol. 22.

<sup>889</sup> GARRIGUES M., 1981, n°389.

<sup>890</sup> MONGET C., 1898, p. 52.

à "Joffroy de Lanthannay perrier demeurant à Dijon" une autre carrière sise à la Boissière<sup>891</sup>. Le même article précise que Dom Nicolas le Saintier, prieur des Chartreux, possède également sa propre exploitation, sans doute située à proximité.

Il apparaît ainsi rapidement que la mention de "carrière" est délicate à manipuler et qu'elle renvoie fréquemment à un espace de travail limité, vraisemblablement de petite dimension, au sein d'une carrière –au sens moderne du terme– plus vaste. D'après les rares indices, il semble qu'aucune de ces carrières n'ait appartenu en totalité à un seul propriétaire, qu'il soit ou non le duc de Bourgogne. Ce dont nous sommes sûre, c'est qu'à l'intérieur de ces carrières toutes les exploitations n'ont pas le même statut. Il apparaît également qu'une carrière explicitement laissée à la gestion d'un tiers, devient rapidement, dans les usages de la comptabilité si ce n'est dans les faits, la carrière de ce tiers.

Reste à savoir si la sectorisation au sein de ces grandes carrières est le reflet d'une propriété effective du sol, en exploitation directe, ou liée à un exploitant qui par affermage, bail ou censive, extrait des matériaux d'une concession ne lui appartenant pas.

La complexité et l'enchevêtrement des réseaux, l'effervescence de l'exploitation dans ces dernières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle, pourraient imposer en partie cette pratique. Alors que les chantiers de Champmol, de Rouvres et de la Sainte-Chapelle, et sans doute d'autres, sollicitent conjointement et concomitamment les mêmes carrières, cette géographie interne répond peut-être au besoin de diviser le travail, de répartir les commandes et la main d'œuvre, en limitant les interactions. Cette hypothèse s'appuie également sur le souci manifeste, relevé dans la comptabilité de Champmol, de la bonne livraison des matières premières : certains agents du duc sont chargés de contrôler "que les charretons qui charroient les membres\* des dictes perrières (...) ne menassent autre que audit Champmol"<sup>892</sup>.

### *B.III.3.2. Les carrières d'Asnières : exploitation indirecte et concentration verticale*

Malgré le succès évident de ces carrières et de leur production, la documentation est moins explicite quant à leur propriété effective et s'attache moins à départager les différentes exploitations, sans que l'on sache si cette absence est due à la physionomie des carrières elle-même, ou à une propriété du sol et une gestion de l'exploitation différentes. À l'exception

---

<sup>891</sup> ADCO B11670 fol. 42.

<sup>892</sup> ADCO B11670 fol. 16-17.

d'une mention retrouvée, qui atteste l'existence d'une carrière ducale à Asnières<sup>893</sup>, il est souvent délicat de préciser si les nombreux perriers mentionnés exploitent des concessions affermées ou s'ils constituent de réels fournisseurs indépendants.

Ce qui apparaît néanmoins, c'est une gestion parfois entrepreneuriale de la filière, dans laquelle la chaîne opératoire est traitée par un groupe d'intermédiaires liés. Le cas le plus évident concerne l'exploitation de la carrière ducale, cédée à Vienot Sarrezin. D'après les comptes de voiturage, les matériaux qui en sont extraits sont transportés par son frère, Jehan Mugnet al Sarrezin<sup>894</sup>, voiturier, et également propriétaire ou exploitant de sa propre carrière à proximité de celle de son frère<sup>895</sup>. Le cas n'est pas rare dans cette comptabilité où l'on voit régulièrement des familles (fratries, père/fils ou gendre, oncle/neveu) travailler ensemble et multiplier les compétences afin peut-être de "diversifier les stratégies de la réussite familiale"<sup>896</sup>. O. Chapelot-Leclerc remarque également des stratégies similaires, parmi les carriers/maçons, les couvreurs/tuiliers ou les charpentiers/bûcherons, qui cumulent plusieurs activités complémentaires. Ils constituent "une sorte d'entreprise de fourniture de matériaux de construction", mus selon elle par le souci de la nécessité<sup>897</sup>. Cette dernière déduction serait éventuellement à revoir avec plus de systématique, en considérant notamment la potentialité de groupements d'individus, au-delà des associations de compétences chez un même artisan remarquées par O. Chapelot-Leclerc.

#### *B.III.3.4. Carrières et châtelainie*

Dans les secteurs carriers plus éloignés, la gestion semble différente, et sauf la carrière d'Is-sur-Tille appartenant à Perrin le Pignardet et prise à cens entre 1384 et 1385<sup>898</sup>, le duc ou les châtelains ne sont pas explicitement associés aux autres carrières sollicitées par les différents chantiers.

Les réseaux, mis en valeur à Argilly (Fig. 291) et pour la seconde phase de travaux de Rouvres (Fig. 294b), permettent d'aborder la question sous un angle différent et d'envisager d'autres critères dans la gestion de l'approvisionnement. Nous avons remarqué que hors de l'influence du secteur dijonnais, ces chantiers font majoritairement appel aux carrières situées

---

<sup>893</sup> "En la perrière de mondit seigneur en laquelle Vienot Sarrezin trait". ADCO B11670 fol. 49.

<sup>894</sup> "À Jehan Muguier *alias* Sarrazin, voiturier demorant à Asnières [...], pour le voiturage de VIII<sup>XX</sup> et VII<sup>II</sup> membres et demi par lui charroiez et menez dès la perrières d'Asnières en la quelle Vienot Sarrazin son frère trait" ADCO B11670 fol. 69.

<sup>895</sup> ADCO B11670, fol. 249.

<sup>896</sup> CASSAGNES-BROUQUET S. 2004c, p. 282-283.

<sup>897</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p.223-225.

<sup>898</sup> ADCO B11670 fol. 72.

au plus proche, sur la côte. La comptabilité de la châtellenie d'Argilly, qui ne concerne pas exclusivement les travaux du château lui-même, évoque en parallèle les chantiers menés sur d'autres infrastructures, notamment le pressoir ducal situé à Comblanchien ou le "bans du maiseaul", les halles et l'auditoire du siège du bailli à Nuits-Saint-Georges<sup>899</sup>. Les dépenses de l'entretien de ces bâtiments, l'organisation des chantiers, le paiement de la main-d'œuvre et des matières premières sont pris en charge par la châtellenie d'Argilly. Or la localisation de ces bâtiments, qui manifestement dépendent du châtelain, correspond à celle des carrières sollicitées, que ce soit pour leur propre entretien ou –et surtout– pour les reconstructions du château dans la plaine. De cette observation découle l'hypothèse, qui serait à vérifier, d'un approvisionnement en pierres avant tout fondé sur les ressources propres de la châtellenie. Reste à savoir si le choix découle d'une certaine facilité du châtelain à accéder à ces ressources, les carrières appartenant à la châtellenie par exemple, ou s'il peut bénéficier d'impôts en nature (de pierre)<sup>900</sup>, de main-d'œuvre, d'infrastructures de transport, etc.

#### B.III.4. STOCKS ET EMPLOIS : EXEMPLE DE LA GESTION D'UNE RESSOURCE PARALLÈLE DANS LES CHANTIERS DU CHÂTEAU DE ROUVRES (FIN XIV<sup>e</sup> SIÈCLE – DÉBUT XV<sup>e</sup> SIÈCLE)

Le coût de la pierre, de son transport, les difficultés engendrées par l'éloignement des sites de production semblent être l'un des freins majeurs à l'approvisionnement des petits chantiers ponctuels et, de manière plus explicite, des chantiers de la plaine, notamment ceux du château de Rouvres<sup>901</sup>. La pratique du remploi n'est pourtant ni unique ni spécifique à ce site, et on l'a d'ailleurs repérée à plusieurs reprises dans certaines constructions tardives des chantiers cisterciens. Ponctuellement, les différentes comptabilités de châtellenie évoquent aussi, très explicitement, cette pratique et ce, même dans des secteurs où la pierre à bâtir ne manque pas, ni non plus les moyens.

Le fait ne se cantonne pas aux seules pierres et s'étend largement aux divers autres matériaux du bâti. Ainsi, Marguerite de Flandres, pendant les grands travaux de mise en valeur de l'ancienne maison forte de Germolles, pour lesquels elle bénéficie de finances exceptionnelles, rémunère "plusieurs ouvriers de bras charretons et massons et terroillons qui ont ouvré à faire, par le temps de ce compte, tant à descourvir et abatre une grange qui estoit où fort de Mellecey, mis a point la lave, chargé les charrotes et aidié à chargier le bois de la dicte grange et mis sur les chez et charroits dèz Melecey à Germoles devant la dicte grange

<sup>899</sup> ADCO B2164-2 fol. 19 ; B2165-3, fol. 4r ; B2168- 2, fol. 29r ; B2168- 3, fol. 11r.

<sup>900</sup> Le cas existe à Rouvres, où le chantier bénéficie de pierres de Chenôve obtenues grâce à une redevance (ADCO B5749 – 1367).

<sup>901</sup> FRIGNET G., 2005, partie II, p. 150.

neuve, chargié la lave sur les charios de Madame et deschargier ycelle, tendre la lave dessus la dicte grange neuve"<sup>902</sup>. P. Beck recense également la récupération de milliers de tuiles et de carreaux de pavement à Argilly où, pourtant, les ateliers ducaux de production de terre cuite architecturale sont proches<sup>903</sup>. Malgré tout, ces pratiques ne forment pas la règle et restent anecdotiques dans l'approvisionnement général.

De manière plus flagrante qu'ailleurs, peut-être, ou suivant une logique qui leur est propre, les châtelains de Rouvres ont mis en place une stratégie complexe et systématique de récupération. Et d'après les très nombreux cas d'économie repérés dans les comptes, la question dépasse largement la seule pierre et s'applique à l'ensemble des matériaux de construction, particulièrement au bois. Il semble qu'à Rouvres, on ait tenté d'amoindrir la contrainte de l'acquisition et de l'acheminement par une politique quasi systématique de recyclage et de récupération : les comptes mentionnent régulièrement la mise de côté d'anciens matériaux lors de démontages ou de destructions, ou, à l'inverse, l'emploi de matériaux mis de côté précédemment.

Les démarches de récupération engagées relèvent parfois d'une complexité qui paraît démesurée, comme lorsque, en 1381, on entreprend de vider les douves au moyen de batardeaux, dans l'espoir de retrouver au fond les pierres d'un bâtiment touché par une tempête. Au-delà du projet lui-même, qui ne paraît pas anodin en soi, l'entreprise est de fait délicate et conflictuelle : il faudra au châtelain convaincre les ouvriers, moyennant finance notamment, de descendre dans les douves pour y récupérer les pierres<sup>904</sup>.

À l'intérieur du site, lorsqu'un bâtiment est démonté, les matériaux encore exploitables sont mis de côté<sup>905</sup>. Mais au-delà, la question de leur qualité est aussi un critère pour leur déplacement à l'intérieur du château, sans que nécessairement leur emplacement d'origine disparaisse : ainsi, entre 1362 et 1366, plusieurs créneaux de l'enceinte sont l'objet de remaniements visant à remplacer des pierres de bonne qualité, dont on a besoin ailleurs, par des pierres de qualité moindre<sup>906</sup>.

En marge d'un recyclage au sens propre, le duc, la duchesse ou le châtelain de Rouvres mettent en place des stratégies parallèles pour limiter les coûts ou pallier la pénurie lorsque la

---

<sup>902</sup> ADCO B4783, fol. 9r – 1387-1388.

<sup>903</sup> BECK P., dans BERNARD J.-F., BERNARDI PH., ESPOSITO D., *et al.*, 2008, p. 517-522.

<sup>904</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 139-140.

<sup>905</sup> FRIGNET G., 2005, partie II, p. 15 (pierres), p. 22 (briques), p. 23 (bois), p. 39 (bois et pierres), p.41 et 49 (fer et bois), p.94-106 (pierres), partie III, p. 38 (bardeaux), p. 39-44 (tuiles, pierres), p. 133-135 (carreaux de pavement), p. 140-141, etc.

<sup>906</sup> ADCO B5747-2.

demande en matériaux est trop importante. À plusieurs reprises, on cherche à piocher dans les réserves existant ailleurs, ou, lors de chantiers ducaux contemporains, à récupérer les surplus au profit de Rouvres. Les sources de matériaux proches ou déjà extraits sont nombreuses : ainsi des maisons de Rouvres servent-elles de carrière, comme en 1369 lorsque le châtelain rachète au village une maison qu'il fait démonter pour réutiliser les matériaux dans les fortifications<sup>907</sup>. En 1386, à l'occasion de la transformation d'un pavillon en entrée prestigieuse, avec appartements luxueux et grand vis, Marguerite de Flandres envoie son maçon récupérer chez les bourgeois de Dijon toute la pierre qu'ils possèdent<sup>908</sup>. Quelques années auparavant, en 1381, on achète de la pierre à la veuve de maître Nicolas Bonne. Deux ans plus tard, c'est une cheminée entière qui est rachetée à Perrinot et Guillaume, enfants de Guillaume de Marmot<sup>909</sup>.

À d'autres reprises, la pierre provient visiblement de stocks, comme en 1369, lorsque les pierres pour la cheminée de la cuisine sont rapportées de Laperrière-sur-Saône<sup>910</sup>. Malgré un nom qui sous-entend une ancienne exploitation carrière, le village est plus vraisemblablement un port de déchargement de matériaux venus de l'amont (Haute-Saône) ou de l'est (Jura), sa position en plaine de Saône ne permettant pas de trouver des bancs calcaires à proximité.

On rencontre enfin le cas, rare dans ce corpus documentaire, de pierres venant de Chenôve qui ne sont pas achetées mais perçues par le duc dans le cadre d'une redevance<sup>911</sup>.

## C. SYNTHÈSE – POLYMORPHIE DES RÉSEAUX : PARTICULARITÉS ET PRATIQUES RECURRENTES

Au terme de cette analyse qui a permis de mettre en valeur certaines des caractéristiques des réseaux d'approvisionnement en pierres sur ce territoire contrasté, plusieurs tendances se dessinent, les unes communes à l'ensemble du corpus, les autres spécifiques à une époque et/ou à un groupe humain. Sur les chantiers antérieurs à l'Époque moderne, et situés à l'écart des sources de matières premières, l'aire sollicitée est toujours plus vaste et les natures et qualités de pierres sont variées. Mais l'inverse n'est pas systématique et nous avons pu observer des variations, infimes ou flagrantes, dans la constitution du réseau, dans les stratégies d'approvisionnement d'un chantier et dans le rapport à la matière première.

---

<sup>907</sup> ADCO B5750-2.

<sup>908</sup> ADCO B5762.

<sup>909</sup> ADCO B5760.

<sup>910</sup> ADCO B5750-2. FRIGNET G., 2005, partie III, p. 47.

<sup>911</sup> ADCO B5749 – 1367.

## C.I. SPÉCIFICITÉS DU RÉSEAU CISTERCIEN MÉDIÉVAL : UN RÉSEAU AUTARCIQUE ET EXCLUSIF

Les chantiers cisterciens, qu'ils soient à l'écart ou à proximité immédiate des carrières, observent une gestion commune, malgré les différentes stratégies que nous venons de mettre en lumière. Sur ces chantiers des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, la variété des matériaux mis en œuvre reste toujours fonction de l'éloignement relatif des carrières. Au-delà des réseaux en circuit fermé des sites du coteau et des réseaux centripètes de ceux de la plaine (dont les différences découlent éventuellement aussi du gigantisme des chantiers abbatiaux), toutes ces constructions font avant tout appel aux ressources comprises dans le domaine cistercien.

Les rares documents conservés, relatifs à la pierre de construction, témoignent tous du souci de la communauté de Cîteaux de s'assurer de la propriété de ces différentes carrières, de préciser les modalités d'extraction et de s'occuper du réseau de desserte en direction des chantiers. Bien que l'on ne connaisse pas de mention concernant les carrières du Cellier aux Moines, l'abbaye de la Ferté s'assure ailleurs des mêmes ressources en acquérant, dès sa fondation en 1113, une carrière à 4 km de l'abbaye, dont elle aménage rapidement les accès<sup>912</sup>. Ici, la carrière semble même précéder le petit domaine qui va se constituer autour, quelques décennies plus tard<sup>913</sup>. Dans tous ces cas, ce moment de la mise au point est le seul où les carrières apparaissent dans la documentation médiévale et, sauf descriptions tardives des domaines et procès liés à leur statut et leur propriété, ces exploitations disparaissent de notre documentation<sup>914</sup>.

Dans les textes relatifs aux origines cisterciennes<sup>915</sup>, la question de l'approvisionnement des chantiers de construction n'est pas évoquée et il ne semble pas exister de directive stricte sur la question<sup>916</sup>. Pourtant, le réseau, dont nous avons observé la mise en place à Cîteaux et à la Ferté, hérite des principes de vie énoncés dans la Règle de Saint Benoît :

"Le monastère doit, autant que possible, être disposé de telle sorte que l'on y trouve tout le nécessaire : de l'eau, un moulin, un jardin et des ateliers pour qu'on puisse pratiquer les divers métiers à l'intérieur de la clôture."

(*Règle de Saint Benoît*, Chapitre 66 – Les portiers du Monastère)

---

<sup>912</sup> DUBY G., 1953 (réédition 2000), textes n<sup>os</sup> 96 et 101.

<sup>913</sup> DUBY G., 1953 (réédition 2000), textes n<sup>os</sup> 97, 98 et 109.

<sup>914</sup> Cette remarque serait sans doute à nuancer au regard de la comptabilité des abbayes, notamment celle de Cîteaux, qui reste encore à dépouiller.

<sup>915</sup> AUBERGER J.-B., 1986.

<sup>916</sup> DEROIN J.-P., 1991, p. 21.

Dans le cas de l'abbaye de Cîteaux, la fondation est trop éloignée des secteurs de production de la pierre pour que l'on retrouve, comme à Fontenay, des carrières au sein du "désert" de l'abbaye, voire à l'intérieur même de la clôture monastique (Fig. 295)<sup>917</sup>. Les solutions choisies relèvent pourtant de la même logique, quoique distendue, puisque les carrières sont intégrées aux granges et leur gestion est vraisemblablement assumée par les frères convers<sup>918</sup>. À l'abbaye de Cîteaux, pour laquelle on connaît assez bien la variété et l'étendue du domaine, la pierre ne paraît pas bénéficier d'un traitement spécifique : les autres matériaux de la construction sont également prélevés dans le domaine propre de l'abbaye, le bois, de ses grandes forêts qui forment la barrière isolant le "désert" et, les terres cuites architecturales, des ateliers de production installés dans les granges de la plaine<sup>919</sup>.

Au regard des principes économiques cisterciens, la pierre paraît s'inscrire dans un processus général de production autarcique des ressources nécessaires au fonctionnement de la communauté cistercienne<sup>920</sup>. L'approvisionnement des abbayes est mieux connu quant aux denrées consommables, issues du réseau de granges déployées en fonction des aptitudes des différents terroirs alentours. Sauf les ventes sur les réseaux commerciaux extérieurs, tardives, ces productions agricoles sont, avant tout, centralisées à l'abbaye et servent à l'approvisionnement de la communauté. Les matériaux de la construction semblent soumis à la même discipline et provenir essentiellement, et dans la mesure des capacités de ces terroirs, du domaine monastique. Dans tous les Celliers cisterciens de la côte, la production en pierre à bâtir est intégrée à ces granges, plus polyvalentes qu'on ne l'a souvent estimé du fait du mutisme des sources sur la pierre et de la viticulture bavarde et prolifique que l'on y a parallèlement pratiquée. Sous cet aspect, ces Celliers correspondent à la première génération de granges définie par B. Chauvin, antérieure à la décennie 1160-1170, caractérisée par des "aptitudes agricoles variées et complémentaires"<sup>921</sup>. À ce tableau de la production alimentaire, il faut à présent ajouter celles de matières premières, de la pierre bien sûr, mais peut-être aussi d'autres matériaux dont l'étude reste à faire<sup>922</sup>.

Le réseau apparaît, au moins un temps, exclusif et inaccessible aux chantiers qui ne dépendent pas de la sphère cistercienne. C'est, peut-être, la même tendance qui se profile en filigrane

---

<sup>917</sup> DEROIN J.-P., 1991.

<sup>918</sup> Comme le suggère la présence à Fixin du frère convers *Guidone, cementario* (FLAMMARION H., 1995, n°279).

<sup>919</sup> PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998.

<sup>920</sup> DIMIER A., 1987a, p. 557 ; DIMIER A., 1987b ; CHAUVIN B., 1983 ; HIGOUNET C., 1983.

<sup>921</sup> CHAUVIN B., 1983, p. 29.

<sup>922</sup> La mention d'un frère convers pelletier au Cellier de la Perrière de Fixin, alors même qu'on y pratique l'élevage ovin (FLAMMARION H., 1995, n°279.), permet d'envisager la production de parchemin, matériau utilisé par ailleurs en grande quantité par le scriptorium de l'abbaye.

dans le dépouillement des cartulaires du nord-est entrepris par S. Lauzanne, où les Cisterciens n'apparaissent que rarement comme bailleurs de carrières (4,4%), contrairement aux laïcs (69,11%) et dans une moindre mesure aux communautés bénédictines (10,29%) et canoniales (11,76%)<sup>923</sup>. Vu les éléments obtenus par l'étude conjointe du réseau carrier de l'abbaye de Cîteaux et du chantier primitif de Gilly, le dénombrement de S. Lauzanne pourrait traduire, non pas la pauvreté des communautés cisterciennes en exploitations carrières, mais l'exclusivité de leur réseau.

Lorsque ce réseau s'ouvre au marché, comme pourraient le suggérer les mentions de la carrière de Vougeot dans la comptabilité ducale<sup>924</sup>, encore semble-t-il le faire avec un certain retard par rapport à la commercialisation des denrées alimentaires effective dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Avec "l'assouplissement des observances"<sup>925</sup> et l'arrêt du faire-valoir direct, le lien organique entre les carrières cisterciennes et les chantiers monastiques se distend, progressivement secondé d'apports extérieurs, avant de céder la place, à l'Époque moderne, aux marchés de la pierre à bâtir.

## C.II. ENTRE RÉSEAUX LOCAUX ET IMPORTATIONS : LES CHANTIERS DU DOMAINE DUCAL

### C.II.1. LES RESSOURCES PROPRES DU DOMAINE DUCAL

En gardant à l'esprit que les réseaux d'approvisionnement des chantiers ducaux n'ont pu être observés que sur une période à la fois restreinte et tardive, nous constatons néanmoins le même souci de contrôle des carrières, encore qu'il ne paraisse durer parfois que le temps du chantier. La question se pose ici différemment que pour les abbayes cisterciennes dont nous avons pu observer le foncier et analyser les chantiers sur le temps long. Hors des chantiers, il reste difficile de déterminer si le duc (ou, à plus petite échelle, le châtelain) est propriétaire du vaste réseau carrier qu'il sollicite ou s'il n'en récupère la gestion que pour un temps et des besoins ponctuels. Ce que met par contre en lumière l'analyse de toutes ces comptabilités, c'est la sollicitation systématique des réseaux locaux et de proximité, contraints dans le cas des chantiers d'Argilly, aux limites de la châtellenie (Fig. 291<sup>926</sup>). Comme dans le domaine cistercien, ce choix n'est pas propre à la pierre à bâtir mais concerne plus largement les deux autres matériaux de construction majeurs que sont le bois et les terres cuites architecturales

---

<sup>923</sup> LAUZANNE S., dans BENOÎT P., BRAUNSTEIN PH, 1983, Annexe 2, p. 28.

<sup>924</sup> ADCO B5773-2, B5774.

<sup>925</sup> AUBERGER J.-B., 1986, p. 133.

<sup>926</sup> RAUZIER J., 1996, Carte n°4.

(Fig. 294). Sur d'autres sites du domaine ducal, C. Beck et P. Beck ont mis en lumière une gestion des matières premières basée en premier lieu sur les ressources propres du domaine ducal<sup>927</sup>. Le duc de Bourgogne est un grand propriétaire de forêts (près de 34 000 hectares à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle) dont l'entretien, l'administration et la gestion apparaissent largement dans la documentation des grueries<sup>928</sup> et au sein desquelles il fait prélever le bois d'œuvre nécessaire à ses chantiers<sup>929</sup>. En parallèle, la production des terres cuites architecturales est également intégrée au réseau ducal. La gestion de ces ateliers est toutefois confiée à des artisans, par amodiation et affermage de différentes sortes, qui se chargent de la production et sont contraints, moyennant paiement, de fournir les chantiers de la châtellenie<sup>930</sup>. O. Chapelot-Leclerc dénombre une dizaine de ces tuileries sur l'ensemble du duché de Bourgogne, parmi lesquelles on retrouve celles de Montot, d'Argilly et de Laperrière qui ont approvisionné tous les chantiers ducaux présentés dans cette étude<sup>931</sup>.

En parallèle de ces réseaux intégrés aux propriétés ducales, le duc et ses châtelains n'hésitent pas à solliciter également le marché extérieur, comme ils le font pour la pierre. Parmi les divers ateliers de terre cuite indépendants qui fournissent ces chantiers<sup>932</sup>, ou les bois qui ne semblent pas relever de la propriété ducale, on remarque notamment les forêts et tuileries de l'abbaye de Cîteaux, laquelle paraît agir comme un fournisseur indépendant de matière première<sup>933</sup>.

Dès que le matériau se spécialise, la proximité des ressources devient plus relative. En restant d'abord dans le domaine ducal, le château de Germolles importe ses carreaux plombés d'ateliers distants de 40 à 70 km du chantier, à Argilly, Montot ou Longchamp<sup>934</sup>. En ce qui concerne la pierre, nous avons d'ores et déjà relevé l'éloignement des carrières à mesure que l'on cherche des qualités précises, comme la Pierre d'Asnières utilisée à Germolles, les ardoises et l'*alebastre* de Tonnerre à Champmol, ou encore les marbres belges pour le tombeau ducal. La notion d'éloignement est peut-être ici à relativiser légèrement puisque tous

---

<sup>927</sup> BECK C., BECK P., 2007.

<sup>928</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 156-212. BECK C., BECK P., 2007 p. 97. BECK C., 2008.

<sup>929</sup> Pour les chantiers d'Argilly : ADCO, B2155 ; B2156-2 ; B2164-5. Pour ceux de Rouvres : ADCO B5747 ; B5775 ; B5750-2 ; B5752-1 ; B5754-3 ; B5755-1 et 2 ; B5756 ; B5758 ; B5759 ; B5760 ; B5761 ; B5762 ; B5764-1 ; B5767 ; B5769 ; B5770.

<sup>930</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 337-374.

<sup>931</sup> Pour Argilly : ADCO B2156-2 ; Pour Germolles : ADCO B4783 ; B4787-1 ; Pour Rouvres : ADCO B5748-2 ; B5749 ; B5750-2 ; B5758 ; B5759 ; B5760 ; B5772-1 ; B5773-1 ; B5774. MONGET C., 1898, p. 31, 83-84, 110, 170, 197, 295,

<sup>932</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 375-389. Monget C., 1898, p. 110.

<sup>933</sup> ADCO, B2164-5 ; B5749, B5750-2 ; B5753-1 et 2 ; B5757.

<sup>934</sup> BECK C., BECK P., 2007, p. 99-101.

ces matériaux sont issus des régions septentrionales du duché de Bourgogne et accompagnent des artisans étrangers.

C.II.2. SAVOIR-FAIRE ET ARTISANS, UN RÉSEAU EN MIROIR

Sur les chantiers ducaux, il en va des hommes comme des matériaux. Si l'on en croit les lieux de vie de ses artisans, Philippe le Hardi et son administration font avant tout appel aux compétences locales, à proximité du chantier ou des carrières<sup>935</sup>. Mais sur les chantiers d'envergure, aussi gourmands en ouvriers qu'ils le sont en matières premières, l'aire de recrutement dépasse rapidement le cadre strictement local. Le chantier de Champmol est à ce titre quasi tentaculaire et son administration met en place plusieurs stratégies pour répondre à ses besoins en main-d'œuvre. Dès 1384, un sergent du duc, Gilet Quatine, est envoyé dans les bailliages de Dijon, de l'Auxois et de la Montagne pour "quérir maçons" et les "contraindre et faire venir au dit Dijon"<sup>936</sup>. L'aire de recrutement s'élargit toujours plus, ainsi que le note C. Monget qui recense des ouvriers venus du Semurois, du Châtillonnais, bientôt de Paris et des Flandres<sup>937</sup>.

Pour le savoir-faire le plus spécialisé, les artisans et artistes sont aussi étrangers que les matériaux qu'ils travaillent, comme par exemple Jehan Pastourel qui suit le chemin de ses propres ardoises venues des rives de la Meuse. Parmi les artistes renommés qui ont œuvré dans les chantiers bourguignons, les plus connus sont d'origine flamande, comme les sculpteurs Claus Slutter de Haarlem et son neveu Claus de Werve de Hollande ou de Gueldre, Jean de Marville de Liège, les peintres Henri Bellechose du Brabant, Melchior de Broederlam d'Ypres, Jean Malouel de Gueldre, etc., voire du nord de la France pour le peintre Jean de Beaumetz<sup>938</sup>.

---

<sup>935</sup> "À Jehan de Maxilly, Thiebaut le Bourrellier, Jehan le gardien et Jehan Verreglet et Symonot de Noiron, tous voiturier demorant à Dijon" (ADCO B11670 fol. 269) ; "Huguenin le Barbotet de Lanthenay demorant à Chenoves" (ADCO B11670 fol. 70) ; "Perrenot le Breton et Guillaume Cheuilley demorant à Marcenay en Montagne" (ADCO B11670 fol. 268) ; "Perrin le Pignardet, tant pour lui comme pour Jehan Ancery, Girardot Jehan [...] et Nicolas de Soicherons, demorans audit lieu d'Yz" (ADCO B11670 fol. 72), etc.

<sup>936</sup> ADCO B11670, fol. 16.

<sup>937</sup> MONGET C., 1898, p. 33, 65, 67, 77, 155, etc.

<sup>938</sup> JUGIE S., 2004b.

### C.III. LES RÉSEAUX D'APPROVISIONNEMENT PARALLÈLES : LE RECYCLAGE, LE STOCK ET LE FOURNISSEUR

Depuis plusieurs années, et notamment les travaux menés par des chercheurs français, italiens, espagnols et portugais<sup>939</sup>, la question de la réutilisation des matériaux apparaît comme une problématique en soi. À la lumière de ces différentes études, les processus observés ici, à la fois lors de l'étude de bâti, de celle des charpentes ou lors du dépouillement des archives, ne se révèlent pas originaux. Ils semblent participer à une démarche assez difficile à estimer mais qui paraît avoir été très largement répandue et plus ou moins systématique.

#### C.III.1. REMPLOI OU RECYCLAGE ?

Au long de cette analyse, nous avons indifféremment employé les termes de emploi, de recyclage et de réutilisation. Il serait peut-être plus juste d'établir une distinction entre des pratiques qui relèvent d'une finalité différente. Dans la littérature spécialisée, le emploi est le plus souvent appréhendé sous sa forme évidente de emploi d'éléments sculptés ou de matériaux singuliers. Le volume de l'École Française de Rome, *Il reimpiego in architettura, recupero, trasformazione, uso* (2008), consacre une large part de ses études aux emplois antiques ou plus rarement médiévaux, d'éléments ostentatoires de pierres de taille, que le gabarit, les décors ou la nature permettent d'identifier clairement, et sont souvent la cause même de leur réutilisation. Cette pratique existe également dans le secteur que nous avons pu étudier, où l'on a vu ponctuellement quelques pierres aux caractéristiques particulières reprises dans des maçonneries postérieures. En l'état actuel de notre connaissance de ces sites, ces pratiques ne paraissent pas découler d'une référence mémorielle ou symbolique évidente, sauf peut-être les emplois d'éléments gothiques scénarisés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Elles ne sont surtout pas représentatives de la démarche constatée sur presque tous les sites où, particulièrement dans les phases de construction ou de réaménagement de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne, nous constatons l'utilisation fréquente de matériaux de récupération en parallèle des matériaux neufs (Fig. 24, 77 et 145, 186, 205, 249). Indifféremment employées dans les maçonneries, ces deux ressources ne sont pas différenciées l'une de l'autre, avant qu'une enquête *a posteriori*, ou l'apport d'une donnée textuelle, permettent de dissocier le neuf de l'occasion. L'idée que les chantiers digèrent tout ou partie de structures antérieures, sans aucune volonté de visibilité, d'esthétique ou de

---

<sup>939</sup> e.g. BERNARD J.-F., BERNARDI P., ESPOSITO D., *et al.*, 2008 ; MELO A. S., RIBEIRO M. D. C., 2012, p. 11-14 ; DARLES C., dans MELO A. S., RIBEIRO M. D. C., 2012, p. 35-57 ; ESPOSITO D., dans MELO A. S., RIBEIRO M. D. C., 2012, p.59-76 ; RAMOS R. G., dans MELO A. S., RIBEIRO M. D. C., 2012, p.77-88.

référence, participe à un autre phénomène que celui du remploi au sens plus traditionnel du terme.

C.III.2. "LES MATÉRIAUX D'OCCASION SE RÉCUPÈRENT, SE TRANSFORMENT (PARFOIS)..."<sup>940</sup>

La variété des sites étudiés, celle des sources sollicitées pour leur étude (archéologie du bâti, dendrochronologie, sources textuelles), offrent conjointement le même constat : la pierre, mais aussi les laves, les briques, les tuiles, les carreaux de pavement, les bois, le métal, etc. sont régulièrement récupérés pour être réutilisés.

Les matériaux issus de la démolition sont visiblement triés en fonction de leur état et ceux qui peuvent être réutilisés tels quels ne subissent apparemment que peu de transformations. C'est le cas par excellence du pont des Arvaux, où les pierres issues de la démolition de la phase primitive sont en excellent état et ont soigneusement été remises en œuvre, sans aucune transformation. Les matériaux qui sont au contraire trop abîmés pour remplir la même fonction ne sont pas non plus jetés. Ces éléments, comme les débris de toitures (laves ou tuiles) dont on repère régulièrement des éléments plus ou moins détériorés dans les maçonneries, sont adaptés à leur nouveau gabarit et leur nouvelle destination.

La transformation de certains de ces matériaux les modifie parfois totalement, si bien que sauf les mentions textuelles, il n'en reste aucune trace. C'est par exemple le cas à Argilly et à Montbard où P. Beck a relevé plusieurs mentions de mortiers de tuileaux faits à partir d'anciennes tuiles broyées<sup>941</sup>. Le même processus concerne sans doute aussi la production de chaux, avec parfois des infrastructures ambitieuses comme les grands fours à chaux qui ont digéré l'habitat dispersé du bois de Cestres pour alimenter, éventuellement, le chantier de reconstruction de l'abbaye de Saint-Seine<sup>942</sup>. En 1387, le "petit fournel de chaux" que Marguerite de Flandres fait construire "devant la grange neuve de la bergerie" du château de Germolles, a éventuellement pu être alimenté par les gravats du site, en parallèle de la chaux que la duchesse fait acheter toute faite<sup>943</sup>.

C.III.3. "... ET SE (RE)VENDENT" : UNE ÉCONOMIE DE "BOUT DE CHANDELLES" OU UNE ÉCONOMIE PARALLÈLE ?

En couplant les observations récurrentes sur les sites, aux nombreuses mentions de ce

---

<sup>940</sup> BERNARDI P., dans BERNARD J.-F., BERNARDI P., ESPOSITO D., 2008, p. 504

<sup>941</sup> BECK P., dans BERNARD J.-F., BERNARDI P., ESPOSITO D.(dir.), 2008, p. 519.

<sup>942</sup> BECK P., FOUCHER M., GARCIA J.-P., 2013, p. 166-170.

<sup>943</sup> ADCO B4783.

recyclage trouvées dans la comptabilité, il apparaît évident que les phases de démolition génèrent un ensemble de matériaux de qualités variables, triés, immédiatement réutilisables et transformables. Allant parfois de pair avec cette pratique, la comptabilité des chantiers témoigne ponctuellement d'un réseau secondaire d'approvisionnement en matières premières issues de stocks préalablement disponibles.

Une partie du stock paraît être constituée des "déchets" du site lui-même. Les comptabilités de châtelaineries mettent régulièrement en lumière les étapes de la démolition, au cours de laquelle cette pratique de récupération apparaît tellement récurrente qu'elle peut avoir été systématique. À Rouvres, tous les chantiers de démolition s'accompagnent du tri des gravats, de la récupération des matières valables et très régulièrement de leur stockage. En 1365, la maison abritant les fours est reconstruite, les bardeaux issus du démontage ont été récupérés et immédiatement remis en œuvre sur une grange, alors que les pierres sont stockées pour une réutilisation future<sup>944</sup>. Ailleurs, les châtelains disposent régulièrement de stocks dans lesquels ils puisent, qui à Germolles des ardoises en 1370-1371 et 1372-1373 et des tuiles<sup>945</sup>, qui des pierres à Rouvres en 1381<sup>946</sup> ou du bois en 1382 et 1384, et des lambris en 1383-1384<sup>947</sup>, qui enfin à Argilly des briques en 1364-1365<sup>948</sup>, etc.

En parallèle de ce réseau interne, une autre partie des stocks de matériaux d'occasion vient de l'extérieur et leurs détenteurs sont aussi variés qu'incongrus. En 1378-1379, Amiot Arnaut, receveur général du duché, vend ainsi 2000 carreaux de pavements qu'il a en stock chez lui pour le dallage des nouveaux appartements des enfants ducaux<sup>949</sup>. L'année précédente, le châtelain d'Argilly avait fourni au chantier de Rouvres différents matériaux pour des travaux entrepris dans les appartements du secrétaire Jean Potier<sup>950</sup>. Nous avons aussi précédemment évoqué les nombreux particuliers qui vendent des maisons entières que les châtelains démontent pour en récupérer les matériaux, ou des stocks plus ou moins hétéroclites de pierres, voire d'éléments architecturaux "en kit" (cheminées, etc.)<sup>951</sup>.

On a un temps considéré que cette pratique découlait seulement de la nécessité économique<sup>952</sup> et, dans le cas de la pierre, de l'éloignement entre les chantiers et les ressources. Il est vrai que

---

<sup>944</sup> ADCO B5748-2, fol. 3-4. FRIGNET G., 2005, partie III, p.38.

<sup>945</sup> ADCO B4783 fol. 14, B4809 fol. 25 ; B4807-2, B4911,

<sup>946</sup> ADCO B5758, fol. 19v à 21r, 24r. FRIGNET G., 2005, partie III, p.104-105.

<sup>947</sup> ADCO B5760, fol.7v, B5761 ; FRIGNET G., 2005, partie III, p.10., 64-65, 128-130

<sup>948</sup> ADCO B2154-5 fol. 13, BECK P., 2012b.

<sup>949</sup> ADCO B5755-2 ; FRIGNET G. 2005, partie III p. 133-135.

<sup>950</sup> FRIGNET G. 2005, partie III p. 164.

<sup>951</sup> ADCO B5750-2 ; ADCO B5762 ; ADCO B5760

<sup>952</sup> BECK P., 2012b, p. 248.

cette pratique est particulièrement exacerbée à Rouvres, voire à Argilly, alors qu'à notre connaissance, le chantier de Champmol ne bénéficie que des matériaux neufs. Toutefois, à la lumière des différentes données recueillies sur l'ensemble des sites, quelques nuances peuvent être apportées à l'argumentaire économique. En matière de proximité, les sites installés sur le coteau pratiquent aussi activement la récupération de matériaux que ceux de la plaine. Et ce, même sur les sites où des carrières appartiennent aux propriétaires, sont situées à quelques dizaines ou centaines de mètres des chantiers et sont actives au moment des travaux. *A contrario*, à Rouvres et à Argilly où ce sont les forêts et les tuileries ducal qui se situent à proximité, tuiles, briques, pavements et bois, font indifféremment l'objet du même soin que les pierres. En termes d'économie sur le coût des matières premières, enfin, l'argument doit aussi être relativisé puisque, lorsque ces matériaux d'occasion sont achetés à l'extérieur, ils le sont au prix du neuf<sup>953</sup>.

Le marché de l'occasion n'apparaît donc pas comme un réseau de moindre qualité. Aussi chers que des matériaux neufs, auxquels ils sont parfois préférés<sup>954</sup>, les matériaux de récupération sont intégrés à une chaîne opératoire indépendante, complexe et elle-même onéreuse. Outre l'entreprise de démolition et de récupération des matériaux, coûteuse en main-d'œuvre, en temps de travail et en efforts<sup>955</sup>, en témoignent également les difficultés récurrentes liées à la gestion des volumes de matériaux nécessaires aux chantiers ou encore le souci de leur bonne conservation. Ces volumes de matières, inesthétiques, mais dont la qualité reste un souci majeur, sont délicats à gérer, que ce soit au sein des chantiers mêmes ou sur les sites où la vie quotidienne n'est pas interrompue. Le châtelain de Rouvres doit continuellement composer avec cette contrainte et déplace régulièrement les gravats et les stocks de matériaux, en fonction des travaux et des allées et venues du couple ducal<sup>956</sup>. La question se pose différemment à Champmol où les surfaces sont beaucoup plus importantes. Mais les volumes de matériaux sont tels que des espaces spécialement dévolus au stockage sont prévus. En 1398, le duc fait louer, pour une durée de 3 ans, la grange de "Maistre Guille Lore de Dijon, clerc licencié en loiz [...], assise en la rue du cloistre Saint Bénigne à Dijon", pour y "mener et ouvrir de maconnerie grand quantité de grosses pierres pour les ouvraiges dudit

---

<sup>953</sup> BECK P., 2012b, p. 248.

<sup>954</sup> ADCO B5747-2.

<sup>955</sup> FRIGNET G., 2005, partie III, p. 139-140.

<sup>956</sup> FRIGNET G., 2005.

Champmol"<sup>957</sup>. Sur tous ces sites, enfin, les pierres sont régulièrement mises à l'abri notamment l'hiver, sous les halles à Rouvres ou dans les hôtels de Dijon<sup>958</sup>.

Les acrobaties du châtelain de Rouvres pour gérer les volumes de matériaux et la circulation dans l'espace réduit du château, nous enseignent aussi que le retraitement des gravats est incontournable. Au-delà de la praticité qu'il y a à digérer les reliquats du passé, cette pratique tient peut-être aussi au statut de ces matériaux issus de la démolition qui ne sont simplement pas considérés comme des déchets. La distinction qualitative entre le neuf et l'occasion paraît ainsi nettement moins tranchée qu'aujourd'hui.

---

<sup>957</sup> ADCO B11673, fol. 28.

<sup>958</sup> FRIGNET G. 2005, partie II, p. 101. ADCO B11673, fol. 49.



## CHAPITRE VI. HOMME ET MILIEU : VERS UNE APPROCHE DU RAPPORT DE L'HOMME À LA RESSOURCE NATURELLE

---

Au-delà des questions d'approvisionnement des chantiers et de réseaux carriers, développées dans le chapitre précédent, c'est à présent sur la nature de ces réseaux que l'on va s'attarder. Plus particulièrement, nous avons choisi de nous intéresser à deux composantes fondamentales de cet approvisionnement, que sont la carrière d'une part, la pierre d'autre part. Au travers de la façon dont on mentionne l'une ou l'autre, dans la documentation ancienne, ou des éléments de choix qui conduisent un bâtisseur à préférer une carrière ou un matériau, nous essaierons d'aborder les questions de la place et de la conception de la ressource naturelle dans les usages du chantier médiéval et moderne.

### A. DIRE ET CONCEVOIR LA RESSOURCE

#### A.I. PIERRE ET CARRIÈRE DANS LES TEXTES (LE STATUT DES CARRIÈRES)

##### A.I.1. LE DOMAINE DÉCRIT

###### A.I.1.1. *Toponymie*

La place des carrières dans la toponymie est, au Moyen Âge comme aujourd'hui, assez évidente : les textes médiévaux mentionnent régulièrement des lieux dont le nom fait référence à une exploitation du sol (perrière, lavière, argilière), dénominations que l'on retrouve encore régulièrement aujourd'hui<sup>959</sup>. La forme médiévale de l'exploitation de pierre, "perrière" (du latin *pretraria*), est particulièrement fréquente sur la Côte, si bien que chaque village, ou presque, en garde la mémoire notamment parmi les lieux-dits viticoles<sup>960</sup>.

La fixation du terme dans le paysage paraît ancienne, et les mentions de "perrière" dans les textes médiévaux ne renvoient pas systématiquement à des exploitations carrières en activité : les mentions sont nombreuses, à propos de la vigne, de lieux viticoles déjà appelés "perrières" au Moyen Âge<sup>961</sup>.

---

<sup>959</sup> ARNAUD F., *et al.* 2008, p. 45 et suiv. ; DUMAS F., 2007, p. 16-17.

<sup>960</sup> "La Perrière", à Fixin, à Gevrey-Chambertin, "Les Perrières" à Corgoloin, à Pommard, à Gevrey-Chambertin, à Aloxe-Corton, "Les Perrières dessus" et "Les perrières dessous" à Meursault, "En la Perrière Noblot" à Nuits-Saint-Georges, "le Clos de la Perrière" à Vougeot, etc.

<sup>961</sup> LEBEAU fr. M., 1986, p. 79, 87. BOURÉLY B., 1998, p. 58, 69, 77 ; FOUCHER M., GARCIA J.-P., 2010 ; GARCIA

*A.I.1.2. Les carrières dans les documents médiévaux et modernes*

Malgré cette présence certaine dans le découpage du paysage médiéval comme moderne, les textes sont particulièrement laconiques quand il s'agit des carrières et de l'approvisionnement des chantiers. La catégorie de mention la plus simple, et la plus fréquente, se rapproche des dénominations toponymiques puisqu'elle concerne les carrières utilisées comme point de repère remarquable, à l'aide duquel et au même titre qu'un chemin, une croix, ou que la propriété d'un tiers, ou un confins, un bien foncier est localisé. Malgré la pauvreté apparente de la mention, elle renseigne néanmoins sur l'existence d'une exploitation à un instant t, et, dans le meilleur des cas, la rattache à un domaine ou à un propriétaire.

○ *Carrière, propriété et droits d'usage*

La documentation émanant des grands domaines eux-mêmes (ici ecclésiastiques) est à peine plus évocatrice, et s'attache avant tout à définir le bien foncier, tant sur ses aspects physiques (localisation, limites, etc.) que sur les différents droits, devoirs et usages qui y sont rattachés. La carrière, au même titre qu'une terre, qu'une vigne, qu'un meix, etc. est inscrite dans le paysage, et, sur ce lieu délimité, est ancré un ensemble de droits fiscaux, juridiques et d'usage qui lui sont propres et que ne partage pas forcément le reste du domaine. S. Lauzanne (1985) vérifie à l'échelle de l'ensemble des cartulaires du nord-est de la France ce qui s'observe dans le microcosme de notre corpus documentaire : quel que soit le statut de la carrière, c'est-à-dire qu'elle soit une propriété pleine et entière, ou concédée pour un temps plus ou moins bref, toute cette documentation s'attache essentiellement à définir le cadre de l'exploitation et les limites des prétentions de chacun : soit à titre préventif, à travers d'abord des actes de donation, des confirmations de donations, et dès le XIII<sup>e</sup> siècle les actes de vente<sup>962</sup> ; soit, comme c'est le cas en 1197 entre le chapitre de Langres et l'abbaye de Cîteaux, en règlement de litiges, aboutissant ici à la définition précise de la propriété cistercienne sur Fixin. Le texte précise que la carrière est soumise à un cens de 12 deniers annuels et rappelle le droit d'usage que le chapitre de Langres conserve dans l'exploitation malgré la propriété cistercienne<sup>963</sup>.

Dans l'univers seigneurial et ducal, pour lequel l'essentiel des sources et des études se focalise sur la fin du Moyen Âge, l'approvisionnement des chantiers semble avant tout marqué par les ressources locales, inscrites dans la sphère d'influence et de propriété du seigneur, du châtelain ou, à plus grande échelle, du duc. Dans l'enquête qu'elle mène dans l'ensemble des

---

J.-P., 2010b.

<sup>962</sup> LAUZANNE S., 1985, p. 18.

<sup>963</sup> FLAMMARION H., 1995, texte n°279.

comptabilités des châtelainies ducaltes bourguignonnes, sur la période 1340-1475, O. Chapelot-Leclerc identifie différents systèmes d'accès aux ressources, dont la propriété du sol, l'exploitation directe, l'affermage à un carrier indépendant, l'usage temporaire de la carrière d'un tiers, ou l'achat de matériaux<sup>964</sup>. Dans les chantiers d'envergure, notamment celui détaillé de la chartreuse de Champmol, les comptabilités dévoilent particulièrement bien la complexité qui peut découler de la distinction des droits de propriété et d'usage, de la capacité de transmettre indépendamment l'un ou l'autre, de même les morceler, et, de ce fait de la multiplicité des propriétaires, bailleurs et concessionnaires. Le grand centre carrier de Resne témoigne bien de cet enchevêtrement des propriétés (foncière et/ou d'usage ou de droit), si bien qu'il est difficile de distinguer dans la sectorisation physique de l'exploitation, ce qui tient de la limite de propriété, de la répartition des différentes concessions, de celle des ateliers, ou de la division de l'espace pour une meilleure répartition des matériaux en fonction des chantiers simultanés.

○ *La valeur de la carrière*

Au-delà du souci de définir et protéger une propriété ou un droit d'usage, la valeur intrinsèque des carrières est difficile à percevoir dans cette documentation médiévale et encore délicate à comprendre dans les textes tardifs. Passé l'époque de l'acquisition et de la définition des droits, les carrières disparaissent ensuite progressivement de la documentation ecclésiastique<sup>965</sup>.

Le relatif mutisme des archives quant aux carrières tient peut-être d'abord à leur permanence au sein des propriétés monastiques : une fois qu'elles sont entrées dans l'ensemble des possessions, elles n'en ressortent que rarement. À Fixin, la carrière reste strictement attachée au domaine, comme une dépendance du Cellier, et, lorsque ce dernier est vendu en 1622, la carrière constitue l'une des parties de l'ensemble (au même titre que les pièces de vigne, les différents droits de passage, de pâturage et les droits de justice et d'immunité<sup>966</sup>).

Toutefois, si le bien demeure, sa nature évolue parfois. À Vougeot, si la carrière ne sort du domaine qu'à son éclatement par la Vente des Biens Nationaux en 1791, elle a, dans les faits, disparu depuis plus longtemps. D'après la documentation moderne, l'exploitation est abandonnée au profit de celle de la vigne, soit que l'extraction n'y soit plus possible, soit qu'elle apparaisse moins rentable que la viticulture. On reconnaît d'ailleurs au XVIII<sup>e</sup> siècle

---

<sup>964</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 215-226.

<sup>965</sup> LAUZANNE, S. 1985, p. 18.

<sup>966</sup> Archives privées Joliet ; ADCO 11H566

que la Perrière, d'abord utile pour "y tirer des pierres toutes les fois [que les abbés] en ont eut besoin", "à mesure que cet héritage a été défriché ou rempli de terres dans les endroits où l'on avoit tiré la pierre, ils y ont fait planter la vigne **parce que la situation en était heureuse et propre à produire des bons vins**"<sup>967</sup>. Le même désintéret pour la carrière s'observe une centaine d'années auparavant, dans l'estimation du domaine de Fixin en vue de sa vente : bâtiments et vignes sont inspectés par différents experts maçons, charpentiers et viticulteurs, jaugés et évalués ; la carrière, elle, ne bénéficie pas du regard d'un spécialiste et est inventoriée et estimée dans le lot des terres<sup>968</sup>.

○ *Carrière et chantier*

La relation stricte entre un chantier et une carrière est souvent peu explicitée, particulièrement à partir de cette documentation qui se place dans la gestion longue du domaine et non dans le temps du chantier. Il est souvent tentant de rapprocher les acquisitions de carrières et droits d'exploitation des grands chantiers qui se situent dans la même mouvance de construction du domaine monastique. La donation à l'abbaye de Pontigny de la carrière de Saint-Bris, contemporaine du chantier de l'abbatiale est un parallèle facile<sup>969</sup>. Aussi tentant que de rattacher le droit d'usage de la carrière de la Boissière, que cette même abbaye de Pontigny obtient en 1208 de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, à l'établissement et la construction de son domaine viticole dijonnais<sup>970</sup>. Mais des contre-exemples existent qui imposent de considérer ces mentions essentielles avec précaution, puisqu'elles ne permettent pas toujours d'associer, avec un degré de confiance absolu, une carrière à un chantier précis. Et, sauf donations explicites de droits d'usage, faites par un tiers au profit d'un bâtisseur, pour la réalisation d'un chantier clairement exprimé dans le texte, seule l'étude matérielle des vestiges permet d'établir le lien strict entre carrière et chantier. En témoigne le chantier du Pont des Arvaux, réalisé par l'abbaye de Cîteaux au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle, qui n'a pas bénéficié des matériaux issus de la carrière dijonnaise de Saint-Bénigne dont Cîteaux a pourtant obtenu l'usage, alors que chantier et donation sont strictement contemporains et participent du même grand chantier de l'abbaye.

Les documents les plus précis sur la question restent les comptabilités de la fin du Moyen Âge, qui non seulement établissent un lien direct entre une carrière et un chantier, daté et explicite sur la destination des matériaux, mais, dans les meilleurs cas, permettent également

---

<sup>967</sup> ADCO 11H1158 – Mémoire du 24 avril 1748.

<sup>968</sup> ADCO 11H566

<sup>969</sup> BÜTTNER S., FOUCHER M., MONTAGNE S., STEINMANN R., 2014 (à paraître).

<sup>970</sup> GARRIGUES M., 1981, n°389.

d'entrevoir la carrière au-delà des simples aspects fiscaux et juridiques. Ce sont les premiers documents à laisser parfois transparaître les hommes qui se meuvent dans ce théâtre et évoquer de nombreux aspects techniques de l'exploitation. Dans la comptabilité de Champmol, et contrairement à ce que regrette O. Chapelot-Leclerc pour l'ensemble de la documentation comptable relative aux chantiers ducaux<sup>971</sup>, l'extraction n'est pas passée sous silence : chaque étape du travail, parce qu'elle a un coût, est exprimée ; chaque protagoniste, parce qu'il reçoit un salaire, est individualisé (*a minima* dans sa fonction). La carrière apparaît alors comme un espace auquel il faut accéder (aménagement des accès), qu'il faut préparer (découvert) et aménager (installation d'engins de levage), qui a sa géographie propre (banc, ourdon, chemin de desserte) et dans lequel un ensemble de compétences s'associent pour produire le matériau qui est finalement envoyé sur les chantiers.

#### A.I.2. PARLER DE LA PIERRE

Si les mentions de carrières apparaissent déjà avec parcimonie, la pierre est la grande absente de la documentation du début de la période (notamment dans les archives monastiques). Cette absence stricte relève sans doute, en partie au moins, de la nature même du corpus documentaire, fondé essentiellement sur les cartulaires, les chartes de donation, d'achat, etc. S. Lauzanne remarque avec justesse que cette forme de documentation ne concerne que rarement la matière première, et se concentre sur les modalités d'exploitation<sup>972</sup>. Et de fait, les thèmes que l'on voit évoqués dans notre corpus concernent essentiellement les questions juridiques et fiscales, ou le domaine foncier : la pierre ne se devine alors qu'implicitement, au travers des mentions de carrières ou de l'énonciation de droits d'usage. Elle ne semble pas avoir ici de valeur intrinsèque, puisque ne sont jamais définis les volumes de matériaux que l'usage ponctuel d'une carrière octroie, au contraire d'une destination (pour la construction de l'église, etc.) ou d'une fourchette de temps.

Les comptabilités de la fin du Moyen Âge, en identifiant les matières premières en fonction de critères qui sont autant d'indices révélateurs d'un coût ou d'une valeur, sont les premières à aborder spécifiquement ces questions.

---

<sup>971</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 213.

<sup>972</sup> LAUZANNE S., dans BENOÎT P., BRAUNSTEIN PH., 1983, p. 23.

*A.I.2.1. De l'origine à la qualité : un glissement des références dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol*

Le gigantisme du chantier de construction de la chartreuse de Champmol, la densité de sa comptabilité et l'étalement des travaux dans le temps, permettent d'observer la progression de ces usages au cours des étapes de la construction. Dans le premier volume de la comptabilité du chantier<sup>973</sup>, deux façons d'identifier la pierre se superposent, confondant des indices relatifs à la provenance des pierres, à ceux de leur qualité physique (couleur ou dureté essentiellement). L'indication de l'origine des pierres est d'abord fondamentale dans la comptabilité du chantier, puisqu'elle permet d'identifier les carriers à rémunérer et conditionne le transport, le temps de trajet et le paiement des voituriers. Le référencement des pierres se fait alors essentiellement en associant la pierre à la perrière du lieu<sup>974</sup>.

Dans les phases postérieures de la chaîne opératoire (taille et mise en œuvre), la règle se fait moins stricte et se nuance. Lorsque la pierre est encore référencée à son lieu d'origine, la locution est contractée et ne renvoie plus qu'au lieu (*pierre de Resne, pierre d'Asnières, pierre d'Ys*, etc.). Plus rare, la mention de la qualité des pierres apparaît aussi, comme un marqueur de distinction, et peut éventuellement induire des différences de coût en fonction de la difficulté de travail<sup>975</sup>. Voire, parfois, apparaître comme la raison implicite des moyens mis en œuvre pour l'importation sur le chantier de matériaux exogènes (*alebastre*, etc.). Sur cette seconde moitié de la chaîne opératoire, cet autre système de référence se fonde sur les qualités propres au matériau, avec les dénominations de *pierre dure* et *pierre blanche* et plus rarement de *pierre tendre*. Sur les années 1377 à 1386, nous n'avons relevé qu'une quarantaine de mentions de *pierre de Resne*, une dizaine de *pierre de Chenôve* et aucune *pierre de la Boissière*, alors que les comptes d'extraction et de transport prouvent explicitement que ces trois carrières sont abondamment sollicitées par le chantier. On trouve, par contre, plus de 410 mentions de *pierre dure*, qui paraissent englober les trois matériaux précédents, que cette association soit fondée ou non sur une réelle similarité de faciès géologiques, ou simplement sur des propriétés estimées comparables par les artisans. Les mentions de *pierres blanches*, plus rares, sont presque systématiquement mises en opposition des *pierres dures*,

---

<sup>973</sup> ADCO B11670, années 1377 à 1386.

<sup>974</sup> "pierre dès les dictes perrières de Talent" (ADCO B11670 fol. 2v) ; "pierre de perrière d'Ys" (ADCO B11670 fol. 191v.), "pierre par eux traits et livrées en la dicte perrière de Monseigneur en Resne" (ADCO B11670 fol. 219v.), etc.

<sup>975</sup> Ce que sous-entend des indications comme l'exigence de certains artisans qui "ne vouloient ouvrer que en pierre tendre" - ADCO B11670, fol. 107v.

particulièrement dans le détail de la réalisation d'un élément architectural, au sein duquel on destine chacune des deux qualités de matériau à un usage précis<sup>976</sup>.

La dissolution de l'origine des pierres en des catégories de matériaux fondées sur des critères qualitatifs, découle peut-être de la gestion des matières premières sur le chantier. Dans les phases de transformation du matériau, l'origine n'a plus d'incidence dans la gestion comptable et technique. Vu l'étalement des différentes étapes de travail (avec les travaux d'extraction qui précèdent plus ou moins largement ceux de la taille et de la mise en œuvre), vu les nombreux espaces de stockage de matériaux en attente qui interrompent le fil de la chaîne opératoire, le lien entre la pierre et son lieu d'origine se perd peut-être au cours des étapes et entre les intermédiaires<sup>977</sup>. Émergerait alors un usage fondé sur les caractéristiques propres du matériau que tous les artisans peuvent appréhender, et qui relève d'une appréciation "technique" de la matière.

#### *A.1.2.2. Émergence d'appellations de la pierre ?*

Cette classification technique reste néanmoins marginale, cantonnée dans notre corpus à la comptabilité de la chartreuse de Champmol, au sein de laquelle, d'ailleurs, elle ne concerne qu'un certain type de pierre. Si la *pierre de la Boissière* n'a plus d'existence propre au-delà des étapes de la chaîne opératoire où son origine a une incidence sur la comptabilité (origine, transport), d'autres matériaux, au contraire, conservent leur individualité.

La Pierre d'Asnières est la première, dans notre corpus, à acquérir une identité propre, disjointe de la carrière dont elle est issue. À ce titre, la comptabilité d'Argilly est peut-être la plus éclairante puisqu'elle introduit un système de référence, spécifique à la pierre venue d'Asnières. Dans ces comptes, l'origine des pierres apparaît essentiellement à propos des travaux d'extraction, et les pierres sont dites "de la carrière de". Ensuite, dans les chapitres relatifs à la mise en œuvre, ni leur qualité, ni leur provenance ne sont plus mentionnées, si bien que la mention d'origine ne paraît pas être un indice explicite d'une qualité reconnue. *A contrario*, les pierres exploitées à Asnières sont les seules à réapparaître nommément dans les phases de construction, où, d'ailleurs, nous avons relevé dans les chapitres précédents leur usage réfléchi et ciblé. Contrairement aux matériaux locaux, le scribe identifie cette pierre par

---

<sup>976</sup> "La cheminée (...) este **de pierre blanche excepte la couverture et le seulot qui sont de pierre dure**" – ADCO B11670 fol. 197; "Couverture à plat **dedens œuvre de pierre dure et dehors œuvre de pierre blanche**"- ADCO B11670 fol. 201v. Fig. 255.

<sup>977</sup> Sur la dizaine de mentions de *pierre de Chenôve*, la répartition dans le temps est inégale, avec un pic (7 mentions) pendant l'année 1384-1385. Cette recrudescence semble directement corrélée à l'activité dans les carrières de Chenôve, également plus intense au cours de cette année. Le lien entre le matériau et la carrière est donc encore particulièrement frais, ce qui explique peut-être en partie le pic de mentions observé.

une locution elliptique, qui passe sous silence le lien direct à la carrière, pour ne renvoyer qu'à la localité (*Pierre d'Asnières*). Nous retrouvons ce même processus dans la comptabilité de Champmol, quoique étendu à plus d'une catégorie de pierre (*Pierres de Chenôve, d'Is, de Resne, etc.*).

L'analyse des circuits de diffusion a souligné l'importance de la distribution de la Pierre d'Asnières, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle. Il est également apparu que l'usage de la Pierre d'Asnières se spécialise à mesure de l'éloignement entre chantier et carrière. Cette mise en valeur architecturale fait écho à celle relevée dans les textes, où ce matériau est distingué des autres. La pierre importée d'Asnières, contrairement à toutes celles, "anonymes", exploitées à Germolles, Comblanchien, Nuits-Saint-Georges, etc. dans le cadre des chantiers lointains d'Argilly ou de Germolles, paraît acquérir l'identité propre d'un matériau connu et reconnu, recherché malgré la distance.

Plus ou moins concomitamment, la Pierre d'Is-sur-Tille, par la reconnaissance de qualités propres<sup>978</sup>, paraît acquérir un statut similaire. Comme la Pierre d'Asnières, elle se retrouve sur la plupart des chantiers de la fin du Moyen Âge, cisterciens ou ducaux, et ce, indépendamment de la distance entre carrière et construction. Si cette pierre, trop spécialisée, ne bénéficie pas d'un aussi grand nombre de mentions dans la comptabilité des chantiers, l'usage qui en fait, dont témoignent également les vestiges, souligne nettement les qualités (de résistance à la pression et au gel) qui lui sont associées alors<sup>979</sup>.

La fin du XIV<sup>e</sup> siècle est favorable à la référence aux lieux qui s'observe par exemple dans la reconnaissance de lieux viticoles et l'émergence progressive des climats sur les côtes de Nuits et de Beaune. Ce phénomène, d'association d'un vin à sa vigne, émerge entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>980</sup>, mais semble ne reconnaître de différence qualitative en fonction de l'origine d'un vin qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>981</sup>. Dans tous les cas, qu'elles soient liées au vin, aux objets manufacturés ou à la pierre, les appellations d'origine sont un indice définissant une qualité et paraissent attribuées préférentiellement aux éléments d'une certaine valeur<sup>982</sup>. Tel paraît en

---

<sup>978</sup> Les plus anciens usages de ce matériau, dans notre secteur, paraissent tous associés aux éléments hydrauliques ou exposés aux intempéries. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Taisand (1769) confirme cet usage spécifique de la Pierre d'Is-sur-Tille fondé sur la croyance de sa résistance au gel.

<sup>979</sup> Voir, entre autres, la corniche du Puits de Moïse, en pierre d'Is-sur-Tille, pour "mettre à essolte les pierres de Resne et d'Asnières" (MONGET C., 1898, p. 307-308) ou les coussinets du portail que Claus Slutter remplace en pierre d'Is-sur-Tille les précédents, brisés parce qu'en calcaire moins résistant. (ADCO, B11670 fol. 345v-346).

<sup>980</sup> GARCIA J.-P., LABBÉ Th., dans GARCIA J.-P. (dir.), 2011, p. 153-158.

<sup>981</sup> LABBÉ Th., GARCIA J.-P., dans GARCIA J.-P. (dir.), 2011, p. 159-176. GARCIA J.-P., *et al.*, 2014.

<sup>982</sup> FERRAND G., GARCIA J.-P., dans GARCIA J.-P. (dir.), 2015 (à paraître).

tout cas être la norme pour la pierre, puisque ce système d'appellation émerge d'abord à propos de matériaux d'une qualité donnée et recherchés malgré la distance.

En termes de qualité, le référencement de la pierre semble également intégrer une nuance qui ne semble pas apparaître à propos des objets manufacturés. D'après les différentes comptabilités, les pierres issues des réseaux locaux ne bénéficient pas de ce type d'appellation, qu'elles n'apparaissent tout simplement pas, ou qu'elles disparaissent derrière des dénominations purement qualitatives (*pierre dure, pierre blanche, etc.*). *A contrario*, les pierres issues de réseaux plus lointains gardent plus systématiquement leur appellation d'origine. Ce système ne vaut cependant qu'à une certaine échelle et tend au contraire à s'inverser avec l'éloignement grandissant des ressources. Plus la distance est grande (marbres de Belgique pour le tombeau de Philippe le Hardi, ardoises de Charleville-Mézières ou *l'alebastre et pierre blanche* de Tonnerre et des marchés parisiens), moins les comptabilités utiliseront systématiquement les appellations d'origine. Trop éloignée, cette origine ne paraît pas être chargée d'un sens commun suffisant pour être identifiable sur le chantier dijonnais. L'appellation d'origine n'aurait ainsi de sens, en ce qui concerne la pierre, qu'à l'échelle du réseau dit précédemment de proximité élargie.

#### *A.I.2.3. Vers une nomenclature scientifique*

Ce système d'appellation, associant à une origine une qualité de pierre définie, préfigure les nomenclatures contemporaines, dont nous avons pu constater, au long de ce travail, les similitudes de dénominations. Pourtant, bien que les locutions soient parfois identiques (*Pierre d'Ys/Pierre d'Is-sur-Tille, etc.*), le sens sous-jacent n'est pas strictement le même. Les appellations géologiques contemporaines découlent d'une nomenclature internationale (*International Union of Geological Sciences – IUGS, Comité Français de Stratigraphie*) définissant l'ensemble des unités lithologiques du sous-sol, leur faciès lithologique, paléontologique (fossiles), géochimique, etc., et leur extension dans l'espace (horizontale comme verticale)<sup>983</sup>. Et n'utilisent pas systématiquement un nom de lieu. Le cas échéant, l'appellation de lieu attribuée à chaque unité ne circonscrit pas, dans le cadre de ces nomenclatures scientifiques, l'aire de son apparition, mais renvoie à la localisation du stratotype de référence de l'unité, autrement dit la coupe (ou point d'observation) la plus représentative de l'unité, de son extension stratigraphique et de ses marqueurs (biologiques,

---

<sup>983</sup> REY J. (coord.), 1997.

géochimiques, minéralogiques, etc.)<sup>984</sup>. De ce fait, l'unité stratigraphique peut dépasser très largement le lieu-dit qui lui a donné son nom, comme la formation de la Pierre de Dijon-Corton, affleurant de Dijon à Aloxe-Corton et jusqu'à Paris en subsurface<sup>985</sup>. Ce schéma se distingue donc fondamentalement des référencements médiévaux, qui eux, renvoient à l'origine du matériau, sans lien, au moins dans un premier temps, avec la qualité de la pierre.

Le glissement d'un système à l'autre et la perpétuation des appellations, alors même que l'acception sous-jacente diffère, hérite d'abord de la localisation des stratotypes, souvent décrits en carrière où les points d'observations sont les plus étendus. Mais, indépendamment, le processus peut aussi être plus complexe, et emprunter plus ou moins largement aux usages émergents à la fin du Moyen Âge. Ces appellations, associant un lieu à une qualité précise, et que l'on pressent dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle à propos de certains matériaux comme les *Pierres d'Asnières* et d'*Is*, s'amplifie au long de l'Époque moderne. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les écrits du Sieur Taisand (1769), de C. Courtépée et E. Bégouillet (1775-1780), en caractérisant certains lieux par les pierres qui s'y trouvent et en décrivant avec plus ou moins de précision leur nature, ont sans doute contribué à cristalliser certaines appellations carrières locales, devenues représentative d'un matériau et passées progressivement dans la nomenclature scientifique<sup>986</sup>.

Étonnamment, les pierres extraites dans les carrières de Resnes et de la Boissière, pourtant particulièrement actives du Moyen Âge à l'Époque moderne, n'apparaissent pas dans les différents jeux de nomenclature. Nous avons déjà remarqué, à l'occasion du chantier de la chartreuse de Champmol, la dissolution de ces origines sous une appellation commune liée à la qualité du matériau (*Pierre dure*). Si ce système ne perdure pas au delà de la fin du Moyen Âge, le retour à l'utilisation d'une appellation d'origine marque, lui, un glissement vers un lieu plus englobant (celui de Dijon), peut-être plus représentatif à l'échelle d'un marché local à régional<sup>987</sup>. Dans les deux cas, le processus mêle, pour la première fois dans nos sources, des pierres de qualité semblable mais d'origines différentes (certes à petite échelle), préfigurant les schémas modernes de référence mixte origine/nature.

---

<sup>984</sup> REY J. (coord.), 1997, p. 119.

<sup>985</sup> GARCIA J.-P., 1993.

<sup>986</sup> Parmi ces appellations médiévales intégrées à la nomenclature géologique internationale, on retrouve notamment les Pierres d'Asnières, d'Is-sur-Tille, le Calcaire de Tonnerre, et plus tard, la Pierre de Brochon, les Calcaires de Comblanchien, de Prémieux, etc.

<sup>987</sup> Dans un troisième temps, on accole à la formation de la Pierre de Dijon un second nom de lieu, celui de Corton, sans doute par glissement de la représentativité de l'origine, depuis les carrières de Dijon vers celles d'Aloxe-Corton.

## A.II. LA CARRIÈRE DANS LE TERRITOIRE : L'EXEMPLE DE L'ESPACE CISTERCIEN<sup>988</sup>

La position de la carrière dans le territoire, son emplacement relatif aux différentes activités humaines sont un autre vecteur par lequel nous cherchons à aborder la question de la conception de la ressource. Les domaines cisterciens constituent en ce sens un microcosme à partir desquels nous avons travaillé sur cette problématique.

### A.II.1. L'ORGANISATION DU DOMAINE CISTERCIEN DE VOUGEOT

Le domaine de Vougeot, par son statut emblématique en Bourgogne, est systématiquement résumé à son seul grand clos viticole. Pourtant, le domaine dans son ensemble se révèle plus complexe, mêlant différentes activités parallèles qui ont cohabité sur le même espace. La richesse des cartulaires cisterciens permet de reconsidérer la construction du domaine de Vougeot et d'observer la place de la carrière au sein des activités de cette grange polyvalente.

#### *A.II.1.1. Genèse d'un domaine et délimitation des terrains*

Le domaine de Vougeot prend naissance à l'orée du XII<sup>e</sup> siècle, en parallèle des premières granges de Brétigny et de Gergueil. Les premières donations, d'Elizabeth de Vergy et Aymon de Marigny, suivis de leurs maisons respectives<sup>989</sup>, sont bientôt complétées par d'autres, plus ou moins conséquentes, comme celle des moines de Saint Germain des Prés, concernant des terrains contigus<sup>990</sup>. Peu à peu, les possessions de Cîteaux sur le territoire de Vougeot s'étoffent et se constituent comme un domaine en majorité viticole, associé, avant 1155 à une carrière<sup>991</sup>.

Ce n'est pourtant qu'au terme d'une entreprise économique raisonnée, étalée sur plusieurs siècles, que les moines sont parvenus à assembler un patrimoine foncier cohérent, dont le clos de Vougeot forme l'épicentre. Si, dans les premiers temps, ils se contentent des donations faites, les Cisterciens ne tardent pas à prendre en main leur politique d'expansion domaniale, en provoquant d'abord des donations, puis en pratiquant, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, l'achat et l'échange (Fig. 4)<sup>992</sup>. La nature des accords passés souligne également le changement

---

<sup>988</sup> Cette réflexion autour de la formation et de la nature du clos viticole de Vougeot fait en partie la synthèse d'articles spécifiquement consacrés à la question des clos viticoles et clôtures monastiques sur le territoire de la côte de Nuits. FOUCHER M, 2010 ; FOUCHER M, 2012a ; FOUCHER M., GARCIA J.-P, 2013 ; FOUCHER M., dans GARCIA J.P., (dir.) 2015 (à paraître).

<sup>989</sup> MARILIER J., 1961, n<sup>os</sup> 33, 34, 36, 39, 41.

<sup>990</sup> MARILIER J., 1961, n<sup>o</sup>40.

<sup>991</sup> MARILIER J., 1961, n<sup>o</sup>166-I, notices concernant les *calumniae* des seigneurs de Vergy (n<sup>o</sup> 149).

<sup>992</sup> Nous nous sommes cependant demandé si la dimension des terrains acquis augmentait, compensant ainsi la diminution du nombre de transactions. Toutefois, le nombre de vignes, dont la contenance n'est pas exprimée, est trop important (plus de 61%). En ne considérant que les parcelles quantifiées, on remarque que l'essentiel

majeur intervenant dans la gestion des domaines agricoles : l'importance croissante des baux et amodiations (jusqu'à 55% des actes au XV<sup>e</sup> siècle) souligne l'adoption du faire-valoir indirect, alors que l'abbaye, moins capable d'exploiter le domaine entier grâce aux frères convers, loue et baille à des laïcs de nombreux terrains.

La question de la délimitation des terrains formant le Clos de Vougeot et de la matérialisation de ses limites est très difficile à appréhender puisque aucun acte fondateur n'en est strictement à l'origine ni n'explique sa raison d'être. La tradition s'accorde néanmoins pour reconnaître dans le texte émanant des moines de Saint-Vivant de Vergy<sup>993</sup> une forme d'acte fondateur : il s'agit de la donation que ces moines font, en 1165-1168, à l'abbaye de Cîteaux, reconnaissant d'une part les possessions déjà acquises et lui accordant le droit de s'étendre selon certaines modalités fiscales et ce, dans une aire précisément exprimée. Sont ainsi concernés les terrains compris entre, à l'est, la route de Beaune à Dijon, au sud, la rue de *Morlem* (Morlein), à l'ouest, la montagne de *Belmont* (Beaumont) et au nord, la rivière de la Vouge. Il s'agit peu ou prou du tracé actuel du Clos de Vougeot (Fig. 83).

Le Clos lui-même ne semble pourtant pas encore exister : reprenant les mots exacts du texte latin, il n'est fait mention que de "limite" (*terminus*), d'intérieur ou d'extérieur, mais jamais d'une clôture, quelle qu'en soit la nature (mur, fossé, haie...). Le clos "physique" apparaîtrait vers le début de la seconde décennie du XIII<sup>e</sup> siècle, puisque les derniers textes du XII<sup>e</sup> siècle ne mentionnent encore que le "cellier de Vougeot et ses dépendances", alors qu'en 1212 (et dans la plupart des textes postérieurs) le clos est quasi systématiquement mentionné<sup>994</sup>. L'érection des murs se ferait donc dans un laps de temps compris entre l'accord passé avec les moines de Saint Vivant (1165-1168) et ce premier texte mentionnant un clos en 1212.

#### *A.II.1.2. Les limites en question et la position de la carrière*

##### *o Pourquoi un clos ?*

Ni au moment de sa constitution supposée, ni même dans les décennies qui suivent, le clos ne représente une limite de propriété. Le domaine viticole s'étend hors de ses limites dès avant la construction des murs, avec notamment les vignes des Musigny mentionnées en 1140<sup>995</sup> ou des parcelles à Vosne-Romanée et Flagey-Echezeaux avant 1162<sup>996</sup>, certaines limitrophes du

---

concerne des pièces de 1 à 10 ouvrées, avec un maximum pour les parcelles entre 2 et 4 ouvrées. Cette répartition se vérifie sur le XIII<sup>e</sup>, le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles.

<sup>993</sup> ADCO 21H701

<sup>994</sup> CHAUVIN B., 2010, p.17-18, p. 40-43.

<sup>995</sup> BOURÉLY B., 1998, p. 53 ; MARILIER J., 1961, n°177.

<sup>996</sup> MARILIER J., 1961, n°128.

clos. En parallèle, et même en envisageant que le tracé des murs ait pu évoluer avec l'agrandissement de la propriété cistercienne, les actes d'acquisition de vignes prouvent qu'au XIV<sup>e</sup> siècle les moines achètent encore des vignes à l'intérieur des murs<sup>997</sup>.

Si l'on écarte l'hypothèse anachronique d'une mise en valeur d'un territoire d'exception, ou d'une volonté de protection, toutes deux illogiques en rapport avec la qualité de toute la partie supérieure du coteau et avec les disparités existantes au sein même du clos, la seule raison à la mise en place de ces limites paraît hériter du texte de 1165-1167 émanant de l'abbaye Saint-Vivant de Vergy. Cette charte dévoile et favorise, par une imposition avantageuse sur la vigne, l'intention cistercienne d'augmenter son temporel viticole sur le coteau, intention qui transparaissent également dès 1228 dans les mentions de "Clos de Cîteaux à Vougeot" (alors que plusieurs propriétaires se le partagent encore)<sup>998</sup>. La construction des murs pourrait alors matérialiser l'aire d'application de cet impôt.

○ *Dans et hors du clos : un territoire compartimenté*

Ce qui nous intéresse particulièrement, ici, ce sont les légères incohérences entre les limites exprimées par le texte et le dessin actuel du clos. Si, au sud et à l'est, les deux voies de communication citées bordent toujours les murs actuels, au nord et à l'ouest, du côté des sources de la Vouge et de la "montagne", de larges espaces concernés par le texte se situent hors des murs du clos. Vers l'ouest, les plans antérieurs à la Révolution<sup>999</sup> permettent d'entrevoir une première partie de l'explication, avec un clos viticole moins étendu vers l'amont qu'il ne l'est actuellement et bordé par les bâtiments d'exploitation et le château (Fig. 78, 80). Les plus anciens de ces bâtiments, installés *a minima* depuis les décennies 1160-1170, forment un obstacle qui préexiste à la construction des murs et empêche l'extension de la clôture viticole vers l'amont. Plusieurs textes anciens témoignent également de ce cloisonnement différent du territoire, avec "un grand meix cloux de meurs alentours", des bâtiments indépendants du clos viticole et diverses parcelles clôturées, cultivées ou non<sup>1000</sup>. L'espace des bâtiments, appelé en 1475 "pourpis ou clouson", forme un ensemble homogène clos. Cette idée de double clos émerge déjà dans l'étude de B. Chauvin, lorsqu'il voit dans l'appellation "*Magno Clauso*"<sup>1001</sup> une invitation à chercher un petit clos, qu'il estime être la cellule primitive noyée *a posteriori* dans le grand clos viticole. La mention d'un espace fermé

<sup>997</sup> ADCO 11H49.

<sup>998</sup> ADCO 11H66, fol. 138.

<sup>999</sup> Voir les planches de l'Atlas de Cîteaux de 1719 (ARABEYRE P., BATHÉLIER M., 1998) ; ADCO 21H701 (liasse 6) – c. 1615, 11H1158 (liasse 15) - 1750.

<sup>1000</sup> ADCO 11H133 – 1636 ; 11H620 - 1475

<sup>1001</sup> CHAUVIN B., 2010, p.18.

autour des bâtiments remonte certes aux premières mentions de ces derniers<sup>1002</sup>, mais persiste bien au-delà de la création du grand clos viticole pour finalement disparaître entre 1719 (date du plan l'atlas de Côteaux) et la vente des Biens Nationaux en 1790<sup>1003</sup>. Cette parcelle fermée ne fut jamais spécifiquement viticole, témoignant visiblement d'une organisation spatiale obsolète.

Au nord, l'éviction de l'aire comprise entre le clos viticole et les sources de la Vouge, alors même que celle-ci bénéficie de la même fiscalité sur la vigne, peut s'expliquer par la présence de la grande carrière de la Perrière. Comme le cellier, la carrière préexiste au dessin du clos puisqu'elle est mentionnée dès 1155 et l'abbaye de Côteaux s'assure trente ans plus tard la propriété de son réseau de desserte<sup>1004</sup>. L'abbaye n'a pas cherché à profiter des facilités fiscales faites au vignoble pour étendre ses vignes au détriment de son exploitation carrière. Au contraire, elle recule les limites à la fois de la clôture viticole mais aussi de la clôture des bâtiments, et se laisse ainsi la liberté de poursuivre l'exploitation sur l'ensemble du secteur nord jusqu'aux sources de la Vouge. Le domaine de Vougeot se retrouve ainsi morcelé en deux entités : l'une consacrée aux activités vitivinicoles, l'autre à l'extraction de pierre à bâtir. La route bordant le clos (correspondant peut-être à la donation de 1188) renforce cette dichotomie et permet d'écouler les productions (pierre et vin) sans interpénétration des univers.

## A.II.2. CLÔTURE MONASTIQUE ET CARRIÈRE : LE PROBLÈME DES CARRIÈRES DOUBLES DU CELLIER DE LA PERRIÈRE DE FIXIN

### *A.II.2.1. Un nouvel éclairage sur la clôture du Cellier*

L'existence de la clôture autour des bâtiments est une réalité bien plus perceptible au Cellier de la Perrière de Fixin. Peut-être parce qu'elle remplit une fonction qui correspond à des usages non spécifiquement monastiques<sup>1005</sup> qui ont permis sa conservation après l'arrêt du faire-valoir direct et au-delà de la vente de 1622, cette clôture apparaît fréquemment dans les descriptions du domaine à l'orée de l'Époque moderne<sup>1006</sup>. Dans ces textes de visites et ces terriers, la clôture du Cellier est strictement différenciée de celle des clos viticoles en 1518<sup>1007</sup>

<sup>1002</sup> MARILIER J., 1961, n°40 V.

<sup>1003</sup> ADCO Q178

<sup>1004</sup> MARILIER J., 1961, n°166-I. LEBEAU M., 1986, p. 56.

<sup>1005</sup> SAINT JACOB P., 2008, p. 13.

<sup>1006</sup> ADCO 11H557, 558, 566.

<sup>1007</sup> "Et contient icellui porpis et cloison [...] sans touteffois y comprendre les cloux des vignes, l'un estant au bout de ladite grant maison au cousté devers Broichon et l'autre, dit le petit cloz, de l'autre cousté devers Dijon" (ADCO 11H557).

et qualifiée généralement de "pourpris" : elle constitue une enceinte autour des bâtiments et des espaces libres (jardins, cour)<sup>1008</sup>. Pour accéder à cet espace fermé, les portes sont fondamentales, et ces descriptions leur accordent une attention scrupuleuse, que ce soit sur leur état de conservation et leur capacité à fermer en 1518<sup>1009</sup>, ou leur orientation vers l'extérieur ou vers les espaces connexes en 1614<sup>1010</sup>. Dans ce Cellier, il n'existe que deux portes, l'une ouvrant au nord, l'autre vers le grand clos viticole au sud, chacune munie de guichets permettant aux piétons d'entrer en ouvrant au minimum les vantaux (Fig. 146, 170, 171). Parallèlement, l'espace clos de ce "pourpris" se poursuit à travers les propriétés voisines grâce à un chemin sur lequel les frères ont un droit de passage "pour aller depuis leur maison de la perrière en l'esglise dudit Fixin"<sup>1011</sup>. Le chemin est lui-même borné et clos.

Cette organisation spatiale se retrouve sur tous les Celliers cisterciens de la côte viticole, de façon plus ou moins évidente<sup>1012</sup>. À l'intérieur de ces clôtures, chaque site procède d'un amalgame de bâtiments aux fonctions variées, comprenant des espaces de travail –les mieux conservés–, mais aussi des espaces d'habitation (dortoir, appartements, cuisines, latrines, etc.), des lieux de culte<sup>1013</sup>, et, dans les espaces libres, des jardins et des puits. Au Cellier de la Perrière, les infrastructures sont complétées d'une prison "à cause de l'immunité d'icelle maison"<sup>1014</sup>.

L'espace presque hermétique et les bâtiments de travail et de vie compris dans l'enclos renvoient implicitement à l'univers monastique. Malgré l'état de conservation relatif des différents vestiges médiévaux, l'observation des Celliers de la côte viticole semble montrer la constance d'un modèle cistercien (décrit d'un point de vue théorique par J. Poloni en 1983) et souligne la variété des infrastructures à la disposition des frères convers dans ces granges spécialisées que sont les Celliers. À l'image du monastère, où la règle stipule que l'on doit y trouver "tout le nécessaire: de l'eau, un moulin, un jardin et des ateliers pour qu'on puisse pratiquer les divers métiers à l'intérieur de la clôture"<sup>1015</sup>, le Cellier reproduit un cadre de vie

<sup>1008</sup> D'après le supplément au *Dictionnaire d'ancien français* de F. Godefroy [en ligne].

<sup>1009</sup> "Laquelle se ferme d'une porte de boys affin que nuls n'y entrent". (ADCO 11H557)

<sup>1010</sup> "Y a une grande porte du costé du vers Dijon [...] comme aussi du costé de Brochon tirant à la montaigne et au grand clotz y a une autre grand porte" (ADCO 11H558).

<sup>1011</sup> ADCO 11H558.

<sup>1012</sup> FOUCHER M., GARCIA J.P., 2013, p. 32-40.

<sup>1013</sup> Outre la chapelle du Cellier de la Perrière, et, dans une certaine mesure, le chemin reliant le Cellier à l'église paroissiale sans sortir de la clôture, le Cellier de Vougeot possède une chapelle au moins depuis la fin du Moyen Âge, le site de Gilly entretient un rapport particulier avec l'église paroissiale comprise dans ses fortifications, etc. Les celliers urbains dijonnais, le Petit Clairvaux et le Petit Morimond notamment, comprennent également des chapelles à l'intérieur de leurs enceintes. FOUCHER M., 2012, p. 75-76 ; FOUCHER M., GARCIA J.P., 2013, p. 37.

<sup>1014</sup> ADCO 11H557.

<sup>1015</sup> Règle de Saint-Benoît, chapitre 66.

autonome et clos. Il est conçu pour recevoir les frères convers, dont la formule adaptée du modèle monacal autorise la sortie du monastère pour mettre en valeur les domaines éloignés (Granges et Celliers). Bien que l'existence de ces convers soit essentiellement concentrée sur les travaux manuels et agricoles, ils n'en restent pas moins des religieux, astreints par leurs vœux à une réglementation stricte du quotidien, dérivée de la Règle de Saint Benoît et exprimée dans les *Usus Conversorum*<sup>1016</sup>. À l'intérieur de ces limites protectrices, ces frères peuvent ainsi travailler, prier et dormir, presque dans les conditions existantes à l'abbaye.

#### *A.II.2.2. Carrières doubles et clôture du Cellier*

Au Cellier de la Perrière, la question de l'enclos intègre un paramètre nouveau, celui de l'exploitation carrière. Ouvert à l'ouest des bâtiments, le secteur carrier est assez vaste et divisé en deux exploitations bien distinctes l'une de l'autre : la première (A) est accessible par l'unique chemin d'accès du Cellier et a ses fronts de taille tournés vers les bâtiments ; la seconde (B) a son propre réseau de desserte, indépendant du premier, et n'est pas en lien direct avec le site bâti. Cette distinction nette exclut facilement la seconde (B) de l'aire potentielle de l'enclos, alors qu'aujourd'hui, la carrière A est pleinement intégrée au domaine et ses fronts de taille forment la frontière occidentale du site.

On ignore le tracé de l'enclos primitif, ou du "pourpris" des textes tardifs, puisque la première représentation du site, à notre connaissance, correspond au cadastre napoléonien réalisé en 1828<sup>1017</sup>. D'après la matrice associée aux planches, les carrières ne sont plus en activité à cette date et correspondent à divers vergers, terres et friches (Fig. 267). L'aire consacrée aux bâtiments se réduit à une petite parcelle limitée aux constructions et à deux extensions la reliant l'une au chemin d'accès nord, l'autre au chemin de l'église. Si cette organisation reflète la clôture primitive, alors les deux carrières (A et B) sont toutes deux rejetées hors de l'enclos. Les termes des textes de visite de 1518 et 1614 sont moins catégoriques sur la question : "sans y comprendre neantmoins les clotz de vignes l'un etant du costé de la dicte grand maison du costé de Brochon et l'autre clotz appelé le petit clotz de l'autre costé vers Dijon", il y a "audit pourpris et enclos du costé de la montaigne" une carrière qui "apartient en toute proprété auxdits Sieurs vénérables"<sup>1018</sup>. Plusieurs points de repère, mentionnés dans les textes de visites et les terriers, apparaissent également sur le cadastre napoléonien, comme les deux clos

---

<sup>1016</sup> WADDELL Ch. 2000 ; ESCOFFIER M., 2005, p. 132.

<sup>1017</sup> Le Cellier de la Perrière est notamment absent de l'Atlas de Cîteaux (XVIII<sup>e</sup> siècle) puisqu'il a été vendu une centaine d'années auparavant.

<sup>1018</sup> ADCO 11H558

viticoles, le chemin d'accès à l'église, ou le mur de terrasse formant la limite d'avec le clos du chapitre de Langres à l'est. Si ceux-ci peuvent éventuellement fournir des bornes à cet ancien enclos, le déplacement de la porterie nord ne permet pas de définir avec certitude ses limites exactes au niveau du chemin d'accès nord-ouest. Au début de l'Époque moderne, la porterie se situait déjà au nord du site, "du costé de vers Dijon", mais les textes ne précisent pas si la porte contrôle également l'accès à la carrière ou si elle se situe plus à l'est, après le coude du chemin d'accès (Fig. 266).

La question posée par l'intégration éventuelle de la carrière dans l'aire de l'enclos est double, à la fois liée à la chronologie des différents éléments (carrières A et B, et Cellier) mais aussi à la gestion de l'espace et des circulations dans cet espace compartimenté. Les bornes chronologiques du Cellier sont assez bien identifiées, mais celles des deux exploitations sont beaucoup plus complexes à définir. Si l'on sait qu'une carrière existe dès l'origine du Cellier, voire lui préexiste<sup>1019</sup>, aucune mention ne permet de relier la carrière primitive à l'une ou l'autre des deux exploitations ni ne précise sa position par rapport à la clôture. Dans un premier temps, nous avons d'abord envisagé la dualité de l'exploitation comme le reflet de l'usage partagé de la carrière entre les Cisterciens et les Chanoines de Langres : les premiers se réservant l'usage de la carrière à proximité des bâtiments, rejetant l'exploitation des Chanoines sur l'extérieur du domaine. Cette configuration justifierait non seulement le dédoublement des exploitations en deux parcelles distinctes mais aussi celui des chemins d'accès. Mais l'hypothèse ne résiste pas à l'examen des faciès exploités et mis en œuvre sur les chantiers du Cellier de la Perrière, comme sur ceux de l'abbaye de Cîteaux ou du Pont des Arvaux : ces analyses tendent à exclure la carrière A et relier les différents chantiers de construction à la seule carrière B, particulièrement ceux internes au site où les faciès sont plus variés. À l'inverse, il est plus difficile d'envisager la carrière la plus proche des bâtiments laissée à l'usage des Chanoines et celle des Cisterciens rejetée à l'arrière. Ces réflexions impliqueraient donc l'interruption, l'abandon ou l'inexistence de l'exploitation A entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et la vente du domaine en 1622 et le rejet de l'activité carrière hors de l'enceinte et à l'écart du Cellier<sup>1020</sup> à l'instar de ce qui a déjà été observé au Cellier de Vougeot.

---

<sup>1019</sup> Le texte de 1197 définit notamment les droits d'exploitations des communautés de Cîteaux et de Langres. (FLAMMARION H., 1995, n°279).

<sup>1020</sup> L'exploitation A pourrait éventuellement constituer le reliquat de l'exploitation primitive, décalée vers l'ouest pour les besoins de la clôture monastique ou correspondre à des fronts de taille récents, ouverts après le départ des moines et l'obsolescence de la clôture.

Certains sites cisterciens, comme les abbayes de Fontenay (21), de Fountains (Angl.), etc. ont exploité les matériaux de proximité immédiate et ouvert de petites carrières à l'intérieur même de la clôture monastique. Dans ces cas, toutefois, l'extraction est réservée à un usage ponctuel, généralement lié au chantier primitif et ne perdure sans doute pas au-delà de la fin des travaux. Dans les Celliers carriers de la côte, le problème se pose différemment puisqu'il ne s'agit pas d'exploitations ponctuelles mais de l'installation d'ateliers carriers destinés à exporter des matériaux, sur le long terme, en direction de tous les chantiers de l'abbaye. Ce sont vraisemblablement ces contraintes qui ont conduit les Cisterciens à rejeter leurs carrières hors de l'emprise des clos et clôtures, à Vougeot et à Fixin, à séparer l'activité carrière et ses flux de matériaux du reste des activités pratiquées dans ces Celliers.

## B. LES PRATIQUES DU CHOIX

Dans beaucoup d'études consacrées à la construction ou dans le cadre de travaux monographiques, les principaux critères qui définissent le choix d'un matériau se résument en général à la proximité de la carrière, son accessibilité et la qualité de ses matériaux. Ces trois points présupposent que les notions de rapport qualité/prix et de rentabilité sont, d'une part, les contraintes absolues, communes à tous les chantiers, mais également que ces contraintes sont de même nature et de même valeur quels que soient l'époque, le commanditaire ou le contexte géographique du chantier. A contrario, nous avons évoqué en introduction des lectures de l'approvisionnement fondées elles sur la personnalité des commanditaires, notamment l'hypothèse de J.-P. Deroin quant à un approvisionnement des chantiers cisterciens "conforme à l'esthétique de l'Ordre particulièrement résistant –notamment à l'humidité –et qui renferme des potentialités de taille exceptionnelles– naturellement non exploitées par les moines-bâisseurs"<sup>1021</sup>. Ce que suppose cette hypothèse est également riche de sens pour la compréhension de l'organisation du chantier (existence d'une forme de "cahier des charges"), des modes de recours aux matières premières (choix libre des carrières) et du rapport des groupes sociaux aux terroirs et à la matière (influence des facteurs socio-culturels). Fondamentaux, ces aspects de la lecture de l'approvisionnement des chantiers nous semblent mériter pourtant, tant ils sont chargés de concepts complexes, d'être décortiqués et analysés, et également pour se préserver d'une approche trop "actualiste", dans le sens où les lois régissant ces processus seraient pérennes et immuables. Nous avons choisi ici d'aborder ces questions

---

<sup>1021</sup> DEROIN J.P., 1991, p. 35.

en confrontant non seulement les différents groupes sociaux pris en compte dans cette étude, mais aussi l'analyse diachronique de leurs productions architecturales, pour tenter de faire émerger les spécificités éventuelles de chacun et envisager la possibilité d'une évolution des pratiques au cours du temps.

## B.I. CRITÈRES OPPORTUNISTES ET TECHNIQUES

### B.I.1. L'OPPORTUNISME EN QUESTION

Le critère de choix le plus simple, le plus évident et surtout le plus fréquemment évoqué reste la facilité d'accès à la ressource, souvent résumée à la proximité entre un chantier et une carrière, ou dans les schémas plus distendus, l'existence d'une voie de circulation aisée allant de l'un à l'autre (par excellence, une voie navigable)<sup>1022</sup>. Et de fait, le critère paraît efficient au regard de la position relative de la plupart des carrières et des chantiers : les carrières de Vougeot ou de Resne sont ouvertes à quelques 300 mètres des chantiers qui les sollicitent, celles de Mellecey entre 200 et 500 mètres du château, ou encore celles de Fixin à moins de 100 mètres du Cellier, etc. Les sites installés dans des secteurs moins propices paraissent également rechercher les secteurs d'extraction les moins éloignés (Fig. 279 à 294). Mais dans le détail, la règle ne paraît pas strictement suivie, en témoigne par exemple l'abbaye de Cîteaux qui ne se contente pas du bassin carrier le plus proche (celui de Nuits-Saint-Georges à 8 km à l'ouest), mais sollicite quasi exclusivement, dans les premiers siècles de son existence, les carrières de Vougeot (à 10 km), de Brochon-Fixin (à 15 km environ) et, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, celles de Resne à plus de 25 km (Fig. 285).

#### *B.I.1.1. Emplacements stratégiques et aménagements*

##### *o Carrières et réseaux routiers*

Sauf quelques cas rares, la très grande majorité des carrières sollicitées est située à proximité d'axes de communication terrestres majeurs, pour partie hérités d'infrastructures gallo-romaines, voire antérieures<sup>1023</sup>. Toutes les exploitations ouvertes dans les côtes de Beaune et de Nuits sont drainées par la route qui longe le coteau et relie Beaune à Dijon. Celles du nord de Dijon sont placées aux abords des voies de Dijon à Is-sur-Tille et de Chalon-sur-Saône à

<sup>1022</sup> PRIGENT D., SAPIN Ch., 2004, p.118-120 ; GÉLY J.-P., 2014, p. 65 ("De l'importance des voies de communication"), p. 68.

<sup>1023</sup> À propos de la voie longeant la côte et jusqu'à Is-sur-Tille, H. Pepke-Durix cite P. Gras (Histoire de Dijon, 1981, p.11) qui envisage la préexistence de la voie aux infrastructures routières romaines. PEPKE-DURIX H., 1997, p. 21-22.

Langres. Quant à celles de la vallée de l'Ouche, elles bénéficient du passage de la route de l'Auxois qui rejoint Dijon à l'est.

Il faut ajouter à cette première esquisse, le réseau de desserte secondaire et local que l'on suppose mais qui reste très délicat à percevoir avec une netteté suffisante.

○ *Aménagement des accès : les travaux spectaculaires de voirie autour de la chartreuse de Champmol*

Lors la construction de la chartreuse de Champmol, avant que ne commence le gros des travaux d'extraction, les responsables du chantier se soucient d'aménager ces chemins de desserte locale pour constituer un réseau fonctionnel et efficace, capable d'approvisionner le chantier monumental sans alourdir le budget. Au mois d'octobre 1377, les ouvriers remettent en état le pont de Champmol "afin que l'on y peust charroier", puis coupent "les espines qui estoient environ le dit pont afin que elles ne destourbissent le charroy qui a charroïé de la dicte perrière par dessus le dit pont"<sup>1024</sup>.

À la fin du mois, ils entreprennent des travaux autrement plus ambitieux, destinés à écourter le trajet entre carrière et chantier. Ils cherchent à "abaïsser et mettre en ordonnance le chemin pour admener et charroier la pierre des les dictes perrières de Talent audit lieu de Champmol et a convenu rompre la pierre et entre deux montaignes pour abréger le dit chemin et faire la descente au bout dudit estang ou autrement il est convenu [...] aux charretiers trop grands tour qui eust este moult grant despense pour le dit monseigneur le duc" (fol. 2v). Ces travaux conséquents d'aménagement des infrastructures n'apparaissent pas comme un frein économique et sont envisagés pour réduire, à terme, les coûts de trajet.

Outre l'ampleur de ces travaux, en soit colossaux, cette mention permet d'envisager le réseau de desserte des carrières de Resne à la charnière des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Avant les travaux de la chartreuse, les carrières sont déjà sollicitées par les chantiers dijonnais, notamment par celui de la Sainte-Chapelle. De ce fait, il semble logique de restituer une voie entre les carrières et la ville, sans doute celle qui persiste sur les cartes et plans modernes, depuis la tibiériade de 1717 (Fig. 296), *l'Atlas Général des routes de la Province de Bourgogne* du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (Fig. 297), et jusque dans la voirie actuelle (rue des Perrières et de Bellevue<sup>1025</sup>). Ce premier chemin impose aux voituriers du chantier de la chartreuse de faire un détour important, en se dirigeant d'abord à l'est vers la ville de Dijon, pour ensuite bifurquer sur la route de Plombières, qui rejoint le chantier de la chartreuse à l'ouest (Fig.296-

<sup>1024</sup> ADCO 11670 fol. 2.

<sup>1025</sup> GAUCHAT R., 1964, p.287.

a). Le passage creusé "entre deux montaignes", pérenne au-delà du chantier de la chartreuse (Fig. 296, 297), permet de descendre directement du coteau au chantier, en ligne directe et sans intermédiaire (Fig. 296-b).

*B.I.1.2. Modalités d'accès aux carrières : le cadre féodal*

Les modalités d'accès à ces carrières paraissent être d'ordres divers qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer. Dans l'univers cistercien primitif, l'étude des matériaux a révélé un accès à la ressource relevant d'abord des carrières que l'abbaye possède en propre, mais aussi de celles qui ne lui sont concédées que pour un temps défini. Dans les premiers temps, il apparaît clairement dans la documentation que les abbayes qui constituent alors leurs domaines cherchent à s'attacher l'usage, voire la propriété, d'exploitations. Nous avons vu, dans cette étude, l'abbaye de Cîteaux installer, entre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, deux centres carriers dans ses Celliers de Vougeot et de Fixin. C'est également le cas pour de nombreuses abbayes, comme celle de Pontigny, qui obtient en 1186, la carrière de Saint-Bris donnée par le Seigneur de Saint-Vérain, celle de Valcroissant, en 1227, les carrières de l'évêché de Die, celle de Clairvaux à qui le seigneur de Sexfontaines donne l'usage de sa carrière et de son bois entre 1193 et 1199, ou encore les moniales de Vinetz en 1188 qui reçoivent les carrières de Lovois de Jean, comte de Rouvy et vicomte de Mareuil<sup>1026</sup>, pour ne citer qu'elles. Outre la carrière elle-même, ces communautés cherchent également à s'assurer un accès et une desserte efficace<sup>1027</sup>. Dans la sphère seigneuriale, si nos exemples sont moins probants, ils paraissent néanmoins souligner la même préférence apportée aux carrières des domaines, comme celles bordant le château et le clos de Germolles, celles appartenant aux commanditaires, comme selon toute vraisemblance le réseau ducal de carrières aux alentours de Dijon, ou encore celles incluses dans les limites de la châtelainie dont nous supposons, pour les chantiers d'Argilly (Fig. 291), un lien direct quant aux modalités d'accès du châtelain. C'est ce cadre, formé par le réseau des propriétés foncières et les donations extérieures (généralement de droit d'usage), qui va constituer primitivement le champ des possibles pour le bâtisseur, l'échantillon des ressources auxquelles il peut essentiellement faire appel. S'il est exclu de ce réseau, quelle qu'en soit la proximité, il sera contraint, comme a pu l'être le prieuré de Gilly, d'aller chercher ailleurs les matériaux nécessaires. Dans ce contexte, la recherche

---

<sup>1026</sup> BÜTTNER S., FOUCHER M, MONTAGNE S., STEINMANN R., 2014 (à paraître); CHEVALIER J., 1898 ; WAQUET J., ROGER J.-M., VEYSSIÈRE L., 2004, textes n<sup>os</sup> 407 et 408 ; PRESSOUYRE L., dans BENOÎT P., BRAUNSTEIN PH, 1983, p. 376.

<sup>1027</sup> LAUZANNE, S. 1985, p. 21.

d'un matériau idéal paraît fortement limitée par le champ d'action des bâtisseurs, et à moins qu'aux donations précède une enquête "géologique" dont nous n'avons pas mention<sup>1028</sup>, le choix des matériaux est tributaire de l'emplacement des donations faites aux communautés.

Au sein de ce panel de ressources défini, les premières phases de construction étudiées ici témoignent d'une certaine absence de sélection : tous les différents faciès disponibles sont exploités et mis en œuvre, sans réelle distinction en fonction de leurs compétences propres (résistance, étanchéité, etc.). La tendance s'inverse toutefois dès les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais, pour ce qui concerne les chantiers du sud dijonnais, cette sélection ne prend pas place, comme le suppose J.-P. Deroin, au sein d'une "recherche systématique" dans le but avoué d'une "recherche de certaines qualités pétrologiques"<sup>1029</sup>. Au contraire, les sites étudiés ici paraissent toujours contraints par un réseau carrier encore en cours d'élaboration, au sein duquel, par contre, les bâtisseurs commencent à établir des sélections.

#### B.I.2. LA RECHERCHE DE PARAMÈTRES GÉOTECHNIQUES

L'appréciation du degré de connaissance "technique" des matériaux par les bâtisseurs est une question assez délicate. Et le risque est grand de se substituer à l'homme du Moyen Âge en lui imposant une approche uniquement fondée sur une vision d'ingénieur, où le matériau s'efface derrière la connaissance fine de ses qualités, définissant ses propensions à remplir correctement une fonction sur le temps long. Au sein de notre corpus, divers exemples soulignent néanmoins la part que prennent ces propensions du matériau dans les choix faits sur les chantiers.

##### *B.I.2.1. Un chantier qui se justifie : l'explication du choix sur le chantier de la chartreuse de Champmol*

Parmi la multitude de précisions, les comptes de Champmol révèlent ponctuellement de brèves informations relatives au choix de la pierre. Elles restent malgré tout rares, et n'apparaissent généralement qu'à l'occasion d'un changement de parti. Les artisans apparaissent parfois comme les premiers acteurs dans le choix des pierres à tailler, exigeant notamment de n'"ouvrer que en pierre tendre"<sup>1030</sup>. Si, derrière cette mention, se cachent vraisemblablement des exigences liées à la pénibilité du travail, les maîtres apparaissent eux

---

<sup>1028</sup> La question se pose de l'étendue des connaissances "géologiques" au Moyen Âge : d'après la documentation relative au chantier de Champmol, notamment à propos de la recherche d'ardoises, une certaine forme d'enquête et de prospection paraît préexister au choix d'une carrière. MONGET C., 1898, p. 61.

<sup>1029</sup> DEROIN J.P., 1991, p. 35.

<sup>1030</sup> ADCO B11670, fol. 107v.

parfaitement conscients des qualités (réelles ou supposées) des matériaux dont ils disposent. Non seulement, ils sélectionnent différentes qualités de matériaux en fonction des éléments à réaliser (tuf pour les voûtes, etc.), encore justifient-ils certains travaux, et particulièrement certaines reprises en sous-œuvre, par l'adéquation, ou au contraire l'inadéquation, du matériau à l'emplacement de destination. Ainsi, la Pierre d'Is-sur-Tille est-elle choisie pour protéger des éléments sculptés en Pierre d'Asnières, lors de la réalisation du Puits de Moïse. Et, au contraire, au niveau du portail de l'église, Claus Slutter estime nécessaire de changer plusieurs pièces déjà mises en œuvre, jugeant la Pierre d'Asnières inappropriée pour l'usage. Pour preuve, une pierre est déjà "rompu pour ce qu'elle estoit en pierre d'Asnières" et il préfère les remplacer par des éléments en Pierre d'Is-sur-Tille<sup>1031</sup>.

#### *B.I.2.2. Matériaux et savoir-faire locaux*

La connaissance "technique" des matériaux, la recherche de qualités adaptées à l'usage, n'est pas l'apanage des chantiers privilégiés ni de maîtres spécialisés. Sur plusieurs sites, nous avons pu relever des pratiques visant à sélectionner les matériaux en fonction du bâtiment à construire et de ses fonctions futures.

##### *○ Les chantiers du début du XIII<sup>e</sup> siècle et la spécialisation des matériaux*

Dans la première phase de construction connue sur le site de Germolles, dans laquelle nous avons réuni le grand cellier, la petite chapelle basse et le grand bâtiment "agricole", les constructeurs puisent seulement dans les matériaux disponibles sur les abords du site. Mais l'analyse fine des différents faciès et l'étude de leur répartition dans l'architecture a montré des différences nettes entre les trois chantiers, alors même qu'ils sont plus ou moins contemporains. La chapelle, ainsi que le bâtiment "agricole" dont nous n'avons cependant pu observer qu'un reliquat, sont essentiellement construits avec le meilleur matériau local (la Dalle de Germolles). Le cellier, au contraire, est une construction mixte où se mêlent différentes natures de calcaires, de qualités inégales. La répartition de ces différents matériaux semble pourtant relever d'une sélection ingénieuse, fondée sur les qualités propres de chacun : les Calcaires de Fontaines, faciles à tailler, sont réservés aux pierres de taille des ouvertures ; ceux de la Dalle de Germolles, abondants sur place et de bonne qualité, constituent l'essentiel de l'approvisionnement en moellons. Plus ponctuellement, différents faciès micritiques (Calcaire de Nantoux, etc.) ou moins poreux (faciès compacts de la Dalle de Germolles) sont utilisés sous forme d'assises de réglage ou dans les piles centrales du voûtement d'ogives.

---

<sup>1031</sup> ADCO B11671, fol. 345v-346r.

Il est tentant d'imaginer que les bâtisseurs aient eu une connaissance, empirique sans doute, des différents matériaux locaux et aient cherché à en tirer le meilleur parti. Pour éviter le risque d'une relecture anachronique, biaisée par une vision moderne pragmatique et technique des ressources et de la construction, nous avons cherché d'autres indices complémentaires. Dans ce cas précis, diverses tentatives, engagées pendant la construction ou *a posteriori*, ont visé à diminuer les infiltrations d'eau, problème majeur dans un cellier. Les prospections géophysiques menées en collaboration avec R. Steinmann et M. Lavergne, et la fouille du remblai du cellier entreprise par M. Pinette et C. Degrigny, ont notamment démontré la présence d'un puisard au centre du cellier (Fig. 240)<sup>1032</sup>. Sur l'extérieur du bâtiment, la tranchée de prospection de l'INRAP a mis en lumière les étapes successives d'aménagement des douves et, notamment, l'installation secondaire d'un remblai argileux isolant le cellier de l'eau (Fig. 298)<sup>1033</sup>. Ces différents éléments renforcent l'hypothèse d'une réflexion poussée quant à la salubrité de la structure.

Le même constat peut être fait sur le chantier contemporain du cellier de Gilly, où l'on voit une multitude de faciès strictement répartis dans le bâtiment, selon, semble-t-il, une logique technique. Comme à Germolles, les faciès tendres (ici de l'Oolithe Blanche), exploitables en grand volume, sont réservés au grand appareil de pierre de taille des ouvertures ou de la voûte en berceau rampant. La sélection des matériaux intervient de manière plus évidente, ici, au niveau des différents organes de support, pour lesquels les bâtisseurs ont cherché des faciès plus résistants et vraisemblablement moins poreux, comme une variation de l'Oolithe Blanche plus siliceuse ou un faciès bioturbé des Calcaires de Prémieux, pour les culots recevant les retombées d'ogives.

○ *Un exemple d'architecture paysanne : les Bordes du Bois de Cestres (début XIV<sup>e</sup> siècle)*

Ce même processus de sélection intelligente des matériaux imposés par le contexte local, ou par les réseaux en place, se retrouve également sur des sites relevant plus spécifiquement de l'économie paysanne. Dans le cadre de la fouille programmée menée par P. Beck depuis 2003, l'étude que nous avons entreprise avec J.-P. Garcia, sur la gestion des ressources dans les habitats désertés sur les plateaux du Haut Val Suzon (Bordes du Bois de Cestres, les Épitiaux et la Combe d'été - 21), a permis de mettre en valeur des stratégies fondées sur une

---

<sup>1032</sup> FOUCHER M., STEINMANN R., LAVERGNE M., 2012

<sup>1033</sup> SIMONIN O., 2008.

connaissance approfondie des sous-sols aux abords des sites et une capacité d'adaptation aux contraintes<sup>1034</sup>.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, les Bordes du Bois de Cestres s'installent aux confins de la seigneurie de l'abbaye de Saint-Seine, et se destinent à l'élevage ovin. L'installation est assez peu étendue, avec deux fermes, une grange à piles, un four à pain et divers enclos à moutons et jardins, et ne perdure pas au-delà des crises de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle. Contrairement à tous les bâtiments présentés dans cette étude, ceux des Bordes du Bois de Cestres se caractérisent par une architecture vernaculaire en pierres sèches, faite essentiellement de petites plaquettes de pierre grossièrement équarries. Au-delà de ce premier constat, une certaine diversité apparaît et semble relever de choix stratégiques. Pour le gros œuvre, les bâtisseurs ont utilisé le matériau du substrat local, de la Pierre de Dijon-Corton, qui présente l'avantage double de se trouver à proximité immédiate du chantier et de se débiter naturellement en plaquettes (Fig. 299). Les bâtisseurs sont ensuite allés chercher, dans la périphérie, des matériaux plus spécialisés, répondant à des utilisations précises. Une marne (Marne à Digonelles), exploitée à quelques centaines de mètres du site (Puits-Gaillard) a servi à étanchéifier les structures installées sur l'aval, plus humide (Fig. 299). Les Calcaires de Comblanchien, massifs, compacts, résistants et peu gélifs, se retrouvent essentiellement sous forme de gros éléments, installés à la base des structures, les isolant des remontées d'eau (assises en bas des murs, base des piles de bois, etc.) et renforçant les chaînages d'angle. Les bâtisseurs ont également profité de ruines installées à proximité de leur chantier pour y prélever des matériaux de qualité, auxquels ils n'auraient sinon pas eu accès vu l'éloignement des affleurements potentiels. Sur les autres sites du plateau du Haut Val Suzon (Les Épitiaux, la Combe d'Été, les Issarts Barodet, etc.), moins bien connus, l'exploitation des ressources immédiatement disponibles dans les environs du site se révèle tout aussi judicieuse et précise, sur un substrat différent.

### *B.I.2.3. Recherches techniques*

Les chantiers gothiques de notre corpus sont nombreux à présenter ces processus de sélection. Pour beaucoup, notamment les plus précoces, il n'est pas encore question de faire appel à des circuits spécialisés : ces bâtisseurs apparaissent encore largement dépendants des réseaux d'approvisionnement contraints par leur fonctionnement socio-économique. Les domaines de

---

<sup>1034</sup> BECK P., FOUCHER M., GARCIA J.-P., 2013 ; BECK P., CHOPELAIN P., DUPONT J.-Y., FAUCHER F., FOUCHER M., GARCIA J.-P., MAIGROT J.-L., 2013 ; GARCIA J.-P., FOUCHER M., 2011.

l'abbaye de Cîteaux, par excellence, ne sortent pas encore du cadre strict du réseau de carrières que la communauté possède en propre ; ailleurs, la plupart des chantiers fonctionne aussi essentiellement avec les matériaux de proximité. Mais, malgré la permanence de ces contraintes, émergent des stratégies que l'on n'avait pas observées précédemment : les matériaux sont visiblement triés et répartis dans les bâtiments, en fonction de critères plus ou moins explicites pour l'archéologue contemporain.

Parmi ces efforts de sélection, on observe la récurrence de la question des infiltrations d'eau et de la salubrité (notamment dans les espaces de stockage que sont les celliers). Le site du Petit Clairvaux, Cellier urbain que cette abbaye possède à Dijon, semble en être un autre exemple. Dans la salle basse du seul cellier conservé, construit au cours des deux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, S. Roblin a noté l'utilisation systématique d'un calcaire blanc au niveau de la seconde assise des tas de charge<sup>1035</sup>, alors que tout le reste de la structure semble fait de Pierre de Dijon-Corton. Délaissant l'hypothèse d'un choix esthétique, l'auteur suppose un raisonnement plus pragmatique, fondé sur les capacités de compression de la pierre ou ses qualités d'étanchéité, remarquant à juste titre la présence d'un bras du Suzon longeant le mur extérieur du bâtiment. Aujourd'hui, l'espace a été restauré et de nouveaux enduits masquent totalement les pierres. Mais il reste intéressant de rapprocher l'observation de S. Roblin d'un calcaire blanc, qu'elle estime venir de la vallée de la Saône, des choix réalisés dans le chantier plus tardif de la chartreuse de Champmol. D'après les comptes de construction et les rares vestiges, on a observé la réalisation plus ou moins systématique des tas de charge en Pierre d'Is-sur-Tille. Sur ce chantier, ce matériau est à la fois considéré comme solide<sup>1036</sup> et résistant à l'eau<sup>1037</sup>.

Avec ces seuls éléments, il reste évidemment impossible de prouver l'usage de Pierre d'Is-sur-Tille dès le chantier du Cellier de Clairvaux, dans les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, et ce pour les mêmes raisons que celles exprimées dans les comptes de Champmol. Mais l'analogie soulève d'ores et déjà la question de la permanence, si ce n'est de réseaux de matériaux spécialisés, au moins de savoir-faire dans les chantiers locaux.

---

<sup>1035</sup> ROBLIN S., 1998, p. 246.

<sup>1036</sup> "Item pour un piédroit [...] dudit portal qui porte l'une des couvertures laquelle estoit rompu pour ce qu'elle estoit de pierre d'Asnières [...] de pierre d'Ys" (ADCO B11671 fol. 345v et 346r).

<sup>1037</sup> "Pour emploier en l'enchappement de l'embassement de la croix, [...] pour mettre à essolte les pierres de Resne et d'Asnières". MONGET C., 1898, p. 293-294 et 307-308.

## B.II. NOUVEAUX SCHÉMAS

Les chantiers de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne se démarquent des précédents par le progressif effacement des contraintes impliquées par les réseaux intrinsèquement liés au fonctionnement des domaines et au statut des commanditaires. Ils témoignent d'une multiplicité d'évolutions qui se croisent, se cumulant ou non, dessinant progressivement un autre rapport à la pierre de construction.

En l'absence de traces écrites, certains choix qui se situent hors des réseaux connus restent difficiles à expliquer et héritent sans doute de différents facteurs qu'il n'est pas toujours aisé de percevoir ou de mesurer. La Pierre d'Asnières est peut-être l'exemple le plus évident, ici, de ces nouveaux processus qui se mettent en place dans le choix des matériaux sur les chantiers. À partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ce matériau acquiert visiblement un statut à part, reconnu pour lui-même et largement diffusé sur la plupart des chantiers à partir de cette époque. Démêler l'écheveau des indices pour discuter des raisons de ce nouvel essor témoigne de la complexité du processus qui peut découler du dynamisme insufflé par la politique édilitaire active du duc de Bourgogne, d'une mode portée par un artiste qui lui donne sa préférence, etc. Cette étude témoigne bien de l'émergence, à la fin du Moyen Âge, de nouveaux matériaux qui transcendent le cadre des réseaux de proximité et domaniaux : la poursuite de la spécialisation technique des matériaux, à l'origine du succès de certains nouveaux pôles carriers, est manifeste. Mais d'autres paramètres entrent en ligne de compte, comme l'apparition de la notion d'esthétique dans le processus de choix, et participent des mutations des modalités d'approvisionnement.

### B.II.1. LE RÔLE DE L'INDIVIDU

Sur l'ensemble des chantiers étudiés, la place de l'individu dans le processus de choix reste très délicate à cerner notamment par sa dissolution au sein du groupe. Toutefois, certaines des sources étudiées, tant matérielles que textuelles, permettent d'envisager la question sous un jour nouveau.

#### *B.II.1.1. L'artisan et sa matière première*

Les comptes de construction de la chartreuse de Champmol offrent une mention, unique dans la documentation prospectée sur l'ensemble de l'étude, où le receveur des comptes explicite le choix de la pierre dans un cas précis. Lors de l'inventaire des travaux de taille réalisés par Colin de Saint Urbain, Belin de Comblanchien, Guill[au]me Maqueneaul et d'autres, du 22

octobre au 22 novembre 1385, la mention de la taille en *Pierre d'Asnières*, de 19 pieds des piédroits des portes des cellules des frères est justifiée "pour ce que les compagnons ne vouloient ouvrer que en pierre tendre"<sup>1038</sup>.

À d'autres occasions, dans la même comptabilité, nous avons vu l'expertise d'artisans spécialisés exclure des réseaux carriers. Jehan Pastourel, couvreur d'ardoise de "Mézière-sur-Meuse" (Charleville-Mézières), est l'un de ces hommes qui, par leur savoir-faire et peut-être la force de leur réseau, parviennent à imposer un matériau et une source d'approvisionnement. Dans le cas de Jehan Pastourel, la main mise sur le réseau est telle qu'il se retrouve lui-même à la tête du nouvel atelier de couverture d'ardoise du chantier de la chartreuse.

*B.II.1.2. Deux hommes, deux pratiques ? : la construction du portail de la chartreuse de Champmol par Jean de Marville (1385-1389) et Claus Slutter (1389-1401)*

Cette comptabilité offre d'autres opportunités, moins directes peut-être, de mesurer l'impact des choix de l'individu au sein d'un chantier. Dans le cadre du chantier de l'église, les travaux de taille sont partagés entre les ouvriers polyvalents (tailleurs de pierre et maçons) et l'atelier de sculpture dirigé par le maître ymagier du duc de Bourgogne. La construction a commencé durant l'été 1383 par les fondations de l'édifice, puis par les parties basses. Les travaux de charpenterie pour la construction d'échafaudages deviennent récurrents pendant l'hiver 1384-1385 et traduisent l'élévation de la construction. Avant la fin de l'année, il semble que le gros-œuvre de l'édifice soit achevé<sup>1039</sup>, mais le portail reste à terminer.

L'analyse de E. Husson, centrée sur sa construction, suppose la participation de Jean de Marville dès l'origine du projet amorcé en décembre 1385<sup>1040</sup>. *A minima*, il intervient sur les travaux de taille dès l'été 1386<sup>1041</sup>. Ces quelques indices permettent d'envisager son implication dans le projet, avant qu'il ne s'attelle, au moins dès 1388<sup>1042</sup>, aux questions de sculpture proprement dites. Il décède toutefois en 1389 alors que l'ouvrage est à peine amorcé. Dès le mois de juillet, Claus Slutter le remplace. S'il poursuit d'abord les plans initiaux, le nouveau maître ymagier modifie rapidement le projet pour un portail plus large et des

---

<sup>1038</sup> ADCO B11670, fol. 107v.

<sup>1039</sup> HUSSON E., 1988, p. 24-25.

<sup>1040</sup> HUSSON E., 1988, p. 28.

<sup>1041</sup> "chascune pièce I pie de hault lesquelles ne sont point mises en œuvre pour ce que Marville les a fait faire en autre manière [...]. Item pour II autres pièces faittes par l'ordenance dudit Marville pour mettre les dictes ymaiges" (ADCO B11670 fol. 292v).

<sup>1042</sup> ADCO B11670, fol. 173-174.

sculptures plus nombreuses (Fig. 300, 301)<sup>1043</sup>. L'intérêt de ce changement de projet, au sein d'un chantier somme toute peu étendu, permet de comparer les choix d'approvisionnement en pierre entre les deux chefs d'ateliers.

À la mort de Jean de Marville, le portail est encore largement inachevé, mais de nombreuses pierres sont déjà commandées, taillées ou en cours de taille. Pour refléter au mieux les matériaux choisis par chacun des deux sculpteurs, nous nous sommes essentiellement intéressée aux matériaux commandés et taillés plutôt qu'aux mentions de mise en œuvre, sachant que Claus Slutter a installé beaucoup des pierres commandées par son prédécesseur. Les informations sur la nature des pierres, parfois lacunaires dans les comptes, ont été complétées par des observations de terrain sur le portail actuel et les études sur la statuaire recueillies dans l'inventaire de la collection lapidaire du musée archéologique de Dijon<sup>1044</sup>.

○ *Le projet Marville - Fig. 300*

Le premier état de construction, ou du moins les commandes et tailles de pierre initiées par Jean de Marville, est caractérisé par l'association de calcaires variés au sein de chaque unité architecturale. Les piédroits, majoritairement construits en pierres venues d'Asnières, comportent aussi des éléments de *pierre dure*, de *pierre de Chenôve* ou d'*Is*. D'après les indices de décors ou de localisation, nous ne remarquons pas d'emploi spécifique de chacun de ces matériaux, si ce n'est peut-être à propos de la *pierre de Chenôve* qui n'est mentionnée qu'à la base de la structure. Les voussures présentent également le même profil, dominé par la *pierre d'Asnières*, à laquelle sont associés en plus faible proportion, de la *pierre dure* et de la *pierre d'Is*.

Dans deux secteurs, par contre, l'approvisionnement en pierre est restreint à une seule qualité de calcaire. Le trumeau central et les pierres en délit du tympan sont exclusivement réalisés en *pierre dure*, provenant, entre autres, des carrières de Resne. *A contrario*, le programme sculpté, depuis les coussinets, les consoles décorées et les diverses statues, est exclusivement réalisé en *pierre d'Asnières*.

---

<sup>1043</sup> PROCHNO R., 2004b, p. 175.

<sup>1044</sup> JANNET-VALLAT M., JOUBERT F. (dir.), 2000.

	<i>Pierre d'Asnières</i>	<i>Pierre d'Is</i>	<i>Pierre de Chenôve</i>	<i>Pierre de Resne</i>	<i>Pierre dure</i>
Dais	2				
Pièce	4				2
Piédroit	89 pieds 1 jauge				7 pieds 1/4
Assise du portail	1	1			2
Dossier					4 pieds
Appuis	31 pieds 3/4				
Base et soubase			4		1
Trumeau					15 pieds 3/4
Tympan				N Q	8 pieds carrés
Couverture* du portail				5	
Voussoirs	45 pieds 2/3	33 pieds et 16 2/3, 1/2			17 pieds
Embasement	8 pieds 1/2				
Feuillole	7				
Sommier					1 + 5 pieds 1/2
Retombée					1
Chapiteau	9				19
Statue	1				
Membres, ange, sommier		N Q			

**Tableau 13 :** les pierres commandées par Jean de Marville pour la réalisation du portail. (ADCO B11670 et B11671). NQ = non quantifié.

○ *Le projet Slutter – Fig. 301*

Moins étendue que le premier état du portail, la reprise du chantier par Claus Slutter vise essentiellement à agrandir l'envergure de la structure, doubler les sculptures des piédroits et remplacer les éléments existants pour les adapter au nouveau projet.

D'un point de vue général, le second projet apparaît beaucoup plus homogène, associant à chaque unité architecturale une seule qualité de matériau. La *Pierre d'Asnières* est d'ailleurs largement favorisée puisqu'elle est le matériau exclusif de l'élargissement des piédroits comme de la plupart des éléments sculptés. C. Montel cite notamment l'étude de F. Robazynski (Faculté Polytechnique de Mons) publiée en 1998, qui reconnaît dans la statue du Saint Jean-Baptiste de la Pierre d'Asnières<sup>1045</sup>.

<sup>1045</sup> MONTEL C., 2007, p. 61.

Les seules exceptions concernent le dais de la vierge et l'élément sculpté qui le surmontait (aujourd'hui disparu<sup>1046</sup>) pour lesquels Claus Slutter fait venir de la pierre blanche des carrières de Tonnerre. Il semblerait, par contre, que les dais latéraux soient, eux, réalisés en *pierre d'Asnières*. Parmi les éléments modifiés, Claus Slutter choisit de changer les coussinets supportant le tympan, du côté des piédroits comme du trumeau de la vierge. D'après les comptes, il semble que Jean de Marville ait d'abord fait réaliser un premier jeu de coussinets en *pierre d'Asnières*, tous remplacés par Claus Slutter par de nouveaux éléments de *pierre d'Is*. Si la préférence pour la *pierre de Tonnerre* en couronnement du trumeau n'est pas explicitée<sup>1047</sup>, l'utilisation de *pierre d'Is* est ici justifiée puisque au moins l'une de ces pièces "estoit rompu pour ce qu'elle estoit de pierre d'Asnières"<sup>1048</sup>.

	<i>Pierre d'Asnières</i>	<i>Pierre d'Is</i>	<i>Pierre de Chenôve</i>	<i>Pierre de Resne</i>	<i>Pierre de Tonnerre</i>	<i>Pierre dure</i>
Dais					2	
Flèche au dessus du dais de ND					442 pieds carrés et 1 angle	
Statuaire	169 membres					
Trumeau		1 pied				
Élargissement du portail	24 pieds 1/3					
Coussinets		2 et 1 pied				
Pièces					3	
Pierres	4					

**Tableau 14 :** les pierres commandées par Claus Slutter pour la réalisation du portail. (ADCO B11670 et B11671)

En somme, le second projet est beaucoup moins hétérogène que le premier : la *pierre dure* n'apparaît plus et la *pierre d'Is* est simplement réservée aux éléments sculptés qui subissent une certaine contrainte. La *pierre d'Asnières* est au contraire largement sollicitée quel que soit l'espace architectural auquel elle est destinée.

Dans ce bref laps de temps, l'étude de l'approvisionnement global du chantier n'a pas mis en lumière de changement majeur dans les réseaux carriers, dans les possibilités d'accès aux différentes ressources, ni de changements dans les moyens alloués au chantier. En l'état actuel

<sup>1046</sup> La morphologie de l'élément divise les auteurs. D'après R. Prochno, il a pu s'agir d'une figuration de la Jérusalem céleste, en vertu des arcs-boutants et pinacles que les comptes évoquent (PROCHNO R., 2004b, p. 177).

<sup>1047</sup> À propos des différences entre pierres de Tonnerre et d'Asnières, C. Montel observe la présence importante de diaclases dans le ciel de la grande carrière du Bois des Grottes où l'on a extrait de la pierre d'Asnières ne permettant pas d'obtenir des blocs de grand volume. (MONTEL, C., 2006, p. 62.)

<sup>1048</sup> ADCO B11671, fol. 345v - 346r.

de nos connaissances, il ne semble pas y avoir d'autre évolution que le remplacement du chef de chantier. Nous avons vu, à plusieurs reprises, les artisans être force de décision, chacun à leur échelle, qui par confort de travail, qui par souci de réussite de l'œuvre finale<sup>1049</sup>. La succession entre Marville et Slutter, et les distinctions qui s'établissent entre les deux phases, témoignent vraisemblablement aussi de l'impact de l'individu sur la pratique du métier, particulièrement dans le choix de sa matière première.

#### B.II.2. LA PIERRE POUR ELLE-MÊME : PARAMÈTRES VISUELS

Parmi les nouveaux matériaux introduits, certains se caractérisent par leur coloration franche, voire par les éléments figurés qui marquent la pierre. Ces calcaires, rouges de Brochon, blancs d'Asnières, bicolores de Dijon, noirs de Semur, marqués par des bioclastes (gryphées, etc.), des géodes de coraux, etc., apparaissent ici à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et de manière toujours plus évidente dans les siècles postérieurs.

##### *B.II.2.1. Surfaces enduites, surfaces peintes et pierres apparentes*

Au sein du corpus de bâtiments étudiés, ce jeu sur la polychromie n'est pas de mise dans les phases médiévales de construction: les bâtiments, qu'ils aient été utilitaires (celliers, cuveries, etc.) ou plus prestigieux (château, chapelle, etc.), semblent avoir été majoritairement enduits. En intérieur, la pierre disparaît quasi totalement, comme en témoignent les campagnes d'enduits peints successives du dortoir des frères convers du Clos de Vougeot ou ceux des appartements ducaux du château de Germolles, qui, entre le XII<sup>e</sup> et la fin du XIV<sup>e</sup> siècles, masquent conjointement parements de moellons et encadrements de pierre de taille. Sur les parements extérieurs, la plupart des surfaces murales, particulièrement dans les architectures aux joints épais, conservent des reliquats plus ou moins importants d'enduits (voire plusieurs générations) protégeant les maçonneries des intempéries.

Si la pierre disparaît physiquement, les enduits peints rappellent continuellement sa présence, au travers d'une architecture feinte, que l'on retrouve peinte (dortoirs des Celliers de Vougeot et aux Moines), ou inscrite dans les revêtements extérieurs (Château du Clos de Vougeot, corps de logis de Germolles). Les motifs, majoritairement des appareils de pierre de taille simulés par de simples joints peints sur un fond uni, appartiennent à un répertoire courant dans le décor peint médiéval, que ce soit dans l'architecture privée<sup>1050</sup> ou dans les espaces

<sup>1049</sup> ADCO B11670, fol. 15, 107v, etc.

<sup>1050</sup> GARRIGOU-GRANDCHAMP P., JONES M., MEIRION-JONES G., SALVÊQUE J.-D., 1997 ; COLLECTIF, 2008 ; CZERNIAK V., 2009, p. 318-319.

sacrés<sup>1051</sup>. La pierre fictive ne représente pas la réalité de la maçonnerie sous-jacente mais symbolise, à l'instar de celle peinte dans les manuscrits enluminés, l'idée d'architecture. La pierre de taille et l'appareil réglé, à eux seuls, concrétisent l'image de la construction et renvoient sans doute à une certaine image de qualité, voire d'idéal. La pierre en elle-même n'est que contours et n'a pas de substance propre : elle est induite par le dessin des joints qui en suggère les limites et son parement est un champ vierge, dont certains peintres se servent parfois de cadre pour ajouter des éléments sans rapport<sup>1052</sup>.

#### *B.II.2.2. Les critères esthétiques et visuels*

Entre la fin du Moyen Âge et le début de l'Époque moderne, certaines tendances semblent progressivement évoluer. À Germolles, l'usage de recouvrir les parements d'enduits à joints feints paraît perdurer lors de la phase de travaux initiée par Marguerite de Flandres à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (Fig. 230). L'ancienneté de cet enduit paraît très probable, puisqu'il correspond à ces différents aménagements alors que les reprises postérieures viennent toutes le repercer. Moins couvrant, cet enduit laisse apparentes des structures entières, réalisées en grand appareil de pierre de taille, notamment les escaliers à vis, les parties en encorbellement (chapelle, échauguettes), les tours du châtelet d'entrée ou l'appareil en bossage de la porte. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le schéma global reste identique : au château de Vougeot, le parti pris de recouvrir les maçonneries hétérogènes d'un enduit (ici à joints tirés au fer) mais de laisser les structures de pierre de taille vierges apparaît identique à l'usage observé près de deux siècles auparavant (Fig. 122 à 125).

Pourtant, dans le choix des matériaux, les nuances sont nettes qui montrent l'évolution des critères de choix. Malgré le caractère ostentatoire du grand appareil apparent du château de Germolles, la pierre ne se démarque pourtant pas du reste de l'approvisionnement (de cette phase de construction comme des précédentes). Les artisans n'ont pas fait de choix spécifique quant aux matériaux laissés apparents et la sélection paraît encore contrainte par les critères du réseau, de la proximité et des qualités techniques du matériau. *A contrario*, lors de la construction des portes monumentales du château du Clos de Vougeot au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'approvisionnement diffère totalement des matériaux utilisés jusqu'à présent sur le site et au sein même du chantier du château. Les artisans ont mêlé différentes pierres, toutes plus ou moins exogènes, sans raison technique apparente. D'infimes nuances de teinte (rose, jaune,

<sup>1051</sup> RUSSO D. (coord.), 2008.

<sup>1052</sup> CAFFIN M.-G., dans RUSSO D. (coord.), 2008, p. 21 ; CZERNIAK V., 2008, dans COLLECTIF, 2008.

blanc), des fossiles et des géodes particulièrement visibles (Fig. 68g, 140g), permettent d'imaginer que le choix a pu se porter aussi sur les qualités visuelles des calcaires mis en œuvre.

En ville, les exemples sont plus flagrants et le jeu polychromique particulièrement abouti. Précédant de quelques dizaines d'années la construction du château de Vougeot, la façade entière du Palais de Justice de Dijon (Fig. 302) est une mise en scène de plusieurs natures de calcaires aux différences de couleurs marquées<sup>1053</sup>. Les parties basses sont réalisées dans un faciès jaune de la Pierre de Dijon-Corton, alors que la partie supérieure est en pierre blanche d'Asnières. Le porche accolé à la façade mêle le rouge de la Pierre de Brochon (colonne et décor) à la blancheur de la Pierre d'Is-sur-Tille (soubassement). À Dijon, mais aussi à Beaune, le choix des matériaux en fonction de critères esthétiques évidents devient récurrent (Fig. 303, 304).

Dans le décor, se reflète le même intérêt pour la matière, pour ses couleurs et ses textures. Le goût pour les pierres colorées et polies devient prégnant, que ce soit dans les dallages<sup>1054</sup>, les vasques de lavabo et *lavatorium*, et bientôt dans l'ameublement (dessus de cheminée, commodes, etc.<sup>1055</sup>).

L'émergence de cet intérêt pour l'aspect physique de la pierre trouve de nombreux échos au-delà de l'univers du chantier. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, l'art pictural s'attache à représenter le monde avec un réalisme toujours plus affirmé, tant dans le portrait des individus que dans la représentation du paysage et de l'environnement des sujets<sup>1056</sup>. Encore reléguée au décor et à l'arrière-plan, l'architecture devient le reflet d'un monde réel, dont les détails et imperfections sont autant d'éléments de son individualité. Le matériau, bois, pierre, textile, etc. se charge d'éléments distinctifs qui assurent le mimétisme de l'ensemble, impliquant que la matière dépasse le stade de la figuration standardisée que nous avons décrite précédemment. Le réalisme nouveau ne nie ni les stigmates du temps, ni les variations de qualité de la matière<sup>1057</sup>. Cette représentation objective et réaliste de chaque composante du monde, de la pierre pour ce qui nous intéresse, lui confère une individualité et impose de lui reconnaître des

<sup>1053</sup> [http://lapierre.u-bourgogne.fr/atlaspierre/index.php/Dijon\\_-\\_Palais\\_de\\_Justice](http://lapierre.u-bourgogne.fr/atlaspierre/index.php/Dijon_-_Palais_de_Justice) [consultée le 10/06/2014]

<sup>1054</sup> Outre les exemples développés précédemment, voir RAT P., 1999b, p. 346-348.

<sup>1055</sup> "carrière de faux porphyre qui souffre le poli. [...] On l'emploie aux autels, retables, marches, pilastres et cheminées", COURTÉPÉE C., 1778, p. 382.

<sup>1056</sup> DESCOLA Ph, dans DESCOLA Ph. (dir.), 2010, p. 73-97 ; TODOROV T., 2001.

<sup>1057</sup> Voir par exemple, *La Nativité* du Maître de Flémalle, (vers 1435, Musée des Beaux Arts de Dijon ; BnF, Français 47, fol. 27 ; Français 49, fol. 1.) ou *La Vierge au chancelier Rolin* de Jan Van Eyck (vers 1435, Huile sur bois, 66x62 cm, Musée du Louvre ; BnF, Français 49, fol. 1).

caractères qui lui sont propres. Caractères qui, par définition, différencient cette pierre par ses spécificités intrinsèques, d'une autre pierre.

Avec un léger retard, la reconnaissance de la pierre en fonction de ses caractères propres se concrétise dans les écrits modernes, qui s'appliquent à la décrire d'un point de vue objectif soit par son origine et son usage (Courtépée et Béguillet), soit par le détail de sa nature (Taisand). Elle devance l'explication scientifique s'intéressant à l'étude et la mesure des paramètres distinctifs et la justification de ces variations entre unités individuelles.

### B.II.3. VERS UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Le commerce de la pierre, s'il est ailleurs une réalité ancienne<sup>1058</sup>, ne semble pas concerner les premiers chantiers de ce corpus. Mais cette absence n'est peut-être que la conséquence de la nature du corpus lui-même. L'essentiel des chantiers qui nous ont intéressée ici dépendent de riches commanditaires, qui, s'ils ont les moyens de recourir au marché des matières premières, sont aussi de grands propriétaires fonciers et peuvent ainsi directement accéder à la ressource. Dans d'autres régions, la qualité de certains matériaux et l'existence de circuits de diffusion aisés, notamment par voie d'eau, ont permis l'émergence de pôles carriers anciens et assuré la diffusion à large échelle de matériaux dans des secteurs qui n'ont pas développé les mêmes stratégies. Mais, entre Dijon et Chalon-sur-Saône, les ressources de grande qualité pour la construction sont bien réparties, alors que la région ne bénéficie pas d'une voie d'eau navigable, entre ces ressources et le reste du territoire, qui aurait assuré le succès précoce d'un matériau particulier. Au sein de nos fenêtres, chronologique et géographique, l'analyse de la documentation et des vestiges matériels témoigne bien des choix que font primitivement les principales communautés monastiques : entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles, toutes cherchent avant tout à s'octroyer la propriété ou l'usage d'une ou de plusieurs carrières, plutôt que de faire appel au marché.

Si les abbayes autoproduisent ainsi leurs matières premières, et concèdent éventuellement l'accès à des tiers (majoritairement d'autres communautés ecclésiastiques), le commerce de la pierre vers l'extérieur ne semble pas avoir été une activité que ces communautés aient envisagée. Les usages commerciaux n'apparaissent ni dans la documentation analysée dans cette étude, ni dans le plus vaste corpus documentaire de S. Lauzanne, étendu à l'ensemble des cartulaires médiévaux du nord-est. L'auteur suppose même que la volonté de ne pas utiliser la carrière comme une ressource commercialisable apparaît explicitement dans les cessions de

---

<sup>1058</sup> e.g. REVENU M., 2009 ; MONTHEL G., PINETTE M., 1977 ; MONTHEL G., LAMBERT P.-Y., 2002 ; BÜTTNER S., HENRION F., 2011.

droits d'usage, toujours faites "pour les besoins de l'abbaye", et jamais "dans l'intention de vendre"<sup>1059</sup>. L'analyse des matériaux sur les sites paraît corroborer cette hypothèse, notamment à travers l'incapacité du prieuré de Gilly, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, à accéder aux carrières cisterciennes de Vougeot, alors même que ces carrières sont les plus proches, les plus accessibles et en activité au moment du chantier.

### *B.II.3.1. Émergence de pôles carriers et de marchés spécialisés*

Dans le chapitre précédent, l'analyse des différents réseaux d'approvisionnement nous a permis d'apprécier le progressif abandon de ces réseaux de proximité, ou de ceux imposés par la structure des domaines et des propriétés des commanditaires, au profit de nouveaux pôles carriers. Au sein de cette sphère cistercienne, pour laquelle nous avons pu observer les usages depuis le XII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à l'actuel, cette ouverture vers l'extérieur s'exprime à la fois par l'appauvrissement grandissant de la diversité des calcaires mis en œuvre, en même temps que par l'abandon progressif des faciès primitifs, exploités au sein du réseau carrier cistercien. Dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, peut-être, et de manière plus évidente au XVIII<sup>e</sup> siècle, les matériaux exogènes ont totalement remplacé ceux des anciennes carrières et ces dernières, vendues, remblayées ou plantées en vigne, disparaissent des domaines. Dans la sphère ducale, la propriété effective des carrières est souvent plus délicate à percevoir. Mais, ainsi que le démontre O. Chapelot-Leclerc, les chantiers ducaux bénéficient à la fin du Moyen Âge de sources variées, à la fois issues des carrières ducales, mais aussi d'achats à des exploitations privées, quelle que soit la propriété du sol<sup>1060</sup>.

Ainsi, d'après l'étude de l'ensemble des sites de ce corpus et l'analyse de leurs réseaux d'approvisionnement, la transition entre les réseaux propres aux domaines et ceux de carrières indépendantes ne semble pas s'amorcer avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. À noter, cependant, que le corpus de bâtiments ne comprend que peu de phases de chantiers datées de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, et peu d'études renseignent par ailleurs cette période sur le secteur qui nous intéresse. En dernière date, le mémoire de master de J. Vilpoux<sup>1061</sup>, à propos de la détermination des calcaires des monuments funéraires médiévaux et modernes, permet de compléter l'aperçu des réseaux de diffusion en pierre pour la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Le processus de production de ces monuments funéraires reste en grande partie méconnu, mais G. Grillon suppose toutefois l'existence d'ateliers spécialisés,

<sup>1059</sup> LAUZANNE S., 1985, p. 20.

<sup>1060</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 214-226.

<sup>1061</sup> VILPOUX J., 2014.

voire d'une production de série<sup>1062</sup>, constituant *a priori* un marché indépendant du domaine ecclésiastique ou seigneurial. Ces réalisations témoignent, dès le XIII<sup>e</sup> siècle (2 occurrences) et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (9 occurrences), de la précocité de la diffusion de la Pierre de Dijon-Corton sur le pourtour dijonnais et jusque dans la plaine de Saône (Gilly-lès-Cîteaux-XIII<sup>e</sup> siècle). L'étude dévoile également la répartition stricte des monuments funéraires en fonction de l'origine des matériaux (Fig. 306). On pourrait, avec ces éléments, envisager l'existence d'ateliers installés à proximité des bassins carriers (dijonnais et nuitons avec les éléments de l'étude de J. Vilpoux) et acteurs de la diffusion de pierres particulièrement adaptées à la réalisation de ce type de monuments.

Dans le domaine de l'architecture, en l'attente d'études complémentaires, il faut attendre la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pour observer des tendances similaires et voir les chantiers de notre corpus se dégager nettement des réseaux domaniaux et de proximité. D'après les réseaux mis en lumière dans cette étude, les grands chantiers ducaux, par les flux qu'ils génèrent, les mouvements économiques qu'ils imposent ou les tendances qu'ils introduisent, paraissent avoir insufflé sur de courtes périodes des micro-dynamismes qui ont façonné le marché de la pierre. Demeurent ensuite certaines tendances, peut-être portées par la force d'une mode, la réussite d'une entreprise et sans doute la qualité que l'on reconnaît au matériau, de grands pôles qui inondent progressivement mais durablement l'ensemble du marché local et régional. Et, si la spécialisation de la Pierre d'Asnières apparaît encore corrélée à l'éloignement des chantiers à la fin du Moyen Âge, cette dernière, et par excellence la Pierre de Dijon-Corton, ou encore celle de Prémieux, deviennent bientôt les principaux matériaux de la construction, exportés largement au-delà du marché local. Écrasés par cette concurrence, d'autres bassins carriers se glissent dans des niches et envahissent, tels les "faux porphyres rouges" de Brochon ou les calcaires "étanches" d'Is-sur-Tille, les marchés spécialisés.

### *B.II.3.2. Négoce et marché*

Les nouveaux paramètres de choix ne se définissent pas uniquement en regard du modèle précédent, ils fonctionnent selon des schémas nouveaux notamment à propos de l'appréciation de la ressource ou des protagonistes de la chaîne opératoire. Dans le schéma précédent, la pierre ne semble pas avoir réellement d'existence propre : la carrière, seule à apparaître dans la documentation, détermine par sa position et les modalités de son accès, le choix des bâtisseurs. Le renversement qui s'opère ensuite se fonde sur le choix de la pierre en fonction

---

<sup>1062</sup> GRILLON G., 2011, p. 160-167.

de ses qualités propres (esthétiques, techniques, etc.) et n'est plus déterminé par les caractéristiques de son lieu de production (propriété du sol, etc.).

Les carrières n'apparaissent alors plus comme des exploitations ponctuelles, que leur propriétaire sollicite au gré de ses besoins. Gérées, achetées, concédées à des exploitants indépendants, elles deviennent des entreprises à part entière, fonctionnelles et pérennes. À l'image de Joffroy le Perrier, déjà évoqué à propos des chantiers de Rouvres et de Champmol<sup>1063</sup>, à la tête de plusieurs exploitations autour de Dijon, ou des frères Sarrezin qui s'organisent pour gérer l'exploitation et la diffusion depuis les carrières d'Asnières<sup>1064</sup>, ces nouveaux personnages apparaissent de plus en plus régulièrement, dans les textes, comme des interlocuteurs incontournables du chantier de construction.

En cette fin du Moyen Âge, la pierre en elle-même est quasi systématiquement montrée comme une marchandise monnayable. Si beaucoup de ces nouveaux intermédiaires cherchent à constituer de véritables entreprises, en multipliant les carrières qu'ils exploitent en parallèle, d'autres apparaissent également comme vendeurs de matériaux qu'ils en assument ou non la production. Certains cumulent les deux fonctions, d'exploitant et de marchand, comme semble le faire le perrier Regnault. D'après un acte de vente de 1377, dont un aperçu est donné par l'inventaire après décès de l'acheteur, l'homme est perrier à Fixin, mais demeure à Dijon et vend des pierres de Resne<sup>1065</sup>. Mais la pierre fait également l'objet d'un commerce, sans lien avec la première étape de production. D'après l'étude des marchés dijonnais de H. Pepke-Durix<sup>1066</sup>, la pierre n'a semble-t-il pas bénéficié d'un marché propre. Toutefois, les comptabilités témoignent régulièrement de l'existence de stocks de pierre, à Dijon, à Laperrière-sur-Saône<sup>1067</sup>, voire dans les villages, et surtout du rôle joué par les particuliers, qui apparaissent fréquemment détenteurs et revendeurs de matériaux (qu'ils soient ou non d'occasion).

Le phénomène n'est ni spécifique à la pierre, puisque O. Chapelot-Leclerc note, à la même époque, l'émergence des marchands de bois se plaçant comme intermédiaires entre le lieu de production et le consommateur<sup>1068</sup>, ni particulier à la région dijonnaise. Cette mutation se lit

---

<sup>1063</sup> ADCO B11670, fol. 19 ; ADCO B5762.

<sup>1064</sup> ADCO B11670 fol. 69, fol. 249.

<sup>1065</sup> ADCO BII 356-5, n° 7, fol. 25 (c. 1410). FERRAND G., à paraître. Nous remercions G. Ferrand pour nous avoir communiqué cette mention rare.

<sup>1066</sup> PEPKE-DURIX H., 1997.

<sup>1067</sup> À ce propos, l'étude de la carte géologique au 1/50 000 et de sa notice révèle l'absence de niveaux géologiques exploitables autres que des argiles ou des sables. Se pourrait-il que Laperrière-sur-Saône serve ici de port de déchargement de matériaux venus d'ailleurs ?

<sup>1068</sup> CHAPELOT-LECLERC, O., 1975, p. 187.

notamment dans l'évolution des corps de métiers touchant à la production de matériaux de construction. P. Benoît, à propos des carreaux de pavement des rues de Paris, observe la mutation des catégories socioprofessionnelles au long du XV<sup>e</sup> siècle : si, initialement, les paveurs cumulent les fonctions de vendeurs de carreaux à celles d'artisans paveurs, ils se spécialisent bientôt exclusivement dans le commerce de matériaux<sup>1069</sup>. Partout, le phénomène paraît gagner en ampleur à la fin du Moyen Âge, où comme l'écrit D. Cailleaux, "si certains bâtisseurs continuaient à posséder ou à jouir de sites d'extraction, (...), et à bénéficier des produits d'installations industrielles, la règle générale est toute autre. Les matériaux étaient fournis principalement par des producteurs et des marchands"<sup>1070</sup>.

### *B.II.3.3. Mutation des marchés*

Cette nouvelle organisation de l'exploitation carrière apparaît durable, puisque en 1769, Taisand déplore la multiplication de ces exploitations individuelles. Pour améliorer une situation qu'il juge impropre à une production de qualité, il propose un changement radical dans la gestion des exploitations carrières et prône l'abandon de ces exploitations individuelles par des artisans trop pauvres ou "trop ivrognes et fénéans"<sup>1071</sup>. Il préconise alors de les remplacer par des entrepreneurs (dont lui-même), voire par la Province.

Les derniers processus de choix à laisser leur empreinte nette dans le secteur héritent de deux approches du matériau, fondamentalement différentes dans leur finalité. La première se fonde sur une recherche qualitative d'un matériau de prestige et de luxe : elle va faire le succès des roches marbrières, comme par excellence le Calcaire de Comblanchien. La seconde hérite de la création des nouveaux axes de communication (voie ferrée, autoroute). S'ils assurent une diffusion nettement plus large des productions locales, leur mise en place a également créé des dynamismes nouveaux, en exigeant des volumes sans précédents de matériaux, sans que les critères esthétiques ou qualitatifs entrent en compte, et ouvert la voie aux exploitations gigantesques de granulats.

Ces derniers changements ne modifient cependant que la carte des grands pôles carriers, sans transformer en profondeur les processus du recours à la pierre, partagé aujourd'hui entre une recherche d'excellence et de volume.

---

<sup>1069</sup> BENOÎT P., dans LORENZ J., BENOÎT P. (dir.), 1991, p. 281-283.

<sup>1070</sup> CAILLEAUX D., 1999, p. 272.

<sup>1071</sup> TAISAND, 1769, p.12.

B.II.4. UN PROCESSUS EN MARGE (ET TARDIF) : LA PIERRE DANS LA RESTAURATION

La dernière évolution constatée découle du phénomène de patrimonialisation de la plupart des sites de notre corpus : dans le cadre de travaux de restauration, le principal critère de choix se fonde sur la ressemblance entre le matériau original et celui de remplacement. La pratique n'est pas nouvelle et s'observe déjà, par exemple, lors des premiers travaux de restauration du tombeau des ducs de Bourgogne, entrepris entre 1819 et 1826, par l'architecte Claude Saintpère<sup>1072</sup>. Dans les archives liées à l'entreprise, la recherche des matériaux de remplacement apparaît complexe et laborieuse et l'architecte est allé chercher loin le matériau idéal. Après avoir projeté d'utiliser l'albâtre de Salins en 1819<sup>1073</sup>, l'architecte aurait ensuite envisagé ceux de Genève ou d'Alsace. Il revient finalement à sa première proposition (malgré les difficultés de l'extraction qui lui imposent de dépêcher des ouvriers spécialisés), en fonction de l'expertise de tailleurs de pierre parisiens qui estiment ce matériau capable de "le disputer à celui de Toscane"<sup>1074</sup>.

Les stratégies actuelles sont diverses, dépendantes du cadre des chantiers et des acteurs de la restauration : certains d'entre eux nous ont confié des recettes permettant de teinter des pierres locales leur conférant une patine simulant l'ancien, d'autres ont recherché à l'échelle nationale les couleurs et les textures permettant une restauration durable. Au-delà de l'empirisme de certaines solutions envisagées, le choix du matériau, particulièrement dans le cadre de constructions inscrites ou classées au titre des Monuments Historiques, relève d'un processus encadré par les professionnels de la restauration, fondé sur la définition exacte des faciès calcaires anciens et la connaissance des ressources contemporaines disponibles qui peuvent s'y substituer<sup>1075</sup>.

## C. SYNTHÈSE - COMPRENDRE LE RAPPORT DE L'HOMME À LA RESSOURCE POUR REPLACER HOMMES ET CHANTIERS DANS LEURS CONTEXTES

### C.I. PIERRES ET CARRIÈRES : UNE RESSOURCE AUX MARGES

"Outre le fait parfois invoqué par les historiens de l'art que la carrière ne constitue pas un terrain fertile pour l'imagination de l'artiste (contrairement aux chantiers de construction), il va de soi que ces artistes ne devaient guère

---

<sup>1072</sup> BARON F., JUGIE S., dans BARON F., JUGIE S., LAFAY B., 2009, p. 53-73.

<sup>1073</sup> BARON F., JUGIE S., LAFAY B., 2009, Annexe 5, document n°3 (10/07/1819)

<sup>1074</sup> BARON F., JUGIE S., LAFAY B., 2009, Annexe 5, document n°4 (03/06/1821)

<sup>1075</sup> <http://www.lrmh.fr/lrmh/html/pierre.htm> [consulté le 02/06/14]

avoir l'occasion de se rendre dans une carrière. Les carrières restent, à la fin du Moyen Âge, des endroits que seuls connaissent ceux qui y travaillent (exploitants et ouvriers), ou ceux dont les responsabilités entraînent à un moment ou à un autre la présence sur le lieu de l'exploitation".

Odette Chapelot-Leclerc, 1975, p. 213-214.

Si les recherches entreprises dans les fonds d'archives, dans la documentation écrite comme iconographique, n'ont permis de ne trouver que ponctuellement des données sur la ressource en pierre, elles ont par contre permis de constater le net déséquilibre dans l'importance accordée à l'ensemble des ressources d'un territoire. Que ce soit dans les archives sur le foncier des grands domaines monastiques ou seigneuriaux, dans la gestion comptable des châtelainies ou dans la documentation sur les nombreux chantiers de construction, les autres matières premières du chantier sont mieux renseignées que ne le sont la pierre et la carrière.

Le cas des terres cuites architecturales (tuiles, briques, carreaux de pavements, etc.) ne nous intéresse qu'indirectement ici, puisque la majorité des études qui leur sont consacrées concerne l'étape de transformation artisanale<sup>1076</sup>, plutôt que l'origine de la matière. Les bois, eux, sont les mieux représentés et les mieux connus, faisant visiblement l'objet d'une gestion scrupuleuse. Le domaine forestier que se constitue l'abbaye de Cîteaux, notamment, dépasse très largement en importance le petit chapelet des carrières cisterciennes qui s'égrène sur la côte, et devient, avec l'agriculture, la principale activité de la communauté monastique.

Contrairement aux carrières que l'on identifie souvent mal dans le territoire, dont on ignore tout de la gestion et de la longévité, le domaine foncier boisé est quantifié, cartographié et sa gestion explicite. E. Picard a retenu près d'une cinquantaine de documents émaillant l'histoire du domaine forestier de l'abbaye avant la fin du Moyen Âge, consistant seulement en donations, sans comprendre les textes relatifs aux droits d'usage eux-mêmes conséquents<sup>1077</sup>. Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, ce patrimoine est cartographié, et régulièrement estimé, passant de 5365 arpents en 1587, à 8361 arpents au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1078</sup>. Ce même soin s'applique également à la gestion du domaine forestier ducal, étendu sur près de 68 000 arpents au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1079</sup>, tout aussi explicite sur la description des bois, leur géographie interne, les différents corps de métiers qui y agissent, l'ensemble des usages qui s'y pratiquent (droits, entretien, exploitation, etc.) et la destination des productions de leur exploitation<sup>1080</sup>.

---

<sup>1076</sup> CHAPELOT-LECLERC O., 1975, p. 337 ; BECK P. (dir.), 2002 ; BECK C., BECK P., 2007 ; BECK P., 2012.

<sup>1077</sup> PICARD E., 1882, p. 171-196.

<sup>1078</sup> ADCO 11H186. PLOUVIER M. dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. dir, 1998, p. 86.

<sup>1079</sup> CHAPELOT-LECLERC O. 1975, p. 159.

<sup>1080</sup> BECK C., 2008. CHAPELOT-LECLERC O. 1975, p. 158 et suiv ; PICARD E., 1882, 1883 et 1887.

Cette précision résulte de la gestion faite de ces propriétés qui bénéficient rapidement d'une administration propre, tenue par les *gruyiers* dans le duché<sup>1081</sup>, le maître des bois à Cîteaux<sup>1082</sup>.

Les bois et forêts apparaissent ainsi comme des univers en soi, indépendants et particuliers, générant des profits conséquents. En comparaison, les carrières des domaines cisterciens et seigneuriaux paraissent être un microcosme trop réduit, dont la gestion, l'exploitation et les profits sont trop ponctuels et/ou trop limités pour nécessiter une gestion propre.

Du point de vue de la localisation dans le paysage, la répartition des carrières est également révélatrice : sur le coteau viticole, les exploitations carrières sont majoritairement rejetées sur l'extérieur des villages, sur les hauts des pentes ou dans les espaces aux limites entre deux finages<sup>1083</sup>. Dans ces secteurs, délaissés par l'exploitation villageoise organisée en cercles concentriques autour du noyau bâti, puis du cercle des jardins, des meix, de la corolle d'exploitations vivrières<sup>1084</sup>, se rencontrent, par contre, les exploitations en marge de l'organisation paysanne et villageoise, comme notamment certains des grands domaines viticoles monastiques (Clos de Vougeot, Clos de Bèze, Clos de la Perrière et de Langres de Fixin, etc.), ou les terrains communaux<sup>1085</sup>. Ces espaces sont aussi par excellence le lieu de l'exploitation carrière, toujours en marge du noyau ancien des villages<sup>1086</sup>. S'y retrouvent notamment les perrières anciennes, qui, non seulement entrent en concurrence sur le coteau avec la vigne, mais relèvent également, à l'instar des grands clos viticoles, de ces territoires marginaux concédés aux communautés monastiques.

## C.II. TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE, MUTATIONS DES PROTAGONISTES

Reléguées à l'extérieur des villages anciens, dans les mêmes lieux que les domaines viticoles monastiques<sup>1087</sup>, les carrières entrent en concurrence spatiale avec la vigne. Dans la société féodale, *a fortiori* dans la sphère cistercienne qui exacerbe l'imperméabilité de son foncier, la carrière apparaît comme un outil en soit, participant parmi d'autres (cultures, ateliers de

---

<sup>1081</sup> CHAPELOT-LECLERC O. 1975, p. 160 ; BECK C., 2008.

<sup>1082</sup> PICARD E., 1882, p. 166.

<sup>1083</sup> Cette observation est inspirée de l'étude de J.-P. Garcia sur la surreprésentation d'appellations viticoles de qualité aux confins des villages, certaines étant même à cheval sur les limites communales. GARCIA J.-P., dans GARCIA J.-P. 2015 (à paraître).

<sup>1084</sup> SAINT JACOB P., 2008, p. 2425. ARNAUD .F, *et al.*, 2008.

<sup>1085</sup> FOUCHER M., dans GARCIA J.-P. (dir.), 2015 (à paraître). P. de Saint-Jacob relève même à propos des communaux la mention de "terres en charmes et longtaines" (SAINT JACOB P., 2008, p. 92.)

<sup>1086</sup> Certaines de ces carrières précèdent même ces appellations viticoles de qualité, situées sur les limites communales (ou à proximité) : voir notamment le Clos de la Perrière de Fixin, ou les Bonnes Mares.

<sup>1087</sup> GARCIA J.-P., dans GARCIA J.-P. 2015 (à paraître).

production, etc.) aux fonctionnements des grands domaines. Dans les premières siècles de son existence, l'abbaye de Cîteaux protège cet outil et choisit, en dessinant un clos viticole plus petit que ne lui permettrait le contexte, de privilégier l'activité carrière au détriment de la vigne. Avec l'émancipation du cadre féodal, et pour certains la fin des grands chantiers, la nécessité de maintenir une carrière au milieu des propriétés viticoles faiblit, et l'activité sporadique, au regard des nouvelles possibilités offertes par le commerce des matières premières, paraît sans doute moins profitable. Et de fait, les grandes carrières des domaines sont délaissées entre la fin du Moyen Âge et le début de l'Époque moderne, certaines, comme celles de Vougeot, sont transformées en vignoble auquel on reconnaît, aujourd'hui comme hier, une certaine excellence<sup>1088</sup>. Partout ailleurs sur la côte, la multitude d'exploitations disparaît, bientôt remplacée par une mer de vignes plus rentable.

La pierre passe alors aux mains de professionnels qui en assurent l'extraction, le commerce et la promotion, alors que, de producteurs, les grands propriétaires deviennent par voie de fait consommateurs, avant tout intéressés, comme en témoigne le discours relatif aux matériaux, par les qualités de ces derniers.

L'exploitation carrière se cristallise sur certains pôles qui misent au contraire sur une exploitation massive et intensive. Sur le territoire, encore à l'heure actuelle, ces choix se lisent toujours non seulement dans la morphologie des paysages, mais aussi dans le désintérêt relatif de certaines communes pour la principale activité locale –la viticulture – misant sur la renommée des appellations de la pierre au détriment de celles de la vigne, sur la qualité du sous-sol plutôt que sur celle de la culture du sol<sup>1089</sup>.

La conséquence, pour le domaine de la construction, tient entre autres à l'uniformisation du bâti à des échelles toujours plus larges à mesure que se modernisent les outils de diffusion. Mais aussi à l'hyperspécialisation des produits, qui répondent de plus en plus à des besoins spécifiques.

### C.III. RAPPORT HOMME/MATIÈRE PREMIÈRE : DE LA TERRE À LA PIERRE

Pendant longtemps, la pierre ne semble pas avoir d'existence propre et nous avons vu les communautés monastiques se concentrer seulement sur la constitution d'un foncier spécialisé.

---

<sup>1088</sup> ADCO 11H1158 ; Les Petits-Vougeots/Clos de la Perrière sont classés en appellation Vougeot 1<sup>er</sup> Cru par l'INAO (PITIOT S., POUPON P., 1999).

<sup>1089</sup> Notamment le secteur Dijon-Talant dont le vignoble se résume à quelques parcelles (GARCIA J.-P. RIGAUX J., 2013) ou le secteur de Comblanchien, l'un des moins qualifiés sur la côte viticole (PITIOT S., POUPON P., 1999).

Et même quand les châtelains achètent leurs matières premières à un artisan indépendant, tuilier, carrier, etc., encore possèdent-ils souvent le bien (carrière, tuilerie) qu'ils lui ont auparavant affermé<sup>1090</sup>. Cette hypothèse est souvent masquée par le critère "objectif" de proximité (les carrières incluses dans les domaines se situant fréquemment dans un faible rayon), lequel étant plus évident à première vue, mais au contraire du premier, rarement systématique.

La carrière est ainsi longtemps soumise à un découpage féodal du territoire, dont l'enchevêtrement de propriétés, de droits d'usage, de prélèvements fiscaux et de droits de justice, constitue une géographie tout aussi structurante que les composantes physiques du paysage (cours d'eau, dénivelé, etc.) ou de son aménagement (voies de circulation, etc). La réflexion sur les qualités techniques des matériaux ne transcende d'abord pas ce cadre féodal, mais s'opère, nous l'avons ici régulièrement constaté à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, au sein du panel de matériaux rendus disponibles par le contexte sociopolitique du chantier. Avec une finesse qui ne se réserve pas qu'aux seules constructions prestigieuses.

L'émergence de la pierre pour elle-même émancipe progressivement le chantier –ou plutôt participe à son émancipation progressive– du cadre féodal primitif, que de nombreux facteurs contribuent à faire par ailleurs régresser. L'émergence du commerce de la pierre s'inscrit dans le mouvement général d'activation de la vitalité des marchands, dont J. Le Goff estime que, bien qu'agissant "à l'intérieur de ce cadre économique et social", "ils contribuent à faire éclater, à ruiner les structures féodales"<sup>1091</sup>. La géographie émanant de ces structures féodales est alors bouleversée par l'émergence progressive de nouveaux protagonistes, indépendants, qui concentrent entre leurs mains les outils de production et commercialisent leurs matières premières.

L'autre facteur nouveau, participant à la mutation, semble être la force d'attraction jouée par le centre urbain. S'il s'observe bien pour l'ensemble des productions agricoles et artisanales, au cours de la période charnière entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1092</sup>, son attractivité est plus délicate à percevoir pour la pierre, particulièrement en l'absence, à Dijon, d'un marché spécialisé concret. Le lieu de l'échange ne se dessine pas, encore supplanté par celui des carrières, toutes ouvertes hors des murs de la ville. Pourtant, et peut-être à la faveur des grands chantiers urbains et périurbains initiés par les ducs, la ville apparaît en filigrane

---

<sup>1090</sup> CHAPELOT-LECLERC O. 1975, p. 215, p. 337 et suiv. PLOUVIER M. dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), 1998, p. 86.

<sup>1091</sup> LE GOFF J., 1962, p. 40.

<sup>1092</sup> PEPKE-DURIX H., 1997.

comme le point d'ancrage de l'activité du négoce en pierre, accueillant, en ses murs, la résidence de la plupart des grands exploitants, que leurs carrières se situent aux abords de la ville (Joffroy le Perrier de la Boissière et de Resne en 1383 et 1385) ou à plus grande distance (Regnault le Perrier de Fixin en 1377). Et, bien qu'il n'existe pas de marché de la pierre à proprement parler, la ville est également un espace où sont stockés les matériaux vendus ou à vendre.

En marge des mutations socio-économiques, d'autres mutations profondes participent à modifier le rapport à la ressource en pierre. Ces chantiers de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle se situent dans un temps et une société où l'individu émerge et se retrouve au centre de l'attention. T. Todorov puis Ph. Descola le mettent en valeur dans le domaine de la représentation figurée avec l'apparition d'un monde sensible réaliste, d'un individu qui transcende la schématisation de son statut<sup>1093</sup>. Il y a sans doute un effet de sources, qui par l'extrême précision de ces comptabilités détaillées, permettent de déceler la part active des artisans au long des processus de décision. Mais elles participent, l'une comme l'autre –le poids de l'individu révélé, comme ces nouvelles sources qui le laissent transparaître– de cet élan naissant basé sur l'émergence de l'individu et la reconnaissance de la figure de l'artiste. Sur ces chantiers, tous sont nommés et certains artistes/artisans ont laissé des signatures voire des autoportraits<sup>1094</sup> somme toute assez précoces<sup>1095</sup>.

Reconnaître l'individu passe ici par l'expression de ses actions propres et, conséquemment, par la reconnaissance de son pouvoir de décision au sein du processus de construction. Avant Michel-Ange qui développe un lien fort avec l'univers carrier dont il favorise certains secteurs par choix et par goût<sup>1096</sup>, Claus Slutter et ses contemporains se déplacent en carrière, choisissent leurs pierres et favorisent également, par leurs préférences ou leurs relations (voire parentée), certains secteurs carriers. Ces procédés, différents de ceux qui opèrent tant que demeure le cadre féodal, aboutissent ou sont facilités par la souplesse découlant du commerce de la pierre, qui offre cette possibilité du choix.

---

<sup>1093</sup> TODOROV T., 2001 ; TODOROV T., dans FOCCROULLE B., LEGROS R., TODOROV T., 2005, p. 13-39 ; DESCOLA PH. dans DESCOLA PH. (dir.), 2010, p. 73-97.

<sup>1094</sup> CASSAGNES-BROUQUET S., 2004a, p. 90-91.

<sup>1095</sup> TODOROV T., dans FOCCROULLE B., LEGROS R., TODOROV T., 2005, p. 33.

<sup>1096</sup> "Tandis que Michel-Ange était à Carrare et qu'il faisait extraire des marbres (...), on lui écrivit que le pape avait appris que, dans les montagnes de Pietrasanta, à Seravezza, sur le territoire florentin, presque au sommet de la plus haute montagne, appelée l'Altissimo, il y avait des marbres aussi bons et aussi beaux que ceux de Carrare. Michel-Ange le savait bien, mais il ne voulait pas y recourir, parce qu'il était l'ami du marquis Alberigo, seigneur de Carrare, et que, pour le profit de celui-ci, il préférerait plutôt extraire de ses marbres que ceux de Seravezza". VASARI G., 1550 (réédition de 2005), p. 383.

Ce phénomène s'accompagne, selon T. Todorov et Ph. Descola, de la réhabilitation des sens et du sensible<sup>1097</sup>. Dans les ouvrages figurés, les peintres s'attachent à rendre "les propriétés particulières des choses", avec un souci "d'objectivité dans la description du monde", de sa matérialité<sup>1098</sup>. Comme l'individu, le paysage perd son caractère symbolique et, devenant autonome, devient également un sujet en soi, "symptôme d'une nouvelle façon d'appréhender le monde"<sup>1099</sup>. Il est tentant de rapprocher ce phénomène de l'émergence, dans l'architecture de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne, des critères sensibles qui opèrent bientôt dans le choix des pierres. Outre les jeux chromatiques, les mises en scène de ces calcaires aux couleurs et textures différentes ne pourraient-elles pas aussi participer de ce processus de reconnaissance de l'individualité des composantes du monde, en faisant apparaître la pierre comme particulière, par ses coloris, ses fossiles, ses accidents géologiques ? Le bâtiment donnerait, par là, à voir la pierre comme une des composantes de ce monde, portant en elle-même les signes de sa singularité.

---

<sup>1097</sup> TODOROV T., dans FOCCROULLE B., LEGROS R., TODOROV T., 2005, p. 25.

<sup>1098</sup> TODOROV T., 2001, p. 119 ; DESCOLA PH., dans DESCOLA PH. (dir.), 2010, p. 73.

<sup>1099</sup> DESCOLA PH., dans DESCOLA Ph. (dir.), 2010, p. 87.

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

---

"Chacun fait par sa nature partie d'une communauté sociale, de telle sorte qu'il est aussi membre d'un corps mystique".  
Godefroy de Fontaine, *Quaestiones ordinariae*

Au-delà de l'étude de chacun des sites, en elle-même riche d'apports sur l'histoire et l'architecture de chacun, l'étude de la pierre de construction nous a permis de replacer ces sites au sein de leur territoire, d'envisager les circuits d'approvisionnement et l'exploitation du terroir. Mais, la diversité des sources et des périodes envisagées nous a également permis, au regard des évolutions et choix de chacun des groupes sociaux opérants ou encore des usages liés à l'activité ou à la matière elle-même, d'envisager la pierre comme un objet d'étude riche en informations sur la société et les hommes qui l'exploitent. Sur cet espace restreint et au cours de cette fourchette chronologique, les premiers résultats obtenus ont ainsi rendu possible la confrontation de l'évolution de l'approvisionnement en pierres à celle de la société qui construit.

Les différentes morphologies de réseaux d'approvisionnement mises ici en lumière témoignent de l'adaptabilité d'un système à son environnement sociopolitique et socioculturel, passant, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, voire encore au XIV<sup>e</sup> siècle, d'un schéma de type féodal avec un réseau interne au domaine, à des réseaux spécialisés et des monopoles aux mains de négociants et d'artisans indépendants à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Sur un même espace, l'approvisionnement en pierres évolue aussi intrinsèquement : moins variable et plus homogène, à mesure que les bâtisseurs opèrent une sélection, d'abord au sein des matériaux du domaine (XIII<sup>e</sup>- XIV<sup>e</sup> siècles) puis en accédant au commerce de la matière première (fin du XIV<sup>e</sup> siècle), il se spécialise progressivement pour des raisons tour à tour fondées sur des goûts, des qualités techniques ou économiques, sur une ressemblance, etc. Au-delà d'une simple question de modes et d'évolutions techniques, la pierre –et les processus de choix qui s'y rapportent– souligne l'importance des disparités entre sociétés médiévale, moderne et contemporaine, se distinguant entre autres dans leur rapport à leurs ressources et à l'environnement, ou encore dans l'appréciation et l'usage d'une matière première.

Au terme de cette étude, les distinctions entre les processus de recours à la pierre observés paraissent fondées soit sur l'origine foncière de la matière première, soit sur les

caractéristiques du matériau lui-même. Derrière ces deux grands axes, pierre/territoire et pierre/objet, ce sont les rapports de l'homme à son environnement, de l'homme à une matière première ou des différents groupes sociaux entre eux qui se dessinent.

Nous avons choisi de revenir, dans ces dernières pages, sur plusieurs facettes de cette étude et d'évoquer les pistes et questions que ces premiers éléments soulèvent, notamment à propos de l'importance de l'insertion des carrières dans un territoire culturel et social, de l'appréciation de la matière pierre, qu'elle soit technique, esthétique ou symbolique, ou encore de l'exploitation de la pierre comme objet et bien commercial.

## PIERRE ET TERRITOIRE

"La contribution n'est pas mince que fournit à nos sentiments intimes notre cadre extérieur de vie, s'il s'adapte à l'âme, se modèle à sa ressemblance et répond à sa manière à quelque bon dessein".

Guillaume de Saint-Thierry, c. 1144,  
d'après AUBERGER J.-B., 1986, p. 88

Les tendances d'approvisionnement mises ici en lumière soulignent nettement la force de ce cadre contraignant dans les modes de recours à la matière première pierre. Du XII<sup>e</sup> siècle au XIII<sup>e</sup> siècle, voire encore au XIV<sup>e</sup> siècle, le principal voire le seul accès à la question de la pierre se fait au travers de la carrière et plus spécifiquement des modalités juridiques ou foncières qui en autorisent l'accès au bâtisseur. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, le rapport homme/pierre ne s'exprime pas dans l'ensemble des sources auxquelles nous avons eu accès, ni dans la documentation contemporaine totalement muette sur la pierre, ni dans le choix du matériau que l'on a vu strictement contraint par les réseaux intégrés aux domaines fonciers des abbayes ou des seigneuries, voire par ceux rendus accessibles par les pratiques de dons.

Le contexte sociopolitique du microcosme local dessine une géographie qu'il est aujourd'hui difficile de percevoir, mais qui constitue un cadre contraignant, comme celui de la seigneurie ou du réseau grangier cistercien, au sein duquel agissent les différents protagonistes. Considérer le territoire comme un espace potentiellement exploitable et fonctionnel, accessible à tous, est finalement réducteur devant l'enchevêtrement de droits de passage, d'usage, de justice et de propriété qui changent la perception du territoire, en termes de potentialité et d'accessibilité. Cet enchevêtrement des droits et des propriétés dessine cette autre géographie qui se surimpose aux caractéristiques naturelles du territoire. Ensemble, géographie naturelle et géographie socioculturelle, forment un paysage qui n'est finalement propre qu'à la société à laquelle il appartient. L'exemple le plus extrême que nous ayons

rencontré de ce paysage culturel reste l'exclusion du prieuré de Gilly d'un réseau carrier que le pragmatisme le plus élémentaire aurait privilégié, mais que la structure sociale de l'époque rend inaccessible. Le rapport à l'environnement et les procédés de sélection de la pierre semblent ainsi subir l'action conjointe des possibilités de l'environnement et des contraintes propres aux groupes sociaux opérants, faisant des modes de recours à la pierre un révélateur du positionnement d'un groupe social et de son rapport à l'autre.

Ces questions demandent encore à être testées à plus large échelle, puisque nous n'avons pu observer ces tendances que sur une élite foncière, sur des groupes sociaux possédant un accès direct à la ressource lithique. Que les châtelainies d'Argilly, de Germolles ou de Rouvres puisent en leur sein propre, que les Cisterciens, avec la particularité de leur système économique, s'approprient des structures de production et organisent leur territoire pour en tirer le meilleur parti qui les extrairait du monde, sont des solutions qui ne s'appliquent qu'à ces groupes sociaux. Il serait particulièrement intéressant de poursuivre l'enquête sur des protagonistes qui ne bénéficient pas du même rapport au territoire, soit que leur foncier n'intègre pas la ressource en pierre, soit qu'ils n'aient pas les moyens de l'exploiter ou qu'ils ne puissent accéder à un foncier propre. À ce propos, la question de la construction urbaine individuelle serait particulièrement pertinente pour poursuivre le débat, chaque propriétaire ne pouvant posséder sa propre carrière.

## RÉSEAU GRANGIER ET SYMBOLES CHEZ LES CISTERCIENS

"Et elle se repose dans le Verbe, c'est-à-dire, dans la pierre, car la pierre  
c'est le Verbe."

Bernard de Clairvaux, Sermons sur le Cantique, 62-4

Parmi les questions soulevées à l'ouverture de ce manuscrit, nous avons évoqué l'éventualité d'une charge symbolique et spirituelle inscrite dans la pierre. L'hypothèse, vraisemblable dans la société du Moyen Âge occidentale qui fonctionne par métaphores, paraboles, allégories et analogies, s'appuyait notamment sur la richesse des symboles attachés à la pierre dans les textes liturgiques<sup>1100</sup> et sur les hypothèses de certains chercheurs supposant une corrélation entre spiritualité cistercienne et choix des matériaux<sup>1101</sup>.

Au regard des productions architecturales réelles produites par l'Ordre cistercien dès le XII<sup>e</sup> siècle, la position cistercienne est d'autant plus intéressante quant à la spiritualité et son

---

<sup>1100</sup> Rappelons entre autres l'évangile selon Saint Matthieu (16-18), la Première Épître de Pierre (1P, 2).

<sup>1101</sup> DEROIN J.-P., 1991, p. 35.

expression matérielle, portée, formulée et modelée par Bernard de Clairvaux<sup>1102</sup>. À l'époque de l'édification des premières constructions cisterciennes, les ors et les pierres précieuses revêtent toujours les murs des églises, à l'image de la Jérusalem Céleste dont les fondements, dans l'Apocalypse de Saint Jean, sont "ornés de pierres précieuses de toute espèce : le premier fondement était de jaspe, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude, le cinquième de sardonix, le sixième de cardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de béryl, le neuvième de topaze, le dixième de chrysoprax, le onzième d'hyacinthe, le douzième d'améthyste"<sup>1103</sup>. La réforme cistercienne s'écarte radicalement de ces usages et, selon G. Duby, "retranche, émonde, épure"<sup>1104</sup>. En se plaçant à l'écart du monde, en refusant de commercer avec l'extérieur, en bannissant toutes les ornementsations des églises, des cloîtres et de l'ensemble de l'architecture conventuelle, Bernard de Clairvaux et l'Ordre cistercien définissent un mode sobre, tourné vers la seule contemplation divine.

Ce rejet absolu du luxe, de toute matière précieuse et de figurations inutiles, ne concerne toutefois que les parties visibles, que les surfaces, les revêtements et les placages. La question se posait de la pierre d'œuvre, celle située sous ces surfaces, celle qui ne se voit pas nécessairement : les bâtisseurs cisterciens ont-ils poussé la réflexion jusqu'à choisir un matériau véhiculant la nouvelle doctrine ? En ce qui concerne la "vulgaire" pierre à bâtir, on peut envisager la question sous un angle différent, où l'expression des valeurs de l'Ordre ne se traduit pas dans la recherche d'une nature de pierre particulière, mais s'exprime intrinsèquement dans le mode d'acquisition de la matière première par une organisation économique fondée également sur le mépris du monde et l'humilité du travail. Nous regrettons ici l'absence de données sur l'abbatiale de Cîteaux, mais toutes les pierres vues, à Cîteaux ou dans ses constructions satellites (Pont des Arvaux, Celliers de Vougeot et de Fixin), témoignent en faveur d'une humilité fondée sur le retrait du monde, imposant à tous les chantiers de l'abbaye, quels qu'ils soient, le recours à la même ressource, celle obtenue par donation, celle mise en valeur par le travail.

L'absence de preuve n'est pas preuve, et ce qui vaut pour les Cisterciens ne vaut pas pour d'autres communautés, *a fortiori* pour des laïcs. La question reste ouverte quant à la valeur symbolique de la pierre, au-delà de son utilité dans le mur. Les paraboles bibliques et métaphores des théologiens et philosophes se répercutent-elle dans l'objet matériel, pouvant de ce fait influencer sur l'appréciation réelle d'un matériau et sur les pratiques artisanales ? L'idée

---

<sup>1102</sup> DUBY G., 1976 (rééd. 1979).

<sup>1103</sup> DUBY G., 1976 (rééd. 1979), p. 47-57.

<sup>1104</sup> DUBY G., 1976 (rééd. 1979), p. 75.

en soi est délicate à appréhender, et, dans notre cas, nous manquons d'éléments concrets de réflexion. Pourtant, la récente publication dirigée par D. James-Raoul et Cl. Thomasset (2010) annonce la richesse de cette perspective, détaillant les vertus médicinales, magiques, sacrées, morales ou allégoriques dont sont chargées certaines pierres dans l'univers médiéval.

Dans le registre de la récupération et du emploi, sur lesquels nous sommes longtemps revenue, la question se pose aussi du transfert à la pierre d'une valeur héritée du bâtiment d'origine, ou de son ancienneté même. Dans le cas des emplois ostentatoires, antiques ou médiévaux, la question est évidemment plus lisible qu'à propos du recyclage des matériaux de démolition que nous avons constaté à plusieurs reprises. Pourtant, D. Cailleaux, à la suite de X. Barral I Altet, paraît envisager, au travers de l'exemple de la reconstruction de l'église Saint-Malo de Dinan à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le transfert de la charge sacrée d'une église dans les pierres qui l'ont autrefois formée, et tous deux mentionnent les préconisations qui en découlent dans le cadre du chantier<sup>1105</sup>.

#### LA PIERRE : MATIÈRE ET OBJET

*"La pierre n'est pas faite de la terre toute seule, car elle est si sèche que, par soy, elle ne pourroit soustenir ensemble, mais elle est faite de terre et de yaue meslééz ensemble qui s'endurcissent et se restraingnent et prainnent diverses couleurs selon la diversité de la terre où elles sont composées".*

Barthélemy l'Anglais XIII<sup>e</sup> siècle, trad. Jean Corbechon, c.1375  
ms. BnF fr. 16993 – d'après J. DUCOS, dans JAMES-RAOUL D., THOMASSET C. (dir),  
2010, p. 26.

Le rapport du bâtisseur ou du commanditaire à la pierre en tant qu'objet et matière est moins évident à percevoir et plus susceptible de bénéficier d'une relecture contemporaine. Pourtant, dans l'analyse des différents modes de recours à la pierre, les caractéristiques physiques du matériau paraissent avoir été un critère de sélection fondamental et changeant, dont la force augmente à mesure que diminue la contrainte du cadre foncier. Trois vecteurs principaux paraissent avoir activé l'évolution des modalités d'accès à la ressource, tous fondés sur des mutations profondes de la société médiévale.

#### DU RÉSEAU DOMANIAL AU RÉSEAU INDÉPENDANT

Le basculement des contraintes vers les qualités du matériau, au détriment de celles imposées par l'origine, paraît notamment corrélé à l'émergence de nouveaux types d'individus, de

---

<sup>1105</sup> CAILLEAUX D., 1999, p. 277. BARRAL I ALTET X., dans BARRAL I ALTET X., *et al.*, 1983, p. 55-57.

transmissions et d'acquisitions des biens. Cette évolution déplace les lieux et outils de production depuis les mains des grands propriétaires fonciers, seigneurs ou abbayes, vers celles de marchands/exploitants à l'autonomie grandissante. En plaçant la pierre sur un marché accessible à qui en a les moyens, ces derniers font progressivement éclater les réseaux féodaux fermés. Avec peut-être un léger décalage qui resterait à évaluer, les seigneurs (par excellence les ducs de Bourgogne) et les Cisterciens délaissent les carrières qu'ils possèdent, pour les louer, les vendre ou simplement les remblayer. Leurs chantiers sont alors approvisionnés par un seul et même réseau, celui d'exploitants indépendants qui vendent leurs productions.

Grâce à quelques indices, souvent ténus, nous avons également pressenti au cours de cette étude la force nouvelle de l'individu au sein du processus de sélection des matériaux. Que ce soit en fonction de ses connaissances techniques ou de ses goûts, comme Claus Slutter, voire de ses relations avec les entreprises d'extraction et de production de la matière, à l'instar de Jehan Pastourel, l'artisan apparaît à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle comme un interlocuteur réel à la liberté d'accès aux ressources grandissante.

Parmi les nombreuses questions que ces premiers résultats soulèvent, les détails du processus de transition d'un système structuré par la féodalité à une ouverture du foncier aux marchands paraissent également être un axe de recherche prometteur. Les différents chantiers et sources étudiés ici relèvent de schémas assez tranchés qui ne permettent pas d'aborder en finesse l'émergence d'un nouveau rapport au territoire et la transformation des circuits d'exploitation et de diffusion.

#### LA PIERRE : BIEN ET MARCHANDISE

En acquérant son autonomie, à partir du moment où elle est détachée du banc calcaire en carrière, la pierre devient un objet qui doit être pris en charge et intégré à la chaîne opératoire du chantier. Avant de réellement parler de commerce et d'industrie pré-capitaliste, la pierre demande déjà l'intervention d'ouvriers et d'artisans spécialisés, impose un coût à la gestion de chantier ne serait-ce qu'en main-d'œuvre et en temps de travail. Nous avons précédemment insisté sur l'importance du régime féodal dans l'approvisionnement des chantiers précoces, mais même au sein de ces réseaux en circuit fermé, il reste notamment à s'intéresser aux protagonistes qui agissent, notamment dans l'univers cistercien où la préférence marquée pour

un foncier autonome participe à l'organisation d'un mode de vie en marge, *a priori* fondé sur l'exploitation directe du terroir<sup>1106</sup>.

Le nouveau schéma d'acquisition/distribution renforce un système de valeur caractérisant le produit, permettant de le distinguer sur un marché aux potentialités multiples. L'étude de bâti a souligné l'existence de processus de sélection des matériaux au sein même des réseaux domaniaux, et, de fait, d'une (re)connaissance des caractéristiques matérielles de la pierre, pour la salubrité d'un cellier à Germolles ou d'une ferme à Saint-Martin du Mont, par exemple. Le phénomène s'exacerbe toutefois à mesure de l'autonomisation grandissante du matériau, notamment de son arrivée sur le marché dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Il se traduit notamment dans l'émergence d'un système d'appellation qualitative fondé sur les qualités propres du matériau. Malgré la perpétuation des toponymes dans les dénominations qui apparaissent alors, ces derniers se chargent d'un sens technique, comme la Pierre d'Is-sur-Tille non gélive, et perdent, à l'instar de la Pierre de Dijon-Corton, en précision géographique.

Le phénomène est poussé à son paroxysme dans les multiples cas de recyclage et de récupération que l'on a pu observer à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Le chantier peut ainsi produire sa propre ressource, à l'occasion du démontage d'une structure préexistante, et se soustraire de la contrainte d'un réseau d'approvisionnement imposé. Cette pratique permet également à un panel large d'individus d'être en mesure de fournir des matériaux aux bâtisseurs<sup>1107</sup>. Dans ces exemples, trop nombreux pour être anecdotiques, la carrière d'origine est oubliée, et sauf cas de référence mémorielle ou symbolique que nous n'avons pas rencontré dans cette étude, l'origine secondaire du matériau n'a pas non plus d'importance. Ces nouveaux matériaux "sans origine", lorsque la documentation est suffisamment détaillée pour les définir, sont identifiés par des critères physiques qui leur sont propres.

#### LES NATURES DU MATÉRIAU

Porté par l'émergence de ces carriers indépendants et du commerce de matières premières qui permet aux bâtisseurs un choix large essentiellement fondé sur la qualité du matériau, l'intérêt pour la nature même des pierres de construction devient l'argument décisif dans les processus de choix, et bientôt dans le discours "commercial"<sup>1108</sup>, bien avant d'intéresser naturalistes et scientifiques.

---

<sup>1106</sup> DUBY G., 1973 (première édition 1971), p. 381-393.

<sup>1107</sup> Du receveur général du duché (ADCO B5755-2), aux villageois de Rouvres (ADCO B5758, B5760).

<sup>1108</sup> TAISAND, 1769.

Dans cette étude, nous avons reconnu majoritairement deux aspects de cette matérialité intervenant dans les processus de sélection de la matière et dans sa mise en œuvre : les qualités géotechniques d'une part, les aspects esthétiques et visuels d'autre part. Si les premiers paraissent appréciés déjà au sein des réseaux fermés des domaines, avec des stratégies de sélection intelligente, comme nous avons pu le constater pour les chantiers des celliers de Germolles ou de Gilly au début du XIII<sup>e</sup> siècle, et encore dans les habitats dispersés de la seigneurie de Saint-Seine au XIV<sup>e</sup> siècle, les seconds n'émergent que tardivement sur les chantiers que nous avons étudiés. Plus encore qu'une simple question de goût ou de choix esthétique, nous avons supposé que ce nouvel intérêt pour les aspects sensibles de la pierre pourrait correspondre à une ontologie émergeant à la fin du Moyen Âge, lisible notamment dans les arts figurés<sup>1109</sup>. Ce qui nous intéresse ici touche avant tout à la représentation des singularités du monde, du paysage qui gagne en détails et en précisions fidèles à l'original et qui en permettent l'identification. Dans ce contexte, particulièrement net dans l'art flamand, nous avons envisagé le goût marqué, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, pour les pierres aux caractéristiques visuelles remarquables participer de ce même élan de reconnaissance des caractéristiques de la matière, de l'individualisation de la pierre.

L'ouverture de ces problématiques à d'autres sites et d'autres sources permettrait de reprendre ces aspects de l'appréciation de la matière, d'en préciser la force et d'en définir les contours. Un vaste champ d'étude s'ouvre ainsi quant à la perception de la pierre comme élément constitutif du monde, que l'on exploite et que le bâtisseur met en œuvre suivant la perception et l'usage qu'il a de son environnement, et plus largement du monde.

---

<sup>1109</sup> DESCOLA PH., dans DESCOLA PH. (dir.), 2010, p. 73-97 . TODOROV T., 2001 ; FOCCROULLE B., LEGROS R., TODOROV T., 2005.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS UTILISÉES

---

- ADCO** : Archives Départementales de Côte d'Or  
**ADSL** : Archives Départementales de Saône-et-Loire  
**BUCEMA** : Bulletin du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre  
**CACO** : Commission des Antiquités de Côte d'Or  
**CEM** : Centre d'Études Médiévales d'Auxerre  
**CHVV** : Cahiers d'Histoire de la Vigne et du Vin  
**CTHS** : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques  
**DARA** : Document d'Archéologie en Rhône-Alpes  
**EPHESS** : École Pratique des Hautes Études en Sciences Sociales  
**EUD** : Éditions Universitaires de Dijon  
**M.S.A.M.F.** : Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France  
**np.** : non paginé  
**PUF** : Presses Universitaires de France  
**PUR** : Presses Universitaires de Rennes  
**RAE** : Revue Archéologique de l'Est  
**RAN** : Revue Archéologique de la Narbonnaise  
**SRA** : Service Régional de l'Archéologie

### ARCHIVES

---

#### **Archives Départementales de Côte d'Or – ADCO**

*Série B : Cours et juridictions, fonds de la Chambre des Comptes*

Concernant le château d'Argilly : B2151 à B2212.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

Concernant le château de Germolles : B1085, B1086, B1087, B4781 à B4822, B5056, B10817, B10853.

Concernant le château de Rouvres : B5742 à B4850.

Concernant la chartreuse de Champmol : B11670 à B11675.

Autre : BII 356 (Inventaire après décès).

### *Série C : Administrations provinciales*

Concernant le château de Germolles : C2137, C2139

Concernant le pont des Arvaux : C3870, C4188

Autre : C3882 et C3883 (*Atlas général des Routes de la Province de Bourgogne*)

### *Série H : Clergé régulier*

Concernant l'abbaye de Cîteaux et son domaine en général : 11H24, 11H63 (*Cartularium Vetus* = Cart. 169), 11H64 (*Cartulare antiquum* = Cart. 166), 11H66 (=Cart.168), 11H67 (=Cart. 167), 11H68 (*Carulaire de France* = Cart. 171), 11H70 à 11H78 (*Cartulaire de Jean de Cirey* = Cart. 185-193)<sup>1110</sup>, 11H133, 11H138, 11H454.

Concernant plus précisément les domaines :

- A Fixin : 11H557, 11H558, 11H568.

- A Gilly-Vougeot : 11H620, 11H634, 11H661, 11H662, 11H1143, 11H1149, 11H1158.

- Autres : 11H186(Bois), 11H1129 (la Grange Neuve), 11H528

Concernant les propriétés de Saint-Vivant de Vergy entre Vosne et Vougot : 21H701.

### *Série P : Finances, cadastre et postes*

Pour les matrices cadastrales : 3P Fixin, 3P Vougeot.

Pour les plans : 3P PLAN 617/4 (Talent), 3P PLAN 565/4 (Saint-Nicolas-lès-Cîteaux), 3P PLAN 239/29 (Dijon), 3P PLAN 305/20 (Gilly)

*Autre :*

1Mi 474-483 (*Cartulaire de l'abbaye de Maizière*).

D3-52 : *Atlas de l'abbaye de Cîteaux*.

1Q178 : *Vente des Biens Nationaux, territoire de Gilly-lès-Vougeot*.

---

<sup>1110</sup> Tous les cartulaires sont numérisés et disponibles en ligne. <http://www.cbma-project.eu/manuscrits.html> [consulté le 04/09/14].

**Archives Départementales de Saône et Loire– ADSL**

*Série H : Clergé régulier*

Concernant le château de Germolles : H25 à H28.

Concernant le Cellier aux Moines : H38, H52.

*Série P : Finances, cadastre et postes*

Pour le cadastre : 3P PLAN 221/1 (Givry), 3P PLAN 292/1 (Mellecey).

---

SOURCES PUBLIÉES

SAINT BENOÎT, *La règle de Saint Benoît*, Éditions du Cerf, Paris, 2008, 153 p.

BERNARD DE CLAIRVAUX, *Œuvres complètes de Saint Bernard*, Traduction nouvelle de l'abbé Charpentier, Librairie Louis de Vivès, Paris, 1866. Source numérisée : <http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/bernard/> [consulté le 6/02/12]

BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons sur le cantique*, T. IV (51-68), Traductions de P. Verdeyen et R. Fassetta, Sources chrétiennes n°472, Éditions du Cerf, Paris, 2003, 451 p.

BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons divers*, T. I (1-22), Traductions de P.-Y. Émery et F. Callerot, Sources chrétiennes n°496, Éditions du Cerf, Paris, 2006, 431 p.

---

RESSOURCES EN LIGNE

ADCO EN LIGNE (CADASTRE NAPOLÉONIEN, ATLAS GÉNÉRAL DES ROUTES DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE, ATLAS DE CÎTEAUX, ETC.) : <http://www.archives.cotedor.fr/cms/archives-en-ligne.html> [consulté le 02/09/14]

CARTES ET PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES : <http://www.geoportail.fr/> [consulté le 02/09/14]

CARTES GÉOLOGIQUES ET NOTICES : <http://infoterre.brgm.fr/> [consulté le 02/09/14]

CBMA-CHATRAE BURGUNDIAE MEDII Aevi : <http://www.cbma-project.eu/> [consulté le 02/09/14]

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

CECAB/MOUILLEBOUCHE H., 2012 - *Habitat fortifié en Bourgogne du IX<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle*, version 12. <http://www.artehis-cnrs.fr/Chateaux-territoires-identites> [consulté le 02/09/14]

*CORPUS LAPIDUM BURGUNDIAE* : <http://lapierre.u-bourgogne.fr> [consulté le 03/06/14]

INVENTAIRE DES PIERRES DE BOURGOGNE : <http://pierbourgogne.brgm.fr/> [consulté le 03/06/14]

## BIBLIOGRAPHIE

---

ARABEYRE P., BATHELIER M., 1998 – *Atlas de Cîteaux, le domaine de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Éditions de l'Armançon, Dijon et Précy-sous-Thil. 128 p.

ARBAUMONT J. d', FOISSET P., 1864 – "Le Clos Vougeot", *Mémoires de la CACO*, t. 6 (1861, 1862, 1863; 1864), Librairie archéologique D. Didron, Paris, p. 47-63.

ARNAUD F., GARCIA J.-P., DUMAS F., COMBAUD A. (collab.), 2008 – "Essai de restitution de l'occupation du sol à partir des données toponymiques spatialisées de quatre appellations viticoles de Côte d'Or (Aloxe, Gevrey, Marsannay, Vosne)", *CHVV*, n°8, Beaune, p. 27-56.

AUBERGER J.-B., 1986 – *L'unanimité cistercienne primitive : mythe ou réalité ?*, Cîteaux : *Studia et documenta*, vol.III, Achel, 583 p.

AUBERT M., DE MAILLÉ M<sup>ise</sup> (collab.), 1947 – *L'architecture cistercienne en France*, Vanoest Édition d'art et d'histoire, Paris, 2 vol.

BAARD M.-S., 1994 – *Les vestiges des possessions de l'abbaye de Fontenay*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de M. Saint-Denis, Université de Bourgogne, Dijon, 118 p.

BAILLY F., 1901 – "Notice sur les anciennes mesures de Bourgogne", *Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune*, Imprimerie Arthur Batault, Beaune, p. 173-223.

BARRAL I ALTET X., DE CARNE G., CHEDEVILLE A., LE DUC A., MALLET J., SAUNIER B. (dir.), 1983 – *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Âge*, Université de Haute Bretagne, Rennes, 402 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- BARBICHE B., CHATENET M. dir., 1993 – *L'édition des textes anciens XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.*, Inventaire Général, collection Documents et Méthodes, Paris. 128 p.
- BARON F., JUGIE S., LAFAY B., 2009 – *Les tombeaux des ducs de Bourgogne. Création, destruction, restauration*, Semongy Éditions d'Art, Musée des Beaux Arts de Dijon, Dijon-Paris, 231 p.
- BARRUOL G., FICHES J.-L., GARMY P. (dir.), 2011 – *Les ponts routiers en gaule Romaine, Actes du colloque tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008*, RAN, supplément 41, Montpellier-Lattes, 687 p.
- BAUD A., 2003 – *Cluny, un grand chantier à l'époque médiévale cœur de l'Europe*, Espaces médiévaux, Éditions Piccard, Paris. 197 p.
- BATAULT H., 1854 – "L'abbaye bénédictine de Lancharre et le prieuré de Puley", *Mémoires d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, T. III 1<sup>ère</sup> partie, 1851 à 1853, Imprimerie J. Dejussieu, Chalon-sur-Saône. p. 1-128.
- BAZIN A., 2004 – *La maison de Morimond à Dijon : un exemple de relais urbain cistercien du XIII<sup>e</sup>s.*, Mémoire de maîtrise d'archéologie, sous la direction de D. Cailleaux et D. Russo, Université de Bourgogne, 2 vol.
- BECK C., BECK P., DUCEPPE-LAMARRE F., 2001 – "Les parcs et jardins des résidences des ducs de Bourgogne au XVI<sup>e</sup> siècle, réalités et représentations", dans *Aux marches du palais : qu'est-ce qu'un palais médiéval?*, Actes du VII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale, le Mans-Mayenne, 9-11 sept 1999, LHAM, Université du Maine, 2001, p. 97-111.
- BECK C., BECK P., 2007 – "L'exploitation et la gestion des ressources naturelles dans le domaine ducal bourguignon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle", *La Nature en partage, Médiévales*, n°53–automne 2007, p. 93-108. En ligne : <http://medievales.revues.org/3863> [consulté le 02/09/14]
- BECK C., 2008 – *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale (vers 1350-vers 1480) : société et biodiversité*, l'Harmattan, 478 p.
- BECK P. (dir.), 1996 – *L'innovation technique au Moyen Âge, Actes du VI<sup>e</sup> congrès International d'archéologie médiévale*, Éditions Errance, Paris, 317 p.
- BECK P., CANAT Ch., LAUVERGEON B., LOCATELLI Ch., PORTET F., 1999 – "Le Clos de Chenôve : la cuverie et les pressoirs des ducs de Bourgogne. Histoire, archéologie,

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- ethnologie (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Côte d'Or", *Dossier de l'Art*, Hors Série n°1, Éditions Faton, Dijon, 64 p.
- BECK P., 2001 – "Les Clos du prince. Recherches sur les établissements viti-vinicoles ducaux", *Annales de Bourgogne*, n°73-2001, p. 103-116.
- BECK P. (dir.), 2002 – *Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Âge*, Alan Sutton Éditions, Saint-Cyr-sur-Loire, 128 p.
- BECK P., 2004a – "Les résidences duciales ou l'architecture comme mise en scène du pouvoir", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 137-139.
- BECK P., 2004b – "Les hôtels de Monseigneur à Dijon", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 141-144.
- BECK P., LOCHOT E., 2011 – "Le vignoble et la ville", dans GARCIA J.-P. (dir.), *Les climats du vignoble de Bourgogne comme patrimoine mondial de l'humanité*, Sociétés, EUD, Dijon. p. 123-144.
- BECK P., 2012 – "À Talant et Chenôve, dans les vignes du duc de Bourgogne", dans GARCIA J.-P., RIGAUD J. (dir.), *Vignes et vin du Dijonnais, oubli et renaissance*, Éditions Terres en vues, Dijon, p. 64-71.
- BECK P., 2012 – "Les matériaux de construction sur les chantiers ducaux de Bourgogne à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle : entre approvisionnement local et gestion centrale des ressources", dans MELO A. S., RIBEIRO M. D. C. (COORD.), *História da construção –Os materiais*, CITCEM-LAMOP, Braga, p. 243-257.
- BECK P., FOUCHER M., GARCIA J.-P., 2013 – "Construire dans les campagnes bourguignonnes au XVI<sup>e</sup> siècle : approche géo-archéologique des savoirs et savoir-faire des maçons dans la seigneurie de l'abbaye de Saint-Seine", dans MELO A. S. , RIBEIRO M. D. C. (dir.), *História da construção –Arquitecturas e técnicas constructivas*, CITCEM-LAMOP, Braga, p. 153-178.
- BECK P., CHOPELAIN P., DUPONT J.-Y., FAUCHER F., FOUCHER M., GARCIA J.-P., MAIGROT J.-L., 2013 – *Les habitats médiévaux désertés des plateaux du Haut Val Suzon (Côte d'Or)*, Archéologie en Bourgogne n°31, DRAC Bourgogne, Dijon, 22 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- BENOÎT P., BRAUNSTEIN PH, (dir.) 1983 – *Mines, carrières et métallurgie dans la France médiévale, Actes du colloque de Paris (19, 20, 21 juin 1980)*, Éditions du CNRS, Paris, 415 p.
- BERLIOZ J., 1990 – *Saint Bernard en Bourgogne : lieux et mémoire*, Éditions du "Bien Public", Dijon, 166 p.
- BESSAC J.-CL., 1985- "Outils et techniques spécifiques du travail de la pierre dans l'iconographie médiévale", dans CHAPELOT O., BENOÎT P. (dir.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Édition de l'EHESS, Paris. p. 169-184.
- BESSAC J.- CL., 1986 (rééd. 1993) – *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, RAN, 14<sup>e</sup> supplément, éditions du CNRS, Paris, 319 p.
- BESSAC J.- CL., 2004 – "L'archéologie de la pierre de taille", dans BESSAC J.- CL, CHAPELOT O., DE FILIPPO R., FERDIÈRE A., JOURNOT F., PRIGENT D., SAPIN CH., SEIGNE J., *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Éditions Errance, Collection "Archéologiques", Paris, p. 7-49.
- BERNARD J.-F., BERNARDI PH., ESPOSITO D. (dir.), DILLMANN P. (collab.), FOULQUIER L. (collab.), MANCINI R. (collab.), 2008 – *Il reimpiego in architettura, recupero, trasformazione, uso*, École Française de Rome, Collection de l'École Française de Rome n°418, Rome, 740 p.
- BERNARDI PH., BOISSEUIL D., 2007 – "Des "prouffitz champestres" à la gestion des ressources naturelles", *La Nature en partage, Médiévales*, 53 | automne 2007. En ligne : <http://medievales.revues.org/3173> [consulté le 02/09/2014]
- BERNARDI PH., 2011 – *Bâtir au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> – milieu XVI<sup>e</sup> siècle)*, CNRS Éditions, Paris, 335 p.
- BERNOT E., 2014 – "L'enceinte urbaine de Reims : l'organisation et l'approvisionnement du chantier de fortification en 1347", dans LORENZ J., BLARY F., GÉLY J.-P. (dir.), *Construire la ville : histoire urbaine de la pierre à bâtir*, Actes du 137<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques "Composition(s) urbaine(s)", Tours, 23-28 avril 2012, CTHS Sciences n°14, Éditions du CTHS, Paris, p. 37-49.
- BERTHIER K., 1996 – "L'hydraulique de l'abbaye de Cîteaux au XIII<sup>e</sup> siècle (Côte d'Or – France)", dans PRESSOUYRE L., BENOIT P. (dir.), *L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usages*, Éditions Créaphis, Grâne, p. 35-43.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- BERTHIER K., 1998 – "Les aménagements hydrauliques de l'abbaye, de la fondation au XIX<sup>e</sup> siècle", dans PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. (dir.), *Pour une histoire monumentale de l'abbaye de Cîteaux 1098-1998, Studia et documenta n°8, Commentarii Cistercienses*, Vitreux, p. 66-83.
- BERTHIER K., 2001 – "De la campagne à la ville, du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> : Notre Dame de Tart", dans B. BARRIÈRE, M.-E. HENNEAU dir., *Cîteaux et les femmes*, Éditions Créaphis, Paris, p 121-133.
- BIGARNE C., 1900 – "Les propriétés de l'abbaye de la Bussière à Beaune et aux environs", *Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune*, Imprimerie Arthur Batault, Beaune. p. 109-125.
- BLANC A., 1983 – "L'utilisation de la pierre dans les monuments en France au Moyen Âge", dans *Mines, carrière et métallurgie dans la France médiévale*, Actes du colloque de Paris, 19-20-21 Juin 1980, Éditions du CNRS, Paris, 1983. p. 383-393.
- BLANC A., 1993 – "Le choix des pierres et leur mise en œuvre dans les monuments", dans *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, Actes du 117<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes (26-30 oct. 1992), Éditions du CTHS, Paris, p 43-56.
- BLANC A., 1998 – "Les pierres de l'abbaye de Cîteaux", dans *Cîteaux, nature sauvage, nature maîtrisée, Catalogue d'exposition (28 Mars-30 Septembre 1998)*, Nuits-Saint-Georges. p. 27.
- BLANC A., 2005 – "Les monuments de l'Yonne et le commerce de la pierre au Moyen Âge", *Bulletin de la société de fouilles archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne*, n°22, p. 9-16.
- BLANC A., BÜTTNER S., CHAUVE P., GÉLY J.-P., LAURENT P., LEROUX L., 2006 – "Carrières de pierre à bâtir et monuments du Nord de la Bourgogne : Sénonais, Auxerrois, Puisaye", *Bulletin d'information des géologues du Bassin de Paris*, vol. 43(3), p. 3-17.
- BLARY F., 1989 – *Le domaine de l'abbaye de Chaalis, XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, approches archéologiques des établissements agricoles industriels d'une abbaye cistercienne*, Éditions du CTHS, Paris, 417 p.
- BONVALOT J., FLEURY, R., GÉLARD J.-P., 1984 – *Notice explicative de la feuille Chalon-sur-Saône à 1/50 000, n°579*, Éditions du BRGM, Orléans, 63 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- BORCHERT T.-H., 2009 – "Les ducs et les arts", dans SCHNERB B., *Guerres et fastes, les ducs de Bourgogne 1363-1477, Histoire et Images Médiévales*, n°17, Mai-Juin-Juillet 2009, p. 52-58.
- BORLÉE D., 1997 – *La sculpture figurée du XIII<sup>e</sup> siècle en Bourgogne*, Thèse de doctorat sous la direction de F. Joubert, Université de Bourgogne, 2 vol.
- BOULOUX N., 2007 – "Ressources naturelles et géographie : le cas de Barthélemy l'Anglais", *La Nature en partage, Médiévales*, 53 | automne 2007. En ligne : <http://medievales.revues.org/3193> [consulté le 02/09/2014].
- BOURÉLY B., 1998 – *Vignes et vins de l'abbaye de Cîteaux en Bourgogne*, Éditions du Tastevin, Nuits-Saint-Georges, 127 p.
- BOURGEOIS P., 2000 – *Abbaye Notre Dame de Fontenay, monument du patrimoine mondial, Architecture et histoire*, Abbaye de Bellefontaine Éditions, 2 vol.
- BOURGUIGNON J.-P., 2001 – "La "Grande Maison", une résidence seigneuriale de la fin du Moyen Âge", dans *Chastels et maisons fortes en bourgogne, recueil de travaux archéologiques et historiques sur l'habitat médiéval fortifié en Bourgogne*, Actes des journées de castellologie 1994-1998, Centre de Castellologie de Bourgogne, p. 49-85.
- BOVE B., 2009 – *Le temps de la guerre de Cent ans, 1328-1453*, Éditions Belin, Paris, 669 p.
- BRANNER R., 1960 (rééd. 1985) – *Burgundian gothic architecture*, A. Zwemmer LTD, Londres, 206 p.
- BREDERO A. H., 1998 – *Bernard de Clairvaux (1091-1153), culte et histoire. De l'imperméabilité d'une biographie hagiographique*, (Première édition en néerlandais en 1993), Brepols., Turnhout, 333 p.
- BRELAUD J.-P. 2005 – "La mise en valeur du domaine viticole de quelques fondations beaunoises à la fin du Moyen Âge", *CHVV*, n°5, p. 31-48.
- BÜTTNER S., 2004 – "Le substrat géologique du monument et l'origine des matériaux de construction" dans *Vincennes du manoir capétien à la résidence de Charles V, Dossiers de l'Archéologie*, n°289, p. 52-59.
- BÜTTNER S., 2010 – "Production et utilisation des pierres bourguignonnes de l'Antiquité à l'Époque moderne. L'intérêt d'une base de données", dans CARVAIS, R. *et al.*, *Édifice & Artifice. Histoire constructive, Actes du Premier Congrès Francophone d'Histoire de la*

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- Construction, Paris, 2008, CNAM, ENSA Paris/Malaquais, Éditions Picard, Paris, p. 513-522.*
- BÜTTNER S., HENRION F., 2011 – "Les carrières de sarcophages de l'Auxerrois : naissance d'une industrie (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles)", dans *Carriers et bâtisseurs de la période préindustrielle*, Actes du 134<sup>e</sup> Congrès du CTHS (2009), CTHS, Paris, p. 85-98.
- BÜTTNER S., FOUCHER M., MONTAGNE D., STEINMANN R., 2014 (à paraître) – "Un atlas pour une histoire économique et technique de la pierre bourguignonne", dans *Paysage, patrimoine bâti et matériaux en Bourgogne de l'Antiquité à nos jours : bilan et perspectives* – 23<sup>e</sup> colloque de l'ABSS, Saint-Christophe en Brionnais.
- CAFFIN M.-G., 2005 – "Le discours de l'ornement peint sur mur", dans RUSSO D. (dir.) *Peintures murales médiévales, XIIIe s.-XVIe s., regards comparés*, EUD, Collection Art et Patrimoine, Dijon, p. 45-53.
- CAILLEAUX, D., 1991 – "Enquête monumentale sur la forge de l'abbaye de Fontenay et les bâtiments industriels cisterciens," dans BENOÎT P. et CAILLEAUX D. (dir.), *Moines et métallurgie dans la France médiévale*, Association pour l'édition et la diffusion des études historiques, Paris, p. 315-352
- CAILLEAUX D., 1999 – *La Cathédrale en chantier : la construction du transept de Saint-Étienne de Sens d'après les comptes de la fabrique, 1490-1517*, Éditions du CTHS, Paris, 667 p.
- CAILLEAUX D., 2008 – "Les moines cisterciens dans les villes médiévales", *Histoire Antique et Médiévale*, Hors-série n°20, Septembre-Octobre 2009. p. 74-80.
- CASSAGNES-BROUQUET S., 2004a – "Les artistes des ducs de Bourgogne", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, Paris, p. 89-93.
- CASSAGNES-BROUQUET S., 2004b – "Le décor des résidences duciales", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 140-141.
- CASSAGNES-BROUQUET S., 2004c – "Le statut des artistes et l'activité des ateliers", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 282-287.
- CASSARD J.-Ch., 2011– *L'âge d'or capétien, 1180-1328*, Éditions Belin, Paris, 776 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- CASSIDY-WELCH M., 2001 – *Monastic spaces and their meanings : thirteenth-century English Cistercian monasteries*, Brepols, Turnhout, 293 p.
- CATTANÉO G., PASCAL A., RAT P., AMIOT M., JOLY J., 1978 – *Notice explicative de la carte géologique au 1/5000 d'Is-sur-Tille*, XXXI-21 (n°439), Éditions du BRGM, Marseille, 21 p.
- CHABEUF H., 1901 – "Les celliers de l'ancien hôtel de Clairvaux, à Dijon", *Mémoires de la CACO*, t. XIV, Dijon, 1901 à 1905. p. 9-14.
- CHADRON-PICAULT P., LORENZ J., RAT P., SAURON G. (dir.), 2004 – *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du Haut Moyen Âge*, CTHS, 388 p.
- CHALMANDRIER J.-E., 1895 – "Histoire du village de Gilly-lès-Vougeot (Côte d'Or)", *Mémoires de la Société Bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. XI, Imprimerie Darantière, Dijon, p. 143-256.
- CHAMBRE DE COMMERCE DE DIJON, 1880 – *Statistiques commerciales, industrielles et agricoles du département de la Côte d'Or*, Imprimerie Eugène Jaubard, 455 p.
- CHAPELOT-LECLERC O., 1975 – *Les matériaux de construction en Bourgogne 1340 – 1475, aspects techniques et économiques*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle sous la direction de J. Le Goff, École Pratique des Hautes Études, 494 p.
- CHAPELOT J., 1994 – *Le château de Vincennes : une résidence royale au Moyen Âge*, CNRS Éditions, Paris, 127 p.
- CHÂTEAU Th., 1863 – *Technologie du bâtiment ou étude complète des matériaux de toute espèce employés dans l'art de bâtir*, T. I, Librairie d'Architecture de B. Bance, Paris. 517 p.
- CHAUME M., 1927-1937 – *Les origines du duché de Bourgogne, Seconde partie : géographie historique*, E. Rebourseau, Dijon, 3 vol.
- CHAUVIN B., 1983 – "Réalités et évolution de l'économie cistercienne dans les duché et comté de Bourgogne au Moyen Âge, essai de synthèse", dans *L'économie cistercienne. Géographie – Mutations du Moyen Âge aux temps modernes*, Troisièmes journées internationales d'histoire 16-18 septembre 1981, Flaran n°3, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, p. 13-52.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- CHAUVIN B., 1998 – "Les granges de Cîteaux", dans *Cîteaux, nature sauvage, nature maîtrisée, Catalogue d'exposition (28 Mars-30 Septembre 1998)*, Nuits-Saint-Georges, p. 50.
- CHAUVIN B., PERRAULT CH., 2006 – "Le cellier et la cuverie du Clos de Vougeot (Côte d'Or): les apports de la dendrochronologie (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)", *RAE*, t. 55, p. 257-278.
- CHAUVIN B., 2007a – "La reconstruction du monastère de Cîteaux (vers 1160 – vers 1240)", *Bulletin Monumental*, Tome 165-2, p. 143-173.
- CHAUVIN B., 2007b – "La reconstruction du monastère de Cîteaux (vers 1160 – vers 1240)", *BUCEMA* n°11. En ligne : <http://cem.revues.org/1472> [consulté le 01 août 2014].
- CHAUVIN B., 2008 – *Le Clos et le château de Vougeot, cellier de l'abbaye de Cîteaux*, Édition du Tastevin, Nuits-Saint-Georges, 222 p.
- CHAUVIN B., 2010 – "Les deux visages du cellier et du Clos de Vougeot (1125-1150, 1175-1200)", *Annales de Bourgogne*, T.81-I, n°321, p. 5-54.
- CHÉDEAU C., 1997a – "L'église de Saint-Jean-de-Losne", dans *Congrès Archéologique de France, Côte d'or : Dijon, la côte et le val de Saône, 152<sup>e</sup> session-1994*, Société d'archéologie Française, Paris, p. 123-135.
- CHÉDEAU C., 1997b – "L'église Saint-Michel de Dijon", dans *Congrès Archéologique de France, Côte d'or : Dijon, la côte et le val de Saône, 152<sup>e</sup> session-1994*, Société d'archéologie Française, Paris, p. 277-296.
- CHEVALIER G., 1884 – *Notice historique sur Fixin et Fixey*, Imprimerie de l'Union Typographique, Dijon, 86 p.
- CHEVALIER J., 1898 – *L'abbaye Notre-Dame de Valcroissant de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Die*, Imprimerie J.Céas & fils, Valence, 90 p.
- CHEVANNE J. de, 1953 – "Le site primitif de l'abbaye de Maizières, la paroisse disparue de Bretenière, le déplacement des abbayes cisterciennes en Bourgogne", dans *Les débuts des abbayes cisterciennes dans les anciens pays bourguignons, comtois et romands, XXIV<sup>e</sup> congrès de l'Association bourguignonne des sociétés savantes*, Dijon, p. 13-18.
- CHEVRIER G., CHAUME M., 1943 – *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon : prieurés et dépendances, des origines à 1300. Tome II : 990-1024, Analecta Burgundica*, Dijon, 357 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- CHEVRIER G., CHAUME M., 1986 – *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon : prieurés et dépendances, des origines à 1300. Tome I: VIe-Xe siècles*, Analecta Burgundica, Dijon, 217 p.
- CHOMTON Ch., 1913 – "Note sur la reconstruction partielle de l'église de Saint-Bénigne au XII<sup>e</sup> siècle", *Mémoires de la CACO*, t. XVI (1909-1913), Dijon, p. 21-27.
- CLERC J., 1991 – *Entre Vougeot et Cîteaux : Gilly, un village de Bourgogne*, Éditions du Bien Public, Dijon, 45 p.
- CODOU Y., 2007 – "La consécration du lieu de culte et ses traductions graphiques: inscriptions et marques lapidaires dans la Provence des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup>s.", dans *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'occident médiéval*, Collection d'Études Médiévales de Nice, vol. 7, Brepols, Turnhout, p.253-282.
- COJAN I., RENARD M., 1999 – *Sédimentologie*, Éditions Dunod, Paris, 418 p.
- COLLECTIF, 2004 – *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, 368 p.
- COLLECTIF, 2008 – *Le décor peint dans la demeure au Moyen Âge*, Actes des journées d'études (15-16 oct. 2007). En ligne : [http://www.cg49.fr/culture/peintures\\_murales/journees\\_etudes/journees\\_etudes.asp](http://www.cg49.fr/culture/peintures_murales/journees_etudes/journees_etudes.asp) - [consulté le 10/06/2014].
- COLOMBET A., 1966 – "L'église de Gilly-lès-Cîteaux, histoire, description, ses œuvres d'art, le village, Cîteaux", dans *Pays de Bourgogne* n°50 à 52, 1965-1966, Dijon, p. 3-19.
- COLOMBET A., 1978 – "Les domaines ruraux de l'abbaye de la Buissière du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle: Histoire et archéologie", *Mémoires de la CACO*, t. XXX (1976-1977), Dijon, p. 279-309.
- COURTÉPÉE C., BÉGUILLET E., 1775 – *Description générale et particulière du duché de Bourgogne précédé de l'abrégé historique de cette province*, t. I, Frantin, Dijon , 604 p.
- COURTÉPÉE C., BÉGUILLET E., 1777 – *Description historique et topographique du duché de Bourgogne, t. II comprenant Dijon et le Dijonnois, une notice du baillage de Beaune et l'histoire de cette ville*, Causse, Dijon, 619 p.
- COURTÉPÉE C., 1778 – *Description historique et topographique du duché de Bourgogne, t. III comprenant le baillage de Beaune, Nuys et le Nuyton, Auxone et l'Auxonois, Saint-Jean-*

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

*de-Losnes et le Lônois, les Marquisats de Chaussin, de la Perrière, partie de celui de Seurre et l'histoire d'Autun avec l'Autunois*, Causse, Dijon, 643 p.

COURTÉPÉE C., 1779 – *Description historique et topographique du duché de Bourgogne, t. IV comprenant le Charolois, le Brionnois, les baillages de Montcenis et de Bourbon-Lanci, l'histoire de Chalon-sur-Saone et des villes du Chalonnais, Serre, Verdun, Louans, Cuiseaux, Cuisery*, Causse, Dijon, 687 p.

COURTÉPÉE C., 1780 – *Description historique et topographique du duché de Bourgogne, t. V. comprenant les Bourgs et villages du chalonnais, ceux de la Bresse Chalonoise, l'histoire de Semur et des villes de l'Auxois, Flavigni, Montbard, Noyers et Viteaux, le baillage de Semur, l'histoire d'Avallon et de Montréal*, Causse, Dijon, 682 p.

COURTOIS J., 1908 – *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon, (VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup>s.)*, Collection des textes relatifs au droit et aux institutions de la Bourgogne, Librairie Picard fils et C<sup>ie</sup>, Paris, 143 p.

CROIX-BOUTON J. de la, 1953 – "L'établissement des moniales cisterciennes", dans *Les débuts des abbayes cisterciennes dans les anciens pays bourguignons, comtois et romands, XXIV<sup>e</sup> congrès de l'Association bourguignonne des sociétés savantes*, Dijon, p. 37-69.

CZERNIAK V., 2009 – "Les sujets historiés dans les décors peints des demeures médiévales méridionales", *La Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes du colloque de Cahors (6-8 juillet 2006)*, M.S.A.M.F., Hors Série n°8, Toulouse, p. 317-331.

D'AIRE X., 2000 – *Le bâtiment industriel de l'abbaye de la Buissière, Étude archéologique*, Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art, sous la direction de D. Cailleaux et D. Russo, Université de Bourgogne, 2 vol.

DAVID H., 1936 – "Mehun-sur-Yèvres et Germolles", *Annales de Bourgogne*, t. VIII, p. 31-34.

DEBOUIGE P., 2004a – *Le château d'Argilly sous Philippe le Hardi d'après une double approche de terrain et d'archives*, maîtrise d'archéologie médiévale, sous la direction de P. Beck et J. Burnouf, Université Paris I-Sorbonne, 3 vol.

DEBOUIGE P., 2004b – "Le château d'Argilly sous Philippe le Hardi, 1363-1404", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 154-155.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- DEBRAND-PASSARD S. (dir.), 1984 – *Synthèse géologique du sud-est de la France*, Mémoire du BRGM n°125, BRGM, Orléans, 2 vol.
- DELFGAAUW P., 1961 – "An approach to Saint Bernard's Sermons on the Song of Songs", *Collectanea ord. cisterciensium ref.*, 1961-2, p. 148-161.
- DELISSEY J. 1968 – "Monographie de la commune d'Aloxe-Corton", *Mémoires de la société d'archéologie de Beaune*, T.54, p. 33-106.
- DEMARTHE S., 2006 – *Au pays de Cîteaux, étude sur le développement d'une architecture religieuse (XI<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles)*, Thèse de doctorat sous la direction de D. Russo, Université de Bourgogne, Dijon, 3. Vol.
- DEMARTHE S., 2012 – "La diffusion du vocabulaire artistique de Cîteaux en Nuiton dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle", *Mélanges cisterciens 2012 offerts par l'ARCCIS au Père Placide Vernet pour son 90<sup>e</sup> anniversaire*, Cahiers cisterciens "Des lieux et des temps", n°14, Abbaye de Bellefontaine, p. 403-416.
- DEMOISSIER M., 1999 – *Hommes et vins, une anthropologie du vignoble bourguignon*, publication de l'Université de Bourgogne, XCII, EUD, Dijon, 443 p.
- DEROIN J.-P., 1991 – "Le choix de la pierre dans l'architecture cistercienne au XII<sup>e</sup> siècle: principaux résultats sur les filiations de Cîteaux et de Clairvaux", dans *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Éditions du CTHS, 7, Paris, p 21-39.
- DESCOLA PH. (dir.), 2010 – *La fabrique des images, visions du monde et formes de la représentation*, Somogy Éditions – Musée du Quai Branly, Paris, 223 p.
- DESPERT R., 1999 – *Quatre granges cisterciennes dans leur milieu*, mémoire, Université de Bourgogne, 1999, 100 p.
- DESSANDIER D., AMBROISE G. (collab.), LONGET A. (collab.), 2006 – *Mémento des pierres ornementales et de construction de la Région Bourgogne, rapport final*, BRGM/RP-54618-FR, 294 p. En ligne <http://pierbourgogne.brgm.fr/Default.aspx> [consulté le 03/06/14].
- DEYTS S., 1976 – *Dijon, musée archéologique : sculpture gallo-romaines mythologiques et religieuses*, Inventaire des collections publiques françaises n°20, Édition des Musées Nationaux, Paris, n.p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- DIDIER F., 1997 – "L'église Saint-Hippolyte de Combertault", dans *Congrès Archéologique de France, Côte d'or : Dijon, la côte et le val de Saône*, 152<sup>e</sup> session-1994, Société d'archéologie Française, Paris, p. 101-110.
- DIJK C. VAN, 1962 – "L'instruction et la culture des frères convers dans les premiers siècles de l'Ordre de Cîteaux", *Collectanea, ord. cisterciensium ref.*, 1962-3, p. 243-258.
- DIMIER A., 1987a – "Les concepts de moine et de vie monastique chez les premiers cisterciens", dans *Mélanges à la mémoire du Père Anselme Dimier*, T. I vol. 2, Benoît Chauvin Éditeur, Pupillin, Arbois, p. 554-564.
- DIMIER A., 1987b – "Le travail chez les premiers cisterciens", dans *Mélanges à la mémoire du Père Anselme Dimier*, T. I vol. 2, Benoît Chauvin Éditeur, Pupillin, Arbois, p. 565-574.
- DION R., 1959 (rééd. 1977) – *Histoire de la vigne et du vin en France, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Flammarion, Paris, 768 p.
- DROUOT H., 1942 – "Autour de la pastorale de Claus Slutter", *Annales de Bourgogne*, t. XIV, n<sup>o</sup>53, mars 1942. p. 7-24.
- DUBREUCQ A., 2001 – "La vigne et la viticulture dans la loi des Burgondes", *Actes du colloque des Annales de Bourgogne, CHVV*, t. 73, Dijon, 2001. p. 39-51.
- DUBY G., 1953 (rééd. 2000) – *Recueil des pancartes de l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne (1113-1178)*, Édition de Boeck Université, Collection Bibliothèque du Moyen Âge, n<sup>o</sup>17, Bruxelles, 260 p.
- DUBY G., 1973 – *Hommes et structures du Moyen Âge – recueil d'articles*, Mouton éditeur, Paris-La Haye, 424 p.
- DUBY G., 1976 , (rééd. 1979) – *Saint Bernard, l'art cistercien*, Flammarion, Paris, 186 p.
- DUBY G., 2002 – *Qu'est-ce que la société féodale? La société au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise, l'Économie rurale et la Vie des campagnes dans l'Occident médiéval, Hommes et structures du Moyen Âge I : La société chevaleresque, Hommes et structures du Moyen Âge II : Seigneurs et paysans, Mâle Moyen Âge, Dialogues*, Flammarion, Paris, 1754 p.
- Dujardin L., 2014 – "Architectes de la ville de Caen et approvisionnement des grands chantiers en matériaux lithiques, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles", dans LORENZ J., BLARY F., GÉLY J.-P. (dir.), *Construire la ville : histoire urbaine de la pierre à bâtir*, Actes du 137<sup>e</sup>

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques "Composition(s) urbaine(s)", Tours, 23-28 avril 2012, CTHS Sciences n°14, Éditions du CTHS, Paris, p. 135-139.
- DUMAS F., 2007 – "Les potentialités viticoles à la lumière des dénominations toponymiques", *Actes des secondes rencontres, Beaune, 14 Avril 2007, CHVV*, n°7, Beaune. p. 9-27.
- ESCOFFIER M., 2005 – *Les frères convers cisterciens des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, approche archéologique d'une institution de l'Ordre de Cîteaux*, Mémoire de maîtrise d'archéologie, sous la direction d'Anne Baud, Université Lumière Lyon 2, 2 vol.
- FERRAND G., GARCIA J.-P., 2015 (à paraître) - "La référence au lieu dans les inventaires mobiliers de la ville de Dijon (1390-1588)", dans GARCIA J.-P. (dir.), *Le Vin et le lieu*, EUD, Dijon.
- FERRAND G., 2015 (à paraître) – *Ce qui reste. Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1459), Tome I (1390-1412)*, EUD, Dijon.
- FÈVRE D., 1962 – *Histoire de la seigneurie de Chassagne au Moyen Âge*, Diplôme d'Études Supérieures, Université de Bourgogne, 163 p.
- FISCHER J.-C., 1980 – *Fossiles de France et des régions limitrophes*, Guides géologiques de France, Éditions Masson, Paris, 444 p.
- FLAMMARION H., 1995 – *Cartulaire du chapitre général de Langres, Diplomatica* (textes et études), A.R.T.E.M., Nancy, 449 p.
- FLEURY R., GELARD J.P., *et al.*, 1983 – *Notice explicative de la feuille de Chagny à l'échelle 1/50000, 3025 (n°553)*, Éditions du BRGM, Orléans. 81p.
- FOCCROULLE B., LEGROS R., TODOROV T., 2005 – *La naissance de l'individu dans l'art*, Éditions Grasset & Fasquelle, Paris, 239 p.
- FOSSIER R. 1955 (rééd. 1993) – "Les granges de Clairvaux et la règle cistercienne", dans *Hommes et villages d'occident au Moyen Âge*, Publications de la Sorbonne, Paris, p. 379-387.
- FOUCAULT A., RAOULT J.-F., 2003 – *Dictionnaire de géologie*, Éditions Dunod, 5<sup>ème</sup> édition, Paris, 379 p.
- FOUCHER M., 2006 – *Les conditions d'implantation monastique en haute montagne : le cas des abbayes alpines*, Mémoire de Master II Recherche, sous la direction de N. Reveyron, Université Lumière Lyon II, 2 vol.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- FOUCHER M., 2007– *Le Clos de Vougeot, approche pluridisciplinaire du bâti (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>s.)*, Mémoire de Master II Pro Archéosciences, sous la direction de J.-P. Garcia et Ch. Petit, Université de Bourgogne, 2 vol.
- FOUCHER M., 2008 – "Le Clos de Vougeot : relevés assistés par ordinateur et étude du bâti d'un cellier monastique. Premiers résultats", *BUCEMA*, n°12. En ligne : <http://cem.revues.org/index8002.html> [consulté le 13 juin 2012].
- FOUCHER M., GARCIA J.P., PETIT CH. (collab.) , MÉNIEL P. (collab.), 2008 – "Le Clos de Vougeot (Côte d'Or), nouvelles observations sur les matériaux de construction et la chronologie du bâti médiéval", *RAE*, T.57-2008, p. 421-431.
- FOUCHER M., 2009 – *Le Clos de Vougeot, rapport de la seconde campagne*, déposé au SRA Bourgogne, 33 p.
- FOUCHER M., 2010 – "Le Clos de Vougeot ou la notion de limite dans le patrimoine viticole monastique", *Sciences Humaines Combinées*, Numéro 5 - Limite/Limites. En ligne : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lisit491/document.php?id=607> ISSN 1961-9936 [consulté le 17/07/14]
- FOUCHER M., GARCIA J.P., 2010 – "Le Clos-Vougeot et sa perrière. La vigne et la pierre comme matières du paysage viticole de la Côte bourguignonne", dans PÉRARD J., PERROT M. (dir.), *Rencontres du Clos-Vougeot 2009 - Paysages et patrimoines viticoles*, Chaire UNESCO Culture et Tradition du Vin, Ahuy, p. 219-238.
- FOUCHER M., 2011 – *Château de Germolles, étude des matériaux de construction et nouvelles observations sur le bâti*, rapport de la campagne 2009-2010, déposé au SRA Bourgogne, 111 p.
- FOUCHER M., 2012a – "Pourquoi un clos au Clos de Vougeot ?", *Les Climats, Pays de Bourgogne*, n°231, Janvier 2012, p. 23-28.
- FOUCHER M., 2012b – "Les celliers monastiques de la ville de Dijon", dans GARCIA J.-P., RIGAUX J. (dir.), *Vignes et vin du Dijonnais, oubli et renaissance*, Éditions Terres en vues, Dijon, p. 72-79.
- FOUCHER M., 2012c – "Le château de Germolles (71) : grange, château fort ou palais, du Moyen Âge à aujourd'hui", dans SOT M. (dir.), *Médiation, paix et guerre au Moyen Âge*, édition électronique, éditions du CTHS, Paris, p. 133-153.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- FOUCHER M., STEINMANN R., LAVERGNE M., 2012 – *Château de Germolles, rapport de la campagne de prospections géophysiques Mars-Juin 2011*, déposé au SRA Bourgogne, 114 p.
- FOUCHER M., STEINMANN R., ROCHE M., PERRAULT CH. (collab.), 2012 – *Cellier aux Moines de Givry, étude du bâti d'un cellier cistercien et prospections géophysiques*, Rapport de la campagne de Juin 2012, déposé au SRA Bourgogne, 2 vol.
- FOUCHER M., GARCIA J.-P., 2013 – "La double signification des clos monastiques sur la côte de Nuits (Bourgogne, France) : étude archéologique et historique du Clos de Vougeot et d'autres clos cisterciens", dans PANAITESCU C., FOSALAU L. C. (dir.), *Vigne, vin et ordres monastiques en Europe, une longue histoire*, Chaire UNESCO Cultures et Traditions du Vin – Université de Bourgogne, Ahuy, p. 25-41.
- FOUCHER M., 2015 (à paraître) – "Un clos... ou des clos ? Quelques réflexions autour d'une pratique de délimitation viticole en Côte de Nuits et Côte de Beaune", dans GARCIA J.-P. dir., *Le Vin et le lieu*, EUD, Dijon.
- FOURNIER P. C., ROUYER C., 1941 – *Étude comparée de la nature du sol et de la répartition des édifices anciens dans le département de Saône et Loire*, Buguet-Comptour Imprimeur, Macon, 23 p.
- FRIGNET G., 2004 – "le Château de Rouvres", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 152.
- FRIGNET G., 2005 – *Rouvres : la châteltenie et le château au temps des deux premiers ducs de Valois de Bourgogne (vers 1360-vers 1420)*, Thèse de doctorat sous la direction de Philippe Contamine, Université de ParisIV-Sorbonne, ANRT, Lille. 657 p.
- FRIGNET G., 2010 – "Le château et la châteltenie de Rouvres à l'époque des deux premiers ducs de Valois de Bourgogne", *Chastels et maisons fortes III*, Actes des journées de castellologie de Bourgogne 2008-2009, CECAB, Chagny, p. 83-94.
- FRONTEAU G., TURMEL A., PICHARD C., DECROCK B., DEVOS A., LEJEUNE O., MÉNIVAL D., CHALUMEAU L., COMBAUD A., 2014 – "Les approvisionnements en pierre de construction à Reims : des choix marqués par de fortes contraintes géologiques, géographiques et socio-économiques", dans LORENZ J., BLARY F., GÉLY J.-P. (dir.), *Construire la ville : histoire urbaine de la pierre à bâtir*, Actes du 137<sup>o</sup> Congrès National des Sociétés

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- Historiques et Scientifiques "Composition(s) urbaine(s)", Tours, 23-28 avril 2012, CTHS Sciences n°14, Éditions du CTHS, Paris, p. 235-250.
- FYOT E., 1960 – *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Louis Damidot éditeur, Dijon, 531 p. (première édition en 1927).
- GARCIA J.-P., 1993 – *Les variations du niveau marin sur le bassin de Paris au Bathonien-Callovien. Impacts sur les communautés benthiques et sur l'évolution des Ornithellidés (Terebratellidina)*, Mémoires Géologiques de l'Université de Dijon, EUD, 17, 310 p.
- GARCIA J.-P., PETIT CH., QUIQUEREZ A., BRENOT J. (collab.), COMBAUD A. (collab.), BRIGAUD B. (collab.), PETROVIC M. (collab.), 2008 – "Données nouvelles de datation des substrats du vignoble de la Côte de Nuits : contribution à l'histoire longue des terroirs viticoles", *CHVV*, n°8, Beaune, p. 5-11.
- GARCIA J.-P., FOUCHER M., 2008 – "Pierre et terre. Étude préliminaire des matériaux de construction", dans BECK P., *Saint-Martin du Mont – "Bois de Cestres"*, rapport triennal SRA Bourgogne. p. 156-167.
- GARCIA J.-P., 2009 – "Le vin et le lieu, la construction des terroirs et des climats viticoles", *Histoire Antique et Médiévale*, H.S. n°20, sept-oct 2009, p.74-79.
- GARCIA J.-P., 2010b – "Données nouvelles pour l'histoire de la construction des terroirs viticoles de Bourgogne, cinquante ans après l'œuvre de Roger Dion", dans PITTE J.-R. (dir.), *Le bon vin, entre terroir, savoir-faire et savoir-boire, actualité de la pensée de Roger Dion*, Éditions du CNRS, Paris, p. 287-303.
- GARCIA J.-P., FOUCHER M., 2010 – "Géologie des matériaux de construction" dans BECK P., *Les bordes des Bois de Cestres-Saint Martin du Mont (Côte d'Or)*, rapport annuel d'activité, SRA Bourgogne. 95 p.
- GARCIA J.-P. (dir.), 2011 – *Les climats du vignoble de Bourgogne comme patrimoine mondial de l'humanité*, Sociétés, EUD, Dijon, 357 p.
- GARCIA J.-P., FOUCHER M., 2011 – "Le « Puits-Gaillard » et les carrières : acquisition et gestion des ressources", dans *Les bordes des Bois de Cestres, Saint-Martin-du-Mont (Côte d'Or), La mémoire du sol, habitats et pratiques agraires autour de l'Abbaye de Saint Seine, du Moyen Âge à nos jours*, rapport de synthèse 2003-2011.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- GARCIA J.-P., 2012 – "Géo-histoire des terroirs viticoles du Dijonnais oubliés et en renouveau", dans GARCIA J.-P., RIGAUX J. (dir.), *Vignes et vin du Dijonnais, oubli et renaissance*, Éditions Terres en vues, Dijon, p. 11-27.
- GARCIA J.-P., LABBÉ Th. (collab.), FERRAND G. (collab.), FOUCHER M. (collab.), 2014 – "La construction des climats viticoles en Bourgogne, la relation du vin au lieu au Moyen Âge. Une culture du vin et du lieu en Bourgogne", *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 12 | 2014, mis en ligne le 01 juillet 2014, URL : <http://acrh.revues.org/5979> [consulté le 02 août 2014].
- GARCIA J.-P. (dir.), 2015 (à paraître) – *Le vin et le Lieu*, EUD, Dijon.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP P., JONES M., MEIRION-JONES G., SALVÊQUE J.-D., 1997 – *La ville de Cluny et ses maisons XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, éditions Picard, 247 p.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP P., GUERREAU A., SALVÊQUE J.-D., IMPEY E. (collab.), 1999 – "Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny. Exploitations domaniales et résidences seigneuriales monastiques en clunisois du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle", *Demeures seigneuriales dans la France des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, études sur les résidences rurales des seigneurs laïques et ecclésiastiques*, *Bulletin Monumental*, T. 57-I, Paris, p.71-113.
- GARNIER J., 1841 – "Histoire du Château et du village de Gilly-lez-Cîteaux, canton de Nuits", *Mémoires de la CACO*, t. 1 (1839-1841), Dijon, p. 243-273.
- GARNIER J., 1867 – *Les étuves dijonnaises*, Imprimerie Eugène Jobard, Dijon, 83 p.
- GARNIER J., 1878 – *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Côte d'Or, Série B, archives civiles, Chambre des comptes de Bourgogne, n°11265-12067*, T. V, Dijon, Imprimerie Danrentière, 261 p.
- GARNIER J., 1880 – *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Côte d'Or, Série C, archives civiles*, T. I, Dijon, Imprimerie Danrentière, 230 p.
- GARRIGUES M., 1981 – *Le premier cartulaire de l'abbaye cistercienne de Pontigny (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Éditions du CTHS, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, section de philologie et d'histoire jusqu' 1610, vol. 14, Paris, 488 p.
- GASPAROTTO L., 2000 – "Pierres et roches, question de veine", *Bourgogne aujourd'hui*, n°32 (Février Mars 2000), p. 70-75.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- GAUCHAT R., 1952 – "Le domaine communal de Dijon au début du XIXe siècle, les Perrières et le ruisseau de Renne", *Mémoires de la CACO*, t. 22-III, p. 461-463.
- GAUCHAT R., 1964 – "Les quartiers extérieurs de Dijon", *Mémoires de la CACO*, t. 25, p. 283-334.
- GAUMET F., GARCIA J.-P., DROMART G., SAMBET G., 1996 – "Contrôle stratigraphique des faciès, géométries et profils de dépôt de la plate-forme bourguignonne au Bathonien-Callovien", *Bulletin de la Société Géologique de France*, n°3, p. 409-421.
- GÉLY J.-P., 2014 – "Du centre carrier au centre urbain, stratégie d'approvisionnement en pierres d'appareil des chantiers de construction : l'exemple du Bassin parisien", dans LORENZ J., BLARY F., GÉLY J.-P. (dir.), *Construire la ville : histoire urbaine de la pierre à bâtir*, Actes du 137<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques "Composition(s) urbaine(s)", Tours, 23-28 avril 2012, CTHS Sciences n°14, Éditions du CTHS, Paris, p. 61-82.
- GIORGI A., MOSCADELLI S., 2007 – "La cathédrale comme "produit du terroir". Ressources naturelles et matières premières dans la construction de la cathédrale de Sienne : choix et approvisionnement (XIII<sup>e</sup> –XIV<sup>e</sup> siècles)", *La Nature en partage, Médiévales*, n°53–automne 2007, p. 93-108. En ligne : <http://medievales.revues.org/3963> [consulté le 02/09/14]
- GODEFROY F., 1881 – *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle*, F. Vieweg libraire-éditeur, Paris, 8 volumes.
- GOGUEY R., 1970 – "La villa gallo-romaine de Rouvres-en-Plaine : découverte aérienne et fouilles de contrôle, 1966-1967", *Mémoires de la CACO*, t. 26 (1963-1969), p. 219-259.
- GRILLON G., 2011 – *L'ultime message : étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducale XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Thèse de doctorat sous la direction de V. Tabbagh, Université de Bourgogne, Dijon, 2 vol.
- GUÉRARD M. B., 1844 – *Polyptique de l'Abbé Irminon ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Charlemagne*, 2 vol., Imprimerie Royale, Paris.
- HALBACH A., 1984 – *Wohnbauten 12-14 Jh in Burgund*, Veröffentlichung der Abteilung Architektur des Kunsthistorischen Institutes der Universität zu Köln, 27, Köln, 601 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- HAUSER H., 1907 – *Les compagnonnages d'arts et métiers à Dijon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Librairie A. Picard et fils, Paris, 220 p.
- Henneau M.-E., 1998 – "Un temps de réformes et d'adaptations (fin XVI<sup>e</sup>-fin XVIII<sup>e</sup> siècles)", dans *Cîteaux, 1098-1998 : l'épopée cistercienne, Dossiers d'Archéologie*, n°229-déc. 97/janv. 98, p. 132-135.
- HIGOUNET CH., 1965 – *La grange de Vaulerent, structure et exploitation d'un terroir cistercien de la plaine de France XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, S.E.V.P.E.N., Paris, 69 p.
- HIGOUNET CH, 1983 – "Essai sur les granges cisterciennes", dans *L'économie cistercienne. Géographie – Mutations du Moyen Âge aux temps modernes*, Troisièmes journées internationales d'histoire 16-18 septembre 1981, Flaran n°3, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, p. 157-182.
- HUOT C., 1898 – *Monographie de la commune de Fixin (Côte d'Or)*, Imprimerie Darantiere, Dijon, 120 p.
- HUSSON E., 1988 – *La construction du portail de l'église de la Chartreuse de Champmol (1385-1401)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de D. Goodgal-Salem, Université de Bourgogne, 119 p.
- IGARGIOLA J.-F., 1981 – *Les séries sédimentaires d'âge Bajocien supérieur-Bathonien inférieur et leur organisation dans le seuil de Bourgogne et ses abords, stratigraphie, sédimentologie, géochimie*, Thèse de doctorat sous la direction de P. Rat, Université de Bourgogne, 158 p.
- JAMES-RAOUL D., THOMASSET CL. (dir), 2010 – *La pierre dans le monde médiéval*, PUPS, Paris, 316 p.
- JANNET-VALLAT M., JOUBERT F. (dir.), 2000 – *Sculpture médiévale en Bourgogne, Collection lapidaire du Musée archéologique de Dijon*, EUD, Dijon, 421p.
- JOUBERT F., 2008 – *La sculpture gothique en France XII<sup>e</sup> –XIII<sup>e</sup> siècles*, Questions d'Art et d'Archéologie, Éditions Picard, Paris, 246 p.
- JUGIE S., 2004a – "Les ducs de Bourgogne, prince des fleurs de lis, princes parisiens", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 42-51.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- JUGIE S., 2004b – "Biographie des artistes principaux", *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 353-355.
- KIMPEL D., 1977 – "Le développement de la taille en série dans l'architecture médiévale et son rôle dans l'histoire économique", *Bulletin Monumental*, t. 135-III, 1977. p. 195-222.
- KIMPEL D., 1995 – "L'organisation de la taille des pierres dans les grands chantiers d'églises du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle", dans CHAPELOT O., BENOÎT P. (dir.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Éditions de l'EPHESS, Paris. p. 209-217.
- KIMPEL D., 1996 – "Structure et évolution des chantiers médiévaux", *Cahiers Médiévaux*, Collection Présence de l'Art, T. II, Éditions Zodiaque, 1996. p. 11-51.
- LABBÉ TH., 2013 – "Existe-t-il une viticulture monastique dans la Bourgogne médiévale? Culture de la vigne et vinification dans le cloître et hors du cloître aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles", dans PANAITESCU C., FOSALAU L. C. (dir.), *Vigne, vin et ordres monastiques en Europe, une longue histoire*, Chaire UNESCO Cultures et Traditions du Vin - uB, Ahuy, p. 95-109
- LAGANDRÉ A., 2001- "Les vigneron de Côteaux dans la Côte de Beaune au Moyen Âge", *Vins, vignes et vigneron en Bourgogne du Moyen âge à l'époque contemporaine*, *Annales de Bourgogne*, t. LXXIII-1 & 2. p. 95-101.
- LAURENCIN A. (dir), 1978 – *Aspects du métier de tailleur de pierre*, Musée Denon, décembre 1978-mars 1979, Musée Denon, Chalon-sur-Saône, n.p.
- LAUVERGEON B., 2004 – "Les grands pressoirs bourguignons pré-industriels : essai de chronotypologie", *In Situ*, 5 | 2004, 35 p. En ligne : <http://insitu.revues.org/2447> [consulté le 11/12/2012].
- LAUZANNE S., 1983 – "L'apport des cartulaires à l'histoire des mines, des carrières et de la métallurgie dans la France du nord-est", dans *Mines, carrière et métallurgie dans la France médiévale*, Actes du colloque de Paris, 19-20-21 Juin 1980, Éditions du CNRS, Paris, 1983, p. 17-33.
- LAUZANNE S., 1985 – "Gestion et exploitation des carrières XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : le laconisme des cartulaires", dans CHAPELOT O., BENOÎT P. (dir.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Édition de l'EPHESS, Paris, p. 17-26.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- LAVERGNE M., 2011 – *Investigations géophysiques des structures anciennes du château de Germolles (XII<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> s.)*, Mémoire de master I AGE sous la direction de M. Foucher et R. Steinmann, Université de Bourgogne, 56 p.
- LEBEAU fr. M., 1980 – *Abrégé chronologique de l'histoire de Cîteaux de Saint Robert (1098) à Dom Loys Samson (1980)*, Abbaye de Cîteaux, 58p.
- LEBEAU fr. M., 1986 – *Essai sur les vignes de Cîteaux des origines à 1789*, Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Dijon, Dijon, 101 p.
- LEBEAU fr. M., 1987 – *Chronologie de l'histoire de Cîteaux*, Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Dijon, Dijon, 63 p.
- L'ÉCONOMIE CISTERCIENNE, 1983 – *L'économie cistercienne, Géographie – Mutations du Moyen Âge aux Temps Modernes*, Troisièmes journées internationales d'histoire 16-18 septembre 1981, Flaran n°3, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, Auch, 226 p.
- LE GOFF J., 1962 – *Marchands et banquiers au Moyen Âge*, Collection Que sais-je ?, PUF, 128 p.
- LEGUAY J.-P., 1985 – "L'approvisionnement des chantiers bretons en matériaux de construction aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles", dans CHAPELOT O., BENOÎT P. (dir.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Édition de l'EHESS, Paris. p 27-79.
- LÉON C. 2003-2004 – "Les signes lapidaires de l'enceinte du château" dans *Vincennes du manoir capétien à la résidence de Charles V, Dossiers de l'Archéologie*, n°289. p. 116-121.
- LEROUX J.-F., 1997 – "Granges et celliers, la puissance économique de Clairvaux", *Pays de Bourgogne*, n°176, Juin 1997. p. 24-30.
- LEROUX J.-F., 1997 – "Les granges de la Ferté : surtout une affaire de moulins et de vin", *Pays de Bourgogne*, n°176, Juin 1997. p. 31-34.
- LEROI-GOURHAN A., 1943 (rééd. 2000) – *Évolution et techniques : L'homme et la matière*, Éditions Albin Michel, Paris, 348 p.
- LEROI-GOURHAN A., 1945 (rééd. 1992) – *Évolution et techniques : Milieu et techniques*, Éditions Albin Michel, Paris, 475 p.
- LEX L., 1892 – *Notice historique sur la ville de Givry et ses hameaux d'après les archives antérieures à 1790*, L. Adam Libraire-Éditeur, Chalon-sur-Saône, 88 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- LIEBREICH A., 1936 – *Claus Slutter*, Thèse de doctorat, Éditions Dietrich et C<sup>ie</sup>, Bruxelles, 247 p.
- LINDQUIST S. C. M., 2004 – "L'organisation du chantier de la chartreuse de Champmol", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 171-174.
- LORENZ J., BENOÎT P. (dir.), 1991 – *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Éditions du CTHS, 7, Paris, 467 p.
- LORENZ J., GÉLY J.-P. (dir.), 2004 – *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, IV, Éditions du CTHS, Paris, 258 p.
- LUCHET A., 1859 – *Le Clos de Vougeot et la Romanée Conti*, Paris-Dijon-Beaune, 71 p.
- MADÉLINE F., 2011 – "La pierre des chantiers royaux en Angleterre fin XII<sup>e</sup> – début XIII<sup>e</sup> s. : origines et distribution", dans GÉLY J.-P. et LORENZ J. (dir.), *Carrières et bâtisseurs de la période préindustrielle. Europe et régions limitrophes*, CTHS, p. 207-222
- MAGNANI E., GASSE-GRANDJEAN M.-J., 2008 – "CBMA-*Chartae Burgundiae Medii Aevi* II. Cartulaires, éditions, base de données", *BUCEMA*, Collection CBMA, Les journées d'études. En ligne : <http://cem.revues.org/index5492.html> [consulté le 03/06/14]
- MARILIER J., 1944 – "Quelques précisions sur les commencements de Cîteaux: les donations d'Elizabeth de Vergy", *Annales de Bourgogne*; t. 16, Dijon, p. 28-35.
- MARILIER J., 1961 – *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux (1098-1182)*, *Bibliotheca cisterciensis, Editiones cistercienses*, Rome, 251 p.
- MARINO-MALONE C., 2008 – *Saint-Bénigne et sa rotonde, archéologie d'une église bourguignonne de l'an mil*, Collection Art, Archéologie et Patrimoine, EUD, Dijon, 275 p.
- MARTIN J., 1904 – "Pierres tombales du prieuré de Lancharre", *Annales de l'Académie de Mâcon*, Troisième série, t. IX, Mâcon, p. 248-264.
- MAULÉON E., 2011 – *Élaboration d'un centre de ressources (SIG) sur les pierres du patrimoine (monumental et archéologique) de la région PACA : application au département du Var*, Mémoire de Master II AGE, sous la direction de Ph. Bromblet et J.P. Garcia, Université de Bourgogne, 52 p.
- MAZEL F., 2010 – *Féodalités, 888-1180*, Éditions Belin, Paris, 783 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- MÉHU D., 2007 – "Images, signes et figures de la consécration de l'église dans l'occident médiéval. Les fonts baptismaux de l'église Saint-Boniface de Freckenhorst (XII<sup>e</sup> siècle)" dans *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'occident médiéval*, Collection d'Études Médiévales de Nice, vol. 7, Brepols, Turnhout, p. 285-326.
- MELO A. S., RIBEIRO M. D. C. (dir.), 2011 – *História da construção – Os construtores*, CITCEM, Braga, 237 p.
- MELO A. S., RIBEIRO M. D. C. (dir.), 2012 – *História da construção – Os materiais*, CITCEM-LAMOP, Braga, 302 p.
- MELO A. S., RIBEIRO M. D. C. (dir.), 2013 – *História da construção – Arquiteturas e técnicas construtivas*, CITCEM-LAMOP, Braga, 319 p.
- MESQUI J., 1991 – *Châteaux et enceintes de la France médiévale: de la défense à la résidence*, t. 1: *Les organes de défense*, Éditions Picard, Collection Grands Manuels, Paris, 375 p.
- MESQUI J., 1993 – *Châteaux et enceintes de la France médiévale: de la défense à la résidence*, t. 2: *La résidence et les éléments d'architecture*, Éditions Picard, Collection Grands Manuels, Paris, 382 p.
- MIKKERS E. 1962 – "L'idéal religieux des frères convers dans l'Ordre de Cîteaux aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles", *Collectanea ord. cisterciensium ref.*, p. 113-129.
- MONGET C., 1898 – *La Chartreuse de Dijon d'après les documents des archives de Bourgogne*, Vol. 1, Imprimerie Notre-Dame des Prés, Montreuil-sur-Mer, 345 p.
- MONIOT H., 1955 – *Recherches sur Gilly-lès-Vougeot et sa seigneurie cistercienne au Moyen Âge*, Diplôme d'Études Supérieures, Université de Bourgogne, 75 p.
- MONTEL C., 2006 – *Étude pétrographique de la pierre d'Asnières et de son utilisation dans l'agglomération dijonnaise*, Mémoire de master II pro Archéosciences, sous la direction de J.-P. Garcia et S. Büttner, Université de Bourgogne, 83 p.
- MONTEL C., 2007 – "Étude pétrographique de la pierre d'Asnières et de son utilisation dans l'agglomération dijonnaise", *BUCEMA*, n°11. En ligne : <http://cem.revues.org/index1115.html> [Consulté le 13/06/12].

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- MONTEL C., GARCIA J.-P., 2007-2009 – *Base de données de recensement des carrières dans l'espace viticole de la Côte de Nuits*, Programme HCPER "Ancienneté et spatialisation des pratiques viticoles de la Côte bourguignonne", non publié.
- MONTHEL G., PINETTE M., 1977 – "La carrière gallo-romaine de Saint-Boil", *RAE*, n°28, 1-2, p. 37-61.
- MONTHEL G., LAMBERT P.-Y., 2002 – "La carrière gallo-romaine de Saint-Boil (Saône-et-Loire)", dans *Gallia*, Tome 59, p. 89-120.
- MORELLE L., 1993 – "De l'original à la copie: remarques sur l'évaluation des transcriptions dans les cartulaires médiévaux", dans *Les Cartulaires, Actes de la table ronde organisée par l'école nationale des chartes et le G.D.R. 121 du C.N.R.S. (5-7 décembre 1991)*, Mémoires et Documents de l'École des Chartes, École des Chartes, Paris, p. 91-104.
- MORTET V., DESCHAMPS P., 1995 – *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France et au Moyen Âge. XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Éditions du CHTS, Paris, 1096 p.
- MOUILLEBOUCHE H., 2002 – *Les maisons fortes en Bourgogne du Nord, du XIII<sup>e</sup> s. au XVI<sup>e</sup> s.*, EUD, Collection Sociétés, Dijon, 488 p.
- NICOLAS C., 2007 – *Les celliers cisterciens de la côte viticole bourguignonne : étude de bâti*, Mémoire de master recherche d'archéologie médiévale, sous la direction de B. Chauvin, Université de Bourgogne, 2 vol.
- NICOLAS E., 1985 – "Les signes lapidaires: approche méthodologique", dans CHAPELOT O., BENOÎT P. (dir.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Édition de l'EPHESS, Paris. p.185-195.
- NOËL P., 1994 – *Technologie de la pierre de taille, dictionnaire des termes couramment employés dans l'extraction, l'emploi et la conservation de la pierre de taille*, SEBTP, Paris, 369 p.
- PACAUT M., 1993 – *Les moines blancs : histoire de l'ordre de Cîteaux*, Éditions Fayard, Paris, 430 p.
- PEPKE-DURIX H., 1997 – *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles : le marché de Dijon*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de J. Richard, Université de Bourgogne, 436 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 2002 – *Architecture, méthode et vocabulaire*, Monum', Éditions du patrimoine, Imprimerie Nationale Éditions, Paris, 2002, 4<sup>e</sup> édition. 622 p.
- PETIT E., 1885 – *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne, avec des documents inédits et des pièces justificatives*, Imprimerie Darantière, Dijon, 9 vol.
- PEREZ J. et DESCAMPS B., 2003-2004 – "Les jeux", dans *Vincennes du manoir capétien à la résidence de Charles V, Dossiers de l'Archéologie*, n°289, p. 32-33.
- PICARD E., 1883 – "Les forêts de l'abbaye de Cîteaux", *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XII, Autun, p. 206-255.
- PICARD E., 1882 – "Les forêts de l'abbaye de Cîteaux", *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XI, Autun, p. 165-232.
- PICARD E., 1887 – "Les forêts de l'abbaye de Cîteaux", *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XV, Autun, p.323-386.
- PICARD E., 1912 – "Le château de Germolles et Marguerite de Flandres", *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XL, 1912. p. 147-218.
- PIERRE J., 1988 – *Toits de laves, mémoires de pierre*, Bassy-Offset impr., Saint-Gengoux-de-Scissé, 317 p.
- PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN M. P., 1930 – "Fourniture de la pierre sur les grands chantiers troyens du Moyen Âge et de la Renaissance", *Bulletin archéologique du CTHS*, années 1928-1929, Ernest Leroux Éditeur, Paris, p. 569-600.
- PINETTE M., 1978 – *Les carrières de pierre gallo-romaines dans le Nord-Est de la France*, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, Dijon, 151 p.
- PINETTE M., 2010 – "Le château de Germolles", *Congrès Archéologique de France, Saône et Loire, Bresse bourguignonne, Chalonnais, Tournugeois*, 166<sup>e</sup> session, 2010. p.195-203.
- PINGUET R., 2002 – *Le Château de Vergy des origines à la fin du XV<sup>e</sup> s.*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Vincent Tabbagh, Université de Bourgogne, 2002, 161p.
- PINGUET R., 2010 – "Terres et territoires du prieuré de Saint-Vivant (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)", dans RAUWEL A. (coord.), *Saint-Vivant de Vergy, un prieuré clunisien au cœur de la Bourgogne*, Éditions Gaud, Saint-Amand-Montron, p. 82-124.
- PITOT S., POUPON P., 1999 – *Nouvel atlas des grands vignobles de Bourgogne. Les villages de la Côte Bourguignonne (Etats parcellaires : appellations, lieux-dits, superficies*,

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- propriétaires des Grands Crus*), Collection Pierre Poupon, Pitiot et Poupon, Beaune-Vignolles, 2 vol.
- PLACE fr. F. de, GUISLAIN fr. G., CHRISTOPHE fr. J.-C., 1988 – *Cîteaux, documents primitifs (texte latin et traduction française). Commentarii cistercienses*. Cîteaux, 221 p.
- PLATRET G., PASCAL PH., 2013 – *Neuf siècles au cœur de la Bourgogne : le Cellier aux Moines et son Clos*, Éditions Assouline, Paris, 191 p.
- PLOUVIER M., 1982 – "Essai d'histoire et de restitution architecturale des bâtiments de l'abbaye cistercienne de la Buissière", *Mémoires de la CACO*, t. XXXII (1980-1981), Dijon, p. 275-314.
- PLOUVIER M., 1998 – "Bois, pierre, terre cuite, plomb: des matériaux pour construire une abbaye", dans *Cîteaux, nature sauvage, nature maîtrisée, Catalogue d'exposition (28 Mars-30 Septembre 1998)*, Nuits-Saint-Georges. p. 24-25.
- PLOUVIER M., SAINT-DENIS A. dir, 1998 – *Pour une histoire monumentale de l'abbaye de Cîteaux 1098-1998, Studia et documenta n°8, Commentarii Cistercienses*, Vitreux, 404 p.
- POLONI J., 1983 – "Les granges e l'abbaye de Cîteaux", dans *L'économie cistercienne. Géographie – Mutations du Moyen Âge aux temps modernes*, Troisièmes journées internationales d'histoire 16-18 septembre 1981, Flaran n°3, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, Auch, p.183-188.
- POMEROL C. (dir.), 1992 – *Terroirs et monuments de France, Itinéraires de Découvertes*, Éditions du BRGM, Orléans, 368 p.
- POMEROL C, LAGABRIELLE Y, Renard M, 2003 – *Éléments de géologie*, Masson Sciences, Éditions Dunod, 12<sup>e</sup> édition, 746 p.
- PRESSOUYRE L., 1983 – "Les matériaux de construction du cloître de Notre Dame en Vaux", dans *Mines, carrière et métallurgie dans la France médiévale*, Actes du colloque de Paris, 19-20-21 Juin 1980, Éditions du CNRS, Paris, 1983. p.363-381.
- PRESSOUYRE L. (dir.), 1994 – *L'espace cistercien*, Colloque de Fontfroide 24-27 mars 1993, Éditions du CTHS, Paris, 591 p.
- PRESSOUYRE L., BENOIT P. (dir.), 1996 – *L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usages*, Collection "Rencontres à Royaumont", Éditions Créaphis, Grâne, 516 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- PRIGENT D., SAPIN CH., 2004 – "La construction en pierre au Moyen Âge", dans BESSAC J.-CL., CHAPELOT O., DE FILIPPO R., FERDIÈRE A., JOURNOT F., PRIGENT D., SAPIN CH., SEIGNE J., *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Éditions Errance, Collection "Archéologiques", Paris, p.117-148.
- PROCHNO R., 2002 – *Die Kartause von Champmol. Grablege des burgundischen Herzöge 1364-1477*, Ackademie Verlag, Berlin, 476 p.
- PROCHNO R., 2004a – "Un chantier bien documenté", *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 169-171.
- PROCHNO R., 2004b – "Les réalisations artistiques à Champmol sous Philippe le Hardi et Jean Sans Peur", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 175-180.
- PROST B., PROST H., 1914 – *Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison des Valois (1363-1477)*, 2 vol., Éditions Ernest Leroux, Paris, 1902-1913.
- PROVINS M., 1896 – *Le Clos de Vougeot et son château. Son histoire, sa vigne, son avenir. Notice*, Victor-Havard Éditeur, Paris. 43 p.
- QUARRÉ P., 1959 – "Les signes lapidaires de la vis de la chapelle ducale à la Chartreuse de Champmol" dans Actes du 84<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes, Imprimerie Nationale, Dijon. p. 155-161.
- QUARRÉ P., 1964 – "Signes lapidaires sur les édifices de la fin du Moyen Âge à Dijon et en Côte d'Or" *Mémoires de la CACO*, t. XXV, Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres, Dijon p. 247-251.
- QUARRÉ P., 1970 – "Argilly", *Mémoires de la CACO*, t. XXVI, Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres, Dijon p. 99-103.
- RAT P., 1966 – "*Nubecularia reicheli* nov.sp., Foraminifère constructeur de fausses oolithes dans le Bajocien de Bourgogne", *Eclogae Geologicae Helvetiae*, n°59, p. 73-85.
- RAT P., 1978 – *Notice explicative de la carte géologique au 1/5000 de Mirebeau*, XXXI-2 (n°470), Éditions du BRGM, Orléans, 41 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- RAT P., 1986 – *Bourgogne Morvan*, Guides Géologiques Régionaux, Éditions Masson, (1<sup>ère</sup> édition en 1972), Paris, 215 p.
- RAT P., 1990 – "La pierre marbrière de Comblanchien (Côte d'Or-France)", *Carrières et Construction*, 115<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes – Avignon, Éditions du CTHS, Paris, p. 133-146.
- RAT P., 1992 – "Bourgogne", dans POMEROL C. (dir.), *Terroirs et monuments de France*, Itinéraires de Découvertes, Éditions du BRGM, Orléans, p. 42-61.
- RAT P., 1993 – "Pierres roses, pierres rouges à Dijon, ville des pierres dorées", *117<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Section carrières et construction*, Éditions du CTHS, Paris, p. 309-321.
- RAT P., 1996 – "La pierre de Dijon: variété, emploi, carrières", dans LORENTZ J. (dir.), *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, 119<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques (26-30 oct. 1994), Éditions du CTHS, n°14, Paris, p. 445-465.
- RAT P., 1999a – "Les plus anciennes carrières avec lesquelles on a bâti Dijon", *Mémoires de la CACO*, t. XXXVII (1993-1996), p. 197-216.
- RAT P. 1999b – "Les pierres de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon", *Mémoires de la CACO*, t. XXXVII (1993-1996), p. 323-355.
- RAT P., 2004 – "La pierre d'Is-sur-Tille de l'Antiquité à nos jours, du mythe à la réalité", *Mémoires de la CACO*, t. XXXIX (2000-2001), p. 281-314.
- RATHEAU M., 1975 – *Étude sédimentologique du Jurassique supérieur de la montagne Saint-Hilaire (71)*, Mémoire de D.E.A. de géologie, Université de Bourgogne, 1975, 52 p.
- RAUZIER J., 1996 – *Finances et gestion d'une principauté au XIV<sup>e</sup> siècle, le duché de Bourgogne de Philippe le Hardi (1364-1384)*, Comité pour l'histoire économique et financière, Paris, 766 p.
- RAUWEL A. (dir.), 2010 – *Saint-Vivant de Vergy, un prieuré clunisien au cœur de la Bourgogne*, Éditions Gaud, Vosne-Romanée, 203 p.
- RÉMOND C., LEFAVRAIS-RAYMOND A. (collab), RAT P. (collab), VOGT J. (collab), 1972 – *Notice de la feuille Gevrey-Chambertin, XXX-23 (n°499)*, Éditions du BRGM, Orléans, 33 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- RÉMOND C., BLANALT J.-C. (collab.), BIGOT M. (collab), 1985 – *Notice explicative de la feuille Beaune*, n°526, Éditions du BRGM, Orléans, 52 p.
- RÉMOND C., BONIJOLY D. BUGNON F., CHRÉTIEN J., GÉLARD J.-P., KIEFFER J.-P., SALOMON J., THÉVENOT J.-P., THIERRY J., 1992 – *Notice explicative de la feuille de Saint-Seine-l'Abbaye*, n°496, Éditions du BRGM, Orléans, 96 p.
- REVENU M., 2009 – *Ressources et utilisations de la pierre dans le Bassin parisien à l'époque romaine*, Thèse de doctorat sous la direction de P. Van Ossel, Université Paris Ouest Nanterre la Défense, soutenue le 6 janvier 2010, 3 vol.
- REVEYRON N., MACABÉO G. (collab.), 2005 – *Chantiers lyonnais du Moyen Âge (Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Paul), archéologie et histoire de l'art*, DARA n°28, ALPARA, Lyon, 2005. 384 p.
- REVEYRON N., 2000 – "Marques lapidaires médiévales, apports des outils de la linguistique", dans *Comment construisait-on au Moyen Âge ?*, *Dossiers d'Archéologie*, n°251. p. 78-81.
- REY C., 2010 – "L'entreprise archivistique de Jean de Cirey, abbé de Cîteaux (1476-1501). Le dossier documentaire de la seigneurie de Villars en Côte-d'Or", *BUCEMA*, n°14. En ligne : <http://cem.revues.org/index11638.html> [consulté le 13 juin 2012].
- REY J. (coord.), 1997 – *Stratigraphie, terminologie française*, Elf Aquitaine Éditions, Pau, 164 p.
- RICHARD J. (dir.), 1988 – *Histoire de la Bourgogne*, Univers de France, Éditions Privat, Toulouse, (1<sup>ère</sup> impression 1978), 492 p.
- RICHARD J., 1992 – "La maison de Clairvaux et le domaine de l'abbaye à Dijon", dans *Histoire de Clairvaux, Actes du colloque de Bar-sur-Aube/Clairvaux, 22-23 Juin 1990*, Némont Imprimeur-Éditeur, Bar-sur-Aube, p. 149-157.
- RICHE D., 2010 – "Saint Vivant de Vergy, monastère clunisien (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>s.)", dans RAUWEL A. (dir.), *Saint-Vivant de Vergy, un prieuré clunisien au cœur de la Bourgogne*, Association de l'abbaye de Saint-Vivant, Éditions Gaud, Vosne-Romanée, p. 42-81.
- RIGAULT J., 2008 – *Dictionnaire topographique du département de la Saône et Loire comprenant les noms anciens et modernes*, Éditions du CTHS, 966 p.
- ROBLIN S., 1998 – "L'architecture médiévale du cellier de Clairvaux à Dijon", *Annales de Bourgogne*, t. 70-III, Dijon, p. 227-253.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- RODIER C., 1949 – *Le Clos de Vougeot*, Librairie L. Venot, Dijon, 177 p.
- ROMS C., 2011 – "Carriers de Tonnerre (Yonne) et de Troyes (Aube) au Moyen Âge et à l'époque moderne", dans J.-P. GÉLY et J. LORENZ (éd.), *Carriers et bâtisseurs de la période préindustrielle, 134<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Bordeaux, 2009*, CTHS Sciences, Paris, p. 257–266
- ROSEROT A., 1924 – *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or, contenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie nationale, Paris, 516 p.
- ROSSIGNOL M., 1863 – *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Côte d'Or, Archives civiles, Série B, chambre des comptes de Bourgogne, t. I*, Imprimerie Paul Dupont, Paris, 432 p.
- ROSSIGNOL M., GARNIER J., 1864 – *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Côte d'Or, Archives civiles, Série B, chambre des comptes de Bourgogne, t. II*, Imprimerie Paul Dupont, Paris, 440 p.
- ROZET G., 1890 – *Dictionnaire de la législation de la propriété concernant la construction, la mitoyenneté, les réparations, la salubrité, la voirie, etc..., comprenant les lois, décrets, ordonnances, etc... y relatifs avec un résumé de la jurisprudence la plus récente*, Librairie des imprimeries réunies, Paris, 609 p.
- RUSSO D. (coord.), 2008 – *Couleur de temps, fragments d'histoire : peintures murales en Bourgogne XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Catalogue d'exposition (Musée Archéologique de Dijon- 21 juin-2 novembre 2003), Éditions de l'Armançon, Quétigny, 158 p.
- SAINT JACOB P., 2008 – *Des terroirs et des hommes, études sur le monde rural et le pays bourguignon (XVI-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, EUD, Dijon, 469 p.
- SAINT-JEAN-VITUS B., 1988 – *Maisons de pierre, maisons de bois, quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique XV<sup>e</sup>- XVI<sup>e</sup> s.*, Mémoire de maîtrise sous la direction de D. Goodgal, Université de Bourgogne, 1988, 2 vol.
- SAINT-JEAN-VITUS B., 2006 – *Tournus. Le castrum, l'abbaye, la ville, XIe-XIVe siècles et prémices, analyse archéologique d'un développement monastique et urbain*, Thèse de doctorat sous la direction de J.-F. Reynaud, Université Lyon 2, 7 vol.
- SAPIN CH., 1980 – "Flavigny gothique, éléments nouveaux pour l'étude de l'architecture et de la sculpture gothiques en Bourgogne", dans *Bulletin Monumental*, t. 138-IV, p. 417-437.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- SAPIN CH., 1984a – "L'ancien bourg de Flavigny, état des recherches historiques et archéologiques récentes", Mémoires de la CACO, t. XXXIII (1982-1983), Académie des Sciences Arts et Belles Lettres, Dijon, p. 171-191.
- SAPIN CH., 1984b – "Archéologie médiévale et maisons urbaines, à propos de découvertes récentes rue des Forges à Dijon", Mémoires de la CACO, t. XXXIII (1982-1983), Académie des Sciences Arts et Belles Lettres, Dijon, p. 211-225.
- SAPIN CH., 1986 – *La Bourgogne préromane, construction, décor et fonction des édifices religieux*, Éditions Picard, Paris, 310 p.
- SAPIN CH., 2000 – "L'abbaye Saint-Bénigne du haut Moyen Âge au XI<sup>e</sup> siècle", dans JANNET-VALLAT M., JOUBERT F. (dir.), *Sculpture médiévale en Bourgogne, Collection lapidaire du Musée archéologique de Dijon*, EUD, Dijon, p. 91-109.
- SAPIN CH., 2006 – *Bourgogne Romane*, Éditions Faton, Dijon, 311 p.
- SAPIN CH., BÜTTNER S., (dir.), FOUCHER M. (collab.), STEINMANN R. (collab.), GARCIA J.-P. (collab.), MONTAGNE D. (collab.), SALIGNY L. (collab.), GRANJON (collab.), LECLERCQ E. (collab.), SAVONNET M. (collab.), TROYA A. (collab.), DELENCRE F. (collab.), 2014 - *Plateforme numérique et mutualiste sur l'usage de la pierre bourguignonne*, rapport scientifique 2013, 327 p.
- SCHNERB B., 1999 – *L'État bourguignon : 1363-1477*, Perrin, Paris, 474 p.
- SCHNERB B., 2004 – "Le contexte historique et artistique", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 27-41.
- SCHNERB B. (dir.), 2009 – *Guerres et fastes, les ducs de Bourgogne 1363-1477, Histoire et Images Médiévales*, n°17, Mai-Juin-Juillet 2009, 82 p.
- SÉNARD A., BREJON DE LAVERGNÉE B., LEPAPE S., MIGNOT C., 2013 – *En passant par la Bourgogne, dessins d'Étienne Martellange, un architecte itinérant au temps de Henri IV et de Louis XIII* [exposition du musée Magnin en partenariat avec la BNF du 16 octobre 2013 au 19 janvier 2014], Éditions Gourcuff Gradenigo, Montreuil, 95 p.
- SIMONIN O., 2008 – *Mellecey, château de Germolles: rapport de diagnostic archéologique*, INRAP, Région Bourgogne, 54 p.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- SONNET B., 1988 – "Le pont des Arvaux à Noiron-sous-Gevrey", *Mémoires de la CACO*, t. XXXIV (1984-1986), Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres, Dijon, p. 285-290.
- SUBTIL L., 2008 – "Le grès ferrugineux de Puisaye : provenance et utilisation architecturale", *BUCEMA*, n°12. En ligne : <http://cem.revues.org/7862> [consulté le 26/08/14].
- TABBAGH V., 2004 – "Les fondations pieuses de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur", dans *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Édition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 167-168.
- TAISAND, 1769 – *Mémoire sur la nature, la propriété et la manière d'exploiter la pierre des carrières de Dijon, pour rendre les édifices auxquels elle est employée plus solides et plus durables*, L. Hucherot, Imprimeur-Libraire, Dijon, 24 p.
- TIMBERT A., 2000 – "Usage du marteau taillant bretté", *Comment construisait-on au Moyen Âge ?*, *Dossiers d'Archéologie*, n°251, p. 76-77.
- TIMBERT A., 2009 – *Vézelay, le chevet de la Madeleine et le premier gothique bourguignon*, PUR, Collections "Art et Société", Rennes, 282 p.
- TOCK B.-M. 2013 – "Le projet CHARCIS – Chartes cisterciennes du XII<sup>e</sup> siècle", *BUCEMA*, n°17.2. En ligne : <http://cem.revues.org/13189> [consulté le 03/06/2014].
- TODOROV T., 2001 – *Éloge de l'individu, essai sur la peinture flamande de la Renaissance*, Adam Biro, Paris, 239 p.
- TRÉFORT C., 2007 – "Une consécration "à la lettre". Place, rôle et autorité des textes inscrits dans la sacralisation de l'église", dans *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'occident médiéval*, Collection d'Études Médiévales de Nice, vol. 7, Brepols, Turnhout, p. 220-251.
- TRÉMEAU A.-J., TRÉMEAU-BÖHM M.-A., 2002 – *Givry au fil du temps*, Éditions de l'Office de Tourisme de Givry-Côte Chalonnaise, Givry.
- TRIVELLONE A., 2010 – "Triomphe d'Esther, ambiguïté d'Assuérus – Église et royauté à Cîteaux sous l'abbatit d'Etienne Harding", *Revue Mabillon*, t. 21 (= t.82), n.s., p. 77-104.
- VALAT G., 1907 – *Chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon, de 1155 à 1200*, Collection des textes relatifs au droit et aux institutions de la Bourgogne, librairie Picard fils et Cie, Paris, 158 p.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

- VASARI G., 1550 (rééd. 2007) – *Vie des artistes (Vie des plus excellents peintres, sculpteurs et architectes)*, Bernard Grasset, Paris, 504 p.
- VEYSSIÈRE L., 2001 – "Cîteaux et Tart, fondations parallèles", dans BARRIÈRE B., HENNEAU M.-E. (dir.), *Cîteaux et les femmes*, Éditions Créaphis, Paris, 2001. p. 179-192
- VIENNE H., 1855 – *Notices historiques, topographiques et statistiques sur les sept communes de la côte dijonnaise dépendantes du Canton de Gevrey*, Douillet Imprimeur-libraire, Dijon, 94 p.
- VIGNIER F., 1984 – "De l'enclos de Clairvaux à l'immeuble régional", *Mémoires de la CACO*, t. XXXIII (1982-1983), Dijon, p. 199-209.
- VILPOUX J., 2014 – *Détermination pétrographique, origine et spatialisation (SIG) des pierres tombales médiévales de la région dijonnaise*, Mémoire de Master I AGE, sous la direction de J.-P. Garcia et G. Grillon, Université de Bourgogne, 2 vol.
- VIRÉ M., 1983 – "Les anciennes carrières de pierre à Paris au Moyen Âge", dans *Mines, carrière et métallurgie dans la France médiévale*, Actes du colloque de Paris, 19-20-21 Juin 1980, Éditions du CNRS, Paris, p. 395-409.
- WADDELL Ch. 2000 – *Cistercian lay brothers, twelfth-century usages with related texts, Studia et documenta n°X, Commentarii Cistercienses*, Brecht, Cîteaux, 232 p.
- WAQUET J., ROGER J.-M., VEYSSIÈRE L., 2004 – *Recueil des chartes de l'abbaye de Clairvaux au XII<sup>e</sup> s.*, Collection des documents inédits sur l'histoire de France, section d'histoire et de philologie des civilisations médiévales, série 8, vol. 32, Éditions du CTHS, Paris, 816 p.
- WINTER P. M. de, 1978 – "Jean de Marville, Claus Sluter et les statues de Philippe le Hardy et Marguerite de Flandres au château de Germolles", dans *Archéologie militaire, les pays du Nord, Actes du 101<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, section d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Lille – 1976*, bibliothèque nationale, Éditions du CTHS, Paris, p. 215-232.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

*Abréviations :**ArchI.* : termes issus des archives*ArchT* : vocabulaire d'architecture*Géol.* : vocabulaire de la géologie*Références :***B-RAN14** : BESSAC J.C., 1986 (rééd. 1993).**Dic-géol** : FOUCAULT A., RAOULT J.-F., 2003.**DMF** : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2012. ATILF CNRS - Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf> [consulté le 22/08/14].**PDM** : PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., 200.

## A

**ALLUVIONS (géol)** : Sédiments transportés et déposés par un cours d'eau ou un lac.**APPAREIL (archT.)** : Maçonnerie faite d'éléments posés et non jetés. (PDM)**ANGLE<sup>1111</sup> (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, les angles semblent correspondre aux pierres de taille des chaînages d'angle (ADCO B11670).**ARC DE DÉCHARGE (archT.)** : Arc, souvent aveugle, installé dans un mur plein pour dévier les charges des parties sous-jacentes (souvent utilisé pour soulager un linteau) (PDM)**ARCHÈRE, ARCHOT (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, ces éléments semblent correspondre à des éléments du voûtement, peut-être aux nervures des voûtes (DMF).**ASSISE (archT.)** : Alignement horizontal (pseudo-horizontal) ou rampant d'éléments de même hauteur. (PDM)

---

<sup>1111</sup> Par commodité de manipulation du glossaire, les termes en moyen français apparaissent en italique dans l'appel.

**AVANT-PIED (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, les avant-pieds sont systématiquement associés aux fenêtres croisées ou aux coussièges. L'élément correspond peut-être au mur d'allège.

## B

**BAJOYER (achT.)** : Mur latéral d'un canal.

**BIOLASTE (géol.)** : Un biolaste est un fossile ou fragment de fossile issu d'un organisme vivant (animal ou végétal). Un calcaire est dit **bioclastique** lorsqu'il contient une part importante de bioclastes, **bio-oolitique** lorsqu'il contient plus de bioclastes que d'oolites et, à l'inverse, **oobioclastique** lorsqu'il contient plus d'oolites que de bioclastes.

**BIOLASTIQUE (géol.)** : voir biolaste

**BIOTURBATION (géol.)** : Perturbation des dépôts sédimentaires dus à des organismes vivants (terriers, etc.). Un calcaire **bioturbé** montre des traces de ces perturbations.

**BOCEAU (archI.)** : Selon E. Husson (1988), dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, il s'agit des décors de tore ou de boudin.

**BOICHOZ (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, les *boichoz* apparaissent systématiquement dans les cellules des Chartreux comme soutien des *traveures* (ou poutres, selon le DMF). Les *boichoz* seraient donc les corbeaux qui soutiennent les poutres des planchers.

**BOUCHARDE (archT.)** : Outil de taille de pierre emmanché, à percussion lancée et proche du marteau. La boucharde se caractérise par sa surface de frappe faite de séries de pointes de diamants régulièrement espacées. (B-RAN14)

**BOUTISSE (archT.)** : Élément dont la plus grande face est à l'intérieur de la maçonnerie et qui présente au parement l'un de ses bouts (contraire : carreau). (PDM)

**BRACHIOPODE (géol.)** : Groupe de bivalves à symétrie bilatérale, généralement fixé sur un pédoncule.

**BRETTURE (archT.)** : Outil de taille de pierre emmanché caractérisé par un tranchant parallèle au manche et à dents plates. Elle laisse des traces discontinues et en arc de cercle. (B-RAN14)

**BROCHE (archT.)** : Outil de taille de pierre à percussion posée, dont l'extrémité est faite d'une pointe métallique pyramidale. Elle laisse des traces punctiformes. (B-RAN14)

## C

**CALCARÉNITE (géol.)** : Dépôt sédimentaire calcaire composé d'éléments de la taille des sables.

**CARREAU (archT.)** : Élément dont la plus grande face apparaît au parement (contraire : boutisse). (PDM)

**CERCHE DE MOISON (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, les *cerches de moison* correspondent à des pierres de taille courbes, essentiellement destinées aux murs de cage des escaliers à vis. (voir *Moison*)

**CÉSURE (archT.)** : Interruption de l'alignement des assises pouvant signifier une interruption de chantier, une reprise en sous-œuvre, etc.

**CHAILLE (géol.)** : Nodule de silice présent dans les sédiments marins. Elle se distingue du silex par une cassure mate et opaque. (Dic-géol)

**CHAÎNAGE (archT.)** : Alignement vertical de pierres de taille visant à consolider une maçonnerie. Généralement, le chaînage assure la cohésion entre deux pans de murs formant un angle (chaînage d'angle).

**CHANFREIN (archT.)** : Moulure plate, de biais par rapport aux pans voisins, obtenue par abattement de l'arête. (PDM)

**CISEAU (archT.)** : Outil de taille de pierre emmanché à percussion posée. Son tranchant est rectiligne. (B-RAN14)

**COLLUVION (géol.)** : Dépôt en bas de pente d'éléments issus de l'érosion du versant.

**COMPARTIMENT (géol.)** : Chacun des blocs de part et d'autre d'une faille. (Dic –géol)

**COUCHETTE (archI.)** : Cet élément, souvent richement décoré *boceau*, *naisselles* et *filoz*, est systématiquement associé dans les comptes de la chartreuse de Champmol aux cheminées. D'après le dictionnaire de F. Godefroy (1881), le terme renvoie d'abord à l'idée d'horizontalité et peut éventuellement évoquer un élément en bourrelet.

**COULZ DE PILLIER (archI.)** : Selon C. Monget (1898), les *coulz de pillier* correspondent aux contreforts dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol.

**COUSSIÈGE (archT.)** : Siège aménagé dans l'embrasure d'une baie.

## GLOSSAIRE

**COUSSINET (archT.)** : Pierre sise au sommet du piédroit d'une baie et dépassant de son alignement pour soutenir le linteau.

**COUTEAU (archI.)** : Selon E. Husson (1988), les *couteaux* correspondent aux larmiers dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol.

**COUVERTURE (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, la couverture des huisseries (portes) ou des fenêtres correspond vraisemblablement au linteau.

**CRINOÏDE (géol.)** : Échinodermes composés d'une tige et d'un calice. On retrouve essentiellement, dans les roches sédimentaires, les articles composant la tige (entrouques).

**CROISON (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, le *croison* correspond au meneau et à la traverse des *fenêtres croisées*.

## D

**DÉCOUVERT** : En carrière, désigne la phase préparatoire à l'extraction qui consiste à retirer les niveaux supérieurs impropres, dits "morts terrains", pour accéder aux bancs exploitables.

**DÉLIT (archT.)** : En construction, se dit d'une pierre installée perpendiculairement à son litage naturel.

**DOLOMIE (géol.)** [secondaire] : Roche sédimentaire carbonatée dont la calcite est totalement ou partiellement remplacée par de la dolomite (Carbonate de Calcium et de magnésium). Le phénomène est appelé **dolomitisation**.

## E

**ÉBRASEMENT (archT.)** : Disposition convergente des côtés d'une embrasure (par exemple, des piédroits d'une baie) (PDM).

**ÉCHINODERME (géol.)** : Animaux marins à symétrie axiale et structure pentagonale, parmi lesquels on retrouve les oursins et les crinoïdes.

**EMBRASURE (archT.)** : Espace ménagé dans l'épaisseur d'un mur par le percement d'une baie (PDM)

**ENCHAPPEMENT (archI.)** : D'après E. Husson (1988) à propos des comptes de la chartreuse de Champmol, il s'agit d'étroites toitures de pierre à bords saillant coiffant le sommet d'un élément (pignon, etc.).

## GLOSSAIRE

**ENTRAIT (archT.)** : Pièce de charpenterie à la base de la ferme. Horizontale, elle est posée entre les supports verticaux (murs, piliers) et porte l'élévation de la ferme.

**ENTROQUE (géol.)** : Fragment de tige de crinoïde. Ce bioclaste se singularise par sa forme pentagonale, le canal central et son éclat brillant, dit spathique. (Dic-géol)

**ENTROQUITE (géol.)** : Calcaire à forte concentration de débris d'entroques.

**ESCONCEON (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, l'*esconceon* correspond à une console ou un culot (DMF).

**ESTOT DE CHARGE (archI.)** : Il s'agit vraisemblablement, dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, de ce que J.-M. Pérouse de Montclos appelle tas de charge, à savoir la retombée de voûtes ou d'arcs en assises horizontales en surplomb l'une sur l'autre (PDM). Dans les comptes, le prix croissant de l'élément indexé sur la taille grandissante des assises superposées, corrobore l'hypothèse.

**EXTRACLASTES (géol.)** : Fragment de roche carbonatée inclus dans un sédiment lui-même carbonaté et issu d'un sédiment plus ancien. (Dic-géol).

**EXTRADOS (archT.)** : Face supérieure d'un arc ou d'une voûte, voire d'un linteau, opposée à la face intérieure, l'intrados. Son dessin est généralement lui-même convexe. (PDM)

## F

**FACIÈS (géol.)** : Est déterminé par un ensemble de caractéristiques relatives à la nature de la roche (lithofaciès) et des organismes présents (biofaciès) qui peuvent être rattachés à un milieu spécifique de dépôt.

**FIGURE DE LIESEGANG (géol.)** : Dépôt minéral postérieur à la sédimentation par infiltration.

**FILOZ (archI.)** : Selon E. Husson (1988), dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, il s'agit de moulures à profil droit, du bandeau au listel.

**FORAMINIFÈRE (géol.)** : Organisme unicellulaire coquillé, dont la taille varie du microscopique au macroscopique (Dic-géol).

**FORMATION (géol.)** : Ensemble de strates formant une unité lithologique à laquelle on associe parfois un nom de lieu (ex. : Calcaire de Comblanchien, etc.) (Dic-géol).

**FOURME (archI.)** : Selon E. Husson (1988), dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, les fourmes sont de grandes fenêtres.

## G

**GALETAS (archT.)** : Pièces situées au dernier niveau d'un bâtiment, sous les charpentes.

**GÉLIVITÉ, GÉLIF, GÉLIFRACTION (géol.)** : Comportement d'un matériau face au gel. La **gélifraction** (ou cryoclastie) est le résultat des phases de gel/dégel qui peuvent entraîner la fragmentation de la roche. (Dic-géol)

**GRADINE (archT.)** : Outil de taille de pierre à percussion posée proche du ciseau. Toutefois, comme la bretture, son tranchant est dentelé. Il laisse des traces discontinues et parallèles. (BRAN14)

## L

**LAMELLIBRANCHE (géol.)** : bivalve.

**LAVATORIUM (archT.)** : Lavabo placé dans le cloître.

**LAVE (archT.)** : Dénomination bourguignonne pour les pierres de toiture, équivalant aux lauzes dans d'autres régions.

**LISSE (archiT.)** : Dans une cloison en pan de bois, pièce de bois horizontale installée entre les poteaux (verticaux) et les pièces de décharge (obliques).

**LITHOCLASTE (géol.)** : Fragments de roche sédimentaire remaniée dans un dépôt sédimentaire postérieur. (Dic-géol)

## M

**MEMBRE (archI.)** : D'après O. Chapelot-Leclerc (1975), il s'agit des blocs de pierre juste équarris.

**MERLON (archT.)** : Au sommet d'un mur crénelé, partie pleine entre deux créneaux. (PDM)

**MICRITE/MICRITIQUE (géol.)** : Matrice finement cristalline constituant tout (micrite) ou partie (biomicrite, oomicrite, pelmicrite, etc.) des roches carbonatées. (Dic-géol)

**MOELLON (archT.)** : Pierre non taillée ou partiellement taillée dont le gabarit avoisine celui de la pierre de petit appareil.

**MOISON (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, le *moison* correspond à un élément de base décliné sous plusieurs formes (cerche de moison,

## GLOSSAIRE

ploiz de moison, aiselle de moison). Dans les lexiques de moyen français (*e.g.* DMF), le *moison* est décrit comme un moellon. Ici, par comparaison avec les vestiges existants, il s'agit plus vraisemblablement de pierre de taille.

**MOLE (archI.)** : D'après l'usage fait des "moles" sur le chantier de construction de la chartreuse de Champmol, ces objets correspondent vraisemblablement à des gabarits. D'après le *Dictionnaire du Moyen Français*, les "moles" ou "moules" sont des patrons, des modèles.

**MUR D'ALLÈGE (archT.)** : Maçonnerie de moindre épaisseur que le reste du mur, située sous l'appui d'une baie dont l'embrasure intérieure descend jusqu'au sol.

## N

**NAISSELLE (archI.)** : Selon E. Husson (1988), dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, il s'agit des décors en creux, gorge ou canal demi-cylindrique.

**NUBÉCULAIRE (géol.)** : Groupe de foraminifères encroûtant dont certaines espèces construisent des récifs. (Dic-géol). "Les tests tubulaires enrobent d'une ou plusieurs couches un débris calcaire ; ils forment un peloton dont la taille et l'aspect à l'œil nu évoquent une grosse oolite allongée." (RAT P., 1966, p. 73.)

## O

**ONCOLITE (géol.)** : Concrétion calcaire ovoïde formée en milieu marin ou lacustre par encroûtement stromatolithique de couches concentriques algaires à partir d'un débris (Dic-géol). Les **oncolites cannabines** ont une forme spécifique en graine de chanvre (en latin, *cannabis*).

**OOBIOCLASTIQUE (géol.)** : voir bioclaste.

**OOBIOSPARITE (géol.)** : Calcaire oolitique et bioclastique à ciment sparitique.

**OOLITE (géol.)** : Petit encroûtement sphérique (0,5 à 2mm) organisé en couches successives à partir d'un noyau central formé d'un débris (bioclaste, grain, etc.). Un calcaire est dit oolitique lorsqu'il contient une large part d'oolites.

**OURDON (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, l'"ourdon" correspond à une largeur de chantier dévolue à un artisan ou à un groupe d'artisans.

## GLOSSAIRE

Sur ce chantier, les "ourdons" sont soigneusement définis dans l'espace, par des éléments architecturaux distinctifs ou plus régulièrement par des croix gravées au ciseau (ADCO B11670). Le terme découle sans doute de "hourdage", ou échafaudage (DMF) auquel il semble correspondre dans les faits du chantier de construction. Le même terme permet également de délimiter en carrière les secteurs dévolus à chacun des exploitants.

**OURNEAU (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, ils correspondent aux moellons (DMF).

## P

**PAREMENT (archT.)** : Surface visible d'une construction (PDM).

**PARPAIGNOZ (archI.)** : Correspond vraisemblablement au terme "parpaigne" du DMF, signifiant "pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur". (DMF)

**PIC (archT.)** : Outil de carrier et de tailleur de pierre à percussion lancée fait d'une tête en fer à deux pointes pyramidales et emmanché. (B-RAN14)

**PIERRE DE TAILLE (archT.)** : En construction, pierre taillée sur toutes ses faces et aux arêtes vives. D'après son gabarit, on distingue trois types d'appareil : le petit appareil a une hauteur d'assise inférieure à 20 cm, le moyen appareil est compris entre 20 et 35 cm et le grand appareil se situe au-delà de 35 cm. (PDM)

**PILASTRE (archT.)** : Organe de support de plan rectangulaire adossé ou semi-engagé dans un mur.

**PISCINE (archI.)** : Lavabo liturgique placé près de l'autel ou dans la sacristie.

**PELLET (géol.)** : Dans un dépôt sédimentaire, boulette calcaire de petit diamètre (< à 0,2 mm) sans structure interne. Certains calcaires en sont majoritairement composés (pelletoïdal, pelmicrite, pelsparite, etc.). (Dic-géol)

**PELLETOÏDAL (géol.)** : Voir Pellet.

## R

**REMPLEMENT (archT.)** : Éléments fixes placés dans l'embrasure d'une ouverture pour la compartimenter. (PDM)

## GLOSSAIRE

**REPRINZ (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, correspond à une console.

**RETRAIT (archT.)** : Espace accolé à des appartements, pouvant ou non contenir des latrines.

## S

**SOMMIER (archT.)** : Claveau installé directement sur le support (piédroit, tas de charge, etc.) (PDM)

**SPATHIQUE (géol.)** : Essentiellement utilisé ici pour la description de l'éclat caractéristique des entroques, dans le plan de clivage des cristaux de calcite.

**SPICULE D'OURSIN (géol.)** : Fossile correspondant aux piquants de l'oursin.

**STYLOLITE (géol.)** : Figure de dissolution d'un dépôt calcaire soumis à une forte pression. En coupe, le stylolite dessine des joints plus ou moins irréguliers. (Dic-géol)

## T

**TABLE (archI.)** : Dans les comptes de construction de la chartreuse de Champmol, les tables correspondent vraisemblablement au dallage de pierre.

**TCA (archT.)** : Abréviation correspondant à "terre cuite architecturale". Ce terme englobe tous les objets de terre cuite utilisés dans le bâtiment (briques, tuiles, carreaux de pavement, etc.)

**TRICHITES (géol.)** : Fossile de grand bivalve, caractérisé par l'organisation de la structure en fines fibres de la coquille visible en cassure (du grec θρίξ : cheveu, poil).

## V

**VOUSSURE (archT.)** : Petite voûte couvrant l'embrasure profonde d'une baie ébrasée. (PDM).



## TEXTES ET SOURCES

Annexe A - Clos de Vougeot : Déclaration des domaines - 1636

Annexe B - Clos de Vougeot : terrier perdu - 1720

Annexe C - Fixin : Terrier - 1518

Annexe D - Fixin : Visite des experts - 15 juin 1622

## ÉCHANTILLONS ET ANALYSES

Annexe E - Abbaye de Cîteaux : liste des échantillons

Annexe F - Clos de Vougeot : datations radiocarbone

## ANALYSE DE SOURCES

Annexe G - Chartreuse de Champmol : les matériaux d'après les comptes de construction des années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670) .

## Annexe A

### Clos de Vougeot : Déclaration des domaines - 1636

#### ADCO 11H133

Cartulaire de la déclaration des domaines de l'abbaye de Cisteaux faite en 1636 où sont énoncés les Rentes, Cens, Dimes et Redevances tant en argent qu'en grain deüs pas différents particuliers

#### Vougeot

Le chasteau et enclos de Vougeot, scitué au pied de la Montaigne de Chambole, à trois lieues de Dijon sur le grand chemin de Beaune, a son principal aspect au levant. Ledit chasteau est basty ~~de~~ il y a environ soixante et dix ans, et contient deux es faces (?) de logis avec deux tours, aux deux bouts de la face qui regarde; la bize, l'autre face regarde le soleil levant. Tout ledit bastiment neuf contenant environ vingt cinq ou trente toises de face solidement basty, fort bien pensé avec les appartements fort exausés (?), les lieux bas quasi tous voultés et en fort bon estat tous, et de reste les fenestres et les vitres .

*Château*

Outre lesdit bastiments, il y a un grand corps de logis sous lequel il y a un cellier qui peut contenir quatre cent pièces de vin et, au dessus, un beau grenier qui semble avoir servy autrefois de dortoir pour les Religieux. Ledit corps de logis est du costé du Midy.

*Cellier et dortoir*

Du septentrion, il y a un autre bastiment faict en forme d'une halle en cloistre, dans lequel il y a trois deux grands pressoirs, avec dix ou douze cuves une autres pièces servants pour les vendanges. Tous lesdits bastiments bien réparés et entretenus de bonne couverture. Dans ledit grand cellier, s'est trouvé cent quatorze poinçons de vin nouveau, peu de blanc tout claret, sans y comprendre quinze ou vingt fillettes de pareille vin.

*Cuverie*

*Pressoirs*

Oultre ledit cellier, il y a un autre plus petit qui peut contenir ~~quinz~~ environ cent pièces, dans lequel il y pouroit avoir tous compris environ quarante cinq pièces de vin vieil pour la provision de Cisteaux.

*Petit cellier*

Audit chasteau, outre une assez grande garenne et un autre petit lieu planté en muscat, il y a un grand clos formé de murailles, contenant environ cent cinquante journeaulx de vigne appartenant à Cisteaux. Lesdites vignes partie façonnées, par ladite Abbaye, partie laissée à divers vigneronns qui les façonnent à leurs despenses et rendent le quart des fruits en vendanges, et fort peu le tiers. Outre lesdites vignes du (...), il y en a bien encore cinquante ou soixante journeaulx appartenants à ladite Abbaye, assez

*Vignes et Clos*

proche dudit Clos qui sont façonnées comme les autres cy dessus.

Quant aux murailles de l'enclos, la plus grande partie de celles qui sont sur le grand chemin ont été refaites tout de neuf, le ~~costé~~ (...) et excepté environ cinquante ou soixante toises, qui sont quasi toutes à bas. Le costé de la bize est en assez bon estat, ruiné aussi celuy du Midy, celuy du couchant est plus endommagé, et croire qu'en tout il y avoit bien près de cent cinquante toises à réparer.

*Murs du  
Clos*

Dans la cour dudit chasteau, il y a un colombier en bon estat et peuplé de pigeons, d'environ de la troisième ou la quatrième partie de ce qu'il pourroit contenir.

*Colombier*

Prieuré - château de Gilly

Annexe B

Clos de Vougeot : terrier perdu - 1720

ADCO 11H1143

Terrier de Vougeot

21 8<sup>bre</sup> 1720 et 1<sup>er</sup> Août 1780

Extrait en partie du terrier du château, cellier et clos de Vougeot de l'année 1720.

Collationné et signé Reneaudot, notaire à Gilly.

(...) le détail des bâtiments y est fait ainsi que celui des héritages.

Extrait, *partem in quam* de la minute du terrier du château, cellier et Clos de Vougeot et de ses dépendances appartenants à l'Abbaye de Cisteaux.

L'an mil sept cent vingt, le vingt unième jour du mois d'Octobre, sur les neuf heures du Matin, au château de Gilly, dépendance de l'Abbaye de Cisteaux, pardevant moy, Philibert Boiteux, Notaire Royal résidant *audit* Gilly, commissaire au renouvellement des terriers de ladite Abbaye de Cisteaux soussigné,

A comparu en sa personne Vénérable Dom Nicolas Cotheret, religieux, prêtre et profet de ladite Abbaye, lequel en vertu de sa procuration du vingt septième mars de la présente année, et qui sera ci-après insérée : m'avoit dit qu'il voudroit procéder à la confection du terrier du Cellier de Vougeot et de ses dépendances, comme ce appartenant en toutes justices à ladite Abbaye, et étant de son ancien domaine : à quoy acquiesçant, j'ai procédé à la confection dudit terrier en vertu des lettres obtenües en la grande chancellerie de Bourgogne, par les seigneurs vénérables dudit Cisteaux et de ma commission dont la teneur suit.

Lettre à terrier.

Louis, par la grace de Dieu, Roi & C<sup>a</sup>

= Au feuilles 14 de la minute dudit terrier, apert ce qui suit :

Du 26 octobre 1720, château, maisons et Clos<sup>1</sup>

«Et pour donner plus au juste, un état exact et fidel, desdites Maisons ou châteaux de Vougeot, ancien Cellier, Clos et de toutes leurs autres dépendances, ledit *Sieur* comparant ancien appelé Mr Bernard Gambu, arpenteur juré, reçu à la Maîtrise particulière des eaux et forêts à Dijon, y résidant. Lequel cy présent a déclaré qu'en l'année mil sept cent dix sept, à la réquisition desdits Seigneurs Vénérables de Cisteaux, il auroit procédé à la dismesuration et arpentage tant desdites Maisons, Cellier, Clos

<sup>1</sup> Annotation marginale.

que de leurs dépendances : contrées par contrées et par Nouveaux confins, accompagné par Henry et Simon Regnaudot père et fils, demeurant au Château de Vougeot, Etienne Peuriot et François Feuillet de Gilly, qui lui ont été donné pour juge. Suivant lequel arpentage, il a trouvé que la Maison ou Château de Vougeot, dont l'entrée est au septentrion, n'a qu'une seule porte d'où l'on entre dans une cour d'un quarré irrégulier. À l'orient de laquelle est construit un grand corps de logis, consistant en appartements de plein pied à ladite cour. Savoir en une cave au midy dudit corps de logis, appelée la cave de la Madeleine et une cuisine et en deux cabinets de desserte. En un autre derrière ladite cuisine où est le four, en un espace où est le puits ; en un autre où est un degré de pierre et en trois caves dont l'une est sous une tour quarrée à l'angle oriental desdits bâtiments. Le tout voûté. & C<sup>a</sup>

*Château*

*Cave de la  
Madeleine  
Cuisine,  
puits,  
escalier*

Tous lesquels bâtiments, cours et pressoirs contiennent en superficie un journal et de demi moins un dixième.

*Pressoirs*

Au septentrion desquels est un jardin fermé de murs, appelé la Muscadière étant partie en vigne et contenant un journal ; à l'angle duquel, du septentrion au couchant et sur le chemin de Chambolle, est une petite tour ronde.

*Muscadière*

Au midi et à l'occident d'iceux est une grande place vuide, appelée la Garenne, fermée de murs et contenant cinq journaux et demi ; Dans laquelle place est un colombier derrière les pressoirs. Auquel mur de clôture, sont construites deux tours rondes, l'une au couchant sur ledit chemin de Chambolle à Vosne, et l'autre à l'angle du midy à l'orient de ladite Garenne.

*Garenne*

Plus à l'orient de ladite maison, ou château, est une grande vigne en une seule pièce, fermée de murs, appelée vulgairement le Clos de Vougeot : contenant cent trente sept journaux ; tenant d'orient au grand chemin de Dijon à Nuit, d'occident les bâtiments cy dessus rapportés et confinés, et la contrée des vignes appelée les Eschezeaux bas, le grand chemin de Dijon à Nuis par la montagne entre deux : de midy a la Rüe anciennement appelée la rue de Meorten, et présentement la rue tirant à la Montagne de Beaumont et à la perrière de Flaigey ; de septentrion à la Rüe tirant du village de Vougeot auxdits château et Cellier.

*Vignes et  
Clos*

A l'égard des autres dépendances des dits cellier et maison, ledit *Sieur* Gambu a déclaré [...]

12° En la contrée des vignes appelées les vignes blanches des petits Vougeot, contenant cinq journaux moins un septième, tenant d'orient le *Sieur* Routy de Beaune, en partie et faisant crosse d'autre partie sur les vignes des Cras, une murée entre deux anciennement appelé le chemin gauthier, de midy ladite grande Rüe de Vougeot au château, d'occident la Perrière de Vougeot, un chemin entre deux et, de septentrion, le chemin des petits Vougeot et ledit Routy par Crosse.

*Petits  
Vougeot et  
Perrière*

13° En la contrée des Vignes appelée les Vignes Noires des Petits Vougeot, contenant huit journaux un neuvième, compris un journal tant en vigne qu'en charmes, situé au septentrion de la Rivière du Petit Vougeot. Laquelle traverse par conséquent lesdites vignes, de Chambolle, d'orient, qui tiennent du côté dudit septentrion, aux vignes de

Chambolle, d'orient les vignes des Charmottes et dudit Chambolle, de Midy, le chemin des petits Vougeots et d'occident, la Perrière.

Enfin, en la Perrière, appelée la Perrière de Vougeot, tenant d'orient aux vignes des petits Vougeot noirs ; d'occident le chemin tirant de Beaune à Dijon par la montagne; de midy ladite Grande Rüe de Vougeot au château et de septentrion les vignes de l'amoureuse de Chambolle.

Toutes lesquelles Maison, Cellier, Pressoirs, Cours, Jardins, Garenne, Grand Clos, et autres vignes étant de l'ancienne dépendance dudit Cellier et château de Vougeot cy dessus spécifiées et confinées, montent à la quantité de deux cent quarente quatre journaux deux tiers, non compris plusieurs charmes, buissons, murgés et chemins enclavés dans lesdites contrées. Desquelles il a dit avoir dressé et laissé les plans figurés aux seigneurs vénérables de Cîteaux.

De laquelle déclaration, j'ai octroyé acte audit *Sieur* Dom Cotheret en ladite qualité de Procureur desdits seigneurs Vénérables Abbé et Religieux de Cisteaux. Pour valoir et servir ce que de raison et s'est soussigné avec ledit *Sieur* Gambu, et en présence de Philibert Boiteux Clerc à Dijon, et du *Sieur* Gérard Pallereau fermier de la seigneurie de Gilly, témoins requis aussi soussignés avec moy, ledit Boiteux, *notaire* et commissaire : le vingt sixième octobre de ladite année mil sept cent vingt.

Ainsi la minute est signée F Cotheret procureur de Cisteaux, Gambu, G Pallereau, Boiteux, et Boiteux *notaire* avec paraphe.»

Annexe C  
Terrier de Fixin - 1518  
ADCO 11H557.

«Et premièrement

*Audit* lieu de la perrière a ung notable lieu où il a plusieurs maisons tenans et contiguës l'une à l'autre. C'est assavoir où cousté devers soleil murissant a une petite maison de pierre, couverte *ladite* de layves (...) de thieulles, estans au porpis et ~~maison~~ cloison de *ladite perrière*. En laquelle l'on met les chevaulx et autres bestail ensemble, une (...) naguerrres construite et édifier *par vénérables* religieux et par dom Sébastien Fausey (...) de Cisteaux et gouverneur d'icelle maison de *ladite perrière*. Icelle (...) estant au cousté d'icelle maison devers bise. Et au bout de *ladite* maison devers soleil levant, y a ung beaul puy estant *profond* d'environ dix sept toises.

Étables

Item une aultre maison de pierre *contiguë* couverte de layves. En laquelle maison y a une salle. Soubz laquelle salle, y a une cuisine, et au bout de *ladite* salle est la chambre dudit gouverneur. En laquelle y a une cheminée et au près d'icelle cheminée, au devers soleil levant, ledit gouverneur y a construit de nouveaul et fait un petit couloir<sup>1</sup>, estant fait sur la voûte de la cavote d'icelle maison. Et au devers soleil murissant, y a une garde robe. Et au bout d'icelle maison est la haulte et grant maison nommée la grande salle. Y a une chapelle en descendant d'icelle grande maison. Et soubz *ladite* chappelle, garde robe et couloir, y a une cave dès la cavotte.

Corps de logis

Chapelle

Item, près d'icelle chapelle, y a une aultre grant maison de pierre, couverte de thieulles, dicte *et* appelée la haulte et grande salle. En laquelle y a double cheminée de pierres faictes a la vyelle mode. Laquelle grande salle souloit estre rhabillée a (...). Laquelle est soubstenue devers soleil levant de bons et gros pilliers de pierres. Soubz laquelle grande salle y a ung beaul sellier volté de pierres et sont soubstenus les voltes d'icellui sur bons pilliers de pierres ronds et quarrés. Ou quel cellier a quatre (...) et ung grand treuille *pour* la nécessité des vendanges des deux cloz dudit lieu. Et au bout duquel cellier de *ladite* grande salle, a une prison *pour* mectre les malfaiteurs qu'ils fesoient oultrances, (...) ou dommaiges *ausdits vénérables* en icelle maison et porpris, ou que demanderoyent ou requerroient franchise à cause de l'immunité d'icelle maison. Mais lesdits cy après nommés ont dit et (...) que jamais n'y virent aulcun prisonnier (...) que pour le cas n'y est advenu.

Cellier et pressoir

Prison

Item, au long *desdites* maisons cy devant *déclarrées*, y a ung jardin devers soleil levant,

<sup>1</sup> Manquent trois mots ajoutés dans l'interligne.

clos de murailles, au costé dudit soleil levant Et devers soleil murissant, tient ausdites maisons cy devant déclarrées et au carré et bout d'icellui jardin, au costé devers Brochon, y a de toute ... un colombier de pied, estant de pierre et couvert de layves, ou quel y a plusieurs pigeons et colombes de (...).

Colombier

Item, icellui porpris est clos de murailles tout ensemble et à l'environ. Et contient icellui porpris et cloison environ .....

Clos

.....sans touteffois y comprendre les cloux des vignes, l'un estant au bout de ladite grant maison, au cousté devers Broichon, et l'autre, dit le petit cloz, de l'autre cousté devers Dijon.

Item oudit porpris et cloison, y a une perrière qui est dudit porpris et cloison de ladite maison, appartenant en toute propriété ausdits vénérables de Cisteaux.

Carrière

Item, pour entrer où porpris et cloison de ladite maison de la perrière, du cousté devers Dijon, y a une grant porte cintrée de pierre de taille. Laquelle se ferme d'une porte de boys affin que nuls n'y entrent, synon pour les ....et ... desdits vénérables. Et au près d'icelle, y a un huys pour entrer oudit porpris.

Porteries et puits

Item, ont aussi ledits vénérables, en sortant et partant de leurdites maisons, du cousté par devers le puy, un sentier passant par le petit clos se conduisant droit pour aller à l'église dudit Fixin. Lequel est assez déborné de plusieurs bornes de pierre au long des vignes appartenant à plusieurs (...) costé devers bise et de Langres, cousté joignant à la muraille du clos de messieurs de Langres. Au bout duquel sentier a un huys de bois estant dedans un chassy aussi de bois. Lequel sentier lesdits de Cisteaux ont argués par eschange du curé de Brochon et de Fixin, car lesdits vénérables dudit Cisteaux ont droit de passer par un aultre sentier qui traverse toutes les vignes, estant et joignant audit nouveaul sentier pour en icellui, si bon leur semblent, aller et venir à ladite église en tous temps (...) vendanges, comme nous ont relaté Symon Symonon, (...) d'environ soixante dix ans, Pierre Marignot (...) d'environ soixante ans, Jacob Symon (...) d'environ soixante cinq ans et Jehan Moisseaul (...) d'environ cinquante quatre ans, tous dudit Fixin. Lesquels ont pris aux Sieur (...) de (...) que les articles cy devant déclarés pour vrayes. Et iceulx vénérables de Cisteaux les en ont veu jouyr et user comme dit est. Fait audit Fixin, le disiesme jour du mois après Pasques mil cinq cens et dis huit, par devant Jehan Jacques (?) de Gilly (...) et aultres bonshommes.»

Sentier et droits de passage

## Annexe D

### Visite des experts - 15 juin 1622

#### Archives privées Joliet

Ensuyt le procès verbal contenans la visitte et estat auquel sont lesdictz baptimenz de la maison de la Perrière, terres, vignes, preys & bois mentionnez au contrat ci-devant. Guy Pariset notaire royal gardenotte héréditaire es bailliage et chancellerie à Dijon et y demeurant en la paroisse Sainct Jean, scavoir faitz que ce jourd'huy, quinziesme de juing mil six cens vingt deux à la réquisition de Me Jean Boullier, bourgeois à Dijon, me suis acheminé au village de Fixin, en la maison de la Perrière dudict lieu par luy acquise le pénultième de [may] de messieurs les vénérables abbé, prieur, religieux & couvant de Cisteaux. Avec le pourpris d'icelle, neuf journeaux de vigne en deux pièces, trois journeaux de bois, neuf journeaux de terre et cinq quartiers de prey, le tout sciz es finages de Fixin & Fixey, le petit dixme de Gevrey, appelé le dixme de la Perenotte, despendant de la dicte maison, pour conformément audict contrat d'acquet veoir faire la visitte par honeste Jean Pechin, maistre maçon à Dijon, Claude Oriesme M<sup>e</sup> charpentier audict lieu, Martin Barbier M<sup>e</sup> couvreur audict Dijon, Pierre Maistrier M<sup>e</sup> menuisier de ladicte ville et Jean Viard M<sup>e</sup> blanchisseur audict Dijon, lesquels il a fait assigner ce jourd'huy, heure de sept heures du matin, en cedict lieu, pour visiter les baptimens de ladicte maison de la Perrière, ensemble les murailles de l'encloz d'icelle et de deux clotz de vignes et déclarer les réparations utiles et nécessaires qu'il y convient faire. Comme aussy a fait assigner Pierre Verglat & Simon Feuillet, vigneronz dudict Fixin, pour dire & déclarer ce qui reste à mettre en nature de vignes desdictz deux clotz et ce qu'il convient faire aux trois journeaux de bois affin d'en tirer proffit cy après. Nous requerant puisque lesdictz maistres masson, charpentier, couvreur, menuisier & blanchisseur sont cy présens et comparent recepvoir leur serment en tel cas accoustumé ensemble desdictz Verglat et Feuillet de fidèlement vacquer à ladite visitte et faire rapport chacun particulièrement des ouvraiges qu'il convient spécifiquement faire audictz baptimens, closture d'iceux, estat des vignes & bois, pour servir audit sieur Boullier en temps et lieu ce qu'il apertiendra inclinant ausquelles réquisitions j'ay prins & receu le serment d'iceux, par lequel ilz ont promis de fidèlement vacquer à la visitte desdictz baptimens, closture d'iceux utiles et nécessaires y faire et ce qui reste à mettre en nature esdictz clotz de vignes, et ce qu'il fault faire pour tirer proffit dudict bois, ce qu'ilz ont juré et promis faire. Ce fait, ilz se sont retirez, et tous particulièrement fait visitte chacun des ouvrages de leur art qui sont nécessaires faire esdictz baptimens, enclotz d'iceux et ceux des vignes et dudict bois. Et s'estant retreuvez pardevant nous, ont rapporté ce qui s'ensuyt, et premièrement **ledict Pechin maistre masson audict Dijon** : qu'il fault refaire la voulte du fourg tout entièrement & y mettre ung autharot et

rehausser la cheminée d'ung pied par dessus le fieste.

Plus au pigeonnier, il convient desmolir le pignon devers soleil levant, depuis la recoupe du planchier d'enhault, qui a en longueur douze pieds et demy et de hauteur depuis ladicte recoupe jusques au carré, une toise, sans y comprendre l'éguillette du pignon.

*Pigeonnier*

Plus convient depuis le dessoulz du planchier dudit pignon, raccommoder une fente d'environ huitz piedz pardessous ledict planchier audict pignon devers soleil levant.

*Corps de logis*

Plus convient rehausser les trois pilliers boutans qui sont au jardin, contre la muraille au derrier de la chapelle, de deux piedz et demy de haulteur, et les bien regotaier d'ung costé & d'aultre.

Plus convient en ladicte muraille, au derrier de la chapelle, environ de huitz ou neuf pieds de haulteur, et de dix pouces en largeur à la montée de ladicte muraille, remassonner ladicte fente.

Plus aussy le glassis du pillier auprès le cabinet de carreaux de ladicte chapelle.

Plus convient raccommoder les murailles tout autour du jardin, qui sont en ruyne, fors celle qui est entre le pigeonnier & le grand corps de logis devers la vigne.

*Enclos du  
jardin*

Plus convient refaire les murailles des estables & bergerie, les deuz goterotz, tant derrier que devant, avec les deux pignons, et la muraille à l'entrée de la porte qui faict séparation de l'estable du treige pour aller en ladicte bergerie.

*Etable et  
bergerie*

Plus convient desmolir les pignons du grand corps de logis devers la vigne, du costé de midy, à prendre depuis le dessous du planchier jusques en hault et poincte dudit pignon, et le reconstruire à neuf, à cause qu'il penche depuis le dessus de trois piedz ou environ.

*Corps de logis*

Plus à l'entrée et porte pour monter au logis, fault une seuille & des marches & remassonner soubz les pieds droitz de ladicte porte.

Plus refaire auprès de ladicte porte audict goterot, quatre cinq toises de massonnerie qui sont en ruyne.

Plus encore, audict goterot, convient desmolir la porte entrant au pressoir, et raccommoder la descente avec quantité de marches, et le reconstruire à neuf à cause que tout y est en ruyne, et aussi de mesme la petite entrée de descente qui descent par le dedans du logis, estant aussy toute en ruyne.

*Cave et  
pressoir*

Plus, dans ledict pressoir, soubz les arcades et goterots du costé du vergier, rehausser la muraille de deux pieds ou environ.

Plus fault mettre cinq brasses de pierres de tailles soubz les colonnes qui supportent le couver de dessus le puidz, auquel puidz fault aussy quatre marchoz & les margelles.

Plus en deux chambres, proches ledict puids, convient refaire les deux goterotz qui pendent et sont en ruyne, et de mesme les deux cheminées avec leurs manteaux,

*Corps de logis*

languettes & tuaux.

Plus, au devant desdictz chambres, reffaire la montée et escalier pour montée en icelle d'enhaut, qui est en ruyne et, sur ledict escalier, les deux esguillettes pour faire le couver.

Plus convient mettre les seullles et marches à la porte proche ledict escalier & à celle entrant au vergier.

Et encore convient reffaire les murailles des enclotz, tant de la vigne que du vergier, qui sont en ruyne.

*Murs des clos*

**Ledict Claude Oriesme, charpentier** : qu'il faut ung sommier en la chambre du fourg de quinze piedz de long & de dix poulces de grosseur.

*Four*

Au planchier du fourg, il n'y a aucuns aiz ny travaux.

Que la charpente du colombier ne vault rien du tout, y ayant beaucoup de chevrons rompus.

*Pigeonnier*

Plus pour le couver de l'escallier qui monte en la chambre haulte du costé devers le puidz au faict de la charpenterie : il est tout descouver.

*Corps de logis*

En la chambre devers le puidz, il fault une liarne de vingt cinq piedz de long pour le planchier et n'y a ny aiz ny travaux.

Pour le couver du puidz, il fault estansonner pour mettre les bases dessoubz les colonnes en une douzaine de chevrons.

*Puits*

Plus au pressoir, il fault ung taison, une vis et ung escrot.

*Pressoir*

Plus huict sommiers en l'estable et quatre combles, et ung filz de peyne de chacun costé, de cinquante pieds de long chacun, ung festre et deux sablières de mesme longueur, garniz de lattes et chevrons d'ung bout à l'autre.

*Etable et  
bergerie*

Plus fault tout relatter à la bergerie.

Plus en ung cabinet à l'entrée de la chambre, fault ung sommier de diz sept piedz de long et, sur le planchier, n'y a aucuns aiz ny traveaux.

*Corps de logis*

Plus il fault audict cabinet, une espèce de traveaux au planchier d'endas.

Plus fault trois espaces de traveaux, en la gallerie joignant au long de la grand chambre.

Plus, pour entrer aux greniers, fault faire deux montées, parce qu'il n'en n'y a aucune, sinon l'échelle avec des fusseaux.

Et en la grand chambre, fault un sommier de vingt neuf piedz de longueur et de quatorze et quinze poulces de grosseur.

**Ledict Martin Barbier, couvreur** : qu'il fault retenir la couverture du logis du fourg.

*Four*

Plus qu'il convient recouvrir tout ledit fourg.

Plus mettre à bas la lave du pigeonnier, affin de reffaire la charpenterie et le recouvrir

*Pigeonnier*

à neuf.

Plus recouvrir la montée de la chambre, auprès du puidz.

*Corps de logis*

Plus convient recouvrir tout du long du grand corps de logis, tant de tuilles que de laves, tant aussy d'ung costé que d'aulture et relatter en plusieurs endroitz où il est nécessaire.

Plus, à cause que la charpenterie de l'estable & bergerie est à moitié rompue, la fault découvrir & recouvrir tout à neuf.

*Etable et  
bergerie*

Et dessus le puidz, à cause qu'il n'y a ny lattes ny tuilles, le faut relatter et recouvrir tout à neuf.

*Puits*

**Ledict Pierre Maistrier, menuisier** : qu'il fault faire une porte en entrant dedans ledict logis, du costé du puidz.

*Corps de logis*

Au fourg, il fault quatre fenestres & une porte et une aulture porte en descendant pour entrée dedans ledict fourg.

*Four*

Au colombier, il y fault une colisse avec la trappe & une porte.

*Pigeonnier*

Plus en entrant en la seconde court, il n'y a point de porte du costé du puydz.

Plus fault trois portes dans les escuries & une grande fenestre en la première estable, et en la seconde, deux petites fenestres, et une porte entre les deux estables.

*Etable et  
bergerie*

Plus une porte cochère, avec le petit guichet, au long de la porte en entrant dans le vergier du costé de soleil couchant.

*Porteries*

Plus en entrant en l'escalier qui monte aux chambres haultes, il y fault une porte du costé du puydz, en la première chambre haulte du costé dudict puydz deux portes et deux croisées et deux fenestres auprès de la cheminée.

*Corps de logis*

En la chambre basse, auprès dudict puydz, deux portes & quatre fenestres.

En la seconde chambre, deux croisées.

En la troisième, proche la susdite, deux fenestres.

Au pressoir, une porte et sept fenestres, et une aulture porte audict pressoir pour monter audict logis.

*Pressoir*

En la seconde chambre haulte, fault une fenestre en un cabinet et, en un aulture cabinet, deux fenestres.

En sortant de ladicte seconde chambre haulte au porche, il y faut une croisée et deux fenestres.

En la chapelle, il y fault trois fenestres, et une aulture soubz l'autre et une porte.

*Chapelle*

À la première porte de devant, du costé du vergier, en entrant dans la chambre auprès de ladicte porte y a ung cabinet, la porte duquel il faut raccommo-der.

*Corps de logis*

Fault aussy raccommo-der la porte pour entrer dans la gallerie et faire une porte neusve

au derrier de ladicte gallerie et deux fenestres en icelle.

Plus fault faire une croisée en la chambre auprès de la chapelle, du costé du midy, & une fenestre & y faire une porte.

Plus, en la dernière chambre du mesme costé, y fault faire deux croisées et deux portes neufves, et en raccommoder deux aultres, une pièce de bois dans la corniche de la cheminée.

Plus une croisée en ung cabinet joignant à la dicte chambre du costé de soleil couchant.

À costé de laquelle chambre, du costé de soleil levant, y a ung cabinet où il faut une porte & une fenestre, et aux privez joignans, une porte et une fenestres.

Une fenestre au grenier du costé du midy.

Et encore une porte dans le vergier et une porte cochère, avec le guichet, au long du costé du midy.

**Et ledict Viard, blanchisseur y a aussy dict & rapporté** qu'il est nécessaire de grappir et enduire la chambre estant au devant de ladicte maison où le vigneron faict sa résidence, et blanchir icelle de blanc à bourre.

*Maison du vigneron*

Plus le cabinet joignant ladicte chambre le fault aussy grappir, enduire et blanchir de mesme façon que la susdicte chambre.

La tandue faisant séparation dudict cabinet et de ladicte chambre, la fault galander, grappir, enduire et blanchir de blanc à bourre, de part et d'autre remettre des carreaux en ladicte chambre et carroner à neuf ledict cabinet comme il estoit du passé.

*Corps de logis*

Plus fault enduire, grappir et blanchir aussy de blanc à bourre, l'allée joignant la chambre cy devant énoncée, avec un cabinet joignant ladicte allée et proche celui dessus déclaré, entre lesquels cabinets n'y a qu'une tandue pour faire séparation d'iceux, fault aussy caronner ladicte allée et cabinet comme ilz ont cy devant esté.

Item, fault grappir, enduire le colombier par dessus des quatre piedz, blanchir iceluy de blanc à bourre de huit piedz de haulteur au dessus, et enrocher le reste au bas après qu'il aura esté grappy & enduit.

*Pigeonnier*

Fault aussy raccoustier la tect dudict colombier de mortier d'argille, comme il estoit du passé.

Plus tous les potz qui estoient audict colombier sont brisez et rompuz et en y fault remettre d'autre jusques au nombre de neuf cens au moins, grappir et enduire par devant lesdictz potz & blanchir le tout à la brosse.

Plus y a deux cabinetz joignant l'escalier de ladicte maison, l'ung desquel il convient réparer entièrement attendu qu'il n'y a aucuns carreaux qui puissent servir pour le réparer, et l'autre, il le faut caronner la plus grande partie à neuf.

*Corps de logis*

Plus, audict escalier, il fault rendre les pièces qui treuveront rompues et corrompues,

comme aussy les faudra grappir, enduire et blanchir, comme elles estoient cy devant.

Plus faudra remettre des carreaux en la chappelle, qui est environ la moittier décaronnées, et les carreaux perduz & de carreaux plombez comme ceux qui sont restez, en reffaire les pièces de mortier de chaux qui treuveront rompues et corrompues.

*Chappelle*

Plus recarronné à neuf le garderobe joignant les chambres : en reffaire toute la blanchissure aussy à neuf comme il estoit par le passé.

*Corps de logis*

Fault aussy grappir, enduire & blanchir de blanc & bourre & carronné à neuf comme il estoit du passé.

Rendre les pièces qui se treuveront rompues et corrompues en la gallerie & aux chambres haultes & carronner ladicte gallerie à neuf, d'environ les deux tiers, attendu que les carreaux se sont treuvez perduz.

Et finalement, faudra reblanchir la chappelle à la brosse et rencoller encore deux chambres hautes, les deux cabinets, la gallerie & le garderobe joignant.

Tous lesquels ouvrages, tant de maçonnerie, charpenterie, couvertures, menuiserie que blanchissure cy dessus déclarez, lesdictz maistres jurez cy devant nommez, ont juré & affirmé estre nécessaire faire ausdictz baptimens, sy ledict sieur Boullier veult rendre ladicte maison habitable, et icelle esvite de tomber en plus grande ruyne, déclarant que sy promptement n'y est mis ordre au regard de la massonerie, charpenterie & couverture, il n'y a doubte que deans ung an, il faudra faire deux ou trois fois aultant de réparations qu'il y en fault de présent, pour ce que les ruynes s'augmentent d'heure à l'autre.

Et quant ausdictz Verglat et Simon Feuillet, ont dict que pour tirer quelque proffict dudit bois, il faut le faire couper à fleur de terre & raiz de charbonnier, et le mettre en deffence trois ans consécutifz, cela fait l'on y pourra couper des paiseaux pour empaiseler les neuf journeaux de vignes despendans de ladicte maison chacun an. Et au regard de ce qui est des vignes, déclarent que dans le grand clotz, qu'il s'en fault de plus de deux journeaux qu'il ne soit en vigne et que, sy ledict sieur Boulliet le vouloit faire mettre en vigne, il fault le tout bandeler et planter de nouveau parce que l'on n'y treuve aucune suche de vigne, de plus qu'ilz ne sont d'avis que l'on mette en nature ce qui reste du dessus du costé de la montaingne, parce que ce n'est que roche et terre blanche comme marne, où la vigne ne profficte pas, bien pourroit faire planter ce qui est du costé de Brochon, et ce qui regarde le grand clotz de messieurs de Langres. De plus, a apparu à moy ledict notaire, qu'il convient mettre hors plus de deux cent cinquante voittures de gazun qui est dans le pourpris de ladicte maison à l'entour des baptimens & plusieurs buissons qui sont à l'entour des deux cloux de vignes, qui gastent et perdent lesdictz vignes, lesquelles déclarations & affirmations cy dessus, j'ay octroyé acte audict sieur Boullier, pour se servir des susdictz rapportz ce que de raison en tesmoing dequoy j'ay signé le présent procès verbal avec lesdictz Barbier, Pechin et quant ausdictz Viard, Oriesme & Maistrier ont dict ne scavoir signé enquis. La minutte est signée J. Boullier, J. Pechin, Martin Barbier, Pierre Verglat & de moy le sousigné notaire royal.

*Bois*

*Vignes*

*Pourpris*

## Sources

Taxé à chacung des prudhommes pour deux journées par eulx employée à la visite desdictz baptiments, tant pour journées que despens : six livres.

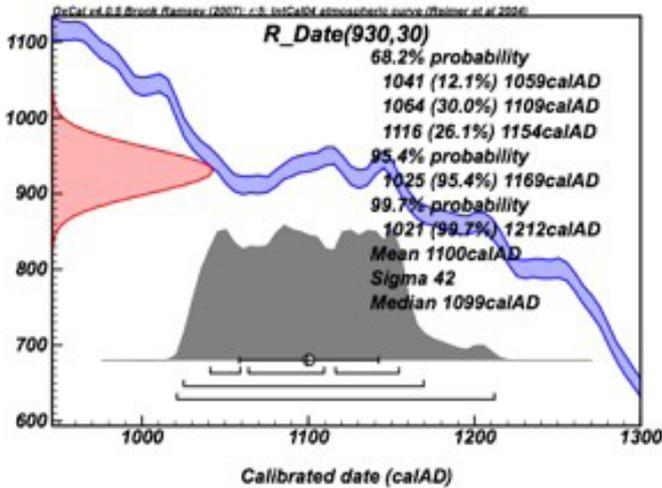
Receu dudict sieur Boullier, pour huict journées employé tant à Cisteaulx que à Fixin, tant pour passer le présent contract que rattifications que pour minutte grosse : quarante cinq livres.

## Annexe E - Liste des échantillons de l'abbaye de Cîteaux

Numéro	Nom coll. LRMH	Description	Faciès	Micro-faciès	Formation/faciès
MFth34	Tiroir 275, PC11	Petit cloître, sous le linteau de la porte d'entrée de la bibliothèque	Calcaire micrétique rosé à cassures conchoïdales		Calcaire de Prêmeaux
MFth35	Tiroir 275, PC12	Petit cloître, mur de la bibliothèque, gros cul de lampe face nord	Calcaire fin, massif, légèrement crayeux, et oobioclastique blanc beige		Oolithe Blanche
MFth36	Tiroir 275, PC14	Petit cloître, mur de la bibliothèque, sommier au dessus du cul de lampe, 1er claveau	Entroquite grisâtre - Calcaire à entroques		Calcaire à Entroques
MFth37	Tiroir 275, PC15	Petit cloître, mur de la bibliothèque, cul de lampe, 3° claveau	Entroquite à ciment rouge sombre		Calcaire à Entroques : variation latérale dite Pierre de Brochon
MFth38	Tiroir 275, PC16	Petit cloître, départ des voûtes	Calcaire blanc, légèrement crayeux, très finement oolitique et présentant quelques très rares éclats spathiques	oobiosparite massive, riche en oolites et rares fragments de bioclastes encroûtés	Oolithe Blanche
MFth39	Tiroir 275, PC17	Petit cloître, bibliothèque, à gauche de la porte d'entrée	Entroquite grise à ciment ponctué de rouille		Calcaire à Entroques
MFth40	Tiroir 275, PC19	Petit cloître, bibliothèque, à gauche de la porte d'entrée	Calcaire fin à entroques et rares oolites		Calcaire à Entroques
MFth41	Tiroir 275, PC20	Petit cloître, bibliothèque, à gauche de la porte d'entrée	Calcaire fin à entroques et rares oolites	pelsparite à bioclastes	Calcaire à Entroques
MFth42	Tiroir 275, PC22	Petit cloître, contrefort de l'escalier de la bibliothèque	Entroquite à ciment rouge sombre		Calcaire à Entroques : variation latérale dite Pierre de Brochon
MFth43	Tiroir 275, PC23	Petit cloître, contrefort de l'escalier de la bibliothèque	Entroquite rousse		Calcaire à Entroques
MFth44	Tiroir 275, PC24	Petit cloître, contrefort de l'escalier de la bibliothèque	Entroquite rousse		Calcaire à Entroques
MFth45	Tiroir 275, sans numéro	Eglise, deux chapiteaux corinthiens au-dessus des colonnes noires	fin, massif, blanc et légèrement crayeux		Pierre d'Asnières ?
MFth46	Tiroir 275, Col Def 1	Définitoire, salle à colonnes (rdc)	- Calcaire micrétique rosé à cassures conchoïdales - Oosparite massive très riche en oolites infra millimétriques à millimétriques		- Calcaire de Prêmeaux - Oolithe Blanche
MFth47	Tiroir 275, Col Def 2	Définitoire, salle à colonnes (rdc)	Oosparite - Pierre de Dijon Cortn		

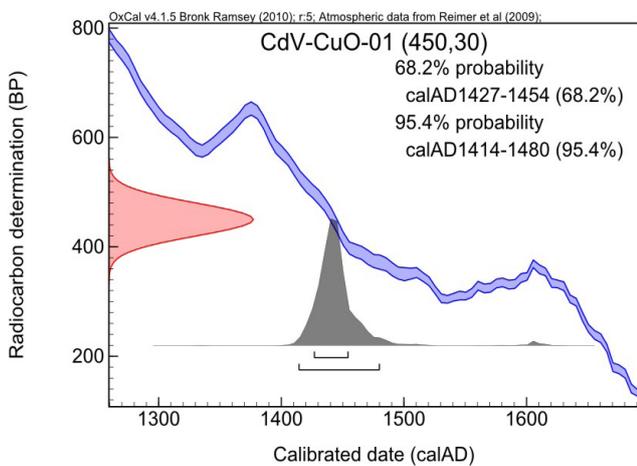
Echantillons

MFth48	Tiroir 275, Col Def 5	Définitoire, salle à colonnes (rdc)	Faciès transitionnel Prémeaux/OolB ou OolB/Comblanchien ?	blanc-beige	
MFth49	Tiroir 275, Col Def 7	Définitoire, salle à colonnes (rdc)			
MFth50	Tiroir 275, Col Def 11	Définitoire, salle à colonnes (rdc)	Calcaire micrtique rosé à cassures conchoïdales		Calcaire de Prémeaux
MFth51	Tiroir 275, Col Def 17	Définitoire, salle à colonnes (rdc)	oosparite blanche, massive, très riche en oolites infra millimétriques à millimétriques		Oolithe Blanche
MFth52	Tiroir 275, Col Def 20	Définitoire, salle à colonnes (rdc), 1ere colonne	- Calcaire micrtique rosé à cassures conchoïdales - Oobiosparite jaune à roux	Oosparite riche en oolites (un seul fragment coquillé)	- Calcaire de Prémeaux - Pierre de Dijon- Corton
MFth53	Tiroir 275, Col Def 21	Définitoire, salle à colonnes (rdc), cul de lampe entre les fenêtres 2 et 3			
MFth54	Tiroir 275, Col Def 22	Cloître au niveau du définitoire extérieur, 1ere aracade de la contreporte	Entroquites avec et sans ponctuation de rouilles ; Calcaire oolitique blanc à rosé	Oosparite	Calcaires à Entroques, Oolithe Blanche (et faciès transitionnels Oob/Prémeaux?)
MFth55	Tiroir 275, Col Def 23	Cloître, au niveau du définitoire extérieur	oosparite blanche, massive, très riche en oolites infra millimétriques à millimétriques		Oolithe Blanche
MFth56	Tiroir 275, Col Def 24	Cloître, au niveau du définitoire extérieur, porte	oobiomicrite blanc beige		Faciès transitionnels Prémeaux/Oolith e Blanche ou Oolithe Blanche/Combla nchien?
MFth57	Tiroir 275, BL1	Bâtiment Lenoir, soubassement (pierre pointillée avec ciselure)	Calcaire beige à entroques		Calcaire à Entroques
MFth58	Tiroir 275, BL3	Bâtiment Lenoir, pierre bouchardée avec chanfrein	Oobiosparite, blanc-beige, riche en éclats spathiques	Oobiosparite riche en bioclastes oolitisés	Pierre de Dijon- Corton
MFth59	Tiroir 275, BL9	Bâtiment Lenoir	Oobiosparite jaune à roux		Pierre de Dijon- Corton



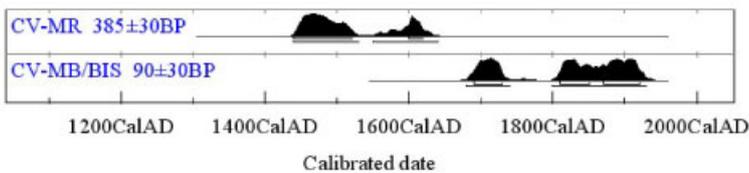
Escalier : résultat du prélèvement de charbon de bois, réalisé dans un mortier de l'UC VG122.

«Results of calibration of 14C dates.  
Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68% and ca. 95%. The calibration was made with the OxCal software.  
OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5  
Atmospheric data from Reimer et al (2009)»  
Poznan Radiocarbon Laboratory, 2010.



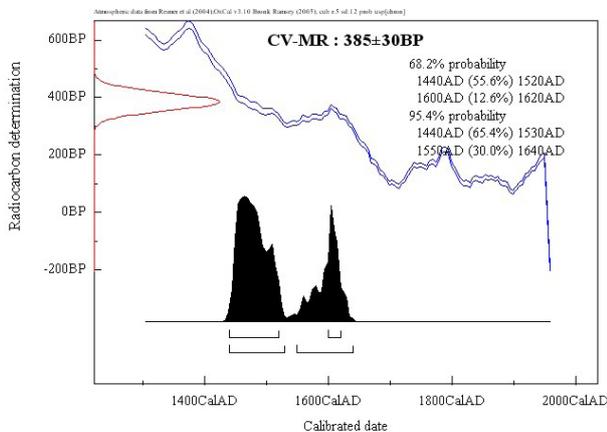
Cuverie : résultat du prélèvement de bois, pris dans la maçonnerie du mur ouest.

«Results of calibration of 14C dates.  
Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68% and ca. 95%. The calibration was made with the OxCal software.  
OxCal v4.1.5 Bronk Ramsey (2010); r:5  
Atmospheric data from Reimer et al (2009)»  
Poznan Radiocarbon Laboratory, 2011.



Cuverie : résultat des prélèvements de charbons de bois, pris dans la maçonnerie du mur est (mortier rose et mortier beige).

En bas, détail du charbon pris dans le mortier rose.



«Results of calibration of 14C dates – order 2336/07.

Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68% and ca. 95%. The calibration was made with the OxCal software.  
INFORM : References - Atmospheric data from Reimer et al (2004);OxCal v3.10 Bronk Ramsey (2005); cub r:5 sd:12 prob usp[chron]»  
Poznan Radiocarbon Laboratory, 2007.

## Annexe G - Chartreuse de Champmol : les matériaux d'après les comptes de construction des années 1384-1385 et 1385-1386 (ADCO B11670).

Objet architectural	Pierre d'Asnières	Pierre dure	Pierre d'Is	Pierre de Resne	Pierre de Chenôve	Non mentionné	Date
<b>Eglise</b>							
Empattement	67 pieds 3/4		3 pieds 1/4				1385
Fourmes	11 pieds 1/2 et 3			3	2 pieds 3/4		1385 et 1386
Piédroit de cheminée		1 pied 1/2					1385
Linteau et seuil				1			1385
Entablement	6 pieds	386 pieds 1/4	114 pieds 1/2 et 11 jauges	20 pieds 2 jauges			1385
Voussure	9 pieds 1/2 et 2/3						1385
Rabaiz					3 pieds 1/2		1385
Rampants	31 pieds		20 pieds				1385
Couteaux rampants	29 pieds						1385
Larmier	5 pieds	7 pieds 1/4					1385
Enchappement	218 pieds 3/4 et 1/3	124 pieds	110 pieds	22 pieds			1385
<b>Portail</b>							
Aisselles de moison						32	1386
Piédroit de voussure			1/3 et 1/2				1386
Piédroit		7 pieds 2/3				1 pied 1 jauge	1386
Assise	1	8	1			4	1386
Dossier		4 pieds					1386
Base de l'estanfiche			1				1386
Soubase			1		2	2	1386
Chanceau			2			1 demi	1386
Chapiteaux	10	19				1	1386
Voussure		17 pieds 1/2	45 pieds				1386
Sommiers		1					1386
Linteau		2					1386
Enchappement des ogives	3 pieds 1/3						1386
<b>Chapelles</b>							
objet architectural	Pierre d'Asnières	Pierre dure	Pierre d'Is	Pierre de Resne	Pierre de Chenôve	Non mentionné	Date
Membre						8	1385
Angle	3 pieds 1/2					2	1385
Assise	3						1386
Parpaingnois de moison	277 et 1/3						1385 et 1386
Cerches de moison	15 et 1/2					16	1385
Embagement						1	1385
Empattement	7 pieds 1/2						1386

Comptes de construction : matériaux, espaces et fonctions

Enfuichement	24 pieds 3/4		2 pieds				1385 et 1386
Pièce	8						1385 et 1386
Piédroit	374 pieds 2/3		15 pieds 3/4			34 pieds 3/4	1385 et 1386
Fenêtre chanfraise	1						1386
Fourmes	6 pieds et 7						1385 et 1386
Cheminée	12 pieds						1385
Arche, archot	1 demie					10 pieds	1386
Ogive	106 pieds 1/2 et 1/3		3 pieds 1/2				1385 et 1386
Voussure	125 pieds 1/4 et 11 jauges						1385 et 1386
Base						2	1385
Chapiteaux	36		4 pieds 1/4			20	1385
Doubleaux	8 pieds 1/2		1			4 pieds 3/4	1385
Doubleaux et ogives	5 pieds 1/4		13 pieds 1/3			30 pieds	1385
Esconceons	22					92 1/2 et 2/3	1385 et 1386
Estot de charge			5 et 9 pieds 3/4			4 et 1 pieds et 2 jauges	1385
Pilier			2				1385
Soubase	1 pied 1/4						1385
Soubassement	4 pieds						1385
Marches						17	1385
Rabaiz	3					3	1385
Rampants	135 pieds 1/4 et 1/3					14 pieds	1386
Table agap(?) de la cheminée	15 pieds						1386
Entablement		12 pieds 1/2					1385
Appui		4					1386
Ecusson	1						1385
Cuer	2						1386
Feullole	3 pieds					1	1386
Enchappement	32 pieds 1/3 et 1/2		2 pieds			9 pieds 1/4	1385 et 1386
Couteaux	15 pieds et 1/2						1386
Couteaux rampants	165 pieds					10 pieds	1385 et 1386
Gargouilles			2			3	1385 et 1386
Gouttières et chenaux			7 pieds				1385
Larmier	20 pieds 1/3					6 pieds 1/2	1385
Pièce de chanate			1				1386
Bassin			1				1385
<b>Oratoire de Monseigneur</b>							
Angle						2	1385

## Comptes de construction : matériaux, espaces et fonctions

Soubassement des angles et doubleaux	4 pieds						1385
Piédroit des angles	12 pieds 1/2					3 pieds 1/4	1385
Ananpe(?) des fenêtres						2	1385
Archère	1						1385
Embasement de fenêtre			3 pieds				1385
Cheminée de l'oratoire						4	1385
Sommier des cheminées	2						1385
Couchette de la cheminée	1						1386
Manteau de cheminée	1						1386
Linteau			1		1		1385
Doubleaux	1 pied 1/3						1385
Estot de charge				1		6 pieds 1/2 et 1/3 et 2	1385
Formeret	60 pieds 1/2						1385 et 1386
Voussure	61 pieds					16 pieds 1/2	1385
<b>Revestiaire</b>							
Parpaignoz de moison	253 et 1/2					8	1385 et 1386
Rampants	30 pieds 3/4						1386
Piédroit des fourmes		7 pieds 1/2 et 1/3					1385
Piédroit des formerets	14 pieds 1/2						1385
Formeret	48 pieds						1385
Ogive			5 pieds				1386
Voussure	85 pieds 1/2					19 pieds 1/4	1385
Entablement		47 pieds 1/4					1385
Estot de charge			3 pieds 1/2			2	1385
<b>Trésor</b>							
Base des angles						3	1385
Piédroit (angles, doubleaux et fourmes)	84 pieds		3 pieds				1385 et 1386
Fourmes	17 pieds 1/3						1385 et 1386
Huisserie carrée			1				1386
Arche						10 pieds	1386
Archot			1				1386
Doubleaux	3 pieds 1/2		1 pied 2/3				1386
Ogive	55 pieds						1386
Estot de charge	1 pied du 1/4 de pied		17 pieds 1/4 et 2/3 et 3			4° pied et 3	1385 et 1386
Formeret	64 pieds 1/2						1386

Comptes de construction : matériaux, espaces et fonctions

Voissure	34 et 3/4 et 1/3					2 pieds 1/3	1386
Entablement		7 pieds 1/2	10 pieds				1386
Couteaux	15 pieds et 1/2						1386
Couteaux rampants	7 pieds		2 pieds				1386
Amortissement du colz de pilier	11 pieds		3 pieds 3/4				1386
Enfuichement	4 pieds 1/3						1385 et 1386
<b>Selles</b>							
Parpaignoz de moison	5 et 1/2	13					1385 et 1386
Piédroit	181 pieds 3/4 et 1/3	1764 pieds 2/3 et 1/4				109 pieds 2/3 et 1/2	1385 et 1386
Avant-pied		19					1385 et 1386
Fenêtre	1	5				2 pieds 2/3 et 1	1385 et 1386
Huisserie		8 pieds 3/4 et 10				2	1385 et 1386
Larmier des cheminées	23 pieds	6 pieds 1/2					1386
Linteau		128				58	1385 et 1386
Linteau et appui		24				16	1385
Linteau et seuil		69				5	1386
Manipes des fenêtres croisées		4					1385
Anampes des fenêtres croisées		9					1385
Archère		7	3				1385 et 1386
Armoire		28				15	1385 et 1386
Croisons	18	52 pieds 1/2				3	1385 et 1386
Amortissement des cheminées	22 pieds						1386
Arteree des cheminées		1					1385
Coffre des cheminées		10					1386
Enchappement des cheminées	51 pieds						1386
Sommier des cheminées			7			4	1385
Base des cheminées		8					1385
Voissures	29 pieds 1/2	59 pieds 1/4 et 2/3				75 pieds 1/2	1385 et 1386
Esconceons	2						1385
Boichoiz		172	1		12	30	1385 et 1386
Pilier						2	1385

Comptes de construction : matériaux, espaces et fonctions

Crosses		21 pieds					1385
Crouces et lancys des huisseries et fenêtres	39 pieds 1/4		31 pieds				1385
Rabaiz		48 pieds 1/2				9 pieds 3/4	1385
Seuil		162 pieds 3/4 et 4					1385
Coussiège		34					1385 et 6 1386
Couteaux rampants						4 pieds	1385
Bassin		3					1385
Gouttières	7 pieds						1386
Aiguiier/Aiguière		5					1385 et 3 1386
<b>Chambre du sacristain</b>							
Empattement	35 pieds						1385
Boichoiz						4	1385
Couchette	33 pieds 1/2						1386
Couverture	4 pieds						1385
Entablement	61 pieds 1/2	75 pieds 1/4				2 pieds	1385
Couteaux rampants	5 pieds 1/2	6 pieds					1386
Rampants	122 pieds						1386
<b>Petit cloître</b>							
Piédroit	12 pieds 1/2 et 8 jauges					6 pieds 1/2 et 2 jauges	1385
Membre						14	1385
Angle du lavabo						1 pied 1/4	1385
Arche			7				1385 et 1 1386
Archot						3	1386
Sommiers			2			1	1385
Voussure						1 pied 1/2	1385
Pilier			1 pied 2 jauges			4 pieds 2/3 et 1 jauge	1385
Base des piliers	1 pied					2 pieds 1/2 de long et 1 pied et 1/2 de large et 1	1385
Chapiteaux						10	1385
Colonne		2					1385
Soubase	10 pieds 1/4 et 1				1		1385
Colz des piliers						1 et 1 pied 1/3	1385
Entablement des sièges		27 pieds	13 pieds	3 pieds 1/2		25 pieds 1/2 et 2/3	1385 et 1386
Siège		12 pieds					1385
Linteau et seuil		5					1386
Lavabo			1				1385
<b>Grand cloître</b>							
Base des moyens			20				1386
Chanfrain		227 pieds 1/2 et 2/3					

## Comptes de construction : matériaux, espaces et fonctions

Croisons	2	1					1386
Entrée	415 pieds 1/4	27 pieds 1/2 et 1/3	28 pieds				1386
Piédroit des fenêtres et huisseries	71 pieds	13 pieds 1/4	69 pieds				1385 et 1386
Coffre des cheminées						2	1386
Linteau		9					1386
Voussure	12 pieds 1/2 et 1						1385
Pilier des allées	41 pieds 1/2 et 2	444 pieds 1/4 et 1/3					1386
Entablement		1364 pieds 2/4 et 1/3	5 pieds 1/2			30 pieds	1385 et 1386
Soubase						2	1385
Marche						2	1386
Marchepied						7	1386
Table	6 pieds	550 pieds 1/2				71 pieds 1/2	1386
Seuil		4	1				1385 et 1386
Moyen		45 pieds 1/3 et 10	104 pieds 1/3 et 6				1385 et 1386
Gargouilles						1	1386
Aiguiers						3	1385
<b>Réfectoire</b>							
Membre						1	1385
Rampant des pignons	174 pieds 1/2						1386
Base d'huisserie	2	1				2	1385
Linteau						1	1385
Linteau et seuil		1					1385
Piédroit des huisseries et fourmes	81 pieds 2/3			30 pieds 1/2		15 pieds	1385 et 1386
Formeret de la despense	18 pieds 1/2						1385
Estot de charge de la despense			8 pieds et 1				1385
Voussure des huisseries		14 pieds				74 pieds	1385
Voussures des corps des fourmes	46 pieds 1/2						1386
Croix du pignon						2	1386
<b>Lectery du réfectoire (chaire du lecteur)</b>							
Ploiz de moison		2 pieds					1385
Parpaingnoz de moison						2 pieds 2/3	1385
Angle						7 pieds 1/2	1385
Piédroit des angles	3 pieds 2/3					1 pied 11 jauges	1385
Membre	14					2	1385
Cerche de moison de la vis	30 et 3/4					28 et 3 pieds	1385

Comptes de construction : matériaux, espaces et fonctions

Piédroit	2 pieds 2/3					2 pieds 1/4 et 1 jauge	1385 et 1386
Embase	1					18 pieds 3/4 et 1/2 et 2	1385
Piédroit des fourmes	2 pieds						1385
Tremaux des fourmes						3 pieds 1/2	1385
Piédroit du tremaux						6 pieds	1385
Linteau						1	1385
Arc	1 pied 1/3						1385
Assises de voussure	6						1386
Estot de charge	3						1386
Sommiers	2						1386
Clef de voussure	1						1386
Boce de feuille des voussures	4						1386
Base	1					2	1385
Chapiteaux	7						1386
Assise de colz de pilier			1				1385
Soubase						2	1385
Soubassement			9 pieds 3/4				1385
Feuille	2						1386
Mole						6 pieds	1385
Moyen	2						1386
Larmier	11 pieds						1386
Enchappement			8 pieds 1/3			17 pieds 1/2	1385
Enchappement et encorbellement			16 pieds 1/2				1385
<b>Chapitre</b>							
Membre						15	1385
Parpaing de moison	42						1386
Piédroit						3 pieds 1/4	1385
Piédroit des huisseries	2 pieds 5 jauges	6 pieds					1385
Piédroit des fourmes	14 pieds						1385
Voussure	78 pieds 1/2					55 pieds 1/2	1385
Estot de charge			10 pieds 2/3 et 2 jauges			20 pieds 1/2 et 2/3 et 4	1385
Piédroit des piliers					21 pieds		1385
Pilier			2 pieds 1/3				1385
Soubase de piédroit				1			1385
Entablement		47 pieds 1/4					1385

Comptes de construction : matériaux, espaces et fonctions

Rampants	118 pieds 3/4		24 pieds 1/2			10 pieds	1385 et 1386
Couteaux rampants	10 pieds 2/3						1386
<b>Cave et cellier</b>							
Piédroit	2 pieds 11 jauges et 1					4 pieds 2/3	1385
Huisserie		4					1385
Linteau et seuil				1			1385
Fenêtre carrée		2					1385
Claveaux de cheminée	4 pieds 1/4						1386
Embasement de la cheminée						1 pied 1/3	1385
Couchette sur les claveaux de la cheminée	2 pieds 1/4						1386
Voussure	16 pieds						1385
Boichoz devant la cave		4					1385
Couteaux rampants	29 pieds						1385
Rampants	28 pieds 1/4						1385 et 1386
<b>Vis par devers la montagne</b>							
Cerches de moison	1						1385
Rachètement			14 pieds de cintre				1385
Pièce de pierre	4						1385
Piédroit de l'huissierie	16 pieds						1385
Chapiteaux	3						1385
Esconceons	3 et 3/4						1385
Marche				1		2	1385
Rampants	4 pieds 1/2						1386
Enchappement	8 pieds 3/4		3 pieds 3/4				1386
<b>Vis de la mote/monte</b>							
Cerches de moison	35					59	1386
Linteau		7				6	1386
Croison		1					1386
Piédroit des huisseries		63 pieds 1/3					1386
Marches		20	1			1	1385 et 1386
Seuil		1 et 9 pieds					1386
Rampants						4 pieds 1/2	1386
<b>Vis de la chapelle du crepon par devers la montagne</b>							
Cerches de moison	7					3	1385
Fenêtre chanfraise	1						1386

Comptes de construction : matériaux, espaces et fonctions

Esconceons	10					16	1385 et 1386
Marche gauchie						7	1385
Enchappement	2 pieds		2 pieds				1386
Rampants	1 pied						1386
<b>Vis de la chapelle par devers la montagne</b>							
Cerches de moison	8 et 1/2					13	1385
Linteau		2					1385
Esconceons	12					76 1/2 et 2/3	1385
Marche						10	1385
Seuil		2					1385
Ecusson	1						1385
<b>Vis de l'oratoire de Monseigneur</b>							
Linteau			1		1		1385
Reprise d'angelot						1	1385
<b>Vis du lectery (chaire du lecteur)</b>							
Cerches de moison	30 et 3/4					28 et 3 pieds	1385
Base	1						1385
Enchappement			5 pieds				1385
<b>Vis du portail de l'église</b>							
Cerches de moison	25 et 1/3					78 et 1/2	1386
Archère	7 et 1/2						1386
Linteau		1					1386
Piédroit de l'huissierie		12 pieds 1/2					1386
Chapiteaux		1					1386
Marche	10	29				2	1386
Seuil						1	1386
Feullole		1					1386
Esconceons	37						1386